



LE MONDE ENCHANTÉ,

LIVRE QUATRIEME.

DANS

Lequel êt examinée à fons, la preuve qui se prend de l'Experience.

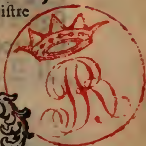
Divisé en quatre Livres

PAR

BALTHASAR BEKKER,

Docteur en Théologie, & Ministre à Amsterdam.

Traduit de l'Hollandois.



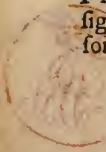




A AMSTERDAM,
Chez PIERRE ROTTERDAM,
Libraire sur le Vygendam. 1694.

Avis au Lecteur.

L'Auteur ne reconnoit aucuns exemplaires pour les ſiens, en cette langue, que ceux qui ſont imprimés à Amſterdam, par PIERRE ROTTERDAM, & ſignés de ſa main, comme ils le ſont tous quatre.





A MESSIEURS

JEAN CHRISTOFLE HOFBAUR,

Sur-Intendant de la Comté de Ravensberg, Conseiller Consistorial de S. A. E. de Brandebourg, Diacre du Chapitre, Maitre aux Arts, & Pasteur principal à Bilevelt.

JEAN CHRISTOFLE DIEPENBROEK,

Maitre aux Arts, Ministre & Chanoine à Bilevelt.

JEAN BEKKER,

Marchand à Amsterdam.

JEAN CHRISTOFLE PFLöGER,

Docteur en droit, & Avocat à Bilevelt.

FRANCOIS ETIENNE
HOFBAUR,
Docteur en droit, & Avocat à Bilevelt.

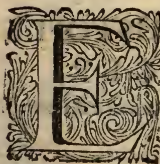
ADAM BEKKER,
Licentié en droit à Bilevelt.

ET

JEAN BEKKER,
Licentié en Droit, & Chanoine à Bilevelt.,

Tous, mes trés-honorés Cousins.

Messieurs & trés-honorés Cousins.



N la dedicace de mes écrits, j'ai toujours suivi le plus

ancien uſage, qui êt, ſans doute, le meilleur; ainſi que toutes les choſes mediocres ont été d'abord inventées & introduites avec un bon deſſein. En effet ceux qui ont premierement écrit des livres, y ont été pouſſés par les demandes qui leur ont été faites par leurs amis particuliers, ſur quelques choſes d'importance, dont ils ſouhaitoient d'être inſtruits chacun en leur particulier, par des ſavants: En conſequence dequoi on

leur envoyoit, la plus-part du tems, les avis en forme de lettres, lesquelles étoient, en suite, publiées par d'autres pour le bien du public, par le moyen de l'écriture, ainsi que lon fait à present, par celui de l'impression, si on jugeoit qu'elles en valussent la peine. Mais comme cela n'étoit que pour des personnes de moyens, parce qu'on les estimoit les plus dignes & les plus capables pour recommander ces sortes de cho-

ses

ſes, c'êt pourquoi l'avidité du gain a, avec le tems, excité les Auteurs, lesquels dedioient bien ſouvent leurs livres aux Grands, ſans en être ſolicités, afin d'en recevoir quelque recompenſe; laquelle on peut croire avoir été donnée d'abord à ceux qui prenoient la peine de faire un livre pour quelcun à ſa requiſition particuliere, & ſelon les memoires qu'il lui en donnoit. Depuis ce tems-là on a vu tous les jours, des Ecrivains

nouveaux & inutiles, qui ne font des livres que pour l'amour des dedicaces, & non pas des dedicaces pour l'amour des livres : C'êt-à-dire que s'ils n'eſperoient point d'avoir quelque recompenſe, ils n'ecriroient point tant de livres ; ou bien ils ne les dedieroient point à des Princes, à des Etats & à des Magiſtrats, qui ont acoutumé de les donner. Quant à moi, je n'ai jamais dedié aucuns de mes écrits à ces ſortes de perſonnages, à moins

que

que ce n'ait été pour une defenſe neceſſaire, ou bien quand je ſavois par avance, que c'étoient des Seigneurs qui avoient banni une telle coutume, afin d'être delivrés de la multitude de telles dedicaces dont ils ſe trouvoient acablés. Et dans le même tems je donnois à entendre que je ne le faiſois pas dans l'eſpoir de recevoir quelque don ou recompenſe, mais que ce que j'en faiſois, n'étoit ſimplement que pour temoigner ma reconnoiſ-

ſance des bienfaits que j'avois recus d'eux. Mais aprés qu'il n'y a û plus de lieu à une telle choſe, j'ai û égard à l'amitié & au parantage, avant toutes autres conſiderations, & principalement en la dedicace de cet ouvrage, dont on a fait tant de bruit dans le monde. Quant à celui qui étoit en Holandois, je l'ai dedié aux deux freres de ma chere femme: & pour celui qui êt en François, je continuai d'en faire de même aux autres de mon pa-

parantage, en dediant mon premier livre au Sr. Winter, pour lequel effet j'avois encore des raiſons particulieres, qui ont été marquées en la dedicace. Mais comme j'étois dans le deſſein de pourſuivre en la perſonne de mes autres parents, j'apris dans le même tems qu'on imprimoit mon ouvrage en Aleman; de ſorte que croyant que cette langue étoit plus convenable à mes proches qui faiſoient leur reſidence en Alemagne; la pen-

ſée me vint de les conſerver pour eux ; & je cherchai auſſi d'autres Patrons pour les trois autres parties reſtantes en François : à quoi je n'us pas beaucoup de peine, ainſi que l'on peut voir par la dedicace que j'ai fait de la ſeconde, à Madame Hubner. Cependant conſiderant que je n'étois pas le maitre de l'ouvrage Aleman, & qu'il pourroit bien ſortir en lumiere ſans ma communication, cela a été cauſe que j'ai mieux aimé m'aquiter de

mon devoir, à l'égard des deux dernieres parties, envers mes proches du côté de mon pere; si bien que j'ai dedié la troisiéme à ceux qui sont au même degré que moi, de ce côté-là, & que j'en fai de même à vos graces, de cette quatriéme, avec la même inclination & affection, comme étant issus du même côté, ou y étant alliés par le lien de mariage. Ainsi donc que Monsr. le Sur-Intendant & Monsr. le Docteur HOFBAUR, sont les fils

fils de Monſr. le Conſeiller HOFBAUR, & de ma Niece, MADELEINE BEKKER; & les S[rs]. JEHAN & ADAM BEKKER, fils du S[r]. Nicolas Bekker, Conſeiller, & Monſ. le Chanoine JEAN BEKKER, fils de feu S[r]. Jean Bekker, Conſeiller & Adminiſtrateur de la Haute Juſtice de Monſieur l'Electeur de Brandebourg, tous deux mes Couſins Germains, dont les noms ont été mis à la tête de la de-
di-

dicace de ma troisieme partie, ainsi le S^r. DIEPENBROEK, lequel a epousé Damoiselle Madelaine Caterine, fille du S^r. Nicolas Bekker, Conseiller, & le Sieur PFLÖGER, qui a epousé Damoiselle Margareta Elsabé, fille de Mons. le Senateur & Administrateur, Jean Bekker, sont, par le moyen de ces deuz mariages, mes trés chers & trés-honorés Cousins, si bien que, pour mon honneur, je ne me puis

nommer autrement que Coufin d'eux tous. Il êt bien vrai que je ne fai point mention des autres, dont les noms ferviroient encore de plus grand ornement à mon livre; mais je n'ai fait choix que de ceux qui ont frequenté les etudes, & qui par la connoiffance & l'experience qu'ils ont aquife, font parvenus aux dignités dont ils portent juftement les titres: & ce afin qu'en mettant ici tous leurs noms, il ne fem-

ſemblât pas que je fiſſe plutôt une genealogie qu'une dedicace. J'ai neamoins jugé convenable de nommer auſſi mon cher Couſin, JEAN DIEDERICHT BEKKER, quoi que Marchand, comme étant le ſeul de tous qui fait ſa reſidence en cette Ville d'Amſterdam, & qui êt le fils ainé du S^r^. Nicolas Bekker, mon unique Couſin, qui êt encore reſté en vie, de ſix fils des deux freres de mon pere. C'eſt pourquoi

quoi c'eſt lui qui, par la converſation amiable qu'il a tous les jours avec moi en la meme Ville, entretient dans la Weſtfalie, tant moi, que ceux de la maiſon de mon pere, que ſont en Friſe, avec les deſcendants du frere de mon pere. Recevés donc, o vous tous, mes trés-chers & trés-honorés Couſins, ce petit don, comme un gage de mon amitié, & une preuve de l'affection ſincere

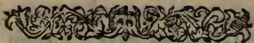
cere que je vous ai vouée toute ma vie. Jugés avec une liberté toute entiere, de ce qui y eſt contenu, & daignés continuer l'affection & l'eſtime qui je ſai que vous me portés tous, leſquels je prie Dieu vouloir conſerver lontems chacun en ſa vacation & condition à laquelle il a plu à Dieu l'apeller ; le tout à ſa plus grande gloire, à l'utilité du Public, & à l'avance-

cement de votre salut eternel. Ie suis

Mes très-chers & très-honorés Cousins

Votre tresaffectionné Serviteur & Cousin

Amsterdam ce 16 Mars 1694. dernier de ma soissantieme année, & quant au reste, Dieu me veuille faire misericorde.



AU LECTEUR.

JE mets enfin au jour, le dernier des quatre livres de mon Monde enchanté ; & je remercie Dieu, lequel m'a epargné & assisté jusqu'ici, afin de voir finalement une fin de mon ouvrage, qui me revient à si haut prix, par la resistance que j'ai été obligé de soufrir, & que je soufre encore du Monde enchanté. Mais cependant il y a une chose qui m'a consolé en mon afliction, c'êt que j'étois si bien assuré en mon esprit, que je cherche la verité,

&

& que tous ceux qui sont portés du même desir, l'ayant fait paroitre si lontems d'une maniere si extraordinaire, auront maintenant la satisfaction que je leur ai bien voulu donner, & remercieront Dieu, aussi bien que moi, avec autant d'affection qu'ils ont fait paroitre de zele pour en demander l'acomplissement. Je n'ai pas besoin de beaucoup de preface pour ce dernier ouvrage, parce que le contenu en êt exposé aux yeux du monde par la simple representation de tout l'Ouvrage, que lon doit mettre desormais devant le premier livre ; & que lon peut voir en suite la disposition de tout ce qui s'êt passé depuis la publication des deux premiers livres, & qui a empeché la continuation des deux autres, par la preface du troisiéme. Cependant on pourroit bien

dire encore du quatriéme, qu'il a bien couru le plus de danger, aprés que lon a apris que le troisiéme étoit déja achevé d'imprimer, & cetuici à moitié, lors qu'on fut dans la croyance qu'il ne paroitroit plus rien des deux premiers livres, mais qu'au contraire tout l'ouvrage pourroit bien cesser desormais. Cela a été cause que plusieurs ont fait tous leurs efforts pour etoufer le dernier enfant, qui n'étoit parvenu qu'à la moitié de son terme, avec celui qui en étoit au bout: afin de ne voir jamais la lumiere avec ces deux premier-nés; mais c'êt le mal, que la puissance & la conduite leur ont manqué, de sorte que tous leurs efforts n'ont servi qu'à faire hater l'ouvrage, & qu'il n'a pas si fort excedé les deux premieres parties comme lon s'êt imaginé dans le commencement,

par

par une si grande quantité d'exemples qui se presentoient tous les jours à ma vue, auxquels si je voulois repondre comme il apartient, je pourrois compiler presentement un ouvrage aussi grand que cetui-ci. C'est ce qui me fait juger que chacun, par la lecture de ceux que j'ai composés, s'en imaginera encore d'autres, dont il me donnera avis, & que je n'aurois pas aussi voulu passer sous silence, si j'en usse été averti dans ce tems-là, ou que j'y usse songé le moins du monde, pendant que j'étois ocupé à une matiere de cette nature-là: parce que mon dessein a été de mettre par tout, les choses les plus remarquables que j'avois observées de tems en tems, afin de ne laisser personne dans la croyance que je voulusse me cacher, ou fuir la lumiere le moins du

mon-

monde. Car quant à moi, ce n'êt pas l'ombre ni l'aparance de la verite que je cherche, mais la verité même. Je ne croi pas toutefois qu'il y ait quelques exemples, quoi qu'on pourroit dire qu'ils feroient de plus grande importance qu'aucuns des miens, qui ayent besoin d'un examen particulier, aprés ce que j'ai fait en ce present Ouvrage; parce que de l'un, il sera aisé de juger de l'autre, qui êt de même nature. En effet je ne sache pas qu'il y ait d'autres sortes d'Histoires, que celles que l'on allegue ordinairement pour prouver les Enchantements ou Sorcéleries, avec ce qui en depend, que je n'en ameine des exemples en ce present livre. C'êt pourquoi je ne doute point qu'un Lecteur discret ne m'excuse volontiers si je ne le fai pas plus grand qu'il ne l'êt déja, bien loin au delà de

** mon

mon premier dessein. On peut aussi inferer de là, que ceux qui ne veulent pas se laisser convaincre par ce qui êt déja ecrit, ne le peuvent être en aucune maniere, ce qui êt cause que je puis bien epargner un travail, qui, aussi bien, ne manqueroit pas d'être inutile. Dieu veuille seulement que celui-ci puisse servir à ceux qui ne recherchent que la verité en toute la simplicité de leur ame, pour l'avancement de sa gloire & le salut de leurs ames, qui êt l'unique but de tout mon travail, ainsi que je le puis dire hardiment, moi qui souffre tant d'oprobre à cause de celà, sans que pourtant je sucombe aucunement, parce que c'êt Dieu qui defend son honneur, & qui me donne la force d'endurer tout ce qu'il plait à sa providence paternelle de m'envoyer. En effet comme c'êt lui qui console ceux qui sont

ſont humbles de cœur, cela êt cauſe qu'il m'a donné cette conſolation, de m'avoir fait trouver grace devant les yeux de ceux qui font paroitre leur mécontentement, de l'injuſte procedé de mes adverſaires: & quoi qu'ils ne conſiderent pas le tout comme des verités inconteſtables, ils ne laiſſent pourtant pas de voir la ſincerité qui êt dans mes ecrits, qui êt telle, que je cherche aſſurément la verité, ſoit que je l'aye trouvée, ou non. Outre cela je me ſens extremement fortifié par le grand nombre de ceux qui liſent mes euvres avec avidité, lequel croit encore de jour en jour, & ſe découvre même de tous côtés hors des Païs bas; jusqu'à ce point-là, qu'on ſouhaite de voir tout cet Ouvrage en des langues etrangeres, & qu'aſſeurément on voudra l'y mettre, quoi que je ne le face pas moi-même.

** 2 Car

Car hors de ce Païs, on ne se souciera pas beaucoup de ceux qui tachent de l'y suprimer, aussi peu qu'en France & en Alemaigne, on n'a pû empêcher qu'il n'ait été publié ici en Hollandois. C'êt pourquoi tous les efforts de ceux qui tachent ainsi de s'opôser à l'impression & à la traduction d'un livre qu'ils ne veulent pas lire, sont vains & inutiles, & ne sont que d'hommes qui n'ont point d'autre moyen de faire connoitre au monde, le peu d'amour qu'ils ont pour l'avancement de la connoissance & de la verité. Mais bien loin que le succes reponde à leur attente, au contraire ils sont cause, par leurs foibles opositions, que l'envie croit toujours davantage dans les Lecteurs qui sont veritables amateurs de la verité, parce que cela leur fait penser qu'il faut necessairement qu'un livre qui ne

ne peut pas être refuté d'une autre maniere, soit bon en soi même; quoi que pourtant on pourroit dire qu'il s'en faut bien que cela ne soit veritable, parce qu'il a paru tant d'ecrits contre le mien, qui n'ont été refutés par moi, qu'en gros & en passant. Mais je repons à cela, que par ces refutations si abregées, je fai voir suffisament la foiblesse des raisons de ces sortes d'Ecrivains, & combien peu ils meritent une reponse, vu leur mauvais procedé, qui se voit par tout dans leurs ecrits, & qui êt tel, que ceux-là mêmes qui les ont lûs, donnent assés à connoitre par leur mecontentement, qu'ils n'estiment pas que j'aye été refuté par eux. Et cela paroitra encore plus clairement, quand on verra que le dernier de mes Adversaires luimême, a été de cet avis, que je n'ai pas été bien refuté par

 d'au-

d'autres, parce que ſans cela, tout ſon grand travail auroit été inutile. Mais maintenant que mon Ouvrage êt achevé, celui de mon Adverſaire qui a été déja refuté & examiné par des perſonnes non letrées, ſera mis ſous la preſſe au premier jour, afin d'être imprimé avec les Remarques que j'y ai fait moi-même. Cependant on a vu que les deux premieres parties de mon Ouvrage ont été luës avec d'autant plus d'avidité, que l'on a ecrit contre elles; ce qui me fait croire aſſurément qu'ils ne prendront pas tant de peine contre les deux dernieres, parce qu'ils ont vu par experience, que tout leur travail n'a de rien ſervi. Mais ſi, avec tout cela, ils ne laiſſent pas de vouloir l'entreprendre, quant à moi, je m'en mettrai fort peu en peine, & je ne me ſoucierai guere de tout ce qu'on pourra écrire à

l'en-

l'encontre. Car comme mon livre voit le jour, il êt permis à un chacun de le lire; & ceux qui n'en voudront rien faire, ou bien ceux qui l'ayant lû, n'y auront point trouvé de gout, ne me facheront en aucune maniere. Le nombre de ceux qui le lisent, & qui le lisent avec beaucoup de plaisir, êt bien plus grand que je n'aurois jamais osé m'imaginer, dequoi Dieu soit loué hautement; que je prie aussi vouloir parfaire son euvre en moi, par sa grace & bonté, & me rendre capable à l'avancement de sa gloire, selon sa sainte & divine parole, en la maniere qu'il trouvera à propos; si c'êt sa sainte volonté que je puisse rester en paix, moi qui suis las de facheries il y a déja lontems, mais non pas encore de soufrances, s'il veut que ce n'en soit pas encore la fin; laquelle, toutefois, ne durera

pas plus lontems que ma vie, qui ne ſera pas longue, aprés laquelle j'atendrai mon Sauveur en incorruption, Amen.

Le 15. Septembre 1693.



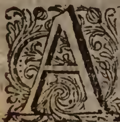
LE MONDE ENCHANTÉ

LIVRE QUATRIEME.

Dans lequel on examine à fons, les preuves que l'on peut avoir de l'Experience.

CHAPITRE PREMIER.

Qu'il faut icy bien considerer la Nature d'un temoignage tiré de la propre experience. Et qu'il faut sur tout que ce temoignage soit exempt de prejugé, d'épouvantement, & de peur.

§. 1. 
Pres avoir recherché avec soin, & examiné curieusement dans le second & troisieme Livre, tant par la Raison, que par l'Ecriture, tout ce que nous y avons trouvé, concernant

nant les Esprits, & le Diable en particulier; aussi bien que ces sortes d'hommes, que l'on estime avoir communication avec lui, & que l'on appelle Sorciers, Ensorcelés, ou Possedés: je croy qu'il ne sera pas hors de propos, de parler de l'Experience. Car quoique nous eussions raison de croire, que jamais personne ne peut avoir experimenté ce qui ne s'est jamais fait, parce qu'il ne se peut faire; cependant quand nous entendons un homme digne de foy, nous asseurer fort & ferme, qu'il a effectivement éprouvé ce que nous concevons le plus clairement du monde, qui ne peut être comme il le dit: la moindre chose que nous puissions faire pour luy, est, d'examiner ce qui en peut être, afin de le redresser; & pour nous mêmes, afin de faire voir que nous ne sommes pas opiniatres. C'est une chose qui me sera d'autant plus difficile, que c'est la coutume de s'écrier, quand on ne sauroit prouver par de bonnes raisons, une chose dont on croit avoir fait l'experience, que ce sont des choses occultes: & que l'on ne doit demander ni raison ni preuves, des choses qui sont soutenues du temoignage universel de tout le monde, ancien & moderne; de celuy des grands & des petits, des doctes & des Ignorans, aussi bien des Chretiens que des Payens, & même de quelques uns d'entre les Protestans.

§. 2. Mais si l'on veut bien faire reflexion

flexion sur ce que j'ai remontré dans le dernier Chapitre de mon premier livre, par raport à ce qui precedoit, l'on verra que l'uniformité qui s'y rencontre, n'est autre que celle du Paganisme; que les erreurs communes dont il étoit taché, ont été transplantées par le Judaïsme, dans le Papisme, & que la Reformation n'a pu encore les deraciner comme il faut. Que les Demons mêmes, qui sont sortis d'une source qui n'avoit aucun raport avec les principes du Christianisme, & qui ne pouvoit même subsister avec les lumieres de la raison, Livre second, Chap. 3. sur tout depuis qu'elle a esté purgée par l'Evangile Liv. 2. C. 27. §. 24. sont tellement degenerés avec le temps, par cette transplantation, que tous ces Esprits ont été reduits a deux especes seulement, savoir les Anges bons & mauvais, & les Ames des hommes. Et comme l'on n'a jamais revoqué en doute ce que les meilleurs Authèurs, bien que Payens, ont raporté d'extraordinaire touchant les Oracles, & les operations miraculeuses des Dieux ou des Esprits, ne plus ne moins que si ce prejugé de leur idolatrie & de leur superstition ne les avoit jamais detournés du chemin de la verité, on s'est bien tôt senti disposé à attribuer ces mêmes operations aux Esprits malins, ou aux Ames des hommes. Et comme l'on a veu en suite, que l'on auroit bien de la peine à accorder ces opinions avec la Raison, ou

avec l'Ecriture, on a inventé plusieurs choses qui paroissoient les plus probables, afin de faire recevoir pour certain & veritable, ce qui n'a pas autrement la moindre apparence de verité. Ainsi l'opinion que l'on conceut, que ces choses se pouvoient faire, fut cause que l'on crut plus facilement les recits que l'on en faisoit, & que l'on en entreprit même la deffense en general. Mais je ne pense pas que ceci eût jamais eu un si grand cours, si ceux qui raportent ces choses, qui les écrivent, qui les croient, & qui les soutiennent, étoient tous, ou Philosophes, ou Theologiens; ou s'ils s'y comportoient comme tels; ce qui est a peu prés la même chose. Car c'est ce que j'experimente en moi même, & en tous ceux que je trouve dans les mêmes dispositions, qu'une chose qui est deuement examinée (comme j'en ay trouvé plus d'une fois l'occasion, que j'en ay eu la volonté, & que je m'y suis appliqué) reçoit une toute autre forme dans les affaires de cette nature, qu'elle n'avoit paru avoir au commencement. C'est pour cette raison que je ne puis admêtre le temoignage universel, comme un temoignage authentique; & afin qu'un autre ne l'aille pas si facilement embrasser, je vais exposer fidelement aux yeux d'un chacun, les raisons qui m'ont d'abord fait douter, & qui m'ont en suite persuadé de mes experiences, & de la vanité de ces contes.

§. 3. Il

§. 3. Il n'eſt pas beſoin pour cet effet, que j'entretienne le Lecteur des choſes qui me ſont arrivées de temps en temps; & juſques où jai été fortifié a chaque fois dans ma penſée: puis que nonobſtant cela, il me faudroit en particulier, produire les regles que l'Ecriture & la droite raiſon nous propoſent, pour conduire nôtre Foi a cet égard. C'eſt pourquoi je me contenterai de les expoſer ici, dans la penſée qu'il n'y aura perſonne qui me contredira, & qu'au contraire, tout homme qui ſe laiſſe conduire par la raiſon & par l'Ecriture, me rendra juſtice. Ces regles ſont de deux ſortes; la premiere eſt celle que chacun doit obſerver dans ſes propres recherches, avant d'entreprendre d'en donner une relation aux autres, comme d'une verité; & la ſeconde eſt celle qu'il doit tenir, pour ſe former un jugement clair & ſolide des productions des autres. La premiere ſe diviſe encore en deux, ſavoir, quelles diſpoſitions ſont requiſes a un homme, qui veut examiner une choſe comme il faut, dans une rencontre pareille à celle dont il eſt ici queſtion; & en ſuite de quelle maniere il s'y doit comporter. Cet ordre étant ainſi poſé, je commence à établir ces Regles, apres leſquelles je paſſeray aux Exemples, pour en faire l'eſſai ſuivant l'exigence des choſes.

§. 4. Il eſt donc premierement d'une neceſſité abſolue, que celui qui veut faire un

un jugement solide d'une chose qui est produite pour la connoissance des hommes, soit absolument libre de tout prejugé. C'est ce qu'à remarqué Descartes, & dont il a fait un des points fondamentaux de sa Philosophie: Et en quoi même il a montré le chemin dans ses écrits, pour enseigner le lecteur par les découvertes, de la même maniere, que s'il n'avoit jamais leu dans aucun traitté de Philosophie, ou qu'il n'en eust jamais entendu parler; comme tous ceux qui les liront, le pourront connoitre. C'est aussi ce que j'avoue être le plus à mon avantage dans cette rencontre, & par le moien de quoi j'ai fait de si grands progrés non seulement dans les autres choses en general, mais dans celle dont [illegible] s'agit en particulier. Car comme je l'ai clairement montré dans mon premier Livre, tous les hommes ont été de tout temps, & par tout le monde, plus prevenus en faveur de cette affaire, que de toute autre; dont aussi j'ai montré les causes dans le dernier Chapitre: aussi est il rare de trouver des personnes qui soient exemptes de prejugés, plus ou moins, lors qu'il est question d'examiner une chose de la consequence qu'est celle ci. Et cela étant ainsi, il est impossible qu'ils ne passent par dessus quelques circonstances qui devoient être soigneusement examinées: parce qu'ils les regardent comme des choses indubitables, bien qu'elles ne

soient

ſoient pas trop aſſeurées. C'eſt ce qui fit que Marie Magdeleine penſa voir le Jardinier, lors qu'elle vit Jeſus Chriſt, & que les Apoſtres crurent voir un Phantôme, quand il vint la nuit a eux ſur les eaux. Si le Seigneur ne s'étoit pas fait connoitre a Marie, & que dés la premiere rencontre, lui, ou elle fuſt ſortie du jardin: ſi on lui eut demandé où étoit le Jardinier; n'auroit elle pas aſſeuré, qu'il étoit dans le jardin, & qu'elle lui avoit parlé? Cela venoit d'un prejugé, parce qu'ils ne ſavoient pas que le Seigneur dût reſſuſciter des morts. De même, s'il ne ſe fuſt pas approché de ſes Diſciples ſur les eaux, & qu'il ne leur eût pas parlé; n'auroient ils pas juré qu'ils avoient rencontré un Phantôme ſur la mer? Le prejugé dont ils étoient atteints, que les Phantômes apparoiſſent la nuit ſur l'eau, joint a ce qu'ils n'avoient été inſtruits dans leur jeuneſſe de la venue du Meſſie, que d'une maniere charnelle, étoit cauſe qu'ils ſe figuroient ſi aiſement que c'étoit un Spectre, au lieu qu'il n'y en avoit point du tout.

§. 5. C'eſt ce que je remarque encore tous les jours dans les autres. Je puis dire avec verité, que juſques ici je n'ai trouvé perſonne qui m'ait raconté qu'il lui fuſt arrivé une telle avanture, (quoique ce fuſt, ſelon lui, avec la plus grande certitude du monde,) qu'il n'ait paru

en même temps, qu'il étoit prevenu, bien qu'insensiblement. Et pour le faire voir au Lecteur, qui n'a pas l'occasion de s'entretenir avec ceux dont je viens de parler, je lui produirai un livre dont l'autheur est encore en vie, qui fut imprimé en Allemand l'année passée a Leipsic; dans lequel il est trés exactement parlé d'un enchantement ou illusion magique arrivée a Anneberg en Misnie, l'an 1691. L'Autheur est le propriétaire de la maison où cela est arrivé, il s'appelle Enoch Zobel, Ministre & Archidiacre. La maison étoit habitée par la sœur de sa femme, veuve de Frederic Kettner, autrefois Ministre de Leipsic; l'un & l'autre autant dignes de foi, que personne du monde. Dautant plus que je ne puis m'appercevoir dans tout le fil de son discours, & dans son stile, d'autre chose, sinon que c'est un homme parfaitement craignant Dieu, & qui n'a pas perdu son temps a l'étude des belles lettres. Mais aussi l'on peut voir aux Livres qu'il cite, qu'il étoit prevenu aussi bien que les autres, en faveur de l'authorité & de la puissance du Diable; & qu'il croioit sur tout, qu'il y avoit une espece particuliere de Magie, que le Diable exerce en vertu du pact que les Sorcieres & Sorciers font avec lui; selon qu'ils le souhaitent: ce qui a pourtant été suffisamment refuté dans mon troisiéme Livre. Il croit aussi qu'il est

dangereux d'entrer en conversation avec les Phantômes que l'on pense voir ou entendre; ce qui est, à mon avis, un des moiens les plus asseurés pour le decouvrir. Il ne faut donc pas s'étonner si ce Ministre de Jesus Christ ne decouvre pas la verité de la chose, aprés en avoir fait une recherche si exacte. Mais je parlerai de tout ceci au Chap. 22.

§. 6. J'Ajoute ici ce que je sai être vrai, & que je tiens de la bouche d'un Ministre, qui est encore plein de vie, & digne de foi, comme aussi de plusieurs habitans du lieu, qui l'avoient de la bouche de celui a qui cela est arrivé. Il avoit achepté un cheval (quoi qu'il ne s'y connust pas trop bien) sur lequel il monta pour s'en retourner a sa maison; ce nouveau cavalier se voiant regarder de tous les paisans des lieux par où il passoit, entendit que l'un disoit a l'autre, qu'il n'y auroit rien a dire a ce cheval, s'il n'avoit pas la * Gourme. Oui, dit un autre, & une tres mechante Gourme. Cet homme s'imaginant que le mot de *Droes*, dont ces gens se servoient pour exprimer ce deffaut, signifioit le Diable: il se persuada avec le temps, que le cheval sur lequel il étoit monté, étoit possedé du Diable; ce qui lui causa une extreme frayeur. Sur tout quand sur la fin du jour, il se vit dans un païs creux, dont les chemins

* Droes êt *un mot Aleman, qui a double signification, Diable & Gourme.*

étoient entrecoupés de canaux ; & qu'il falloit passer sur le bord de ces canaux, parce que son cheval cherchant le sentier, il ne le pouvoit empecher d'y passer, quoiqu'il fit. Il lui vint ainsi en pensée, que peut être le *Droes*, ou le Diable, selon lui, le vouloit jetter dans l'eau ; la sueur lui sortoit de tous côtés ; & quand il se vit arrivé sain & sauf au logis, il en rendit de trés humbles actions de graces a Dieu ; s'imaginant que c'étoit un effet de sa protection toute particuliere. Il entandit chés lui, que le monde disoit la même chose ; & ayant demandé ce que cela vouloit dire ; on lui expliqua que le mot de *Droes*, en parlant de chevaux, étoit un certain deffaut en un cheval, & que ce qu'on appelloit *Qua Droes*, étoit ce qui paroissoit a l'écume de son cheval. S'il étoit donc arrivé quelque accident a cet homme, comme il l'apprehendoit, ce qui se pouvoit bien faire sans cela ; & qu'on ne lui eût pas expliqué ce que signifioit ce *Droes* : n'eust il pas crû fermement, que le Diable ou quelque Sorcier lui auroit joué ce tour ?

§. 7. Or ce prejugé ne regarde pas seulement la connoissance, mais aussi la Morale & la Charité, qui sont toutes deux grandement endommagées, par le soupçon que l'on a, ou que l'on conçoit contre un homme qui a le bruit de pouvoir enchanter, ou pour qui l'on n'a pas toute la bonne volonté du monde ; la charité ne

pense

pense pas à mal, 1 Cor. 13. 5. mais où elle est petite, la pensée que l'on conçoit du mal est grande, & l'on croit d'abord la moindre chose que l'on nous dit des personnes que l'on croit être telles. Je ne parle pas ici du menu peuple, qui, au moindre bruit, a recours aux Exorcistes: mais je parle de ceux qui sont doués de jugement & d'entendement; tel que je croi être ce Ministre de St. Anneberg, car il ne s'eloigne pas trop de cette pensée, (quoiqu'il n'ôse l'affirmer) que son Lutin a été un fantôme causé par art magique. Car outre que dans la suite il dit quelque chose qui semble être confirmé par dix preuves, qu'il avance les unes avec les autres: il exprime sa pensée & le soupçon qu'il a conçu dans la page 62; qu'un jour des personnes abandonnées de Dieu, l'ont tenté, lui & les siens, par mechanceté & par enchantement; ou qu'ils ont tâché furtivement, de le molester en son corps ou en ses biens. Ce qu'il dit là, est un peu trop libre, & contre la charité, parce qu'il n'y a point d'homme qui puisse croire, qu'un autre puisse s'être donné au Diable pour avoir le plaisir de faire le Lutin dans une maison pendant sept semaines, & pour y voler; & sans neantmoins venir a bout de son dessein pendant un si long espace de temps; & aprés tant de mommeries.

§. 8. Mais supposé qu'un homme soit exempt de tout prejugé: il ne peut y avoir

 que

que la peur qui le puisse empecher d'examiner l'affaire a fond. Une personne qui s'epouvante aisement, n'a pas le courage d'entreprendre cet examen, tant s'en faut qu'il l'ose toucher, ou manier: car ceux qui le font, s'imaginent que ce qui de loin, ou en passant, paroit être une chose, est toute autre. C'est de cette frayeur que les Apostres furent épris autre fois, quand ils virent Jesus cheminer sur l'eau: & comme nous avons dit, le prejugé y avoit quelque part: Car *ils furent troublés, disant, c'est un fantôme; & ils s'écrierent de peur.* Matt. 14: 26. Marc. 6: 49. Jean. 6: 19. & si le Seigneur ne leur eût parlé, & qu'il ne se fût approché du vaisseau, pour se faire connoître plus clairement, qui sçait où ils en seroient demeurés d'apprehension? Car il y a aussi, qu'il *approcha du vaisseau*, mais non pas comme pour y entrer. Au contraire *il fit semblant de vouloir passer outre.* Cependant quand c'auroit été ce qu'ils craignoient, il n'y pouvoit avoir de mal; cela fait donc voir que les hommes qui se persuadent savoir si bien une chose, qu'ils ne craindroient pas de la raconter a un Roi, quand il leur arrive quelque chose, ils ne peuvent dire d'avantage que disoit autre fois Ahimaaz, *Je vis un grand bruit, mais je ne sai ce que c'etoit.* 2 Sam. 18: 29. Il ne le savoit pourtant que trop bien en conscience: mais ces gens là ne savent rien, pour dire la ve-

rité ; la peur ou l'épouvante les a fait sortir du lieu, ou s'enfuir, avant que d'avoir pu rien savoir ; & les a empechés d'examiner la chose plus a fond.

§. 9. On n'en demeure pas la : Cette épouvante & cette frayeur, prive un homme de son jugement, & lui trouble la cervelle, en lui remplissant l'imagination de toutes sortes d'idées, en telle sorte qu'il pense voir & ouir ce qui n'est pas, & ce qui ne lui est jamais venu en pensée. Cette frayeur, quoique causée particulierement par l'ordre de Dieu, mit autrefois en deroute toute l'Armée des Assyriens qui étoient devant Samarie ; au 2 des Rois. 7:6. Voila de la maniere que s'en explique Joseph. ἤρχετο τοὺς Σύρους ἐκφοβεῖν καὶ ταράττειν ὁ Θεός. *Dieu avoit commencé a epouvanter les Assyriens.* καὶ κτύπον ἁρμάτων καὶ ὅπλων, ὡς ἐπερχομένης στρατιᾶς, ταῖς ἀκοαῖς αὐτῶν ἐνηχεῖν. *Et fit retentir a leurs oreilles un bruit de chariots & d'armes, comme d'une armée qui venoit fondre sur eux*, au Chap. 2, de son neuvieme Livre des Antiquités. Quoi qu'il en soit, que ce bruit fût véritablement en l'air, ou simplement dans leurs imaginations, (de quelque maniere qu'il ait plû a Dieu que ce fût, c'est un miracle trés grand) la crainte ne laisse pas de prevaloir, au raport de Joseph ; & nôtre Martyr y preste l'oreille. La crainte les empécha d'y faire attention, & fit au contraire que chacun prit la fuite *pour*

se sauver, comme il y a dans le texte au ℣ 7. mais il n'est pas besoin de raporter des exemples des choses que nous voions tous les jours. Erasme nous raconte dans le Dialogue qu'il intitule le Fantôme, qu'un Prestre étant une nuit dans la disposition de conjurer & de chasser quelque Esprit malin, ayant aperceu deux chevaux noirs, & que ceux qui étoient montés dessus, faisoient paroitre du feu qu'ils tenoient caché. Quoique ce ne fût qu'un jeu fait expres pour l'epouvanter ; ce Prestre, saisi tout d'un coup de frayeur, se figura je ne say quels Diables noirs & épouvantables, qui avoient des yeux étincelans comme du feu. Voila l'image d'une personne que la peur a saisi ; il ne sait ni ce qu'il voit, ni ce qu'il entend.

§. 10. J'ai experimenté cette même chose en un Ministre de Frise ; il n'étoit pas des plus ignorans ; mais dans sa conversation, on ne reconnoissoit en lui rien d'un Ministre que l'habit noir. A le voir, & a l'entendre parler ; vous l'eussiés pris pour le meilleur Soldat du monde ; & cependant ce n'étoit rien moins ; il n'avoit pas de cœur ; il étoit toûjours prest a s'enfuir a l'aspect de la moindre pointe. (je veux dire du moindre discours, ou du moindre écrit) Mais sur tout il étoit extraordinairement timide, & craignoit l'Esprit ; jusques la que peu s'en falloit qu'il ne crût tout ce que l'on dit commu-

nement de la Magie ; il démeuroit a la campagne, & dans une maiſon écartée ſur le chemin, ou il pouvoit voir de ſa Cuiſine, lors que l'affaire que je vais raconter, arriva. Il avoit quelque fois des jeunes enfans de bonne maiſon, a qui il enſeignoit le Latin, & quelqu'autre choſe ſemblable. Un ſoir qu'il faiſoit obſcur, ces garçons prirent un Barbet, (c'eſt ce qu'un d'eux m'a raconté) & lui ayant bandé la gueule, & écarté les quatre pattes, ils le mirent devant la feneſtre: & ils le faiſoient avancer & reculer, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; tellement que le Miniſtre qui étoit dans la cuiſine, fut fort étonné : d'autant plus que le Chien, qui étoit en tel équipage, ne faiſoit aucun bruit, de même que ſi c'ût été un Chien contrefait, & par conſequent plus capable de donner de l'épouvante a cét homme, qui n'étoit deja que trop effraié. Ils épioient par un coin de la feneſtre, toute ſa contenance, & virent qu'il étoit dans la derniere conſternation. Cela fait, & étant rentrés dans la cuiſine, ils le trouverent tout en eau, de ſueur & d'apprehenſion ; & lui entendirent dire les choſes du monde les plus extravagantes, & les plus étranges qui ſoient jamais arrivées, ou que l'on puiſſe imaginer ; & qu'il aſſeuroit avoir vu il n'y avoit qu'un moment. Il crojoit effectivement que la choſe étoit telle qu'il la racontoit. Mais ce que je lui ay ouy dire en compagnie, eſt

encore pis; d'une chose qui lui étoit arrivée un jour d'Eté; il n'y avoit pas long temps: comme il alloit avec un de ses fils qu'il élevoit en païsan, au travers des champs & des bleds, il entendit ce fils s'écrier tout effrayé, *Ah! Pere, quelle beste, Ah! Pere une beste de peste.* Il s'imaginoit voir, au milieu de l'herbe ou du bled, quelque beste étrange: car par le mot dont il usoit, le peuple a coutume d'entendre un fantôme, ou une beste de mauvais augure, & croit que cela arrive quelque fois. Le pere lui ayant demandé où elle étoit; d'abord que le garçon lui eût montré l'endroit, il crut voir la cette beste s'élever en haut, ajant un long bec, & que le dessous de son ventre étoit semblable a celui d'un homme: de sorte qu'il s'écria encore plus fort, *O Mon pere, il mange un homme!* Il crojoit que cet animal au long bec, avoit avallé un homme par la teste, tellement qu'on n'en vojoit plus que les jambes. Le Pere ne fût pas peu allarmé, quand il vit la même chose, par ce que cette beste étant debout, on vojoit qu'elle se tenoit sur ses jambes. Mais ce qu'ils avoient pris pour un bec, étoit la queue d'un veau, qui tenoit encore a la peau, qu'un homme avoit mise sur sa teste; peut être pour se garentir de l'ardeur du soleil, tandis que pour se reposer, il s'étoit assis derriére le bled ou l'herbe, sur le bord d'un fossé. Et quand le pere & le fils en furent proche, ils virent

rent que c'étoit le cordonnier, qui étoit allé querir cette peau chés un païsan; & aprés l'avoir reconnu, ils le gronderent, parce que, sans y penser, il étoit cause, qu'on l'avoit pris pour une beste de mauvais augure. Je dis donc, & toute personne de bon sens, dira avec moi, que ces sortes de gens ne sont pas capables de discerner ce que c'est qu'un Fantôme, ou Magie, ou autre chose de cette nature.

CHAPITRE II.

Qu'il faut aussi connoitre la force de la Nature, & en quoi elle consiste.

§. 1. OUtre ces deux deffauts, savoir la prevention, & la peur, il faut que celui qui veut former un jugement asseuré des choses dont nous parlons, ait les qualités requises pour pouvoir bien juger de tout ce qui peut lui arriver. Pour cet effet il est necessaire qu'il sache trois choses; en premier lieu, qu'il sache la difference qu'il y a entre les corps & les Eprits; en second lieu, qu'il connoisse leur vertu, jusqu'où elle peut aller, & en quoi elle doit consister; & enfin qu'il sache quelle vertu a l'homme, pour inventer ou pour executer une chose qui puisse trom-

tromper les autres. Car quand on n'en a aucune connoissance, on court risque de se tromper souvent; & de prendre, ou pour Spectre, ou pour Magie, ou pour Possession, ou pour telles oeuvres diaboliques, ce qui n'est autre chose qu'un pur effet de la Nature, ou de l'invention d'un homme; & que par consequent ceux qui ont quelque notion des secrets de la Nature, ou qui s'entendent dans ce qu'on appelle fourbes, ou, qui pour avoir souvent été trompés, ne se laissent pas surprendre si aisement; peuvent avoir inventé. J'ay suffisamment remarqué tout ceci dans le Chap. troisiéme de mon premier Livre; ou j'ai fait voir que l'ancienne magie n'étoit autre qu'une de ces deux choses: & en quelques endroits de mon troisiéme Livre, que ce ne peut naturellement être autre chose. Et que même tout ce que l'Ecriture en dit, n'a été, ou que surprise, d'une part, ou que fourbe, d'autre. Or puis que nous l'avons si amplement fait voir; il ne sera plus besoin de faire ici autre chose, qu'un éclaircissement plus naïf, de la maniere que l'on doit agir pour donner une preuve de tout en particulier.

§. 2. Je n'ai pourtant rien de particulier à dire de la premiere, parce qu'elle est universelle, & qu'a peine en peut on trouver un exemple, où les hommes ne fassent voir qu'ils comprennent de la difference entre le corps & l'Esprit, comme on

le

le peut voir, tant dans les preuves que j'alleguerai dans tout cet ouvrage, qu'ailleurs. Un Philosophe curieux decouvrira facilement quelle est la force de la nature, que les ignorans regardent comme un ouvrage du Diable. Qu'on lise la Magie Naturelle de Baptiste Porta, qui en produit plusieurs preuves; mais le tout nous êt plus amplement demontré en deux ouvrages denommés au C. XIX, de mon premier Livre, §. 2, par Gaspar Schott, de la description de qui j'ay tiré présque tout ce que l'Eglise Romaine croit des apparitions & de la Magie, dans le dit Ch. 19 & 20. du dit Livre; comme aussi fort distinctement par Frommannus, par une quantité de preuves, dans son Livre *de Fascinatione*, c'est a dire, [illegible] *des enchantemens*. Ce n'est pas seulement que les choses surprenantes, & qui surpassent la portée de nôtre entendement, peuvent effectivement se faire par la force de la Nature, mais c'est aussi que l'on s'imagine qu'il arrive certainement des choses qui ne sont pas. Les sens exterieurs de l'homme étant disposés de telle ou telle maniere, conçoivent les objects tout autrement qu'ils ne sont en effet, ou qu'ils ne peuvent être, nonobstant qu'il ne leur manque rien; tout cela étant d'une nôtoriété publique, & les plus experimentés n'ayant pas même tout éprouvé: il peut penser que ce qui lui paroit étrange, faute d'experience, peut être aussi bien naturel, que

ce

ce qu'il sait l'être par experience; bien qu'un autre qui n'est pas si experimenté que lui, ne le sache pas. Je raporterai donc dans la suite, quelques exemples de ces deux choses, de celles qui étant naturelles, paroissent sur naturelles, & de celles, qui, quoique naturelles, paroissent être tout autres: je parlerai des premieres dans ce Chap., & des autres dans le Chap. suivant.

§. 3. J'ai fait voir en partie au Chap. 22. §. 5--9. de mon troisiéme Livre, ce qu'il y a de mysterieux dans la force de la Nature. Et si peu que j'en aie dit pour l'éclaircissement, il ne laissera pas de servir ici pour la confirmation de ce que je dis. A savoir; que ce l'on croit être une action des Esprits, à cause de la subtilité avec laquelle elle est faite, est un effet des substances les plus subtiles & indivisibles. Le Chevalier Kenelm Dighby, en a raporté quantité de merveilles, qu'il a appuyées & confirmées de plusieurs exemples, dans la harangue qu'il fit en l'Université de Montpellier, pendant son exil d'Angleterre. Il les raporte a quelques propositions, dont je citerai ici les principales en peu de mots, & celles seulement qui peuvent servir a la chose que je soutiens. Il pose donc en fait, que toute la sphere de l'air est remplie de lumiere. Cette lumiere, selon l'opinion de Descartes, est la matiere la plus subtile que la Nature produise, & qui remplit necessairement l'espace qui est entre les petites

par-

parties de l'air, ou les Atômes qui le composent.

2. Que l'air étant ignée, (c'est a dire, suivant Descartes, d'un mouvement trés subtil; quoiqu'il explique la Nature de la lumiére par un simple pressement, & non par le mouvement des plus petits Atômes) tire des corps de certaines petites parties que l'on appelle *Atômes*, c'est à dire, *indivisibles*, parce que l'on ne peut les rendre plus petits, ni les diviser naturellement; & que comme dit Phocylides Holwarda au Chap. 5. de sa Physique, *la Nature va jusques a un certain point, dans la division & la separation des corps.*

3. Qu'en consequence de ceci, l'air n'est autre chose qu'un melange de ces sortes d'Atômes.

4. Que quelques uns de ces Atômes sortent des corps, par le moien de la chaleur qui vient de dehors, ce qui avient par la lumiere qui se glisse dessus: mais que les autres s'évaporent & se dissipent par la chaleur naturelle, ou par le mouvement des parties les plus deliées, & par consequent les plus subtiles qui sont au dedans.

5. Que par ces deux manieres, ces Esprits sont transportés prodigieusement loin des lieus ou étoient les corps d'où ils sont sortis.

6. Que quand le feu ou quelqu'autre corps chaud attire l'air, & que celui qui est en l'air, attire les Atômes qui y sont, & qui

qui sont de même nature que le corps qui les tire a soi, l'attraction de ces Atômes se fait d'une maniére plus violente, que si leur nature étoit differente. Et que de même ils se joignent & s'unissent bien plus facilement, plus fermement, & plus adroîtement, avec les parties du corps atirant. C'est ce qu'il suppose en trois choses, la quantité, plus ou moins, la qualité, savoir l'épaisseur, ou la profondeur, & la forme.

7. Au reste il estime que l'air enlace tous les corps du Monde. Que ce ne soit que de ce bas Monde, cela ne souffre point de contradiction.

Ses deux autres propositions regardent en particulier la chose dont il traitte dans son écrit, & n'ont guere de raport avec celle dont nous parlons.

§. 4. Ce n'est pas a moi a deffendre ou a refûter ces propositions ; & j'ai fait connoître au même endroit du troisiémeLivre, combien j'en suis proche ou éloigné. Tout ce que j'ai a faire, c'est de montrer, que la connoissance des matiéres les plus subtiles, & de la promptitude & de l'étendüe de leur mouvement, nous ouvre les yeux, pour voir, que tout ce que l'on attribüe le plus souvent, ou a la Magie, ou aux operations du Diable, peut être naturel. Soit que tout ceci doive s'entendre de la même maniere, ou d'une toute autre que ne l'a compris Digby, il y a trois choses principale-

palement que je suis prest d'accorder, 1. Que ces parties trés-deliées, sont dans chaque corps. 2. Que ces parties en entrant, en sortant, & en passant au travers des corps, sont la cause de tous les changemens qui y arrivent. 3. Que ces parties étant attachées les unes aux autres, font qu'un corps composé de plusieurs parties, prend la forme d'un autre qui en est bien éloigné, & qu'ainsi un corps peut agir sur un autre corps, quoi qu'absent du lieu. Je produirai des exemples de cette proposition, qui seront palpables, & que lon ne pourra par consequent revoquer en doute.

§. 5. Il n'y a plus lieu de douter qu'il n'y ait effectivement de ces petites parties, puisque l'on a encore découvert dans ce siecle, tant de choses que les Anciens ignoroient, ou que tout au moins ils ne connoissoient pas si parfaitement. Le Microscope nous represente ce que, ni la vûe seule, ni aucun des sens exterieurs, ne pouvoit apercevoir par soi même. La decouverte de plusieurs merveilles, par le moien de ces Microscopes, a rendu celebre chés tous les Naturalistes, le curieux Antoine van Leeuwenhoek, de Delft. Il n'est pas de nôtre sujet de les raporter ici. Il suffira, pour nôtre satisfaction, d'en produire quelques petits échantillons. Je trouve dans les Lettres qu'il a écrites sur ce sujet, qu'il a bien distingué en trente six mille petites

par-

parties, un petit morceau de bois de chêne, de la longueur d'environ l'épaisseur d'un brin & demi de paille, & de la largeur de la moitié de l'épaisseur du même brin, (par ce qu'on ne peut trouver un brin de paille quarré) comme je l'ai pû moi même conter dans la planche qui y étoit jointe. Et, ce qui est encore plus étrange, il a pû distinguer des parties dans les larmes de la vigne, qui étoient un milion de fois plus petites qu'un grain de sable; & a veu cependant, que chaqu'une de ces particules avoit cinq membres. Et selon cette decouverte, chaque grain de bled se pouvoit diviser en cinq millions de parties. L'Anguille n'a pas d'écailles que l'on puisse voir, ou sentir: mais quand il regarde au travers de son Microscope, il voit qu'elle a, non seulement des écailles, mais qu'une des plus petites est composée de plus de six ou sept mille parties. Ce qui passe toute sorte d'étonnement. Et pour ne rien dire d'avantage, quelle beste y a til plus petite qu'une mite, que l'on trouve dans le fromage ou dans le bois? Il faut cependant qu'elle ait toutes ses parties, qui sont encore plus petites. Neanmoins c'est une petite beste parfaite, qui a non seulement tous ses membres, mais même du poil sur chaque partie de ces membres. Je vous laisse a penser ce que peuvent être ses entrailles, & son sang: comment s'en fait la circulation, & en combien de petites

parties il doit consister. Sorglides a allequé ceci pour une preûve dans une pareille rencontre.

§. 6. La seconde chose que j'avois à dire de ces Atômes, est leur mouvement perpetuel, en sortant & en entrant continuellement des corps palpables, qui sont composés de millions de milliers de ces Esprits, & qui sont d'autant plus palpables, que ces Atômes sont serrés les uns contre les autres, ou qu'ils sont en plus grand nombre. Un arbre, une plante, le corps d'une beste, & celui d'un homme, croissent sans cesse, tant interieurement, qu'exterieurement, & par le travers. Cet accroissement vient du dehors, par l'attraction des plus subtiles parties de la terre, de l'air, & de l'eau. A quoi le feu, & la chaleur contribuent; qui separent ces petites parties, qui les meuvent, & qui les poussent & attirent: ainsi l'on voit qu'il ne sort jamais rien de la terre, qu'aux endroits ou les quatre Elemens se rencontrent. Il ne se peut faire aucun accroissement au dedans, où il n'y a rien. Par exemple prenons un grain de bled, ou un pepin, qui produira un arbre. Quand il aura germé, il ne poussera qu'une petite verge, qui a neanmoins de la moële en dedans, un peu de bois en dehors, & d'écorce par dessus, comme l'on voit. Or si l'accroissement de ces petites parties se jettoit absolument en dehors, &

qu'il n'y en euſt aucune qui paſſaſt au dedans : jamais ni la moelę, ni le bois n'augmenteroit, & il n'y auroit que l'ecorce. Mais nous voions tous les jours le contraire, & que le dedans croiſt auſſi bien que le dehors. Les viandes & la boiſſon que l'on prend, & qui font tant de changemens comme l'on ſait, en entrant par la gorge, deſcendant dans l'eſtomach, & paſſant au travers des boyaux, en ſortent d'une toute autre maniere qu'elles n'y ſont entrées ; pourveu que le corps ſoit bien diſpoſé, & que les parties les plus ſubtiles puiſſent paſſer au travers, & donner l'accroiſſement : mais auſſi s'il ne ſortoit jamais rien du corps, jamais le corps ne ceſſeroit de croiſtre ; encore bien moins le verroit on diminuer & mourir, comme l'on voit. Ce qui fait voir, qu'il y a une agitation continuelle des petites parties, & une emanation perpetuelle des Eſprits, ainſi que nous le voyons par l'experience; quoique ces Atômes ſoient de beaucoup trop petits, pour qu'on les puiſſe voir ſortir du corps, ou ſe remuer.

§. 7. La troiſiéme étoit de l'enchainement des Atômes de même nature, au moien de quoi un corps prend la forme d'un autre, & s'aperçoit d'un corps à un autre, bien qu'on en ſoit aſſés éloigné, & que ce ne ſoit ni par l'ouie, ni par la vüe, dont l'un conſiſte dans le mouvement de l'air, & l'autre dans celui de la lu-

lumiere. Car il en va tout autrement de l'odorat, quoique l'on puisse dire aussi, que le goust a pour objet un corps sensible. l'Odorat se fait par l'exhalaison des plus subtiles parties d'un corps, & par l'attraction d'un autre, auquel elles s'attachent fortement : & ces petits corps ayant touché les organes, ils émeuvent les autres jusques au cerveau, qui en fait le discernement comme il doit être, & cela s'appelle l'Odorat. Or tous les Naturalistes, tant anciens que modernes, nous prouvent que cette faculté est plus qu'un simple mouvement de l'air. Aristote croit que ce qui fait l'Odorat, est une vapeur fumeuse, qui sortant du corps de la chose que l'on flaire, entre dans les narines. Les Philosophes modernes le mettent aussi dans l'attouchement des petites parties qui s'exhalent d'un corps, & qui entrent dans un autre qui les reçoit. Nous voyons que ces exhalaisons s'étendent bien loin, selon que ces Atômes sont en grande ou en petite quantité, qu'ils sont emeus avec plus de violence, ou qu'ils sont tirés avec plus de force.

§. 8. Je me servirai des propres termes du Chevalier Digby, pour dire ce qui me reste a dire. Voici comme il en parle dans son Theatrum Sympatheticum. L'Odorat est une subtilité étrangére des Atômes qui sortent des corps vivans; par le moien desquels, les chiens en Angleterre

suivront plusieurs milles de chemin, seulement par le flairer; l'urine d'un homme, ou d'une beste, qui aura passé par un chemin quelques heures auparavant; & trouveront ainsi l'homme ou la beste que l'on cherche. Bien plus; ils trouveront un gros monceau de pierres qu'un homme aura touché de sa main. Par consequent, il faut necessairement que la terre ou les pierres conservent quelques esprits emanés du corps qui les a touchés; quoique par cet attouchement, il ne paroisse pas sensiblement que ce corps soit diminué. Non plus que l'ambre gris, ou le marroquin, qui conservent des siecles entiers, leur odeur, sans perdre considerablement de leur qualité ou de leur quantité. On sent de fort loin le romarin qu'on aporte d'Espagne. J'ai été trois ou quatre fois sur la mer, le long des côtes, & j'ai remarqué que les matelots savent de trente ou quarante milles, (je croi qu'il entend parler des milles d'Angleterre, dont les trois font une lieue) qu'ils aprochent de ces côtes, & cela seulement par l'odeur du Romarin; je l'ai même senti aussi vivement que si j'en avois eu une branche a la main, deux ou trois jours avant que nous fussions à terre. La verité est que nous avions le vent contraire; mais aussi l'odeur ne devoit pas aller si loin, que s'ils avoient eu le vent bon. Les Histoires raportent que les Vautours sont venus de deux ou trois cens lie-

lieues, a l'odeur des corps morts qui étoient demeurés sur la terre aprés une bataille. (c'en est trop pour moi; la dixiéme partie me suffit) Il faut donc necessairement que les Atômes de ces corps morts aient été portés dans l'air jusques là; & que ces oiseaux ayant humé cet air, l'ayent suivi jusqu'a sa source, où il est beaucoup plus fort, parce qu'il en est plus prés.

§. 9. Suivant cet éclarcissement, on peut encore concevoir des Atômes plus petits que ceux que l'on flaire; c'est a dire si petits, que les plus subtils organes de l'odorat sont encore trop grossiers pour les sentir. Car puisque nous ne pouvous savoir jusques ou la Nature peut porter la division, on peut croire que l'odorat n'est pas asses subtil pour recevoir des objects encore plus petits; de même que la vuë, qui n'est pas assés forte pour voir un corps divisé en des milliers de parties. Je dis donc que comme il y a des choses mille fois trop petites pour être vues, aussi il y en a d'autres encore bien plus subtiles, qui sont de beaucoup trop petites pour l'odorat. Et ce sont celles, par lesquelles se font les operations merveilleuses de la Sympathie & de l'Antipathie, dont Digby donne tant de preuves considerables dans son traitté; par lesquelles il tache de prouver la bonté de sa poudre de Sympatie, dont nous aurons tout a l'heure quelque cho-

se a dire. Cependant je veux bien faire ressouvenir a mon Lecteur, qu'il en aura, sans doute, tant leu, & tant entendu parler, qu'il ne sera pas necessaire de dire ici, comment les Anciens se sont si souvent recriés sans sujet, sur les qualités occultes; comme étant les causes de la Sympathie & de l'Antipathie des corps, même des animaux, & des hommes. Car nos Physiciens modernes nous enseignent que cela se fait par la conformité ou par la difference des plus petits Atômes, & par la quantité de leurs mouvemens, egaux ou inegaux.

§. 10. Tout ce que j'ai dit jusques ici, n'est que pour montrer qu'il se fait quelque fois des choses trés-surprenantes, dont nous ne pouvons exterieurement savoir la cause, & qui doivent pourtant être attribuées au mouvement, à l'assemblage, ou a la separation de ces petits corps, d'une maniere ou d'une autre. Cela étant, il n'est plus besoin d'avoir recours aux operations des Esprits, & du Diable en particulier, (comme s'il n'y avoit point d'autres Esprits, ni personne aussi puissant & aussi adroit que le Diable:) tandis que l'on ne sait pas ce qui se peut faire naturellement. Ce qui m'étonne, c'est de voir que ceux qui ne font aucune difficulté de croire, que sur ce principe, on peut guerir une playe en touchant l'instrument qui l'a faite,

ou un peu de ſang qui ſera reſté au couteau ou a l'epée, encore que le malade ſoit abſent, (ainſi que le même Digby en a remply tout ſon Theatrum) ſoient de cette opinion ; & auſſi comment ceux qui croient qu'il n'y a aucune abſurdité, à dire qu'une maladie ou une contagion, peut paſſer d'un corps a un autre, d'un homme a un homme, d'un homme a une beſte, d'un homme ou d'une beſte, a un arbre ou a une plante, en ſorte qu'un corps en ſoit delivré, & que l'autre en ſoit attaqué, peuvent attribuer quelque choſe de plus au Diable. Car c'eſt ainſi que conclut Frommannus dans ſon traitté *de Faſcinatione* pag. 1021. *Transplantatatoriam morborum curam non eſſe ſimpliciter è cenſu rerum naturalium proſcribendam. C'eſt à dire, que la maniere de guerir la maladie par la transplantation, n'eſt pas ſimplement a rejetter comme ſurnaturelle.* La force de l'imagination que nous avons fait voir au Chap. 21. du troiſiéme Livre, eſt fondée ſur ceci. Et ſi l'on peut faire cas des paroles qui ont la force & la vertu de conjurer, il faudra mettre cette vertu dans l'agitation de l'oüie, & cela par l'imagination ; comme auſſi il y a des maladies qui ſe gueriſſent par ce même moien. En effet pourquoi ne pourroit on pas les guerir par imagination, puis qu'il eſt certain, que bien ſouvent elles ne viennent que par imagination ?

tion? Qui plus eſt, la decouverte de l'or & de l'argent caché, & même des aſſaſſins, qui eſt aujourd'hui en vogue par toute la France, eſt eſtimée avoir ſes cauſes naturelles, comme nous le ferons voir plus amplement au Chap. 23. par l'examen que nous ferons des hiſtoires recentes & veritables.

§. 11. Nous allons voir maintenant, s'il eſt bien jamais arrivé dans le monde quelque choſe de la nature de celles que l'on appelle apparition de fantome, ou Magie, que l'on ne doive attribuer a ces Atômes; qui, bien ſouvent, en ſe mouvant, en ſe ſeparant, ou en ſe joignant les uns aux autres, peuvent faire les mêmes aſpects, les mémes ſons, les mêmes mouvemens dans les hommes & autour d'eux, que l'on attribue aux Eſprits & au Diable en particulier. Avant que de paſſer aux Eſprits, nous examinerons ſur la regle de la diviſion & du mouvement corporel, les exemples que nous avons a raporter ci apres. Car il n'y a point de doute que nous ne devions examiner corporellement, & rechercher dans la nature des corps, ce que nous concevons être corporel, avant que d'inventer ces ſortes d'Eſprits qui agiſſent ſur un corps corporellement, ou d'une maniere inconcevable, & avoir recours aux qualités occultes. Car autrement c'eſt faire comme les Payens, qui, quand ils

ne

ne pouvoient concevoir la cauſe, ou la maniere d'une choſe, étoient toujours prêts à dire, que c'étoit un Demon qui l'avoit fait. Aujourd'hui on appelle Magie, ce que les Chretiens ont accoutumé en pareille rencontre, d'attribuer au Diable. Mais ce qu'il y a de pis, c'eſt que ceux-là eſtimoient la moitié des Demons, bons, & les deïfioient même, au lieu que les Chretiens reconnoiſſent le Diable pour le Chef de la mechanceté; & pour l'ennemi de Dieu; & que de plus, quand on ne connoit pas la nature ni la force d'une choſe, on la croit être ſurnaturelle, & on l'approprie au Diable.

§. 12. Car quand une fois on a établi que la creature eſt bornée par le Createur, & que les forces de la nature ne peuvent aller au dela de ces bornes, nous ne devons jamais conſulter ſi une choſe s'eſt faite par art magique, ou par la vertu du Diable, ou non, quand nous ſavons, ou, tout au moins, que nous croyons, qu'elle ne peut ſe faire naturellement. J'ay deja dit ceci dans le Chap. 34. ℣. 17. du ſecond Livre. On voit donc bien ici, ce que je dis de l'impuiſſance du Diable. Que ſi j'ai tort, que l'on me montre en quoi il excelle le moins du monde, par deſſus la nature; ſi non, qu'on ne diſe jamais, que les hommes aient fait par la vertu du Diable, ce que celui par la vertu duquel ils l'auroient

fait, ne peut faire. Nous aurons occasion d'en parler ci apres, lors que nous examinerons ce que l'on en dit, & sur quoi les hommes bastissent leur Magie. Ceci nous produira deux sortes d'utilités. En premier lieu, que nous nous inscrirons en faux contre tout ce qui ne peut arriver naturellement; par ce que je ne me puis raporter ni fier a mes sens, de ce qu'ils conçoivent être tel, & d'une telle nature, que ma saine raison & le temoignage exprés de la parole de Dieu, me declare être impossible; & en second lieu, que nous tirons de là une raison, pour tenir pour suspect, même dans ce qui est possible, ce qui n'est peut être pas tel qu'il nous paroit: par ce que l'impossible même, peut avoir l'apparence d'un Estre qui ne peut être. Car il est beaucoup plus facile, qu'un homme se trompe par l'apparence d'une chose, lors qu'aucune impossibilité connue ne l'empeche de l'admettre comme veritable: & d'autre part elle le contraint a examiner la chose plus profondement, pour savoir s'il est possible ce que peut être, ce qui lui paroit si clairement, être ce qui ne peut être.

§. 13. J'Expliquerai ceci par des exemples tirés de la parolle infaillible de Dieu. Quand Moïse vit un feu dans le buisson, & que le buisson ne se consumoit point, il dit: *Je me rendrai vers cet endroit, & je ver-*

je verrai cette grande vision, pourquoi le buisson ne brule pas. Exod. 3: 2, 3. Lors que Nabuchodonosor vit les trois enfans en la fournaise, avec un quatriéme, *il se troubla, & se leva en haste, & dit a ses Conseillers, n'avons nous pas jetté trois hommes liés au milieu du feu? Voila je vois quatre hommes deliés se promener au milieu du feu, & aucun d'eux n'est endommagé, &c.* Dan. 3: 24. L'un & l'autre concluoient, que ce qu'ils voioyent si clairement devant leurs yeux, étoit surnaturel, comme ils voioyent. C'est pourquoi aussi Moïse voulut en approcher de plus prés, pour voir si la chose étoit telle qu'il la voyoit. Et le Roi des Chaldeens demande a ses conseillers, s'il pouvoit bien avoir jamais veu cela autre fois. Mais Moïse connut aussi tost a la voix qui sortit du feu, qu'il ne lui étoit ni utile ni necessaire, d'aprofondir la chose; & ce Roi voyoit bien, sans qu'il fust besoin de le demander, que ce quatriéme étoit plus qu'un homme mortel. Cependant, ni Moïse, qui avoit été instruit dans la Philosophie des Egyptiens, (Act. 7: 22.) ni ce Roi Payen, n'eurent la moindre pensée que cela fust un effet de la Magie; au contraire, ils infererent dabord de là, (comme il est clairement exprimé a l'occasion de ce dernier) qu'il falloit qu'il y eust là quelque chose de divin. Et les Magiciens mémes, quand ils

virent effectivement, que les poux qui avoient eté produits par le ministere de Moïse & d'Aaron, etoient veritablement dès poux, ils furent obligés d'avouer que c'etoit *le doigt de Dieu.* Exod. 8: 19, 20. Mais aujourd'hui qu'il ne se fait plus de tels miracles, si nous apercevons, ou si nous oions quelque chose, que, pour des raisons, nous devons croire n'etre pas un miracle particulier de Dieu ; de la maniere que nous venons de dire, pour faire connoitre sa saimteté par une semblable preuve de sa puissance, & que cela nous paroit si fort impossible, nous devons nous defier de nos yeux & de nos oreilles ; & penser que nous sommes assurement trompés. Il y a quantité de choses de cette nature, dont je parlerai dans la suite.

CHAPITRE III.

Qu'il faut faire les memes remarques dans les choses que l'on a à examiner, non en essence, mais en apparence.

§. 1. POur continuer donc ce que nous avons avancé, selon ce que nous avons deja remarqué en general, à l'article second du chapitre precedent ; l'on voit, non seulement, combien la Nature se cache quelquefois, a l'egard de l'essence de plusieurs

ſieurs choſes; ce qui rend tres-difficile la connoiſſance de la veritable cauſe des avantures ſurprenantes qui nous arrivent ſouvent; mais auſſi bien ſouvent, combien, pour ainſi dire, elle ſe joue des hommes, pour aiguiſer leur eſprit & leur jugement. De la meme maniere qu'un habile maitre propoſe quelquefois a ſes diſciples, une choſe a rebours, non pour les ſeduire, mais pour les eprouver, & pour reveiller leur attention; que ſi l'ecolier eſt aſſes ſtupide, pour ne pas remarquer le tour que ſon maitre luy joue, c'eſt ſa propre faute. Il en eſt de meme de nous, quand nous ne voulons pas nous donner la peine de conſiderer, comment la nature ſe contente quelquefois de nous donner ſeulement l'apparence des choſes, que nous prenons a rebours pour les choſes memes; ſoit que nos ſens ſoient ſains, ou corrompus. Je dis donc que notre jugement peut ſouvent errer dans la concluſion qu'il tire de ce qui s'offre exterieurement a nos yeux, a nos oreilles, a nos mains, (le gouſt & l'odorat n'ont pas icy tant de part) & qui n'eſt pourtant pas effectivement tel qu'il le paroit; & cela ſeulement parce que notre jugement n'eſt fondé que ſur un des ſens exterieurs, qui n'eſt pas ſuffiſant pour cela. Afin d'éviter la prolixité, je me contenteray de raporter un exemple de chacun.

§. 2. Qu'eſt ce que la veüe, le plus noble

ble de tous les ſens exterieurs, ne nous propoſe pas, qui n'a, de ce qu'il paroit etre, que l'apparence? Je ne parle pas de ce en quoy elle conſiſte, ni de la merveilleuſe conſtruction de nos yeux: je laiſſe cette recherche aux Phyſiciens; ce n'eſt pas icy mon affaire d'en parler, outre que c'eſt une choſe qui eſt, pour la pluspart, au deſſus de ma portée. Mais ce qui arrive tous les jours à un chacun de nous, nous mettra ſuffiſamment devant les yeux, la choſe que nous avons à traitter. Il y a deux choſes qui exercent continuellement notre veüe, la reverberation des raions de la lumiere, & l'empechement de la reverberation. La reverberation fait que nous nous voyons nous memes dans un miroir. Si un homme n'avoit jamais entendu parler de miroirs, ne ſeroit il pas grandement ſurpris, s'il venoit à ſe voir ainſi deux fois? & ne le ſeroit il pas encore d'avantage, s'il ne s'etoit jamais miré dans l'eau? Nous verrons cy apres, quand nous parlerons de la tromperie des hommes, combien il y en a qui ſe laiſſent tromper par ce moyen. Mais y-a-til bien jamais eu un homme aſſés hebeté (j'en excepte les fous, & les petits enfans) qui voyant dans l'eau, des arbres, des maiſons, ou des hommes, qui en ſeroient prés, s'en viendroit dire que ce ſont veritablement des arbres, des maiſons, ou des hommes renverſés? ou s'il voit le Soleil & la Lune de la meme

ma-

maniere, s'ira-t-il imaginer qu'il voit au travers de ce globe terrestre, un autre Soleil, & une autre Lune à l'autre costé du ciel ? L'experiance luy a apris que ce n'en sont que les aparences; mais s'il lui arrive quelque chose d'extraordinaire, & qu'il ne soit pas accoutumé de voir tous les jours, ne doit il pas bien plustot s'imaginer que cela peut aussi bien etre naturel, que la chose qu'il a veue laveille, avant que de s'aller figurer que c'est un fantôme ou un art Diabolique ?

§. 3. Or comme ce que nous voions ordinairement, se fait par la reverberation des raions de la lumiere, je raporteray icy un exemple de ce qui est causé par la fraction de ces mémes raions. La chose est telle, que non seulement la forme d'un corps se change a notre veue, comme quand le fond d'un vaisseau plein d'eau, paroit n'etre pas de beaucoup si profond qu'il l'est en effet ; ou qu'il semble qu'une perche ou qu'une rame qui est dans l'eau, est plieé, ou rompue, mais aussi la couleur, en telle sorte qu'il paroit a nos yeux toute autre chose que ce n'est veritablement. De meme le Soleil dardant ses raions au travers d'un verre coloré, sur quelque objet, donnera a cet objet, la couleur du verre ; & fera paroitre l'air & l'eau comme du sang, quand ses raions passent au travers des vapeurs qui

ſont les matins ſur nôtre Horiſon. A ceci ſe raporte juſtement ce qui eſt dit dans la ſainte écriture, que quand les Moabites entendirent que les Rois de Juda, d'Iſraeľ, & d'Edom, s'étoient levés pour combattre contre eux, & qu'eux s'apretans de grand matin, & voiant que le ſoleil dardoit ſes raions ſur cette eau qui étoit venue par le chemin d'Edom, tellement que le pays étoit alors tout inondé, les Moabites virent que l'eau étoit rouge comme du ſang, & dirent, c'eſt du ſang, les Rois ſe tuerent de leurs épées, & ſe deffirent les uns les autres. Au butin, au buin, Moabites! Cette prevention leur couſta cher, comme on peut le voir au 2. des Rois Chap. 3: 20. Ignorans qu'ils étoient, eſt ce que ces Arabes n'avoient alors aucun Mage, ni aucun Philoſophe dans leur Armée? Ou n'y avoit il perſonne qui euſt fait lui même l'experience d'une pareille choſe? Celà étoit bien plus poſſible, que de dire qu'il y en euſt qui euſſent jamais veu une telle tuerie ou un tel maſſacre d'hommes, que le ſang euſt couru ſur la terre comme des torrens, en ſorte qu'on euſt pu les voir de loin. Ainſi l'on croit facilément ce que l'on a dé la diſpoſition a croire; & l'homme ſe perſuade voir, ce qu'il ſouhaitte de voir.

§. 4. L'Ouie eſt auſſi ſujette a l'erreur, lors que l'homme s'en ſert pour tirer une concluſion avantageuſe, d'une choſe qui

de-

demande d'être examinée curieusement. Le retentissement de l'air, en quoi consiste l'ouïe, fait souvent qu'un même mouvement touche plusieurs fois de suite nôtre oreille, & qu'vn même son proferé une seule fois, se fait entendre deux, trois, & quatre fois; c'est ce qui s'apelle Echo, qui est un mot Grec. Souvent la voix, ou le son, se grossit si fort par la contraction de l'air, qu'un simple sifflement, ou un simple souffle, fera un grand bruit; ou que la voix qui vient de loin, s'entendra comme de prés. De plusieurs exemples, qui, au jugement des plus entendus, sont plus remarquables que les communes, dont nous voions tous les jours l'experience, je n'en raporterai que quelques uns, qui sont le plus a mon sujet, par ce qu'autrement il me faudroit faire un volume plus gros que celui cy, de tous ces exemples.

§. 5. Hierome Cardan, celebre chés les Savans, nous a dêcrit, il y a 140. ans, dans son 18. Livre *de subtilitate*, entre plusieurs avantures, celle-cy, que la personne a qui elle étoit arrivée, lui avoit racontée. „ Un Conseiller du Prince se trou-„ vant une nuit seul dans un sentier le „ long d'une riviere, & ne sachant pas „ ou étoit le gué pour la passer, s'écria. „ Hò! incontinent il entendit la même „ chose de l'autre costé de l'eau, & se „ persuadant que c'étoit un homme, il

„ lui

„ lui demande en Italien, qui est la langue „ du païs, *onde devo passar?* par ou faut il „ que je passe? & l'Echo, lui dit *Passar*, c'est „ a dire *passer*. Sur quoi aiant demandé *qui? „ ici?* & l'Echo lui ayant repondu la même „ chose, il vit que c'étoit un gouffre, ou „ l'eau en tournant, faisoit un grand bruit. „ Ce bruit l'aiant épouvanté, il s'écria enco„ re une fois, *devo passar qui?* faut il que je „ passe par ici? l'Echo repondit *passar qui*, „ passer par ici. Il fit la même question, „ & eut la même reponse: mais comme „ il vit que l'eau étoit furieusement agi„ tée en cet endroit, ne voulant pas se „ fier a cette voix, il lui vint en pensée que „ ce n'étoit pas un homme qui lui don„ noit ce conseil, par ce qu'autrement il „ lui auroit dit *Passà*, passés outre, & „ non simplement, comme lui, *passar*, „ passer outre: tellement que pour sa „ seureté, & a cause que la nuit étoit si „ obscure, il retourna sur ses pas, & „ quelques jours aprés il raconta a Car„ dan ce qui lui étoit arrivé, croyant que „ ce fust le Diable, qui vouloit le faire „ perir: Mais nôtre Philosophe ne fust pas beaucoup empeché a decouvrir a son ami, qu'il avoit été trompé par un Echo. Il dit sur cela quantité d'autres choses, que le curieux pourra voir dans le Latin.

§. 6. Je touve chés Gaspar Schot, apres Kircher, tous deux Jesuites, ce que j'estime digne d'être raporté, sur la

secon-

seconde remarque que j'ai faite ci dessus.
„ Il y a proche de Syracuse, ancienne Ville
„ de Sicile, un vieux bastiment creux, qui
„ s'appelle *la prison de Denis*; c'est a dire
„ du Tyran, nom que ce Roi avoit fait con-
„ struire de telle maniere, a ce qu'on tient,
„ que ceux qu'on y enfermoit, ne pou-
„ voient pas même reprendre leur haleine,
„ sans être entendus. Le bastiment étoit en
„ forme d'oreille, & on y avoit imité ad-
„ mirablement bien la nature. Aujour-
„ d'hui que l'on en a muré la principale
„ entrée, si quelqu'un fait du bruit dans
„ cette concavité, qui va en serpentant, &
„ qui a boutit en s'étrecissant, l'on verra
„ deux operations. La premiere, c'est que
„ la voix sera tellement grossie, qu'une
„ simple toux se fera entendre, comme
„ un tonnerre, & qu'un simple coup de
„ main donné sur un manteau, semblera
„ un coup de canon. La seconde, c'est
„ que le son se redouble de telle sorte, que
„ si deux personnes y chantent, on entend
„ distinctement un concert de quatre voix.
„ C'est ce que Kircher a éprouvé lui mê-
„ me en 1638. & Schot huit ans apres,
„ qui a fait la même épreuve, a la reserve
„ du dernier, qu'il n'a pas oui, peut être
„ à cause que la place étoit un peu chan-
„ gée; car il remarque qu'il ne la trouve
„ pas telle que Kircher la decrit. Remar-
qués donc, Lecteur, que ces deux Jesuites ne
considerent pas cette merveille comme un
effet

effet de la Magie, quoi que l'un & l'autre en trouvent des raisons dans la forme du bastiment, que le tems n'a pas changé, non plus que la voix qu'il rend.

§ 7. Si je ne craignois d'etre trop long, je raporterois quelque chose d'assés rare, que j'ai moy-meme remarqué dans l'Eglise des Remontrans de cette ville. Quand elle est vuide, elle rend un son creux; mais je m'imagine que c'est quand on preche. Si un homme est dans la Biblioteque qui est au haut de la Galérie, & que la porte soit ouverte, il entend celuy qui est dans la chaire, a l'autre bout, & qui parle de toute sa force, comme un homme qui est effectivement eloigné de lui, mais s'il ferme la porte, celui qui est dans la chaire, peut parler si bas qu'il voudra, & l'autre entendre tout de meme que s'il etoit aupres de la porte, & qu'ils ne fussent eloignés que de deux pieds l'un de l'autre. Nous voions donc que notre ouie, quoique bien conditionnée, nous peut naturellement bien tromper, si nous ne faisons point reflexion sur les circonstances. Ainsi personne ne doit se hazarder trop, de dire que ce qu'il a vu de ses propres yeux, & entendu de ses oreilles, soit un effet de la magie, ou une vision de phantôme. Car les choses memes dont nous n'avons aucune raison de douter, nous peuvent decevoir; comme ce que j'ai dit de l'Eglise des Remontrans, que

l'on

l'on ne doit pas appeller merveille, si, quand nous sommes dedans, quelqu'un vient effectivement parler a la porte; a combien plus forte raison, s'il nous avient quelque chose d'extraordinaire de cette nature, ou nous avons raison de douter, qu'il y a quelque chose de particulier de caché dessous?

§. 8. Nous avons vu jusques icy la Veue & l'Ouïe dans toute leur etendue, quand il n'y a rien a redire, chaque organe recevant & montrant son objet, autant qu'il le peut faire naturellement, selon les circonstances dont il est borné, pour voir ou pour entendre une chose, d'une telle, ou telle maniere. Nous remarquons qu'un homme ne s'y peut jamais assés fier; sur tout quand ce qu'il voit, ou ce qu'il entend, est une chose extraordinaire. D'ou l'on peut inferer, qu'un homme d'esprit, dont la vüe & l'ouie sont saines, ne peut facilement tirer une conclusion, de sa propre experience, de ce que lon appelle apparition, ou magie, mais que pour en parler avec certitude, il doit aprofondir la chose. Cependant si l'on veut considerer les defauts de nos sens, qui sont si differens, & en si grand nombre, que c'est une chose rare de trouver un homme qui en soit exempt, l'incertitude sera encore plus grande. L'homme ne juge que par la force de son imagination, des choses du monde qui se peuvent compren-

dre ſous les ſens. Et cette imagination porte a l'intellect, l'image de la choſe qu'elle a conceüe: de la meme maniere, qu'un tableau, une eſtampe, ou un deſſein, repreſentent a notre œil, les choſes qui ſont hors de notre veue. Or ſi l'imagination eſt bleſſée, c'eſt a dire que ſi cette peinture ne vaut rien, ou qu'elle ne repreſente pas l'objet tel qu'il eſt, le jugement ne peut etre bas. Neantmoins il y a une quantité de choſes qui corrompent l'imagination, en faiſant voir a l'intellect, des choſes tout autrement qu'elles ne ſont, ni qui ne ſont pas du tout. De meme qu'il peut manquer quelque choſe au peintre ou au deſſinateur, ſoit dans ſes outils, dans ſa toile, ou dans ſes couleurs, pour repreſenter quelque choſe au naturel. Maintenant celuy qui ne ſait pas qu'il luy a manqué quelque choſe, il ne laiſſera pas de faire un jugement ſur ce deſſein, d'une choſe qui eſt bien eloignée de luy, & qu'il ne connoit point. Il en eſt de meme de celui qui penſe voir ou entendre quelque choſe, ne ſachant pas qu'il manque quelque choſe a l'image qui eſt dans ſon entendement, ou du moins n'y fait on point d'attention; ce qui fait qu'il ſe trompe dans ſon jugement; & cette fantaiſie ou imagination bleſſée, s'appelle vulgairement imagination ou fantaiſie: Mais ſi la veritable & droite imagination eſt de quelque choſe qui exiſte, il faut que la choſe que l'homme ſe repreſente, puiſſe

puiſſe etre, & telle qu'il ſe la repreſente, a proportion que l'objet eſt eloigné des ſens. Mais conſiderons un peu ce qui change ou altere le plus l'imagination.

§. 9. Nous ne nous enfoncerons pas trop avant dans la Nature, pour rechercher les cauſes dans leur propre etat & operations; mais nous nous arreſterons a ce que le vulgaire remarque, & que par conſequent l'on peut mieux lui expliquer. Le ſommeil eſt une choſe ordinaire, & que tout le monde connoit, & chaqu'un experimente tous les jours, ce que c'eſt que le ſonge: ſavoir lors que les eſprits plus groſſiers, & par conſequent plus lents, ou les plus ſubtils, & par conſequent plus inconſtans, ou par l'exces des viandes ou de la boiſſon, ou par le deffaut de digeſtion dans l'eſtomac, montans au cerveau, l'embaraſſent de telle maniere, que la verité imaginative, qui eſt, comme l'on croit, placée au milieu, ne peut ſe repreſenter une veritable image des choſes, par ce que les nerſs & les arteres bouchent plus ou moins le paſſage aux ſens interieurs. Tout de meme, un homme, encore qu'il ſoit eveillé, peut avoir tellement le cerveau troublé, ou par une fievre chaude, ou par une frayeur, ou par une opilation de rate, ou par une bile noire, d'où procede la melancholie, que la vertu imaginative ne peut faire ſa fonction comme il faut, & ſe repreſente des choſes etranges. La diſette de l'humidité

ne-

neceſſaire, qui empeche les eſprits de penetrer comme ils devroient, falſifie ce tableau, ou ſe joient aux autres impreſſions du cerveau, & lui repreſente les choſes tout autrement qu'ils ne ſeroient, s'ils etoient ſeuls. De meme auſſi qu'a l'heure que j'ecris, mon ancre etant, ou trop epaiſſe, on trop claire, ou trop ſeche, ou la pointe de la plume trop fine, ou trop groſſe, ou empechée a cauſe de l'ancre qui s'eſt ſechée autour, cauſe un grand changement dans les lettres, & fait que ſouvent on lit une choſe pour une autre. Ou elle fait une tache ſur le papier que l'on prend pour une lettre; ou l'on paſſe par deſſus une lettre qui n'etoit pas aſſés bien marquée, ce qui change ſouvent tout le ſens du mot. C'eſt auſſi ſouvent la faute du papier; comme lon ſait; auſſi la çervelle peut elle-meme etre broüillée, en telle ſorte que quoi que l'humide radical n'y defaille pas, & que les eſprits y entrent, ils ne peuvent pourtant agir comme il faut. La difference d'un homme a une femme, & d'un enfant a un vieillard, y contribue auſſi beaucoup: neamoins, veu que ce defaut n'eſt pas univerſel, mais qu'il n'a raport qu'aux parties ou ſe retirent les vapeurs des humidités immoderées, il ſe peut faire aiſement, qu'un homme s'egare en quelque choſe, ou par une indiſpoſition, ou par quelque chagrin, & que hors de là il ait le jugement & l'entendement trés ſain.

§. 10.

§. 10. Je croi qu'en voila assés pour faire voir que nôtre Intellect, quoi que sain, generalement parlant, peut se tromper grossierement a l'egard de quelque chose en particulier. Je parlerai plus amplement au chapitre sixiéme, de la quantité & de la diversité des choses qui peuvent faire cet effet dans l'homme. Je raporterai icy les exemples qui se sont les premiers offerts a ma pensée. J'ay parlé premierement du Sommeil. Je ne veux pas parler des songes en general; mais bien de ceux qui ont quelque chose d'extraordinaire, tels que sont ceux que l'on peut remarquer, dans ceux qui se relevent la nuit, & dans les Cochemars. J'ai fait la preuve du premier, que je n'avois que vingt ans, & j'ai tres bien remarqué que cela venoit d'un certain chagrin que j'avois pris plus que je ne pensois, & qui me fit de la peine; c'etoit au sujet de mes Etudes. Comme je songeois que j'etois je ne say ou, & que je cherchois un chemin pour m'en aller au logis de mon pere, ou j'etois couché; je me levai a minuit; je sortis de mon lit en dormant; je descendis les quatre degrés de ma chambre; je passay au travers du vestibule, & je fis le tour par une allée qui me conduisoit dans un apartement qui etoit derriere la maison, aprés avoir ouvert trois portes, dont une etoit verrouillée. J'etois occupé a ouvrir la quatriéme; lors que je m'imaginay

être sur le bord d'un fossé, ou je crus devoir tomber infalliblement. L'aprehension me fit crier de toute ma force ; & ceux qui m'entendirent, m'aiant repondu, je m'eveillay. On me saigna le lendemain, & l'on trouva que mon sang etoit tout noir. La nuit suivante je sortis encore de ma chambre, & je m'eveillay ; & l'autre nuit je me levay encore, mais seulement hors du lit : apres quoy cela ne m'arriva plus, quoi que j'aye eu plusieurs fois depuis de plus grands sujets de melancholie. Mais il y a apparence qu'avec l'age & l'experience, le jugement s'affermit, & l'imagination se purifie, comme le remarquent aussi les Naturalistes. Cecy me fait croire, quand je lis, ou que j'entends raconter quelque chose de plus important ; de ceux qui montent aux murailles, ou qui grimpent sur des toits ; qui ouvrent les boutiques, & etallent les marchandises ; & autres choses de même nature. *Nam gradus non variat speciem.* Car le degré ne change pas l'espece, disent les Philosophes.

§. 11. Les viandes de dure digestion, ou les boissons fortes, peuvent causer le même effet ; & les vapeurs grossieres, comme nous avons déja dit, remplissant les ventricules du cerveau, empechent la circulation du sang. Ce que je vay raporter d'un enfant, dont on m'a fait l'histoire, & qui demeure icy a Amsterdam ; lequel etant la nuit fort inquiet, s'ecria qu'un vi-

vilain homme le menaçoit de luy faire du mal, & qui fut delivré de cette vision par le moyen que je vais dire : me servira d'exemple, pour prouver que les viandes peuvent y contribuer beaucoup. Quelqu'un s'etoit déja aperceu quel'on donnoit trop a manger le soir a cet enfant ; de sorte que des quel'on ut commencé a luy diminuer son souper, le fantôme disparut, & il dormit toujours paisiblement. A l'egard de la boisson, combien de fois n'arrive t'il pas, qu'un ivrogne voit deux choses pour une, & qu'il se figure des fantômes de neant? Le mal que l'on aura enduré peut aussi être cause, que celuy qui nous l'aura fait se representera incessament a notre imagination, ou celuy a qui nous l'aurons fait. Un remors de conscience est ordinairement la cause d'un esprit inquiet : car ou le desir de vengeance entretient le souvenir d'une injure receue, qu'un Chretien doit oublier ; ou une conscience chargée fait craindre la vengeance. Qui sait combien de fois Caïn a eu cette vision, même pendant le jour ; & lors qu'il etoit éveillé ; & combien de fois il s'est imaginé voir des hommes, & qu'il a cru, comme il le dit luy méme, *Quiconque me trouvera, me tuera*? Gen. 4: 14. C'est la même chose, qui, au raport des Poetes Grecs, fit entrer en frenesie Orestes, aprés qu'il eust tué sa mere.

§. 12. Pour ce qui est de la vüe : elle

peut être trompée, quand l'homme ne venant que de s'eveiller, croit effectivement voir quelcun ; au lieu que quand toutes les vapeurs du sommeil sont dissipées, il voit qu'il n'y a rien de ce qui lui avoit paru auparavant. Il n'y a pas long temps qu'une fille m'a raconté, qu'un matin a la pointe du jour, elle avoit cru voir, comme en plein jour, deux hommes, dont l'un etoit tout de bout, & l'autre qui etoit dans son habit de nuit, etoit courbé devant luy. Cette avanture l'aiant d'abord surpris, elle s'enfonça dans son lit ; mais etant revenue a soy, & n'etant aucunement effrayée, elle tira sa tête de dessous sa couverture : & voiant qu'il n'etoit pas encore jour, mais qu'il faisoit assés clair pour distinguer les objets ; il reconnut, que ce qui luy avoit paru etre un homme debout, etoit un des rideaux de la fenestre qui etoit tiré d'un costé ; & que celuy qui paroissoit être devant luy, etoit un marchepied, qu'elle ne voioit qu'en profil, & qui d'aupres de cette fenestre conduisoit planchier. Une autre personne qui etoit au monde il n'y a pas long temps, & qui passoit pour un homme fort éclairé, m'a raconté ; comment en s'eveillant a peu prés a la même heure que l'autre, il vit de son lit le tapis, qui etoit attaché au manteau de la cheminée, qui etoit droit devant luy : & il crut que c'etoit un homme qui etendoit la main pour le saluer, comme s'il

fust

fût venu de dehors. Et a meſure que les vapeurs rouloient plus ou moins dans le cerveau, il luy ſembloit que cet homme s'approchoit, ou s'éloignoit deluy ; & l'impreſſion que cela fit ſur ſon imagination, fut ſi grande ; qu'il demanda a cette ombre, qui il étoit, & ce qu'il vouloit : mais dans le momeut qu'il ut parlé, ſes eſprits étant revenus, il reconnut ce que c'étoit.

§. 13. Je paſſe a l'erreur de l'Ouie, qui ſe peut auſſi cauſer par le ſommeil. J'en ay ſouvent fait l'experience ; & j'ay remarqué, que m'eveillant la nuit ou le matin, je contois beaucoup plus de coups a l'horloge, qu'elle n'en ſonnoit en effet ; & quelquefois même trois pour un. Ce retentiſſement, ou redoublement du ſon étoit donc dans le cerveau, qui n'etoit pas tout-a-fait degagé du ſommeil ; dont par conſequent les organes étoient encore bouchez : ce qui faiſoit, que le ſon qui frapoit mon imagination, étoit obligé de retourner une & deux fois. Aiant fait cette experience plus d'une fois ; & m'étant reſſouvenu de ce que j'avois remarqué dans Descartes, que quand les mouvemens qui ſont entrés une fois dans un corps courbe, ſont empechés par une autre cauſe qui eſt entre deux ; ils retournent d'eux mêmes, auſſitôt que la cauſe qui empechoit eſt ceſſée. De la même maniere que le papier ou le drap ſe remet aiſement dans les mêmes plis

ou ils ont eté quelque temps. Cecy me donna dequoy repondre sur le champ, à ceux qui me disoient, qu'ils avoient entendu comme le bruit d'un cercueil, ou d'autres choses pareilles. Car je vois qu'il arrive ordinairement a ceux qui sont d'un metier, & qui par consequent sont plus accoutumés a ce bruit que les autres; que quoi qu'ils veillent, ils ne laissent pas de l'entendre la nuit: tout de même que lon songe en dormant, aux choses qui sont arrivées pendant le jour, ou qui sont de nostre vacation. J'ay même parlé à des hommes qui m'ont asseuré, n'avoir jamais eu aucune chose de ce qu'on appelle vision, sinon de celles qui avoient quelque raport avec leur occupation ordinaire.

§. 14. J'insere icy une apparition étrange, causée par une insomnie, & qui nous est raportée dans la relation du naufrage que fit Jagt nommé le Ter Schelling. L'equipage & les passagers qui étoient dedans, étoient tellement affoiblis de l'insomnie & de la fatigue qu'ils avoient soufferte: que la pluspart ne savoient ce qu'ils faisoient, ni ou ils étoient: dont aiant raporté plusieurs preuves, l'Ecrivain, des trente deux hommes qui s'étoient sauvés sur un radeau, parle en ces termes. Nous
„ etions reduits a une telle extremité,
„ que nous croyions voir plusieurs cha-
„ loupes de pecheurs sur le bord de la mer;
„ & que les pecheurs etendoient leurs
filets.

„ filets ſur des perches, pour les faire ſe-
„ cher : & a meſure que nous apro-
„ chions, nous vimes quantité de mon-
„ de a terre. Un peu aprés nous vimes
„ au milieu d'eux pluſieurs Hollandois;
„ que nous reconnumes, & que nous cru-
„ mes être de nôtre equipage : qui étoient
„ partis de nôtre bord un peu auparavant
„ avec un autre radeau. Qui plus eſt, nous
„ crumes ſi bien les connoître, que ſans lu-
„ nettes d'aproche, nous pouvions diſtin-
„ guer leurs habillemens, & nous vimes,
„ que tels avoient des chapeaux ſur la teſte,
„ d'autres des bonnets, & d'autres des or-
„ lammes. Les uns étoient vetus de bafta &
„ de toile à voile, & les autres avoient la
„ moitié du corps nud. Le Capitaine regar-
„ doit avec ſa lunette, & aſſeuroit que
„ ces gens là etoient ceux qui s'étoient
„ ſauvés les premiers; le Pilote & le
„ Chirurgien, qui regarderent auſſi avec
„ la même lunette, aſſeuroient la même
„ choſe: & il ne ſe trouva perſonne des
„ trente deux que nous etions, qui dou-
„ taſt que tout cela ne fût vray a la let-
tre. Un peu plus bas, en parlant de ce
qui leur arriva quand ils furent a terre,
il dit „ Nous nous entretenions ſur le
„ chemin, des hommes que nous avions
„ vus, qui nous avoient paru d'abord
„ des Mores, & en ſuite des Hollandois;
„ demandames ou ils pourroient être, & ou
„ nous les pourions trouver; & enſuite

 de

„ de tout ce que nous avions veu sur „ la terre. Les uns disoient, qu'ils se„ roient dans les maisons qui étoient „ au milieu des plantages, du costé que „ nous allions; les autres, qu'ils étoient „ asseurement avec le capitaine, qui avoit „ pris le devant, ce qui nous mit un peu „ en repos pour quelque temps. Mais „ quand nous fumes arrivés a ces planta„ ges; ne voyant ni pas ni sentiers, ni „ maisons, ni hommes,: nous criames „ de toute nôtre force pour nous faire „ entendre; mais personne ne nous repondit. Et un peu plus bas. „ Pour ce „ qui est des chaloupes & des filets; & „ de la quantité de Mores & des Hollan„ dois que nous croyions avoir vu de „ nos propres yeux: nous n'ouïmes „ rien, tout cela étoit evanouy. Ce qui „ nous persuada de plus en plus, que nos „ yeux avoient eté eblouis. Ce qu'il ecrit du Lecteur, confirme cecy davantage; quand il dit; qu'il étoit devenu comme innocent; & qu'eux, apres avoir fait assés de chemin, ils se trouverent dans une Ile inhabitée, qui étoit a neuf lieues de la terre ferme. Il paroit suffisamment, que l'Auteur de cette relation n'étoit ni Theologien ni Philosophe; & que cependant ni luy ni aucun de sa trouppe, quoique gens rudes & ignorans, ne s'imagina, qu'il y eust rien en cette avanture qui fust surnaturel, ou qui ressentist son Phantome.

Au contraire on voit, qu'ils reconnurent tous, que la cause de leur erreur consistoit dans la fatigue qu'ils avoient soufferte, & dans l'insomnie qu'ils avoient endurée.

§. 15. Je passe de ces hommes a demy endormis, a ceux qui en viellant dorment toûjours: c'est-a-dire, qui, a cause de la debilité de leur cerveau, semblent toûjours veiller par la force de leur imagination; tels que sont les enfans, ou les personnes fort avancées en age, ou ceux qui n'ont pas l'esprit des mieux timbrés. Car, selon l'opinion des savans, les hommes qui ont peu de jugement, ont l'imagination forte. Et si quelcun a la veüe assés bonne pour apercevoir au travers du brouillard, ce qu'un autre, dont la veüe est foible, peut souvent se figurer de differente maniere: il n'y a point de doute, qu'un esprit éclairé, & un jugement ferme, ne dissipe les nuages d'un cerveau afoibli, & ne voie au travers de ce brouillard: pourveu que la quantité des objects, qu'un homme d'esprit peut avoir enfermés dans sa teste, par la multitude de ses affaires, ou de ses occupations, n'empeche point sa veüe, ni son ouie; & ne luy fasse voir & entendre par ce moyen, ce qui n'étoit pas visible, & qui ne rendoit aucun son. De là vient, qu'un homme peut souvent se defier de soy même, & douter qu'il ait veu ou entendu, ce que les autres, qui aportoient autant d'attention que luy, as-

ſeurent unanimement, n'avoir ni ouy, ni veu. J'ay connu une fille a Franiker, qui n'avoit pas trop d'eſprit, (quoi qu'elle en euſt aſſés pour tromper l'Egliſe pendant un aſſés long temps,) tourmentée de vapeurs. Etant aſſiſe ſur ſon lit où elle mangeoit, & penſant fortement à un certain valet de tiſſeran, qui luy donnoit martel en teſte il y avoit long temps: elle s'imagina, qu'il étoit de bout aux pieds de ſon lit, (ou donnoit l'ombre de la lampe qui étoit au chevet) & qu'il luy vouloit arracher le morceau qu'elle tenoit a ſa main; tellement que, ſelon qu'elle & ſa mere me l'ont dit, elle s'écria, & fit croire a ſa pauvre mere, quoique je diſſe a l'encontre, que cela luy étoit veritablement arrivé. Pour ce qui eſt de l'Ouye, il y avoit une pauvre veuve a Ooſterlittens, dont l'eſprit n'étoit pas dés plus ſubtils, qui craignant fort, qu'une ſomme de cent francs, qui appartenoit a ſa fille, & qui avoit éte miſe à intereſt, ne ſe perdit; parce qu'elle ſembloit n'être pas aſſes aſſeurée. Un Dimanche que je deſcendois de la chaire, comme le monde ſortoit de l'Egliſe, cette femme m'arreſta en deſcedant de la chaire mauda, ſi ſa fille n'avoit donc plus rien a eſperer de ſes cent francs? Je luy demanday, pourquoy elle me faiſoit cette queſtion en un tel lieu, & en un tel temps? & elle

& elle reprenant la parolle, *comment?* me dit elle, *n'avés vous pas dit cela dans vôtre sermon?* Je laisse a penser ce que je luy repondis. Je, croy que la même chose arrive aussi a d'autres plus spirituels: & je voudrois de tout mon cœur, que les personnes qui pretendent savoir quelque chose, ou au moins passer pour savans; n'apropriassent pas a leur fantaisie ce qui se dit dans les predications; ou quelquefois ils entendent ce qu'on ne dit pas; ou qu'ils ne s'égarassent pas dans les livres, pour y lire ce qui n'y est pas.

§. 16. L'Attouchement a, aussi bien que les autres sens, sa part dans les obstacles, qui l'empechent de faire un juste discernement des choses; sur tout quand la veüe est occupée: ce qui se peut remarquer, sur tout dans ceux, qui sont molestés de la maladie que l'on appelle Cochemar. C'est ainsi que l'on appelle, quoi qu'improprement, cet assoupissement de l'imagination dans le sommeil; soit qu'il se soit emparé de la personne toute entiére, ou en partie: ce qui fait qu'elle s'imagine, qu'il y a quelqu'un sur elle qui l'oppresse, & qui luy bouchant les conduits de la respiration, luy cause de grandes angoisses. Or selon que le panchant de cet homme sera disposé en son esprit à une chose ou une autre; ou que ses pensées seront agitées par ce qui luy vient d'arriver: cette avanture se representera a son imagination de telle ou de telle maniere.

Que si son inclination est charnelle : il ne manquera pas de se persuader, qu'il aura eu communication avec une femme ; ou, si c'est une femme, avec un homme ; de gré ou de force. Quelquefois cette personne pensera, qu'on le pousse ou qu'on le bat : & elle ne manquera pas d'apercevoir le matin sur son corps, des taches bleues & livides, des coups qu'elle aura receus. Tantost il se persuadera, que la chose qu'il s'est figureé, est arrivée en effet ; & jamais il ne s'imaginera que c'a eté luy même qui s'est frappé, & qui a crié, d'une maniere a eveiller les autres. Que s'il arrive, qu'il se trouve blessé de cette vision : il n'y a pas de doute qu'il ne l'ait fait luy même, & que cela ne se soit pas fait par une force étrangere. Qui est-ce qui peut douter que l'imagination ne l'ait fait, puis qu'elle a une telle vertu, & qu'on en voit tous les jours les effects dans les femmes enceintes?

§. 17. Mais sans être obligé de ramasser tout ce qui se peut dire sur ce sujet, ce que j'ay raporté jusques icy, doit suffire pour nous faire connoître, que nous ne devons pas trop nous en rapporter a nous mêmes ; lors qu'il s'agira de parler avec certitude, de plusieurs avantures que nous pensons nous être arrivées. Nous voions a cet echantillon, combien il nous est facile de nous tromper. Mais que dis je ? qu'on ne peut se fier aux sens ? tant s'en faut ; mais il ne s'y faut pas trop fiér : & il faut essaier si, comme un in-

instrument, ils sont bien nets, & bien émoulus, pour faire de bon ouvrage. Il faut en suite les bien emploier, & meurement considerer, quelles sont les choses sur lesquelles ils travaillent ou operent, & voir si la matiere est propre a être mise en oeuvre: Voiés la marchandise avant que de l'acheter. Souvent il arrive que le Maître fait des fautes, & *quandoque bonus dormitat Homerus*. Quelquefois Homere s'endort. Il ne faut pas croire a la legere, ce que l'on ne voit & que l'on n'entend jamais, ou que rarement. Car ce qui n'est jamais arrivé, n'arrive pas aisement; non pas même ce que nous avons coutume de voir & d'entendre tous les jours: patce qu'a cause de la coutume, on oublie d'y faire reflexion; & qu'a cause de la conformité qu'une chose a avec une autre, que l'on est accoûtumé de voir, l'on croit que c'est elle même, au lieu que c'est toute autre chose. Dieu ne nous a pas donné nos sens pour nous arrester; comme des bestes, simplement a l'exterieur: mais il nous a donné aussi l'entendement, pour connoître les choses & les regler. C'est aussi ce que nous verrons dans la suite.

CHAPITRE IV.

Qu'il faut, de la même maniere, examiner curieusement ce qui arrive par adresse ou par fourbe.

§. 1. SI l'art qui suit la Nature, aide encore à cette Nature, la pretenduë Magie se trouvera d'autant plus à l'étroit. C'est une chose presque impossible à dire, combien il se fait de merveilles par le moyen des Mathematiques. L'on imite l'Arc-en-ciel par le moyen d'un verre plein d'eau, & on imite le Tonnerre & l'éclair, par le moyen du canon ; on imite le vent par le moyen des soufflets ; & on imite enfin quantité d'autres merveilles par le moyen de quantité d'autres subtilités. Il y a deux mille ans qu'Archimedes de Syracuse trouva l'invention, d'élever en l'air les vaisseaux de la Flotte des Romains, & d'y mettre en suite le feu, par le moyen d'un miroir ardent. Il croioit, que s'il avoit peu trouver un lieu au delà de nôtre globe, pour y pouvoir dresser ses instrumens, il auroit pû y transporter ce globe. Trop orgueilleuse presomption ! mais peut être qu'il n'a dit cela que par comparaison. Il luy fut plus facile de faire l'épreuve de la couronne, qu'un orfevre avoit falsifiée, & de calculer combien d'autre matiere il avoit meslé avec l'or. Tout cecy se fit pourtant sans art magique, à l'égard du feu qu'il mettoit aux vaisseaux ; & pour ce

qui

qui eſt de la couronne, il n'y avoit rien qui ſentiſt l'enchantement. Archytas de Tarente, ſeut ſi adroitement compoſer un pigeon de bois, qu'il pouvoit voler. Et un autre Mathematicien fit un corbeau de fer, qui marchoit devant l'Empereur Charles. Un autre de Nuremberg fit une mouche ſi artiſtement, qu'elle ſembloit être en vie. Celuy qui aura ſeulement leu les livres de Cardan, de la ſubtilité, ſur tout le dix-huitieme, ne s'étonnera plus de voir de tels prodiges; & n'en attribuera pas la cauſe, ni au Diable, ni a la Magie. Que ſi l'on veut voir la même choſe en Hollandois, on le pourra ſans grans frais. Qu'il ait ſeulement le petit livre que Winant van Weſten a mis au jour ſous le tiltre *de Recreations Mathematiques*; qui fut imprimé pour la huitieme fois en François, en 1671, & pour la cinquieme en Hollandois. Une perſonne qui ne s'y entend pas, encore qu'il le voie de ſes yeux, ne peut s'empecher de croire, que la moitié pour le moins, eſt ſurnaturel; quoi que tout ne ſi fit que naturellement.

§. 2. On peut ajouter a cecy, la ſubtilité & l'exercice continuel des membres; qui fait, avec le temps, que l'on fait des mouvemens dont il n'y a perſonne qui ne ſoit contraint de s'étonner. Mais de même que nous avons fait voir dans le troiſieme livre, que tous les artifices que lon eſtime être du Diable, font quelque choſe en effet ou en apparence, ainſi faut il que nous parlions ici

de

de l'imposture & de la fourbe, qui s'étend encore plus loin ; ce qui fait que sous le nom de Magie nous n'entendons autre chose qu'une tromperie fine & subtile. Nous en avons veu dans le même endroit, plusieurs echantillons, & autant qu'il peut être a propos icy. L'on voit comment les hommes se laissent aisement seduire par ceux que l'on appelle Devins & Exorcistes: de quelle maniere les charlatans & les joueurs de passe passe, éblouissent le monde; comment il y en a qui feignent etre possédés du Diable, ou ensorcelés ; & enfin quelle sorte de vision ou apparition dePhantomes qui se font par subtilité & friponnerie. C'est donc ce qu'il nous faut examiner d'abord, quand il nous arrive quelque chose de cette nature, avant que de penser que c'est l'effect de la mechanceté de quelqu'un, ou du Diable même. Je diray seulement icy en general, de quelle maniere ils agissent ; & comment il arrive que les hommes qui n'aperçoivent pas leur imposture, ou qui n'y pensent pas, se laissent abuser, & se persuadent que leur sience est quelque chose au de la de leur pouvoir.

§. 3. Qu'est ce que les Charlatans disent, que ce qu'ils ont appris secrettement & curieusement, tout autant que la chose peut avoir du raport avec la verité : & de peur de se tromper, n'expliquent ils pas par des equivoques, ce qu'ils ne peuvent parfaitement bien connoître, ou qui depend absolument

du

du pur hazard, c'est a dire de la providence Divine, ou qui surpasse l'entendement humain ? Ils y vont, comme l'on dit, bride en main, de peur d'être surpris en mensonge. Il n'est pas besoin que je repete icy, ce que j'ay dit dans mon troisieme livre, des Oracles des Payens. Mais, en bonne verité, ces hommes qui veulent passer, ou pour Devins, ou pour Exorcistes, aupres du commun peuple, & qui sont encor plus simples qu'eux, ne savent ils pas bien, que ceux qui les viennent consulter, ne sont pas des plus grands genies du siecle ? & que quoique celuy qui vient a eux, ne sache pas veritablement qu'il doit être trompé, il consent cependant a l'estre ? En effet, si ceux qui vont trouver ces pretendus Devins, n'y alloient, ou que pour les sonder, ou pour voir ce qu'ils savent : ils prendroient bien mieux garde a leurs actions. mais ils leur font connoître par leurs questions, ou qu'ils ajoutent foi a leur savoir ; ou, qu'ils en doutent, & qu'ainsi ils sont prests a se faire instruire. Cela étant, on les traitte selon leur intention ; tellement que je n'ay jamais ouy dire qu'une personne, qui a eté consulter ces sortes de gens, en soit revenue avec d'autre reponse, sinon qu'ils étoient ensorcelés. Ou si c'est pour une chose perdue, si le Devin s'apercoit, que celuy qui le consulte ne se soit pas eloigné de son quartier, que la chose perdue n'est pas loin de sa maison, ou qu'elle y est, ou qu'elle est cachée ches quel-
qu'un.

qu'un de ses amis ou de ses voisins. Si la chose se retrouve, celuy qui l'avoit derobée, craignant d'être decouvert, l'aura raportée secrettement : si non, la chose perdue demeure perdue ; & celuy qui a fait la perte, conserve un mauvais soupçon quelquefois contre le meilleur de ses amis. Peut-être aussi, que ce sont les compagnons du voleur, a qui il est aisé de dire, où la chose qui a eté egarée, est cachée, par ce que c'est de leur su & de leur consentement.

§. 4. Il n'y a personne qui recherche davantage ces sortes de gens, que les sots Amans ou Amantes, pour tacher de decouvrir ce que leur jalousie leur met en tête. Pour savoir ce qui se passe, qui est celle que leur bien aimé aime le plus; ou qui êt son rival, & qui empeche qu'il n'ait la fille qu'il recherche ; ou si l'homme & la femme ne s'accordent pas bien ; & qu'il leur manque quelque chose, pour savoir qui est le sorcier qui en est la cause. Il importe fort peu a ceux que l'on va consulter sur de pareilles affaires, qu'ils devinent bien ou mal, vray ou faux : cependant pour faire valoir le talent, & pour donner quelque credit a leur metier, ils ont des gardes par tout a leurs gages, & qui ne se font pas connoître pour tels ; qui se meslent même de maquerelage, & qui par ce moyen savent jusques aux plus secrettes pensées Leurs maisons sont basties de telle maniere, qu'ils peuvent quelquefois faire voir des esprits qui leur repon-

pondent sur ce dont on les consulte. Tout cecy est tres naïvement de peint dans une Comedie Françoise, appellée *la Sorciere*; ainsi il n'est pas besoin d'avoir d'autres livres.

§. 5. Je vay montrer, apres Cardan, de quelle maniere ces sortes de Devins mettent leur art en pratique, pour donner de l'admiration. Il nous cite trois raisons, pour lesquelles cet art n'est pas estimé. En
„ premier lieu, par ce qu'il ne se pratique
„ pas serieusement; en second lieu, parce
„ qu'il se pratique par des gens dont on ne
„ fait pas de cas; & enfin, par ce qu'il n'est
„ fondé que sur l'impieté, comme dans le
„ Paganisme. A quoy il faut ajouter, qu'outre
„ que c'est un art inutile & frivole,
„ il est en quelque façon deffendu par les
„ loix. Car, dit il plus bas, a quoy peut
„ servir d'avaler premierement du feu, &
„ en suite de le revomir; de pouvoir faire
„ pleurer quand on veut; de tirer du sang
„ du fruit, de faire sortir de la bouche des
„ cloux enfilés, & de se percer en apparence
„ les bras & les mains? &, comme je
„ l'ay veu moy même, poursuit il, qu'un
„ homme qui aura trois anneaux separés,
„ & qui les jettant tous trois en l'air l'un
„ apres l'autre, fasse en sorte qu'en retombant,
„ ils soient passés les uns dans les
„ autres? Que sert il de se mettre la pointe
„ d'une espée nue sur le ventre, & de la
„ faire ainsi plier jusqu'a la garde, ou de la
„ faire passer tout au travers du corps. De

faire

» faire voir un enfant sans teste, & ensui-
» te une teste sans enfant; le tout vivant,
» sans que l'enfant soit endommagé? &
» neanmoins si vous saviés de quelle ma-
» niere ils le font, vous seriés faché d'a-
» voir donné une obole pour l'apprendre.
» Ce qu'ils tiennent caché dans leur bou-
» che, a sa raison naturelle. Ils savent le
» secret de le cacher dans la gorge: & par
» ce moyen ils l'avallent, & le recrachent
» quand ils veulent; aidés a cela par un
» exercice souvent reïteré & de longue
» main. Ils avalent du poison, mais
» c'est apres avoir mangé grande quanti-
» té de beurre auparavant. Il y en a, qui,
» comme s'ils étoient en extase, tombent
» en pamoison, & se tiennent en cet état
» un grand espace de temps, aussi immobi-
» les que s'ils étoient morts: tout cela par
» une longue habitude, & pour abuser les
» sots & les enfans.

§. 6. Puis qu'il est evident, que toutes ces choses, quoique subtilement faites par l'adresse des hommes, sont pourtant naturelles: ce n'est qu'un effet de nôtre ignorance, ou de nôtre inaplication, si nous ne concevons pas comment elles se font; ce qui nous fait ensuite soupçonner, que le Diable s'en mesle, ou que ce que nous voions qui se fait, se fait par magie. Un homme devroit être honteux de faire un jugement si temeraire. C'est ce qui arriva en Frise à un homme, dont je ne diray

pas

pas la profession, quoiqu'il soit mort, afin de ne le pas faire connoître. Il avoit dit publiquement que les Charlatans qui étoient alors a la foire de cette ville, exercoient la magie par l'entremise du Diable. Que d'autres l'avoient veu, & qu'ils luy en avoient fait le recit de telle sorte, qu'il étoit obligé de le croire. Il soutenoit cela, lors qu'un homme d'esprit, Bourguemaître de la même ville, de qui je say cette histoire, fit appeller le Charlatan, & luy fit faire en presence de la Compagnie, les mêmes tours de subtilités, qu'il avoit fait en public. Mais aussi-tost que ce pretendu sorcier eust recommencé les mêmes tours lentement & posément, de la même maniere qu'il en fit l'epreuve devant de Magistrat lors qu'il demandoit leur peemssion. Le mauvais deux en que ce premier homme avoit conçu de luy, s'evanouit incontinent, & l'on vit que toute cette magie ne consistoit qu'en une certaine subtilité, & dans l'activité des mains.

§. 7. Cardan raconte deux avantures encore bien plus extraordinaires que cellescy, & qu'il dit avoir veu luy même a Milan. Deux Turcs, qui n'étoient ni grands „ ni gros de corps, prirent chacun un „ homme sur leurs epaules; & sans l'aide „ d'un contre-poids, les porterent le long „ d'une corde, qni étoit tendue de telle „ maniere, que le milieu faisoit justement

„ la

„ la hauteur. Ils s'attacherent en suite des „ epeés fort aigues, de trois enpans de lon„ gueur, aux pieds, & monterent encore a la „ même corde, avec chacun leur homme „ sur leurs epaules, tenant leurs jambes „ si eloigneés l'une de l'autre, qu'a peine „ un autre, qui seroit sur la terre ferme, en „ pouroit faire autant. En suite, apres a„ voir mis une planche sur cette même „ corde, sans quoique ce soit qui les retinst, „ ils monterent dessus, avec des roulettes a „ leurs pieds. Qui plus est; ils monterent a„ vec des contrepoids, & redescendirent „ courbés, comme s'ils ussent eté preté de „ tomber, sur une corde qui étoit attachée „ au haut de la tour; & si droite, que le bout „ d'en bas n'étoit eloigné de la Tour, que „ du tiers de lahauteur. On remarqua, qu'ils „ embrassoient la corde avec les deux or„ teils, tout de même qu'avec des tenail„ les. Ils entreprirent d'en faire autant „ avec un homme sur les epaules; mais il „ n'y eut personne assés hardy pour risquer „ un si grand danger. Plusieurs Princes, „ qui étoient venus pour voir ce spectacle, „ ne se repentirent pas de leurs peines: mais „ le même peuple ne put s'empecher de „ croire, que c'étoit des œuvres diaboli„ ques; par ce que, selon leur jugement, el„ les surpassoient les forces de la Nature. C'est, a mon avis, en trop attribuer au Diable, comme je l'ay fait voir dans mon second livre, & trop peu a l'art & aux forces

de la Nature, comme il a deja eté remarqué dans ce quatrieme. Mais, dit Cardan, un de ces deux Turcs se fit Chretien, & fut baptizé: ce qu'on ne luy accorda pas, sans doute, avantque d'avoir suffisamment prouvé, que son art étoit naturel; par le moyen duquel, comme Cardan le donne a connoître dans la suite, il fit depuis plusieurs autres tours prodigieux. Ce grand Philosophe montre suffisamment, qu'il avoit bien remarqué la cause & les moiens de cet art, & qu'il avoit reconnu que tout étoit naturel.

§. 8. Avant que de quitter cette matiere, il faut que je raporte icy quelque chose de la pretendue Magie, ou, pour mieux dire, subtilité des Payens modernes. Et a cet egard nous n'avons que faire de nous en raporter aux livres, puisque nous ne manquons point de temoins qui sont encore en vie, & qui ont eté dans leur païs. J'en raporteray deux ou trois echantillons, pour servir de preuve a ce que je dis, qui seront suffisans pour pouvoir juger des autres: c'est dans les voyages de Schouten aux Indes orientales; ou il dit avoir veu luy même, & remarqué attentivement, que tout ce qu'on estime magie, n'est rien moins que cela. J'abregeray sa narration, afin de ne pas trop grossir le chapitre. Il
„ y avoit a Bengale un Charlatan, qui en
„ faisant plusieurs tours de souplesse, prit
„ une canne longue de vingt pieds, & large
„ par

„ par le bas d'un demy empan, se terminant en pointe; & la mit a sa ceinture.
„ Aprés cela, une fille d'environ vingt & deux ans luy vint subtilement sauter par derriere, sur les épaules: & aiant ensuite grimpé au haut de la Canne; elle s'assit dessus, les jambes croisées, & les bras étendus, pour faire le contrepoids.
„ Apres ce là l'homme aiant les deux bras balancés, commença a marcher a grands pas; aiant toûjours cette fille sur le bout de cette Canne, tendant le ventre pour s'appuyer, & regardant sans cesse en haut, pour tenir toûjours la machine en état. En suite de cecy, elle descendit adroitement: & aprés avoir fait quantité de grimaces & de contorsions, elle y remonta; & se pancha le ventre sur le baton, en frappant harmonieusement des mains & des pieds les uns contre les autres. Etant en cet état, l'homme se mit a marcher, les mains toûjours pendantes comme auparavant, & la fille descendit, sans s'être fait aucun mal. En apres le même homme aiant mis un baston sur sa teste, sans le tenir ni des mains ni des bras: cette même fille & une autre petite Moresque de quinze ans, monterent dessus l'une apres l'autre. Etant en cette posture, l'homme les porta tout autour de la place en courant, & en se panchant de costé & d'autre, sans qu'il leur arrivat le moindre mal. Qui ne voit
„ que

que tout cecy ne se fait que par adresse, exercice & subtilité, en tenant son corps & ses membres, & la canne aussi, toûjours en equilibre, même selon l'opinion de l'Autheur.

§. 9. Il faut que ce qui suit, ait les mêmes causes. ,, Ces deux mémes filles marcherent sur leurs cordes; la teste en bas, & ,, les jambes en haut; firent toucher le ,, derriere de leur teste à l'echine de leur ,, dos, comme si leur col y ût eté collé; & ,, le firent en suite toucher a la terre, en sorte que leur front touchoit a leurs talons. ,, Elles demeurerent en cet état, jusques à ,, ce que l'on eust planté en terre devant chacune, trois couteaux, & deux ,, sabres, la pointe contre leur visage. ,, En suite elles firent plusieurs contorsions surprenantes de tout leur corps, ,, pendant que leur teste étoit au milieu ,, de ces couteaux & de ces epées; cependant elles se releverent enfin sans se blesser. Je rapporteray mot à mot l'opinion de l'Auteur, qui s'accorde assés bien avec la mienne. *Quoyque plusieurs d'entre nous crussent que tous ces tours de soûplesse fussent faits par art Diabolique, & que ce fussent des choses inconcevables, il me sembla que cela se pouvoit faire naturellement. Car ces filles qui etoient merveilleusement adroites, subtiles, & dont les membres étoient fort souples & agiles, pour marcher en rond, en se tenant sur leurs mains, savoient si adroitement tourner*

leur corps, en remuant leurs pieds, que non seulement leur teste demeuroit immobile, mais même qu'elles ne se faisoient aucun mal. J'ay ouy raconter les mêmes choses, que j'ay tirées de Schouten, à des personnes qui les ont veues, & qui apres y avoir bien pris garde, ont reconnu que tout cela étoit naturel, & qu'il n'y avoit que de l'adresse & de la subtilité.

§. 10. Que si l'on s'étonne, comment l'esprit humain & l'art, peuvent accoutumer ainsi les membres, on n'a qu'a se ressouvenir de ce proverbe, que *consuetudo altera natura*; la coutume est une autre nature, qui change tellement la premiere, qu'elle en est meconnoissable. Premierement, pour ce qui est de la posture, la coutume sans art, fait que l'on connoit la vacation de plusieurs personnes, ou à leur marche, ou à leur maintien, ou au port de leur corps. Quelle peine n'a pas un homme, au commencement qu'il vient dans une boutique, pour apprendre quelque chose? Ses pieds & ses mains, avec lesquelles il faut qu'il travaille, ne l'incommodent elles pas? combien de fois ne faut il pas qu'un enfant regarde la lettre, avant que de la faire? quelle peine ne luy est ce pas, quand il commence à epeler ou à ecrire? Et, en echange, quelle facilité ne trouve pas celuy qui y est versé? avec quelle habileté ne fait il pas tout? & ne

voyons

voyons nous pas tous les jours, que quand un homme eſt eſtropié, un membre ſubvient a l'autre? N'avons nous pas veu une femme, qui bien qu'elle n'euſt ni bras ni mains, couſoit auſſi adroitement avec les pieds, qu'une autre auroit pu faire avec la main? En un mot toutes ces choſes ſont ſi generalement connues, qu'il n'eſt pas beſoin d'en raporter davantage d'exemples. Les voiageurs nous rendent temoignage, que l'on accoutume dés l'enfance, les membres de ceux qui font ces tours ſi ſurprenans; que de plus ils uſent de certains regimes dans leur nouriture, qu'ils ſe frottent & s'oignent tout le corps, & ſur tout les nerfs, pour les rendre plus ſouples. A quoy il faut ajouter l'ἐγκράτεια, *la retenue*, l'ὑπωπιασμὸς, *la contrainte*, & la δουλαγωγία des Grecs, qui s'exerçoient a la lutte: d'ou ſaint Paul a tiré un exemple, pour nous montrer a nous exercer, comme eux, au ſervice du Chriſtianiſme. 1 Cor. 9: 25, 26, 27.

§. 11. Cependant il arrive quelquefois qu'il n'y a pas tant d'art que de fourbe. Comme quand un homme qui s'etant mis deſſous un panier, ſe fait percer de coups d'epées de tous coſtés: & que non ſeulement il crie comme s'il avoit grand peur, mais auſſi que le ſang coule de toutes parts; & que neanmoins apres qu'il a renverſé le panier, il en ſort ſans aucune bleſſure. Car a l'égard du panier,

on a bien remarqué qu'il étoit assés large pour pouvoir eviter les coups, quand un corps est accoutumé a faire cet exercice, & a se tourner comme il veut. Pour ce qui est des cris, comme si on luy faisoit bien du mal, l'homme qui est sous le panier, en est le maître. Et a l'egard du sang, qui ne sait que quand même il se fourreroit tout nud sous ce panier, il peut avoir mis une vessie remplie de sang en quelque endroit, dessous la terre, ou il met le panier; & qu'il la fait percer per les epées qu'on fourre au travers, & que tout ce jeu est une chose premeditée? C'est par ce même moyen, qu'un Prestre de Montaigu guerit, comme miraculeusement, un inconnu, d'une bosse qu'il avoit, en y passant seulement trois fois la main par dessus. Car cet inconnu avoit sur son dos, par dessous ses habits, une vessie pleine de vent; & ce Prestre avoit une grosse epingle entre ses doigts, avec quoy il creva la vessie, en faisant semblant de passer la main par dessus. Ainsi le vent s'en étant allé, le dos devint uny. C'est ainsi que Nôtre Dame, (comme disent les Branbançons) fait des miracles par les Pretres; & c'est ainsi aussi que le Diable en fait par ses sorciers.

§. 12. Je raporteray icy ce que Bernier, homme d'esprit, & exact Ecrivain, a mis dans sa description du roiaume de Kachemir, qui est au septentrion des terres

de la dependance du Grand Mogol. ,, On
,, luy avoit fait voir a Baramoulay, un
,, grand miracle des *Emaums*, ou Prestres
,, des Mahometans. C'étoit une grande
,, pierre ronde, si pesante, que le plus
,, fort homme n'auroit pu la remuer sans
,, grande peine, & que neanmoins onze
,, adorateurs du Profete purent elever
,, aussi facilement qu'une plume, en la tou-
,, chant du bout du petit doigt. Pour
,, faire ce miracle, ils se mirent tous
,, a l'entour, avec leurs grandes robbes,
,, qui empechoient que les assistans ne vis-
,, sent ce qu'ils faisoient. Ils prote-
,, stoient qu'ils ne touchoient la pierre
,, que du bout du doigt, & qu'elle leur
,, sembloit aussi legere qu'une plume;
mais moi, dit Bernier, *qui ouvrois les yeux de toute ma force, & qui contemplois cet artifice de prés, je vis qu'ils faisoient de grands efforts; & il me parut qu'ils en approcherent le pouce, & qu'ils le tenoient ferme contre l'index*; tellement qu'a force d'argent il obtint la permission de pouvoir étre a la place d'un des onze, se tenant suffisamment asseuré de la verité du miracle. ,, Ils croioient sans doute qu'ils é-
,, toient capables, eux dix, en s'entendant
,, bien, d'enlever la pierre; mais ils se
,, trouverent trompés: car la pierre qu'il ne
,, tenoit que du bout du doigt, pencha
,, toûjours de son costé: mais à la fin
,, s'étant mis en devoir de faire comme

„ il voioit que les autres faisoient, la pier-
„ re s'enleva de terre, mais ce ne fut
„ pas sans peine. Cependant comme il vit
„ qu'on commencoit a le regarder de tra-
„ vers, craignant qu'il ne luy arrivât
„ quelque mauvaise affaire : il s'ecria
„ comme les autres, *Karamet*, c'est a dire
„ *Miracle*, monta a cheval, & sortit de
„ la ville avant que d'être connu. Les miracles de ce celebre heros, le Pere Marc d'Aviano, étoient de même nature : lequel aiant guery a Madrid une quantité de faux malades, & de gens que l'on tenoit pour troublés, comme on luy eust a la fin amené une femme veritablement troublée, il se trouva tout confus, & aiant plié bagage, il delogea sans trompette, & au plus viste. Je tiens cecy d'un tres honneste bourgeois de cette ville, qui étoit alors a Madrid, & qui l'a ouy de ceux a qui cela est arrivé, mais je ne dis pas toutes les circonstances. Voiés un peu, je vous prie, quelle fourberie que voilà !

§. 13. Mais pourquoy les hommes ne nous pourroient ils pas seduire avec leur artifice, ou, tout au moins, nous causer de l'admiration ; puis qu'il n'y a personne qui ne sache que les bestes mêmes le peuvent faire ? & non seulement celles, qui a cause de la disposition de leur corps, semblent pouvoir être dociles en quelque maniere, mais celles la même qui n'y ont aucune disposition. Telle chose est ce que

Suetone raporte dans la vie de Galba ; *Novum ſpectaculi genus, Elephantes funambulos edidit.* Il donna, dit il, un nouveau genre de ſpectacle, ſavoir des Elephans qui danſoient ſur la corde. Pline raporte au Chapitre ſecond de ſon huitieme livre, que C. Germanicus leur fit aprendre a faire des armes, quoique leurs mouvemens ne fuſſent pas trop bien composés, *motus inconditi*, non plus que ces animaux. On en voit aujourdhuy qui ſont dreſſés à pluſieurs autres choſes. Et ce qui paroit aux hommes de plus ſurprenant, & qui fait croire aux ſimples, que ces beſtes ont l'entendement comme les hommes ; ou bien que le Diable s'en meſle, & que le maître de l'Elephant doit être ſorcier, c'eſt qu'il fait chercher a cet animal une choſe, qu'il fait ſemblant de croire qu'on luy a volée ; & que parmy une foule de monde, cet animal la cherche, & la trouve dans la poche de celuy qui l'a. Mais il n'eſt pas beſoin d'avoir l'eſprit trop ſubtil, pour deviner comment ils font. Le maître, ou quelqu'un des ſiens, prend furtivement quelque choſe de la poche d'une perſonne, & la met dans celle d'un autre, ſans qu'il le ſache. La beſte qui eſt dreſſée, comme un chien, à qui l'on apprend pluſieurs choſes, entendant de certaines parolles, & en voyant de certains ſignes, que le maître, qui eſt aupres de l'endroit ou

la chose est cachée, luy fait, & a quoy les assistans ne prennent pas garde, fait comme on luy a enseigné, & tire de la poche de la personne, ce que le maître ou le valet y avoit mis. Tout de même qu'un barbet, qui va querir au fond de l'eau, ou autre part, ce qu'on y a jetté, conduit seulement par la veue, par l'ouie, ou par l'odorat. Je ne parleray pas des Charlatans des Indes orientales, qui font danser au son de la voix, ou des instrumens, des serpens, des rats, & des souris; car cecy me meneroit trop loin, & ce que j'ay dit jusques à cette heure, doit suffire pour juger du reste.

§. 14. Je finis donc ce chapitre, en disant un mot de cette surprenante fourbe, a quoy le hasard, pour ainsi dire, a contribué, & dont ces habiles imposteurs savent parfaitement bien se servir. Il y a dix ans que le sieur Rocoles nous en donna un registre de trente six, dont je ne parleray que de ces deux cy, Arnaut du Till, & le Roy Sebastien. Ce premier, qui ressembloit parfaitement bien à un nommé Martin Guerre de Thoulouse, seut si adroitement se comporter aupres de la femme de ce Guerre, pendant son absence, (car il étoit a l'Armée,) qu'il passa pour son veritable mary. Ce manege dura trois ans, au bout duquel le veritable Martin Guerre étant revenu chés luy, le mystere fut decouvert, & l'on

proceda contre luy ; & apres avoir eté trouvé coupable, il fut pendu & bruslé en l'an 1560. Antoine Verdier, dans sa continuation des leçons de Pierre Messie, fait un abbregé de cette histoire, apres Gilbert Cognatus dans le 24 chap. de son quatrieme livre : desorte qu'il parut a la fin, que ce que plusieurs avoient regardé comme un effet de necromancie, n'étoit en effet que celuy d'une imposture assés bien concertée : par ce que le monde pensoit, qu'a moins que d'étre sorcier, il n'y avoit personne qui pust savoir tant de particularités, & qu'il étoit necessaire que celuy la en seust, pour passer pour le veritable mary de cette femme. Mais Verdier, ou Gilbert, de qui il a tiré cecy, se contredit, quand il affirme que cet Arnaut avoit eté compagnon d'armée de Martin ; de qui il a pu savoir par adresse, ce qu'il raconte de luy : & que neantmoins, il étoit soupçonné de necromancie, dont il n'est fait aucune mention dans sa sentence. Car tout ce qui y est dit de son crime, est compris en ces mots : *pour punition & reparation de l'imposture, fausseté, supposition de nom & de personne, adultere, rapt, sacrilege, plaige, larcin, & autres cas, par le dit du Till, prisonnier, commis.* Car il ne faut pas s'imaginer que le plus noir de tous les crimes, comme est la Magie, n'eust eté expressement nommé entre tant d'autres ;

 & qu'on

& qu'on se fust contenté de le comprendre sous ces mots simplement, *& autres cas.*

§. 15. Le second dont je veux parler, étoit un homme de plus grande consideration, qui en l'an 1598 se fit passer pour Sebastien, Roy de Portugal, mort sans hoirs, a la bataille qu'il livra a Mulei Moluk, oncle de Mulei Mahomet, auquel il avoit donné secours vingt ans auparavant, quand il étoit Roy de Maroc & de Fez. Ce ne fut pas une simple femme, on une simple famille, ni une ville, à qui, comme du Till, il imposa, mais ce fut plusieurs cours de Rois, a qui il fit accroire qu'il étoit ce Roy que lon disoit être mort, & que l'on n'avoit trouvé apres la bataille, ni entre les vivans, ni entre les morts. Toute l'Europe presque, à la reserve de l'Espagne, qui s'étoit saisie du Roiaume, le croioit; & les Portugais, qui auroient eté ravis de le revoir, furent les premiers seduits. Il n'y avoit pas un secret du Roy, ou du Roiaume, qu'il ne seust; & on ne voioit rien en luy, en sa personne, en ses gestes, & en sa parolle, que plusieurs ne se souvinssent d'avoir veu il y avoit vingt ans, au Roy Sebastien. Mais enfin aiant eté arresté à Naples, condamné aux Galleres, & envoyé en Espagne, ou en Portugal, (car on ne sait pas precisément ou il resta) il mourut, au raport de quelques uns, en prison; apres avoir confessé qu'il n'étoit pas celuy pour qui il avoit eté assés

hardy

hardy de se faire passer. Les opinions furent differentes a son egard; car, comme dit Rocoles, *les plus avisés le tinrent pour un Imposteur, les ignorans pour un Magicien, & les simples pour Roy.* On n'a jamais veu d'imposture, où l'on eust tant de raison de dire, que cela ne se pouvoit faire sans l'assistance du Diable ; & cependant, au raport de cet Autheur, il n'y eut que les ignorans qui le crurent. Mais un homme d'esprit avouera franchement, qu'il n'y a rien en cela, qui passe les bornes de la tromperie humaine. A quel propos donc attribuer au Diable une connoissance extraordinaire des secrets des hommes ?

CHAPITRE V.

Que quoique l'on ait pris garde a tous ces preceptes, on ne laissera pas de manquer souvent, soit a l'égard des moyens, soit à l'égard de l'exactitude, pour si bien examiner une chose, que l'on en puisse parler avec certitude.

§. 1. JE n'ay encore fait jusques icy que montrer, que l'on ne doit pas si aisément estimer une chose être surnaturelle, & cela seulement parce que nôtre jugement nous peut manquer. Mais ce n'est pas encore là tout. Car supposé que nous

n'aions plus besoin des choses que nous avons dit jusqu'icy, n'est il pas vray, qu'il nous peut manquer quelque chose, ou aux moyens, ou à l'occasion, & que tout ce que nous devrions savoir, pour juger avec certitude, des choses de la nature de celles dont nous parlons dans ce livre, ne peut pas toûjours venir a nôtre connoissance ? Si vous entendés, ou que vous voyiés quelque chose d'extraordinaire ou d'affreux; ou que vous vous sentiés indisposé, ou degouté de tout, ne vous en allés pas dire que c'est un Lutin, ou que vous estes ensorcelé, non plus que celuy à qui vous trouvés quelque chose d'etrange. Il ne s'en faut prendre qu'à quelque circonstance, qui decouvre tout le mystere, si elle apparoit; ou qui vous laissera toûjours dans l'incertitude, si elle vient à manquer. J'en produiray quelques echantillons, pour essay, apres quoy nous verrons quelque chose de plus grande importance. Disons premierement quelque chose des Phantomes.

§. 2. Parlons premierement de ce que j'ay experimenté moi-même, une nuit que j'étois avec ma femme, au clair de la lune devant mon logis : nous vimes a l'autre costé du *Prince-gracht*, & fort distinctement, la figure d'une femme en son deshabillé; & que cette femme se remuoit de temps en temps, comme si elle eust eté en vie. Si cela avoit eté, j'aurois un peu douté de son honnesteté; mais comme dans tout ce quartier il n'y a

pas

pas une damoiſelle de ce calibre, je crus qu'elle attendoit quelqu'un. Je pris donc la reſolution d'avancer un peu de ce coſté là : & comme je ne pus decouvrir ce que c'étoit, j'aprochay de plus prés : mais à peine en fus-je à dix pas, que je reconnus que ce n'étoit autre choſe que la lueur de la Lune, qui paſſant entre certains chevrons d'un auvent, donnoit ſur le pas de la porte d'une autre maiſon, & qui faiſoit de loin l'effet que j'avois veu de la mienne. Si cette lueur euſt eté dans un lieu fermé, ou que j'euſſe eté obligé de demeurer où j'étois, le defaut de cette circonſtance m'auroit toûjours tenu dans l'incertitude; & auroit fait croire à une perſonne qui croit facilement, que c'étoit ce qui paroiſſoit étre au commencement.

§. 3. Cecy ſoit dit à l'occaſion des viſions: diſons a cette heure quelque choſe des Spectres que l'on entend ſans les voir. Un homme d'eſprit, marchand de cette ville, m'a raconté qu'il y avoit icy une maiſon, où le bruit couroit qu'il revenoit des Eſprits, & dont le locataire n'étoit pas faché, parce qu'il en payoit moins de louage; c'étoit proche d'un boulanger. Celuy qui m'a fait le recit de cette hiſtoire, autant eloigné de croire ces bagatelles, qu'il avoit d'eſprit; ſe rendit avec quelques uns de ſes amis, à l'endroit ou on luy avoit dit que l'on entendoit le bruit toutes les nuits, entre deux & trois heures. Il l'entendit en effet, mais

comme il n'étoit pas si credule, & par consequent si disposé que les autres, à croire que ce fust quelque phantome, il demanda quelle sorte de gens demeuroit là aupres, croiant que ce pourroit être eux qui feroient l'Esprit. Il reconnut que la chambre ou le boulanger blutoit sa farine, rendoit par derriere une maison qui étoit entre deux, proche de cet endroit: ils preterent tous l'oreille, & remarquerent fort distinctement, que tout ce bruit que l'on avoit cru si long temps être un Esprit, n'étoit autre chose que le bruit du bluteau du boulanger. Par ce moyen la meche fut decouverte. N'est il pas vray, qu'un homme qui venant de dehors, auroit couché une seule nuit dans cette chambre, sans savoir qui demeuroit aupres, & qui apres cela seroit sorty de la ville; se seroit confirmé dans la pensée, qu'il auroit entendu un Esprit dans la chambre? Mais cela est il pardonnable à des hommes, qui sans penser aux reflexions qu'ils devroient faire, & sans tacher de decouvrir les causes, vont d'abord se persuader qu'il revient des Esprits? Ce sont ceux la, qui la plûpart du temps nous forment des Chimeres, qui, sans eux, se dissiperoient & s'evanouïroient bien-tost.

§. 4. De la veue & de l'ouie, je passe à quelque chose d'essentiel. Un tres habile homme m'a raconté un jour, ce qui luy étoit arrivé. Il avoit coutume tous les soirs de lire dans son lit à la chandelle. Son lit étoit

fait

fait en pavillon, & le plancher de la chambre, qui étoit au dessous de la sienne, étoit de bois; il lisoit justement ce soir, dans la Demonologie de Fr. Perraut. Comme il lisoit avec attention, il vit tout d'un coup que ses rideaux s'ouvrirent, & se refermerent en même temps; & cela plusieurs fois de suite. Quoiqu'il ne fust pas fort credule, & qu'il n'eust pas peur des Esprits; il ne laissa pas de quitter la lecture. Il se leva, fit le tour de son lit, & regarda par toute la chambre sans rien voir. Il fut donc contraint de s'en retourner coucher, & de chercher a dormir; ce qu'il fit. S'il eust encore dormy le matin, quand on ouvrit la porte de sa chambre, & qu'il n'eust pas raconté cette avanture a ses domestiques, ou à ceux de sa maison; il n'eust jamais seu ce que c'étoit. Mais comme il étoit eveillé, quand la porte fut ouverte, en aiant veu sortir un petit chat qui y avoit eté enfermé la veille, il infera que c'étoit luy qui avoit eté l'Esprit.

§. 5. Considerés au contraire, combien se mecontent ceux, qui veulent à toute force qu'il y ait des Esprits. L'Autheur Allemand du Prothée infernal pretend prouver, que le Diable se mesle aussi quelquefois avec l'air, par cette histoire que j'abregeray, parce qu'elle ne merite pas d'étre leue. „ Il y avoit une femme dans „ un certain village d'Allemagne, dont

la

„ la reputation n'étoit pas des mieux éta-
„ blies, & qui aimoit à boire. Elle ne
„ manquoit aucune feste, lors qu'elle
„ savoit qu'il y avoit a fripper. Etant
„ un jour allée en compagnie, avec son
„ mary, à une feste des Juifs, qui se faisoit
„ à un village prochain, elle y demeura fort
„ tard, & l'on eut bien de la peine à la
„ faire resoudre à s'en retourner. Mais à
„ la fin, s'étant laissée aller aux sollicita-
„ tions de ses voisines, qui luy dirent que
„ son mary avoit deja pris le devant, elle
„ s'en alla avec elles. Neanmoins quand
„ elle eut apercu, en chemin faisant, que
„ son mary étoit resté derriere avec
„ d'autres, il n'y eut plus moien de la
„ retenir, elle retourna au village. La
„ dessus, celles de sa compagnie aiant vu de
„ loin deux feux luisants, elles cru-
„ rent que c'étoit les autres, qui a cause
„ de l'obscurité, avoient pris des lanter-
„ nes; & que sans doute cette femme al-
„ loit rejoindre son mary. C'est pour-
„ quoy aussi ils la laisserent aller, sans
„ craindre qu'il luy arrivast aucun mal.
„ Quelque temps apres s'étant retournées,
„ elles ne virent plus rien: ce qui leur fit
„ croire que les hommes, & cette femme,
„ étoient retournés boire au village. Une
„ heure ou deux aprés, le mary revint; mais
„ ne trouvant point sa femme avec les au-
„ tres; & aiant seu que deux luisans a-
„ voient paru, & s'étoient evanouis aussi
tost;

„ toſt, il retourna ſur ſes pas pour la cher-
„ cher; mais on ne la retrouva que trois
„ mois aprés; ce qui donna beaucoup à pen-
„ ſer: les uns diſans, que ces luiſans l'a-
„ voient menée perdre; & d'autres, que le
„ Diable l'avoit emportée; ſur tout parce
„ que, quand la compagnie l'avoit voulu
„ diſſuader de retourner, elle s'étoit miſe
„ à jurer de plus belle. Je raporteray icy
„ en François, les propres termes de l'Au-
theur: *A la fin le temps decouvrit ce qui en etoit: à ſavoir que cette femme aiant voulu ſuivre ces feux volans, le malin Eſprit en avoit abuſé, & l'avoit jettée dans une riviere prochaine, où elle s'étoit noyée.* Il prouve que c'étoit le Diable, de concert avec ces feux folets, par ces mots, *trois mois aprés, elle fut trouvée dans l'eau, attachée par ſa juppe à un buiſſon.*

§. 6. En bonne conſcience, ſur quoy eſt fondée cette conjecture? En premier lieu; de ce que ce ſont eté des feux volans, & non des lanternes: car il devoit nous avoir dit s'il n'y avoit point de maiſons à l'endroit où ils parurent & diſparurent; car, ſelon luy, les femmes les prirent pour des lanternes. Il ne devoit pas auſſi paſſer par deſſus cette circonſtance: ſavoir ſi le temps étoit calme, ou s'il faiſoit du vent; & que les lumieres pouvoient s'être eteintes &c. Mais il aime mieux aſſeurer que c'étoit des feux folets: quoy donc, eſt ce qu'une femme yvre ne peut ſe jetter dans l'eau

l'eau ſans ces luiſans ? Cela n'arrive t'il pas tous les jours ? Ou ne ſe pouvoit il pas faire, qu'étant aſſiſe, ou qu'en faiſant un faux pas, ou même qu'en s'étant embaraſſée dans quelques branches ; elle y fuſt tombée : ce qui n'eſt pas impoſſible, & qui peut même arriver de jour à une perſonne à jeun ? Mais ſuppoſés que cela ſoit de la maniere qu'il le dit : ne ſuffiſoit il pas que ce feu volant, en errant par cy par la, fiſt errer une femme yvre ; ſans qu'il fuſt neceſſaire que le Diable y intervinſt, & qu'il abuſaſt d'une creature de Dieu, dont il n'a pas l'uſage ? Voiés je vous prie, comment des hommes qui veulent qu'il revienne des Eſprits, quoique cela ne ſoit pas, ſe laiſſent perſuader que des choſes ſont effectivement, bien qu'elles n'aient pas le moindre fondement. La femme étoit morte, elle ne pouvoit donc dire comment cela étoit arrivé ; il n'y a pas eu de temoins qui peuſſent depoſer : faut il donc a cauſe de cela, mettre le Diable en jeu ?

§. 7. Je me ſerviray des propres termes, dont s'eſt ſervy cet Auteur dans ce chapitre, pour le combattre. *Je ne croy pas toûjours*, dit-il, *qu'une choſe ſoit ſurnaturelle, ni que ce ſoit un artifice du Diable, ce que pluſieurs eſtiment être tel, quoique fauſſement : comme par exemple, quand ces feux folets font quelque fois du bruit, & qu'ils rendent un ſon lugubre & deplaiſant, a peu prés comme*

comme je croy d'un homme qui soupire ou qui se plaint. Cela arrive souvent, par ce que la peur a coutume de saisir bien plus-tôt les esprits pendant la nuit que pendant le jour; & qu'elle les empeche de juger comme il faut, d'une chose: ce qui fait qu'ils ne peuvent savoir la veritable cause, & qu'ils pensent que ces soupirs, ces gemissemens & ces bruits, sont des singeries de Satan, & les effets de la rage des Phantomes. Neanmoins tout cecy provient ordinairement d'une matiere allumée; & on en voit tous les jours l'experience dans le bois, lors qu'il brule dans la cheminée. Comment est il donc possible, qu'une personne qui avoüe cecy, (comme c'est aussi la verité,) puisse encore se forger dans l'imagination, des choses pareilles à ce qu'il vient de raconter de cette femme yvre? Car il n'a pas raporté un seul exemple des avantures causées par ces feux volans; & cependant il ne laisse pas de faire jouer au Diable son personnage.

§. 8. Cecy me donne occasion de raconter une chose, dont j'ay fait moy même l'experience; sur tout a l'occasion des feux dont il a parlé. Je prie le Lecteur de ne se pas moquer de moy, s'il m'entend tenir des discours si bas: car ce n'est ordinairement que sur des choses de cette nature, que le vulgaire se forme des fantomes. Il y a un an ou deux, qu'étant une nuit couché, j'entendis distinctement une voix plaintive à costé de ma femme, dans la muraille; comme

me si c'eust eté entre la maison de mon voisin & la mienne. Le cry étoit comme d'une beste: mais il ressembloit plus à celuy d'un chien ou d'un chat, (comme je fus aussi plus porté à le croire,) qui auroit eté prest de mourir; & le cry diminuant peu a peu, nous crumes qu'il étoit mort. Quand on nettoya la gouttiere, nous nous atendions d'y trouver, sans doute, une beste morte; mais il ne s'y trouva rien. Il n'y a pas long-temps que toute nôtre famille nous a apris ce que ce peut être. Nous soupions un soir, pendant cet hyver, aupres du feu; tous ensemble; & nous ouimes tous en même temps, les plaintes & les gemissemens comme d'une beste qui se meurt, & comme nous étions en peine de ce que ce pouvoit être; nous pretames tous l'oreille, pour decouvrir de quel costé c'étoit, & pour voir si on n'en pourroit pas aprocher. Moy qui avois à ma main droite, la muraille qui étoit du costé de la gouttiere, le feu devant moy, & le lit derriere, je ne pouvois remarquer, que ce cry fust autre part qu'au costé droit derriere moy, & proche du lit, comme je l'ay deja dit. Le bruit commença à s'abbaisser, & finit enfin: & lorsque j'étois le plus occupé a penser ce que c'étoit, les enfans s'étoient aperceus que c'étoit l'eau du pôt que l'on venoit d'oter de dessus le feu. Je fis remettre le pot, & le bruit commença de nouveau. On osta le couvercle, le bruit diminua; & le pot étant osté de dessus le feu,

feu, ce même bruit cessa. Si je n'eusse fait cette experience, jamais je n'eusse pu m'imaginer que ce bruit eust eu une telle cause.

§. 9. Il est temps que je parle d'un fantome, que l'on m'a dit qu'une vertueuse femme veuve de ma connoissance, a veu. Un soir qu'elle étoit dans la rue avec une de ses amies, elles virent fort distinctement, comme elles le croioyent, un cercueil qui étoit posé sur une civiere : sa compagne voulut s'en aprocher, mais elle ne le fit pas; croiant être bien asseurée que c'en étoit un. Cependant celle qui me l'a raconté, ne le vouloit pas; & persuada enfin à l'autre, de prendre courage d'avancer, afin qu'elles pussent connoître ce que c'étoit, & le toucher de leurs mains. Elles reconnurent, quand elles furent auprés, que le fantome avoit chair & os, mais sans jugement. C'étoit une genisse, qui étoit aussi paisible, que si c'eust eté un veritable fantôme : mais quand la premiere luy eust donné un coup du plat de sa main, elle marcha. Si l'autre eust eté toute seule, ou que sa compagne n'eust pas eu plus de cœur qu'elle, ce n'eust pas manqué d'être un fantôme : & elle auroit asseurement juré, qu'elle auroit veu clairement & distinctement, ce qu'elle s'imaginoit avoir veu; & si par hasard il fust venu à mourir quelqu'un, dans la maison devant laquelle elle l'avoit veu, c'en eust eté sans doute le presage. Ce qui est arri-

vé une fois, peut arriver plusieurs, & c'est ainsi que la superstition se glisse dans l'esprit des hommes.

§. 10. Je vay raporter un exemple d'une personne qui jugeoit plus sagement des fantômes. Un soir qu'il se promenoit, entre chien & loup, proche d'une maison de noblesse, ou il y avoit des arbres, il apperceut dans l'allée, à ce qu'il crut, quelqu'un de la maison, qu'il reconnut parfaitement. Un peu apres, un des domestiques étant sorti, il luy demanda si la compagnie avoit souppé; a quoy le valet fit reponse qu'ils ne faisoient que de se mettre à table. Cette reponse obligea cet homme à conclure necessairement, qu'il étoit impossible qu'il eust vu en cet endroit une personne qui étoit à table en même temps. Cependant il ne voulut pas inferer de là, que ce fust un fantôme, quoi qu'il ne vist plus personne. Il ne s'alla pas aussi imaginer que ce n'étoit rien, quoiqu'il ne seust pas qu'il y eust quelqu'un à cette heure dehors, parce qu'il y a plusieurs de ces maisons dans ce village. Car il comprit fort bien, qu'il n'avoit pas trop pris garde, si celuy qu'il avoit veu auparavant, étoit de cette maison, parce que cela ne luy parut pas étrange, qu'il en fust, ou non; & même il fut plus porté a croire qu'ils étoient où on luy dit. Et parcequ'au temps qu'il avoit passé devant eux, il rencontra le valet, il crut qu'ils pouvoient avoir tourné a

quel-

quelque coin, & qu'il les avoit ainsi perdus de veue. Parceque comme il étoit prevenu qu'il savoit qui c'étoit, il ne les avoit pas regardés de si prés: c'est pourquoy il se garda bien de dire, ou de penser qu'il avoit veu un fantôme.

§. 11. Marguerite Thomas n'eut pas la même prudence. Car elle fit courir le bruit dans le village où j'exercois la premiere fois mon Ministere, qu'elle avoit veu un fantôme, de la taille d'un certain homme qui demeuroit dans le village, qui faisoit alors mauvaise figures, tellement qu'il sembloit que ses affaires ne deussent pas bien aller. La femme n'étoit pas menteuse, & elle racontoit cette vision d'une maniere fort naïve. L'homme dont il est question, se mit en colere, quand il entendit qu'étant encore en vie, on lui faisoit faire l'Esprit. L'un & l'autre étoient membres de l'Eglise; on ne pût s'empecher de la faire venir devant le consistoire, pour rendre raison de sa vision. Mais afin de comprendre l'affaire, il faut savoir que cette femme demeuroit justement derriere ma maison, & que le jardin de cet homme aboutissoit au mien, n'y aiant qu'une haie entre deux. Le devant de sa porte étoit dans le même rang que son jardin, & donnoit à un lieu ouvert; tellement que pour aller au quarrefour, il falloit qu'elle passast le long de la haye de mon

jardin,

jardin, & de celuy de cet homme; & par devant son logis la closture de son jardin étoit abbatue alors, pour en refaire une autre, parce qu'il avoit basty une maison, à des conditions qui lui causoient beaucoup de brouilleries avec le charpentier, dont il ne vaut pas la peine de parler. Je demanday donc à la femme, si elle avoit veu distinctement & veritablement ce qu'elle disoit? elle repondit, qu'oui. Où le spectre luy étoit apparu? Elle repondit, que c'avoit eté à costé de la muraille, où cette closture étoit alors par terre. Quelle heure il étoit? Environ huit heures du soir. Ce que le Phantome devint? Elle dit qu'il avoit disparu tout d'un coup, mais qu'elle ne savoit pas où. De quel costé; si c'étoit de celuy de son jardin, ou de la campagne? Elle dit que c'étoit du costé du de la terre Labourable là c'étoit la campagne. Je luy demanday si elle en avoit eté effrayée? Elle avoua qu'elle l'avoit eté si fort, que peu s'en étoit fallu qu'elle ne fût tombée evanoüie. Mais, luy dis je, celuy dont il representoit la figure, étoit il alors hors du logis, en sorte que ce ne pust être luy? Elle ne sceut que repondre. Si elle n'avoit pas remarqué qu'il eust passé par devant elle, pour aller du costé de la campagne; & qu'il fust, peut être, retourné dans le jardin par derriere elle?

La

la peur l'avoit empeché d'y prendre garde. Ce fut icy mon tour à parler ; & je luy dis que cecy ne sentoit guere son Phantôme ; de dire qu'un homme qui est plein de vie, ait eté veu autour de sa maison à huit heures du soir. Que sa frayeur n'étoit pas bien fondée ; mais que ce qui la luy avoit causée, c'étoit qu'elle n'avoit pas veu ce qu'il étoit devenu. Par ce moyen je luy ostay ce fantôme de la teste ; & je luy fis promettre, de dire par tout qu'elle étoit desabusée ; ce qu'elle fit. Ensuite de quoy je fis ce que je devois, pour appaiser l'emotion que ce fantôme avoit causé parmy mon troupeau : & je pris pour texte de mon sermon, ces parolles de la premiere à Timothée, Chap. quatrieme verset 7. *Rejette les fables profanes, & semblables a celles des vieilles, & t'exerce en la pieté.* Cecy calma les esprits ; & Doede Crispin, (c'est le nom de cet homme) ne passa plus pour Esprit.

§. 12. J'ay entendu parler de deux pareils Esprits depuis un an. L'on m'a dit, qu'un certain ouvrier de cette ville avoit declaré avoir veu distinctement, pendant la nuit, la figure d'un homme devant son lit, qui luy dit expressement qu'il mourroit dans quinze jours ; & que ce terme étoit echu a deux jours prés. Que cet homme avoit pris cette prediction fort a cœur ; parce qu'il étoit arrivé la même chose a son beau-frere, il y avoit trois ans, & qu'au bout

du temps limité il étoit mort. Je cherchay cet homme pour luy parler ; & le trouvay apres bien des enquestes : instruit auparavant par ceux de sa connoissance, qu'il étoit Anabaptiste de Religion ; & à l'egard de sa maniere de vivre, fort adonné à la boisson;&que huit semaines apres la mort de sa premiere femme, dont il avoit des enfans, il s'étoit remarié avec une fille Catholique Romaine, qui ne vivoit pas trop bien, ni avec luy ni avec ses enfans ; peut être parce que depuis qu'il l'avoit epousée, il étoit tombé plusieurs fois dans la même faute. J'appris aussi qu'ils avoient eu dispute ensemble, la veille, parce qu'il étoit revenu yvre au logis. Que depuis cette vision il étoit plus assidu à son ouvrage ; a quoy il travailloit aussi quand j'entray chés luy. Il me dit donc, qu'une nuit en révant, il avoit veu de son lit, un homme assis devant le feu, habillé comme un soldat de la ville, mais qu'il n'avoit pas pris garde s'il avoit une epée. Qu'il fit signe, a ce qu'il crut, a sa femme, & luy montra ce qu'il voioit: qu'il demanda à cet homme ce qu'il faisoit la ? qu'ensuite il le vit aprocher, en luy tendant la main ; mais que luy refusant de luy donner la sienne, il luy demanda une seconde fois, ce qu'il vouloit ? A quoy l'autre repondit, *je te dis, que dans quinze jours tu mourras*. Que luy un peu surpris, luy dit, *c'est trop tôt, encore si ce n'etoit que dans trois semaines*. Sur quoy l'au tre se teut,

fai-

faisant semblant de penser en soy même; mais qu'un moment apres, il luy dit, *non; dans quinze jours.* Que sur cela s'étant eveillé, il vit que ce n'étoit qu'un songe. On m'avoit fait accroire que cette vision luy avoit apparu en veillant.

§. 13. Je luy demanday ensuite plusieurs circonstances; & je luy remontray, selon sa portée, qu'il devoit faire un bon usage de cette avanture, quelle qu'en pust être la cause. Je luy demanday ensuite, si ce qu'on m'avoit dit de son beau frere, étoit vray? Il me dit la même chose, a la reserve qu'on luy avoit donné une semaine plus qu'à luy. La dessus, sans luy rien dire, je m'en allay chés sa sœur, qui avoit eu cet homme en secondes nopces, & que je trouvay mariée à un troisiéme; voicy comment elle me raconta l'histoire. Comme son mary étoit un homme qui aimoit trop à boire, la boisson l'avoit d'abord reduit en une espece de langueur, qui se convertit quelque temps apres, en une maladie: ce qui l'obligea d'envoyer querir un Medecin, que l'on eut beaucoup de peine a faire venir; parce qu'il consideroit cet homme presque comme un messager de la mort, ce qu'il n'aimoit pas à voir. Il ne se trompa pas, car il jugea que sa maladie étoit trés dangereuse. Le dernier jour de sa vie, il pria sa femme, qui vouloit aller au marché a cause de son negoce, de demeurer auprés de luy; parce-qu'il avoit songé la nuit precedente, qu'il

mourroit ce jour là. La femme demeura donc au logis, & le même jour son mary mourut. Voyés quelle difference entre le recit de cette femme, & celui de son frere.

§. 14. Or si l'on conçoit l'affaire comme moy, savoir, que cet homme n'avoit jamais fait reflexion sur la necessité de mourir; qu'il avoit mené une vie toute opposée; combien il se montroit contraire à cette absolue necessité, en ce qu'il ne vouloit pas même en entendre prononcer le nom, & que maintenant qu'il voit que c'est tout de bon, il en tremble, n'avouera t-on pas, que son songe ne vint que de cette mauvaise disposition; & que ce songe luy troublant encore davantage les esprits & le sang, comme la maladie avoit déja le dessus, un moyen fut la cause d'un autre, pour jetter d'autant plûtôt, cet homme dans la fosse? Je parle à la maniere des hommes: car Dieu, qui avoit fixé le cours de sa vie à ce jour-la, avoit ordonné les moiens, afin que cela ne pust être autrement. Pour ce qui est de l'autre, il me semble que cela parle de soi même. Il n'a fait que songer, & cela n'a eu aucune suite; car il vit encore. Cependant c'étoit un Theologien qui m'avoit raconté cette histoire, comme quelque chose de tres extraordinaire. Fiés vous y.

§. 15. Il faut que je dise icy quelque chose de particulier & de rare, d'un hom-

me que j'ay connu en ma jeunesse, aveugle & fort vieux ; & avec le petit fils duquel j'ay été élevé en Frise, ou il fait figure. Il s'étoit engagé de demeurer un an entier dans une Ile de Frise, proche de *Schiermonigoog*, du costé de l'Est, appellée le Bois, ou le *Koornsant*, qui s'inonde lors que la marée croit. Il s'y étoit fait faire une maisonnette de bois, qu'il pouvoit élever par le moyen d'une vis, quand l'eau étoit haute, & laquelle il avoit pourveuë de vivres. Il acheva son voeu : mais il ne luy prit plus envie de risquer encore une fois ; tant il étoit epouvanté des spectres, qu'il disoit avoir veus dans cette solitude. Je ne me souviens plus de toutes les particularités, que j'en ay ouy raconter quand j'étois enfant ; si non qu'il les recitoit toutes comme des prodiges, & comme des choses au de là de la croiance. Cependant je me fais fort de les refuter de point en point. Nous n'étions alors que des enfans ; & il y a si long temps, que ceux qui étoient hommes, sont morts. Nous n'en savons rien de la propre bouche du bon homme : ou si nous en conservons quelque memoire, ce n'est que des choses que nous avons écoutées avec prejugé ; de même que ceux qui étoient alors plus avancés en age, mais qui étoient entrainés, comme les autres, par le torrent de la superstition. Enfin qui que ce soit, il ne le tient que de cet homme, qui étoit

alors seul: car hormis luy, il n'y a personne qui les ait veus; & luy même étoit prevenu, comme tout le monde. De plus il étoit dans une afreuse solitude; qui luy donnoit le temps & l'occasion de penser qu'il tentoit Dieu, & qu'il se mettoit en danger de perdre la vie. N'avoit il pas autant d'occasion qu'homme du monde, pour devenir melancholique, & pour se forger des Chimeres? En un mot, il étoit de son interest, de ne pas amoindrir les peines qu'il asseuroit avoir soufferes.

CHAPITRE VI.

Que l'on remarquera les mêmes choses dans ceux que l'on tient pour possédés, ou pour ensorcelés.

§. 1. SI l'on veut examiner l'Obsédement & l'Enchantement sur le même pied, on trouvera que c'est la même chose. Car veu que tous ceux qui attribuent au Diable du pouvoir sur les hommes, confessent qu'il y a toujours, ou au moins quelquefois, des maladies semblables à l'Obsédement du malin; & que l'Enchantement même cause des maladies

ladies aux hommes; en ſorte qu'ils ſont malades; parce qu'ils ſont enſorcelés, je ne ſaurois du tout voir, comment ils peuvent ſavoir, que cette maladie n'eſt pas naturelle, & que le Diable y intervient. Il faut que ce ſoit des perſonnes experimentées, & qui s'y entendent bien, qui en jugent. Mais a-t-on toujours de ces Eſprits a ſouhait? Ou ont-ils toujours la commodité pour examiner tout, & pour voir tout ce ſur quoi ils doivent former leur jugement? Mais comme cette eſpece de maladie ne s'addreſſe ordinairement qu'à des ignorans, qui n'ont pas beaucoup d'experience; & qui par conſequent ſe figurent trop temerairement, qu'une maladie qui n'eſt pas ordinaire, eſt une langueur, ou un accident cauſé, ou par le Diable, ou par les ſorciers, ils ne vont pas aux plus habiles medecins, mais à des charlatans, qui ſe font paſſer pour tres experts dans ces ſortes de maux, & qui les confirment dans leur opinion. Car c'eſt une neceſſité abſolue, que tous ceux qui s'addreſſent à ces ſortes de gens, ſoient enſorcelés, autrement, ils ne ſeroient point écoutés. Ainſi le vulgaire eſt detourné d'avoir recours aux inſtructions des hommes ſavans & deſintereſſés, & laiſſe là les habiles medecins. Bien plus, ils croient, par un certain prejugé, qu'ils doivent le faire; & fortifiés dans leur ridicule imagination, ils les mepriſent,

parce qu'ils n'ont pas touché au but, & qu'ils n'ont pu reconnoître que le malade étoit ensorcelé. Ce qui leur donne occasion de croire cela, c'est, quand ils voient qu'un homme a été long temps entre leurs mains, sans recevoir de soulagement, ne pensant pas, *quod non est in Medico semper relevetur ut æger.* Qu'il n'est pas toûjours au pouvoir du Medecin, que le malade guerisse.

§. 2. J'ay connu une personne a Francker, qui trainoit depuis long-temps, & qui pensoit, à cause de cela, être ensorcelé. Il envoya à Bergum, (un bourg qui étoit à lors comme l'Endor de Frise) chés un *Baal-ov*, ou Exorciste, lequel, suivant les regles de son art, luy fit accroire qu'il étoit asseurement ensorcelé. Et comme il savoit que l'on soupçonne ordinairement ceux que l'on frequente, d'en être les auteurs; & que ce soupçon tombe le plus souvent sur les amis, ou sur les parens: il fit tomber le dé du costé qu'il voulut, & luy fit dire qu'il avoit eté ensorcelé par un homme de sa vacation, qui ne demeuroit pas loin de luy, & par sa femme, dont les parens avoient le renom d'être sorciers, étant sans enfans, & bien accommodés; ce qui luy donnoit de là jalousie. Il n'en fallut pas davantage pour le lui faire croire; & une certaine femme, de celles qui ne peuvent retenir leur langue, asseura en pleine assemblée, que ces gens étoient coupables.

§. 3. Cette affaire me donna dabord as-

sés

fés d'occupation, & à mon collegue aprés moy. Il m'appella luy chez, lorsque ces quatre personnes y étoient, & je fis tout mon possible pour les appaiser. L'homme & la femme se sentoient offensés, de ce que cette femme avoit dit d'eux. La premiere chose qu'elle fit, fut de le nier; mais quand je l'eus pressée de me dire ce qui luy étoit échappé; parce que les circonstances faisoient connoître qu'elle avoit dit quelque chose, elle s'excusa, en disant, que quand dans la compagnie ou elle étoit, on entama ce discours, elle n'avoit pas asseuré que cela fust, mais qu'elle avoit seulement enseigné un moyen, pour pouvoir savoir si cela étoit. Ce moyen étoit tel: quand la femme, qui étoit soupçonnée plûtôt que l'homme, seroit au marché au beurre, on n'avoit qu'à prendre garde quand elle se baisseroit, pour voir quelque chose, & qu'à luy mettre doucement par derriere une poignée de sel sur le corps. Que si elle savoit ensorceler, elle ne pourroit jamais sortir de la place. La dessus je prononçay hautement la sentence; & je dis, que celle qui avoit donné un tel conseil, étoit elle même la sorciere, & que les deux autres étoient innocens. Car, luy disje, (quelque étrange que cela luy pust paroitre) ce seroit sans doute un tour de Magie, de pouvoir faire avec une poignée de sel, qu'une personne, sans être attachée ni liée, demeurast immobile à la place où elle seroit; & que celuy ou celle qui enseigne de-

si beaux secrets aux autres, fait asseurement ensorceler. Si donc, disje au malade, vous étes ensorcelé, par quelqu'un de nous, voila la femme qui a fait le coup. A ces mots la femme eut la bouche close; cet homme & cette femme furent soulagés, & celuy qui se croioit ensorcelé, fut tout confus. Depuis ce temps la, ni mon collegue ni moy, n'en avons plus entendu parler, & toute la Magie s'est evanouie.

§. 4. J'ay veu icy une certaine petite fille, qui, dans les convulsions, devint muette & aveugle; & qui apres que les convulsions furent passées, recouvra la veuë a la verité, mais demeura muette. Cet enfant, bien que fort bien dispos de son corps, & d'un bon jugement, ne peut dire ce qui luy manquoit. Ses parens, & sa mere, sur tout, ennuyés de voir une chose si étrange, & qui duroit si long temps, se persuaderent aussi, qu'il y avoit de la Magie, aidés à cela par le discours de tout le monde; & pour cet effet s'en allerent trouver un de ces *Juifs errans*, dont il est parlé au 19. des Actes. 13. qui demeuroit dans la ruelle appellée *Modder-molen-steeg*, & qui se faisoit appeller parmy la racaille, Medecin le des Juifs: & de la chés une vieille grand mere, qui demeuroit dans la rue appellée *Kattenburgerstraat*, dans une chambre haute, où les jeunes gens alloient la consulter, & se faire dire leur bonne avanture. Ces deux habiles personnages leur dirent que leur fille étoit as-

seurement ensorcelée ; & leur donnerent conseil, pour savoir qui l'avoit ensorcelée ; mais un conseil si ridicule, que je ne puis le raconter. Ils confirmerent l'enchantement de cette petite fille, par de certaines plumes frisées qui sortoient de son oreiller, & qui étoient, a ce qu'ils disoient, tout a fait extraordinaires. J'y allay moy même pour en voir une : & j'eus presque honte de voir, que l'on regardoit comme un prodige, ce qui n'en avoit pas la moindre image : car ceux qui trafiquent en lits, savent tres bien, que c'est le naturel de ces sortes de plumes.

§. 5. Un certain Ministre qui n'étoit pas d'Amsterdam, mais qui ne laissoit pas d'y être assés connu, avoit dit aussi, qu'il croioit que cette fille étoit ensorcelée. Je dis à cela, que s'il étoit seur que l'enfant fût ensorcelé, il faloit qu'il fust sorcier luy même, ou qu'il ne seust pas bien en quoy consistoit la Magie. Car puisque, ni le Diable, ni les Necromanciens ne peuvent rien faire de surnaturel, il faut de necessité, que le mal, quelque étrange & extraordinaire qu'il soit, soit causé par une chose naturelle. Comment poura-t-on savoir que le mal qui est avenu au corps d'un homme qui est naturel, ne provient pas de la corruption de quelques parties ; mais au contraire, de la mechanceté d'un autre, ou d'un Esprit ? Il n'y a point de sorcier qui veuille faire connoître au Ministre que c'est luy qui a fait le mal ; encore moins qu'il l'a

fait avec le ſecours du Diable, en quoy l'on veut que conſiſte toute la necromantie. Le Miniſtre ne dira pas auſſi, que le Diable le luy a declaré : par quel moyen a-t-il donc pu ſavoir que cet enfant etoit enſorcelé ?

§. 6. J'ay encore à parler de deux autres, qui n'étoient pas enſorcelés, mais poſſedés, à ce qu'ils diſoient. L'un étoit de Franeker, & s'appelloit Tædske Iſaks; l'autre d'Amſterdam, & s'appelloit Harmen Everts. La fille s'eſt long-temps fait recommander aux prieres de l'Egliſe, comme une perſonne qui étoit fort tourmentée, ou quelque choſe d'aprochant. Et en effet elle étoit dans l'etat qu'elle diſoit : car quoi qu'elle n'ut pas grand eſprit, elle ne laiſſoit pas d'en avoir aſſés, pour tromper toute une ville pendant ſi long-temps, en faiſant ſemblant d'être en bien pire état qu'elle n'étoit. Je dis, pire, parce que j'ai raiſon de croire, qu'il luy manquoit quelque choſe, comme je l'ay deja dit, au chap. 3. §. 15. en parlant de la même femme; mais dans ſa pauvreté elle s'aidoit de l'artifice, en faiſant paroitre ſa miſere plus grande. Et comme elle vit qu'on ajoutoit foy a ce qu'elle diſoit, elle eut la hardieſſe d'abuſer du ſervice des Miniſtres, & à chaque fois de la priere publique. Car il m'eſt ſouvent arrivé, que ſon frere, qui n'étoit qu'un jeune garçon, eſt venu hurter à ma porte, comme un homme des plus robuſtes; & me com-

commander, (car il ne savoit pas ce que c'étoit que de civilité) que j'alasse au plus viste chés sa sœur: laquelle je trouvois couchée à la renverse, la bouche & les yeux fermés, remuant les pieds, & se frappant de toute sa force, de ses deux poings sur la poitrine; & ne cessoit pas qu'elle n'eust eu l'honneur d'une priere; laquelle n'étoit pas plûtôt finie, qu'elle s'arrestoit, & commençoit à soupirer, à ouvrir les yeux petit à petit, & à parler au commencement d'une voix fort foible, & en suite un peu plus forte.

§. 7. Quoique je commençasse à soupçonner quelque chose dans cette affaire, pour des raisons qu'il n'est pas necessaire de dire, quatre ans se sont ecoulés avant que je fusse desabusé, quoi qu'il y en eust plus que je ne jugeois à propos de dire. Cependant, comme j'ay dit cy devant, jamais il ne me vint en pensée, qu'elle fust possedée du malin, bien que je ne me fusse pas encore defait de l'erreur universelle. Depuis mon depart de Franeker, les deux Ministres s'apperceurent de plus en plus, qu'il y avoit de la supercherie: sur tout parce qu'en se frappant la poitrine, elle avoit l'adresse de ne point frapper sur son sein, mais seulement à costé. En suite aiant remarqué l'imposture de plus en plus, on luy parla un peu rudement; & elle même confessa à la fin, qu'elle avoit feint ce mal, parce qu'elle voyoit que le monde donnoit dans ce panneau, & afin

afin de pouvoir vivre plus commodement.

§. 8. Harmen Evertz n'a jamais rien avoué. Il étoit tireur d'or de son métier, agé de vingt ans, pauvre, & avec cela marié. On me dit qu'il ne demeuroit pas loin de chés moy, quoiqu'il ne fust pas de mon quartier, & qu'il étoit possedé du malin. C'étoit justement dans le temps que j'étois occupé a ecrire une chose qui devoit être mise sous la presse, & qui a fait naître l'occasion à ce livre cy, dont on parloit deja; tellement que ses amis, & même quelques Ministres, luy conseillerent, & à ses voisins, de m'en parler. D'abord que l'on me l'eust dit, je m'y en allay; & le trouvay au coin de son feu, dans une petite maison qui n'avoit que ce seul apartement: il me parut fort melancholique & pensif; & incontinent il commença à se debattre peu a peu, comme une personne qui sent venir le frisson. Apres m'avoir repondu d'une voix tremblante, aux questions que je luy fis; il se leva, & s'alla mettre sur son lit, qui étoit à terre proche de la. Ensuite, il fit toutes sortes de contorsions; frappant des pieds contre son lit, se battant la teste avec ses mains, & tenant ses yeux fermés. Sa belle sœur se jetta sur luy, pour luy tenir les mains. Plusieurs des voisins y vinrent aussi pour aider. Sa femme qui revenoit de dehors, fut obligée de se retirer; parce qu'à leur conte, le Diable le tourmentoit davan-

davantage quand elle étoit presente. Il y avoit plus de monde pour le tenir, qu'il n'étoit besoin. Cependant je me mis aussi de la partie, pour luy taster le poulx, qui étoit tres naturel ; si non que sur la fin il me sembla moins reglé, à cause de tous les violens mouvemens qu'il avoit faits. Je remarquai outre cela, qu'il avoit la prevoyance de ne se pas frapper la teste contre le bord de son lit; ne frappant simplement qu'aux endroits ou il jugeoit avec ses pieds, qu'il pouvoit être. Il ne se connoissoit pas luy même en cet état, disoient les voisins, & comme luy même le confessa sans y penser. Cependant il avoit ouy ce que j'avois dit, qu'il falloit que quand cela seroit passé, quelqu'un vint avec luy chés moy ; afin que je pusse luy parler, & luy donner secours selon mon pouvoir, disant que je savois du remede pour ce mal. Ayant donc pris garde que je m'en voulois aller, son mal se passa, il s'arresta, & ouvrant les yeux, il me dit qu'il viendroit chez moy. Je remarquay que le monde s'attendoit que je fisse la priere : ce que je fis, pour n'être pas en scandale aux foibles, parce que je n'étois pas encore preparé à leur decouvrir la fourbe ; mais de telle maniere, que je n'usay que des termes generaux, pour ne pas me moquer de Dieu, & ne point jetter les choses sacrées aux chiens. Voila quelle fut la premiere scene de Harmen Evertz.

§. 9. Depuis ce temps la étant venu chés moy,

moy ; comme je luy demanday plus de choses qu'il n'en savoit sur cet article, il ne put me repondre juste, une seule fois ; & comme il ne savoit que dire à une question que je luy fis, il se teut. Mais cela n'en demeura pas là : car bien souvent dans sa propre maison, il faisoit semblant de ne pouvoir parler ; & faisoit signe avec le doigt, que le Diable luy retenoit la langue. Chés moy il n'avoit pas ses gens pour l'aider, quand il étoit embarassé. Ce mal luy étoit avenu, disoit il, sur un vaisseau, lors qu'un jour, qu'il étoit chagrin de ce que sa maîtresse, qui est à cette heure sa femme, ne luy faisoit pas savoir de ses nouvelles ; & de ce qu'au contraire un des matelots luy leut une lettre, ou on luy mandoit qu'elle ne se gouvernoit pas trop bien, (quoiqu'il eust veu depuis que ce n'étoit qu'un mensonge) que cela l'aiant mis au desespoir, & se trouvant une nuit seul sur le tillac, il s'étoit donné au Diable, seulement pour savoir l'état de sa maîtresse. Si l'on doit ajouter foy aux parolles de cet homme, n'est ce pas se donner au Diable à bon marché ? Mais le meilleur pour luy, c'est qu'on n'avoit pas exigé d'écrit de luy : ce qui me servit de pretexte pour luy faire esperer, qu'il y avoit encore du remede. Car je ne faisois pas semblant d'être plus savant sur cette matiere, qu'il pensoit que je fusse : afin de le pouvoir voir encore une fois, & que je pusse luy parler, & luy faire comme il seroit expe-

dient.

dient. Il disoit, que quand il se mettoit au travail, le Diable le tourmentoit plus fort; qu'il le jettoit du haut en bas des degrés; & qu'il luy arrachoit l'ouvrage des mains. Que quand il voulut aller à l'hotel de ville avec sa fiancée pour faire publier ses annonces, le Diable l'avoit repoussé jusques à trois fois, en présence, & au grand étonnement de plusieurs personnes. Mais comme je le priay de m'en nommer quelques uns, afin que, s'il y en avoit de ma connoissance, ou que je pusse aprendre leur demeure, je m'enquisse d'eux touchant cette affaire; il me dit qu'il ne les connoissoit pas luy même, & ne me donna pas d'autre reponse.

§. 10. Quelque temps apres il me fit demander par ses voisins, s'il pourroit me venir voir à midy; ce que je luy accorday; mais il n'en fit rien: ce qui fit que l'étant allé voir à une heure qu'il ne s'y attendoit pas; je luy demanday pourquoy il n'étoit pas venu, mais je n'eus point de reponse. Il étoit assis, comme la premiere fois, aupres du feu: mais comme son banc ou il couchoit, étoit fermé, il ne pût faire tant de mouvemens, car il seroit tombé à bas de sa chaise; &, de plus, il n'y avoit personne pour le retenir. Sa sœur qui tenoit un enfant sur son giron, étoit de l'autre costé du feu, & moy j'étois au milieu. Il fit d'abord autant de grimaces qu'il en faut faire, sans tomber de sa chaise. Hé bien, luy disje, quand cela fut passé, vous voulés donc faire sem-

blant de n'en rien savoir, & d'être aveugle, muet, & hors du sens? Ouy, dit-il, croiant que je m'en etonnerois davantage; & ne pensant pas que cela luy alloit faire tort. Je luy demanday, s'il se trouvoit mieux? Ouy, dit il tout bas. Si le Diable étoit party? Ouy. De quel costé il étoit allé? Il me montra qu'il s'en étoit allé par la cheminée, du costé ou sa sœur étoit assise. Je me levay sur le champ, & m'en allay de ce costé-là, en flairant, & regardant en haut: puis je luy dis; Hé bien, Hermen Evertz, étes vous bien asseuré qu'il est party? Je ne sens pourtant pas de mauvaise odeur, comme j'ay souvent ouy dire, que le Diable laisse quand il s'en va. Il persista à m'asseurer que cet hoste s'en étoit allé. Mais à quoy savés vous qu'il s'en est allé, afin que je puisse vous parler en toute sureté? l'avés vous bien veu? Comment! ne l'aurois je pas veu? repartit il. Où étoit il assis quand il étoit auprés de vous? Il me montra qu'il avoit eté sur son pied droit. L'y avés vous veu, quand vous etiés si oppressé? Il me dit qu'ouy? Mais puis que vous ne pouviés pas voir vôtre pied, comment voyiés vous le Diable qui étoit dessus? Comment! dit il, ne pouvois je pas voir mon pied? Non: car vous me venés de dire que quand vous estiés en cet état, vous ne voyiés ni n'entendiés rien. Quelle marque y a-t-il à vôtre corps, à la cheminée, & à l'endroit par ou le Diable s'en est allé? A ces mots l'esprit malin

luy retint la langue ; & sa sœur me dit ; ouy Monsieur, le Diable en agit toûjours comme cela avec luy, quand il veut l'empecher de trop parler. Un moment apres la parolle luy revint, bien qu'avec une voix fort foible. Puis qu'il s'en est allé, luy disje, pourquoy n'osés vous parler franchement ? Voiés ce povre enfant, aupres de qui il a passé pour s'en aller : il n'est ni epouvanté ni honteux. Mais dites moy, le Diable vous a-t-il dit quelque chose ? il me semble que je l'ay remarqué. Ouy ; dit il. Qu'est ce qu'il vous a dit ? Que j'allasse ce soir à sept heures & demy sur un pont qu'il me nomma, & qui est aux environs de sa maison. Hé bien, luy disje, il s'en va sept heures : je demeureray icy jusques à ce temps la, & j'iray avec vous. Non, me dit-il, alors, ce ne doit être que demain au soir. Soit, luy repondis je, je passeray demain par icy au sortir de l'Eglise ; car je veux vous y accompagner. La dessus il se teut. Avés vous resolu d'y aller, continuay je, & faut il que vous le fassiés ? Il ne dit mot. Demeurés au logis, & ne courés pas apres le Diable, je vous reponds du tort qui vous en arrivera. Alors il me montra encore sa langue, comme si le Diable la luy eust retenue, pour ne pas decouvrir ses mysteres. La dessus faisant semblant d'être en colere ; pourquoy me cherchés vous, luy disje, & me donnés vous tant de peine, pour être delivré de l'Esprit ma-
lin

lin, si vous voulés courir apres luy? qu'ay je à faire avec vous? Vous moqués vous de moy, & des bonnes gens qui sont autour de vous; ou vous moqués vous de Dieu? Je sortis, & entray dans une maison voisine; d'ou la femme & quelques autres avoient entendu la plûpart de l'entretien que j'avois eu avec le Possedé.

§. 11. Je trouvay, que les plus eclairés du voisinage croioient aussi que c'étoit un obsedement feint. Je demanday s'il n'y avoit pas quelques personnes charitables qui luy donnassent quelque chose. On me repondit qu'il y en avoit quelques-uns, mais qu'il demeuroit dans un quartier ou il n'y avoit guere de personnes aisées. Pour satisfaire au desir de sa femme & de sa mere, j'aiday à le mettre sur un vaisseau de guerre; dans l'esperance, que le Diable paresseux qui l'empechoit de travailler, le quitteroit sur la mer, comme il l'y avoit obsédé: (au moins par le moyen des matelots,) mais il n'y pût rester, & il s'en revint. Depuis ce temps la il est delogé, & je ne l'ay pas veu du depuis. Il s'est aussi adressé à un nouveau Docteur, voiant que le premier luy avoit arraché son Diable; & celuy cy ne le connoissant pas, comme il entendit qu'il se reclamoit de moy; il me vint trouver, pour savoir ce que c'étoit. Et apres en avoir eté instruit, il chassa ce Diable, en le menaçant simplement de luy donner des coups d'une certaine espece de canne,

nou-

nouvellement apportée de la Chine ; dont les Payens se servoient en de semblables rencontres, a ce qu'il disoit, pour chasser sur l'heure le Diable hors des corps des possedés, en la leur apliquant doucement sur les reins.

§. 12. S'il m'est permis de dire ce que j'en pense, c'étoit un homme d'un tres-petit genie, dont le sang étoit epais, & d'une fort mauvaise education, comme je l'ay déjà remarqué : lequel étant devenu amoureux avant le temps, & sa mere ne luy voulant pas permettre de se marier, se mit, n étourdi, sur un vaisseau : & les matelots s'étant moqués de luy, tant de parolles, que par des lettres supposées, qu'ils luy lisoient, il entra dans un certain desespoir, qui fit qu'il invoqua le Diable, comme nous avons dit ; & depuis, l'horreur de cette action luy fit croire qu'il étoit à demy damné. Apres cela l'emploi venant à luy manquer, & n'aiant pour se nourrir, luy & sa femme, que ce qu'il pouvoit aisement manger tout seul ; & voiant de plus que personne ne luy donnoit rien, il porta les choses à la derniere extremité, ce qui se voyoit à l'œil. Mais comme il n'avoit aucune connoissance du Diable, que ce qu'il en entendoit dire à la populace, il étoit plus ignorant en ce metier, qu'en celuy de tireur d'or ; ce qui fit aussi, que l'on n'eut pas beaucoup de peine à le delivrer de cet esprit.

§. 13. Il faut que je raconte icy encore une

une aventure, que j'ay eue dans le vaisseau de Harling, où il y avoit un Seigneur de la Noblesse & de la regence de Frise. Nous etions presque arrivés où nous voulions aller, & nous voyions deja la ville; lors qu'un des passagers se leva tout efrayé, & mit tout le vaisseau en allarme. La premiere parolle qu'il dit, s'adressant à celuy qui s'étoit assis auprés de luy, fut: *quoi, infame; as tu bien l'effronterie de me traiter de la sorte?* Apres cela il se plaignit tout haut, qu'il l'avoit pris aux parties que la pudeur defend de nommer, & lui avoit causé une insigne douleur. L'un & l'autre monterent au haut du vaisseau. Le premier soûtenoit fort & ferme, ce que l'autre ne nioit que tres foiblement: & tous deux étoient des hommes faits; le demandeur à la fleur de son age, & le deffendeur au declin. Le Gentilhomme & moy avions remarqué quelque chose, quand cet homme s'étoit levé; ce qui nous fit croire que l'affaire n'étoit pas tout à fait telle qu'il disoit: mais l'autre étoit connu pour un malhonneste homme; & le bruit couroit, qu'il faisoit souvent de pareils tours; tellement que nous pouvions croire qu'il étoit l'auteur de celuy cy. Jusques icy il n'y avoit aucune magie, mais seulement un peu de s..leté; qu'un honneste homme doit avoir honte de dire, & beaucoup moins de faire; outre que celuy cy paroissoit assés fin, & l'autre assés lourdaut. De plus il y a apparence qu'il dormoit

moit quand l'autre le pinça ; ce qui l'aiant reveillé en sursaut, & tout epouvanté, il mit les choses au piré, avant que d'y avoir pensé.

§. 14. Cependant ce qui donnoit un nouveau sujet de croire qu'il y avoit de la magie, (mais une magie de celle dont j'ay parlé au chap. 1. §. 7.) c'est que ceux qui étoient aupres de luy, nous dirent, que cet homme rusé avoit dit tout bas à l'autre, qu'il se tint en repos, & que d'abord qu'il seroit arrivé à terre, il le gueriroit. Mais cela se peut dire en plusieurs sens. Car peut être n'étoit ce que pour l'appaiser ; & que pour voir ensuite comment il s'en tireroit, en mettant quelque chose sur le mal pour l'adoucir, au cas qu'il fust si grand. L'on n'en a pas entendu parler depuis ; & si celuy qui avoit fait le coup, & qui n'avoit pas un trop bon renom dans le vaisseau, se fust plaint de l'injure : on n'auroit gueres ajouté de foy aux parolles de l'autre, parce que c'étoit un étranger. Neanmoins, je m'imagine que l'on nous debite souvent des histoires de Magie, pour des choses veritables, qui n'ont pas tant de preuves que celle cy, quoique ce ne soit rien du tout. En effet, un homme qui est pret à tout croire, ne dira t-il pas qu'il y étoit present, & que tout le vaisseau en fut allarmé ? Cela ne seroit il donc pas vray ? Ainsi ce que tout le monde a ouy dans le vais-

seau,

ſeau ; & que pas un n'a vu , ne laiſſe pas de ſe divulguer. Je raporteray dans la ſuite quelque choſe de cette nature, qui a eté confeſſée devant la juſtice de Harling, & dont on m'a mis en main les pieces authentiques.

CHAPITRE VII.

Que l'on peut experimenter quelque choſe de ſemblable en un certain oiſeau, que l'on crût parler comme un homme, par la vertu du Diable.

§. 1. DE peur de faire le chapitre precedent trop long, & affin de mettre quelque difference entre la matiere & la qualité de l'Autheur qui l'a inſerée dans ſon livre; & auſſi à cauſe du reſpect que je dois au Prince quj eſt ſeul temoin de ceci, je diray icy quelque choſe en particulier, d'une avanture, qui mettra peut être des bornes aux jugemens precipités qui ſe font tous les jours de pluſieurs autres choſes. Je paſſe donc pour cet effet, de l'enchantement des hommes, à celui d'une beſte, que pluſieurs eſtimoient être poſſedée; dont je diray avec le chevalier Temple, ce qu'il en remarque dans la ſeconde partie de ſes Memoires, en ces mots. „ Lorsque le Prince Maurice „ me vint voir à la Haie, la penſée me vint „ de luy faire une queſtion : car j'avois envie

„ envie d'entendre de sa propre bouche „ ce que d'autres m'avoient si souvent „ raconté, d'un vieux Perroquet qu'il „ avoit eu au Bresil, qui faisoit des que- „ stions, & repondoit aussi juste qu'une „ creature raisonnable, à tout ce qu'on „ luy demandoit; ce qui faisoit que ses „ domestiques croioient qu'il y avoit de „ la possession ou de la magie, & qu'un „ de ses Ministres ne voulut plus voir de „ perroquets, disant qu'ils avoient le „ Diable. Mais s'il falloit que tous les oiseaux de cette espece souffrissent pour l'amour d'un, comment osoit il, apres cela, voir les hommes ? puisque sans doute il avoit plus souvent entendu dire que les hommes étoient possedés du Malin, que les Oiseaux.

§. 2. Le Prince luy expliqua ce que c'étoit, à savoir, qu'aiant entendu parler d'un tel perroquet, & n'en croiant pourtant rien, il se l'étoit fait apporter, quoique de loin. Que l'oiseau étoit fort vieux & fort gros, & que luy aiant eté a porté en presence de plusieurs Hollandois, il dit de luy même, *quelle compagnie d'hommes blancs est-ce là ?* On luy demanda, en luy montrant le Prince, qui il pensoit que fust cet homme ? Il repondit, *c'est quelque General.* Comme on l'eust aporté prés de luy, le Prince luy demanda, *d'ou viens tu ?* La beste repondit, *de Marinan.* Le Prince, *a qui ap-*

 par-

partiens tu? Le Perroquet; *a un Portugais.* Le Prince, *que fais tu la?* Le Perroquet, *je garde les Poulets.* Surquoy le Prince s'étant mis a rire, luy dit, *gardes tu les Poulets?* *Ouy* dit le Perroquet, *& je puis bien faire aussi.* Et en même temps il contre fit quatre ou cinq fois le cri dont on se sert pour appeller les poulets. Or si c'est un esprit qui parle par cette beste, & qui ne dise point de mal, pourquoy est ce plûtôt un esprit malin, qu'un bon? Et pourquoy le Ministre en est il epouvanté? N'avoit il jamais preché sur le texte de la Pentecoste, ou il auroit pu voir qu'un homme même ne parle une langue étrangere, que par l'Esprit & la vertu de Dieu? Mais voions le reste.

§. 3. Le Chevalier demanda au Prince, en quelle langue l'oiseau parloit? „ Le „ Prince luy dit, que c'étoit en Brasilien. „ Temple luy repartit, s'il entendoit le „ Brasilien. Il luy repondit que non, „ mais qu'il s'étoit muny de deux in- „ terpretes, un Hollandois, qui parloit „ Brasilien, & un Brasilien qui parloit „ Hollandois. Qu'il les avoit interro- „ gés chacun en particulier, & que tous „ deux s'accordoient tres bien dans ce „ que le Perroquet avoit dit. Je suis de l'avis de l'Auteur, que le Prince crut que cela étoit ainsi; mais il paroit qu'il ne le croioit pas luy-même, & qu'il en

faut

faut laisser le jugement aux Naturalistes. Je dis la même chose : & quoiqu'il s'en faille beaucoup que nous connoissions la nature, ni le Chevalier, ni le Prince, ni moy, nous n'inferons pas qu'il faille necessairement qu'un Esprit malin ait parlé par ce perroquet ; puis que, quand ce que les deux interpretes ont dit, seroit vray, l'art même, la nature de la beste, qui luy donne la facilité de parler, & son grand age, pendant lequel il avoit toûjours apris, y contribuoient beaucoup, comme je le feray voir plus bas.

§. 4. Il faut qu'un homme qui instruit une beste, luy enseigne par signes ; soit en l'appellant, soit en luy montrant, ou en la touchant de telle ou telle maniere, ou en la menant de telle ou telle façon. La beste qui est accoutumée, se remue, crie, va, revient, & fait tout ce que naturellement elle peut faire. Nous en voyons tous les jours l'experience, dans les chevaux d'un chartier. C'est ce que font ceux qui dressent des chiens ; c'est aussi ce que font ceux qui apprennent a siffler ou a chanter aux oiseaux. Un rossignol, ou une allouette, apprend d'elle même, selon que le chant qu'elle oit, frappe son ouie ; qu'il se raporte a sa capacité ; que les chansons qu'on luy apprend, y sont receues, & qu'il y est accoutumé par la frequente repetition. Lisés ce que j'ay remarqué à cet egard, au chapitre qua-

trieme §. 13. De même, cet animal peut avoir eté acoutumé de longue main, & par un exercice souvent reïteré, à prononcer de certaines parolles sur le mouvement de la bouche de son maître; bien qu'il ne parlast pas aussi distinctement, que le mouvement le donnoit à connoître, & avec autant de force qu'une beste a coutume de le faire, quoique le maître n'en emploiast pas tant dans le mouvement, de peur que l'on n'entendist le bruit, & que l'on ne remarquast que le Perroquet pouvoit voir à sa bouche ce qu'il disoit. Cela ne doit paroître etrange à personne, d'autant plus que je m'appuie sur trois fondemens, que personne ne me peut facilement recuser.

§. 5. En premier lieu tout le monde tombe d'accord avec moy, que tout ce que les bestes qui ont eté dressées, font, ne consiste qu'à contrefaire les hommes, & que leur langage ne consiste de même que dans l'imitation. Cela paroit dans de certains oiseaux, & l'on n'apprend à parler aux perroquets, & aux pies, qu'à force de leur repeter les mêmes choses; car par ce moyen leur ouie s'accoutume a ce son. Or comme il est certain, qu'on ne peut rendre aucun son, sur tout, si c'est de choses distinctes, a moins que les levres, la langue, les dens, & le Palais, ne se remuent de telle ou telle façon, plus ou moins, il s'ensuit qu'il est plus facile de compren-

dre,

dre, comment un Perroquet prononçe certaines choses, en voiant & en imitant le mouvement des levres, que de dire que cela se fasse simplement par l'oüie. C'est pourquoy je veux bien croire, que pour enseigner une telle beste, on avancera beaucoup davantage, en étant proche d'elle, & vis à vis, pour la conduire en même temps, par la veüe & par l'oüie, ou l'on la veut avoir, & à quoy elle est propre.

§. 6. La veüe seule est capable de produire cet effet, au deffaut de l'ouïe, quoyque cela soit difficile en une beste: mais dans un homme, dont le jugement conduit les membres, & qui est capable de remarquer les actions & les gestes d'un autre, c'est ce que le Medecin Amman, qui n'est pas moins versé dans la connoissance de la Nature, que des langues, a montré clairement être possible à l'égard de plusieurs personnes qui étoient sourds de naissance & ausquels il à apris à parler, à lire, & à écrire, seulement en leur faisant remarquer le mouvement de ses levres, soit qu'il prononçast la parolle, ou non; & ce qu'il a encore heureusement executé de nos jours, dans la ville de Haerlem, en la personne d'une jeune fille unique du Sieur Pierre Colaart. Le petit livre qu'il a fait, est intitulé *Surdus loquens*, *Le sourd qui parle*, & qu'il m'a fait l'honneur de m'envoyer depuis peu, quoique je ne le connusse pas, merite d'être cité dans tous les ecrits, à l'honneur & à la gloire de

l'Auteur, mais plûtôt à la gloire de Dieu, qui a fait parler les muets & les sourds.

§. 7. Jamais beste n'est venue à ce point, parceque ce n'est qu'une beste, mais bien aussi loin que ce Perroquet, pour les raisons que j'ay deja dites. Et je ne doute pas en troisiéme lieu, que le Maître de ce docte oiseau ne l'ait pas envoié si loin, sans declarer le secret à celuy qui le devoit porter; par lequel il pouvoit luy faire entendre, comme j'ay dit, ce qu'il devoit dire, tant à l'égard du premier abord, qu'à l'egard des questions inopinées du Prince. Mais pourquoi ne repondoit il pas enHollandois, ou en François, de même qu'il étoit interrogé? Il y auroit eu plus grand sujet d'admiration. Car comme le Perroquet n'entendoit pas la langue du Prince, on ne peut pas dire qu'il repondist juste. Cela devoit aussi persuader au Ministre, que son langage n'étoit pas celuy du Diable, s'il croyoit, comme je me doute, & comme tout le monde le croit, qu'il entend toutes sortes de langues. Où si le Perroquet entendoit la même langue, pourquoy le Diable ne repondoit il pas luy même, (je m'adresse au Ministre) puisqu'il peut parler toute sorte de langues? Mais peut être aussi que cela me manquera, si je soutiens que tout ce discours du Perroquet n'a eté fait que sur les gestes & les mouvemens de son maître; car pourquoy ne prononçoit il pas les mots Hollandois ou François,

aussi

aussi bien que le Brasilien, veu qu'il voioit remuer les levres de l'un, aussi bien que de l'autre? La question n'est pas malaisée à resoudre, ce me semble, c'est que l'oiseau étoit accoutumé a l'un, & non a l'autre, & qu'il n'avoit pas apris d'abord à conduire sa langue de cette maniere.

§. 8. J'ay encore quelque chose a dire. L'histoire ne nous dit pas si le Prince fit ces questions de luy même, au Perroquet, ou s'il le fit apres d'autres, qui sávoient que l'Animal pouvoit dire ces parolles, & qu'on les luy avoit enseignées auparavant: comme l'on fait qnelquefois aux étrangers qui arrivent, & devant qui on apporte de ces sortes d'animaux. En ce cas ce ne seroit pas une merveille, mais seulement une chose plus parfaite que celles que l'on voit ordinairement, mais que l'on ne laisse pas de voir. Je ne saurois pas bien comprendre comment le Prince put rire d'une reponse qu'il n'entendoit pas, Car en suivant le fil du discours, on voit que ce ris est arrivé pendant l'entretien, & non aprés que les deux interpretes eurent expliqué au Prince les parolles du Perroquet. C'est pourquoy il semble que ce devroit être eux qui l'entendoient; & ainsi le Prince n'avoit pas besoin d'interpretes. Si non, il faut que les interpretes aient expliqué d'abord tout haut, ce que le Perroquet disoit; & ainsi aprés qu'ils auroient eté interrogés a part, ils n'auroient pu repondre autre chose que ce qu'ils

avoient dit auparavant. Cela étant, il faudroit dire que ce n'étoit qu'une imposture. Au reste il n'y a aucune apparence qu'il y ait eu du prodige en cecy, comme on l'avoit debité ; & encore moins que le Diable y ait eu part.

CHAPITRE VIII.

Que ceux qui croient être tourmentés par l'Esprit malin, ou ceux qui passent pour tels, n'ont aucune preuve de ce qu'ils disent, ni de ce qu'ils sentent.

§. 1. DE même qu'il y a des hommes qui pensent voir ou entendre des Esprits, & qui disent qu'il y a des illusions diaboliques ; & qu'il y en a d'autres, qui sont tenus pour tels, ou qui font croire qu'ils soufrent en leur corps, des effects de leur realité, ou qu'ils sont possédés du malin, ou ensorcelés par de mechantes personnes ; aussi en trouve-t-on plusieurs qui disent être tourmentés de cet Esprit en leur ame, & que les hommes croient effectivement tels. C'est une chose ordinaire, de prier, & de faire prier Dieu dans les Eglise ; dans ce sens au moins entend on dire ces mots, *une personne qui est tourmentée en son esprit*. Ce sont

les propres termes. Et je ne fais pas difficulté de m'en servir dans le sens qu'on les prend ; quand on n'entend pas absolument parler du Diable, comme il arrive pourtant ordinairement. Si nous connoissions la pluspart du temps, ceux qui font ainsi prier Dieu pour eux, nous connoitrions aussi mieux, la nature de l'ennemy qui les tourmente. Un combat qu'on aura bien vu de prés, & souvent ; les ruses militaires bien pratiquées ; les batailles en l'air, & les marmousets peints sur les murailles, nous feront bien-tost voir le peu de chose que c'est que tout cela, s'il vaut la peine d'en parler, ou combien il est éloigné de ce combat qui est du Diable. Je ne veux produire d'autre exemple de ce que j'avance, que ce que j'ay experimenté moy-même, & que j'ay tant, si long-temps, & si soigneusement recherché, que j'ay d'abord été porté à en soupçonner quelque chose, & à examiner curieusement tout ce que l'on en dit.

§. 2. Tout le monde est generalement prevenu de cette pensée, que le Chrêtien a toujours à combattre contre le Diable, & que quand il ne se sent pas bien disposé en son esprit, c'est le Diable qui le fait. Que s'ils racontent les pensées qu'ils ont eues pendant ce combat, ils ne manquent pas de dire, que le Diable, quelquefois même en forme visible, leur a parlé ; ou, pour adoucir, qu'il leur a inspiré telle & telle

chose; jusques là même qu'ils croient avoir pensé & fait ce qui ne leur estoit jamais venu en pensée. La cause de tout ce trouble, est, ou dans leur sang, ou dans leur esprit, comme je l'ay remarqué plusieurs fois, & que la raison nous l'enseigne. Car puisque le sang rend les esprits vitaux, ou plus subtils, ou plus grossiers, & que par consequent il nous represente les objects plus legers, ou plus pesans, a proportion qu'il est disposé, il est evident que l'homme sera aussi, ou plus ou moins agile par la même raison. De plus, le sang changera de nature autant de fois qu'un homme s'abandonnera, ou a la joye, ou a la tristesse. La joye rend le corps leger & dispos, la tristesse, au contraire, le rend pesant & lache. Un homme gay ne choisira que la gayeté pour en faire le sujet de sa méditation, & pour la donner pour modelle aux autres, au lieu, qu'un homme melancholique ne voudra jamais avoir devant les yeux, que des objects tristes & affreux, dont il entretiendra tout le monde. Que si cet homme enjoué est un homme craignant Dieu, & qui tache a faire son salut, il sera plus capable de trouver de la consolation dans la parolle de Dieu, & d'en parler; mais si c'est un homme mondain, il ne se souciera pas de la possession des biens du monde, & se moquera de toutes les difficultés. Au contraire, si la tristesse accable l'homme qui craint Dieu, il regardera toûjours

au

au plus peſant fardeau de la loy, qui eſt la charge du peché, & a la punition qu'il doit attendre apres cette vie : & il enviſagera tout ce qui luy arrivera de mal, comme une preuve certaine de l'abandon de Dieu. Mais ſi c'eſt un homme attaché à la terre, il ſe tourmentera de la perte des biens temporels, & des incommodités de la vie, & il en entretiendra tout le monde.

§. 3. Que ſi cette ſubtilité des ſens paſſe outre, & que le Chrétien plein de foy, s'applique fortement à la contemplation de Dieu & des choſes celeſtes, il pourra venir juſques a ſe figurer des Anges, comme il arriva a *Jetske Klaas*, dans l'iſle de *Bikker*, dont nous aurons encore quelque choſe à dire dans la ſuite. Mais ſi la melancolie domine, il ſe perſuade que Satan eſt auprés de luy, & quoi que ce ſoit qui luy arrive de mal, il s'imagine que le Diable en eſt là cauſe. Neamoins l'experience nous fournit beaucoup plus d'exemples de ce dernier, que de l'autre. Bien plus, nous en voyons tous les jours de cette nature, & tres rarement de l'autre. La cauſe de cela eſt, que les eſprits peſans & groſſiers ſont bien plus propres a ſe former des phantomes ; tout de même qu'une matiere ſolide conſerve bien mieux & plus long temps l'image qu'on y a une fois gravée. L'impreſſion faite ſur la terre graſſe, ſe conſervera long-temps : celle qui ſera faite ſur le ſable, ne durera pas tant ; mais celle qui

sera sur la poudre, ne durera que tres peu, car elle s'envole. On verra dans l'eau, la trace de quelque chose, mais elle s'evanoüira bien-tost; ainsi dans l'air, on n'y en verra point du tout; c'est pourquoy c'est ordinairement dans les imaginations melancholiques, que le Diable se represente comme un ennemy cruel & formidable.

§. 4. J'admire en tout cecy l'Esprit de Dieu, qui opere, pour ainsi dire, avec & contre nostre volonté. S'il plait à Dieu d'humilier l'homme, alors il use de plus d'efficace envers consoler celuy qui est enjoué, qu'à un autre dont le temperament est tout opposé. Si sa bonté veut quelcun, il opere d'avantage, en celuy qui est veritablement affligé. C'est ce qui se peut voir comme en un miroir, dans les differens états où David s'est trouvé. Etoit il joyeux, & se comparoit il avec les hommes du monde, *Dieu avoit plus donné de joye à son cœur, que les autres n'avoient, quand leur bled & leur orge foisonnoit.* Pseaume 1: 8. Etoit il opprimé ensorte qu'il en fust chagrin; *la main de Dieu étoit jour & nuit appesantie sur luy, & il etoit inquiet à cause de son peché.* Mais neanmoins, pendant que *le méchant sera accablé de douleurs, la clemence du Seigneur environnera celuy qui se confie en luy.* Ps. 32: 4, 10. & 38: 19. L'impie est accablé de douleurs, quand ses affaires vont mal; mais s'*il n'a point de chagrin avec les autres hommes, ses yeux sont enfléz*

degraisse,

de graisse ; il surmonte les imaginations de son cœur. Ps. 73: 5, 7. C'est ainsi, qu'autant le bon que le mauvais, a *toûjours à combattre sur la terre*, bien que differemment : Job. 7: 1. mais jamais aucun fidelle n'a dit le moindre mot de ce combat que l'on attribue au Diable.

§. 5. Or comme la disposition du corps, du sang, & des esprits de l'homme, peut le porter plus ou moins, à ce qu'il appelle combat ; la même chose peut proceder de l'état dans lequel il se trouve, ou peut être causé particulierement par la rencontre de quelque chose desagreable. *Au temps de mon oppression*, dit Asaph, *mon ame refusoit d'être consolée. Si je pensois à Dieu, ce n'étoit que pour me plaindre ; si je meditois, mon ame étoit offusquée.* Ecoutés une partie de ses plaintes, *Dieu a-t-il oublié d'être misericordieux ? a-t-il reservé ses compassions dans sa colere ?* Et ensuite, *cela m'affoiblit*, dit-il, tant il voioit bien combien cela étoit au dessus de luy. Ps. 77: 3, 4, 10, 11. Tout Sion s'emporta jusques à dire, *le Seigneur m'a abandonné, le Seigneur m'a oublié.* Isaie 49: 14. Quand les hommes ont de ces sortes de pensées, ils s'imaginent quelquefois, que c'est le Diable qui les leur suggere ; mais un fidelle qui se plaint à Dieu, dit, *tu t'es couvert d'une nuée, afin que nôtre priere ne passast point.* Lamentat: 3: 44. Nos gens, au contraire, croient que c'est le Diable qui les empeche de prier

Dieu. Si le fidelle est abandonné dans une solitude afreuse, il dira avec David, *las ! que je suis miserable, d'être étranger en Mesech, & de demeurer dans les tentes de Kedar* Ps. 120: 5. *un abime apelle l'autre*: Au lieu que ceux la s'imaginent voir le Diable prest a les entrainer dans l'abime infernal, David dit, *c'étoit une epée dans mes os, quand* ses ennemis *luy disoient jour & nuit, ou est ton Dieu?* Ps. 42: 31. Les ennemis sont les Satans, & les calomniateurs sont les Diables dont David etoit combattu: afin que vous ne disiés pas si legerement, que c'est là le Diable d'Enfer.

§. 6, Voila quant a ce qui est du veritable combat que l'homme a à soustenir, outre celuy de la chair & du monde, en quoy le Diable est encore mis en œuvre. Ce sont les pensées criminelles, les parolles, & les actions, a quoy la malice du monde porte la corruption naturelle de l'homme, & à quoy sa convoitise attire le penchant de la Nature pecheresse. Le principal de tout cecy, est, que les hommes croient que le Diable les attaque de telle sorte, qu'il peut savoir de quelle maniere ils sont disposés; qu'il peut les porter, les pousser, & les contraindre a faire le mal; que quelquefois il remporte la victoire, & quelquefois aussi il est battu. Ils croient que le Diable a le dessus, quand ils se rendent aux convoitises charnelles, & à l'amour du monde, pour suivre en cela leurs propres inclina-

tions;

tions ; mais si l'occasion leur manque ; ou qu'ils n'aient pas assés de hardiesse (retenus par quelques considérations temporelles) pour faire le mal qu'ils avoient resolu de faire, & qu'ils desiroient, ils ont repoussé le Diable vigoureusement. Par le moien de cette guerre imaginaire, & par ce faux eblouissement, l'homme se persuade qu'il est un des meilleurs Chrêtiens, tels que l'on dit être ceux à qui le Diable livre le plus d'assauts. Et il se glorifie à l'egard de sa foy, parce que par ce moien il est venu à bout d'un si puissant & si mechant ennemy. Il pense qu'il peut alors parler par experience, en commençant de se persuader en soy-même, qu'il est juste, & que les autres ne sont rien en comparaison, comme le Pharisien de l'Evangile. Luc. 18: 9.

§. 7. C'est de ceux-là, ou de leurs semblables, que sont ceux à qui mon livre deplait le plus, parce que je leur oste l'honneur de ce combat & de cette victoire ; & que je leur montre l'ennemy qu'ils aiment ; & qu'ils laissent en paix où il est ; c'est a dire la chair ; ou celuy avec qui ils seroient fachés de rompre, je veux dire le Monde. Cela ne leur plaist pas, quand on leur dit qu'ils portent leur plus grand ennemy au dedans d'eux mêmes, & qu'ils entretiennent amitié avec luy ; quoi même qu'ils ne se soucient pas trop exterieurement du monde, mais qu'ils soient entrainés par le desir de vivre, que

ce n'est pas par l'aversion qu'ils ont pour le mal, mais par opiniatreté. J'ay connu à Franiker une fille, non pas si connuë, à la verité, que celle dont j'ay parlé cy dessus, mais d'un plus mechant naturel. Elle étoit couturiere en drap, & avoit la conscience tout à fait delicate; tellement que quand elle venoit chés moy pour coudre, elle marchandoit, & pretendoit d'aller à l'Eglise les jours ouvriers, & vouloit avoir le même salaire ces jours là, que les autres. Cela ne plaisoit pas à tout le monde, & faisoit aussi qu'elle n'avoit pas tant d'ouvrage; de sorte qu'elle se crût combatuë du Diable, & n'alloit pas même le Dimanche à l'Eglise; quoi qu'elle se portast bien, mais (comme on le pouvoit voir) elle avoit le sang epais. En cet état il fallut que son pauvre frere la nourrist. C'étoit encore un jeune homme, mais que l'on peut dire aussi diligent & aussi sincere, qu'elle étoit opiniatre, paresseuse, &, sur tout, hypocrite. C'étoit, à la verité, un esprit malin qui la possedoit, & qui la tourmentoit. Quand elle eust epuisé son frere, elle se mit au lit, où, quand on l'aprochoit, elle ne pouvoit regarder en haut, elle couvroit même son visage, & contrefaisoit une voix aussi debile & aussi foible, qu'une personne qui est à l'article de la mort. Mais dans le même temps elle pouvoit bien se lever la nuit, pour aller fermer la porte au verrouil, afin que son fidelle frere, qui étoit obligé de revenir plus tard

qu'elle

qu'elle n'auroit voulu, couchast dehors.

§. 8. Elle s'addressa d'abord à une certaine pauvre femme veuve, qui m'a longtemps trompé, & d'autres avec moy, en abusant si souvent de la priere, dans sa maison & dans l'Eglise. Elle étoit assaillie du Diable, disoit elle, & m'a fait perdre beaucoup de temps. Elle ne faisoit pas de contorsions & de grimaces, comme font ceux qui veulent passer pour possedés; mais quand le malin la combattoit trop vigoureusement, elle demeuroit au lit. Je la trouvay en cet etat, lors que j'arrivai à la ville,& je ne la pris au commencement que pour ce qu'elle se disoit être; quoique je ne prisse aucun plaisir dans les longs discours qu'elle me tint. Et je fus fort surpris, quand j'entendis un venerable vieillard, dire clairement, qu'il ne faisoit guere de cas de ses plaintes. Cela fit que dans la suite, commençant à l'examiner de plus prés, je remarquay avec le temps, que l'Esprit malin dont elle étoit tourmentée, n'étoit pas tant la paresse, que l'aise, l'opiniatreté, & le desir de paroitre sainte. Quand elle n'étoit pas couchée, elle ne manquoit aucune predication, ni aucun catechisme, & avoit sans cesse la teste baissée comme un jonc; mais cela facilement luy arrivoit quand elle voioit qu'un autre pauvre, qu'elle n'estimoit pas si digne, ou qui fust en aussi grande necessité qu'elle, recevoit quelque chose,

& qu'elle se croioit être mal partagée. Elle aimoit Dieu, à proportion que les Diacres l'aimoient. Ainsi son combat étoit plus rude, lors que les Diacres ne trouvoient pas à propos de luy rien donner, ou qu'ils luy retranchoient quelque chose en eté, de ce qu'ils luy donnoient en hyver, ou autre chose semblable. Car en ce cas-là elle se resolvoit de n'être pas bien aussi avec Dieu, quant au spirituel, d'autant qu'on ne la connoissoit pas digne d'y être, quant au corporel. Je veux avouer qu'il y avoit quelquefois de la veritable foiblesse, soit de corps, ou d'esprit, mais elle n'étoit pas grande. Elle avoit même d'abord un trop grand deuil pour la mort de son mary, & peut être en étoit elle fachée. Outre cela elle avoit quatre petits enfans, & un garçon qui étoit innocent. A l'egard du premier, les années devoient l'avoir fait oublier, & a l'egard du second, on en avoit suffisamment soin. De plus sa contenance modeste & son affabilité envers ceux qui étoient prevenus de ces sortes de choses, lui avoient aidé à vivre pendant quelque temps.

§. 9. Cette veuve me fait ressouvenir d'une autre, que j'ay connue à Oosterlittens, où elle travailloit aussi assés souvent dans me maison. Elle avoit justement trente ans, & étoit demeurée veuve d'un tres honneste homme, avec trois enfans, sans pouvoir gagner sa vie. Le

deuil & l'opiniatreté la rendirent paresseuse, en sorte que n'aiant pas dequoy subvenir a sa necessité, il fallut qu'elle fust assistée. Il est vray qu'elle refusa souvent d'être entretenue de l'Eglise, apres l'avoir été quelque temps, & si on n'eust pas voulu cesser, elle auroit été encore pire. Son mal la prenoit ordinairement au mois de Mai, & en Automne; & alors elle ne faisoit que rire & badiner, & cette joye, étoit quelquefois suivie d'une tristesse, qui ne luy donnoit aucun repos pendant la nuit, & qui la suffoquoit pendant le jour. Quelquefois elle se figuroit de voir le Diable a la muraille & aux pieds de son lit, & disoit qu'il la solicitoit de nous battre tous, lors que quelqu'un aprochoit de son lit, méme apres qu'elle l'avoit demandé; comme cela m'est arrivé a moy méme: mais une boisson qu'un Medecin luy ordonna sur mon rapport, chassa ce Diable; & a mesure qu'elle avança en age, son mal se passa, auquel temps elle cessa d'avoir ce que les femmes ont; Genese. 18: 11.

§. 10. Il est aisé de voir a ces exemples, & a quantité d'autres, pourveu qu'on y fasse reflexion, en quoi consiste ce combat, que l'on est si prest d'attribuer au Diable; & il semble que ces vaisseaux foibles y soient plus exposés que les autres. J'en raporterai un exemple, qui est de fort grande importance, & qui a été la premiere cause qui m'a porté a entrer dans

cette carriere, & qui m'a ouvert les yeux. J'ai parlé au Chap. 29. de mon second livre §. 7. 8. 11. d'une certaine femme que j'ay assistée a Franiker dans un pareil combat, c'est d'elle dont je veux parler plus amplement en cet endroit, non pas tant de son mal, parceque j'en ay fait une suffisante description, que de ses manieres, lors que je me suis trouvé aupres d'elle; ce que je decouvris, & quelle en fut l'issue.

§. 11. Elle avoit l'esprit appesanty, &, comme elle le faisoit entendre à cette veuve qui venoit souvent chés elle, elle étoit tourmentée de l'Esprit malin. Mais tout cela provenoit de deux sortes de pensées, qu'elle avoit d'elle même; l'une, l'état ou elle se trouvoit, & l'autre de quelle maniere elle devoit se comporter. Au premier égard elle soutenoit, comme j'ai dit, qu'elle ne pouvoit obtenir le pardon des pechés qu'elle avoit commis, & que, par consequent elle ne pouvoit être sauvée: au second égard, elle disoit qu'elle n'avoit aucun plaisir, ni à prier, ni à lire, ni à entendre la parolle de Dieu; non plus qu'aux affaires de son menage, ni à quoique ce fût, que l'on pût appeller bon & honneste. Qu'elle n'avoit aucune amitié pour son mary, ni pour ses enfans, qui étoient encore fort petits, (car elle étoit toute jeune) qu'au contraire elle se sentoit de l'aversion pour la parolle de Dieu, &

pour

pour son service, & qu'elle étoit plus preste à tuer ses propres enfans, qu'à les nourrir. Il y avoit deux femmes qui la secouroient, ou qui luy nuisoient, l'une en luy donnant de bons conseils, & l'autre, de mauvais. La premiere étoit sa niece, & femme de cet homme sans boyaux dont j'ay parlé au Chap. 29. de mon second livre §. 18. a l'occasion de celuy qui avoit la Legion, luy donnoit de tres bonnes leçons, & l'edifioit bien; mais l'autre dont je viens de parler, ne faisoit autre chose que la decourager, en luy disant à tous momens, qu'elle étoit de même, & qu'elle avoit sans cesse à combattre contre le Diable. J'examinay autant qu'il me fut possible, quel pouvoit étre le fondement de cet égarement d'esprit, & je m'en entretins souvent avec Monsieur Schotanus, mon Collegue. Nous nous servîmes de cette niece, qui ne manquoit pas de nous consulter toujours. Cela fit que nôtre conseil & nôtre jugement se raportoit toujours, & que quand elle étoit capable de raison, elle avoit plus de confiance en ce qu'elle luy disoit.

§. 12. Le peché dont elle s'imaginoit être coulpable, étoit, à ce qu'elle disoit, qu'aiant été élevée parmy les Anabaptistes, & que se sentant de l'inclination pour se faire instruire dans nôtre Religion, elle ne l'avoit pas fait; & quoique depuis elle eust été baptisée en nôtre Eglise, & qu'elle

le euſt ſi ſouvent participé a la Ste. Cene, (car elle étoit ponctuelle & exacte a aller a l'Egliſe avec ſon Mary, & à aſſiſter au Catechiſme) ce n'avoit été qu'hypocriſie; & que jamais elle n'y avoit penſé ſerieuſement. Je ſerois trop long, ſi je voulois raporter icy tous les entretiens que j'ay eus avec elle; je me contenteray donc de dire les choſes qui ont le plus de raport a mon ſujet. Je trouvois qu'elle étoit dans un double égarement. Premierement, qu'elle ne connoiſſoit pas bien la nature du peché; & en ſecond lieu que ce qu'elle en connoiſſoit, elle ne le tenoit que par imagination. Elle n'étoit pas coupable du premier chef; car elle n'avoit pas mieux été inſtruite, non plus que les autres; comme j'ay remarqué pendant un long eſpace de temps avec deplaiſir, que l'on depeint ce peché d'une telle maniere; que jamais homme n'y eſt tombé, & qu'il ne peut jamais être en état de le commettre. Il ne me ſervit de rien, que je lui remontraſſe ſuffiſamment (ſi elle avoit été en état d'entendre raiſon) qu'a l'egard du fondement de ſon erreur, elle n'avoit jamais été en état de commettre un tel peché. Ce qui me fit remarquer, comme je m'en expliquai auſſi a mon Collegue & a ſa niece, qu'elle avoit l'imagination bleſſée; & qu'il y avoit apparence qu'on ne la pourroit ſoulager par aucune autre raiſon, que par celle que l'on pour-

roit accommoder a cette imagination. Cecy étoit d'autant plus probable, qu'elle ne soupiroit pas, & qu'elle ne se plaignoit pas, ou qu'elle n'étoit pas oppressée de vapeurs comme les autres, mais que quelquefois elle demeuroit sans se remuer, comme si elle eust revé en elle méme.

§. 13. Voila pour ce qui est du premier. A l'egard du second, c'est que ses sens étoient vuides, & qu'elle même ne s'occupoit à rien, parce qu'elle croioit qu'une personne abandonnée de Dieu, comme elle étoit, n'avoit aucun plaisir a rien faire de bon. A cause de l'experience particuliere que nous avions faite de son humeur, mon collegue, qui deferoit beaucoup à mon conseil, afin de menager cette affaire sur le méme pied, me la confia; & moy je me proposay deux regles, pour tacher à luy mettre l'esprit en repos à l'egard de cet egarement; & pour luy donner de si bons conseils, que je pusse la faire resoudre à travailler, afin qu'étant occupée, elle eust moins de loisir pour rever. Car je remarquois clairement, que la force de son imagination blessée, luy aiguisoit l'entendement, s'il est permis de parler ainsy, & qu'elle trouvoit des raisons pour enerver celles qu'on luy donnoit. Car quand elle voyoit qu'il étoit necessaire, pour maintenir la premiere idée qu'elle avoit conçue de son deplorable état, de son peché, & de sa damnation, elle soutenoit ce qu'autrement

elle n'auroit jamais pensé de dire. Si je luy avois dit d'abord; qu'elle devoit faire, ou s'abstenir de quelque chose, pour l'amour de son mary, ou de ses enfans, elle m'auroit dit aussi-tost, qu'elle haïssoit son mary & ses enfans à la mort; & qu'elle se sentoit du penchant à faire tout ce qui leur pourroit nuire. Si je luy eusse conseillé de prendre de l'ouvrage pour passer le temps, elle m'auroit dit que le Malin l'en empechoit; qu'elle n'avoit envie de faire que ce qui procedoit de cet Esprit, & qu'elle avoit une extreme aversion pour le bien.

§. 14. C'est pourquoy apres avoir discouru avec son mary, touchant ce que nous n'avancions en rien, je luy dis que je me lassois de disputer avec son Esprit, & qu'elle savoit sans doute mieux que moy, en quel état elle étoit interieurement: *car qui est ce d'entre les hommes*, luy disje, *qui sait ce qui est de l'homme, que l'Esprit de l'homme qui est en luy?* 1 Corint. 2: 11. Que c'avoit eté pour son bien, que je luy avois parlé, dans l'esperance qu'elle ne seroit pas si mechante qu'elle disoit, & que l'on auroit peut être pu la remettre en meilleur état; mais que puis que ce peché abominable, qui étoit un blaspheme contre l'Esprit de Dieu, étoit enraciné en son cœur, je ne voulois plus juger de ce cœur, puis qu'elle en étoit plus proche que moy, & qu'il la falloit traitter doresnavant; comme une personne qui est deja dans l'Enfer) quoique pourtant je ne

pusse

puſſe proferer ces paroles qu'avec horreur. Ce langage qui auroit epouvanté tout autre qu'elle, luy plut, & m'âquit beaucoup de credit dans la ſuite, à l'egard de tout ce que je lui propoſai, pour faire, pour croire, & enfin auſſi pour eſperer quelque choſe d'elle.

§. 15. La voiant donc dans cette diſpoſition, je luy repreſentay que le mauvais riche avoit encore ſoin de ſes cinq freres, au milieu des flammes de l'enfer, & que non ſeulement il ſouhaittoit qu'on envoyaſt Laſare vers eux, pour les empecher de tomber dans ce lieu de tourmens, s'il étoit poſſible, mais qu'il auroit bien pris luy-même cette peine, comme étant leur plus proche parent. Ouy, dit-il, je ſuis dans le même état que ce mauvais riche, il me ſemble que je ſuis deja au milieu du feu. Cela eſt bien; nous le verrons tout à l'heure. Saint Paul dit auſſi, que *celuy qui n'a pas ſoin des ſiens, mais ſur tout de ceux de ſa famille, eſt pire qu'un infidelle.* 1 Tim. 5:8. car les infideles mêmes, ont ſoin de leur famille. On trouve des Payens, des Juifs, & des Turcs, qui meinent une bonne vie enſemble en qualité de mary & de femme & qui entretiennent leurs enfans ſelon leur état, & moralement bien. Pourquoy cela? Parce que ces choſes ne ſont que des vertus naturellrs & civiles, qui ſont propres même aux beſtes; & à quoy il n'eſt pas beſoin d'une grace toute particuliére de Dieu. C'eſt pourquoy, luy disje, je penſe

que vous pourriés bien faire ces mêmes choses, si vous vouliés. Elle l'auroit sans doute nié, si je n'eusse aporté ces exemples auparavant, tellement que ce qu'elle me repondit alors, fut, ouy. Hé bien donc, luy disje, je suis asseuré que vous aimés autant vôtre mary & ces petits enfans que voila auprés devous, que le mauvais riche aimoit ses freres, & que comme vôtre mary court risque de devenir tel que vous, à cause de la grande fatigue qu'il endure, pour luy remettre l'esprit en repos, vous irés & viendrés dans vôtre maison, & prendrés garde à tout, comme c'est vôtre devoir. Par ce moyen vôtre mary croira que vous vous portés mieux; qu'a-t-il besoin de savoir le pire? Ne suffit il pas que je le sache, mais ses affaires n'en vont pas mieux, & la perte qu'il fait, est aussi grande que la peine que vous luy donnés, en l'obligeant de faire de plus grands frais pour le menage de la famille. Cette femme qui conceut qu'il y alloit aussi bien de son interest particulier, que de celuy de son mary, quoique je ne parlasse que de luy, m'ecouta, & on s'apperceut de jour en jour, de son amendement.

§. 16. Cependant comme je voiois qu'il n'y avoit plus rien à craindre, je fis si bien ensuite, en me servant toûjours de la même methode, qu'elle fit prier Dieu à ses enfans en sa presence, au lieu qu'auparavant elle se figuroit que cela ne pouvoit s'accorder avec son Esprit malin. Elle alla bien plus

avant,

avant, car elle me permit même de prier pour elle, au lieu qu'elle n'y vouloit point du tout entendre au commencement ; mais, à ce qu'elle me dit, elle n'y avoit pas plus d'attention, & ne s'y appliquoit pas d'avantage, qu'à son ouvrage domestique. Hé bien, lui dis je, ne priés vous pas ? quant à nous, nous prions, si cela ne vous touche pas au cœur, cela nous touche Pourquoy Dieu ne nous exauceroit il pas, quand nous le prions qu'il vous enseigne à prier ? Et m'appercevant ensuite, qu'elle auroit bien voulu qu'on luy ût aidé secretement, je luy dis que cette irremission des pechés étoit de ceux qui étoient absolument commis, mais que, plus je faisois reflexion à plusieurs circonstances qu'elle m'avoit objectées, moins je pouvois voir, qu'elle fust montée jusques au souverain degré de ce peché ; ainsi, continuay je, je ne trouve dans aucun Auteur, qu'une personne qui n'étoit pas entrée plus avant qu'elle dans ce peché, ne pust obtenir grace & misericorde. Cela alloit bien ; je ne niois presque plus qu'elle n'eust commis ce peché. Il falloit que cela fust ainsi ; & comme, selon elle, je la croiois en une chose, aussi me croioit elle en une autre. Par ce moyen le cœur commença à luy revenir, & à nous aussi, avec elle.

§. 17. Peu a peu on poussa la chose si loin, qu'elle voulut bien donner la satisfaction, aux bourgeois, & à l'Eglise, que son mary, sa famille, & ses amis avoient

déja de la voir agir, sur tout dans l'état ou ils pensoient qu'elle fust. Ainsi elle s'imaginoit que les autres se trompoient dans le jugement qu'ils faisoient d'elle, au lieu qu'elle se trompoit elle même. Elle resolut donc de hazarder une fois d'aller à l'Eglise, mais elle craignoit que l'alteration que luy pourroit causer la pensée qu'elle avoit d'être excommuniée, ne luy causast quelque emotion qui la jettast dans un état pire que le premier. Mais apres qu'elle eust consideré qu'il y auroit moins à craindre pour elle dans un lieu ou elle ne seroit pas connue,&où il n'y auroit pas tant de monde, elle consentit d'aller le Dimenche suivant avec sa niece à l'Eglise de Jelsum, proche de Leewarde. Elle demanda à sa niece en chemin, si elle croioit qu'elle seroit émuë, ou non, veu qu'apres avoir eté si long-temps sans allerà l'Eglise,elle alloit enteudre la parolle de Dieu? La niece fut embarassée pour luy repondre, mais ayant choisy ce qui luy parut le plus seur, elle luy dit qu'elle croioit qu'elle sentiroit de l'alteration; cependant il en arriva tout autrement.Car elle luy declara apres la predication, qu'elle avoit eté comme une souche(car elle avoit toûjours l'imagination de même) & qu'elle n'avoit senty aucune emotion. La Niece eut l'esprit present, & racommoda ce qu'elle avoit dit par hazard. Tant mieux, luy dit elle, je ne m'étois pas attendu à une si bonne nouvelle. Je suis

bien

bien aiſe qu'il n'en ait pas eté comme d'un malade, qui voulant gouſter ſans appetit des viandes qu'on luy preſente, s'en trouve tout emeu, mais ſeulement que vôtre gouſt ſoit encore depravé, mais j'eſpere qu'il reviendra bien toſt. Cela luy plut, de ſorte qu'elle haſarda encore l'apres midy d'aller au ſermon dans la Ville, d'où elle revint contente. Nous continuames nos viſites, & elle vint la même ſemaine a la Predication du ſoir a Franiker, & une autre fois celle du matin, tant qu'enfin elle y alla auſſi le Dimanche.

§. 18. Nous pouvions icy commencer à parler de ſa convalerſence, qu'elle avoua ſentir en elle même. Elle me fit prier d'aller chez elle la ſemaine, hormis le Dimanche, pour rendre graces a Dieu de ſon retabliſſement en preſence de ſa famille & de ſes amis, & ſouhaitta qu'on en fiſt autant a l'Egliſe, où on avoit prié long temps pour elle, malgré elle, & a ſon inſceu. Depuis ce temps la elle ſe comporta toujours comme auparavant, ſoit dans ſa maiſon, ſoit a l'Egliſe, & jamais depuis elle n'a parlé de ce combat, dont auſſi je me gardois bien de l'entretenir; au contraire je priois tous ceux que je ſavois être de ſa connoiſſance, d'en faire de même; parce que je ſavois qu'il eſt facile de reſſuſciter une imagination qui a été une fois bleſſée, & que le mal eſt

alors incurable. Au reste, elle n'avoit point d'autres pensées qu'auparavant ; & se croyoit elle mesme parfaitement retablie : c'est pourquoy aussi elle appella tous ses parens & ses voisins, & leur dit les parolles de Zach. 15: 6, 9. *Rejouissés vous avec moy.* Elle a encore vecu deux ans depuis, & est morte avec un esprit sain, & une Foy forte, pendant que je faisois la priere avec ceux de sa famille. Voila ce combat, dont elle n'auroit jamais été délivrée, quand même on luy auroit donné mille leçons de la puissance & de la ruse du Diable, ou des moiens propres pour combatre & pour vaincre ce mechant & cruel ennemi. Pour couper court, j'ay étudié pendant tout ce temps, & examiné ce que c'étoit que cet Esprit, comme j'espere le faire voir icy.

§. 19, C'étoit une femme de bonnes mœurs, qui avoit bonne conscience, & qui étoit liberale & charitable envers les pauvres. Cette derniere qualité luy fut, à la verité, prejudiciable, parce que cette veuve dont j'ay parlé, en qui elle avoit trop de confiance, jettoit toujours de chuile dans ce feu, en l'entretenant sans cesse de choses facheuses. Elle avoit été élevée dans l'abondance, tant en nourriture qu'ens habit, & s'étoit toujours accommodée comme il luy avoit plû, mais quand elle fut mariée, les choses changerent de face ; parce que son mary avoit eté ele-

elevé fort vertueuſement en la maiſon de ſes parents, quoi qu'avec quelque retenuë, à cauſe du petit gain qu'ils faiſoient, & du grand nombre de leur famille, n'ayant que des revenus fort mediocres. Ils faiſoient bon menage, mais cela luy paroiſſoit rude, qu'il fallust qu'elle eust plus de ſoin, & qu'elle en tiraſt moins de profit. Elle n'avoit pas occaſion d'accuſer ſon mary de mettre ſa maiſon ſens deſſus deſſous, puiſque c'étoit un homme fort diligent & bon menager; mais auſſi elle n'avoit pas de quoi ſatis faire à ſes apetits, comme au paravant. A force de penſer à cela, & de conſiderer qu'elle avoit plus d'attachement pour le monde qu'elle ne devoit avoir, elle vint avec le temps à penſer ſi elle étoit regenerée, ſi elle avoit été bien inſtruite dans ſa Religion, & principalement ſi elle avoit abandonné de bon cœur l'Anabaptiſme, pour pouvoir en quelque façon mieux lacher la bride à ſes deſirs dans la communion de nôtre Egliſe.

§. 20. Outre ces exemples, j'en pourois produire pluſieurs autres, dont j'ay été temoin, mais il n'y en a point ou j'aye trouvé ſi peu de levain de peché, que dans celuy-cy. Il y a quelquefois, je puis même dire, toujours, quelque choſe de caché, qui ſouille la conſcience de l'homme, & qu'il ne veut pas dire, quand ſon naturel n'en eſt pas la cauſe; dont j'ay

parlé au §. 2, 3, 4. & c'eſt ce qu'on attribue a l'aſſaut du Diable. Sur quoy les Miniſtres & les Parens voulant travailler, ils ne font que ſe laſſer inutilement à force d'entaſſer des paſſages de conſolation tirés de l'Ecriture, & de donner des inſtructions qui ne les conſolent pas, parce qu'ils n'avouent pas leur veritable mal, lequel s'augmente d'autant plus, qu'on n'y touche point. Un jour une certaine Fille, au moins ſe diſant telle, ſe vint plaindre a moy d'un ſemblable combat, mais je decouvris le mal. Le Diable diſoit qu'elle ne pouvoit être ſauvée, parce qu'elle s'étoit proſtituée, mais ce n'étoit pas cela. L'homme la laiſſa là, & elle auroit mieux aimé qu'il fuſt revenu. Pour parler franchement, elle fit connoitre qu'elle n'étoit pas ſi fachée d'avoir commis ce peché, que de ne le plus commettre. Je luy donnai un autre conſeil, & ne la vis plus depuis, mais je ne voudrois pas comparer celle-cy a la premiere.

CHAPITRE IX.

Que cecy ſe confirme encore davantage, par une avanture toute ſinguliere qui arriva a Franeker.

§. 1. LE fil du diſcours me meine au lieu, où l'hiſtoire que je viens de

de raconter, est arrivée, & me fait resouvenir d'une avanture toute particuliere, où l'on voit dans un seul homme, les assauts, les Phantômes, les obsedements, & presque tout ce que l'on dit du Diable; & ce qui m'a obligé dans le commencement, de m'exercer dans cette pensée, jusques a ce qu'avec le temps j'ay eu les yeux ouverts. Il est vray que ce qui m'en donna le plus d'occasion, fût, non seulement l'experience que je faisois tous les jours, mais que dans tous les lieux où je me rencontrois, dans ce temps que le bruit en couroit par tout, il n'y avoit personne qui ne temoignast être envieux d'en savoir les circonstances de ma bouche; d'où un chacun prenoit occasion d'en dire son sentiment; ce qui me donna en même tems, le moyen d'examiner en moy même toute l'affaire encore de plus prés. On verra par cette narration, combien j'avois raison de dire a l'article premier du Chapitre cinquiéme de cette partie, qu'il ne faut oublier ni negliger aucune circonstance, ni aucun moien, afin que l'on puisse être certain de ce que l'on veut croire, & raconter aux autres pour une verité, eu égard aux preuves que nous en avons. Je vay donc commencer mon histoire, & en suite je diray ce que j'en pense.

§. 2. Je ne dirai pas le nom du jeune homme qui est mort, & dont les pa-

rens ſont mes bons amis ; je diray ſeule-
ment, pour le mieux retenir, qu'il s'ap-
pelloit Nicolas Claaſſen. Il avoit ſeize
ans, quand cette farce commença, &
n'étoit pas fort avancé pour ſon age, ni
en ſtature, ni en ſience, non plus qu'en
jugement. Un honnelte homme me ra-
çonta que ſon Fils qui alloit a l'Ecole
avec luy chez le Conrećteur, luy avoit dit
que ce jeune homme faiſoit quantité d'ex-
travagances en preſence des autres éco-
liers. Qu'il faiſoit des grimaces étran-
ges, qu'il tournoit les yeux, & qu'il fai-
ſoit des contorſions de tout ſon corps :
qu'au milieu de l'Hyver il leur montroit
des ceriſes meures, & qu'apres les avoir
offertes aux autres, il les reprenoit, & les
mangeoit, & pluſieurs autres choſes de
cette nature. Que dans l'Egliſe, où les
Ecoliers avoient une place apart, il faiſoit
ſortir de l'argent du banc ou il étoit aſſis,
aprés leur avoir montré auparavant, qu'il
n'y avoit rien, ni ſur le banc, ni dans ſes
mains : qu'il ne ſe cachoit pas a ſes bons
amis, & qu'il leur avoit dit qu'il faiſoit
tous ces tours par le mojen d'un Eſprit
malin, qu'il appelloit *Serug*. C'eſt ain-
ſi que je l'ay entendu moy même de la
bouche des Ecoliers, & qu'il lui étoit ar-
rivé pluſieurs fois, tantôt dans une mai-
ſon, ou ils étoient tous enſemble, tantôt
dans la cour de l'Academie, de faire plu-
ſieurs mouvements & contorſions de ſon
corps

corps, & de s'enfuir aprés, ou par la fenestre, ou par la porte, au grand étonnement d'un chacun, & plusieurs autres choses semblables.

§. 3. Quelque temps apres le Recteur m'en ayant aussi averty, je m'en allay dans l'Ecole du Conrecteur, ou je trouvay sur le plancher, un cercle fait de craye, dans lequel il y avoit quelques caracteres; dont l'un ne ressembloit pas mal a la teste d'un coq, & quelques chiffres, comme 1, 2, 3, 4. &c. au centre ou environ, car le cercle n'étoit pas tiré au compas, il y avoit d'un costé, une ligne courbe, comme la poignée d'un moulin à bras. Tout cela étoit a demy effacé. Les Ecoliers, comme ils me dirent, l'ayant trouvé faisant ces characteres quand ils étoient venus, & qu'ainsi ils avoient marché par dessus. Il y avoit aussi dans le mur qui separoit, cette classe de l'autre, un trou, estimé de tout le monde, & du Conrecteur même, trop petit pour y passer la main; ce qu'il avoit pourtant fait; & ne pouvant en suite l'en retirer, parce, qu'au jugement universel de tout le monde, elle étoit trop grosse, il avoit arraché une pierre de la muraille; mais comme je ne faisois pas grand cas de tout cela, je luy demanday en presence de tous, ce que signifioit ce cercle avec ces characteres. Il se teut, sans bouger de sa place, & ne fit que re-

garder du coin de l'œil. A la fin étant pressé de dire ce que c'étoit, il dit en se tournant du costé d'un de ses camarades, qui savoit le mystere, *dic tu*, di-le toi. Ce camarade commença donc à dire quelque chose; mais comme j'étois bien aise de l'entendre de luy même, apres avoir assez murmuré entre ses dens, & regardé de costé & d'autre, il dit à bastons rompus, qu'il avoit tiré ce cercle pour joüer avec *Luy*; que cette ligne faite en façon d'anse, avoit aussi son usage dans le jeu, & qu'elle se tournoit, & qu'à celui d'eux deux qui lui avoit donné le mouvement, il lui venoit autant d'argent que se montoit le nombre auquel elle s'arretoit? Je luy demanday comment il faisoit pour avoir des cerises & de l'argent. Il me repondit que *Lui* le luy donnoit. Je lui repartis qui il entendoit par ce mot de *Lui*. Il me dit en clignottant des yeux, & regardant devant soy, comme s'il eust été honteux, *Beelzebut*. La dessus apres luy avoir fait une serieuse reprimende, je le quittay, & le priay de venir chez moy.

§. 4. Le pire de toute l'affaire, c'est qu'étant venu a mon logis, où je l'interrogeay comme il faut, il soutint opiniatrement le fait. Il me declara que le Diable luy apparoissoit souvent, tantôt sous la forme d'une femme, quand il avoit avoit envie de luy faire du bien, & tantôt sous la forme hideuse d'un bouc, ou d'un

veau,

veau, & quelquefois aussi d'un homme, mais qu'il avoit toujours un pied contrefait. Cette derniere circonstance me fut suspecte. Il n'avoit pas de honte de me dire, qu'il avoit donné un écrit de sa main au Diable; quoi qu'étant pressé de dire comment cela s'étoit passé, ou comme l'affaire alloit, il ne le voulut pas confesser, (parce qu'il ne pouvoit.) Etant interrogé comment ils s'étoient rencontrés, il me dit, qu'étant a Leewarde, il y a un an ou environ, avec ses parens, comme il aimoit à jouer, & qu'il n'avoit pas d'argent, pour faire comme les autres, il s'en étoit fort chagriné, & que la dessus, il luy étoit échappé quelques parolles indecentes; sur quoy il entendit une voix qui luy dit à costé de luy, sans qu'il vist personne; *je te donneray assés d'argent*. Qu'en suite cette voix luy étoit devenue visible, & que cela continoit toujours. Je luy demanday s'il n'avoit pas regret d'avoir fait une pareille action, & s'il ne seroit pas bien aise d'être quitte de cette alliance? Il me dit qu'ouy, mais ce n'étoit pas de bon cœur. La dessus je commençay a le gronder un peu fort, de ce qu'il ne disoit pas la verité, parce que ce qu'il disoit étoit incroyable, & qu'il étoit impossible de le faire. Ce que je luy disois là, étoit afin de pouvoir mieux luy arracher une confession du reste. Cra cela ne me sembloit pas alors

si impossible, qu'à cette heure: cependant il soutint toujours que la chose étoit telle. Ce fut alors, que je luy remontray quelle abomination c'étoit, d'en agir de la sorte, & d'inventer une telle chose, si elle n'étoit pas vraye, seulement pour s'aquerir un renom parmi les hommes, comme s'il y avoit de l'honneur à l'un, ou du deshonneur a l'autre: qu'il contristoit ses parens, qu'il faisoit affront à sa famille, qu'il troubloit la Ville, scandalisoit l'Eglise, & livroit son ame a l'Enfer. Que neanmoins, s'il se convertissoit a Dieu de bon cœur, l'écrit qu'il avoit donné de sa main, n'auroit aucune vertu; parce qu'il étoit mineur, & que par consequent il ne pouvoit disposer, ni de son corps, ni de son ame, pour les engager au Diable, parce que l'un & l'autre sont a Dieu. Tout cela ne fit rien: il persistoit toujours à dire que la chose étoit ainsi; & qu'il auroit honte de me la dire, si cela n'étoit pas. A la fin il me temoigna un peu de déplaisir, & se disposa, a ma sollicitation, a prier Dieu avec moy: mais je remarquay pendant toute la priere, qu'il n'avoit que tres peu, ou point du tout d'application.

§. 5. Le Recteur & le Conrecteur en firent le même jugement que moy, & crurent qu'il failloit que les parens le sussent, & qu'on retirast au plûtost l'enfant du College, de peur qu'il ne corrom-

pit les autres. Je voulus épargner ce chagrin a la Mere, & m'addressay dabord au Pere, qui écouta en souriant ce que je lui disois, & la chose étoit risible a la verité. Mais quand je vins a *Luy* & a *Beelzebut*, il changea de visage, & me remercia, me declarant au reste, n'avoir jamais rien veu, ni rien entendu de semblable de son Fils, mais bien que son plus grand defaut, étoit qu'il aimoit le jeu. La Mere le seut, quand on jugea qu'il étoit necessaire, & elle dit la même chose. Ils resolurent donc ensemble de le retenir au logis, & de le faire observer par une fidelle servante, afin de savoir où il alloit, & ce qu'il faisoit. Outre cela on le fit coucher proche de son frere, qui étoit un garçon qui avoit déja fait ses estudes, & trés-propre pour prendre garde à luy. Il faut a cette heure que je dise de quelle maniere je me comportai avec luy, & ce que l'on m'a dit de lui de tems en tems.

§. 6. On le retenoit la plus part du temps au logis, & il ne sortoit jamais qu'avec cette servante, qui ne manquoit pas d'étre avec luy a toutes les predications, où l'on prioit a chaquefois pour luy. Elle étoit assise a son costé, & sa place étoit justement derriere la chaire, vis-àvis du Ministre qui ne prechoit pas, afin qu'il le pust voir. Les Anciens pouvoient le voir de profil, aussi bien que des per-

son-

ſonnes de conſideration, qui avoient des places particulieres. Il demeuroit enrepos, mais il clignoit ſouvent des yeux; regardoit autour de luy, & quelquefois la chaire du predicateur. Quelquefois auſſi il trembloit & friſſonnoit, meme en été; comme s'il eût eu froid: mais d'une maniere qui avoit beaucoup de reſſemblance aux Syncopes ou Convulſions. Les Medecins appellent ce mal, *Convulſiones Epilepticas*, ou retirement de nerfs, comme de ceux qui tombent du haut mal. Neanmoins ces convulſions n'ont jamais été ſi violentes dans l'Egliſe, qu'il ſoit tombé par terre. Il me dit une fois, qu'*Il* luy parloit a l'oreille; & qu'*Il* luy avoit dit une fois ou deux, pendant que j'étois en chaire, *Veux tu que je l'aille jetter en bas?* mais qu'il l'en avoit empeché. Je luy demanday ſi mon Collegue n'avoit jamais été dans le même danger? Il me dit, que non: cela me fit croire qu'il avoit envie de me flatter; pour me perſuader que j'étois un homme qui étois ſi mal avec le Diable. Le ſonneur mettoit au commencement, dans le billet qu'il donnoit au Miniſtre pour faire prier Dieu pour luy; *un jeune homme qui eſt tourmenté du Diable, ou de Satan*; mais nous changeames ces termes, & au lieu du mot de *Diable*, nous mimes *Eſprit malin*, parce que cette expreſſion eſt plus commune, & quelle peut ſouffrir d'autre interpretation.

§. 7. La

§. 7. La perſonne qui m'avoit d'abord conté cette hiſtoire, fit chercher un homme qui demeuroit a Leewarde, dont le bruit couroit, qu'il avoit auſſi été long temps travaillé du Diable. On retint cet homm-elà long temps avec ce garçon, pour luy decouvrir les embuches du Malin, & pour luy enſeigner à ſoutenir ſes aſſauts, & pour l'aſſiſter. Je vis ce bon homme, & l'écoutay avec attention, ce qui ne ſervit qu'à me rendre toute cette comedie encore plus ſuſpecte qu'auparavant. On pouvoit remarquer a ſes manieres, qu'il n'étoit pas encore aſſeuré; & je trouvay ſes diſcours ſi égarez, que je commençay a douter encore plus de luy, que du jeune homme, & à croire que tout cela n'étoit que pure fantaiſie. Auſſi s'en alla-t-il, ſans avoir apporté le moindre ſoulagement a mon malade, c'eſt le nom que je croy pouvoir donner avec juſtice, à Nicolas Claeſſen. Bien loin de là, il n'avoit ſervy qu'à augmenter ſon mal, tout de même que cette veuve, dont j'ay parlé au Chapitre huitiéme §. 8. tant ſon imagination étoit bleſſée.

§. 8. La ſervante diſoit beaucoup de choſes de luy, dont il falloit ſe rapporter à ſa bonne foy, parce qu'elle ſeule les avoit veues & ouïes. Le Pere n'y étoit que rarement, parce que, comme il aimoit la ſolitude, il ſe tenoit la plus part du temps dans ſa chambre. La Mere, qui

étoit

étoit fort foible, ne pouvoit, non plus, y prendre garde. Elle avoit d'ailleurs le jugement bon, mais elle ne pouvoit parler que de ce qui se passoit autour d'elle. Son autre frere, qui étoit écolier, comme nous avons deja dit, couchoit avec luy. J'ay été present moy méme un jour, à quelque chose d'extraordinaire, où il y en avoit encore d'autres, ce qui me donna de grandes lumieres, pour pouvoir peser & examiner plusieurs autres circonstances. Je vis donc qu'il ne se falloit point icy arrester, ni aux yeux, ni aux oreilles, mais qu'il faloit tout examiner.

§. 9. Mais ce qu'il y a icy à remarquer, c'est que depuis les premieres leçons que je luy donnay au commencement, il n'osoit plus me parler franchement, tellement, qu'à son imitation, je changeay de langage, & apres luy avoir fait de severes reptimandes, & encore plus à cet homme de Leewarde, il fit semblant de se repentir & de souhaitter d'être delivré. Depuis ce temps-la je luy parlay fort familierement, comme à un homme qui ne pechoit plus tant, parce qu'il étoit tourmenté du Diable, (comme il disoit que cela luy arrivoit quelquefois) mais comme avec une personne qui avoit grievement peché auparavant, & qui en temoignoit du deplaisir. Je le menay un jour hors de la ville, du consentement du

pere & de la mere. Je me garnis de friandises pour luy, parce que j'avois reconu que c'étoit la son foible ; & je fis dans nôtre promenade, tout ce que je pus imaginer, pour decouvrir, s'il étoit possible, où étoit l'encloueure. Je le fis sortir par la porte du Nord ; c'étoit en été. Nous passames au travers du village de Wynaldum, & allames jusques à la mer. Nous marchames en suite le long du rivage, jusques a Harlingen, & de là nous reprimes le chemin de Franiker, où nous rentrames par le côté du Couchant. Ce fut alors que j'avancai le plus avec lui, c'êt pourquoi je raporterai ici, non seulement les discours que je tins en ce tems-là avec lui, mais aussi en d'autres occasions, tant avant, qu'apres cet entretien, & feray en suite une comparaison de ce qui se passa au logis, qui fera la fin de l'histoire.

§. 10. Ce que j'ay tiré de sa bouche, a été, que son Diable *Serug* l'accompagnoit par tout, & qu'il luy parloit même sans se faire voir ; mais aussi que souvent il se moutroit à luy sous plusieurs & differentes formes. Cela me fit connoitre qu'il n'étoit pas aussi prest à quitter le Diable, qu'il avoit temoigné de l'être auparavant ; parce qu'il luy obeïssoit encore souvent, afin qu'il ne le tourmentast pas, à ce qu'il nous disoit ; comme aussi que le Diable vouloit toujours le

reti-

retirer de la compagnie des hommes, pour le mener dehors, afin de faire ce qu'il desiroit, & que comme il n'y prenoit pas plaisir, il étoit souvent honteux de sortir avec luy, & ne le faisoit qu'a contre-cœur; mais qu'au temps de l'assemblée generale, comme aussi aux autres qui se faisoient à diverses reprises, il étoit tres-bien traitté dans de certains lieux, & il en nommoit deux. L'un étoit la petite Loge qui est auprès du gibet de Leewarde, laquelle se changeoit en une belle & grande salle; & l'autre proche de Franiker, dans le premier pré qui aboutit aux fossez de la Ville, du côté du Nord du chemin. Qu'une certaine fosse qui est dans cette piece de terre, qui est en été la plus part du temps pleine d'eau, étoit en un moment mise a sec, & remplie de flames. Qu'il voioit en ce lieu-là, plusieurs Diables voler à travers, qui luy disoient aussi, que ce feu ressembloit à celuy d'enfer, mais qu'ils avoient un remede à l'encontre, comme il voioit devant ses yeux, qui empechoit toute la force du feu, en sorte qu'ils n'en étoient pas endommagés; que dans cette assemblée, qui étoit composée d'hommes, de femmes, & de Diables, on y étoit magnifiquement traitté, qu'on y avoit à souhait de toutes sortes de viandes & de boissons, toutes sortes de musique, de danses, & de jeux, & generalement tout ce qui luy

ſte, pouvoit être agreable. Que l'on parloit Hebreu; qu'il l'entendoit & le parloit comme les autres, quand il y étoit, aussi bien que sa propre langue, mais que hors de là il n'en savoit pas un mot. Il nommoit aussi des gens de connoissance qui étoient de cette assemblée, & entr'autres une certaine femme de Leewarde, qui avoit le bruit alors d'estre du metier, & que comme membre de cette feste, elle se trouvoit à la danse des Chats, [au Sabbat.]

§. 11. Etant interrogé de quelle maniere ils alloient à ce rendés-vous, & comment ils en sortoient, à quelle heure, & par quel chemin? Il me dit que quant à luy, quand il avoit un peu dormy la nuit, son Esprit le venoit faire lever, & le menoit en ce lieu par une chaussée, qu'il ne voioit jamais de jour. Je luy demanday aussi s'il ne le venoit pas querir avant qu'il fût endormy. Il me dit qu'un jour il le mena du costé de la digue de la mer, assez pres de Harlingen, proche de *l'homme de Pierre*; c'est ainsi que l'on appelle le monument qui a été erigé a la memoire de Gasperd Roblees, & qu'il avoit tué sur le chemin deux hommes, avec une espée que cet Esprit luy avoit donné pour cela. Je luy repliquai que c'étoit une merveille, parce qu'il y avoit long temps que l'on n'avoit entendu parler de meurtre, & que l'on n'avoit trou-

vé personne de mort ni de blessé, aux environs de l'endroit qu'il nommoit; mais cela ne l'empecha pas de soustenir qu'il avoit fait ce coup.

§. 12. Neanmoins comme je le voulois ramener peu a peu, avant que de passer outre, pour le convaincre par sa propre confession, je luy dis qu'il falloit que l'avantage fust bien plus grand que je ne voiois qu'il luy revenoit, pour hasarder une chose de la consequence qu'est celle de faire connoissance avec le Diable. Que ce n'étoit rien de pouvoir parler Hebreu, de chanter, & de jouer, quand on étoit tous ensemble, & de n'avoir rien hors de la, & qu'il devoit contraindre le Diable à le luy si bien apprendre, qu'il le seust toujours. Car enfin, luy disoisje, à quoy vous serviroit d'aller long temps à l'école chez le Conrecteur, pour apprendre tellement le Latin, que vous l'entendissiés & le parlassiés pendant que vous seriés chez luy, & que vous n'en seussiés pas un mot hors de là, & avec les autres? Par ce moyen je luy fis sonpçonner que le Diable le trompoit, & que ce qu'il croioit parler en sa compagnie, n'étoit asseurement pas de l'Hebreu. Je luy demanday outre cela, s'il n'en avoit pas retenu un seul mot? Ouy, dit il, si bien que quand je le veux appeller, je dis, *allay*. Je luy dis que ce n'étoit pas de l'Hebreu, mais bien un mau-

vais

vais François; & que si c'eust été *allez*, cela n'eust pas voulu dire *venez*, mais *retirez vous*. D'ou j'inferay qu'il avoit sans doute mal retenu; ou, comme je viens de dire, que le Diable le trompoit; ou que, peut être (pour mieux approfondir l'affaire) puisque le Diable avoit été dés le commencement, il se servoit encore de l'ancien Hebreu, qui, selon le sentiment de quelques Docteurs, avoit été en usage avant celuy que nous connoissons. Au reste je faisois paraitre un extreme desir d'en apprendre la verité de sa bouche: Que par ce moyen je leverois beaucoup de difficultés qui travaillent nos Interpretes & nos Theologiens, & qu'il en auroit tout l'honneur. C'est pourquoi je le priay que la premiere fois que l'occasion s'en presenteroit, il retinst deux ou trois mots qui fissent un sens, & qu'il me les dist, afin que, si l'Hebreu des Esprits malins étoit autre que celuy que nous avons dans les livres, je pusse savoir si son Diable ne pourroit pas entendre ni parler le notre. Pour cet effet j'ecrivis avec de l'ancre, sur une piece de deux sols, סוּר ממני שטן *soer mimmenni, Satan*; qui veut dire, *arriere de moy Satan*; & je le luy donnay, afin qu'il demandast au Diable la signification de ces mots, (que je ne luy dis pas) lors qu'il viendroit de luy même, mais qu'il se gardast bien de l'appeller.

§. 13. Pour

§. 13. Pour ce qui est de l'argent que le Diable luy donnoit, je luy demanday à quoi se montoit bien la somme qu'il en recevoit au plus? à deux ou trois escalins me dit il. Pas davantage? & la plus part du temps pas tant à beaucoup prés, ni content, mais quelquefois un, deux, & trois, jours aprés. Mais encore, luy demanday je, étoit ce toujours de l'argent qui avoit cours? non, dit-il: car si je ne m'en deffaisois au plutost, il se changeoit en excremens de cheval, c'est pourquoy aussi j'ay eu la prevoyance depuis, de l'employer aussitost, car alors il étoit bon. Mais quand ceux à qui vous aviez donné cet argent, trouvoient que ce n'étoit que des excremens, qu'en arrivoit il? Hé bien, disoit il, ils ne savoient pas si c'étoit mon argent, ou celuy d'un autre; parce qu'ils mettoient dans un tiroir, tout ce qu'ils reçevoient devant & apres; & qu'au reste il ne luy en étoit jamais rien arrivé. Si vous desirés de bon cœur d'être delivré du Diable, comme vous dites, faites luy doresnavant un si mauvais acueil, qu'il perde l'envie de vous enjoler davantage. La premiere fois qu'il reviendra vous trouver, demandés luy un double ducat de Hongrie, & faites le voir incontinent à vostre mere, & qu'elle le garde, s'il vous le donne, mais je crains fort qu'il ne le puisse faire. Je voudrois bien savoir si le

Diable peut forger de l'or & de l'argent, ou s'il le dérobe ? car en cela, le temps, le lieu, & l'occasion, luy doivent servir; mais ce vous est une chose d'autant plus messeante, d'être toujours debiteur pour si peu d'argent, & de savoir que vos parens sont dans la derniere affliction de voir la familiarité que vous avés avec le Diable. Je vous reponds qu'ils vous en donneront incomparablement plus, pourveu qu'ils puissent être asseurés que vous avés quitté son party, & que vous vous estes converty à Dieu. Et comme sa misericorde infinie ne rebute jamais un veritable penitent, ne craignés pas que jamais le Diable aye la puissance de se vanger de vous, parce qu'alors vous serés sous la protection de Dieu.

§. 14. Pendant tout cela, je luy demanday plusieurs fois, si le Diable étoit aupres de nous, afin que je pusse être asseuré que nous pouvions parler librement ensemble. Il me dit à chaque fois, que non; & que tandis que je serois avec luy, il ne pourroit facilement en aprocher. Je ne laissois pas quelquefois de remarquer qu'il faisoit de certaines grimaces, & des clignemens d'yeux, qui me donnerent occasion de l'interroger. Car il sembloit alors qu'il revoit à quelque chose, & quelquefois il avoit la veue fixement attachée en l'air. Et comme je luy demandois, si le Diable paroissoit quelque part, il se taisoit, ou

disoit un peu aprés, qu'il étoit party. La dessus je luy remontrois qu'il ne devoit pas me tromper, & qu'en tout cas je ne craignois point que le Diable entendist ce que nous disions. Ainsi je me conformois en toutes choses, au prejugé & à la portée de mon malade. Ensuite nous retournames au logis, où je racontai aux parens ce qui s'étoit passé, & les priai d'avoir l'œil à tout.

§. 15. Pour revenir à ce qu'avoit produit nôtre entretien de l'argent & de l'Hebreu; il me dit qu'il avoit montré au Diable le jetton, avec les mots Hebreux, & qu'il luy en avoit demandé l'explication: que l'autre luy avoit dit que cela signifioit qu'il s'en allast arriere de luy; que cependant il avoit retenu l'argent, & ne le luy avoit pas voulu rendre. Il ne nous disoit cela qu'entre ses dens, & comme malgré luy; en cherchant des subterfuges. Cela me fit croire qu'il l'avoit depensé. Pour ce qui est du double ducat, il me dit que le Diable s'étoit offert de le luy donner, mais qu'il falloit qu'il sortist avec luy; mais que n'aiant pû le faire, parce qu'il étoit gardé au logis, & aussi que ne l'aiant pas voulu faire, qu'il n'eust l'argent dans sa main, ils n'avoient pû tomber d'accord, & qu'ainsi cela avoit manqué. Je pris de là occasion de luy demander s'il ne s'apercevoit pas bien que le Diable le trompoit; qu'il n'avoit pas d'argent, & qu'il

n'en

n'en pouvoit faire, ou tout au moins qu'il ne se soucioit pas beaucoup de luy, puis qu'il cherchoit des portes de derriere. Il me dit qu'il le croyoit ainsi.

§. 16. Nous n'avons veu jusques icy que ce qu'il disoit de luy même, sur les questions que je luy faisois; je vais parler maintenant de ce que j'ay remarqué en luy. Ses parens m'avoient dit qu'il tomboit souvent en pamoison, & que quand il en etoit revenu, il disoit qu'il avoit eté en tel ou tel lieu; c'est pourquoy aussi je les priay que quand cela luy arriveroit, ils me le fissent savoir au plutot, afin que je pusse en être temoin. Un jour que j'etois chés moy à table avec une personne de qualité, on me vint querir pour y aller, & pour le voir dans l'etat que je viens de dire. J'y allay, & le trouvay etendu tout de son long sur le plancher, qui se tournoit de costé & d'autre, & qui ouvroit tantost les yeux, & tantost les fermoit. Son corps etoit tout retiré, & en d'etranges agitations; ensuite de quoy il s'etendit peu a peu, jusques a ce qu'il fust en son etat naturel; & la dessus il commença à parler d'une voix foible, mais il ne rendit pas beaucoup de raisons, sinon quand il fut tout a fait revenu. Je luy demanday si l'Esprit malin, aprés l'avoir ainsi tourmenté, s'en étoit allé; mais se contentant de tourner la veue de costé & d'autre, & de cligner les yeux, il ne me dit mot. Je m'en retournay au plus viste au

logis, ou je ne trouvay plus ce Seigneur. Le jeune homme raconta depuis à ses parens, tout ce que le Diable luy avoit fait ou dit en cet etat.

§. 17. Voicy ce que son frere m'a raconté. Un jour d'Eté, qui etoit des plus longs de l'année, s'etant eveillé de grand matin, il considera les gestes que son frere Nicolas faisoit en dormant, car il etoit couché dans le même lit, & vit que tous ses membres, sa bouche & ses mains étoient en action, ne plus ne moins que s'il eust eté à quelque festin, où il eust eu à boire & à manger à souhait; qu'il parloit aussi, & qu'il appelloit tantost Segur, & tantost quelque autre Diable, & qu'il demandoit qu'on luy donnast cecy ou cela, de tel & tel arbre; qu'ensuite il faisoit comme une personne qui aiant receu quelque chose, la porte a sa bouche, & l'entame, & qu'il disoit que cela étoit bon ou mauvais, selon son goust. Que sur la fin, comme s'il eust eu quelque grand mecontentement, à cause de quelque chose qu'il n'aimoit pas, il grondoit rudement son Diable, à peu pres en ces termes. *Quoy tu me trompes encore, en me donnant ce que tu sais que je ne veux pas?* & sur cela il frapoit fort & ferme de ses mains, comme s'il eust battu le Diable, tellement que les marques en demeurerent a la muraille, que le frere me montra; mais qu'aiant donné quelque coup plus sensible pour le Diable, que pour lui, il

se

se reveilla en sursaut. Car auparavant comme s'il eust eté sur le point de sortir de table, il faisoit toutes les actions qu'il auroit du faire pour se deshabiller; ou comme pour oster les habits qu'il avoit receus avec les autres dans cette assemblée, desquels il avoit eté paré pendant tout le festin, & qu'il falloit qu'il laissast là, afin de retourner à son logis avec les mêmes habits qu'il avoit quand il étoit venu. Apres cela étant tout à fait eveillé, & ayant ouvert les yeux, il se leva, & s'habilla comme à l'ordinaire. Ensuite s'étant mis a genous, il fit sa priere avec une apparence exterieure de devotion. Son frere qui n'avoit dit mot jusques là, luy demanda à la fin, ou il avoit eté là nuit passée, qu'il ne l'avoit pas senty auprés de luy? Il le nia d'abord; mais voiant que son frere persistoit à le luy soustenir, il luy dit, comme en secret, qu'il avoit eté en tel lieu, dans un tel jardin, plein de toutes sortes de fruits, avec tels & tels, & luy conta toute son avanture. Là dessus son frere luy remontra combien il se trompoit, qu'il n'étoit pas sorty du lit, mais qu'il falloit qu'il eust eu un songe fort actif, puisque, comme je viens de dire, il l'avoit veu & ouy, quand il étoit couché a son costé; que par consequent ce n'étoit que pures fantaisies, qu'il avoit racontées pour des verités. Mais il ne put jamais desabuser Nicolas, qui soutint qu'il avoit eté effectivement a ce festin, mais que son frere

 étoit

étoit luy même trompé, & que le Diable avoit mis dans son lit, sa ressemblance en sa place, comme il avoit coutume de faire à tous ses hostes, afin qu'on ne s'apperceust pas qu'ils étoient absens.

§. 18. J'y fus appellé un jour que toute la maison étoit en allarme, à cause d'une certaine avanture où l'on ne pouvoit rien comprendre. C'est qu'il s'en étoit enfui dans la ruë, pendant un moment que la servante qui le gardoit, avoit eu le dos tourné. Mais aprés qu'on l'eust cherché envain, par toute la maison & dans le jardin, une servante le rencontra, comme il revenoit de chés le boulanger, où il avoit achepté & payé quelque chose, quoique la servante asseurast qu'il n'avoit point d'argent. Deux portes qui repondoient sur la rue, l'une par devant, & l'autre par derriere un Magazin detourné, étoient fermées en dedans au verrouil, & celuy de la porte de derriere étoit presque tout enrouillé, parce qu'il y avoit long temps qu'on ne l'avoit ouvert. On savoit bien qu'il n'avoit pas eté par devant, ni par derriere, au travers du jardin, car toute la maison l'auroit pu voir, mais il avoit asseurement eté seul dans le Magazin, & nul autre que lui. C'est ce que tout le monde témoignoit, & l'on me montra aussi son *Alibi*. Comment étoit il donc sorty, puisque comme il a eté dit, les verroux de la porte étoient tout enrouillés ? La servante deposa qu'elle avoit veu transpor-

ter l'echelle qui étoit dans la cour de ce Magazin, mais qu'elle n'avoit aperceu personne; & luy ne voulut rien dire jusques a ce que je fusse venu. Il montra deux tuiles qui manquoient au toit, mais dessous, il y avoit un chevron qui partageoit l'ouverture en deux, en sorte qu'il auroit absolument falu que son corps eust passé par le trou de l'une ou de l'autre tuile, & c'étoit pourtant par là, à ce qu'il disoit, que le Diable l'avoit fait sortir; d'où aussi il avoit descendu dans la rue, ce qu'il m'expliqua aussi trés exactement, & qu'il me fit voir, comme l'on dit, au doigt & à l'œil.

§. 19. Il y avoit une chambre sous un lit dans la maison de derriere, où il n'y avoit ni lit de plumes, ni paillasse, mais seulement quelques planches, sur lesquelles il y avoit deux ou trois cuviers à laver. Nicolas aiant un jour eté long temps perdu, apres qu'on l'eut cherché par toute la maison, on le trouva dans cette cuve, où il n'y avoit rien à faire. La porte étoit fermée en dedans, & il avoit laissé les cuviers comme ils étoient. La mere qui savoit que cette porte avoit eté fermée, trouva cette avanture fort etrange, quand elle vit son fils dans cette cuve, & jamais elle ne put savoir de luy comment il y étoit entré, & luy de son costé ne faisoit aucune difficulté de dire, que le Diable le transportoit ainsi d'un lieu à l'autre, & que ce Diable l'appelloit aussi; comme il

me declara que cela étoit arrivé, lors qu'estant un jour dans la cuisine aupres de sa mere, il regardoit attentivement d'une vue egarée du costé de la fenestre, (ce que sa mere m'a aussi raconté) & vit dans le jardin, un oiseau noir, sous la forme duquel son esprit luy apparoissoit alors, qui tachoit de l'attirer dehors, & de l'arracher de la veue des hommes, ou de le cacher.

§. 20. Notre jeune homme joua cette comedie jusques a l'année suivante, 1674. que je partis de cette ville pour aller a Loenen, ou j'avois eté appellé; mais il y avoit alors cette difference, c'est qu'il ne parloit plus au Diable; mais qu'il en étoit seulement tourmenté; que comme il n'y avoit plus la même correspondance entr'eux, il s'étoit converty a Dieu; & qu'à cause de cela, le Diable le tourmentoit. Les nouvelles que j'en receus depuis mon depart, me confirmerent cette apparence de conversion; qu'il declaroit être tout a fait delivré de cet Esprit malin, & assistoit aux predications & aux catechismes qui se faisoient dans les maisons particulieres, où s'assembloient les honnestes gens devots, & les personnes d'esprit & de condition, que je connois; mais parce que les Ministres prierent son pere de l'empêcher de continuer, sa mere étant venu a mourir, il alla trouver les Labadistes, & demanda d'estre admis dans leur societé, en faisant confes-
sion

ſion de ſes pechés. Il leur confeſſa que tout ce qu'il avoit fait & dit, n'étoit que des choſes inventées, & que jamais il n'avoit veu, ni entendu de Diable, avec pluſieurs autres choſes ſemblables ; mais comme ils virent qu'il n'aportoit pas d'argent, pour plus grande ſeureté que ſa converſion étoit ſincere, & qu'elle pouvoit ſervir au profit de la ſocieté, ils le mirent dehors.

§. 21. Trois ans aprés mon depart de Franeker, il me vint voir a Weeſp (car ceci eſt encore de l'hiſtoire) & ſe plaignit d'abord de ce que les Miniſtres l'empechoient de publier les merveilles de Dieu, & d'annoncer ſa parolle. Il avoit alors plus de vingt ans, & il me demanda ſi je croiois qu'ils euſſent raiſon ? Je luy dis qu'il faloit qu'il y euſt de l'ordre dans l'Egliſe ; & que je ſavois bien que les Miniſtres ne l'empecheroient jamais de bien faire, pourveu que ce fût avec ordre ; mais qu'avant que de pouvoir rien decider, il falloit que je l'entendiſſe parler, pour voir comment il faiſoit. Il parut tout a fait diſpoſé a cela, & avoit même prié déjà quelqu'un ſous-main, pour y aſſiſter, mais je ne le luy permis pas ; je conſentis ſeulement qu'il fiſt ſon eſſay en preſence de ma femme & de moy. Je luy mis une Bible devant luy, mais il ne jetta pas même la veue deſſus. Il tenoit les yeux fermés, & faiſoit des geſtes & des poſtures ſi ridicules, que mon fils, qui étoit encore a la mamelle, & entre les bras

de sa mere, apres avoir long temps regardé ce Predicateur, se tournant de nôtre costé, se mit à rire; & nous qui avions déjà assés de peine a nous empêcher d'en faire autant; en eûmes assés à nous retenir. Il n'y avoit ni rime ni raison à ce qu'il disoit, & son discours ressembloit à toute autre chose, qu'à ce qu'on doit appeller Sermon. Je luy dis, pour ne le pas rebuter, que je remarquois un grand zele dans tout ce qu'il avoit dit, mais qu'il avoit encore besoin d'exetcice, & qu'il falloit que les Esprits des prophetes fussent soumis aux Prophetes. Qu'ainsi il devoit se contenter pour l'heure, des Ministres qui avoient les dons & l'esprit de Dieu, & se faire instruire plus profondement dans la parole de Dieu. Qu'outre cela il devoit precher sur un texte de la Bible, & non autrement; mais il ne temoigna pas prendre grand goust à cette leçon.

§. 22. Cecy se passa avant qu'il eust été trouver les Labadistes, ou au moins avant que je le seusse, mais dans les autres visites qu'il me rendit, je le traittay plus rudement qu'il ne me souvient d'avoir jamais traitté personne. Je luy dis, en bastissant sur ses fondemens, que je n'avois encore jamais leu ni entendu parler d'une personne qui fust plus mechante ou plus impie que luy. Qu'il surpassoit le Diable en mechanceté; & j'ajoutay pour raison, que le Diable n'affectoit jamais de

paroitre

paroitre plus mechant qu'il eſtoit; mais quelquefois meilleur, & que pour cet effet auſſi il ſe transformoit ſouvent en Ange de lumiere; mais que luy au contraire, qui n'avoit jamais veu ni entendu parler le Diable, ſelon ce qu'il avoit dit luy même aux Labadiſtes, il s'eſtoit neanmoins fait paſſer pour une perſonne qui avoit renié ſon Dieu, & qui avoit traité alliance avec le Diable pour faire le mal. Que pendant ſix ans entiers, il s'étoit moqué de la parole de Dieu, de ſon nom, & de ſon Egliſe; qu'il avoit abuſé de la priere des ſaints, qu'il avoit fait un ſi grand afront à ſes parens, à qui il avoit cauſé tant de facheries, de peines, & de depenſes; qu'il avoit ſeduit de propos deliberé, tout le monde; qu'il avoit fait parler de luy, & qu'il s'étoit luy même expoſé à la riſée, à la haine, & à l'averſion d'un chacun. Et le pire de tout, fut que je luy dis, que je ne pouvois trouver dans l'Ecriture, qu'il y euſt pardon & miſericorde par devant Dieu pour un tel homme, parce qu'il n'y en eſt fait mention en aucune place. Que c'étoit à luy à ſonger à ſe repentir ſerieuſement, pendant qu'il le pouvoit encore, mais qu'il n'avoit que faire de ſe preſenter devant moy, avant que je viſſe qu'il y avoit de l'amendement en ſa vie; & enfin qu'il ſortiſt de ma maiſon, parce que je craignois que Dieu ne nous puniſt, à cauſe de la preſence d'un ſi mechant homme.

Tout cecy n'étoit dit que du bout des lévres, & seulement pour voir si cela ne toucheroit pas son cueur; à quoy je ne voiois guere de disposition; car il demeura sans rien dire, regardant devant lui, & sans temoigner la moindre emotion.

§. 23. Deux ou trois ans aprés, deux valets d'Imprimeur me dirent en cette ville, & en la maison où je demeure aujourdhuy, que Nicolas travailloit avec eux dans la même boutique; mais que quelquefois il les detournoit de leur ouvrage, en s'arretant tout court: qu'il faisoit alors des gestes extraordinaires, & qu'il leur disoit qu'il étoit tourmenté d'un Esprit malin: qu'il se reclamoit de moy, & que je saurois bien encore que je l'avois connu autrefois. Qu'à cause de cela ils avoient differé jusques à cette heure, à mettre en œuvre le remede qu'ils avoient inventé; qui auroit été un bon baston, pour chasser cet esprit de paresse ou de friponnerie, parce qu'il leur sembloit être de ce naturel. Je leur dis qu'ils ne devoient pas du tout craindre cet Esprit, mais qu'ils devoient l'épargner, & qu'ils ne fissent rien par precipitation. Ces deux garçons s'en allerent aprés cela; & depuis ce temps là je n'ay plus entendu parler de son Esprit; mais j'ai bien ouï dire de luy, qu'il étoit allé aux Indes Orientales, où il estoit mort il y a long temps.

§. 24.

§. 24. Voila l'histoire; voions à cette heure ce que l'on en lieu doit penser. En premier lieu il n'avoit pas un grand jugement, ce qui m'avoit fait croire au commencement, qu'il n'étoit pas assés subtil, pour inventer tout ce qu'il disoit, mais depuis que l'on a remarqué autant d'impostures dans un enfant de treize ans, dont je parleray dans le chapitre suivant, je me deffais de tous mes prejugés, & j'appellerois volontiers toutes ces farces, pures gueuseries, si on n'y avoit encore apperceu quelque autre chose. De tout ce que j'ay raporté dans l'article seize & dix septième, de la propre experience de son frere & de la mienne, il est evident que c'étoit un corps atrabilaire, sujet aux convulsions, & remply de fantaisies continuelles; que ces vapeurs melancholiques s'entassant pendant la nuit dans son cerveau, luy formoient ces figures; à quoi contribuoit le jugement que chacun en faisoit, & les discours ordinaires des hommes. Son peu de jugement grossissoit trop les Idées, comme c'est l'ordinaire, pour y pouvoir remedier. Il n'y a pas dequoy s'étonner, de voir que ces impressions sont presque toûjours semblables, d'autant que, selon les regles du mouvement, la même chose retourne plus facilement, & cette facilité devient d'autant plus grande, qu'il faut que celle qui suit, qui veut prendre la place de la premiere, soit plus forte. Ainsi

voions nous que la coutume, nous fait faire des mouvemens de teste, de mains, de bouche, & d'yeux, souvent trés mesſeants, & dont nous nous abſtiendrions, ſi nous y penſions. Cependant ce geſte particulier eſt toûjours le même, à l'un celuy cy, à l'autre celuy là, ſelon que chacun s'y eſt accoutumé. C'eſt ainſi que Nicolas alloit ſouvent au feſtin des ſorciers, ſeulement en imagination; & qu'il croioit que le Diable luy inſpiroit tout ce qui luy venoit en la penſée, & qu'il le pouſſoit & le forçoit à tout ce qu'il deſiroit.

§. 25. Ce n'eſt pourtant pas encore tout, car il paroit par toutes les circonſtances de cette relation, qu'il y avoit dans ſa maladie, beaucoup de puerilités, jointes à une eſpece d'ambition. Il y étoit ſujet. Il n'alloit preſque pas même a l'école; & comme on trouvoit qu'il avoit la cervelle trop foible, on ne la luy chargeoit d'aucunes leçons. Il ne ſe ſoucioit pas beaucoup du renom qu'il s'aqueroit, d'être familier avec le Diable: & ſi dans les premiers mois, il fit ſemblant de n'eſtre plus amy de ce Malin, & qu'avec le temps il devint ſon ennemy, c'eſt que ce méchant renom ne luy plaiſoit plus, & qu'il étoit bien aiſe d'exciter de la compaſſion. C'eſt ce qui parut dans la ſuite, lors qu'il voulut avoir l'honneur de paſſer pour un habile predicateur, & comme un homme qui avoit ſoutenu les aſſauts d'un ennemy

auſſi

auſſi méchant & auſſi ruſé que le Diable. De plus, il ne ſe donnoit pas même la peine de lire dans la Bible, comme il a été dit au §. 21, pour faire voir qu'il ne parloit que par l'inſpiration de l'Eſprit de Dieu. Il donna des preuves de tout cecy dans la boutique de l'Imprimeur, & témoigna que la trop grande oiſiveté & le peu d'habitude qu'il avoit au travail, luy avoient fait paſſer l'envie de travailler. Et s'il ſe reclama de moy, cela fait voir ſa naïveté, car il falloit qu'il euſt alors au moins vingt quatre ans.

§. 26. Il faut à cette heure developper, & voir en quoy conſiſtoient tous les tours de ſubtilité qu'il faiſoit. Tous ſes geſtes n'étoient que des imitations d'autres qu'il avoit veus, & qu'il avoit ſouvent reïterés. Pour ce qui eſt des ceriſes qu'il faiſoit voir en hyver, §. 2. c'eſt une choſe trop commune pour en faire état; car elle ſe découvre d'elle même. Elles étoient ou de verre, ou de cire, & pouvoient ſe tenir cachées long temps dans ſa bouche; car auſſi il ne les donnoit jamais à toucher à perſonne. A l'egard de l'argent qu'il faiſoit ſortir d'un banc, ou d'une muraille, c'eſt l'A. B. C. des Charlatans. Il pouvoit donner tel nom qu'il luy plaiſoit aux caracteres de craye, qu'il avoit faits dans la claſſe; & pour ce qui eſt du trou dans lequel il paſſoit ſa main au travers de la muraille, il luy étoit plus aiſé de l'y faire paſſer en

tenant

tenant ſes doigts en pointe, que de la retirer en la fermant. Cela parle de ſoi-même. Il peut avoir deviné ce que j'avois écrit en Hebreu ſur la petite piece d'argent, ou peut être avoit il entendu à demy mot; & quoi qu'il ne puſt ſortir ni parler dehors, à perſonne ſans la ſervante, il ſe peut faire qu'il en trouva l'occaſion au logis.

§. 27. Il n'y a donc rien d'extraordinaire en tout cecy; mais on raconte deux choſes particulieres de luy, qui ſemblent être quelque choſe de plus. C'eſt que, comme il a été dit à l'article 18, on n'a pû ſavoir comment il ſortit de la maiſon, ſi l'on ſuppoſe que la ſervante dit la verité. Il peut aiſement avoir paſſé par le trou d'une ſeule tuile, veu qu'il étoit fort menu, & s'être laiſſé gliſſer juſques ſur le muraille, d'où il peut avoir ſauté en bas, car elle n'étoit haute au plus, que de huit pieds. Ainſi ce n'eſt pas une merveille que perſonne ne l'euſt veu dans la rue. Car la maiſon eſt en un endroit où il ne paſſe pas trois perſonnes en une heure. Que ſi l'on me dit que le trou qu'il me montra, étoit trop petit, ne ſe peut il pas, qu'étant de retour au logis, il ait remis au plus viſte une tuile, quoique la ſervante diſe qu'elle ne l'a pas quitté? que ſi on le trouva enfermé dans la petite cave, je m'imagine que les planches du lit qui en faiſoient le plancher, n'étoient pas ſi ſerrées les unes contre les autres, qu'il ne puſt paſſer la main

au travers, pour remettre les cuviers, comme ils avoient été auparavant, & s'il ne paroissoit pas que ces cuviers dussent être principalement sur ces planches, leur pesanteur n'empêchoit pas aussi qu'il ne les y remist au travers de la fente.

§. 28. Pour ce qui est de ce qu'il m'a raconté de l'argent que le Diable luy offrit, lors qu'en jouant il s'étoit mis à jurer, & qui, s'il le gardoit trop long temps, se changeoit en excremens de cheval, (mais il ne faut pas croire qu'il y eust grand danger,) comme aussi du subterfuge dont le Diable se servit pour ne luy pas donner le double ducat, je croy qu'il a inventé tout cela de luy même. Aussi bien que tout ce qu'il disoit, que l'Esprit luy apparoissoit tantost d'une façon, tantost d'une autre, & qu'il luy venoit parler à l'oreille; qui ne voit que tout cela n'est qu'inventions & fantaisies, selon qu'il luy prenoit envie de peindre ou d'habiller ses marmousets? mais les couleurs qu'il emploioit, étoient aussi grossieres que son genie. Il avoit commencé ce jeu avec des enfans de son âge, & je m'étonne qu'il ait pu si long temps le soustenir avec des hommes comme nous, & avec tant de personnes d'esprit.

CHA-

CHAPITRE X.

Que l'on a encore découvert depuis peu une même espece de Sorcelerie à Campen.

§. 1. A Cause de la proximité du lieu & du temps, je passeray de Frise en Overyssel, & de Franeker à Campen. Quoique celuy cy ait eu un plus méchant commencement, il a pourtant eu presque le même succés que l'autre. Son histoire a fait aussi beaucoup de bruit, mais elle n'a pas duré si long temps. Le commencement fut fort violent, & porta obstacle à la bonne reputation d'un autre; d'où il s'ensuivit du desordre, qui causa la persecution de l'innocent, toutes lesquelles circonstances ne se rencontrerent pas dans l'autre histoire. Celle cy donna même à penser aux savans, pour rechercher par quel moyen un enfant pouvoit tromper toute une ville, parce qu'ils ne doutoient point du tout de l'imposture, car ils savoient bien que tout ce qu'on disoit de cet enfant, n'étoit pas possible, & que par consequent il ne pouvoit être veritable. Voilà ce qu'on m'en a écrit, a la priere que j'en ay faite, & cela avec le sû & le consentement de deux personnes dignes de foi, & qui ont examiné le tout avec toute l'atention & l'exactitude imaginable.

» Au

„ Au mois de Novembre, ou au commen-
„ cement de Decembre de l'année 1685,
„ un jeune garçon âgé d'environ treize
„ ans, petit & delié de corps, fils d'un
„ certain couvreur, ou faiseur de pom-
„ pes, dans la rue Saint Jaques à Cam-
„ pen, commença à se plaindre de cer-
„ taines douleurs, en differens endroits de
„ son corps, & disoit que de temps en
„ temps ses douleurs étoient plus violen-
„ tes, & comme il y avoit apparence,
„ avec des retiremens de nerfs. Il feignoit
„ de sentir ses douleurs le plus vivement,
„ quand il vouloit uriner, & même on
„ trouvoit de fois à autre des epingles
„ dans son urine, ce qui fit courir le
„ bruit, & croire par tout que cet enfant
„ étoit ensorcelé. On luy demanda donc
„ qui l'avoit ensorcelé? A quoy il repon-
„ dit, qu'une certaine vendeuse d'her-
„ bes luy avoit donné une racine, il y avoit
„ quelque temps, dans la rue, & qu'il
„ l'avoit mangée; que depuis ce temps-
„ là il avoit commencé à se trouver mal;
„ cela fit que le bruit se répandit aussi
„ tost, que cette pauvre femme étoit sor-
„ ciere. Et ce bruit s'augmentant tous
„ les jours de plus en plus, & le jeune
„ homme continuant toujours à dire
„ qu'il urinoit des epingles & des aiguil-
„ les, grandes & petites, & même des
„ paquets, la populace se souleva, & de-
„ manda que l'on fist justice de cette sor-

„ ciere,

» ciere; & là dessus, sans autre forme de
» procés, elle fondit sur sa maison, cassa
» les vitres, & se mit en devoir d'enfon-
» cer les portes, ce qui seroit sans doute
» arrivé, au grand prejudice de cette pau-
» vre femme innocente, si le Magistrat,
» n'eust envoyé des Valets de ville, avec
» des Soldats, pour appaiser cette emeu-
» te; & pour arracher cette femme d'en-
» tre leurs mains, & l'amener à l'Hôtel
» de ville.

» Elle y fut retenuë quelques jours, &
» interrogée; mais jamais on ne pût pro-
» duire aucuns griefs contre elle; & com-
» me le Magistrat ne la croioit pas en seu-
» reté dans la ville, on la conduisit le
» treisiéme du mois de Decembre de la
» même année, hors de la ville, fort tard,
» & apres que les portes furent fermées;
» parce qu'autrement la Canaille, qui
» avoit mis des garçons en sentinelle,
» n'auroit pas manqué de la jetter dans
» l'Yssel, pour essayer si elle n'en-
» fonceroit pas.

» Les amis de cette femme voiant que
» son innocence ne paroissoit pas suffi-
» samment, n'étoient pas bien aises qu'on
» la fist sortir avant que sa cause ût eté
» plaidée en justice. Et comme ils ne
» pouvoient luy rendre service, & qu'un
» Avocat de la ville n'auroit pas été bien-
» aise d'entreprendre sa deffense, à cause
» de la rage du peuple, ils furent obli-
» gés

„ gés de se servir d'un de Zwol, qui se
„ mit en chemin pour Campen, le même
„ soir, trentiéme Decembre. Mais il trou-
„ va qu'elle étoit déja sortie, tellement
„ qu'il fut obligé de presenter requeste,
„ pour avoir une attestation de son inno-
„ cence, afin que sa Cliente fust exemp-
„ te de tout blame; à laquelle on
„ repondit, que cette femme n'a-
„ voit pas été trouvée coupable du crime
„ de magie. On a encore presenté plu-
„ sieurs autres Requêstes depuis. Mais
„ pour revenir au garçon, il continuoit
„ toujours à faire l'ensorcelé, & à pisser
„ des epingles, des aiguilles, & deux
„ clous asses gros, pendant qu'on inter-
„ rogeoit la pretenduë Magicienne, à
„ l'Hôtel de ville; ce qui obligea le Ma-
„ gistrat de donner ordre aux Valets, d'a-
„ voir l'œil qu'il ne s'y fist point de fri-
„ ponnerie; lesquels ne laisserent pas
„ d'être trompés eux mêmes, comme les
„ autres, parce que pendant qu'il lachoit
„ son eau, ils n'avoient l'œil qu'à ses
„ grimaces, & aux contorsions qu'il fai-
„ soit, pour leur faire croire qu'il souffroit
„ des douleurs extremes. Cependant ces
„ Gardes croiant avoir suffisamment veil-
„ lé, sçelloient du seau de la ville, l'Uri-
„ nal où il avoit fait son eau; & le
„ portoient ensuite aux Magistrats, &
„ quelquefois on n'y trouvoit rien, quel-
„ quefois on y trouvoit une ou deux epin-

„ gles,

„ gles, & quelquefois plus. Ainsi ces „ Valets se laissoient tromper.

„ Les Ministres & leurs femmes, témoi- „ gnoient avoir une grande compassion, „ & faisoient toutes les œuvres de miseri- „ corde & de charité qu'ils pouvoient, à ce „ pretendu ensorcelé ; à quoy les prieres „ & les gemissemens du pere n'ont pas „ peu contribué. On entendoit tous les „ jours prier Dieu avec zele pour sa de- „ livrance ; ce que plusieurs faisoient „ d'autant plus volontiers, qu'ils recon- „ noissoient le pere & la belle mere, pour „ des personnes tout à fait craignans Dieu.

„ En un mot la chose alla si avant, que si „ quelqu'un ût voulu se mesler de l'apro- „ fondir, il n'auroit osé s'expliquer, de „ peur d'être pris pour un Athée, ou soup- „ çonné de Magie. Le mal eut donc le des- „ sus, & on l'orna de quantité d'historiet- „ tes. On disoit que les epingles se multi- „ plioient dans l'Urinal, par la vertu du „ Diable. Qu'un homme tenant un de „ ces clous dans le feu avec la pincette, le „ Diable tourna la pincette si fort dans ses „ mains, qu'il luy fut impossible de la te- „ nir davantage ; qu'un certain Ministre „ avoit senty dans le corps de cet enfant, „ la teste d'un chat, à l'endroit où il disoit „ sentir le plus grand mal, & plusieurs „ autres bagatelles de cette nature.

„ Pendant que les ignorans jouoient „ leur jeu, il y en avoit d'autres, qui tra-

„ vailloient à découvrir ce qui en étoit ; dont
„ nous ne pouvons dire toutes les particularités, non plus que ce que les plus sages ont
„ remarqué, & sur quoy l'on a discouru à l'occasion des Deputés des Etats de la Province,
„ assemblés alors à Campen. Il est constant que deux personnes de connoissance
„ qui n'étoient point du tout prevenues, veillant une nuit proche du garçon, examinerent curieusement tout ce qui se passa,
„ afin de voir si l'on ne pouroit pas découvrir l'imposture; & firent si bien par ce
„ moyen, que l'on ne trouva point d'epingles dans l'urinal, quoique le jeune homme, qui feignoit auparavant de ne pouvoir uriner, s'étant laissé aller aux persuasions de ces deux personnes, pissa fort
„ bien & amplement. Cela fit douter plusieurs, qui s'étoient laissés entrainer au
„ torrent, & s'étoient écartés de la verité,
„ & peu à peu l'on découvrit de nouvelles raisons de soupçons, par les éclaircissemens
„ que d'autres donnoient continuellement;
„ & qui tout ensemble ont beaucoup contribué à découvrir la verité.

„ Depuis le depart de la prétenduë Magicienne, le jeune homme a voulu faire voir
„ ce qu'il savoit faire, & pendant tout le
„ mois de Janvier 1686, il a rendu par haut
„ & par bas, des epingles, des aiguilles,
„ des tessons, des cheveux, de la fillasse,
„ & autres choses semblables. Et l'on a fait
„ courir le bruit, qu'il venoit la nuit quan-

„ tité

„ tité de chats dans la maison, qui y fai-
„ soient un tintamarre epouvantable, ce
„ qui faisoit que le peuple soupçonnoit
„ plusieurs personnes, & même des per-
„ sonnes de qualité, d'être sorcieres.
„ Cela aiant été rapporté de plusieurs
„ endroits aux Magistrats, ils donnerent
„ ordre qu'on examinât curieusement s'il
„ n'y avoit point d'imposture, & pri-
„ rent toutes les mesures necessaires,
„ pour empêcher un plus grand mal-
„ heur. Ils firent même venir le gar-
„ çon à l'Hôtel de ville, & l'enfermerent
„ dans une de leurs chambres, où ils lais-
„ serent des hommes pour le veiller tour
„ à tour. Il a plusieurs fois vomy en
„ presence de ces hommes, des tessons,
„ des toupets de cheveux entortillés d'un
„ ruban, tantost une chose, & tantost
„ une autre. Mais ce qu'il y a de plaisant,
„ c'est qu'il a vomi le thême d'un Eco-
„ lier, corrigé de la main du Maître, &
„ dont l'on peut reconnoitre l'écriture.
„ Toutes ces choses aiant été apportées
„ en presence du Magistrat, les valets dé-
„ clarerent qu'ils avoient tres-bien veu
„ que le garçon les avoit vomies, tout de
„ même qu'ils avoient témoigné aupa-
„ ravant, touchant les epingles qu'il a-
„ voit urinées.
„ Depuis ce temps là on a produit plu-
„ sieurs fois le garçon devant le Magistrat,
„ mais il n'a jamais voulu rien confesser
„ de

„ de l'imposture, à tous les interroga-
„ toires; au contraire il a persisté à sou-
„ tenir, qu'il avoit souffert de grandes
„ douleurs en se déchargeant de ces cho-
„ ses. Cependant quoi qu'on l'ait sou-
„ vent prié de vomir, il n'en a jamais
„ voulu rien faire, en presence des Mes-
„ sieurs, disant qu'il ne pouvoit pas le
„ faire toutes les fois qu'il vouloit, mais
„ qu'il falloit que cela vinst de soy
„ même.

„ A la fin quand il eust vomy toute la
„ provision qu'il avoit prise en allant à
„ l'Hôtel de ville, & qu'on ne luy avoit
„ pas osté, & d'autre part n'en pouvant
„ recouvrer d'ailleurs, ce prétendu vo-
„ missement finit; Ensuite de quoi un Bour-
„ gue maître, apres s'être informé de
„ l'affaire, le mieux qu'il luy avoit été pos-
„ sible, l'alla trouver seul, & tacha par
„ toutes sortes de belles paroles & de
„ promesses, de l'obliger a confesser l'im-
„ posture, mais voyant qu'il ne gagnoit
„ rien par la douceur, il usa de menaces,
„ & luy dit qu'il étoit tres bien informé
„ du stratageme, ce qui obligea à la fin
„ le garçon d'avouer tout. Il confessa
„ qu'il n'avoit pas le moindre mal, mais
„ que ce qu'il avoit fait, il l'avoit fait,
„ afin que tout le monde eust pitié de
„ luy, qu'on luy donnast des friandises,
„ & qu'il fust exempt d'aller tous les jours
„ au travail. Il confessa ensuite la même

„ chose en presence de tous les Magistrats, „ & leur montra, outre cela, avec quelle „ dexterité il faisoit tomber les epin- „ gles & les clous dans l'Urinal, pendant „ qu'il pissoit, en detournant la veuë de „ ceux qui l'observoient, par ses grima- „ ces ; & de quelle maniere il cachoit „ dans sa bouche, ce qu'il avoit envie de „ vomir, ou comment, quand la chose „ étoit trop grosse, voyant que les assi- „ stans étoient assés stupides pour ne s'en „ pas apercevoir, il la mettoit adroite- „ ment dans le pot où il avoit vomy.

„ Et comme on luy demanda si ses pa- „ rens luy avoient enseigné ces tours de „ subtilité, ou s'il les avoit apris de quel- „ que autre, il dit qu'un certain Egyptien „ les luy avoit enseignés. A l'égard de „ ce qu'il deposa contre ses parens, il y a „ des raisons qui m'obligent de me taire, „ veu que d'autre part je n'en suis pas „ bien informé. On fit venir le Pere & „ la Belle-mere, mais ils nierent d'avoir „ la moindre connoissance de la fripon- „ nerie de leur enfant, & dirent qu'il „ étoit impossible de penser que le garçon „ eust pû faire tout ce qu'on disoit, & ne „ croioient pas aussi qu'il pust être vray „ que l'enfant l'eust confessé. Pour cet „ effet on alla querir le petit garçon en „ haut, & on leur ordonna d'entrer dans „ la chambre du Conseil, & de ne rien „ dire, mais de regarder par une certaine

„ ouver-

„ ouverture, tout ce qu'on feroit à l'en-
„ fant. Il commença donc à montrer
„ comment il favoit faire femblant de
„ fouffrir de grandes douleurs, & de
„ quelle maniere il trompoit ceux qui
„ l'obfervoient; ce que le Pere & la Bel-
„ le mere furent contraints de croire mal-
„ gré eux. Mais ils objecterent, pour
„ prouver que l'enfant avoit été enforce-
„ lé, & qu'il ne pouvoit faire tout ce
„ qu'on difoit de luy, qu'il étoit impoffi-
„ ble qu'il euft pû ajufter auffi propre-
„ ment des toupets de cheveux, comme il
„ en avoit vomi. Sur cela le petit gar-
„ çon fit voir en leur prefence de quelle
„ maniere il les favoit treffer, &c. tel-
„ lement qu'ils furent contraints d'a-
„ vouer que tout n'avoit été qu'im-
„ pofture.

„ Or parce que l'on n'a pas convaincu
„ le Pere ni la Belle-mere, d'avoir part
„ à cette fupercherie, qui a intereffé la
„ Police, l'Eglife, & tout le monde, on
„ les a laiffé aller. On a auffi relaché le
„ jeune garçon à caufe de fa jeuneffe, a-
„ pres avoir été fouetté comme il faut,
„ de fon Pere, par ordre du Magiftrat.

„ On n'a pas entendu depuis ce temps
„ là, que cet enfant aye fait autre chofe
„ que de bien, au moins exterieurement;
„ mais quelques mois aprés, le pere eft
„ mort de chagrin, à ce que l'on croit. On
„ a par ce moyen, heureufement decou-

„ vert un ensorcelement feint, qui eust
„ été capable de troubler, non seulement
„ toute la ville, mais d'autres places, &
„ même toute la Province, si on ne l'a-
„ voit pas examiné de pres, & qu'on ne
„ l'eust pû découvrir; ce qui auroit, peut ê-
„ tre, été cause que l'on auroit exposé à une
„ question cruelle, & même condamné
„ à la mort, des innocens, ce qui auroit,
„ tout au moins, servi de pretexte à la po-
„ pulace, pour piller plusieurs maisons,
„ & pour faire plusieurs maux; comme
„ l'on a veu a Vilsum, qui est à une lieue
„ de Campen, où la maison de la sœur
„ de cette femme que l'on avoit accusée,
„ fut pillée. Dieu veuille que la Re-
„ formation, qui a extirpé plusieurs su-
„ percheries & malices Diaboliques,
„ croisse de plus en plus, afin que le regne
„ de Christ étant purgé des restes de la
„ superstition, puisse fleurir, & que les
„ hommes puissent avoir une telle con-
„ fiance en Dieu seul, que l'on ait pour
„ luy, l'amour qui chasse toute crainte,
„ qui est l'unique cause de la super-
„ stition.

§. 2. Je trouve dans cette sincere & exacte Relation, une ample matiere pour prouver ce que j'ay avancé. Car qui ne voit qu'il y a des temoignages dignes de foy, & des experiences trompeuses, qui peuvent faire croire aux hommes, des choses qu'ils devroient juger n'être pas vrayes,

yes, ſans autre ſecours que le ſens commun. Si, aidés des forces de la ſuperſtition, ils ne ſe laiſſoient pas maitriſer par des prejugés, comment ſeroit il poſſible qu'un enfant de treiſe ans, ſans education, ſans grand jugement, qui ne ſait ce que c'eſt, ni que l'Ecole, ni que la Cour, euſt enſorcelé ſi fort toute une ville ? car, pour dire la verité, cet enfant étoit le Magicien, & non l'Enſorcelé. C'étoit un veritable *Cartoom* d'Egypte, ou un *Mecaſſoſchef*, (nous avons ſouvent eu occaſion de parler de cette eſpece d'hommes au livre troiſieme, Chap. 5. §. 2, 12. & au chapitre ſeptieme §. quatrieme) & cela au milieu de l'Iſraël de Chriſt. Les grimaces qu'il faiſoit, étoient autant d'enchantemens dont il ſe ſervoit, pour détourner les yeux des aſſiſtans, & pour les empêcher de voir ce qu'il faiſoit, quand il vouloit vomir ou rendre par en bas, des epingles, des aiguilles, des cloux, des teſſons, de la filace, des treſſes de cheveux, & même des mots Latins qu'il n'avoit pas dit, mais que d'autres avoient écrits.

§. 3. Voiés auſſi ce que peut l'imagination, & comme l'on ſe doit défier des perſonnes les plus dignes de foi ; qui auroient juré avoir veu de leurs yeux, ouï de leurs oreilles, & touché de leurs mains, ce qui ne fut jamais ; les Valets de ville, qu'il avoit effectivement uriné des epingles, & les Aſſiſtans, qu'on leur avoit fait

tourner la pincette d'entre leurs mains. On ne voioit pas un chat aux environs, que ce ne fust un sorcier; & quoique l'on n'en vist aucun, il y en avoit assés, pour croire qu'ils y venoient; & pour asseurer qu'un Ministre avoit dit qu'il avoit senty la teste d'un chat dans le corps du petit garçon; & plusieurs autres choses aussi surprenantes. On ne se contentoit pas, non seulement, de dire que l'on voyoit tomber les epingles dans l'Urinal quand il faisoit son eau, (il est vray qu'elles y tomboient, mais non de la maniere qu'ils l'entendoient) mais ceux qui ne les voioient pas, les multiplioient, & disoient que c'étoit par la vertu du Diable. Voiés en même temps, avec quelle facilité le Diable vient d'abord dans la pensée. On lui voioit faire ce qui ne se faisoit pas. On trouvoit là cause de cette multiplication, mais on ne voioit aucun produit. Ils cherchoient; que dis-je? ils asseuroient la cause essentielle d'une chose qui n'avoit point d'estre.

§. 4. Ceci est encore pis. Considerés, je vous prie, comment on attribuë au Diable des choses absolument impossibles, & des merveilles tout à fait surprenantes, sans aucune necessité. Jamais Dieu n'a multiplié, ni l'huile, ni la farine, ni le pain, que quelqu'un n'en ait eu du profit. Il y a eu même plusieurs milliers d'hommes qui en ont été nouris. Que le Diable en

fasse

faſſe autant en mal. On voyoit que par la vertu du Diable, les epingles multiplioient dans l'Urinal; mais à quelle fin ? car ſi le Diable le faiſoit pour faire plus de mal, pourquoy ne les multiplioit il pas dans le ventre du garçon, puis qu'elles ne luy pouvoient plus nuire dans l'Urinal. Quoy donc, le Diable ſe jouë-t-il ainſi des miracles; & luy ſont ils ſi communs, qu'il les jette, comme l'on dit, *à la gribouillette ?* Ce n'a donc été qu'une bagatelle pour luy, de faire entrer la teſte d'un chat, ou peut être un chat tout entier, dont on n'a pu ſentir que la teſte, dans le corps d'un homme, à Campen. Mais quel chat étoit ce ? Etoit ce la Magicienne, ou le Diable même, ou un veritable chat ? quelle penſée avoient donc ceux qui tenoient ces diſcours, & qui les croioient ? Comment cette beſte étoit elle entrée dans le corps de cet enfant ? Y étoit il crû ? car enfin quelque party que l'on prenne, il faudra toujours dire que le Diable a operé contre nature, en faiſant paſſer un corps au travers d'un autre corps, ſans qu'il y euſt, ni ouverture ni paſſage, ou ſurnaturellement, ou creant un tel animal dans le corps d'un homme. Si un Miniſtre n'a pas tenu ce langage, c'eſt une honte qu'il ſe cache; mais ſi cela eſt qui eſt-ce des Miniſtres qui a repris une erreur auſſi abominable ?

§. 5. Je tireray de cette même avanture,

une preuve certaine pour refuter l'erreur publique. Car il n'y a pas d'apparence que le Diable puisse faire par le moyen des sorciers, de si grandes choses, que celles que l'on raconte la pluspart du temps, jusques à faire mal au cœur. Et cela ne sied pas trop bien, de dire qu'il faille que dans le sortilege, il y intervienne toujours, ou des epingles, ou des aiguilles, ou des cloux, ou des pelotons de fil, ou des cheveux entortillés avec des aiguillettes, d'une telle ou telle maniere, comme nous le verrons plus amplement, dans la description de la Magie que l'on à decouverte au couchant de l'Angleterre, dont nous parlerons au chapitre vingt huitieme. C'est un discours ordinaire. Ainsi il falloit que cet enfant se fust exercé à ces tours, pour faire croire aux hommes qu'il étoit veritablement ensorcelé. Mais s'il avoit rendu dans son eau, des epingles, des aiguilles, & des cloux d'or & d'argent, des perles & des diamans, il auroit été plus digne d'admiration. Et cependant, pourquoy plus ? puisque le Diable étant consideré comme le plus grand Alchimiste & le plus grand Philosophe, ce luy doit être tout un, de travailler en or ou en argent, en cuivre ou en fer. Et luy qui peut aller par tout, ne peut il pas aller chercher les plus belles perles au fond de la mer, aussi bien que les plongeurs; ou ne peut il pas trouver les pierres pre-

cieuſes dans les entrailles de la terre ? Cependant il faut neceſſairement qu'il y ait icy quelque choſe à dire ; parce que cette pauvre femme qui vendoit des herbes à Campen, auroit du eſtre bien toſt la plus riche de toute la ville, ſi elle avoit pû enchanter des choſes auſſi precieuſes. Peut être que le jeune homme n'auroit pas tout ſouffert ; car la femme auroit mieux aimé garder pour elle, toutes ces epingles, aiguilles, morceaux de pots, non de terre, mais d'or, que de les faire tomber chés le faiſeur de pompe. Ou peut être que ſi cela euſt eſté, le petit garçon n'auroit pas fait tant de grimaces, ni tant de bruit en urinant. En effet, auſſi toſt que le renom d'être ſorcier, tombe ſur des perſonnes riches, on s'aperçoit toujours, comme en cette occaſion, que la Magie ceſſe, tellement qu'il n'y a que de la miſere & de la pauvreté à attendre du Diable.

§. 6. Ce qui m'étonne auſſi, c'eſt de voir que les chats, les loups, & les boucs, ſont presque toujours en jeu. On diroit que les derniers, qui reſſemblent le plus aux *Sebirym*, devroient s'y trouver auſſi le plus ſouvent ; mais pour l'ordinaire, ce ſont les chats, & jamais il n'en manque aux lieux ſoupçonnés de Magie. J'ay donc raiſon de demander ce que ces beſtes ont fait plus que les autres, veu qu'eſtant pour le ſervice des hommes, & pour nettoyer les maiſons d'inſectes ; ils ont

tant de familiarité avec le Diable. Si les *Farmakai* sont de cette sorte de sorciers qui ont communication avec le Diable, l'Ecriture leur a joint les chiens, & non les chats, qui ne sont pas mesme nommés dans toute la Bible, au lieu que les premiers le sont en differens endroits, & mesme aux passages où il est parlé de sorciers. *Car les chiens & les sorciers seront dehors.* Apocal. 22: 15. Voilà comme les choses qui sont universellement receues, & que les Theologiens soutiennent, s'accordent avec l'Ecriture. Pourquoy ne tue-t-on pas tous les chats; & pourquoy souffre-t-on ces bestes dans le Christianisme, s'ils sont les instrumens ordinaires du Diable? Cela me fait ressouvenir du Ministre dont nous avons parlé au chapitre septieme §. 2. qui ne vouloit plus souffrir de perroquets, ni les entendre nommer, parce qu'il croioit qu'ils étoient ensorcelés. Si tous les hommes étoient aussi scrupuleux, qui est ce qui pourroit jamais souffrir des chats? puisque non seulement on ne les tient pas pour possedés ou pour ensorcelés, mais, ce qui est bien plus, pour sorciers, & pour Diables, qui possedent & ensorcelent.

§. 7. Admirés aussi la malice du monde. Où est la charité qui ne pense pas de mal, puisque sur la simple parole d'un enfant malicieux, tout un peuple condamne une pauvre veuve, qui est un des

membres de l'Eglise reformée, & qui fait partie de la communion de la foy, & de la charité de nôtre Grand Dieu & Sauveur. Voiés comment lés Pasteurs l'ont empêché d'aprocher de la table du Seigneur, (comme un de ceux l'a me l'a dit) pour lacher la bride au bruit de la populace. Sa sœur même en fut inquietée, tant il y a de discretion dans ceux qui ont cette croyance. Nous avons un jour fait confesser sa faute, & se retracter en plein Consistoire à Franiker, à une femme qui avoit fait courir le même bruit d'une autre. Nous luy defendimes d'aprocher de la table pour cette fois, & nous y admimes l'autre. Mais quelle consolation fut ce pour celle cy? au contraire, on a crû sur leur parolle, que les parens de cet enfant, qui avoit si mechamment & si opiniatrement trompé la Ville & l'Eglise, & été cause que l'on avoit si souvent abusé du nom de Dieu dans les prieres publiques, étoient innocens, ce qui ne fit pas grand bien à cette pauvre vendeuse d'herbes, quoique, quand il auroit été vray, elle n'auroit fait tort qu'à ce jeune garçon, lequel avoit peché luy même si grievement contre Dieu, & contre des milliers d'hommes, par son imposture. Quelle justice y a t-il dans les Loix & dans les Edits, qui condamnent les peres & meres à l'amende, pour les crimes de leurs enfans, si ce n'est, comme il y a toujours à presu-

mer, parce que le mauvais exemple, ou le deffaut d'instruction, que les parens doivent à leurs enfans, y jouent leur role.

§. 8. Le Magistrat a bien mieux fait, en s'etudiant à rechercher s'il n'y avoit point de supercherie, & en pourvoiant à la seureté publique. Qui est le Ministre qui a jamais fait si bien son devoir? N'ont ils pas mieux aimé confirmer la populace aveugle dans son erreur, pour opprimer cette pauvre femme, bien qu'innocente? Se sont ils amendés, apres que l'imposture a été découverte? Ne se sont ils pas, au contraire, endurcis, & aprés un espace de sept ans, ne se sont ils pas gendarmés pour condamner mon livre, où je refute l'opinion abominable qu'ils ont touchant cet œuvre du Diable? C'est ce qu'ils ont fait paroitre dans le Synode qui se tint l'année passée à Campen; & ils furent assés fachés, que les trois autres classes, & sur tout celle de Zwoll, ne voulurent pas être les Juges d'une personne & d'une cause qui n'étoit pas de leur ressort. Je ne feray donc point de tort à ces freres, si je les compare avec les Apostres, & que je leur aproprie ces parolles de nôtre souverain Maître, Marc. 8: 17, 18, 19. *Ne vóiés vous pas encore, & n'entendés vous pas? vôtre cœur est-il encore endurcy? aiant des yeux pour ne pas voir, & des oreilles pour ne pas oüir. Et ne considerés vous pas* comment vous avés été honteu-

sement trompés depuis peu, par un enfant? Lisés lisés ce livre, & condamnés-le, contre vos maximes, apres que vous l'aurés leu, si vous trouvés que je n'ay pas raison de m'opposer à cette sottise malicieuse, qui à été un si grand obstacle à l'honneteté civile, & à la recherche de la verité à salut.

CHAPITRE XI.

Que l'imposture de la Magie & de l'obsedement se decouvre dans l'histoire des Ursulines de Loudun.

§. 1. L'Histoire dont j'entreprens de parler icy, est arrivée à Loudun en France, il y a cinquante ans; & a été mise au jour, suivant mon avis, par un honneste bourgeois de la même ville, qui s'en est retiré à cause de la persecution. Elle à été aussi tost traduite en Hollandois, d'où il paroit suffisamment, que d'autres personnes, aussi bien que moy, ont jugé que cet ouvrage meritoit d'être leu d'un chacun, pour servir de preuve incontestable de la fourberie du Papisme, & de de la pretendue Magie. Car cet Autheur a composé son livre sur des pieces authentiques des procedures qui en ont été faites; & si bien confirmé par une relation exacte de circonstances tres particu-

lieres, que l'on ne doit pas douter qu'il y ait une seule lettre qui ne soit veritable. Je voudrois bien voir une pareille relation, seulement avec la moitié d'autant de certitude & de sincerité, qui nous montrast un ensorcellement & un obsedement veritable, & non feint, aussi clairement, que celle cy nous montre que cet obsedement de Loudun estoit faux & inventé. Je demande encore que l'on me montre quelque autre histoire, qui ait plus d'apparence & de probabilité, que ces choses sont les effets du Diable, que celle cy nous fait voir le contraire; d'où il est evident que tout cela n'est qu'imposture. Tant que l'Autheur de la Bibliotheque universelle & historique, ne me donnera aucune satisfaction sur cette matiere, je ne me soucieray pas aussi de son avertissement, que je lis dans la page 224 de son 24 tome, où il me dit, en commençant l'abbregé de cette relation, que ceux qui nient toutes les *operations du Diable* (savoir sur la terre & dans les hommes) & qui soutiennent *hardiment qu'il n'y a point de sorciers, ne peuvent tirer aucun avantage de ce recit; parce que jamais un ouvrage particulier de cette nature, ne peut servir de regle generale.* Maintenant il entend que je dis qu'ouy; & que je produis les raisons de mon dire; outre qu'en lisant ce quatrieme livre, il verra que cela ne fait rien à cet exemple, & qu'il ne m'en

n'en poura produire au contraire un seul, pourquoy il soutient si hardiment avec les autres, de semblables operations du Diable & de la Magie.

§. 2. Je ne pretens pourtant pas grossir mon ouvrage de tout ce qui est contenu dans ce livre, quoiqu'il n'y ait pas un mot qui ne porte, & que l'on dust par consequent abreger. Les curieux feront bien mieux de le lire tout du long, & de se contenter pour l'heure, des extraits que j'en ay faits, & qui pouront servir à prouver ce que j'avance. Ce qui servira à nous convaincre, que dans le Papisme, & sur tout dans la France, on est obligé de soutenir cette imposture, & qu'en aiant eu de la honte, on a empeché nos Protestans, à force de menaces, de l'exposer en public, comme cet honneste homme vient de faire, à cette heure qu'il est en liberté. A quoy il faut ajouter le jugement par écrit, des Docteurs Papistes, que l'on peut lire cy-dessous. Le savant Medecin Patin, a ramassé l'un & l'autre dans ses lettres, qui ont été rendues publiques aprés sa mort. Dans la 37, aprés avoir fait mention du massacre qui se fit à Paris, le sixiéme Decembre 1651, on a apris, dit il, en parlant de ceux qui avoient été massacrés, que c'avoit été par un Maitre des Requestes, appellé Laubardemont, qui, en l'an 1633. condamna à mort le pauvre Urbain Grandier, & qui le fit bruler tout vif,

vif, sous pretexte qu'il avoit envoyé le Diable dans le corps des Religieuses de Loudun, ausquelles on aprenoit à danser, pour persuader aux innocens qu'elles étoient possedées. N'y voit on pas un jugement de Dieu sur la maison de ce miserable Juge, pour expier en quelque maniere, cette cruelle & impitoyable mort du pauvre Prestre, dont le sang crie vengeance.

§. 3. Je vay donner icy les principales pieces du contenu de la relation, & me serviray des mêmes termes de l'Autheur de la Biblioteque universelle: apres quoy je produiray une des preuves les plus claires & les plus importantes de la fourbe, tirée de nôtre Autheur; & enfin le jugement de l'Université de Montpellier, touchant les preuves que les Imposteurs ont supposées, pour montrer que Grandier avoit veritablement ensorcelé ces creatures, & qu'elles ont été tourmentées du Diable. C'étoit un homme, dit l'Auteur de la Biblioteque universelle, qui le portoit un peu trop haut; qui étoit un peu trop hautain dans ses conversations; & qui savoit fort bien s'accommoder au temps: mais à la verité plus honneste homme, & d'un jugement plus solide que les Ecclesiastiques de Loudun en general; qui luy porterent d'autant plus d'envie, qu'estant etranger, il avoit obtenu par ses bonnes qualités, & par son honnesté

main-

maintien, un benefice outre sa cure, qu'ils pretendoient devoir avoir preferablement à luy; &, sur tout, un nommé Mignon, Confesseur des Ursulines. Je suivray icy l'Autheur dont je viens de parler.

„ §. 4. En l'an 1626, il s'établit à „ Loudun un Cloistre de Religieuses de „ Ste. Ursule. Elles se trouverent au com„ mencement dans une grande indigen„ ce, & les autres Convens qui étoient „ alors si peu eloignés de leur naissance, „ & qui n'étoient pas encore opulens, „ comme ils le sont aujourdhuy, ne pou„ voient subvenir à leurs necessités. Les „ plus jeunes de ces filles qui avoient l'e„ sprit assés gay, & qui ne cherchoient „ qu'à passer le temps, prirent l'occa„ sion de la mort de leur Directeur, & „ de l'opinion qu'on avoit qu'il revenoit „ des Esprits dans la maison où elles „ logeoient, de faire elles mêmes les „ Esprits, pour epouvanter les jeunes pen„ sionnaires, dont elles tiroient une par„ tie de leur subsistance. Quelques unes „ même des plus simples, & des plus „ aagées des religieuses, qui ne savoient „ rien du mystere, en conçurent beau„ coup de fraieur. Cela encouragea les „ Actrices, & leur fit faire mille tours „ dans la maison, & chercher toutes sor„ tes de moiens pour persuader d'autant „ mieux aux ignorans, qu'il revenoit des „ Esprits.

„ §. 5.

„ §. 5. Mignon crut alors avoir trou-
„ vé un remede infaillible pour ſevanger
„ de Grandier. Pour cet effet il perſuada
„ à quelques unes des Religieuſes qui
„ étoient déjà accoutumées à contrefaire
„ les Eſprits, de faire ſemblant qu'elles
„ étoient poſſedées. Il les faiſoit auſſi
„ exercer à faire des contorſions & des
„ poſtures de leur corps, ſemblables à
„ celles des perſonnes que l'on tient pour
„ telles, & leur faiſoit entendre que c'é-
„ toit le veritable moyen de groſſir les
„ revenus de leur Convent. Il engagea
„ dans cette partie, pluſieurs Moines &
„ Preſtres, ennemis jurés de Grandier. En-
„ fin l'on en vint à l'exorciſme; ſur quoy
„ le Diable ne manqua point de repondre
„ par la bouche des poſſedées, & de di-
„ re que Grandier étoit le ſorcier qui
„ cauſoit tout ce mal, par le pact qu'il
„ avoit fait avec le Diable. Ce manege
„ dura aſſés de temps. A la fin Grandier
„ ſe pourveut, & ſe feroit peut être
„ encore tiré d'affaires, ſi ſes ennemis
„ n'avoient trouvé le ſecret d'intereſſer le
„ Cardinal de Richelieu dans cette intri-
„ gue, en luy faiſant accroire que
„ Grandier avoit fait une Satyre contre
„ luy.

„ §. 6. Il n'en falloit pas d'avantage
„ pour mettre aux champs un homme tel
„ que luy, qui avoit toute ſa vie pris
„ plaiſir à la vangeance. Il donna donc
„ com-

,, commission à Laubardemont, Conseil-
,, ler du Roy, & sa creature, qui avoit été
,, en cette ville pour faire raser les forti-
,, fications du Chateau, & que les enne-
,, mis de Grandier avoient gagné pour in-
,, struire le proces, & pour agir comme
,, il l'entendroit. Il se rendit donc sur les
,, lieux, avec un plein pouvoir, & n'eut
,, pas beaucoup de peine à se resoudre à le
,, faire mettre en prison. A quoy Gran-
,, dier ne s'opposa pas, quoiqu'il fust
,, bien informé de la chose, parce qu'il
,, se connoissoit innocent; tellement
,, qu'il fut arresté, interrogé, exposé
,, à la gehenne, sans jamais rien avouer,
,, & neanmoins condamné à être bruslé
,, comme sorcier.
,, §. 7. Sa mort ne fit pas cesser l'ob-
,, sedement; car autrement la fourbe au-
,, roit paru trop grossiere; & d'autre part
,, les Religieuses prenoient goust au grand
,, gain qui leur revenoit de cette inven-
,, tion. Car il n'y avoit pas un bon Ca-
,, tholique, qui n'envoyast quelque cho-
,, se à ce Convent, pour secourir ces pau-
,, vres Religieuses possedées, & pour
,, subvenir aux frais des Exorcistes. Cet
,, obsedement, dura donc quelques années
,, encore depuis ce temps la, au grand
,, prejudice & au deshonneur de tout ce
,, que l'Eglise Romaine a de plus saint &
,, de plus sacré. Mais enfin le Convent
,, s'étant assés enrichy, & les Religieuses.
,, Lasse

„ Lasses d'un jeu aussi fatiguant, qu'est
„ celuy de contrefaire sans cesse les possé-
„ dées, & leurs forces venant aussi à leur
„ manquer pour cet exercice ; d'ailleurs,
„ ce qui a contribué le plus à l'entretien
„ des Exorcistes, venant aussi à faillir ;
„ toute cette farce qui avoit attiré pres-
„ que toute la France à Loudun, ces-
„ sa.

§. 8. Toute l'addresse de cette Tragedie consistoit à feindre de grandes douleurs, à faire des grimaces étranges & pitoyables, à raconter des visions épouvantables, à dire par cy parlà, quelques mots Latins, ou, au defaut de ces mots, à répondre en François, pour montrer que le Diable l'entendoit. A tout cela on ajoutoit le dire universel de tout le monde, que ces douleurs n'étoient pas naturelles ; qu'il falloit que ce fust le Diable qui tourmentast ces Religieuses, & qu'il falloit le conjurer, pour l'obliger à dire qui l'avoit meu à cela. La reponse étoit toute preste ; savoir que Grandier l'y avoit envoyé, & qu'il étoit Magicien. C'étoit là le temoignage qu'ils demandoient du Diable, afin de le faire perir. On nommoit, outre cela, les Diables. La Superieure en avoit sept, afin de n'estre pas moins celebre que Marie Magdelene. Ces Diables s'appelloient *Asmodi*, *Haman*, *Gresil*, *Leviatan*, *Behemot*, *Balaam* & *Isaacaram* ; que l'on chassa aussi tous, les uns apres les autres,

par

par la force des saints Exorcismes, avec une peine incroiable & inegale, selon que le Diable étoit fort, rusé, ou opiniatre.

§. 9. Cette ruse ne reüssissoit pas toujours; car il arrivoit quelquefois, que les Possedées n'entendoient pas bien l'intention des Exorcistes, ou qu'elles ne savoient pas bien leurs leçons. Un jour, Barré qui étoit leur Exorciste, & qui trempoit dans ce complot, dit à une Possedée, *Adora Deum, creatorem tuum*, adore Dieu ton Createur: la possedée luy repondit, *Adoro te*; je t'adore, par ce qu'elle avoit mal retenu, & qu'elle ne se souvint pas de dire ce qu'on luy avoit apris, *Adoro te, Jesu Christe*; je t'adore, o Jesus Christ. Mais l'autre luy aiant demandé sur ces premieres parolles, *quem adoras?* qui adores tu? elle repliqua *Jesus Christus*; au lieu que, selon les regles de la langue Latine, elle devoit avoir dit *Jesum Christum*. Mais Barré, pour remedier à cet accident, luy demanda d'une maniere qu'elle auroit du repondre comme elle venoit de faire, *quis est ipse quem adoras?* qui est ce que tu adores? mais elle ne repondit pas autrement qu'elle avoit apris la premiere fois, *Jesu Christe*. C'est pourquoy Daniel Drouin, Assesseur à la Prevosté, ne put s'empêcher de dire tout haut, *ce Diable n'est pas congru*. Les Diables entendoient bien mieux le Latin des

Prestres, qu'ils avoient apris, que celuy de ceux qui venoient de dehors. Elles repondoient selon qu'elles savoient qu'on les interrogeroit, & comme on leur avoit enseigné avec beaucoup de peine. Quand un autre vouloit parler, les possedées se jettoient de costé & d'autre, & se taisoient; ou elles repondoient que cela n'étoit pas encore de question, & autres choses semblables.

§. 10. Elles trouverent encore quantité d'autres inventions pour mieux colorer leur fourbe. Elles avoient aussi l'addresse de regler les jours, en disant, tantost, que les malades n'étoient pas en etat de parler à personne, tantost qu'elles se portoient mieux. Elles rejettoient la faute sur l'incredulité de ceux qui étoient presens, lors que l'Exorcisme n'avoit aucune vertu; & savoient donner des detours à la Justice, qui connoissoit que la chose n'étoit pas sincere, & à qui Grandier avoit recours. Quand l'Archevêque étoit prés de la ville, les Diables ne disoient mot, parce que c'étoit un homme sans partialité; mais quand ils n'avoient à faire qu'à l'Evêque, ce n'étoit rien; tellement que quand il se rendoit sur les lieux, la comedie se jouoit de même, parce que les ennemis de Grandier l'avoient pour eux, & que, comme nous avons dit, ils gagnerent aussi le Cardinal, ce qui a été cause de sa mort.

§. 11.

§. 11. Cet échantillon doit ſuffire pour faire voir la ruſe des Preſtres. Le Lecteur trouvera le reſte dans l'hiſtoire, laquelle j'eſtime auſſi neceſſaire, & auſſi importante d'être leue, que mon propre ouvrage, touchant cette matiere. Je mettray icy le jugement que Santerre, Preſtre & Promoteur de l'Evêché de Nismes, demanda en pareille rencontre, à l'Univerſité de Montpellier, dont les Profeſſeurs, s'ils n'étoient pas tous Papiſtes, plus de la moitie au moins l'étoient. On peut voir à ces queſtions, quels étoient les principaux artifices de ces Diables imaginaires, par lesquels ils pretendoient perſuader que ces Religieuſes étoient veritablement tourmentées des Eſprits malins ; car c'eſt ce que donnent ſuffiſamment à connoitre les reponſes que cette Univerſité fit. Voicy quelles elles furent.

1. Queſtion. „ Si le pli, courbement, „ & remuement du corps, la teſte touchant quelquefois la plante des pieds, „ avec autres contorſions & poſtures „ étranges, ſont un bon ſigne d'obſe„dement ?

Reponſe. „ Les Mimes & Sauteurs font „ des mouvemens ſi étranges, & ſe plient „ & replient en tant de façons, que l'on „ doit croire qu'il n'y à ſorte de poſture, „ de laquelle les hommes & les femmes „ ne ſe puiſſent rendre capables, par une „ ſerieuſe étude, ou un long exercice,

„ pou-

„ pouvant même faire des extensions ex-
„ traordinaires, & écarquillements de
„ jambes, de cuisses, & autres parties
„ du corps, à cause de l'extension des
„ nerfs, muscles, & tendons, par lon-
„ gue experience & habitude; partant
„ telles operations ne se font que par la
„ force de la nature.

2. Question. „ Si la velocité du mou-
„ vement de la teste, par devant & par
„ derriere, se portant contre le dos &
„ la poitrine, est une marque infaillible
„ d'obsedement?

Reponse. „ Ce mouvement est si natu-
„ rel, qu'il ne faut point ajouter de rai-
„ sons, à celles qui ont été dites sur le
„ mouvement des parties du corps.

3. Question. „ Si l'enflure subite de la
„ langue, de la gorge, & du visage, &
„ le subit changement de couleur, sont
„ des marques certaines d'obsedement?

Reponse. „ L'elevation & agitation
„ de poitrine par interruption, sont des
„ effets de l'aspiration, ou inspiration,
„ actions ordinaires de la respiration,
„ dont on ne peut inferer aucun obsede-
„ ment. L'enflure de la gorge peut pro-
„ ceder du souffle retenu; & celle des
„ autres parties, des vapeurs melanco-
„ liques, qu'on voit souvent vaguer par
„ toutes les parties du corps; d'où il s'en-
„ suit que ce signe d'obsedement n'est pas
„ recevable.

4. Question.

4. Question. „ Si le sentiment stupide „ & etourdy ; ou la privation de sentiment, „ jusques à être pincé sans se „ plaindre, sans remuer; & même sans „ changer de couleur, sont des marques „ certaines d'obsedement?

Reponse. „ Le jeune Lacedemonien qui „ se laissa ronger le foye par un renard „ qu'il avoit derobé, sans faire semblant „ de le sentir, & ceux qui se faisoient „ fustiger devant l'autel de Diane jusques „ à la mort, sans froncer le sourcil, montrent que la resolution peut bien faire „ souffrir des piqures d'epingles, sans „ crier: étant d'ailleurs certain, que „ dans le corps humain, il se rencontre „ en quelques personnes, de certaines petites parties de chair, qui sont sans sentiment, quoique les autres parties qui „ sont à l'entour, soient sensibles, ce qui „ arrive le plus souvent, par quelque maladie qui à precedé; partant tel effet „ est inutile pour prouver un obsedement.

5. Question. „ Si l'immobilité de tout „ le corps qui arrive à de pretendues Possedées, par le commandement de leurs „ Exorcistes, pendant & au milieu de „ leurs plus fortes agitations, est un „ signe Fisique d'un vrai obsedement Diabolique?

Reponse. „ Le mouvement des parties „ du corps étant volontaire, il est natu-

„ tel aux personnes bien disposées, de se
„ mouvoir, ou de ne se mouvoir pas, se-
„ lon leur volonté ; partant un tel effet
„ ou suspension de mouvement, n'est
„ pas considerable, pour en inferer un
„ obsedement Diabolique, si en cette im-
„ mobilité, il n'y a pas privation entiere
„ de sentiment.

6. Question. „ Si le jappement ou cla-
„ meur semblable à celle d'un chien, qui
„ se fait dans la poitrine, plûtôt que dans
„ la gorge, est une marque d'obsedement?
Reponse. „ L'industrie humaine est si
„ souple à contrefaire toutes sortes de
„ sons, que l'on voit tous les jours
„ des personnes façonnées à exprimer
„ parfaitement le son, le cri, &
„ le chant de toutes sortes d'ani-
„ maux ; & à les contrefaire sans re-
„ muer les levres, qu'imperceptiblement.
„ Il s'en trouve même plusieurs qui for-
„ ment des paroles & des voix dans
„ l'estomach ; qui semblent plustost ve-
„ nir d'ailleurs, que de la personne qui
„ les forme de la sorte ; & l'on appelle
„ ces gens la Engastronimes, ou Enga-
„ strilogues ; partant un tel effet est na-
„ turel, comme le remarque Paquier, au
„ chapitre trente huitieme de ses recher-
„ ches, par l'exemple d'un certain bouf-
„ fon, appellé Constantin.

7. Question. „ Si le regard fixe sur
„ quelque objet, sans mouvoir l'œil d'au-
„ cun

„ cun costé, est une bonne marque d'ob-
„ sedement?

Reponse. „ Le mouvement de l'œil est
„ volontaire, comme celuy des autres
„ parties du corps; & il est naturel de le
„ mouvoir, ou de le tenir fixe, partant il
„ n'y a rien en cela de considerable.

8. Question. „ Si les reponses que de
„ pretendues Possédées font en François,
„ à quelques questions qui leur sont fai-
„ tes en Latin, sont une bonne marque
„ d'obsedement?

Reponse. „ Nous disons qu'il est cer-
„ tain, que d'entendre & de parler des
„ langues que l'on n'a pas apprises, sont
„ choses surnaturelles, & qui pourroient
„ faire croire qu'elles se font par le mi-
„ nistere du Diable, ou de quelque au-
„ tre cause superieure; mais de repondre
„ à quelques questions seulement, cela
„ est entierement suspect; parce qu'un
„ long exercice, ou des personnes avec
„ lesquelles on est d'intelligence, peuvent
„ contribuer à de telles reponses; de sor-
„ te qu'on peut dire par même moyen, que
„ c'ét un songe, de croire, que les Diables
„ entendent les questions qui leur sont fai-
„ tes en Latin, & qu'ils repondent toujours
„ en François, & dans le naturel lan-
„ gage de celuy que l'on veut faire pas-
„ ser pour Possedé. D'où il s'en-
„ suit qu'un tel effet ne peut conclure
„ la residence d'un Demon; principale-

 „ ment

„ ment si les questions ne contiennent
„ pas plusieurs paroles & plusieurs dis-
„ cours.

9. Question. „ Si vomir les choses au
„ même état qu'on les à avalées, est un
„ signe de d'obsedement?

Reponse. „ Delrio, Bodin, & autres
„ Autheurs, disent que par sortilege, les
„ sorciers font quelquefois vomir des
„ cloux, des epingles, & autres choses
„ etranges, par l'œuvre du Diable. Ainsi
„ dans les vrais Possedés, le Diable peut
„ faire le mesme. Mais de vomir les
„ choses comme on les a avalées, cela
„ est naturel, se trouvant des personnes
„ qui ont l'estomach foible, & qui gar-
„ dent pendant plusieurs heures, ce qu'el-
„ les ont avalé, puis le rendent comme
„ elles l'ont pris; & la Lienterie rendant
„ les alimens par le fondement, comme
„ on les a pris par la bouche.

10. Question. „ Si des piqures de lan-
„ cettes sur diverses parties du corps, sans
„ qu'il en sorte de sang, sont une marque
„ certaine d'obsedement?

Reponse. „ Quant à cela, on s'en doit ra-
„ porter à la disposition du temperament
„ melancolique, le sang duquel est si gros-
„ sier, qu'il ne peut sortir par de si petites
„ plaies. Et c'est par cette raison, que
„ plusieurs étant piqués, mesme en leurs
„ veines & vaisseaux naturels, par la
„ lancette d'un Chirurgien, n'en ren-
„ dent

„ dent aucune goute ; comme il se voit
„ par experience ; & partant il n'y a rien
„ d'extraordinaire.

Toutes ces questions & ces solutions de l'Université, font voir de quels artifices on s'est servy dans ces pretendus sortileges ; de quels argumens on a prouvé, aussi bien l'Ensorcellement, que l'Obsedement ; & que ces Professeurs & ces Docteurs, qui s'ils n'étoient pas tous Catholiques Romains, au moins y en avoit il plus de la moitié, ont rejetté toutes ces preuves, sur lesquelles on n'a pas laissé de faire brusler impitoyablement un innocent. L'on avoit attendu de cette Université, une toute autre reponse, pour apuyer plus fortement par cet Obsédement, celui des Ursulines de Loudun : mais on n'en eut pas besoin ; car une force majeure y intervint, qui fit cesser cette farce ; & dés que l'on ne put plus conjurer de Diables, il ne se trouva plus de Possedés, & Beelsebub, Barrabas, Guilmon, & Carmin, quatre Diables, qui étoient les principaux Acteurs de cette Comedie, n'eurent aucun emploi depuis ce tems là.

CHAPITRE XII.

Que l'on peut remarquer de tout ce qui vient d'être dit, de quelle maniere on doit se comporter dans l'examen des choses que l'on estime proceder du Diable ou de la Magie, & quel jugement lon doit faire des contes que lon nous en debite.

§. 1. APrés un temoignage si clair & si manifeste, de tant de raisons & de tant d'exemples d'ignorance, de prejugé, d'imposture, & de superstition, personne ne devroit s'imaginer qu'il y eust dans le monde, de tels actes Diaboliques, de tels fantomes, sortileges, ou obsedements, comme il se voit dans tout le monde : neanmoins comme cette opinion est si fort enracinée, il faudra que nous passions encore plus avant, pour la montrer plus à découvert, quoi qu'elle ne soit fondée que sur le sable. Car veu que pour faire une recherche exacte & parfaite de telles choses, on a besoin, non seulement de plus d'esprit, d'experience, de prudence & de diligence, mais qu'il faut, de plus, que le cœur soit exempt de prejugés, & que ni la superstition, ni

la peur, ni l'epouvante ne le maitrise, cela êt cause qu'il faut encor beaucoup de choses, pour faire voir qu'une chose est naturelle, ou qu'elle ne se fait que par l'imposture des hommes. Cependant il n'y a que ces deux voyes qui puissent nous asseurer; savoir la propre experience, ou la probité de ceux qui disent l'avoir experimenté. Pour ce qui est de moy, je n'ay pas la moindre experience qu'il me soit jamais rien arrivé que de naturel, ou que la foiblesse humaine, ou la tromperie, m'aient fait voir. Neanmoins j'ay tant eu d'affaires, & j'ay tant pris de peine à examiner curieusément tout ce que l'on en dit, que je n'ay plus besoin d'avoir recours à d'autres. Le Lecteur pourra l'avoir remarqué en tout ce que j'ay raporté cy devant de ma propre experience; mais si je m'en doi raporter à d'autres, voyons qui sont ceux que je dois croire.

§. 2. Je viens de parler des Relations que l'on fait des choses que l'on a experimentées, afin d'exclure *les oüis dire*, ou ce que l'on aura leu dans un livre, car ce n'est pas de cela qu'il est icy question. La raison de cecy est, que la Copie d'une Copie n'est pas receue en Justice; & que l'on ne doit pas se fier à la bonne foy des temoins qui n'ont pas connoissance de l'affaire. On dit ordinairement *que celuy qui parle sur un oüi dire, est sujet à mentir.* Il faut pourtant que j'e-

claircisse cecy un peu davantage. Car si l'on n'étoit obligé de croire, que ce qui nous est arrivé à nous mémes, ou que ce que ceux à qui la chose est arrivée, nous racontent, il semble qu'il y auroit peu de certitude; sur tout dans la connoissance de l'Histoire, dont une personne qui n'a leu que passablement, n'a pas veu la milliеme partie, & dont même ceux qui l'écrivent, n'ont rien du tout veu. De même, si je ne puis être asseuré que des choses que j'ay veues, je ne puis, ni croire, ni raconter la millieme partie de ce qui se passe dans la ville où je demeure, & cependant c'est la verité. Mais ce sont icy des choses communes, que chacun entend, & dont trop de personnes ont connoissance, pour les revoquer en doute. Mais ce dont nous parlons icy, est une matiere qui surpasse la portée de nôtre jugement, & qui est surnaturel; savoir qu'une personne voit & entend, & l'autre point du tout, bien qu'elles soient ensemble: outre cela, que le prejugé y a part, & que la superstition, l'ignorance, l'epouvante, & la peur, offusquent le jugement, l'entendement, & mesme la memoire.

§. 3. Bien plus. Nous ne sommes pas quelquefois capables de raconter ce que l'on nous a dit avec des asseurances suffisantes. Car enfin, prenons la chose en un sens le plus favorable. Si c'est vôtre pere, à qui

à qui la chose est arrivée, vous etiés enfant, quand il vous l'a racontée. Aviés vous alors assés de jugement & assés d'esprit, pour reflechir comme il faut, sur toutes les circonstances, & tirer de là une consequence, que c'étoit, ou des Esprits, ou des sortileges, ou autres choses semblables? Vôtre nourrice, la servante, ou les autres enfans, ne vous avoient ils pas souvent fait peur, & cela n'étoit il pas encore imprimé dans vôtre teste? Ecoutés ce qui m'est arrivé à moy mesme. Dans mon adolescence, (mais, si je ne me trompe, j'avois au moins quatorze ans) j'etois en hyver avec mon pere, sur le chemin de Warfhusen (où il étoit Ministre,) à Groningue, & nous couchames chés un amy, à Winsum, dans l'Ommelande. Comme nous etions aupres du feu, cet ami nous conta quantité de choses, des Esprits qu'il avoit ouïs ou aperçus dans sa maison. Mon pere étoit assis, le dos tourné du costé de la porte qui étoit ouverte; moi, j'etois dans le coin de la cheminée, tout vis avis, & le maitre du logis, dans l'autre coin de la cheminée, du mesme costé qu'estoit la porte. Pour ce qui est de moy, comme si j'avois été en extase, à force d'écouter tous les prodiges & toutes les merveilles qu'il racontoit, je le regardois fixement entre deux yeux. Dans ce mesme moment, aiant levé la veue, j'aperceus un homme qui me parut tout etrange. Ses habits étoient pourtant or-

dinaires ; & il étoit debout au milieu de la chambre, derriere mon pere & moy. Je ne l'avois pas veu entrer, & fus quelque temps sans l'entendre parler, tellement que je fus aussi effrayé que si j'avois veu un fantome. Quand l'hôte l'eut aperceu, il luy demanda d'où il venoit ? de Kollum, repondit il, d'une voix creuse, & d'un air fier. Mon pere aiant demandé à nôtre hoste, qui c'étoit ? Il luy dit tout bas, que cet homme ne luy revenoit pas, & que c'étoit sa coutume d'entrer allés souvent dans les maisons, par une espece d'effronterie, qui est souvent grande dans un petit genie. Ce premier discours des Esprits, & cette vision inopinée des postures nocturnes, m'avoit tellement troublé, qu'apres avoir encore entendu ce dernier, je fus long temps avant que de me desabuser que ce fust une illusion, parce que j'avois plusieurs fois ouï dire que les Diables ensorcelent facilement les sens des hommes. Peut être aussi etiés vous dans la mesme disposition, lors que vôtre pere ou vôtre grand pere, vous raconta les choses sur lesquelles vous insistés aujourdhuy si fort.

§. 4. Un savant me raconta un jour en mon logis, qu'il avoit apris de la propre bouche de deux hommes lettrés, dont j'en connoissois un, ce qui leur étoit arrivé à eux mêmes, dans une maison où le bruit couroit qu'il revenoit des Esprits. Ils avoient

avoient veu de leurs propres yeux, mettre les pots & les verres sur la table, & les remporter, sans appercevoir ni main d'homme, ni quoique ce soit de visible, qui les remuast. Je demanday si cela étoit arrivé depuis qu'ils exerçoient leurs charges, ou pendant qu'ils étoient Ecoliers? Il me dit que c'étoit pendant qu'ils étoient Ecoliers. Fort bien, luy dis-je. Ils avoient entendu dire auparavant, qu'il revenoit des Esprits dans cette maison. C'en étoit asses. Ce prejugé étoit tout prest. Quand ils virent porter & remporter les pots & les verres, ils avoient, sans doute, beu le petit coup. Je vous entends, dit cet amy, & je m'aperçois que vous en douterés. Ouy certes, luy dis-je, s'ils n'ont point de meilleure preuve. J'ay fait douter à plus d'une personne, de ce qu'ils m'ont raconté avoir veu & ouï, lors que je les ay interrogés sur plus de circonstances qu'ils n'avoient pensé qu'il étoit necessaire d'examiner. Il n'y a pas long temps qu'un homme d'esprit m'a declaré, qu'à force de faire reflexion sur les questions que je luy avois faites, il voioit clairement qu'il avoit été trompé en ce qu'il avoit crû si long temps, & qu'il avoit raconté si souvent comme une verité.

§. 5. Aprés avoir consideré ce que nous entendons, ou ce que nous lisons dans les livres, aprés que nôtre jugement est parvenu à sa parfaite maturité, & qu'il s'est

defait de tous prejugés, voions ce qui est requis, pour pouvoir croire ce que l'on nous raconte de bouche ou par écrit, touchant cette matiere; tout de même qu'il est necessaire en Justice, pour faire un bon jugement, que les temoins aient une parfaite connoissance des choses; qu'ils soient dignes de foi, & qu'ils n'aient epousé les interests de personne. A l'égard de la premiere chose requise, il faut que leur jugement soit parfaitement meur, & que leur esprit soit suffisamment versé dans cette matiere. Outre cela il faut observer dans l'examen d'une chose, tout ce qui est necessaire, pour avoir une connoissance certaine du fait. Au premier égard, il faut en cette rencontre, faire les mêmes reflexions que nous avons remarquées dans les cinq premiers chapitres, quand il s'agit de ce que les autres nous disent. Car il n'y a rien que nous devions plutost croire que nous mêmes; & par consequent il faut que nous soions asseurés, qu'ils ont été aussi libres & aussi exacts que nous, touchant ce que nous voulons croire pour veritable sur leur bonne foy; & qu'ils ont observé les mêmes regles que nous nous sommes prescrites à nous mêmes, pour être convaincus de la verité par nôtre propre experience.

§. 6. La credulité dépend en partie de cecy: mais elle s'entend en un sens plus particulier, en ce qu'il faut que le temoin

ſoit honneſte homme ; de qui l'on ne puiſſe ſoupçonner autre choſe, ſinon qu'il croit ce qu'il dit ; qu'il parle en conſcience ; qu'il ne prend aucun plaiſir dans ce qu'on appelle bagatelles, ou prodiges inventés ; dans les viſions etranges, ou dans les revelations particulieres ; car il y a des honneres gens, & des perſonnes d'eſprit & craignans Dieu, qui ſe laiſſent entrainer a ces prejugés. S'ils pouvoient, ils iroient volontiers juſques aux viſions & aux revelations du Seigneur. 2 Cor. 12: 1. & ils veulent être hardis, par tout ou l'Apoſtre montre de la hardieſſe ; ou, tout au moins, ils voudroient ſe glorifier avec luy, d'avoir eu de grandes experiences. 14: 21. C'eſt en celà que manquoit, à mon avis, la veuve Tietske Klaas, qui depuis ſeize ans, demeure icy en l'Ile qu'on appelle du Prince. Elle diſoit qu'un Ange luy étoit apparu, lors qu'elle ſe ſentit guerie d'une paralyſie qu'elle avoit euë pendant quatorze ans, quoique ce ne fut pas tout d'un coup, par le moyen d'une fluxion qu'elle ſentit. C'étoit, à ce qu'on m'a aſſeuré, une femme vertueuſe, mais qui n'avoit pas l'eſprit exercé à des choſes plus relevées que ſa condition le luy avoit permis. Elle ne racontoit pas toujours cette hiſtoire de la même maniere ; car elle ſe voyoit regardée comme une merveille, par ceux qui la venoient voir, & elle y trouvoit ſon conte. C'eſt pourquoy il faut croire

que ce qui luy étoit arrivé, étoit quelque chose d'extraordinaire ; parce que cela ne se voit pas souvent, bien qu'il soit arrivé plusieurs fois Il n'y a pas long temps, que m'entretenant de cette affaire avec un de mes bons amis, dans ma maison, il me dit que la mesme chose, dont Tietske faisoit un miracle, luy étoit arrivée. Pour ce qui est de l'Ange, il y a apparence que ç'a été un songe, procedé d'une forte impression dans le cerveau, par la pensée qu'elle avoit de son mal, & de l'esperance de sa guerison. Outre cela, la revolution qui se faisoit dans le corps de cette femme, où toutes les parties étoient en mouvement, pouvoit contribuer à ce songe, comme il arrive souvent.

§. 7. Mais à l'égard du troisieme, les temoins ont beau avoir de l'esprit & de la sincerité ; s'ils ne sont pas neutres, tout va de travers. L'esprit est toujours beaucoup plus porté pour le costé qu'il favorise, qu'il n'est retenu. Je n'ay point d'exemples plus forts touchant l'afaire dont nous traittons à cette heure, que le jugement d'un certain Ministre, à l'égard de l'avanture de Tietske Klaas ; & d'une autre de la Dame d'Abbekerk, dont je parleray dans le chapitre vingt sizieme. Car, comme d'un costé, elle étoit fort persuadée de la puissance prodigieuse du Diable, & que d'autre part, elle n'ajoutoit pas beaucoup de foi aux apparitions des Anges,

ges, ni aux miracles, il avoit excusé la Dame d'Abbekerk, en inventant, que cè qu'on luy attribuoit, bien qu'innocente, pouvoit bien être l'ouvrage du Diable; & de là, s'en alla trouver Tietske Klaas, pour luy remontrer qu'elle ne devoit pas trop publier, qu'un Ange luy étoit apparu, de peur de donner occasion aux Papistes de dire que nous nous servions aussi de miracles. Le premier point est manifeste par un certain écrit, dans lequel il avoit exprimé le jugement qu'il avoit fait de cette femme; & je me souviens de luy avoir entendu dire le second. Le simple prejugé le portoit à faire ce premier jugement, au lieu que, ni les Jurisconsultes, ni les Juges, ni les Ministres, n'ont fait aucune mention de magie, dans le proces verbal, mais seulement le menu peuple, qui en a fait du bruit. Le prejugé a été aussi la cause du second, en ce que luy étant Ministre de nôtre Eglise, il croioit qu'il devoit être contre les miracles, parce que les Papistes sont en leur faveur, & que, par consequent, il devoit non seulement parler a l'encontre, mais aussi ne leur pas accorder un pouce de terrain, de peur qu'ils ne prissent pied chés nous. Mais en tout cas; que devrons nous plustot croire, ou qu'un bon Ange fust apparu à un enfant de Dieu, ou que le Diable le tourmentast, & qu'outre cela, il le rendist la haine & la risée du peuple, pour troubler & l'Eglise & le Magistrat,

commo

comme nous verrons que la chose se passa à l'égard de la Dame d'Abbekerk.

§. 8. Ce n'est pas encore là la plus grande difficulté, touchant les temoins dont nous parlons ; parce que nous les connoissons, ou que nous leur pouvons demander qui ils sont, & que de là, nous pouvons savoir quel estat nous devons faire de leur temoignage. Mais quand il s'agit des livres que nous lisons, nous ne connoissons, la plus part du temps, ni les Auteurs, ni leur naturel ; ou peut être qu'ils étoient morts long temps avant que nous fussions nés, & qu'il se peut, que la pluspart de ceux sur lesquels les savans s'appuient, & qu'ils citent à tout propos, étoient Payens, & par consequent plus sujets aux prejugés. Ou, peut être, étoit ce de ces Docteurs Chretiens, qui s'accommodoient aux opinions des Payens & des Juifs, pour pouvoir plus facilement convaincre les Payens & les Juifs, comme c'étoit leur pensée. Mais ce qui fait icy le plus a nôtre sujet, le Lecteur le pourra trouver dans le dernier chapitre de mon premier livre. Il faut donc user d'une grande precaution, quand il s'agit de consulter les Autheurs, ou quand l'occasion ne nous le permet pas, il faut les feuilleter soigneusement, afin d'entendre leur opinion, & de connoitre leur maniere d'écrire ; de même que les preuves qu'ils nous donnent de la verité ou de la certitude

tude d'une chose ; sinon, le meilleur est de le laisser pour ce qu'il est.

§. 9. Or comme nous ne savons la plûspart des choses que des Historiens, avec tout ce que l'on a coutume d'entendre touchant les prodiges de la Magie, des visions d'Esprits, & des autres actes que l'on attribue au Diable, il est tres necessaire que nous examinions avec quelle connoissance de cause, à quelle intention, & en quel style ils les ont écrites ; d'autant que cela peut mettre une difference considerable au jugement que nous devons faire des choses qu'ils nous disent. Car si ces Autheurs n'ont d'autres connoissances que de l'Histoire, & qu'ils ne soient ni Theologiens ni Philosophes, ils ne se mettront pas en peine de raporter les circonstances des choses qu'ils n'écrivent que sur la bonne foy d'autruy ; comme je l'ay amplement remarqué dans le chapitre vingt huitieme de mon Examen des Cometes. Peut être aussi qu'ils n'ont eu d'autre but que de faire un recueil de prodiges, tels que sont Sebastien Franc, Simon Goulart, & autres, qui recherchent dans differens Autheurs, tout ce qu'il y a de surprenant, sans distinction, & laissent au Lecteur à juger de la verité ou de la fausseté. S'ils emploioient dans ces Histoires, un stile etudié, comme Philippe Camerarius, Pierre Messie, & Antoine Verdier, un Lecteur entendu ne devroit faire aucun scrupule d'y

ajouter foy ; mais, au contraire, si ce ne sont que des Causeurs, ou des Poëtes, ou des gens qui imitent leurs manieres dans la description qu'ils font des avantures etranges, on peut n'y pas tant faire de fond, &, comme nous avons déja dit, la plupart de ceux qui ont écrit sur cette matiere, sont Poëtes, dont les ouvrages ne sont que ποίησις, *fiction*, d'où il s'ensuit qu'ils ne se sont pas tant apliqués à ecrire ces Histoires, que celles qu'ils avoient forgées dans leur cerveau.

§. 10. Je croy qu'il faut, sur toutes choses, bien prendre garde à ce dernier point: car il n'y à point de doute que les principaux chefs que l'on nous produit pour servir de preuves de la puissance, des actes, & de la sience du Diable, ne soient de pareille étoffe. Danæus, nôtre plus grand écrivain de Magie, nous veut prouver les nœuds des sorciers, par cet endroit de Virgile, Eclog. 8. *Necte tribus nodis &c.* Bodin se fonde dans le chapitre premier de son premier livre, sur les vers Grecs d'Apollon, un Dieu inventé, & dont les vers, par consequent, le sont encore plus. Au chapitre sizieme du livre second, il prouve la creation du monde, par ce qu'Homere, Virgile, & Ovide ont écrit de Circé. De même, Delrio, se rapporte à Silius Italicus, dans la question treisieme de son second livre. Et sur la question, savoir si les Exorcismes ont quelque vertu sur les bestes,

bestes ; *de serpentibus*, dit-il, *id non Poetæ tantum, sed & Christiani credidere.* A l'égard des serpens, non seulement les Poëtes l'ont cru, mais aussi les Chrétiens. Et a cette occasion, il produit quelques vers de Silius, Manilius, & de Seneque. Tout de même, Voetius raporte plusieurs endroits de Persius, d'Homere, de Plaute, de Seneque, & de Virgile, *Disp.* part. 1. pag. 152. & il dit avec les autres, *quod, suo modo, apparitiones Deorum, hoc est, Spectrorum, comprobat.* Qu'il prouve en sa maniere, l'apparition des Dieux (il entend par ce mot, les Diables) c'est a dire les Phantomes. Sur le même pied, Adam Osiander fait voir dans sa these 139, aprés Virgile, que le Diable déclaroit les mysteres aux Pretres des faux Dieux.

§. 11. Mais tous ces ouvrages de ces Poëtes, inventés premierement par les plus anciens, au temps que l'on appelloit μυθικόν, c'est a dire au temps des *fictions* ; & que l'on a imités dans la suite, tant pour l'ornement que pour le respect de l'Antiquité ; tout cela, dis je, n'a été suivi que pour l'instruction, à cause des inventions, sans que l'on ait pretendu faire connoitre que la chose ait été effectivement, ou qu'elle ait été entendue dans le sens que nous la voions à la lettre. Les Historiens modernes l'ont bien veu ; & ils avouent tous, que l'histoire de Troye est veritable, mais non dans toutes les circonstances

dont

dont Homere la revest. Hesiode ne s'en éloigne pas beaucoup aussi, dans son Origine des Dieux. Virgile l'a imité dans son Æneïde ; & Ovide dans ses Metamorphoses, n'a pas cru que ce qu'il écrit, soit plus veritable, qu'Esope, ou Phædre, son Traducteur, ont cru que les bestes parloient ; ou quelles faisoient ce qu'il leur attribue dans ses fables. Mais de la même maniere qu'ils donnoient l'explication de leurs fictions, *Natalis Comes*, ou Noël le Comte, Auteur aussi solide que profond, à fait voir à découvert, toutes ces fables des Payens, & en a fait une Histoire. De tout cecy, ce qui fait le plus à nôtre sujet, est que tout ce qu'Hesiode ou Ovide ont raconté de la sorciere Circé, comment elle avoit metamorphosé en bestes, les compagnons d'Ulysse par ses enchantemens, il l'attribue au dereglement & aux impudicités, par le moyen desquelles elle avoit trouvé le moyen de les attirer, en sorte qu'ils suivoient aveuglement & comme des bestes, les mouvements de leurs passions, &, comme dit l'Apostre, *ils se corrompoient dans les choses naturelles, parce qu'ils ne les connoissoient que comme les bestes déraisonnables.* Jud. 2: 10. Et ce que les Poëtes disent d'Ulysse, que le Dieu Mercure luy donna du ciel un remede contre les enchantemens de Circé ; c'est a dire qu'un homme sage & prudent a besoin de la grace du Ciel pour conduire ses

sens,

ſens, afin de ſe garantir des ſeductions des femmes. C'eſt auſſi ce que Salomon nous enſeigne en termes expres; que *le Seigneur Dieu donne la ſageſſe*, pour, entr'autres choſes, *ſe garentir des femmes étrangeres*, & *de l'inconnue qui flatte par ſes diſcours*; Proverbes, 2:6, 16. Quel mauvais uſage donc les Chrétiens ne font ils pas des Poëtes payens, d'emprunter de leurs fictions, des preuves de la puiſſance des Eſprits & de la Magie?

§. 12 Il y a encore un point qui a beſoin d'avertiſſement. C'eſt que l'on ne doit pas ſe recrier ſur la multiplicité des temoins ni des temoignages; parce que ſouvent un Autheur écrit aprés un autre, & que quand on y prend garde de prés, on voit que c'eſt la même choſe, & qui ne prouve pas que la choſe ſoit vraye, non plus, que ſi l'Autheur n'a ſeulement fait que la croire telle. Ainſi van Dale, cet homme ſi ſavant dans les Antiquités, fait voir dans ſon livre des Oracles des Payens, que ces Oracles dont on fait tant de cas, entr'autres le Diable ſous le nom d'Apollon, avoit confeſſé que la naiſſance de Chriſt luy impoſoit ſilence; de même que la mort du Grand Pan, qui eſt le type de Chriſt. Au reſte il prouve que l'Apollon des Alpes, qui étoit ſi dependant de Gregoire, qu'il parloit ou ſe taiſoit quand il vouloit, & que l'oracle rendu à Thulius, Roy d'Egypte, n'ont été que pures fictions. C'êt aux pages de l'edition *Flamende*, 17, 23, 32, & 39. Outre cela le Sueur,

Sueur, cet excellent Ecrivain de l'Histoire de l'Eglise, fait voir clairement que l'on doit s'en prendre à Justin, de tout ce qu'on dit de Simon le Magicien; comme aussi de l'autel que l'on dressa en son honneur, & que les autres n'ont fait que le copier. J'ose encore bien ajouter â cecy, que tout ce que les anciens Historiens Ecclesiastiques nous ont dit de ce Simon, & que l'on n'a écrit que sur le raport de l'autre, peut avec raison être rejetté, comme chose fausse, qui n'a aucune vray semblance, ou, au moins, comme tout a fait incertaine.

CHAPITRE XIII.

Dans lequel se fait la premiere preuve des pieces ramassées en differens endroits du premier livre, & premierement touchant les anciens Payens.

§. 1. PUis que du general je descends au particulier; c'est à dire qu'aprés tant d'avertissemens, sur lesquels il faut faire attention quand on veut rechercher la verité d'une chose arrivée, je passeray a quelques exemples que l'on avance pour prouver la verité des artifices du Diable.

Diable. Il faut considerer en premier lieu, ceux que j'ay moy même remarqués par cy par là; afin que l'on ne puisse rien trouver dans mon Ouvrage, qui ait la moindre apparence de verité contre mon sentiment, ou que l'on puisse preferer à ce que je refute. Il y en a de quatre sortes, dont j'ay fait mention dans mon premier livre par occasion, & pour l'eclaircissement des Payens, anciens & modernes, des Juifs, des Mahometans, & des Papistes, que je liray & éclairciray, chacun dans le même ordre que je les ay mis. Les anciens Payens tiennent le premier rang; mais aussi je remarque que les témoignages ne sont pas également forts, d'autant que ce que nous en avons, a été écrit par des Payens mêmes, qui n'étoient pas exempts de prejugés, & qui croioient que les choses pouvoient arriver de la même maniere: mais pour les autres, ce sont pour la pluspart des Chrétiens qui les ont écrits, qui n'étoient pas de la même opinion, mais qui n'étoient pas aussi de la mienne. C'est ce qu'il nous faut voir tout à l'heure.

§. 2. Car avant que je recherche la maniere, ou la cause des augures, & de la Magie des anciens Payens; je souhaitte que l'on fasse reflexion sur la suffisance de ces Historiens; car je suppose de deux choses l'une, qu'en ajoutant foi aux anciens Payens, en ce qu'ils nous racontent

des

des Oracles & des Miracles de leurs Dieux, il faudra aussi croire ce que les Catholiques Romains nous disent des apparitions & des miracles de leurs Saints ; ou bien que nous rejettions absolument & l'un & l'autre, ou tout au moins que nous les revoquions en doute. C'est dont j'ay parlé aux §. 16. & 17. du dernier chapitre de mon premier livre, où j'ay montré comment il se fait que nous sommes si peu d'accord en cela. Je veux bien encore dire, que quand il sera question de preferer les sentiments des uns ou des autres, nous devons plûtôt croire les Papistes que les Payens. Car en premier lieu, il y en a qui vivent encore, & que l'on connoit, (sauf leur superstition) pour des honnestes gens, & qui ne mentiront pas de propres deliberé ; mais à l'égard de ces Payens, il y a tant de siecles qu'ils sont morts, que nous ne pouvons avoir aucun entretien avec eux. Ou si l'aversion que nous avons pour le Papisme, fait que nous les croions moins, toujours sommes nous obligés de montrer, que nous ne sommes pas plus portés a croire les Payens ; & que par consequent nous rejettons d'autant plus, tout ce qu'il ont voulu dire de leurs propres affaires, que tous les Chrétiens les rejettent.

§. 3. Joint a cela, que quand on veut examiner la chose comme il faut, on ne peut se servir des témoignages des Payens, pour prouver le pouvoir, la vertu, & la

ſienée du Diable, puisqu'ils ne diſent rien de luy, & qu'ils ne le connoiſſent pas, mais qu'ils attribuent tout aux Demons & aux Dieux ſubalternes. Or c'eſt une choſe inconteſtable chés nous, comme je l'ay fait voir au chapitre troiſieme de mon ſecond livre, qu'il n'y a point de Demons, d'où il s'enſuit neceſſairement qu'ils ne ſavent & ne font rien. Que ſi l'on me dit que c'eſt le Diable qui fait ce qu'ils attribuoient aux Demons, cela ne ſe prouve pas dans leurs temoignages; ainſi il faut que nous ſachions d'ailleurs, que le Diable peut faire, & qu'il fait effectivement ces choſes. Mais ni la Raiſon, ni l'Ecriture, comme nous avons veu clairement, ne nous enſeignent point de ſi grandes choſes du Diable; il ne faut donc pas dire que le Diable fait ce qu'ils penſent qu'il fait. Mais s'ils peuvent s'y être trompés, pourquoy ne le pouvons nous pas auſſi, en penſant que ce ſont des hommes qui font ce que nous croyons que le Diable fait? mais non; la force, & l'entendement de l'homme ne va pas ſi loin; car ce ſont des choſes ſur naturelles. Mais c'eſt encore icy *petitio principii, prouver une choſe par le different*, parce que je nie toujours, que le Diable, étant luy même une creature compriſe ſous la nature, puiſſe rien ſavoir ou rien faire de ſurnaturel. Car ſi vous m'objectés encore, qu'il le peut faire avec la permiſſion de Dieu,

je

je vous demanderay, puisque nous sommes sur le chapitre de la permission, pourquoy Dieu ne le peut pas permettre aussi bien aux mechans hommes, qu'aux mechans Esprits. Il faut donc conclure de tout cecy, que l'on ne peut tirer des temoignages des Payens, autre chose, sinon que telles choses ont été faites, mais non que le Diable les ait faites.

§. 4. Voions maintenant, puisque l'occasion s'en presente, si ce qui a été remarqué des Payens, peut avoir tant de signification. Les choses que j'ay citées dans le chapitre troisieme de mon premier livre, sont, l'Aigle qui arracha le pain de la main d'Auguste encore enfant; les Poulets qui refusoient de manger, & qui s'envoloient de leur cage; §. 7. le sort par le moyen des dez, jettes dans la fontaine d'Aponus; §. 8. la divination des Anciens Allemans par le sort, §. 10. un homme ressuscité des morts, §. 12. la flame qui parut sur la teste de Servius; §. 13. la pluie de fer dans la Lucanie, & celle de pierres chés les Piceniens; §. 14. l'image de Mercure veue sur l'eau; §. 15. & enfin le gouffre sulphuré, bouché pour faire cesser la Peste. §. 16. Je diray de toutes ces choses en general, que nous n'avons point de preuves suffisantes qu'elles soient arrivées, ou que si elles ont été, elles sont naturelles, ou accidentelles; & qu'il y a des choses qui tombent d'elles mêmes, &

dont

dont les circonstances font voir qu'elles ne sont pas arrivées, ou qu'elles ne le sont pas comme on le debite. C'est ce que je vay montrer plus clairement.

§. 5. Je n'ay rien à dire à l'égard du premier, pourveu que ce que Suetone nous raconte, soit vray. Car il n'y fut pas present asseurement, puis qu'il n'est venu au monde que long temps aprés, tellement que ce qu'il en sait, il ne le sait que par tradition; & c'est-ce qu'il ne devoit pas oublier d'insinuer, car c'est la coutume de ne rien dire des Princes, que des prodiges. Autrement, je vous prie, quel miracle y avoit il en cela? Un enfant sans defense, se laisse arracher le pain de la main par un oïseau de proye, peut étre aprivoisé; & accoutumé à aller où l'enfant joüoit ordinairement. Que si nous passons au Prognostic, on en peut faire ce que l'on veut. J'aurois plutost predit, que l'Empire Romain luy auroit été arraché par force, des mains, & qu'on luy auroit osté ses charges, qui étoient proprement sa nourriture; car l'action de cet Aigle est justement ce que l'on appelle oster le pain de la bouche; à moinsque l'on ne voulust dire, qu'il seroit élevé bien haut au commencement, mais qu'en suite il seroit peu àpeu abaissé; ce qui ne luy est pas arrivé.

§. 6. Je ne fais non plus d'état que d'une chanson, de l'histoire des Poulets en-

volés de la cage, & qui refusoient de manger, lors qu'Hostilius Mancinus fut battu devant Numance. Quand les hommes sont addonnés aux Divinations, ils ne se soucient pas où ils en prennent, pourveu qu'ils devinent. Car quel raport y a-t-il des Poussins avec la guerre, du manger avec le combat? Est-ce une merveille, ce qu'on lit dans Valere Maxime, pour dire; *in Hispaniam ituro, hæc prodigia acciderunt.* Quand il voulut aller en Espagne; ces prodiges luy arriverent? A savoir que justement *cum Lavinii sacrificium facere vellet*, quand il voulut faire un sacrifice à Lavinium, les Poulets que l'on avoit laissé sortir de la cage, *emissi*, & qui ne s'étoient pas envolés d'eux mêmes, s'en allerent dans le bois prochain, & que jamais depuis on ne les a reveus. Il est vray que les poules, & particulierement les poulets, ne volent jamais si loin. Mais qui nous a asseurés qu'il n'y avoit point de voleurs dans ce bois? où pouvoit on être plus en seureté, pour cacher & pour derober ces poulets, que dans le bois? Mais lorsque l'on faisoit des sacrifices, il falloit exactement prendre garde à tout ce qui se passoit, & la moindre chose en quoy on manquoit, étoit suffisante à la superstition, pour en tirer des presages.

§. 7. Mais ce que Valere ajoute icy, paroit encore bien plus surprenant. Savoir que quand Hostilius alloit pour s'embarquer,

quer, il entendit une voix qui luy dit, *nullo auctore*, c'est sans l'avis de personne. *Mancine, mane*, demeure, Mancinus. Mais une telle voix pouvoit être semblable à celle qu'un écolier de Franiker, qui avoit resolu d'étudier en droit, entendit effectivement, il y a environ quarante ans ; *J.... J.... Il faut que tu etudies en Theologie, & tu deviendras un flambeau de Frise.* Il le fit, il fut Ministre, c'est-à-dire qu'il fut une Lanterne, mais qui ne donna pas beaucoup de lumiere. Je l'ay connu : le Ministre qui est à sa place, donne plus de lumiere, mais celuy-la avoit plus d'aparence. Il pensoit, comme l'autre, entendre une voix qui luy disoit *nullo auctore*, ou il supposoit que ce fust un Ange qui en étoit l'Autheur. Ce qu'il raconta aussi le lendemain, sans le savoir, à l'Auteur même, qui ne m'étoit pas inconnu, & à d'autres. C'étoit un de ses camarades, avec qui il avoit discouru la veille, comme s'il eust été d'une qualité trop relevée pour être Ministre, mais quand il eust conceu cette esperance de devenir un grand flambeau, il crut que cela en valoit bien la peine. L'Auteur de cette voix eut l'adresse de se placer la nuit sur le toit de la maison, à l'endroit où étoit couché cet homme, que le bruit de la voix eveilla. Il me semble que la voix que le Consul Romain entendit, est suffisamment expliquée. Il alloit à une guerre

 peni-

penible. Les Numantins étoient des Lions, qui, au raport de Florus, avoient resisté pendant quatorze ans, avec quatre mille hommes, sans remparts, & sans fossés, à une Armée de quarante mille; & dont cet Hostilius a eprouvé, à sa honte, la vigueur sans egale. Il ne faut donc pas s'étonner, que comme on ne pouvoit le detourner de cette entreprise trop hardie, & que d'autre costé il étoit enflé par la dignité de Consul, il ait perdu ses poulets, & entendu cette voix; ou, comme dit Maxime, qu'il ait veu un grand serpent, qui s'evanouit aussi tost. Car on ne manquoit pas d'habiles hommes dans la Republique Romaine, qui fussent capables de faire de ces prodiges, dans l'esperance de luy faire changer de resolution. Aprés tout, qu'ay je à faire de me tant deffendre? les Autheurs ne marquent pas, comment ils savent que la chose s'est faite de telle ou de telle maniere. Voila tout.

§. 8. Il est vray que l'avanture de Tibere est racontée par Suetone de la même maniere, mais il y avoit plus de cent ans que la chose étoit passée quand il l'écrivit. Il ne dit pas qu'il ait veu les dez dans la fontaine, mais qu'on les y peut encore voir. A plus forte raison n'a t-il pas veu celuy qui les y a jettés, puisque c'étoit si long temps avant qu'il naquist. Il en est de même des reliques des Papistes. J'ay veu a St. Denis, qui est la sepulture des Rois

Rois de France, un des cloux dont le Seigneur Jesus fut attaché a la croix; mais je n'ay pas été proche de la croix, non plus que le Moine qui nous le debitoit. J'y vis aussi la lanterne qui étoit dans la bande qui vint prendre Jesus avec Judas, mais je ne l'ay pas veue entre leurs mains; & cette lanterne qui doit avoir 1660 ans, me parut bien plus nouvelle, que celle que nous vismes a West-munster, qui n'avoit pas encore cent ans, & qui avoit été dans la compagnie de ceux qui pensoient faire sauter en l'air, par le moyen des poudres cachées, le Roy Jaques premier, & son Parlement. Cependant il est beaucoup plus probable que cette lanterne soit la veritable, que de dire que ce soit la pierre, sur laquelle le Patriarche Jacob, pere des Israëlites, s'est reposé, qui sert aujourd'huy de fauteuil au Roy d'Angleterre, & qui fait l'office de marche pied quand on le couronne. C'est pourtant ce que l'on dit aux étrangers, quand ils la vont voir pour de l'argent. Je ne fais pas plus d'estime des dez d'or d'Aponus; & je croy que ce fut un effet du hazard, comme l'on dit ordinairement, que Tibere amena le plus haut nombre. Il devoit les avoir jetté dix fois de suite, pour voir si cela n'auroit pas manqué. Suetone raconte encore dans ce même endroit, plusieurs autres predictions. Son livre n'auroit pas esté parfait, s'il avoit oublié de

les y mettre , & la posterité de Tibere auroit pû croire que c'auroit été par mépris, s'il n'avoit pas orné sa vie de quantité de prodiges, comme celles des autres ; car c'est sa coutume, mais quand on en a veu une, on peut juger du reste.

§. 9. Les sorts de nos Anceftres Payens
§. 10 écrits par Tacite, comme on le peut voir au commencement de son livre des moeurs des Allemands, font voir suffisamment, que ce n'étoit d'abord que pur hasard, d'où ils tiroient tant de verités: & comme, d'autre part, il y est fait mention, que les Prestres assistoient à toutes les ceremonies, ils avoient sans cesse le sort dans leurs mains, ou, tout au moins, ils étoient maitres de l'explication, & pouvoient dire ce qu'ils vouloient. Ceux que l'on estimoit être, *conscii Deorum*, c'est-à-dire, qui entretenoient corre-spondance avec les Dieux, comme il dit, n'avoient qu'a dire, telle est la volonté des Dieux, ou voilà ce qu'ils veulent signifier par ce sort. Les Princes Allemands qui étoient *Ministri Deorum*, serviteurs des Dieux, n'osoient s'éloigner de l'oracle de leurs Docteurs. Il a remarqué en ce même endroit, plusieurs autres manieres de conjectures par le sort, qui ne signifient pas d'avantage que les autres, & qu'il est aussi facile d'expliquer.

§. 10. Je ne veux pas me donner la peine de rechercher tous les exemples que

Polydore

Polydore produit de la ſeptieme ſorte de Divinations nommées au §. 11. de peur de perdre trop de temps. Le Lecteur les pourra lire, pour voir s'il y trouvera quelque remede. Lucain les a presque tous raſſemblés dans ſon ſixieme livre, & y a ajouté ce que j'ay dit à l'article onzieme de ce même chapitre, en parlant du mort; comment la Devinereſſe Erichto reſſuſcita un homme d'entre ceux qui avoient été tués, autant de temps qu'il en eut beſoin, pour predire le ſuccés de cette rude guerre. Mais comme il eſt un de ces Babdym, ou Poëtes, auſſi n'y a-t il pas grand état à faire, ſur la verité qu'il a inventée, les Poëtes ſe donnant la liberté, comme nous avons dit, de traveſtir & d'orner les choſes veritablement arrivées.

§. 11. Je remarque de plus au §. 13. ce que Tite live dit de Tanaquil, qu'elle étoit *perita cœleſtium prodigiorum mulier*, une femme habile, & experimentée dans les prodiges celeſtes; & quantité de Divinations qu'il raconte d'elle au même endroit, livre premier, chap. 34. mais ce que j'y ay touché, êt bien raporté par lui avec beaucoup de circonſtances, dans le chapitre cinquante neuvieme, mais c'ét d'une choſe qui s'étoit paſſée ſi long temps avant luy, & dont il ne pouvoit apporter d'autres preuves, ſinon le bruit commun. *Ferunt*, dit-il, que cela eſt arrivé *in conſpectu multorum*, à la veuë de pluſieurs. Mais

où est celui qui le luy a dit ? S'il me prend envie de dire que cela est faux, qui est ce qui m'en prouvera la verité ? & quelle folie ne seroit-ce pas à moy, si je m'en voulois rompre la teste, pour denouer cette enigme ; qui pouroit pourtant bien être vraye, puisque je n'y vois rien où l'on ait sujet de douter qu'il soit naturel. Mais, comme je viens de dire, à quoy bon cette peine, puisque l'on ne peut être certain de la verité ? & j'attribuerois, peut être, à Tite Live, le plus grand honneur qu'il puisse meriter, si je disois que tout ce qu'il écrit, est veritable, afin que, selon qu'il écrit de ces sortes de choses ainsi, ses livres en sont si remplis, que, pour dire la verité, il en fait trop pour qu'on le puisse soufrir ; car certes il n'y à point d'Auteur plus superstitieux que lui, parmi tous les Historiens Romains.

§. 12. J'ajoute beaucoup plus de foy à Pline, à l'article 14. en ce qui touche nôtre affaire ; à savoir qu'il auroit plû du fer & des pierres. La force de l'attraction qui se fait quelquefois de l'eau, peut enlever des petites parties de fer, de pierres, ou d'autres matieres, par cette attraction de l'air, comme on voit qu'il se fait dans les gouffres. Je lis qu'il pleut quelquefois du lait & du sang dans la Carinthie, & il est bien arrivé dans ce pays, que dans une grande ondée, il est tombé une quantité de petites grenouilles, qui avoient

voient auparavant été enlevées par cette attraction. Bien plus ; ce n'est pas une chose contre nature, que cette matiere dure, ou autre semblable, se forme en l'air, & qu'elle ne puisse croitre par la coagulation des matieres unies ensemble, procedant, comme l'on dit, du combat qui se fait du chaud & du froid. Mais de dire que l'on doive tirer des conjectures sur cela, c'est ce qui est sans fondement, parce que naturellement il ne peut rien prognostiquer de contingent, d'autant qu'il n'a pas une harmonie de cause & d'effet, necessaire,& que la pluie, le fer, ou les pierres,ne causent jamais la guerre.Cela pouroit bien arriver par un ordre deDieu,ou par une revelation,comme l'Arc-en-ciel pour toujours,Gen.9:13,17.& le tonnerre & la pluie étoient des signes au temps de la moisson des blés. 1 Sam. 12: 17. mais ce n'est pas icy la même chose, c'est pourquoy ce n'est rien du tout.

§. 13. Le recit de Varron §. 15. est de deux membres,& une periode est beaucoup plus digne de foy que l'autre. Car de dire qu'un jeune homme ait veu l'image de Mercure dans l'eau, cela pouvoit aussi bien arriver, pourveu qu'il y eust û un homme sur le bord de l'eau, comme il avoit pû voir la sienne propre. Varron devoit nous avoir marqué plus exactement, s'il l'a veue effectivement; ou si, peut être, il ne l'a pas songé. De même

que ce que devinrent ces cent cinquante vers, que cette image dit dans l'eau. Aprés qu'elle les euſt prononcés, les luy donna t-elle par écrit, afin qu'il les puſt conter, ou bien les a t-il contés pendant que l'image les recitoit ! Il faut en ce cas, que ce garçon ait été bien habile, pour pouvoir ouïr, entendre, & conter ces vers tout à la fois ; & il faut qu'il ait bien remarqué dés le commencement, que le diſcours ſeroit long, & qu'il ait eu la curioſité de les conter ? Ce jeune homme ſavoit il que ces vers parloient de la guerre contre Mithridates. C'en étoit beaucoup pour luy. Il faut auſſi que c'ait été un droſle bien effronté, pour ne ſe pas effrayer d'un ſpectre ſi extraordinaire, &, qu'outre cela, il ait eu l'eſprit bien preſent pour conter ces vers, depuis le premier juſques au dernier. Car il y en a beaucoup qui ſeroient tombés en foibleſſe de peur, ou qui s'en ſeroient enfuis d'aprehenſion, ſans ſavoir de quel coſté.

§. 14. Mais n'en deplaiſe au Dieu Mercure, ce n'étoit pas trop bien raiſonné à luy, qui avoit été ſi long temps le Meſſager des Dieux, de faire à un garçon ſi jeune, une harangue auſſi longue & auſſi etudiée, & un meſſage d'une telle importance, puisque, quand il auroit été homme fait, ce n'auroit été qu'un ſeul temoin. Nos Chretiens qui ajoutent foy à ces bagatelles des Payens, diront, ſans

dou.e

doute a pris la que le Diable s'est mais sous forme de ce faux Dieu, pour jouer son personnage. Je reviens encore au Diable. Le Diable sait il faire des vers ; & peut il predire une si facheuse guerre avec toutes ses circonstances ? Il est donc plus que doublement sage, mais aussi c'est une double sottise à luy, de debiter une affaire de cette consequence devant un enfant. Saint Augustin fait voir que Numa Pompilius, second Roy des Romains, grand hypocrite en matiere de gouvernement, savoit l'art de faire paroître de ces sortes d'images dans l'eau. Mais cela n'étoit bon que pour des jeunes gens, qui ne sont pas capables de considerer les choses de prés, mais tres propres pour se laisser persuader, pour raconter aux autres ce qu'ils ont veu, pour le soûtenir opiniatrement, & pour tromper ensuite le peuple, qui est toûjours bien plus porté à croire les enfans, que les hommes avancés en age ; c'est ainsi qu'on se laisse abuser.

§. 15. L'exhalaison pestilente qui sortoit à Rome d'un gouffre qui s'étoit fait dans la terre, dont il est parlé au §. 16. étoit sans doute tres naturelle, & il n'y a aucun Naturaliste qui n'en convienne. Il se peut faire que le chevalier qui sauta dedans avec son cheval, boucha quelque reste d'ouverture, que la terre qu'on y avoit deja aportée, n'avoit pas encore remply ; & que par ce moyen il etouffa

boucha cette mine sulphurée. Pour ce qui est des Devins, ils ne valent pas la peine qu'on en parle, & ne meritent aucune recompense pour avoir poussé l'ouvrage jusques à la moitié, & l'avoir ensuite laissé là. Car ils devoient non seulement avoir dit, qu'il falloit que la plus grande partie des forces du peuple Romain bouchast l'Abime, mais aussi en quoy ces forces consistoient. Ils n'avoient garde de le faire, au contraire ils laissoient en tout cas une porte de derriere ouverte. Et si le furieux Marcus Curtius, eust perdu sa vie & toute sa bravoure en vain, & qu'apres s'estre abysmé dans le gouffre, la peste n'eust pas cessé, ce n'auroit pas été leur faute; ils auroient seulement expliqué le texte de la sorte, mais, pour luy, il auroit suivy son propre conseil. Je ne suis pas encore bien certain si la chose reüssit comme on la raconte, & Tite Live ne le sait pas non plus. Il ne dit pas qu'il l'ait leu dans aucun livre, & il y avoit deja quatre cens ans que M. Curtius étoit mort, quand il composa cette histoire.

§. 16. Le plus difficile qui se rencontre dans les livres anciens, est l'histoire d'Apollonius Thynæus, dont j'ay fait mention dans le chapitre quatrieme §. 1. parce que, non seulement, Philostrate qui a ecrit sa vie cent ans apres sa mort, & qui étoit Payen, le luy attribue, mais aussi

Justin

Juſtin, ce celebre Docteur de l'Egliſe Chretienne, (qui vivoit environ dans le même temps) dans la queſtion vingt-quatrieme. Car *nous voions*, dit-il, en parlant de cela comme d'une merveille; *que ſes ouvrages ont reſiſté aux violences de la mer, à la force des vens, & aux aſſauts des rats & des beſtes ſauvages.* Et Lactance, qui vivoit encore cent ans plus tard, fait auſſi mention dans le chapitre troiſieme de ſon cinquieme livre, de ce que Filoſtrate a dit d'Apollonius, à ſavoir que l'Empereur Domitien l'aiant fait venir devant ſoy pour le faire punir, il diſparut tout d'un coup, ſans que qui que ce ſoit, puſt ſavoir ou il étoit allé. Mais il n'y à pas beaucoup de fond à faire ſur ce que Filoſtrate, qui étoit Payen, a dit, & les plus ſages d'entre les Chretiens le croient le moins. Lactance ne l'accorde pas auſſi; mais en parlant à ſon Philoſophe, dont il refute le Livre, *ut deſcribis*, dit-il; par ou il voulut donner à connoître, qu'il ne le poſe pas comme une verité. Mais les propres termes de Juſtin temoignent qu'il l'a cru, parce qu'il dit ὡς ὁρῶμεν, comme nous voions. Mais l'a t-il veu, que dira-t-on, s'il eſt vray ce qu'il dit?

§. 17. Il eſt vray qu'il dit ὁρῶμεν, nous le voions; mais ce n'eſt pas à dire qu'il l'ait veu effectivement. C'eſt ainſi que l'on parle des choſes que l'on croit que ceux qui ſont de nôtre temps, ont veues. Car il eſt conſtant que Juſtin, qui vecut cent ans apres

pres la mort d'Apollonius, ne l'a pas veu. Mais s'il parle de ses ἀποτελέσματα, (ce sont ses termes) c'est à dire des pieces exquises ou tissues, qu'il a laissées, entendant par ce mot, sa doctrine, ou les moiens qu'il à inventés & laissés apres sa mort, il y avoit encore au temps de Justin & de Filostrate, des personnes qui faisoient de pareils prodiges. Mais c'est une chose surprenante, que Filostrate n'en dise pas un mot, ce qui luy auroit pourtant beaucoup servy pour embellir le panegyrique d'Apollonius, dont il paroit être le deffenseur si passionné. Pour ce qui est de Justin, il y a apparence qu'il a cru un peu trop à la legere à cet egard, en ne refutant point ce que les Chretiens luy objectoient dans cette question. Il fait aussi connoître à la fin de sa reponse, qu'il croioit qu'un Demon qui avoit pris la forme d'Apollonius, rendoit reponse aux hommes. Mais la question n'est pas de ce qu'il croioit, mais de ce que nous devons croire. J'ay recueilly au chapître quinzieme de mon premier livre §. 6. de ses propres ecrits, ce qu'il pensoit des Demons.

§. 18, Neanmoins il nous oste de tout embaras en cet endroit, touchant les operations d'Apollonius & de son Demon. Car en parlant du premier, il dit, que luy même *connoissant les forces de la nature, & l'union & la contrarieté des choses naturelles, il a fait ces choses par le moien de cette sience, & non par aucune vertu divine.*

ne. C'est pourquoy aussi il avoit besoin dans toutes ses operations, de prendre une matiere convenable & suffisante pour achever les choses qu'il entreprenoit. Voiés combien il reconnoit d'autres operations de luy, que celles qui étoient naturelles. Et, qui plus est, jamais on ne l'entend disputer de ce que le Diable fait, mais il parle comme si c'étoit un Demon, c'est à dire, selon les Payens, quelque Dieu inferieur, qui agissoit. Car autrement il n'avoit que faire de dire οὐ κατὰ τ̃ Θείαν αὐθεντίαν, *non par une vertu divine*; mais, *non par la vertu du Diable*. Il n'est donc pas icy question de la vertu ou de la puissance du Diable, puisque les Payens & Apollonius ne la reconnoissent pas, mais bien de celle d'un Demon, ou d'un Dieu de Payens. Et pour ce qui est de la parolle que le Demon rendoit par cette image, il y a apparence qu'elle étoit d'une telle nature, que l'on n'en entendoit plus de semblable au temps de Justin, parce qu'il dit que Dieu ἐφίμωσε, fit taire ce Demon; tellement qu'il semble, comme auparavant, que Justin ait ajousté foy au bruit qui couroit, que cette image auroit parlé autrefois.

§. 19. Il est donc aisé de voir ce que l'on doit croire des ouvrages de cet Apollonius; à sçavoir que c'étoit un habile Philosophe, experimenté sur tout dans les vieilles sciences, & dans l'art de la magie, & que c'étoit un second Simon en vertu, en force, & en consideration. Car on ne voit point

que

que les Autheurs Payens aient fait mention de Simon;&,à la reserve de ce que l'Ecriture nous enseigne de luy, nous avons vu au chapitre quinzieme du troisieme livre §. 13,14, 15.combien tout ce que les Ecrivains Chrêtiens nous en content,est incertain ; au lieu que nous trouvons, comme nous avons dit, toute la vie & les actions d'Apollonius,écrites par Filostrate , sur les remarques d'un certain Damis,qui étoit son contemporain, & qui a conversé avec luy. D'où il est evident que ç'a esté un habile Philosophe , qui suivoit les regles & les maximes de Pythagore , sur tout dans sa maniere de vivre & de se vestir; dans sa frugalité, dans ses voyages aux païs etrangers , en Europe , Asie, & Afrique , connu des Rois & des Empereurs, sans neanmoins être Courtisan; libre & franc en ses parolles , & à reprendre les defauts d'autruy , & prest à subvenir à un chacun de son pouvoir & de son conseil ; à cause de quoy aussi il étoit chery du peuple par dessus les autres , &, apres avoir eté emprisonné par l'envie de ses ennemis qui avoient taché de noircir sa reputation , remis en liberté. Son Apologie, que Filostrate raporte au huitieme livre,montre suffisamment combien il étoit ennemy de la Magie, & qu'il n'ambitionnoit rien plus ardemment, que d'être estimé homme divin. Il me semble que l'on doit ajouter plus de foy à une description si ponctuelle & si exacte de sa vie , qu'à quelques particularités , ti-

rées

rées sur des faux bruits, sans liaison ni circonstances necessaires pour l'intelligence de la chose. De tout cecy on ne peut tirer aucune preuve, qui puisse faire voir qu'Apollonius ait exercé l'art magique.

CHAPITRE XIV.

Qu'il est aussi tres facile d'expliquer celles des Payens modernes.

§. 1. IL est d'autant plus facile d'expliquer ce que c'est que les preuves que l'on produit, des operations des Esprits, & de la Magie des Payens modernes, que l'on est prest de le demander. Comme il n'y a point de nations qui voiagent plus dans le monde que la nôtre, nous ne manquons point de temoins vivans; encore moins à l'egard des choses qui se passent pres de nous, & dont on parle le plus. Car qu'y a-t il de plus ordinaire entre nous, que de dire que les Lapons & les Finois, qui habitent nôtre monde Chrêtien, & qui sont au Nord de l'Europe, conversent familiairement avec le Diable, & qu'ils font les choses du monde les plus surprenantes? Cependant je n'ay pû encore trouver personne qui m'ait pu rien dire de certain de ces peuples, car personne n'ignore qu'Olaus

Magnus

Magnus a souvent passé les bornes de la probabilité ; ainsi ce que nous en avons de plus recent, est ce que Scheffer, Historien fort exact, à ecrit de la Laponie Suedoise. Il y en est aussi beaucoup parlé, & ces peuples sont les plus proches de ces Finois dont tout le monde a tant d'aversion, c'est pourquoy on peut bien juger de ce que l'on peut dire des autres qui sont encore plus éloignés. Commençons donc par Scheffer, & parcourons ainsi tout le Paganisme de tout le monde.

§. 2. Tout ce que j'ay raporté au §. 4. du chapître sizieme, des Academies de Magie des Lapons, sur cet Auteur, ne sert qu'a me persuader que ce peuple est un peuple fort superstitieux, & qu'il y a dans ces contrées, des gens bastis comme il y en a quelques uns chés nous, qui ne croient rien plus, que ce qui est le moins croyable; tellement que si les pauvres Lapons se *persuadent que la Necromancie leur est absolument necessaire*, ce n'est que par imagination. Il paroit par leurs manieres d'agir §. 5, & 6. qu'ils font tous leurs efforts pour nuire à leurs ennemis avec leurs *Cannes*, leurs *Tyres*, & plusieurs autres instrumens & grimaces, mais on ne voit point que jamais personne s'en soit rompu la teste. La seule chose qui y a quelque raport, est de noüer le vent dans un mouchoir, §. 6. & le pire de tout, est que cela est confirmé par un Ministre qui en a fait l'experience. §. 10.

§. 5. La

§. 3. La description qu'il en a faite, traduite de son Latin, est telle. Apres avoir raconté par quelle occasion aiant manqué les vaisseaux Danois, il fut contraint de se mettre sur un vaisseau de Lisslebonne. „*Il y avoit*, „ dit il, un certain Ministre appellé Jonas, qui „ me voiant sur le point de partir, me vint „ souhaiter un heureux voyage, parce que „ pendant le temps que j'avois sejourné en „ Islande, j'avois fait connoissance parti- „ culiere avec luy, & aussi je lui laissay „ mes Livres. Etant donc prest de m'em- „ barquer, il me fit trois nœuds à un mou- „ choir par amitié, & me dit que cela me „ serviroit pour le vent: que s'il me ve- „ noit contraire, je n'avois qu'à le de- „ noüer, & que je me souvinsse de luy. „ Nous vogames donc jusques au vingtie- „ me de Septembre, & touchames aux co- „ stes d'Espagne, mais le temps devint cal- „ me, qui dura trois jours. Pendant ce „ temps je me souvins de ce que mon amy „ m'avoit dit, & l'envie me prit d'en faire „ l'epreuve. Je denouay le premier nœud, „ & aussi-tost environ une heure apres, il „ s'eleva un vent favorable, accompagné „ d'une fraicheur merveilleuse. Je de- „ nouay le second & le troisieme, & le „ vent s'elevant de plus en plus, nous en- „ trames au bout de deux jours, dans la ri- „ viere de Lisslebonne.

§. 4. Je voudrois bien demander à ce *Ditmar Blefken*, si apres avoir été envoyé par son

ſon Roy pour planter la Foy dans ces regions, il en étoit revenu Chretien luy même; ou comment il ne prit pas plûtôt ce Jonas, Prophete d'Islande, qui luy donna ce mouchoir avec les nœuds, pour le Chriſt, & qu'il ne luy dit, *Quel eſt celuy cy, que les vens & la mer luy obeiſſent?* Matt. 8: 27. ou de quelle maniere ils expliquerent tous deux à ces peuples Septentionaux, l'Evangile du quatrieme Dimanche d'apres l'Epiphanie, ſans leur montrer quand le Diable à devancé en ſience nôtre grand maître Jeſus, enſorte que ce ne ſoit plus qu'une marchandiſe commune, ce que le peuple n'aiant veu qu'une ſeule fois faire à Jeſus, eſtima que c'étoit une grande merveille, comme c'en étoit une effectivement? Tandis que l'on envoiera de pareils Docteurs en ce païs, qui ſont prests à apprendre de leurs diſciples ce dont ils devroient les detourner & leur donner de l'averſion, il n'y à pas grand profit à attendre de ces converſions. Que la chaire de verité eſt mal confiée, quand elle eſt remplie par des gens qui ſont ſi habiles menteurs? Quoi, Ditmar, en allant ſur la mer, s'eſt il rendu *ſemblable aux vagues impetueuſes de la mer, ecumant ſes vilenies?* Jud. 13. Celuy qui dit une verité de la maniere qu'on la preud pour un monſonge, eſt un menteur. Cependant je veux bien montrer comment ce que Blefken écrit du mouchoir, peut être arrivé.

§. 5. Dites moy, je vous prie, ce que l'on

l'on peut inferer de tout ce diſcours, qui ne ſoit ordinaire, pour dire qu'il y ait eu quelque engagement neceſſaire dans les nœuds de ce mouchoir? Etoit ce une choſe ſi étrange, qu'apres une bonace de trois jours, il euſt commencé à faire vent? De ce que le vent ne ſe leva qu'une heure apres que le nœud fut denoué, j'infere que le vent ne venoit pas de ce mouchoir, & que le denouement n'en fut pas la cauſe. Et quoiqu'il euſt denoué les deux autres, puis qu'il dit que le vent ſe leva peu a peu, je penſe que ce qu'il dit, pourroit bien avoir été ſans cela. Car auſſi ne dit-il pas combien de temps il y eut entre deux, & combien il mit a denouer les trois nœuds; car il ſemble preſque qu'il ait denoué les deux derniers tout à la fois. Ainſi, tout ce qu'il fait, ne tend qu'à nous ſurprendre, pour nous faire accroire qu'il eut du vent en conſequence de ces nœuds. Mais voit on en cela quelque choſe de plus qu'à l'ordinaire? Il y avoit deja quarante ans qu'il avoit fait ce voyage, quand il ecrivit cecy, & il y à preſque auſſi long-temps que j'ay fait le mien, qui ne fut pas ſi long, à la verité, mais auſſi prodigieux que le ſien, ſi l'on peut dire qu'il y ait quelque prodige. Je partis un jour à portes fermantes, pour aller à Harlingen. C'étoit au mois d'Aout. Il faiſoit ſi peu de vent, qu'a peine étions nous hors de l'enclos des paliſſades à minuit. A la pointe du jour nous paſſames

mes par devant Enchuysen. Vers le levér du Soleil, nous vimes Stavoren, & nous arivames à Harlingen avant huit heures du matin, sans qu'il y eust personne qui fit sortir du vent de son mouchoir.

§.6. Si l'on examinoit toutes choses comme il faut, on n'entendroit pas tant de bagatelles, & on n'y ajouteroit pas tant de foy. Et un homme qui ne chercheroit que la gloire de la puissance & des merveilles de Dieu, ne seroit pas si prest à raconter de telles sottises, mais il useroit de prevoyance, de peur de violer en ce faisant, les marques les plus essentielles de la bonté de Christ. Celuy qui prend plus à cœur les interests de la verité que les siens propres, ne soutiendra pas opiniatrement, ce qu'il aura apris une ou plusieurs fois, lors qu'il verra son erreur; & ne se rendra pas assés ridicule, pour prouver aux hommes par le temoignage des Lapons ou des Finois, (ou par celuy des Matelots qui ont voiagé en ces quartiers, la grande puissance du Diable, & pour mettre leur authorité à la place de celle de l'Ecriture & de la Raison, comme cela est arrivé il n'y à pas encore long-temps. Mais puisque nous parlons des Matelots, est il bien vray qu'ils temoignent que cela soit? Pour-moy je ne me suis jamais entretenu de cette matiere avec aucun d'eux, pour peu spirituel qu'il fust, qu'il ne se soit moqué de moy, & qui ne m'ait dit qu'en aiant luy-même parlé dans les ports de ce païs-là, il n'avoit jamais

mais trouvé personne qui sceust ce qu'il vouloit dire, mais bien des gens qui s'en railloient comme d'une chose ridicule. Or comme toutes les fables tirent leur origine de quelque part, un habile Marinier m'a expliqué cette enigme en cette sorte. Comme toute la coste Septentrionale est fort pleine de rochers, le vent & la marée vont tantost d'un costé, & tantost d'un autre; mais les Pilotes y sont tellement accoutumés, que quand ils veulent amener un vaisseau à terre, ils vont si bien tourner autour des rochers, & passer entre deux, par où le vent & les coulans leur pourront le moins nuire, & les faire le plus avancer, qu'il semble qu'ils vont contre le vent & la marée, & que, par raillerie, ils disent, *reposés vous seulement sur nous, nous avons assés de vent enfermé dans un mouchoir; aussi-tost que nous serons à ce coin, nous lacherons un nœud &c.* Voila comme ceux qui parlent de nouer & de vendre du vent, sont eux-mêmes Vendeurs de vent.

§. 7. Ce que j'ay remarqué dans le chapître sizieme de mon premier livre, touchant la Magie des autres nations, n'a pas besoin de reflexion; parce qu'il n'y est parlé d'autre chose que de ce que ces hommes font selon ce qu'ils croient; mais ils ne donnent aucun lieu de croire, qu'ils fassent quelque chose d'essentiel, par ce moien. Ceux dont j'ay parlé dans le chapitre huitieme, à l'occasion des mœurs des Payens de

l'Asie, ne font aussi entendre autre chose. Au contraire, il paroit par ce que j'ay cité apres Carolin, à l'article troisieme, que leurs prejugés sont appuiés de la superstition, pour croire la vertu de la Divination, quoique l'experiance la combatte. Ce que j'ay dit des Malabares à l'article sizieme, apres d'Aiti, ne signifie pas aussi beaucoup; c'est à dire que ce sont des choses qui ne peuvent nous causer le moindre embarras, touchant la trop grande vertu de la Divination. Car en verité, de se faire mener par des enfans, dans les Pagodes, cela ne vaut guere mieux qu'un jeu d'enfant, vu qu'il est aisé de conduire & de seduire ces Conducteurs. Ce que d'Aiti raconte §. 8. des Devineresses des Philippines, n'est autre chose que ce queMendoza,d'ou il a tiré cela, a cru sur ce sujet, mais quand on se donne la peine de considerer l'affaire seulement par l'exterieur, l'on voit clairement que ce n'est qu'une imposture de ces Prestresses.

§. 8. Ce qui est dit à l'article dizieme des danses des serpens chés les Malabares, merite que nous nous y arrestions un peu. Ce qu'ils font danser effectivement les serpens par coutume, & au son des instrumens, confirme ce que j'ay expliqué sur deux passages particuliers de l'Ecriture, au chapitre seizieme de mon troisieme livre §. 13, 14. en parlant de la veritable vertu de *Chever*, ou conjuration; mais c'est un effet de la nature, & non du Diable. Nous voions

que

que les chiens font icy la même chose, parce qu'ils y sont accoutumés, & qu'ils dansent au son de la vielé au milieu de la rue, en presence de tout le monde. Ce qui a paru une fois dans un moindre, ne doit pas passer pour incroiable dans un plus grand de même nature. Car, comme je le repete encore une fois, *magis aut minus non mutat speciem : le plus ou le moins ne change pas l'Espece* ; c'est un Axiome de Logique. Ainsi ce qu'Orphée ou un autre sous ce nom, a attiré à soi, & les bois & les rivieres, comme disent les Pöetes, au chant de sa voix, (mais cecy est trop grossier) peut être que l'on entend les hommes qui étoient dans les bois & sur les rivieres,) & qu'il faisoit danser les bestes par la vertu & par l'agrement de sa Musique, n'est pas tout à fait étrange.

§. 9. Mais de dire que les Payens dont nous parlons, se servent des serpens pour prouver le parjure, j'estime que ce n'est que superstition ou imposture. Car s'il n'y avoit point de fourbe, lors qu'un homme met sa main dans le pot où est le serpent, il feroit bien-tost voir qui est celuy qui est heureux ou malheureux, c'est à dire celuy qui auroit été mordu ou non, mais non pas celuy qui auroit fait un faux serment. De quelque maniere que la chose aille, le bonheur ou le malheur est double, d'être mordu, & en suite puny comme parjure, ou d'être

franc de la morſure, & de la punition par conſequent. Pour moy je m'imagine que celuy qui eſt amy du Conjurateur, ou de celuy qui traitte la beſte, & qui l'a enfermée dans le pot, quelqu'il ſoit, il n'a rien à craindre; mais malheur à celuy contre qui ces Meſſieurs ont une dent. Quelque ſincere & equitable que ſoit ſon ſerment, il faudra qu'il paſſe pour parjure; car l'adreſſe dont ils ſe ſervent pour oſter, ou pour laiſſer le venin à ces animaux, ou pour empecher l'effet du poiſon, ou par quelque antidote, ou par des chanſons, ou par des jeux, peut ſuffire en cette rencontre.

§, 10. Il ſe peut faire, tout de meme, que dans le Royaume de Zendero, ſelon ce que j'ay raporté de Ludolf, au chapitre onzieme §. 5. à l'occaſion de la magie des Afriquains, le Roy nouvellement eleu, fait venir à ſoy les beſtes ſauvages. Car ſuppoſé premierement, comme il dit, que cet art ſoit en grande eſtime en ce païs là, iſs n'auront garde de choiſir pour leur Roi, un autre homme que celuy, qui, comme le Maître des conjurations, qu'ils appelent *ba-al-laschoon*, s'y entend le mieux, comme nous l'avons remarqué au troiſieme livre, Chapitre ſeizieme. §. 15. ſur l'Eccl. 10: 11. Cecy paroit principalement, en ce qu'ils prennent cela comme pour un eſſay de ſon art, & comme une preuve certaine que l'on

l'on ne pouvoit pas mieux choisir. Et ce peut être aussi par une maxime d'état, qu'ils estiment capable de gouverner le peuple, un homme qui fait voir qu'il a assés de capacité pour gouverner les bestes sauvages. Ce qui sent, sans doute, plus son Prince, que de chasser & de prendre. Et s'ils font tout cecy par un art & un exercice naturel, & sans melange d'aucune superstition, ni de croiance que leurs Dieux leur prestent leur secours, dont je doute fort, & avec raison, cecy s'accorde à la prerogative de l'homme, selon le modele du souverain Roy de tous les Roiaumes; Genese. 1: 26. 28. & 9:2. Pseaume. 8: 7, 8, 9. Ces hommes peuvent avoir cette impression, en ce que Dieu les à creés droits; & neanmoins ils n'ont pas *laissé de chercher d'eux mêmes, cette vanité des inventions humaines*, Eccles. 7: 29.

§. 11. Il me semble qu'il n'y a pas un grand mystere dans la voix que ceux de Guinée entendent apres les conjurations qu'ils ont faites aux arbres avec une quantité de grimaces, soit pour avoir une heureuse péche, ou pour demander aux Dieux, de l'argent pour leur Roy. Car il n'y a point de doute que la *Fetusero*, ou Prestre, ne sache bien le moyen de faire entendre cette voix, & de persuader en suite à ce peuple, que c'est la voix de ce Dieu qu'il a conjuré. Et comme les Payens font les fonctions de leur Religion dans

franc de la morsure, & de la punition par consequent. Pour moy je m'imagine que celuy qui est amy du Conjurateur, ou de celuy qui traitte la beste, & qui l'a enfermée dans le pot, quelqu'il soit, il n'a rien à craindre; mais malheur à celuy contre qui ces Messieurs ont une dent. Quelque sincere & equitable que soit son serment, il faudra qu'il passe pour parjure; car l'adresse dont ils se servent pour oster, ou pour laisser le venin à ces animaux, ou pour empecher l'effet du poison, ou par quelque antidote, ou par des chansons, ou par des jeux, peut suffire en cette rencontre.

§, 10. Il se peut faire, tout de meme, que dans le Royaume de Zendero, selon ce que j'ay raporté de Ludolf, au chapitre onzieme §. 5. à l'occasion de la magie des Afriquains, le Roy nouvellement eleu, fait venir à soy les bestes sauvages. Car supposé premierement, comme il dit, que cet art soit en grande estime en ce païs là, ils n'auront garde de choisir pour leur Roi, un autre homme que celuy, qui, comme le Maître des conjurations, qu'ils appelent *ba-al-laschoon*, s'y entend le mieux, comme nous l'avons remarqué au troisieme livre, Chapitre seizieme. §. 15. sur l'Eccl. 10. 11. Cecy paroit principalement, en ce qu'ils prennent cela comme pour un essay de son art, & comme une preuve certaine que

 l'on

l'on ne pouvoit pas mieux choisir. Et ce peut être aussi par une maxime d'état, qu'ils estiment capable de gouverner le peuple, un homme qui fait voir qu'il a assés de capacité pour gouverner les bestes sauvages. Ce qui sent, sans doute, plus son Prince, que de chasser & de prendre. Et s'ils font tout cecy par un art & un exercice naturel, & sans melange d'aucune superstition, ni de croiance que leurs Dieux leur prestent leur secours, dont je doute fort, & avec raison, cecy s'accorde à la prerogative de l'homme, selon le modele du souverain Roy de tous les Roiaumes; Geneſe. 1: 26. 28. & 9: 2. Pseaume. 8: 7, 8, 9. Ces hommes peuvent avoir cette impression, en ce que Dieu les à creés droits; & neanmoins ils n'ont pas *laissé de chercher d'eux mêmes, cette vanité des inventions humaines*, Eccles. 7: 29.

§. 11. Il me semble qu'il n'y a pas un grand mystere dans la voix que ceux de Guinée entendent apres les conjurations qu'ils ont faites aux arbres avec une quantité de grimaces, soit pour avoir une heureuse péche, ou pour demander aux Dieux, de l'argent pour leur Roy. Car il n'y a point de doute que la *Fetusfero*, ou Prestre, ne sache bien le moyen de faire entendre cette voix, & de persuader en suite à ce peuple, que c'est la voix de ce Dieu qu'il a conjuré. Et comme les Payens font les fonctions de leur Religion dans

des bois, ces marauts ne peuvent ils pas choisir un lieu où il y ait un Echo? On aura de la peine à le croire, apres ce que j'ay dit dans ce quatrieme livre, au chapitre troisieme, articles 5, 6, 7. Mais aussi je ne voy pas que l'on entende la voix, mais bien qu'il dit l'entendre; tellement qu'il ne tient qu'à luy, de faire entendre au Roy son propre sentiment, sans que l'on puisse soupçonner qu'il ait aucun égard particulier pour soi même. Ce qui a d'autant plus de vertu, que l'on est persuadé que c'est une voix divine, à laquelle le peuple n'ose entreprendre de desobeir, quand même le moyen qu'elle donneroit pour avoir de l'argent, seroit excessif & insuportable. Car autrement ils n'auroient que faire de s'attendre de long-temps, qu'il vint des vaisseaux chargés de marchandises. Voila la meilleure invention du monde pour faire avoir de l'argent au Roy.

§. 12. La conjuration qu'ils font pour la pêche, ne leur aprend pas si elle sera heureuse ou non, mais seulement qu'ils la font. Que si quelquefois ils apercoivent devant eux la forme d'un chien, je mets cela au rang des tours que je n'entend pas, & que je ne veux pas aprendre: les Pretres sont propres à faire de ces mommeries. Je mets dans la même categorie, la voix qu'ils pensent entendre, d'un taureau, ou d'un autre animal,

quand

ils veulent voiager. Si les Prestres veulent atraper quelqu'un, voila ce qu'il leur faut, pour leur faire entendre cette voix, qui est apparamment bien aisée à connoître au son. Peut être qu'ils rendent ce service aux femmes, qui ne seroient pas fachées que leurs maris allassent en voiage; & peut être méme que les Prestres s'en servent, afin de pouvoir plus commodement tenir menage avec les femmes. En tout ceci il n'y à que de l'imposture de la part des Prestres, & que de la superstition de la part du peuple.

§. 13. Si de ce continent nous passons en Amerique, nous trouvons premierement Liv. I. §. 4. les Caraïbes des Topinambous, qui predisent, c'est-a-dire, à mon avis, qui devinent, & souvent assés juste, puis qu'ils ont tant de connoissance de la nature, si l'année sera fertile, ou non, & autres choses semblables. Que sont ils autre chose, sinon les Mages des Anciens; puis qu'outre qu'ils exercent la Medecine, ils sont les Prestres de leurs Dieux. Mais je ne say pas si les maladies ou les douleurs qui se guerissent en ce pays là, ou en soufflant ou en suçant, sont connues en ce pays icy. Cependant quoique nous ne sachions pas encore tous les mysteres & les arts des pays etrangers, qui n'ont eté decouverts que depuis peu, ce n'est pas une chose qui nous doive paroitre incroyable, qu'il puisse y avoir des bles-

ſures cauſées par la morſure de quelques beſtes venimeuſes, que l'on puiſſe guerir ſur le champ, ou en apaiſer la douleur avec quelque herbe. Il n'eſt pas beſoin que le Diable preſte ſon ſecours pour cela : & de plus nous ne ſommes pas tout à fait aſſeurés que ces hommes là faſſent ce que l'on dit d'eux, puis qu'il paroit presque toute autre choſe, que ce qu'ils diſent faire.

§. 14. Mais je ſuis ſommé en cet endroit de m'aquiter de la promeſſe que j'ay faite à l'article cinquieme, d'expliquer quelques endroits de Montanus, que je citeray icy de mot à mot; & je mettray mes remarques à tous les endroits où il y aura quelque choſe à dire, afin que mon explication ſoit plus nette. *En verité*, dit il, *il faut avouer qu'ils publient ſouvent des choſes par avance, qui ſurpaſſent la raiſon humaine, & qu'on ne peut ſavoir*, & que par conſequent il arrive qu'ils devinent quelquefois bien, quelquefois mal. *Ce que le Capitaine Friſon, Sape Amama, a trouvé par experience, en peut ſervir de preuve*: j'entends de preuve de ce que je dis, & non de ce qu'il dit. *Il avoit la garde avec un Eſcadron de Cavalerie devant Konjabu, pour empecher les ſorties des Portugais. Il avoit auſſi à ſon ſervice quelques Tapuiens, qui predirent que le Lieutenant d'Amama ſeroit tué le lendemain d'un boulet de canon, avec un cavalier*

mais on s'en moqua. Il n'y a pourtant pas à se moquer, quand il y a du danger, & celuy qui va à ces sortes de gardes, doit s'attendre à ces sortes d'avantures; mais quant à la certitude, c'est une chose tout a fait ridicule. Car si le Diable avertit le moindre homme, en sorte qu'il puisse dire jusques à la moindre circonstance, certes il fait beaucoup. Mais un Ange n'en savoit il donc rien? Peut etre qu'il n'y en avoit point parmy les Chretiens, qui pust leur predire leur propre infortune, afin au moins qu'ils se preparassent a la mort. Il falloit que ce fust un Diable ou plusieurs, qui le leur fist savoir par le ministere des Payens. Ils sont donc plus sages que nous, *aiant des yeux a leur teste*, *mais nous, nous sommes des sots*, qui *marchons sans cesse dans les tenebres*. Eccl. 2: 14. Vous, qui, quand vous etes au bout de votre sience & de vos raisons, vous recriés continuellement sur les jugemens secrets de Dieu, resouvenés vous de ce qui est revelé; *que ses mysteres sont pour ceux qui le craignent*, & *son alliance pour les leur faire connoitre*. Pseaume 25: 14.

§. 15. *Mais*, dit enfin Montanus, *l'issue fit voir la verité de la prediction*, & *il arrive souvent de telles avantures.* Je croy que ces avantures journalieres ne sont pas de grande importance, & qu'elles ne sont

que pour ceux qui sont naturellement enclins à remarquer avec plus d'etonnement qu'ils ne doivent, les choses de cette nature; c'est-a-dire les superstitieux. Pour ce qui est de l'issue de cette prediction en particulier, *qui bene conjiciet, hunc vatem dixeris.* Celuy qui devinera le mieux, sera le prophete, dit Ciceron: c'est-a-dire celuy qui en aprochera de plus prés. Si la chose fust arrivee autrement, les Tapuyens auroient pensé quelque autre chose, pour faire valoir leur prediction. Dans un Escadron; comme le Lieutenant est ordinairement à la teste, il court aussi le plus de risque, & comme les Devins n'avoient pas dit quel Cavalier seroit tué, il se pouvoit faire que ce seroit aussi bien l'un que l'autre. En fin qui sait quelle part avoient ces Tapuyens dans cette sortie, & quel ordre ils avoient de la part de ceux de la ville dans cette occasion? S'ils n'avoient pas commencé dés ce jour à prophetiser, mais qu'ils eussent predit cette avanture un an auparavant, & qu'avec cela ils se fussent tenus à cent lieues de la place, je croirois qu'il y auroit plus d'occasion de s'émerveiller de cette prophetie.

§. 16. Ce que le même Autheur raporte plus bas, d'Areisseuskri, avec plusieurs circonstances, se découvre de soy même. Le Diable fut appelle en sa presence dans une assemblée de Tapuyens, d'une brossaille, où il étoit, en pleine campagne; & à

la

la troisième semonce du Prestre, il repondit, & se fit voir ; ce qui fit qu'un Soldat Allemand, qui n'avoit pas prié Dieu de dix ans, sentant des remors de conscience à l'aspect du Tapuyen diabolizé, & craignant que ce Diable ne vinst pour l'emporter, s'enfuit secretement. Montanus s'arreste sur ce que Vossius a dit, savoir, *que l'on doit bien examiner si ce qu'il croit être un Diable, en est un en effet.* Et il luy semble *qu'il y a là dessous, quelque fourbe diabolique, mais que l'homme y a aussi part.* Si je puis dire ce que j'en pense, tout ce jeu n'étoit qu'une imposture humaine. C'étoit une voix feinte, & un Diable feint, & le temoignage des Payens, qui asseuroient que ce belistre que l'on avoit invoqué, & qui avoit paru, étoit le Diable, n'étoit pas digne de foy. Il apert de tout cecy, que quoique les Tapuyens eussent, avant l'arrivée des Chrétiens, qu'il y avoit des Dieux bons, & d'autres mauvais, ils ne pouvoient cependant rien savoir du Diable, d'autant que l'on ne le connoit que dans l'Ecriture : mais quand je fais reflexion que nos Chrétiens ont si terriblement peur du Diable, & qu'ils le croient être le Dieu des Tapuyens, je voy que les hommes ont inventé cette fourbe, pour se faire craindre des Payens, qui leur obéissent malgré eux.

§. 17. Montanus ne me prouve pas ce que l'on dit des devins du Perou, qui peu-

yent parler de ce qui se fait dans les païs etrangers, & qui peuvent dire s'il s'est donné un combat le même jour, ou ce qui est arrivé, par exemple dans les païs bas, dont ils sont éloignés de mille lieues; comme j'ay remarqué à l'article 10. S'il en avoit joint icy quelque relation, revetue de toutes ses circonstances, j'aurois veu comment je me serois tiré d'affaire. Je ne fais pas plus de cas de ce que j'ay raporté à l'article 15, des Caraïbes, aprés Richard Bloem; savoir que le Diable s'empare des corps des femmes, pour rendre ses oracles, & repondre aux questions qui luy sont faites. Mais je veux bien croire de ces femmes, ce que l'on dit des Prestres & Prestresses de Diane & d'Apollon, & des malins Prestres de l'Eglise Romaine, savoir quelles feignent être possedées des Esprits, & qu'elles rendent des reponses bonnes ou mauvaises, mais toujours par des equivoques, parce qu'au vray, elles ne savent rien de l'affaire.

§. 18. Depuis icy jusques à l'article vingt quatrieme, il n'y a rien qui dise la moindre chose des operations de la magie, ou de la Divination, mais seulement de leur procedé & de leurs manieres de predire, ou de faire des actions divines à leur avis. La fable du mort qui courut risque d'aller dans le *Popoguffo*, c'est à dire le lieu des dannés, est de la mesme nature; aussi bien que celles de ceux qui ont

parlé

parlé de leurs Dieux aprés leur mort. Je mets en méme rang ce que quelcun de la Virgine peut avoir raconté en Angleterre, touchant cette matiere, dont je parle dans l'article vingt sixiéme aprés Thomas Gage. Il ne reste plus rien à dire pour l'éclaircissement de ce que j'ay extrait du Paganisme moderne dans les chapitres six, huit, neuf, & dizieme, c'est pourquoy nous passerons aux Juifs & aux Mahometans.

CHAPITRE XV.

Qu'il ne sera pas plus difficile de resoudre celles des Juifs & des Mahometans.

§. 1. QUoique les Juifs & les Mahometans s'attachent ponctuellement à l'unité de la Divinité, ils ne laissent pas de participer beaucoup aux superstitions des Payens; dont j'ay fait voir suffisamment la cause, dans ce que j'en ay écrit dans les chapitres treize & quatorzieme de mon premier livre; où l'on peut voir ce que ces superstitions leur font faire, par le moyen de quelques exemples que j'en ay raportés. A l'egard des Juifs, il étoit aisé aux hommes, d'imiter par leur supercherie & par leur adresse, leur *Bat kool*, ou leur Echo prophetique, dont j'ay parlé au chapitre treizieme §. 3. car

il n'y a aucunes circonstances dans la relation, sur lesquelles l'on puisse former aucune difficulté. Il se pouvoit fort bien faire que ceux qui faisoient lire aux garçons, *Samuel est mort*, avoient seu secretement que le Rabbin Samuel étoit mort. Et ce que B. Jona, & R. Josa trouverent en chemin, ne signifie rien du tout: car l'une des deux femmes qu'ils entendirent parler, pouvoit aussi bien avoir dit d'elle mesme, par l'inclination & l'estime qu'elle faisoit du R. Acha, qu'il n'importoit pas beaucoup que la chandelle s'eteignit, pourveu qu'une telle lumiere de connoissance & de pieté, comme étoit ce Rabbin, ne les quittast pas encore sitost, parce qu'elle savoit peut être qu'il étoit à l'article de la mort. Ce que je dis plus bas à l'article 4 & 5. ne touche que leur opinion; & n'a égard qu'à leur superstition, & point du tout aux experiences qu'ils ont faites.

§. 2. L'Exemple de Tobie, cité à l'article sixieme, est de telle nature, que nos Interpretes avoient raison de dire a cette occasion, comme ils font dans la preface des livres Apocryphes, que cela sent fort son invention des fables du Talmud. Car il est evident que celuy, qui a écrit cela, considere les esprits comme des Etres corporels, qui peuvent sentir & gouster. Joint à cela, que, puisque les Juifs ont cru que ces Esprits malins étoient les ames des

hommes

hommes qui avoient été méchans pendant leur vie, comme il paroit au chapitre vingt cinquieme du livre ſeptieme des guerres de Joſeph; ils ne ſongeoient pas comment l'Ame, qui, pendant qu'elle eſt dans le corps, ne ſent pas, ſeroit, étant hors du corps, plus capable de ſentir, en telle ſorte qu'elle puſt être chaſſée par l'odeur du foye d'un poiſſon, que l'on auroit peut être mangé avec plaiſir. L'Autheur n'a pas vû l'incongruité qui s'y trouve: ſavoir que cet Eſprit, qui peut porter d'une place à l'autre, un corps odoriferant, ſoit d'un homme, d'un poiſſon, ou de quelque autre beſte, ne puiſſe ſuporter l'odeur de ce corps. Car ſi c'étoit un Diable, qu'eſt ce qui le pouvoit empêcher, ſelon l'opinion commune, d'oſter le poiſſon de deſſus le gril, ou de jetter le gril, le poiſſon, le feu, & tout le reſte dans l'Eufrate, d'où il avoit été tiré? Si le foye du poiſſon a une telle vertu, que c'eſt grand dommage, que l'on n'ait pas dit ſon nom! afin de ſavoir au juſte, ſi le foie dont on voudroit ſe ſervir pour un ſi grand euvre, eſt le veritable.

§. 3. Si je comprens quelque choſe au Diable ou Demon qu'on lioit dans les parties ſuperieures de l'Egypte, il faut auſſi que c'ait été quelque choſe de bien rare. Car s'il faut neceſſairement entendre cela à la lettre, je n'y voy aucun raport avec les qualités d'un Eſprit, comme nous l'avons

fait

fait voir, auſſi bien que le precedent, dans le chapitre premier du ſecond livre, & ailleurs. Mais ſi l'on veut dire que le juſte jugement de Dieu, & ſa providence, le retienent de la même maniere qu'une perſonne qui eſt liée, afin qu'il ne faſſe pas de mal à Tobie, ou à la fille de Sara Raguel, à quoy bon parler icy de l'Egypte? Quand même l'Ange ne l'auroit lié qu'en Medie, ou ils étoient, puis que quand il étoit lié, il ne pouvoit rien faire, qu'auroit il pû faire, de grace? Je di plus. Puiſque par l'enchainement des eſprits, il faut entendre la puiſſance de les contenir dans le devoir, la nomination du lieu ne ſignifie autre choſe, ſinon que ſon pouvoir eſt tellement borné, qu'il ne peut rien faire dans ce lieu là. Mais il importoit peu à Tobie, que le Diable Asmodi, ou ſon ſemblable, fût lié en Egypte, enſorte qu'il n'y puſt rien faire, s'il avoit la liberté de faire ce qu'il vouloit ailleurs. Car, par exemple, quand on veut parler du pouvoir d'un homme, on dit qu'il a les mains liées, à l'endroit où il n'a rien à dire; mais cela ne veut pas dire qu'il ne puiſſe faire ce qu'il veut, dans les lieux où ſon pouvoir n'eſt pas limité. Ainſi il faut conclure que l'hiſtoire du Diable Asmodi, peut à bon droit être miſe au rang des fables des Juifs.

§. 4. Celle que Joſeph raporte au chapitre ſecond de ſon huitieme livre des Antiquités, a beaucoup de raport a celle-cy. „ J'ay „ veu, dit-il, un homme de ma nation,
„ appellé

„ appellé Eleaſar, qui guerit plusieurs
„ Poſſedés, en preſence de Veſpaſien, de
„ ſes fils, des Generaux & des Soldats.
„ Voicy comment il les gueriſſoit. Il te-
„ noit un anneau ſous le nés du Poſſedé,
„ dans le chaton duquel étoit enchaſſée
„ une eſpece de racine enſeignée par Sa-
„ lomon. L'odeur de cette racine faiſoit
„ ſortir le Demon hors du corps; &
„ l'homme tombant en même temps par
„ terre, il conjuroit l'Eſprit de n'y plus
„ rentrer. Il prononçoit auſſi le nom de
„ Salomon, & liſoit l'exorciſme qu'il a
„ inventé. Enſuite ce même Eleaſar vou-
„ lant faire voir la vertu de ſon art à
„ ceux qui étoient preſens, il mettoit là
„ auprés, un baſſin plein d'eau, & com-
„ mandoit au Demon de renverſer cette
„ eau, en ſortant du corps, en temoignage
„ qu'il l'avoit quitté. Cela arrivoit, &
„ tout le monde étoit perſuadé de la gran-
„ de ſience & ſageſſe qu'il falloit que
„ Salomon eût eues. Car c'eſt pour prou-
ver cette ſience, qu'il a agencé icy cette
hiſtoire. Et en effet n'eſt elle pas verita-
ble, puis que luy, l'Empereur, les Prin-
ces, les Generaux, & les Soldats, l'ont
veue? Mais en bonne foy qu'eſtoit ce?
C'étoit ce que ce Magicien Juif fit, & non pas
que les Demons tourmentaſſent ces hom-
mes; c'étoit l'anneau, & non la racine qui
y étoit enchaſſée; c'étoit le Vaiſſeau plein
d'eau, qui eſtoit renverſé là auprés, & que
qu'el-

quelqu'un de la troupe de la connoissance d'Eleasar, pouvoit aisement renverser d'un coup, puis qu'il n'étoit pas loin de là? Au reste je croy qu'il connoissoit beaucoup mieux ces possedés, que les Diables qui les possedoient, & qu'il chassoit. Joseph, qui étoit un Juif superstitieux, & l'Empereur, un Payen, qui se laissoient facilement surprendre, ne se mettoient pas tellement en peine de ce qui en estoit, qu'ils voulussent examiner s'il étoit vray que ces hommes eussent été possedés, de sorte qu'ils croyoient fermement voir ce qu'ils avoient déja crû par avance.

§. 5. Il est facile de juger de l'infaillibilité & de la foy que l'on doit ajouter à cet Auteur Juif, sur ce qu'il raconte au chapitre cinquieme de son septieme livre des guerres. La ville de Macherus, dont il „ decrit le siege, a au Septentrion, une cer„ taine vallée, appellée Baaras, où il croit „ une racine de même nom, de couleur „ rouge, qui rend un eclat de soy-même, „ environ le soir. Que si quelqu'un passe „ par là, elle ne se laisse pas facilement ar„ racher; au contraire, elle luy echappe toû„ jours, se retire, & ne s'arreste point; que „ l'on n'ait jetté dessus, de l'urine d'une „ femme, ou de ses fleurs. Mais il faut „ que celuy qui la touche, meure, à moins „ qu'il ne tienne de cette même racine „ dans sa main. On la peut arracher de cet„ te maniere sans courir aucun risque. Ils l'ar-

„ l'arrachent toute entiere, & n'en laiſ-
„ ſent dans la terre qu'un petit bout, au-
„ quel ils attachent un chien, & puis s'en
„ vont. Le chien qui veut les ſuivre, tire
„ facilement la racine apres ſoi, mais il
„ faut qu'il meure ſur l'heure, comme ſi
„ c'étoit à la place de celuy qui l'y a atta-
„ ché, & cela fait que chacun peut manier
„ cette racine ſans crainte. Joſeph, qui croit
ſi facilement ce qu'il voit de ſes yeux, qu'il
ne daigne pas l'examiner, a raporté cette
hiſtoire ſur un ouï dire, & parce que c'é-
toit le bruit qui en couroit; car il ne te-
moigne pas du tout qu'il ait été ſur les lieux,
ou qu'il ait jamais veu cette racine. Mais
voyons ce qu'il dit ailleurs, car nous n'a-
vons pas encore dit le plus beau.

§. 6. Quoi qu'il y ait tant de danger à
arracher cette racine, elle en vaut pour-
tant bien la peine. „ Car par le moyen de
„ cette racine, on peut chaſſer ſur l'heure,
„ les Demons, c'eſt à dire les Eſprits des
„ mechans hommes, qui s'attaquent aux
„ vivans, & qui les feroient mourir, ſi
„ on ne leur aportoit pas un promt ſe-
cours. J'ay auſſi raporté ce paſſage au l. 1.
ch. 16. §. 13. Ce ſera donc ce qu'il a veu faire
à Eleaſar; & cette racine ſera celle dont il
parloit tout à l'heure. Mais je ne crois pas
qu'il ſoit beſoin de dire autre choſe ſur ce
ſujet, que ce qui a été dit tantoſt à l'occaſion
du foye du poiſſon, & que l'un & l'autre
ont eu une même vertu pour chaſſer les Eſ-
prits

prits malins. Or si Tobie est Apocryphe, on peut dire que Joseph n'est pas Canonique. Un homme qui est capable de croire ces bagatelles, peut bien aussi être capable de voir & d'entendre ce qui n'est pas. Il peut avoir été un bon Ecrivain, mais c'a été un mechant Philosophe; comme il paroit à cette Comete qui demeura sur la ville de Jerusalem pendant tout le siege. Sur cela le Lecteur peut voir ce que je dis dans mon traité des Cometes. J'ajoute à cecy, ce que Cocceius a dit sur Amos 1: 1. *Joseph ne s'est pas bien gardé des fables de sa nation.*

§. 7. Tout ce que j'ecris de plus dans ce même chapître, au sujet des Juifs, n'est qu'à l'occasion de leur superstition, dont ils font, à la verité, grande estime, mais sur quoy il n'y a rien à dire. Je n'ay veu aussi aucun exemple, où il pust paroître que ce qu'ils font, ait de la vertu. J'ajouteray seulement icy quelque chose, à quoy je ne pensois pas en ecrivant ce chapitre. C'est pourtant une chose dont les Juifs d'Allemagne font grand cas: à savoir que par la vertu de la Caballe dont j'ay parlé à l'article neuf & dixieme, ils pensent pouvoir faire paroître quand il leur plaist, la *Malca Schevo*; c'est à dire la Reine de Scheba, qui vint voir Salomon à cause de sa sagesse. Il y a environ un an qu'un homme de merite me dit, qu'il avoit apris de la bouche d'un Juif, que son Pere, qui étoit un grand Cabaliste, voulant faire une épreuve de son art dans la ville de Francfort,

Francfort, sur le Main, dans la rue des Juifs, il avoit fait venir la dite *Malca Schèvo*, dans une chambre fermée, en presence de deux Juifs de la ville, & de trois de dehors, & qu'elle fut long-temps sans vouloir s'en aller. Il ne falloit pas qu'ils parlassent, ni qu'il y eust personne present, au dessous de quatorze ou seize ans : mais un certain garçon s'y étant glissé secretement, & se tenant caché sous la table, fut trouvé roide mort à la fin de la vision.

§. 8. Si j'ose dire icy mon sentiment, je ne say pas, en premier lieu, si aucun des sept Juifs peut servir de temoin, outre que cet habile homme de qui j'ay cette histoire, & auquel j'ajoute plus de foy qu'aux sept autres, ne l'a appris que du fils de celuy qui étoit l'auteur de cet acte, & lequel même n'y étoit pas. Je veux que ce fils & les six autres temoins, soient dignes de foy ; mais aussi s'il n'a pas apris cela de son pere, ou que les temoins n'aient peut être rien veu, combien une relation ne change-t-elle pas de nature, quand elle est repetée souvent & par differentes personnes ! N'en avous nous pas tous les jours des exemples ? Mais supposés que ces six temoins m'eussent tous dit la même chose, n'aurois je pas raison de penser, que leurs prejugés les avoient trompés ; & que si on les avoit examinés sur plusieurs circonstances, ils auroient même été obligés de douter, si la chose étoit bien telle qu'ils disoient l'avoir

veue ?

veue? Car ni eux ni moi n'étant de cet art, j'aurois raiſon de leur faire pluſieurs queſtions, mais ils n'auroient pas aſſés de capacité pour repondre à propos à tout, parce qu'ils n'auroient pas, ſans doute, pris garde à pluſieurs circonſtances, dont peut étre toute l'affaire dependoit, comme je l'ay remarqué au commencement de ce livre. C'eſt ainſi que pluſieurs choſes aboutiſſent à la fin à rien, lors qu'on les examine comme il faut.

§. 9. Mais encore, qu'en eſt il arrivé? Perſonne n'y pouvoit parler, ce ſont des loix que ces ſortes d'hommes impoſent par tout. Il ne faut, ni rire ni parler, ni regarder autour de ſoi, quand ils veulent vous faire voir quelque prodige. Car des le moment, les gens deviennent tout interdits & epouvantés; & par ce moyen, l'imagination qui eſt deja prevenue, ne manque pas de leur repreſenter des viſions. Outre cela, à force de tenir les yeux fixés ſur une même place, & quelquefois ſur un miroir, qui eſt la choſe du monde la plus propre pour tromper, ils ne peuvent voir ce qui ſe paſſe autour d'eux, ni ce que l'on pratique en un autre endroit, pour leur faire voir cette viſion. Ils permettent bien que l'on ecrive ce que lon voit, afin que les yeux étant attachés ſur le papier & ſur l'ecriture, ils s'egarent d'autant moins, & qu'ils ne puiſſent apercevoir la fourberie. A l'egard du jeune homme, je ne trouve

pas

pas que ce ſoit une choſe etrange, qu'étant acroupy ſous cette table, dans l'apprehenſion d'être veu & d'être ſeverement chatié; & outre cela voyant une viſion ſi extraordinaire, (que cela fuſt ou non) & que prevenu d'autre part, comme le ſont ordinairement tous les jeunes gens, de voir encore quelque choſe de plus étrange; peut être auſſi pour avoir retenu ſon halaine, de peur de faire du bruit, il ſoit mort d'angoiſſe & de frayeur.

§. 10. Parcourons maintenant ce que nous avons remarqué des Mahometans. Ce que je raporte au chapitre quatorzieme §. 15. apres Marmol, juſtifie ſuffiſamment à quoy l'on peut reconnoître l'impoſture. Car ſi l'on demandoit à ces *Motalcimi*, ce que fait cette huile avec cette eau, dans la bouteille, oſëroient ils le dire? De plus, pourquoy il faut que ce ſoit des enfans, & non des perſonnes avancées en age, qui voyent le Diable dans cette eau? Car quoiqu'ils aient peut être preparé quelque choſe, pour en former quelque pretexte, ceux qui ont tant ſoit peu de jugement & d'experience, doivent juger de là, que c'eſt par ce qu'il eſt plus aiſé de tromper les enfans. Et en bonne foy, des predictions faites ſur la bonne foy des enfans, ne ſont elles pas de bon alloy? Joint à cela, qu'il y a de ces enfans auſſi capables de faire eux même la tromperie, qu'ils le ſont de ſe laiſſer tromper. Car ils ſe laiſſent plus aiſement perſuader; & comme

me ils n'ont pas beaucup d'experience, ils hasardent bien plûtôt qu'un homme prudent & experimenté. La crainte d'être découverts, ne les retient pas tant; & l'ambition d'être reputés plus savants ou plus habiles qu'un autre, les excite encore plus fort. Il ne faut, pour proûver ce que je dis, que l'histoire des deux garçons, l'un à Franiker, & l'autre à Campen, dont il est parlé aux chapitres neuf & dixiemé.

§.11. Le changement de la voix des femmes, dont il est traité en cet endroit apres Marmol, prouve que ce sont des Engastronimes. La vapeur & la fumée peut aussi y contribuer quelque chose, sur tout quand ce ne seroit que pour persuader plus fortement à ceux qui les vont consulter, qu'ils ont veu une vision, & pour leur faire croire ce qu'ils disent voir. On voit bien les *Bumicili* en mouvement & en devoir de combattre, mais ce ne sont que des combats de divertissement, car les assistans ne voient aucun Diable contre qui ils facent semblant de se deffendre. C'est un artifice pour se faire regarder comme des hommes plus saints que les autres, & pour trouver par ce moyen, plus de credit, aupres du peuple ignorant, & pour luy faire croire ce qu'ils veulent. Il est aisé aussi de voir aux Muhacimi, que tout le mistere de leur conjuration ne consiste que dans ce qu'ils disent, & qui trouve de la croyance auprés des hommes à cause de leurs grimaces effroiables; car il n'y à rien d'essentiel dans

toute

toute cette description, sur quoy il soit necessaire de faire quelque remarque.

§. 12. Si nous tenons pour fable ce qui a été dit à l'article 17. de *Mevelava*, & de *Harasé*, sur les annotations de Ricaut, qui est ce qui pourra prouver que ce soit une verité? Le peuple se laisse d'abord prendre à ces bagatelles, & se laisse tromper, pour voir ce qu'il ne voit pas, & pour entendre ce qu'il n'entend pas. La Necromancie d'un Dervis avec qui Busbek avoit fait connoissance en Turquie, consistoit, *en ce que sans se faire mal, il se frapoit la poitrine de toute sa force, d'une pierre assés grosse pour assommer un beuf, & pour briser les os d'un geant.* On peut croire que Busbek l'a veu, car il n'y à rien en cela qui ne se puisse faire naturellement par l'addresse & par l'exercice. Pour ce qui est de se battre avec une si grosse pierre, & si rudement sur la poitrine, il peut, en premier lieu, y avoir de la Supercherie, en ce que c'étoit luy même qui se frapoit, & non un autre. Un bourgeois de cette ville étant icy dans ma maison, frappa si rudement, comme je crus le voir, de sa teste contre le bord de la porte de ma chambre qui étoit ouverte & arrestée, qu'elle en trembla, & fit un bruit aussi grand qu'un Marechal auroit pu faire avec son marteau, quand il frappe de toute sa force sur son enclume: mais avant que de s'en aller, il me montra ce tour, apres quoy j'en fis

N moy

moy même l'epreuve, non à la verité aussi parfaitement que luy, par ce que c'étoit la premiere fois, mais assés pourtant, pour faire trembler ceux qui me le virent faire; ainsi l'on peut d'un tour de main tromper l'euil le plus vigilant. Mais sans tout cela; ne voions nous pas tous les jours des choses plus surprenantes ? Lorsque ces gens qui vont par le monde pour gagner leur vie, se font mettre une enclume sur l'estomach, & souffrent que l'on y frappe aussi fort que si elle étoit à terre, la posture où ils se mettent, leur donne cet avantage. Et combien d'autres choses aussi surprenantes ne se fait il pas ?

§. 13. Il dit, en parlant de Busbek, *qu'il a veu tenir à ce Dervi un morceau de fer rouge dans sa bouche, sans se brusler ni se faire aucun mal, quoique l'on y vist venir la salive, & qu'il le tinst ferme, sans que la chaleur le blessast.* Cecy paroit assés étrange, parce qu'il y a assés de raport, au moins dans l'exterieur, au grand miracle des trois jeunes hommes Hebreux dans la fournaise; ce qui epouvanta si fort Nabucadnetzar, quoique Payen, que cela l'obligea de confesser que celuy qui faisoit ces choses, étoit sans doute le Dieu vivant, Daniel 3. Quoy donc, dirons nous que cet infidele Dervi a éteint la force du feu; ce qui est renommé dans la parolle de Dieu, comme un signe infaillible de la Foy ? Heb. 11: 34. Tant s'en faut; car il arrive souvent que la res-

ſemblance ſurpaſſe la choſe même. Busbek n'étoit pas ſi aſſeuré que le fer étoit rouge, que Nebucadnetzar l'étoit de la fournaiſe, qui avoit été allumée au double par ſon ordre, & qui bruſla effectivement les Chaldeens. Outre cela, le Dervy n'avoit le fer rouge que dans ſa bouche, au lieu que ces trois hommes étoient tout environnés de flammes. Le quatrieme qui leur tenoit compagnie, rendoit temoignage que la vertu de Dieu operoit en cela, mais ce preſtre Turc n'en faiſoit voir aucune preuve. Nous voions aujourd'huy cette ſubtilité ſur les Theatres, ce qui ſe fait par le moyen de quelque antidote ou contre-poiſon, qui empeche ceux qui font ces tours, d'être endommagés pour quelque temps. Mais les trois Hebreux n'avoient rien pratiqué de ſemblable; & quand ils auroient pris quelque choſe, ils y demeurerent trop long-temps, & la chaleur étoit trop grande, pour que ce ſecret puſt conſerver ſa vertu. Le feu conſume tout ce qui eſt combuſtible, & à quoy il s'attache, mais ſi une matiere incombuſtible ſe rencontre entre deux, ſa force ſe perd. Il me ſouvient d'avoir leu qu'un des principaux devins des Hotentots ſe rendit, quand il vit un Hollandois avaller ſans ſe faire mal, de l'eau de vie qui bruſloit dans une ecuelle, ce qui ne nous cauſe aucune ſurpriſe, parce que nous le ſavons; mais ce Hotentot qui ne beu-

voit jamais que de l'eau, à quoy il n'y a rien de si contraire que le feu, crut que c'étoit un miracle, de voir un homme avaller du feu sans se faire mal.

§. 14. Il en est de même des Serpens, que les Dervis manient sans rien craindre, comme je le remarque dans ce même chapitre §. 18. apres Ricaut. Ils savent le moyen de leur oster leur venin. J'ay veu un Empyrique manier des viperes dont il vendoit l'huile, comme il auroit fait des anguilles. Il n'y a pas plus de mystere à faire arrester des Serpens, ou par la conjuration, ou par la musique, qu'il y en a à les faire danser de toute sorte de maniere. J'ay accordé ce point dans mon troisieme livre, chapitre seizieme, article quatorze; & j'ay montré au chapitre dousieme de ce quatrieme livre, article 8. comment cela se peut faire: mais parce que c'est une chose que tout le monde ne sait pas, ils ont l'effronterie de dire, que c'est un privilege tout à fait particulier qu'ils ont, dont ils se servent pour relever l'eclat de leur famille; ou pour faire croire qu'ils sont destinés du Ciel pour faire de si grandes choses; afin d'avoir l'honneur d'être montré au doigt & que l'on dise d'eux, qui sont ceux la? *Digito monstrarier, & dicier hic est.* Ou, comme disoient les Samaritains aveugles, en parlant de Simon, *celuy cy est la grande vertu de Dieu.* Act. 8:10.

En voila assés, à propos de la Magie & des sorcelleries des Payens, des Juifs, & des Mahometans, dont j'ay raporté les exemples dans le premier livre. Passons à cette heure à celle du Papisme.

CHAPITRE XVI.

Qu'il est aisé de decouvrir l'invalidité de plusieurs preuves de la superstition du Papisme, en fait de visions & de Magie, pourveu qu'on les examine comme il faut.

§. 1. CE seroit dommage que les Ecclesiastiques Papistes le cedassent aux Juifs & aux Mahometans, & même aux Payens, en fait de Magie, ou que leurs livres ou leurs traditions, n'en fournissent plus de matiere que les trois autres ensemble. Et le Jesuitte Gaspar Schot s'efforcera de nous le prouver aussi vivement, aussi amplement, & par des temoignages aussi forts, que Renaud Schot, l'Anglois, croit que ce sont des choses fausses, impossibles, & incroyables. La premiere chose de celles que j'ay remarquées de ses ecrits dans mon premier livre & qui demande que nous y fassions reflexion, est ce que je cite à l'article 18. du

chapitre 19. des Diables qui s'enferment dans du cristal ou dans des bagues. Et comme à l'endroit que j'ay cité, il me renvoie à Wierus, j'y trouve cette commodité, que je n'ay qu'a traduire ses propres termes, sans y ajouter la moindre annotation de ma part. Wierus en parlant des Diables enchassés dans le verre ou dans les bagues, au chapitre premier de son sizieme livre, article 3. & 4. ,, Il ne faut pas, dit-,, il, oublier ceux qui portent le pauvre ,, Diable sur eux, enfermé dans une ba-,, gue, par l'artifice d'un habile orphevre, ,, avec plusieurs parfums & grimaces cir-,, constantiées; non plus que ceux qui ,, le montrent si étroitement enchainé ,, dans un cristal de roche, qui ne se rompt ,, pas, comme l'on fait, ou dans un ver-,, re, (c'est une chose étrange que le Dia-,, ble qui sort presque continuellement de ,, l'enfer, ne le fonde pas par sa chaleur) ,, qu'il est obligé de les servir comme ses ,, maîtres, en qualité d'un vil esclave, ,, & de deviner pour eux, & leur decla-,, rer les choses les plus cachées. C'est ,, ainsi que le desire l'ordre mutuel de la ,, nature, que, de méme que le Seigneur ,, est maître du valet, aussi le valet ,, soit le valet du Seigneur. Je croy qu'il a voulu dire, ,, que de méme que le Seig-,, neur est le valet du valet, aussi le ,, valet est le Seigneur du Seigneur.

§. 2. La dessus il nous raconte comment

la Cour de Gueldre reconnut, & punit par sentence, une telle imposture, en 1548, en la personne d'un nommé Josse Rosa de Courtray. „ Il portoit un anneau, dans le-
„ quel il pensoit qu'étoit enfermé un Dia-
„ ble, auquel il ne devoit pas manquer de
„ parler une fois, ou de luy faire quelque
„ question, tout au moins en cinq jours,
„ à ce qu'il disoit. Il avoit aussi des gri-
„ moires pleins de toutes sortes de con-
„ jurations Diaboliques; par le moien de
„ quoy il se vantoit de découvrir non seu-
„ lement, mais aussi de guerir toutes sor-
„ tes de maladies causées par sortilege;
„ c'est pourquoy ce brave sur la fin de sa
„ prison, fut obligé par une sentence le-
„ gitime, d'ouvrir & de rompre a coups
„ de marteau, sur un billot, en plein mar-
„ ché, en presence de la cour, & d'un
„ nombre infini de spectateurs, cette pri-
„ son du Diable, à savoir son anneau,
„ & de donner la liberté au prisonnier
„ qui y étoit enfermé; à moins que quel-
„ qu'un ne s'imagine, que le Diable pou-
„ voit être ecrasé de ce marteau, s'il
„ croit qu'il ait pû être retenu dans cet
„ anneau par sa dureté. Il fut aussi obli-
„ gé de brusler ses propres livres, & de
„ rester là jusques à ce qu'ils fussent con-
„ sommés. Ensuite il fut condamné à un
„ bannissement, & aux frais du procés.
„ Voila comme la cour d'Arnhem fut trouver le moyen de chasser le Diable,
 sans

ſans reliques, ſans croix, ſans eau benite, ſans *Agnus dei*, & ſans le nom de *Marie*; moyen que Schot approuve, au chapitre quarante & unieme de ſon ſecond livre de la Magie univerſelle.

§. 3. Je ne veux pas m'amuſer à examiner quantité de petites hiſtoriettes qu'il a recueillies avec grand ſoin, & dont j'ay cité une grande partie, parce qu'en ce faiſant, je ne ferois que découvrir les erreurs des preſtres: mais parce que l'on ſouffré encore de pareilles choſes au milieu de nous, que je ne puis ſupporter tandis que je les puis deffendre, je remettray à parler de ces echantillons, quand je traitteray des Egliſes Proteſtantes, ce qui ſe fera dans le chapitre ſuivant. Tels ſont les Eſprits domeſtiques, les Lutins, les Diables de montagnes, les Sybilles, & pluſieurs autres, dont j'ay parlé au chapitre dix neuvieme §. 19, 20, 21. & il faudra même que je diſpute contre de nos fameux Theologiens, ſur ces Diables enchaſſés dans des bagues; mais attendons que nous ſoions à trois chapitres plus haut. Il faudra pourtant qu'à l'occaſion des Catholiques Romains, je diſe quelque choſe des principales pieces, où je ne doute pas que tous les Proteſtans ne ſoient de mon opinion. Et de là je leur donneray matiere de penſer, ſi les mêmes raiſons & les mêmes fondemens dont je me ſers pour refuter les fables des Papiſtes, ne leur doivent pas

servir, pour rejetter celles qu'ils croient, justement à cause qu'elles n'ont aucune communication particuliere avec le Papisme.

§. 4. Je trouve au chapitre vingt sixieme du second livre de Delrio, article cinquieme, un endroit qu'il a extrait des lettres du Perou, de l'an 1590, dont nôtre Jesuite fait tant de bruit, & duquel j'ay parlé en peu de mots au chapitre vingtieme de mon premier livre, article cinquieme. L'endroit est trop long pour être mis icy mot a mot; nous nous contenterons donc du contenu, & de la preuve qu'il pretend en tirer. Voicy le contenu; à savoir qu'une fille Indienne baptisée par un Prestre, & nommée Catherine, menant une vie debordée, ne laissoit pas d'aller tous les jours à confesse. Elle disoit toutes ses fautes legeres, & retenoit les gros pechés, afin de ne pas être connuë pour putain. Cette fille étant un jour tombée malade, elle appella un prestre, auquel elle fit, comme à son ordinaire, une fausse confession, ce qu'elle reïtera bien jusques à dis fois, dont aussi elle se moquoit aussi tost que le Prestre avoit les talons tournés. Etant pressée par sa maitresse de rendre raison de ses actions, elle dit qu'un homme noir comme un More, luy aparoissoit à chaque fois à son costé gauche, & qu'il luy conseilloit de faire ainsi; mais que

„ Marie Magdeleine luy aparoissoit de
„ l'autre costé, & l'exhortoit à faire une
„ sincere confession ; sur quoy le Prestre
„ aiant encore été mandé, il s'imagina
„ qu'elle agiroit de meilleure foy ; mais
„ ce fut encore pis, elle ne voulut plus
„ même prononcer le nom de Jesus. El-
„ le rejetta avec mepris le St. Crucifix
„ qu'on luy presenta, & commença à
„ parler effrontement de ses debauches,
„ en presence d'un chacun. Quelques
„ jours aprés elle fut oppressée, & se re-
„ pentit d'avoir ainsi prophané la con-
„ fession ; & en même temps elle tomba
„ comme morte ; en sorte que l'on parloit
„ déja de l'enterrer, mais étant revenue
„ à soy, elle se montra aussi opiniatre
„ qu'auparavant. Trois heures avant
„ que de mourir, étant exhortée à invo-
„ quer le nom de Jesus, elle s'ecria, *qui
„ est Jesus?* Et s'enfonçant au fond du
„ lit, on l'entendit parler avec quelcun
„ que l'on ne voioit pas. On fut con-
„ traint de porter dans une autre cham-
„ bre, une autre servante qui étoit aussi
„ malade dans celle là, à cause des epou-
„ vantables fantomes qu'elle disoit y voir.
„ La nuit que cette Catherine mourut,
„ il y eut une si grande puanteur dans
„ toute la maison, que l'on fut obligé de
„ porter le corps dans un lieu ouvert.
„ Le frere de sa Maitresse fut tiré par le
„ bras, hors de la maison ; & une servante
„ fut

„ fut frappée à l'epaule comme d'un coup „ de talon. Un cheval aprivoisé rua con„ tre la muraille, & courut toute la nuit „ comme s'il eust été enragé. Les chiens „ rodoient tout autour, & abboyoient. „ (il raconte encore beaucoup d'autres „ prodiges;) En aprés le corps mort com„ mença aussi à faire le lutin, & à epou„ vanter tout le monde, & la maitresse mê„ me n'étoit plus en seureté dans sa pro„ pre maison. Son petit garçon qui n'a„ voit que quatre ans, crioit à pleine teste, „ que Caterine le vouloit etrangler, mais „ d'abord qu'on luy eust péndu des sain„ tes Reliques au col, elle le laissa; & „ la servante, que l'Esprit avoit appellé par „ trois fois, & qui s'en evanoüit, prit „ un cierge, suivant le conseil des autres, „ & se releva, jusqu'à ce que la fantome in„ fernel déclara que ce cierge luy faisoit „ de la peine. Outre cela, il sortit de toutes „ les parties de son corps & de ses mem„ bres, des flammes de feu d'une puan„ teur incroyable. Sa teste & ses bras bru„ sloient; & il pendoit depuis sa ceinture „ jusques à terre, une écharpe de feu, de „ huit ou dix pouces de large. La servante „ epouvantée de cette vision, d'autant „ plus que cette Catherine s'addressoit à „ elle méme, étoit fortifiée d'un autre „ costé, par l'apparition d'un beau jeune „ homme vestu de blanc, qui luy inspi„ roit du courage, & l'exhortoit à ecrire

„ & à publiet tout ce qu'elle voioit, &
„ ensuite à se confesser. *Je suis damnée*
„ *au fond des Enfers*, disoit Catherine,
„ *pour avoir fait une fausse confession. A*
„ *prenés donc à vous bien confesser, & à ne*
„ *point celer de peché. J'ay charge de vous*
„ *dire cela.* La dessus on sonna les cloches
„ de Nôtre Dame, & incontinent la mor-
„ te s'etant retirée dans un coin, elle dis-
„ parut.

§. 5. Voila l'histoire, qui est aussi veritable, comme il est vray qu'elle est arrivée: Que s'il y a quelqu'un parmy nous qui croye qu'elle merite que l'on y fasse quelque reflexion, ce sera à cause que Schott, & particulierement Delrio, en font tant d'etat; comme on le peut voir par cette relation; pour cet effet je mettray icy ses propres termes, & je les enrichiray de mes remarques. „ Je jugeay à propos de met-
„ tre cette relation à la fin (car plusieurs
„ autres l'ont precedée) parce qu'elle ren-
„ ferme en soi des preuves si convaincan-
„ tes de la verité, & que l'on y voit toutes
„ sortes d'apparitions, savoir d'Anges, de
„ Ste. Marie Magdeleine, du Diable sous la
„ forme d'un More &, de l'ame de la def-
„ funte dans un corps emprunté, car ce n'é-
„ toit pas le sien, à mon avis, mais un corps
„ formé de l'air, & qui luy ressembloit.
Nous verrons dans la suite, que la verité de ses demonstrations se decouvrira bien autrement. Quelle preuve nous donnera-t-il
que

que c'étoit Marie Magdeleine, & qui est ce qui l'a jamais connu? Qui est ce qui luy a dit que le corps de cette Catherine étoit formé sur le sien? *Les Athees*, dit-il, *s'en moqueront.* Non; mais les hommes craignant Dieu, prendront de là occasion de se recrier contre la malice des imposteurs, & de se rire de la folie du monde. Mais qu'ils ne se moquent pas, veut il dire, *de la punition de l'Enfer, & de l'immortalité de l'ame.* C'est ce qu'ils feront, sans doute, si on ne leur donne pas d'autres preuves que celles que cette fable leur presente. „ *Que diront à cet-* „ *te heure les Calvinistes, des cierges benits?* Rep. Que c'est une imposture. *Que diront ils de la necessité de la confession auriculaire?* Rep. Qu'elle est la source & le fondement de cette invention. *Les Jesuites peuvent ils aussi avoir inventé cela?* Non certes. Ils n'ont pas assés d'esprit pour inventer une chose aussi subtile que celle-cy; & ils ont la conscience trop delicate pour mentir si grossierement. *Si c'étoit une chose inventée, tout le monde du lieu ne l'auroit il pas refuté? que si on ne le veut pas croire, qu'on l'aille voir.* C'est bien dit, car il n'y a, par le plus court chemin, tant par terre que par eau, qu'environ quinze cens grandes lieues. *Ce sont des contes de femmes, diront ils.* Voiés vous ce qu'il craint? car supposés que la chose fust, qui sont les hommes qui l'ont veue? *Je me persuade fermement que des briques*

& des tuiles jettées au loin, épandues par cy par là, & vues de tout un peuple; seront les effets d'une simple imagination. Pourquoy non? car qui est ce qui a jamais veu ou parlé à personne de tout ce peuple! *Des hommes tirés a bas de leurs lits, une femme jettée par terre aux yeux de tous les autres, & trainée sur le pavé; des vaisseaux cassés contre la muraille, & brisés en mille pieces, sont ce des songes?* Rep. Non, mais de tres infames mensonges *Mais supposés que des personnes avancées en age ayent été capables d'inventer & de publier de pareilles choses? Que dira-t-on de cet enfant de quatre ans? un enfant de cet age n'est pas capable d'en imposer; ni de dire avant qu'on luy eût pendu au col les Reliques, qu'un corps qu'il ne connoissoit qu'à peine, l'etrangloit, si la chose n'avoit pas été veritable. Et comment auroit il pû feindre d'être en repos, aussi tost que les Reliques étoient à son cou?* C'est à cause de cet âge tendre, que les enfans sont plus aisés a tromper. On ne reçoit point en justice de temoignage de ces Ninivites, qui ne savent pas la difference qu'il y a de la droite à la gauche. N'étoit ce pas une chose fort difficile pour un de ces belistres, de prendre les habits de la deffunte, & de mettre les mains sur la gorge de l'enfant; & ensuite faisant semblant d'avoir peur de ces Reliques, de s'enfuir secretement? Cet enfant n'entendoit parler que du fantome de cette Ca-

therine, c'est pourquoy il pouvoit aussi facilement s'imaginer que c'étoit elle qui faisoit tout le mal qu'il sentoit. *Oh! que je crains fort, que ceux qui se plaisent dans leurs crimes, & qui estiment le saint mystere de la confession, être une charlatanerie & une hypocrisie, & qui ne regardent les tourmens de l'enfer que comme une chose inventée a plaisir, n'aient le même sort que Catherine!* Dieu nous garde du dernier point; mais nous luy rendons graces à l'égard du second, *en ce que nous ne suivons pas des fables faites a plaisir*; pour croire la venue de nôtre Seigneur Jesus, pour juger les vivans & les morts. 2 Pierre 1: 6. J'infere donc de tout cecy, que cette farce peut avoir été jouée par adresse & par fourbe, en partie, & qu'en partie elle est amplifiée dans la lettre; mais je croy que l'un & l'autre ont été controuvés, pour contenir les Payens Indiens dans l'obéïssance, par la crainte. La Confession est le moyen le plus efficace que l'on ait jamais inventé, pour affermir la domination des Prestres sur les consciences des hommes.

§. 6. Voila assés parlé de ces fadaises. Je m'en vais maintenant suivre Schot, dans la Relation qu'il fait de cinq autres histoires controuvées, par lesquelles il pretend prouver la vertu des Reliques. La premiere qu'il cite, est tirée de Theodoret, dont les termes, touchant ce qui luy est

eſt arrivé a luy même, ſont tels. *Le maudit Marcion ſema pluſieurs epines d'impieté dans le territoire de la ville de Chypre, c'eſt pourquoy voulant les extirper, un Diable epouvantable vint la nuit, qui me cria en langue Syriaque.* „ Pourquoy veux tu „ combattre Marcion? Quel mal t'-a t-il „ fait? Ceſſe de luy faire la guerre, & quit- „ te cette mauvaiſe volonté, autrement „ on t'aprendra à experimenter quelle „ part y a celuy qui peut demeurer en re- „ pos. Sache qu'il y a long temps que je „ t'aurois tué, ſi je ne t'avois veu gardé „ par Jaques, dans la compagnie des Mar- „ tyrs. *J'entendis cela*, (il ne dit pas „ qu'il ait rien veu) & m'addreſſant à un „ de mes compagnons qui étoit couché „ auprés de moy, entens tu ces parol- „ les, luy dis je? *Ouy*, repondit, il, je les „ entend toutes; & comme je me ſuis „ voulu lever pour aller voir qui c'étoit „ qui parloit ainſi, je ne l'ay pas fait „ pour l'amour de vous, parce que je pen- „ ſois que vous dormiés. *Sur cela nous nous levames tous deux, & regardames au tour de nous, mais nous ne vimes perſonne remuer, & nous n'entendimes parler perſonne. Cependant les autres qui demeuroient dans la même maiſon, l'entendirent auſſi; Ce qui me fit croire, que par cette compagnie de martyrs, il entendoit une phiole d'huile, que j'avois ramaſſée de pluſieurs martyrs; & qui étoit d'une efficace d'autant plus gran-*

de,

de, qu'elle étoit pendue au pilier de mon lit. Et j'avois sous mon chevet, un vieil habit de saint Jaques Majeur, qui me valoit plus que la meilleure couverture de Damas. Voilà ce que dit un Pere de l'Eglise, ainsi que l'on appelle ordinairement les Docteurs de l'Eglise Chrêtienne, qui ont fleury dans les premiers siecles; car celuy cy vivoit au commencement du cinquieme siecle aprés la naissance de nôtre Seigneur. Ce que l'on peut inferer avec plus de certitude de cette relation, c'est qu'alors la superstition avoit déjà commencé à s'introduire parmy les plus celebres Docteurs. Ce qui paroit, en ce que cet homme parle d'une huile des Martyrs, dont le Diable étoit si epouvanté, luy qui n'avoit jamais aprehendé les Martyrs. Et en ce vieil habit usé de cet Apostre, qui pendant sa vie ne fit jamais un tel miracle, au moins que l'on puisse voir par écrit, n'a-t-on pas bien lieu de penser que les heritiers ou les amis de ce Saint, ont aporté ces haillons de Jerusalem, où il avoit été decapité par l'ordre d'Agrippa en l'an 42. (Actes 12.) Jusqu'à la ville de Cypre, qui en peut être eloignée d'environ cent cinquante lieues, & dont aussi cet Auteur étoit Evêque, pour y être gardés encore quatre cens ans, afin de detourner le Diable, & l'empêcher d'attenter a sa vie; & que les Soldats leur aient donné cette liberté; car en ce païs là, aussi bien qu'ail-
leurs,

leurs, la depouille des criminels leur apartenoit, comme les habits de notre Sauveur furent la proye des Soldats Romains ?

§. 7. Quoique cecy nous doive suffire, pour nous rendre suspecte la verité de ces Relations, d'autant que les Catholiques Romains sont si fort prevenus en faveur de la vertu des Reliques de leurs Saints, je dirai seulement que la Relation n'est pas juste. C'est à Theodoret que cela est arrivé, & il l'écrit lui même: mais en quel temps fust ce ? *Ce fut de nuit.* Peut être donc, ou qu'il dormoit, ou qu'il songeoit aux moiens de confondre ce Marçion, dont il avoit l'imagination toute remplie. Il s'imaginoit que le Diable s'y opposeroit, & qu'il soutiendroit le party de cet Heretique; mais comme, entre autres choses, les songes se font facilement connoitre, en ce qu'ils s'egarent dans le raisonnement, & que toutes les circonstances ne sont pas toujours bien d'accord, ce n'étoit pas bien imaginé dans cette rencontre, que le Diable, pour detourner cet homme de son dessein, se servist des raisons qui devoient infailliblement lui donner du courage, en lui faisant savoir qu'il étoit si bien armé avec cette huile ramassée parcy parlà, des tombeaux de differens Martyrs, & avec ce viëil habit. Comment le Diable savoit il qu'il l'avoit, & à qui il avoit été, ou que

cette huile fût de l'huile des Martyrs? Mais supposés qu'il le seust, à quoy s'étoit il apereceu que cette phiole l'empechoit par en haut, & ce vestement par en bas?

§. 8. Nous n'avons pourtant pas encore denoué la principale difficulté. Quoi, son Compagnon revoit il aussi, & les autres personnes qui étoient dans la maison, revoient elles? Je dis que non; ils ont, dit il, tous entendu la voix. Mais à la reserve de lui seul, personne n'a veu le Diable. Cette vision peut avoir été un songe; & l'imagination peut avoir aussi operé sur l'Ouië, afin de la tromper par même moyen, &, tous deux, lui donner occasion par le sommeil & par le songe, de parler en la maniere qu'il s'imaginoit fermement que le Diable parloit, croiant asseurement qu'il le racontoit à son compagnon. Car si c'eust esté un veritable Diable, & qu'il eust eu envie de faire quelque chose, c'étoit là l'occasion propre pour se faire voir, afin de donner plus de poids à ses parolles. Autrement les autres auroient eu raison de dire *Loquere, ut te videam: parle afin que je te voie.* Mais c'est une petite difficulté, s'il est vray que le bon Theodoret ait veu & entendu un tel Esprit malin, l'exhorter à cesser de bien faire, comme cet autre dont j'ay decouvert le mystere au chapitre treizieme §. 7. qui en avoit veu un bon, qui

l'ex-

l'exhortoit à bien faire, & qui ne se faisoit pas voir, quoi qu'il fust visible.

§. 9. A l'egard du moyen de chasser les Esprits par le signe de la croix, voyons la preuve la plus forte, dans laquelle Schot se vante de faire parler les Calvinistes mêmes, par la bouche de Lavatere, qu'il appelle *omnium Ecclesiæ Catholicæ rituum hostem & irrisorem*; l'ennemy & le prophanateur de tous les Rits & coutumes de l'Eglise Catholique: laquelle il raporte au chapitre neuvieme de la troisieme partie de son livre des Phantomes, en cette maniere. *Comment les Catholiques de la primitive Eglise se comportoient ils quand ils rencontroient des Esprits? C'etoit*, dit il, *la coutume en ce temps-là, de s'armer de la croix.* Et il cite en cet endroit, Tertulien, Hierome, Origene, Epiphane, Chrysostome, Augustin, Athanase, Lactance. Ce dernier dit expressement, *que le Diable ne peut aprocher ni blesser personne, pourveu qu'on se soit armé du signe de la croix sur le front.* Just. lib. 4. Cap. 26, 27. C'est une chose deplorable, si cela est vray, que les Chrestiens aient été si tost adonnés à la superstition, & qu'ils y aient ete induits par leurs plus celebres Docteurs. Mais en même temps cela nous fait voir quelle estat nous devons faire aujourdhuy du temoignage de ces Peres. Voyons aussi quelque chose de l'experience. Il n'y en

a pas

a pas un d'eux qui l'ait fait en sa propre personne. Mais Julien l'Apostat chassoit, quand il vouloit, les Diables qu'il avoit evoqués, par le signe de la croix: c'est le temoignage de Gregoire de Nazianze. Mais la verité est, qu'il ne dit pas l'avoir veu, ni qu'il l'ait entendu dire à personne qui l'ait veu de ses yeux, & par consequent ce temoignage vaut autant que rien du tout.

§. 10. Il faut aussi que c'ait été Theodoret qui ait prouvé la vertu de l'eau benişte pour chasser le Diable. *L'Eveque Marcel étant occupé à abbatre le Temple de Jupiter à Apamée, vit un Diable noir qui empechoit l'effet du feu.* Voyés encore ici la vertu divine du Diable, si l'on veut ajouter foy à cet Autheur aussi bien qu'à Daniel, *desorte qu'il arma, c'est-a-dire, qu'il benit de l'eau, avec le signe de la croix, pour s'y opposer, & il la jetta sur la flamme. Ce malin ne la pouuant supporter, se retira, & le feu allumé de cette eau comme d'une huile, consuma en un moment ce temple.* Mais si Theodoret peut se tromper en ce qui le touche, & qui luy arrive à luy même, comme nous venons de le voir, quel fond y a-t-il à faire sur ce qu'il n'a pas veu? Il n'étoit pas encore né quand Marcel vivoit; ainsi il faut necessairement que lui, qui croioit si à la legere, ait pris cela chez quelques autres. Le bon ami Jean David, qui nous fait la description

de

de l'eau beniste, & de quelle maniere elle doit être faite, pour pouvoir chasser l'Esprit malin, comme j'ay raporté ses propres termes au chapitre pr. de mon pr. lib. §. 3. ne raporte aucun exemple de l'experience qu'il en a fait, non plus que Schott son compagnon. N'est ce pas une chose surprenante, de dire qu'un homme qui sait si bien comme il faut qu'une chose soit, pour qu'elle fasse son operation, n'en ait pourtant jamais pû voir l'effet? & qu'un homme qui en a tant leu d'exemples, comme Schot, n'en puisse citer aucun?

§. 11. C'est à cette heure le tour de l'*Agnus Dei*, qui, est la representation d'un Agneau benit par le Pape. Mais Schot ne nous en produit aucune preuve des Peres. D'où vient cela? C'est que l'Agnus Dei êt de plus fraiche datte, car il n'a été en usage qu'au, 14me. siecle de sorte que les affaires du Diable vont tous les jours de pis en pis; car on invente tous les jours de nouvelles armes contre luy. Je ne puis assés m'etonner comment il a encore tant de credit dans le Papisme; où l'Agnus Dei est une arme si immanquable contre luy, & qu'il s'en faut beaucoup qu'il ne fasse tant de ravage chés nous, qui n'avons pour toutes armes, que le sang de cet Agneau sans tache; par le moien duquel nous savons nous en debarasser. Pour moy j'en ay fait l'experience par tout & en tout temps, & je suis certain

que

que le Diable ne s'est jamais aproché de moy, de mille lieues tout au moins; bien loin de dire, que j'aie jamais été embarassé à le chasser.

§. 12. Il n'y a point de doute que le Nom de Jesus, devant lequel tout genouil se ploie, ne soit le plus respecté de tous les noms. Mais si ce qu'on appelle *Esprit impur*, qui crie, *Jesus de Nazareth, qu'avons nous a demesler avec toy?* étoit un Diable, il y a apparence qu'en prononçant ce nom à plein gosier, il n'en étoit pas effraié. Ou si ce nom n'a eu cette puissance que depuis l'ascension du Seigneur, pourquoy ces Exorcistes Juifs, les sept fils du souverain Sacrificateur, se servoient ils de ce nom avec si peu d'effet, lors qu'ils disoient, *nous, conjurons par Jesus que Paul preche.* Act. 19:13. Le nom de Jesus est un mot; *or son regne ne consiste pas en parolles, mais en vertu* 1 Cor. 4: 20. La vertu ne consiste donc pas dans les parolles, puis qu'il se distingue si clairement des parolles. Au reste, bien que le Jesuitte mette le nom de Jesus devant celuy de Marie, il ne laisse pas de faire tout rouler sur celuy de Marie, afin de montrer par des fables tirées des mensonges des Ecrivains Papistes, quelle vertu renferme le nom de la mere du Seigneur; savoir qu'il sert à detourner, ou à chasser le Diable. Si cela est vray, c'est une chose etrange que l'on trouve encore ches eux, des

Diables,

Diables, des Possedés, des Esprits, ou des Sorciers; car il n'y a pas un bon Catholique qui ne prononce le nom de Jesus ou de Marie, cent fois par jour, & au moindre sujet d'admiration. Ce qui devroit faire croire, que le Diable étant incessamment bombardé de tous les costés, par ces deux mortiers, devoit être crevé, ou sortir du monde.

CHAPITRE XVII.

Qu'il faut encore examiner certaines pieces particulieres, que la coustume fait croire, meme chez les Protestans, & les fait considerer comme des Phantomes.

§. 1. J'Ay fait tout mon possible dés le commencement, pour ne pas accuser mes Protestans, de l'idolatrie ni des superstitions, tant des Payens que des Papistes. C'est pourquoi aussi je me suis appliqué dans le chapitre vingt troisieme de mon premier livre, à distinguer comme il faut, les choses dont ils sont d'accord, d'avec celles dans lesquelles ils different. Mais tout cela tendoit pour la plupart, à faire voir, que, non seulement le commun

peuple parmy nous, mais aussi les sçavans, admettoient, ou permettoient tout ce que le different que nous avons avec les Payens & avec les Papistes, ne leur adjuge pas absolument ; de sorte que l'on n'y voit pas ce qui peut s'accorder avec les fondemens de nôtre doctrine ; & si l'on y croit quelque chose qui en renverse plusieurs, pourveu qu'il ne confirme pas les fondemens des Papistes, parce que nous sommes en guerre avec eux par tout. Or puis que nous avons rejetté le Purgatoire, tant celuy des Payens, que des Papistes, nous ne pouvons tomber d'accord, que les ames qui ont été cy devant unies aux corps, apparoissent corporellement. Car supposé que nous pussions accuser le Diable, de prendre ces formes, il faudra que nous admettions pour des verités, toutes les fables les plus ridicules. Nous ne croirons pas aussi l'apparition des Saints, ni des Dieux des Payens, de peur qu'on ne nous estime, ou Papiste ou Payen ; mais aussi il ne s'ensuit pas que nous dementions d'abord la verité des fables ; parce que nous voions que le Diable est autour de nous par tant de prodiges, qu'il peut bien estre le maître de toutes ces choses incroyables. C'est de là que l'on admet encore aujourd'huy parmy nous, tant de sottises, dont, sans cela, chacun se moqueroit, & qu'il y auroit long temps que l'on auroit rejetté comme choses indignes.

§. 2. Telles sont quantité de contes de choses que l'on nous dit qui arrivoient anciennement, ou qui se font encore tous les jours, comme les contes des *Sybilles* & des Lutins en general, & en particulier de la femme blanche de Rosenberg, du prodigieux Bloxberg, & plusieurs autres phantomes. Et pour ce qui est de la Magie, des Demons domestiques, des hommes qui ont la secret de, se rendre invulnerables, des Loups garous qui font tant de mal, & d'autres sortes, je remarque que l'on en croit plus parmi nous, que l'on ne pourroit croire des Protestans, ou de l'Eglise reformée, comme nous parlons aujourd'huy. Je traitteray donc premierement de ces choses en general, & je descendray ensuite aux particulieres, qui sont les principales pieces, & qui serviront de preuve pour juger des autres. Pour commencer donc, je parleray dans ce chapitre, de ce qui a le plus de rapport avec les Illusions; & ensuite je parleray des choses qui sont proprement de la Magie. Les Fées sont les phantomes les plus ordinaires & les plus considerables, & ce sont elles aussi qui sont les plus anciennes de ce Païs. Mais il ne sera pas besoin que je dise icy rien de mon crû; puis qu'un habile Ecrivain, savoir le Sr. Jean Hilaire, Conrecteur de l'Ecole de Dockum, en Frise, m'a bien voulu faire part de ce qui suit, qui est l'effet de son travail, pendant que j'etois oc-

cupé

cupé à faire imprimer cette partie. C'est un extrait d'un plus grand ouvrage, que je souhaitte de toute mon ame qui puisse bien tost voir le jour. Voicide mot à mot ce qu'il ecrit.
„ WITTEN, D'WITTEN, OU DE WITTEN. On dit que les Sybilles, les Nymphes, ou les Fées, ont été des femmes „ qui étoient connues anciennement: au „ moins l'étoient elles au temps de l'Empereur Lothaire, au raport de Kempius, & étoient fort habiles en plusieurs choses. Elles habitoient dans les „ bois & sur les collines, où elles avoient „ leurs autres souterrains. Et même „ dans le païs de Frise, (&, comme dit „ plus amplement l'Autheur, à Drente „ proprement,) où l'on voit encore aujourd'huy quantité de ces petites montagnes, qui sont enfoncées par en haut, „ comme le raconte Picard, & comme il „ se voit dans des tailles douces qu'il a „ fait mettre dans ses Antiquités de Frise, qu'il intitule *Description des antiquités oubliées & cachées, des Provinces* „ *& terres, &c.*
„ Il paroit que l'on a fait plusieurs contes de leurs actes & de leur condition, „ tant dans ce Cercle de Westphalie, que „ dans les païs des environs, assés connus, autant par les recits de ceux de „ nôtre nation, que par les remarques „ qu'en ont faites les Savans.
„ Et nous ne savons si nous les devons

,, premierement produire, ou bien ce qui
,, leur a donné lieu, pour les faire con-
,, noitre par leur veritable sens. On les
,, nomme ordinairement ainsi, parce que
,, quand elles se promenent, elles parois-
,, sent en habits blancs, ce qui fait qu'on
,, les appelle aussi *femmes blanches.* Les
,, Historiens le prennent aussi dans ce
,, sens, & les appellent en Latin, *Albæ*
,, *Nymphæ*, comme *Kempius*, Bourgeois de
,, nôtre ville de Dockum, *lib.* 3. *cap.* 31.
,, *de origine, situ, qualitate, quantitate*
,, *Frisiæ*; & *Albæ mulieres*, comme *Kip-*
,, *pingius in Antiquitatibus Romanis*;
,, Wierus, & autres, *Sybillæ Albæ, de*
,, *præstigiis Dæmonum*, *lib.* 1. *cap.* 16.,
,, d'où aussi elles peuvent avoir été ap-
,, pellées, *Alven & Alverye, apud Ki-*
,, *lianum, ex Becano.*

,, Elles s'occupoient à la Divination;
,, d'où elles ont été nommées par les Au-
,, theurs Latins, *Sybillæ* (de ζίος βȣλὴ)
,, c'est-à-dire. *Conseilleres de Jupiter,* que
,, nous traduisons par le mot de Prophe-
,, tesses.

,, Ces Sybilles étoient pour expliquer,
,, dans le temps de l'ignorance, plusieurs
,, choses aux peuples grossiers, qu'ils n'au-
,, roient pû autrement comprendre, sans
,, une puissance plus qu'humaine: ce qui a
,, fait dire aux hommes de ce tems-là,
,, qu'elles converssoient avec les Esprits
,, malins. Et depuis, les Catholiques Ro-

,, mains,

„ mains, & encore aujourd'huy, ceux de „ nôtre communion, ont crû & croient que „ c'étoient des Fantômes & des Diables.

„ Ce que nous pourrions facilement leur „ accorder, s'ils n'en avoient pas fait „ l'histoire trop grossiere, & si l'avan- „ ture que nous rencontrons dans la re- „ marque du mot de *blanches*, ne nous „ faisoit douter que l'on dût tout attri- „ buer au Diable; parce que nous avons „ découvert ailleurs plusieurs choses de „ cette nature, qui étoient mal expli- „ quées, seulement par l'ignorance de la „ langue.

„ Car Kempius avance hardiment, „ que ces tumeurs de terre ont été ele- „ vées par l'art du Diable, sans que les „ hommes y aient travaillé, (mais on „ auroit plus de raison de les attribuer „ aux tombeaux que les anciens Ro- „ mains y ont batis) qu'elles tourmen- „ toient les voiageurs de nuit, qu'elles „ emportoient les bergers, & qu'elles „ entrainoient dans leurs cavernes, les fem- „ mes en couche, avec leurs enfans.

„ Picard dit, au contraire, qu'elles „ servoient beaucoup aux femmes en „ couche, & même dans les plus grands „ dangers.

„ Pour mille choses semblables, les „ ignorans leur ont rendu un honneur „ & un culte religieux. Ce qui nous „ doit paroitre moins etrange, si nous

» le regardons d'un meilleur costé.
» A savoir que le nom qu'on leur don-
» ne, ne signifie pas proprement *Blanches*,
» mais si vous consultés Kilianus, vous ver-
» rés que ce nom vient absolument de ce-
» luy de WEET, qui signifie & est pris en
» nôtre langue, pour sience ; comme il
» paroit dans le langage ordinaire ; DE
» WEET DOEN : HY HEEFT DAAR DE
» WEET VAN, *faire savoir*, *il le*
» *sait.* C'est ce que j'ay apris de nos pai-
» sans, qui disent en leur patois, HY
» HET NIN WIT, c'est-à-dire *il n'a pas*
» *d'esprit*, EN WITTIG BORN, c'est-
» à-dire *un enfant spirituel & entendu.*
» C'est dans ce même sens que les Latins
» se servent du mot *perscitus* : ils disent
» encore WITLYK, ce qui me fait penser
» à l'endroit de Terence, où il dit, *per-*
» *scitus puer natus est Pamphilo.* J'en-
» tends aussi qu'ils disent, EN WITLYK
» BORN, ce que je ne crois pas se pou-
» voir traduire autrement, & que le ver-
» be *scire*, savoir, en est la racine. Je
» trouve aussi que l'Anglois, ou le vieux
» Saxon, dit, WIT, WITY pour dire un
» homme qui est savant, & WIT, pour
» dire *sagesse* & *esprit.* Et dans le Ca-
» talogue des vieux mots Hollandois,
» que Lipse a inserés dans son Epist. 44.
» Cent. 3. aux Belges, WITTI signifie *en-*
» *tendement*, *prudence*, & WITUT, une
» loy, comme qui diroit chose établie

» par

„ par la prudence. Il y a encore un mot „ en uſage parmi nous, de la même trem- „ pe, que l'on prend pour un mot d'at- „ tente, lequel nous deterrerons, pour „ luy faire honneur ; c'eſt un WITIE, „ c'eſt-à-dire Valet du Bourreau. Ainſi les „ WITIES au pluriel, ſignifieroit les *Va-* „ *lets*, ou les *Executeurs de la Loy*.

„ Il nous a fallu aller chercher bien loin „ ces Etymologies, pour les faire venir „ des mots qui étoient en uſage. A quoy „ j'ajouteray, que l'on ne diſoit pas an- „ ciennement WITTE WYVEN, fem- „ mes blanches, mais ſimplement WIT- „ TEN. Ainſi, les WITTE WYVEN é- „ toient des femmes ſavantes, qui faiſoient „ ſans doute, la fonction de Preſtreſſes, „ parmy le peuple groſſier, & que ce mê- „ me peuple appelloit par reſpect, de WIT- „ TEN. De la même maniere qne nos „ Hiſtoriens Latins parlent de ces ſor- „ tes de Preſtres, qu'ils appellent *ſapien-* „ *tes*, comme *Haio ſapiens*, *Dodo ſa-* „ *piens*. Et qui ſait ſi dans nôtre langue „ on ne les à pas appellés autrefois WIT- „ TEN ? Toujours eſt il certain qu'on leur „ donnoit le nom de WYSE DRUID ; & „ que ce mot WYSE, traduit du Friſon en „ Hollandois, ſignifie WITTE, de même „ que celuy de DRUIT, voudroit au- „ jourd'huy dire, *ſacré* ; tellement que de „ dire WITTE DRUIT, vaudroit au- „ tant à dire que *ſage ſacré*.

Peut être aussi que Witte voudroit signifier être pris pour Wyde, & à la place de *Gewyde*, oint, ou sacré, d'ou quelques uns font deriver le nom de *Druides*, dans une signification plus ample que celle du Grec δρῦς, comme qui diroit *D'r Witten* (car autrefois on ne mettoit point de difference entre U & W.

Toujours est il plus certain, que l'estime que l'on a conceue d'eux, est venue de la connoissance qu'on leur imputoit par dessus les autres, chés les peuples grossiers & ignorans. Car plus les hommes sont ignorans, & plus aussi sont ils portés à elever ceux qui excellent par dessus eux en connoissance; jusques là même qu'ils leur ont attribué de la divinité, & particulierement à ceux qui étoient les chefs de leur Religion; mais que les Chrêtiens aiant reconnu que ce n'étoit pas le vrai Dieu, crurent ne pas pecher d'en faire le Diable.

De là vient que Picard a fait un peu trop inconsiderément, des Diables noirs de ces *Witten*, (dans la neuvieme distinction, à ce qu'il dit) en quoy il à été imité par Kempius. Et avec quelle plus grande probabilité, *Wierus* les appelle-t-il Esprits nocturnes (dicto loco) ! puis que tout au plus, ce n'aura été que des hommes superstitieux. Et de tout ce recit on ne peut pas inferer qu'ils aient

„ eu communication avec le Diable, qu'ils „ pouvoient habiller de blanc, parce qu'ils „ n'entendoient pas la veritable significa- „ tion du mot, & en faire ensuite des Es- „ prits, ornans le tout de mille contes; en „ disant, tantôt, qu'elles se presentoient de- „ vant le lit des femmes en coûche, & s'ap- „ paisoient quand il y avoit un drap blanc „ tendu autour, ce qui les empêchoit de „ leur faire du mal, & plusieurs autres „ telles sottises, que l'on peut recueil- „ lir de *Wierus* & *de Kippingius*, lib. „ 1. cap. 1. §. 7. lors qu'il parle de leurs „ apparitions, de leurs assemblées avec „ les sorcieres, de leurs danses, & de „ leurs festins, ce qui se seroit encore pra- „ tiqué quelque temps avant la reforma- „ tion dans la Westphalie, & dans plu- „ sieurs endroits d'Allemagne.

§. 3. Je ne say pas qui pouroit desirer de moy un plus grand eclaircissement de ces choses, ni ce qu'il voudroit que je fisse. Car je pense que l'on a fait des remarques sur tout ce qui peut prouver que l'on a mal entendu, & que l'on a fait un mauvais usage des anciens mots, des anciennes coutumes, & des anciennes opinions; & que, par consequent, Witte wyven, (*les femmes blanches*, ou ces Prestresses, &c, en même temps, Devineresses, ont été tout ensemble les *Jidonym*, où les sages, dont il est parlé au chapitre sizieme du troisieme livre §. 12. & 13. & peut être aussi ce que

 nous

nous apellons *sages femmes*. Que s'il se rencontre quelques circonstances que l'on ne peut pas bien expliquer, il s'en faut prendre aux Poëtes de l'Antiquité, & à la legeerté des hommes; qui ne veut commettre aucune infidelité ni larcin, en laissant ensevelir dans l'oubli la moindre chose de ces grands prodiges, & qui est au contraire plus portée à y ajouter encore quelque chose.

§. 4. La ressemblance des noms me fait passer à cette fameuse femme blanche de Rozenberg, que l'on est obligé de croire presque par toute l'Allemagne, sous peine d'encourir la disgrace du peuple, & même des personnes les plus eclairées. Je vai dire ce que l'on en publie, & j'avoueray ensuite ce que j'en croy. Je citeray d'abord les parolles de nôtre Autheur moderne des prodiges, Erasme François. Ce n'est pourtant pas à dire que je raporte mot à mot tout ce qu'il en dit, car cela nous amuseroit trop; mais je me contenteray de produire les principaux endroits; ,, La chose qui est presque la plus ,, renommée dans nôtre Allemagne, dit il, ,, êt la *Femme blanche*, qui se fait voir quand ,, la mort est preste de frapper à la porte ,, de quelque Prince; & non seulement ,, en Allemagne, mais aussi en Boheme. ,, En effet ce spectre est apparu au commencement, dans la pluspart des mai- ,, sons des Grands de Neuhaus & de

,, Rosen-

„ Rosenberg, & il y apparoit encore au-
„ jourd'huy, pag. 6. Guillaume Slavata,
„ Chancelier de ce Roiaume, déclare que
„ cette femme ne peut être retirée du
„ Purgatoire, tandis que le Chateau de
„ Neuhaus sera debout, page 63. 64.
„ mais elle y apparoit, non seulement
„ quand quelqu'un doit mourir, mais
„ aussi quand il se doit faire un mariage,
„ ou qu'il doit naitre un enfant; avec
„ cette difference, que quand elle appa-
„ roit avec des gands noirs, c'est signe
„ de mort, & au contraire un temoigna-
„ ge de joye, quand on la voit tout en
„ blanc pag. 64. 65. Cependant Gerla-
„ cius temoigne avoir ouy dire au Ba-
„ ron d'Ungenaden, Ambass. de l'Empe-
„ reur à la Porte, que cette femme blan-
„ che apparoit toujours en habit noir,
„ lors qu'elle predit en Boheme la mort
„ de quelqu'un de la famille de Rozen-
„ berg. Le Seigneur Guillaume de Ro-
„ senberg s'étant allié aux quatre Mai-
„ sons souveraines, de Bronswyck, de
„ Brandenbourg, de Bade, & de Pern-
„ stein, l'une apres l'autre, & aiant fait
„ à cause de cela, de grands frais, sur tout
„ aux nopces de la Princesse de Brande-
„ bourg, cette femme blanche s'est ren-
„ due familiere, non seulement à ces qua-
„ tre Maisons, mais aussi à quelques au-
„ tres Maisons souveraines, qui sont al-
„ liées à celles-là, page 68, 69.

» §. 5. A l'egard de ses manieres d'a-
» gir, elle passe quelquefois viste de
» chambre en chambre, comme une per-
» sonne qui a de grandes affaires, aiant
» à sa ceinture un trousseau de clefs, dont
» elle ouvre & ferme les portes, aussi
» bien en plein jour, qu'au milieu de la
» nuit. Que s'il arrive que quelqu'un la
» salue, pourveu qu'on la laisse faire,
» elle prend un ton de voix de femme
» veuve, & une gravité de personne no-
» ble, & apres avoir fait une honneste
» reverence de la teste, elle s'en va, page
» 65. 66. Elle ne donne jamais de mau-
» vaises parolles à personne, au contrai-
» re elle regarde tout le monde avec une
» modestie & une pudeur bien seante.
» Il est vray que souvent elle a fait la fâ-
» chée, & que même elle a jetté des pier-
» res à ceux à qui elle a entendu tenir
» des discours indecens, tant contre
» Dieu, que contre son service. Elle se
» montre fort bonne envers les pauvres;
» aiant la premiere institué la bouillie
» dont je parleray tout à l'heure, toujours
» apres le même Auteur. Mais, au con-
» traire, elle se tourmente fort, quand
» on n'aide pas les pauvres à sa fantai-
» sie. Elle en donna de fortes marques,
» lors qu'apres que les Suedois eurent
» pris le Chateau, ils oublierent le repas
» de la bouillie. Elle fit alors un si grand
» charivary, que les Soldats qui y fai-
» soient

„ soient la garde, ne savoient où se cacher.
„ Les Generaux mêmes ne furent pas
„ exempts de ses importunités, jusques
„ à ce qu'enfin un d'eux fit ressouvenir
„ aux autres, qu'il falloit faire faire la
„ bouillie; ce qui aiant été fait, & le re-
„ pas distribué aux pauvres à la manie-
„ re accoutumée, tout fut tranquille,
„ page 71.

§. 6. Il raporte aussi plusieurs autres preuves de ses actions; comme celle cy entr'autres. „ Qu'une certaine Princesse
„ regardant un jour dans un miroir, de-
„ manda à sa femme de chambre qui étoit
„ là auprès; *Quelle heure est-il!* Sur quoy
„ la femme blanche étant sortie de der-
„ riere la tapisserie, & s'étant fait voir,
„ repondit, *il est dix heures, ma chere*. De
„ quoy la Princesse epouvantée au der-
„ nier point, tomba malade peu de jours
„ apres, & à quelques semaines de là,
„ mourut & fut enterrée: mais l'Autheur
„ ne veut pas être garand de ce dernier
„ point, page 73. Tout cecy est au regard du presage de mort; ce qui suit, consistoit en preparatifs. „ L'an 1604. Le Seigneur
„ Joachim, le dernier de la famille de
„ Neuhaus, étant en danger de mourir,
„ comme personne ne songeoit à aller
„ querir un Prestre, la femme blanche
„ alla doucement frapper à la porte des
„ Jesuites, & dit au Recteur Nicolas
„ Pistorius, qu'il allast au plus viste porter

„ le Sacrement au malade, & que le Sei-
„ gneur Joachim n'avoit plus qu'une heu-
„ re à vivre. Je laisse à la discretion de nôtre Autheur, qui étoit Lutherien, à se porter pour caution de ce dernier.

§. 7. Il nous faut à cette heure dire quelque chose de la Bouillie, pour plus grand eclaircissement de cette femme blanche. Erasme dit au chapitre suivant, que cet Esprit, ou ce Phantôme, est la figure, (cecy luy plaist plus) & peut être l'ame de la Dame Perchta, autrement Berka, ou Brechta, qui aiant fait bastir le chateau de Neuhaus, par le travail fidelle & infatigable de ses sujets, elle leur donna, & promit de leur donner tous les ans un festin, dont le principal & le premier mets seroit de la bouillie. Je ne croy pas qu'il vaille la peine d'en faire un recit aussi ample que luy. Tout ce qui est digne de remarque, c'est que ce festin se fait encore tous les ans, le jour des Rameaux, qui est à peu pres le temps où nôtre Seigneur institua la Ste. Cene, & qu'il s'y trouve bien huit mille pauvres, qui s'y rendent de tous les costés. Encore les vivans s'en sentent ils, & ils ont de quoy vivre s'ils sont pauvres; & les riches & grands Seigneurs recoivent cette faveur d'elle à l'heure de leur mort; & ceux chés qui cette femme blanche apparoit, estiment que c'est une grace qu'elle leur fait, quand elle leur presage leur mort.

§. 8. La

§. 8. La voila peinte au naturel ; il faut à cette heure que je dise ce que j'en pense. Et à cet egard, je puis bien remarquer que l'on n'ajoutera pas foy à ce que je diray, si je fais paroitre que je suis incredule. Car, en premier lieu, la Noblesse Allemande se fait un honneur de dire que ce phantome apparoit dans leurs chateaux & dans leurs palais ; & ils croient même que c'est une grace speciale du Ciel, que d'être averty avant que de mourir, de l'heure de sa mort. Ainsi je ne leur feray pas de plaisir, de leur donner un moyen pour faire disparoitre & pour chasser cette femme blanche. Neanmoins il me semble que je le dois dire, & que le Lecteur avouera, quand je le luy auray fait voir, que cette imagination se dissipe d'elle même, quoique le Pere Bohuslaw Balbinus, Jesuite, s'asseure fermement de cette verité, & qu'il l'ait aprise d'une quantité de monde, qui la luy ont tous unanimement confirmée ; ainsi que le dit Erasme apres cet Autheur. Et ces personnes n'étoient pas etrangeres. C'étoit le Pere George Muller, Jesuite, qui l'a veue en plein midi regarder par une fenestre d'une vieille tour où l'on ne pouvoit monter, qui étoit toute vestue de blanc, & dans une posture fort grave ; mais comme le monde s'amassa dans la rue pour la regarder, elle se retira tout doucement, descendit, & s'evanouit.

§. 9. Il y a deux choses qui me paroissent noircir cette femme blanche ; savoir le peu de foy que l'on doit ajouter à la chose même, & la foible preuve que l'on donne de la verité de l'histoire. Car en premier lieu, je dis que si cette femme blanche est un Esprit, le Jesuite a raison de luy donner le nom de bon Esprit; car, au fond, toutes les actions qu'on luy attribue, sentent plus son bon Esprit que son mauvais. Mais je ne trouve aucun texte dans la Bible, qui me dise que jamais Dieu ait emploié ses Anges pour faire savoir à certaines maisons, ou à certaines familles particulieres, quand il doit arriver la mort de quelqu'un, ou son mariage, ou sa naissance. Sur tout quand par la multiplicité des mariages, ces familles viennent à s'etendre; ni que Dieu voulant montrer d'une maniere particuliere dans le nouveau Testament, qu'il n'y a aupres de luy aucune acception de personne, soit grande, soit petite, soit riche, soit pauvre, s'attacheroit à de certaines familles qui se sont unies par mariage de leur propre choix. En second lieu, jamais les Anges n'apparoissoient, qu'ils ne dissent ce qu'ils avoient à dire. La femme blanche ne parle pas, sinon une fois, qu'elle dit quelque chose qui n'étoit pas de grande importance, qu'on ne luy demandoit pas, & qui n'étoit que pour epouvanter, lors qu'elle dit quelle heure il étoit. En troisieme

lieu,

lieu, la maniere de son aparition n'est pas uniforme, afin qu'on puisse conter dessus. Et ceux qui en parlent, ne s'accordent pas sur ce point; savoir, si quand elle pronostique la mort, elle est toute vestue de noir, ou toute de blanc, ou si elle a seulement des gands noirs. J'ay encore grand sujet de douter si personne en aproche jamais d'assés pres pour la pouvoir considerer, & pour voir ce qu'elle a aux mains.

§. 10. Si l'on veut pourtant que cette Femme blanche soit un Esprit malin, le Diable, ou un de ses Anges, la chose me paroitra encore moins croiable. Car de dire qu'en ce temps, où les missions particulieres des Prophetes & des Apostres de Dieu ont cessé sous la nouvelle Alliance, comme il paroit suffisamment par l'Evangile, Dieu fist savoir au Diable ou aux Esprits infernaux, les mysteres de son conseil, touchant la mesure de la vie, & le temps de la mort de l'homme, ce que les Anges mêmes n'ont jamais fait savoir à personne, autant au moins que l'Ecriture nous enseigne; il me semble que cela ne doit point entrer dans l'esprit de ceux qui respectent les mysteres de Dieu, & qui ont de la veneration pour l'Evangile. Neanmoins si l'on ajoute foy à l'histoire de cette femme blanche, il faut dire que pour une fois ou deux que Dieu a fait savoir par ses Prophetes, l'heure de la mort aux Rois de Juda, il la fait savoir plusieurs fois

par

par ce Phantome à ces Maisons Souveraines. Il a fait annoncer l'heure de la mort à Ahasia par Elie, & à Hiskija par Esaie, quoiqu'il donna encore du répit à ce dernier, 2. Rois. 1: 16. & 20: 1, 6. Mais ce spectre le fait ordinairement, & c'est une chose fort commune dans ces lieux là, à ce que l'on dit. Il en est de même du presage de la naissence & du mariage, mais on n'en voit rien du tout dans l'Ecriture, de celuy-cy. Et pour ce qui est de l'autre, il est arrivé à l'egard d'Izak & de Samson, dans le vieux Testament, & à l'egard de St. Jean & de Christ même, dans le nouveau; Genese. 18: 10. Juges 13: 7. Luc. 1. 13, 31. & cela avant que les meres fussent enceintes. Qui fera ce de ces Princes ou de ces Princesses, à qui cette femme blanche fait ces predictions par ses apparitions, qui nous fera croire que le genre humain ou l'Eglise prenne tant de part à leur mariage, leur naissance, & leur mort, qu'elle en prenoit à celle de ces grands hommes, ou à celle du Sauveur même? Il faut donc dire que le Diable en fait bien davantage, & plus particulierement que les saints Ambassadeurs de Dieu. Car il est vray que l'on fait l'horoscope des grands personnages, mais ce n'est pas une chose si commune; ni de celles dont on ne veut pas que l'histoire fasse mention. Comme aussi on n'y parle pas de la pluspart de leurs actions particulieres, dont, cependant, le bruit

bruit court que cette femme blanche donne un avertissement par son apparition. Le discours superstitieux de Slavata touchant le Purgatoire §. 4. me rend suspecte toute cette intrigue.

§. 11. Outre ce peu de vraysemblance qu'il y a dans cette Relation, c'est que l'on n'y produit aucunes preuves. L'Autheur ne nous nomme d'autres temoins que ces deux Jesuites, Muller & Balbinus; §. 8. dont l'un dit qu'il l'a veue une fois; & l'autre, seulement qu'il l'a entendu dire à d'autres. Il nous parle, à la verité, en nombre pluriel, mais il ne specifie, ni combien ils étoient, ni quels étoient les temoins, à qui je serois bien aise de parler, si l'on veut que je croie cette histoire. Je suis persuadé que si on vouloit se donner la peine de les interroger tous sur toutes les circonstances, il ne s'en trouveroit pas un seul qui pust soustenir le fait, ni qui y eust remarqué tout, par les raisons marquées dans les cinq premiers chapitres de ce quatrieme livre. Il y a même apparence que l'Auteur n'est pas tout à fait bien persuadé de ce qui est specifié à l'article sizieme; comment veut on donc que nous croyïons ce que l'on nous debite en gros, & que l'on dit simplement avoir esté veu, sans rien d'avantage? Il plait aux hommes de dire & de croire de telles choses. Il n'y a pas encore long temps qu'étant à Emmerick, un honneste homme de la ville qui

qui ne fait pas profession d'être superstitieux, me dit que c'étoit le bruit commun de ce païs là, que cette femme blanche paroist aussi à la cour de Cieves, qui n'est éloignée d'Emmerik que de deux lieues; mais quand je fus sur les lieux, je vis que personne n'en savoit rien. L'on m'a encore dit depuis, qu'il y a à Wesel un homme de lettres, qui soutenoit si fort cette opinion, qu'il se courrouça contre ceux qui luy disoient le contraire, comme si c'ût une opiniastreté, de été nier ce qui étoit connu si universellement, & que l'on experimentoit tous les jours à la Cour de Cleves. Ils allerent donc à Cleves, & s'en enquirent premierement de leur hoste, qui rejetta cette question comme une chose ridicule. Non contens de cela, ils s'addresserent au Chastelain, qui leur dit qu'il avoit demeuré trente ans à cette Cour, & qu'il n'avoit jamais entendu parler de cette femme blanche.

§. 12. Il est vray à la page 129. de la doctrine morale de Becman, ce que le Sieur Bergius cite dans le Panegyrique de Jean Sigismond, Marquis de Brandebourg, que devant sa mort, & longtemps auparavant, lors que Dieu visita & eprouva la Maison de Brandebourg, par la mort de plusieurs Princes, les uns apres les autres, il étoit apparu une espece de femme blanche dans la Cour du Prince, qu'elle s'étoit fait voir plu-

„ plusieurs fois à toutes sortes de per-
„ sonnes, & même aux Princes, sans leur
„ faire ni peur ni mal: mais il ne laisse
„ pas d'avouer que le même peuple y a
„ beaucoup ajouté d'inventions. Mais ce qui me surprend, c'est de voir qu'entre une si grande foule de temoins, de l'apparition de cette femme blanche, il n'en nomme aucun. Ainsi ce qu'il dit icy, n'est pas de meilleur aloy que ce que nous venons de citer de la frequente apparition de Cleves; qui, quand on la voulut examiner, se trouva n'estre rien du tout. Et, ce qui est encore de plus surprenant, c'est que cette Messagere de la mort ne se soit pas presentée au Marquis même; car, comme dit Bergius un peu plus bas, il demanda luy même si la femme blanche n'avoit pas paru cette journée, estimant que ce devoit être un avertissement divin qui rasseureroit le mourant. Mais si cela étoit, elle devroit apparoitre au malade, & non aux autres. Sur tout le Predicateur ne devoit pas le luy avoir celé, ce qu'il dit pourtant avoir fait, de peur de luy causer quelque emotion par ce message.

§. 13. Comme l'on avoit commencé à imprimer ce chapitre, un Maitre és Arts venu d'Allemagne, me raconta comment son oncle, qui tenoit le premier rang dans la Biblioteque de l'Université de Francfort sur l'Oder, avoit veu tres distinctement,

tement, au bout de la sale, cette femme blanche, & que cet oncle le luy avoit dit. A quoy je repondis que la longueur de la salle étoit capable d'eblouir la veue en l'un ou en l'autre, & qu'il n'y avoit pas beaucoup de chose à dire à cela, puis qu'à son dire, son oncle ne s'étoit pas remué de sa place pour voir la chose de plus prés, mais que comme il étoit prevenu en faveur des Esprits en general, dont tout le monde a été bercé; qu'outre cela, comme le bruit couroit de cette femme blanche, & que de plus il étoit dans un lieu, qui pour appartenir à des Princes, avoit le renom d'être visité de ce phantome, il luy suffisoit de se l'imaginer, lors qu'il voioit la moindre chose d'extraordinaire, c'est à savoir, qu'il croyoit voir ce que tout le monde croit qui s'y voit. Que le Lecteur rappelle icy ce qui a été dit au chap. 3. Article 2, 3, 12, 14. de la veue saine ou gastée.

§. 14. Il me vient encore dans la pensée, à mesure que j'ecris, que les Chanoines de Lubec sont aussi infatués d'une pareille superstition touchant le presage de la mort. Ils disent que Kabonie, c'est le nom qu'on luy donne ordinairement, mais son propre nom est Habonius ou Habon, (je le lis ainsi dans Merian) est tenu pour le Fondateur de cette Cathedrale, & que toutes les fois qu'il doit mourir un Chanoine, il va frapper à la porte. C'est ainsi qu'on

me

me l'a raconté ; ou, comme je l'ay leu depuis, on l'entend frapper par dessous la tombe où il est enterré, qui est au costé droit du grand autel. Tout le monde le croit, quoique personne ne l'ait jamais entendu ; & ce n'est pas seulement le même peuple, mais aussi les savans, & les Chanoines ou Ecclesiastiques, qui tiennent cela comme une verité incontestable ; de telle sorte qu'il ne fait pas trop seur pour celuy qui fait paroitre n'y pas ajouter de foy. Que faire à des gens qui ne se veulent pas laisser conduire par la raison, & que l'on ne peut obliger à faire la moindre recherche ; parce qu'ils veulent croire que la chose est ainsi, & qu'ils veulent que les autres le croient ; afin qu'on les admire, comme s'ils disoient des merveilles ; lesquelles si elles étoient considerées comme il faut, ne seroient rien du tout ? Voilà ce que j'avois à dire des femmes blanches, de la femme de Rosenberg, & des autres de même espece.

§. 15. Je ne puis m'empêcher de joindre icy quelque chose, d'une fable que j'ay recherchée aussi exactement qu'il m'a été possible. C'est ce Cornet si fameux d'Oldenbourg, dont l'histoire est raportée si au long, & qui êt pourtant aussi peu de chose. L'on dit qu'un certain Comte de ce païs étant allé autrefois à la chasse, durant une soif extreme, & ne pouvant trouver de quoy l'etancher, se prit

à jurer

à jurer d'une maniere si indigne, en disant qu'il ne se soucioit pas de quoi qu'il luy pust arriver, pourveu que quelqu'un luy donnast à boire. Le Diable s'apparut à luy, sous la forme d'une belle fille, qui luy presenta à boire, dans un cornet fort riche & precieux, d'une matiere inconnue, & qui ressembloit fort à l'or, & qui n'a pourtant pas son pareil aujourd'huy. La façon étoit telle, a ce qu'ils disent, qu'il n'y a point d'artisan, qui, pour habile qu'il soit, puisse l'imiter. Le Comte se doutant de quelque chose, ne voulut pas boire, & jetta ce qui étoit dedans, dont quelques gouttes étant tombées sur son cheval, en firent tomber le poil sur le champ; mais il garda le Cornet, qui subsiste encore, & que plusieurs ont veu; & ceux là m'ont dit la même chose, & m'ont confirmé ce que l'on dit de la rareté de la matiere & de la façon.

§. 16. Mais je trouve icy, comme ailleurs, que la veue va devant la parolle. Ce n'est pourtant pas que j'aye peu voir moy même le Cornet, parce qu'un an avant que je fusse à Oldenbourg, qui font à cette heure trois sans, le Roy de Danemarc, qui est comte d'Oldenbourg, l'avoit fait transporter à Coppenhague. Il est peint dans la plus grande Hostellerie, où j'allay loger; mais il n'est pas trop bien fait. Neanmoins il est si naturel, que l'on diroit que c'est le Cornet que l'on voit; ainsi

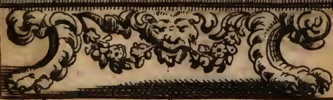
que

que tout le monde m'a asseuré. Il a environ un pied & demy de longueur, y compris la courbure, si je m'en souviens. Je le dessinay, & j'aurois bien voulu pouvoir representer la façon un peu plus distinctement, tant du pied que du reste, mais, comme j'ay dit, elle n'étoit pas bien marquée dans le tableau. Je l'ay fait graver sur mon dessein, comme on le peut voir dans cette planche, & j'ay mis à la fin de ce chapitre s'écrit qui étoit au bas de la peinture. Il faut savoir seulement, que ces niches sont remplies de petites figures qui ne se connoissoient pas dans le tableau, & que j'ay aussi laissées, comme aussi, qu'un pied de devant étoit rompu, ce qui a été cause que l'on n'a pû le faire dans la planche; mais on peut voir par l'ecrit qui est au dessous, que ce que l'on dit de la matiere de ce Cornet, est faux, savoir qu'elle estoit inconnue; puis qu'il y est expressement dit qu'il étoit d'argent vermeil doré. Et pour ce qui est de la façon, quelle merveille y a-t-il qu'un orfevre ne sache rien d'une chose qu'il y a 750 ans qui est faite, veu que dans cet espace de temps, & l'art, & les manieres de travailler sont si considerablement changées? Il y a aujourd'huy plusieurs arts perdus, dont les ouvrages subsistent encore; &, d'autre part, l'on invente tous les jours quelque chose qui a été inconnue au temps passé, dont les exemples sont si frequens & si connus, que je ne croy pas qu'il soit necessaire de les raporter.

§. 17. Pour ce qui est de l'histoire, s'il est vray qu'elle soit arrivée comme on le voit dans cet ecrit qui est au bas du tableau, il faut croire que cette Dame n'étoit pas le Diable, mais une sorciere ; ce n'est pas à dire qu'elle eust communication avec le Diable, mais avec le poison, & que par consequent elle étoit venue en ce lieu pour empoisonner ce Prince. Il n'est pas dit de quelle maniere elle y vint, ni quels discours elle tint au Prince, avant qu'il receut ce Cornet de sa main. Il n'est pas dit aussi s'il y avoit alors une maison sur cette montagne d'Offenberg, & si cette fille étant à la porte, presenta à boire au Prince en passant. Il n'est pas fait mention, non plus, si apres s'être enquis d'elle d'où luy venoit cette bonne volonté, & ne soupçonnant de là rien de bon, il s'est abstenu de boire, ou si en prenant le Cornet, le cheval en se remuant, n'en avoit pas fait tomber quelques goutes, lesquelles aiant fait changer le poil du cheval, il s'apercut de la trahison, & gardant le Cornet en recompense, il ne s'en est pas allé. Quoiqu'il en soit, il y a assés long temps que cette histoire est arrivée, pour qu'on la puisse ajuster comme l'on veut. Car c'est la coutume, qu'avec le temps on ajoute autant aux choses, que l'on en oublie. Et lors que c'est quelque chose de surprenant, il faut que ce soit le Diable qui en soit l'Autheur, comme étant celuy qui

doit

Livre quatrième
pag. 338



doit être le plus expert en toutes sortes d'arts; & non seulement lors qu'il s'agit de mettre l'or en euvre, mais aussi quand il est question de le faire, en sorte que l'on n'en puisse trouver de semblable dans toutes les mines que Dieu a faites. Voici la traduction de l'ecrit Aleman qui se trouve sous la peinture du dit Cornet.

L'an de grace neuf cens trente neuf, une jeune fille bien parée, presenta un Cornet d'argent doré au Comte Otton d'Oldenbourg, qui étoit venu chasser sur la montagne d'Ossenberg, & qui avoit une soif extreme: mais quand il eût veu ce que c'étoit, il s'abstint d'en boire; & sur celà le Comte quitta la Damoiselle, apres avoir jetté ce qui étoit dans le Cornet, ce qui fit tomber le poil du cheval.

CHAPITRE XVIII.

Qu'il faut prendre sur le même pied, tout ce qu'on dit de ceux qui aportent des nouvelles de loin, à ce qu'ils disent, & qui affirment qu'ils se peuvent faire durs, c'est-à-dire, hors d'état de pouvoir être blessés par aucune arme à feu, ou autre; & choses semblables.

§. 1. TOut ce que nous avons dit jusques à cette heure, n'a roulé que sur les apparitions d'Esprits; mais ce que nous

allons dire, traittera de la Divination & de la Magie, sous lesquelles je comprens tout ce que le Diable peut faire dans les hommes & par les hommes. Nous verrons dans le chapitre suivant, ses operations & ses actes particuliers ; & je me contenteray de dire icy, comme dans les precedens, ce que l'on pense qui en arrive ordinairement, & d'examiner les choses les plus ordinaires & les plus remarquables. A l'egard de la Divination, il n'y a point de peuple à qui on l'attribue plus communement, qu'aux Septentrionaux, que l'on dit s'en servir pour faire venir les nouvelles des païs eloignés, en si peu de temps, que c'est une chose inconcevable. Et pour ce qui est de la Magie, on ne parle de rien plus que de la sience de se rendre invulnerable au fer & au feu dans les batailles. Je parleray de l'un & de l'autre en general, & j'examineray un exemple de chacune en particulier.

§. 2. Je traitteray de la premiere, & me serviray des termes d'Olaus Magnus au liv. troisie. chap. 18. de sa Magie Septentrionale, & de la traduction du Latin de Golman, dans son *livre de Magis & Veneficis* lib. cap. 6. §. 8. „ Quand un etranger, „ dit il, desire de savoir en quel état sont „ ceux de sa famille, les Lapons du Nord „ feront en sorte qu'il le saura dans vingt „ quatre heures, quand même ils se„ roient à trois cens lieues de la place.

Voicy

„ Voicy comment. Apres que le Magi-
„ cien a fait toutes ses postures & les
„ grimaces accoutumées, & qu'il a invo-
„ qué ses Dieux, il tombe tout d'un
„ coup par terre, & devient en même
„ état que s'il étoit mort, & que son ame
„ fust sortie de son corps. Car on ne
„ peut plus remarquer en luy, ni respira-
„ tion, ni sentiment, ni mouvement de
„ vie, mais il faut qu'il demeure toujours
„ quelqu'un aupres de ce corps inanimé
„ pour le garder, car autrement le Dia-
„ ble l'emporteroit. Vingt quatre heures
„ aprés, l'ame étant rentrée dans le corps,
„ il se reveille comme d'un profond som-
„ meil, & en soupirant, il revient à soy,
„ ne plus ne moins que s'il ressuscitoit
„ des morts. Etant ainsi rétabli, il re-
„ pond à tout ce qu'on luy demande, &
„ pour asseurance de ce qu'il dit, il cite
„ quelque chose de particulier qui est dans
„ la maison, ou chés les amis de celuy
„ qui l'interroge. Que cela soit ainsi au
„ pied de la lettre, dit Goldman, c'est ce
„ que j'ay appris il n'y a pas long temps,
„ du docte & discret Seigneur, M. Jean
„ Corfin, fameux bourgeois de la ville
„ de Rostok, qui a demeuré assés de
„ temps dans ces païs Septentrionaux
„ avec le Seigneur Christian Friese, Gou-
„ verneur de Norvege pour le Roy de Da-
nemarc. J'en pourrois dire encore d'a-
vantage d'Olaus Magnus, mais ce se-

roit avec aussi peu de probabilité, c'est pourquoy contentons nous d'examiner cecy, pour voir quel fond l'on y peut faire.

§. 3. Il se peut faire que cet evanouissement de ces hommes, comme s'ils étoient morts, soit naturel & artificiel, comme il apert par la reponse des Docteurs de l'Université de Monpellier, sur la quatrieme & la cinquieme question, dont il est parlé au chapitre onzieme de ce quatrieme livre. Je ne croy pas que le temps de vingt quatre heures soit toujours juste, ou à peu prés. Les paroles pour la conjuration, ne sont que pour eblouir, & n'ont aucune vertu. Mais de dire que ces hommes étant en cet état, apprennent quelque chose, comme si leur ame étoit allé faire un voiage au lieu d'où ils doivent dire des nouvelles, c'est ce que je nie tout à plat, comme une chose impossible, & ridicule tout ensemble. Impossible, parce que l'Ame sans le corps, est incapable d'aucune impression corporelle, & qu'elle ne peut se faire une representation des choses que jamais elle n'a veues au travers du corps, ou de celles qui ne luy ont pas été imprimées auparavant dans le cerveau. Que s'ils disent quelque chose qui se trouve être ainsi, à savoir cecy ou cela, de la maison ou de la famille de celuy qui les interroge, il se peut faire que par l'adresse qui est particuliere à ces sortes de gens,

ils

ils l'ont appris de quelque autre ; avant que d'entreprendre ce message. Il ne leur importe pas beaucoup que les nouvelles qu'ils disent, soient vraies ou fausses, pourveu quelles soient probables, & qu'ils aient l'argent, & que leur imposture ne soit découverte, que quand ceux qui les consultent, seront arrivés chés eux, parce que le chemin est un peu trop long pour courir aprés eux ; & pour les appeller en Justice.

§. 4. C'est aussi une chose ridicule, qu'il faille que l'ame de l'homme se separe du corps, pour aller aprendre quelque chose de corporel ; mais peut être que c'est afin d'aller plus viste. Quelle sorte d'Esprits sont ce que ces ames, qui vont de place en place, veu que le lieu n'est proprement que pour le corps? Que si cela se fait pour se joindre en ce païs là à un autre corps, dont elles ont afaire pour observer les choses qu'on leur demande, je demande d'où est venue au Diable cette si grande puissance & cette admirable vertu, dont Dieu, qui est le Createur de toutes choses, ne s'est jamais servy ; au moins entant que nous le pouvons apprendre de l'Ecriture & de l'Experience ; par consequent cette absurdité renferme avec soy l'impossibilité. Comme aussi c'est une chose absurde, de dire que le Diable viendra emporter ce corps, si personne ne le garde, veu que dans le même temps, il porte l'ame où il

veut, comme si la presence d'un homme pouvoit l'empêcher de faire quelque chose, pendant qu'il fait ce qu'il veut, de l'ame de celuy qui est là etendu comme mort. Et ne luy seroit il pas aussi facile de le leur dire, c'est à dire, de le leur inspirer, comme de prendre leur ame pour la transporter sur les lieux où il se passe quelque chose? C'êt ainsi qu'il emporte tous les jours, à ce que l'on dit, les sorciers au travers de l'air; & qu'est ce qui l'empêche d'emporter aussi cet homme?

§. 5. Pour ce qui est de la preuve tirée du temoignage de ce Bourgeois de Rostoc, cette affaire est de trop grande importance, pour que je puisse m'en raporter à la deposition d'un seul temoin; & un Docteur en Droit, tel que Goldman, sait, aussi bien qu'aucun Docteur en Theologie, qu'en la bouche, du moinsde deux ou de trois temoins, toute verité repose, & qu'il y a des choses de bien plus petite consequence que celle cy, où, selon le droit des differens païs, on en exige un bien plus grand nombre, comme en Frise, où il en faut sept pour un Testament, afin de certifier que le Testateur avoit un parfait usage de ses sens & de sa raison. Combien, à plus forte raison, en est il besoin dans une affaire, où l'on asseure qu'un homme êt dépourveu absolument de sens & de sentiment, & voit & apprend ce qui se fait à trois cens lieues de là! Aussi est il vray, que

ce

ce bourgeois ne dit pas qu'il l'ait veu, ni qu'il en ait fait l'experience, mais toute sa demonstration consiste en ce qu'il a demeuré long temps en ce païs-là. Car de dire qu'il ait été avec le Vice-roy, ou quelqu' autre, cela ne fait rien à l'affaire, & ne l'empechoit pas de se tromper aussi bien qu'un autre. Mais, en bonne foi, s'il l'avoit veu, & qu'il l'eust eprouvé, ne l'eust il pas dit? Je croy que c'est une chose hors de doute, &, par consequent, puis qu'il ne le dit pas, je suis obligé de croire qu'il ne l'a pas veu.

§. 6. Olaus Magnus, celebre Ecrivain de l'histoire des peuples Septentrionaux, a rempli tout son troisieme livre de pareils contes, lesquels s'ils étoient examinés comme il faut, ne prouveroient autre chose, sinon que c'étoit un homme superstitieux, qui ne raconte que ce qui s'est passé il y a long temps, & dont il n'a fait aucune experience; mais qui se contente de dire les choses nuement, & de la même maniere qu'on les croit dans le païs. L'on peut voir dans les exemples suivans, combien les hommes sont prests à attribuer à la Magie, tout ce qui sent le prodige & le particulier dans les choses naturelles. „ Il y a dans la Gottie Orientale, „ dit il, au chapitre dix neuf, un grand lac „ d'eau douce, que l'on appelle *Veten*, „ au milieu duquel il y a une Isle agreable „ & spatieuse, & deux Eglises, sous une

„ desquelles il y a une caverne, dans la-
„ quelle on ne peut entrer que par une
„ longue allée basse & courbée, d'une
„ profondeur incroyable. Il n'y a que
„ les personnes portées par une vaine cu-
„ riosité & une sotte gloire, qui y en-
„ trent avec des lanternes allumées, & un
„ peloton de fil, afin de pouvoir retrou-
„ ver le chemin par où ils y sont entrés.
Jusques ici cela peut estre vray, mais voicy où commence là fable.

„ Tout cecy se fait pour y voir un Magi-
„ cien qui s'appelle Gilbert, & qui y est re-
„ tenu d'ancienneté par art magique, pour
„ son malheur, par Catyllus son propre Pre-
„ cepteur, qui l'y condamna lors qu'il vou-
„ lut se rebeller contre luy, & s'eriger en
„ maitre. Cet ensorcellement s'est fait par
„ le moyen d'un petit baston, sur lequel
„ étoient gravées quelques lettres Russien-
„ nes & Gotiques, que son maitre luy
„ jetta, & que ce Gilbert ramassa ; &
„ aussi tost il devint immobile, en sorte
„ qu'il ne put se defaire de ce petit baston
„ avec ses dens, ne plus ne moins que s'il
„ eust été collé avec la meilleure & la
„ plus forte colle du monde, & ne put
„ remuer un pied, tant la malice de son
„ maitre l'y tenoit fermement attaché.
„ Voilà ce que plusieurs ecervelés vont
„ voir avec admiration ; neanmoins à
„ cause de la mauvaise odeur, & des
„ vapeurs malignes qui en sortent, ils
„ n'o-

„ n'osent s'en approcher de trop prés, de „ crainte que leur estomach venant à se „ boucher, & leur haleine à leur man- „ quer, ils n'etouffent. Or si personne n'en a aproché, qui est ce donc qui en est venu, & qui a veu ce prodigieux prisonnier, & qui est ce qui a raporté tout ce que je viens de citer? Mais voyés, je vous prie, jusques où va la curiosité & la temerité des hommes, puisque, pour croire une chose qui est tout à fait incroiable; ils s'exposent au dernier danger. Il n'y a pas moïen de les en detourner par la raison; il faut que ce soit la force des loix, & la crainte du chastiment, qui les retienne, pour les empécher de se perdre par trop de curiosité. „ Ils sont detournés, dit-il, „ par les digues & les ecluses des habi- „ tans; comme des personnes troublées, „ qui courent temerairement dans le pre- „ cipice, d'où il leur seroit impossible de „ se tirer. Aussi y a t il des punitions or- „ données contre contre ceux qui se tuent „ eux mêmes, pour ceux qui seduisent „ ceux qui n'en savent rien pour y al- „ ler.

§. 7. La Magie qui consiste dans le fait, & qui est pour produire quelque chose, est particuliérement renommée pour charmer les armes, & connue sous le nom d'art de Pallau, parce que l'on dit que c'est là qu'elle a été inventée la premiere fois, & que c'est par elle que les hommes se van-

tent d'étre durs, c'est-à-dire invulnerables à toutes sortes d'armes. Cependant il y a une grande difference entre l'une & l'autre. Car à l'egard de cet onguent pour les armes, je pourrois accorder qu'il peut faire quelque chose, mais de dire qu'il peut rendre les hommes durs, point du tout. Quant à ce que je dis, que cet onguent peut produire, à la verité, quelque effet, je n'entends pas que sa vertu s'etende si loin, ni qu'on la doive imputer au Diable. Je ne croy pas qu'il fasse tout ce que l'on dit, & je dis que ce qu'il fait, est necessairement naturel.

§. 8. J'ay deux choses à dire de cet onguent; en premier lieu ce que Paracelse en enseigne, & ensuite, ce que Digby en dit. Jean B. de la Porte ecrit au livre huitieme, chapitre douzieme, ce que le premier a dit, en ces termes. „ Que l'on en fit presant à „ l'Empereur Maximilien, qui l'examina, „ & l'estima aussi toute sa vie. Et moy mê„ me, dit le même Auteur, j'en ay eu „ par le moien d'un Gentilhomme de la „ Cour. Si l'on tient l'arme qui a blessé „ quelqu'un, ou un baston qui soit teint „ du sang du blessé, quand même le ma„ lade seroit bien eloigné du lieu, il ne „ laissera pas de guerir. Il explique ainsi la matiere, & la maniere d'aprester cet onguent; „ Prenés de la mousse qui est „ crue dans une teste de mort, & de la „ graisse d'homme, de chacun deux on-

„ ces;

„ ces, de la momie, & du sang humain, „ de chacun une demie once, de l'huile „ de lin, de la Therebentine, & de la „ terre d'Armenie, de chacun une on- „ ce, pilés le tout ensemble dans un mor- „ tier, conservés cet onguent dans un „ vaisseau de terre étroit & long, trem- „ pés l'epée dans cet onguent, & laissés „ le ainsi. Que le blessé bassine tous les „ jours sa plaie avec de sa propre urine, „ sans y rien faire davantage, & qu'il la „ bande ensuite, & elle guerira sans aucu- ne douleur. Sennertus, que Joncktis a traduit, y ajoute encore beaucoup d'autres choses, aprés Tollius, & au- „ tres; & dit, suivant leur opinion, qu'il „ y a trois choses qui produisent de si „ merveilleux effects par le moyen de cet „ onguent. Premierement, le penchant „ de la nature; en second lieu les influen- „ ces des corps celestes, qui font leurs „ operations par le moien des Elemens, „ & enfin le baume, qui étant doué d'u- „ ne vertu tout-à-fait saine, s'infuse en „ l'homme naturellement. Que par le „ moien de cet onguent il n'y a pas de „ plaie qui ne se guerisse, de quoique „ ce soit qu'elle ait été faite, soit d'une „ epée, d'un coup, d'un jet, & à quel- „ que distance que cela soit arrivé; „ pourveu neanmoins que les nerfs, les „ arteres, & les trois parties nobles, ne „ soient pas endommagées; & que l'on

P 7 „ puisse

„ puisse seulement recouvrer l'epée ou
„ l'arme, quand même celuy qui auroit
„ été blessé, seroit eloigné de nous de plu-
„ sieurs lieues, &c.

§. 9. Je laisse aux Medecins à rechercher quelle vertu naturelle est renfermée dans cet onguent, preparé & mis en usage de cette maniere, croiant seulement qu'il y a plusieurs choses qui ne sont pas tout à fait à rejetter, bien que toutes ne soient pas recevables. Mais ce n'est pas cela dont il s'agit, mais seulement de savoir si l'on peut y soupçonner de la fourbe, & croire que le Diable y opere. Car quelques uns de ceux qui nient que ce remede agisse naturellement, & qui croient pourtant cette operation, inferent qu'il faut necessairement que le pact du Diable y intervienne; au lieu que j'ay fait voir dans le troisieme livre, comment cela repugne à la raison, & est contraire à l'Ecriture. Comme aussi que le Diable n'a ni ce pouvoir ni cette vertu; & qu'encore qu'il l'eust, tous les hommes qui se servent de ce remede, ou qui l'ordonnent, ne peuvent faire pact, ni contracter avec le Diable, à qui ils ne songent même pas, d'autant qu'ils s'appuient sur les causes naturelles, dont ils donnent des raisons fondées sur l'experience, qui est la principale maitresse de la Medecine. Que si elle le confirme, l'on peut conclure qu'il est au pouvoir de la nature de l'effectuer, bien

que nous ne ſachions pas comment ; veu qu'il y a une infinité de choſes qui nous ſont encore inconnues, & que l'on fait tous les jours des découvertes des choſes qui avoient été cachées juſques à cette heure. Ceux qui ont les premiers pratiqué la Medecine, l'ont fait par experience ; & ils ont cherché enſuite la raiſon de cette experience, afin de faire de plus grandes découvertes, & de les manifeſter, à proportion de leur nature & de leurs effects.

§. 10. Voions ce que dit le Sieur Digby, qui a guery les bleſſures les plus dangereuſes ſans tant de circonſtances, ſans les toucher & ſans les voir. Un certain Seigneur nommé Howel, voulant ſeparer deux de ſes amis qui ſe battoient, eut tous les nerfs, les arteres, & toutes les chairs du dedans de la main coupées. Voilà de quelle maniere Digby le guerit. „ Je demanday, dit il, un morceau d'etoffe, „ ou de linge, où il y euſt du ſang de ſes „ playes. Il en trouva aux bandes du „ premier appareil. Cependant je deman„ day un baſſin plein d'eau, comme pour „ me laver les mains ; & aiant pris une „ poignée de poudre de vitriol, que j'a„ vois dans une caſſette, je la fis fondre „ dans l'eau, & j'y trempay la bande qui „ étoit teinte de ſang. Le Sieur Ho„ wel s'entretenant en un coin de ma „ chambre, ſans prendre garde à ce que

„ je

„ je faiſois, fut fort emu, de ſorte que
„ je luy demanday ce qu'il avoit. Je ne
„ ſay, dit il, mais il me ſemble qu'on
„ me met ſur la main une ſerviette trem-
„ pée dans l'eau froide, ce qui m'a oſté
„ toute la douleur que je ſentois. Puis
„ que je vois, luy dis-je, que vous avés
„ ſenty un bon effet de mon remede, je
„ ſerois d'avis que vous fiſſiés lever tous
„ ces emplaſtres, & que vous tinſſiés
„ ſeulement vôtre plaie nette, & dans un
„ état temperé. Cette nouvelle fut auſſi
„ toſt portée au Duc de Bukkingham, &
„ enſuite au Roy Charles premier, qui
„ étoient tous deux fort curieux de ſavoir
„ la ſuite des choſes. Je tiray l'apres
„ midy la bande hors de l'eau, & la
„ mis ſecher devant un grand feu. A
„ peine fut elle ſeche, ce qui ne ſe put
„ faire ſans qu'elle fuſt bien chaude; que
„ le valet du Sieur Howel me vint
„ dire, que depuis quelque temps ſon
„ maitre ſouffroit plus de mal que ja-
„ mais, avec des elancemens auſſi vio-
„ lens, que s'il euſt eu ſa main dans le
„ feu. Je luy dis que quoique cela fuſt
„ ainſi, il ne devoit pas perdre courage:
„ que je ſavois la cauſe de ſa douleur;
„ que j'y remedierois, & que s'il arrivoit
„ autrement, il m'en vinſt avertir. La
„ deſſus je remis la bande dans l'eau de
„ vitriol, ce qui fit ceſſer la douleur, &
„ au bout de cinq ou ſix jours il fut
„ guery.

§. 11.

§. 11. Le Chevalier Digby aiant declaré publiquement dans la harangue qu'il fit à l'Université de Montpellier, que cela étoit arrivé à la Cour du Roy d'Angleterre, & voiant qu'il n'y a point de replique à y faire, il ne nous reste qu'a reflechir particulierement sur les raisons qu'il en donne, & qui sont toutes naturelles. En „ un mot, (ce sont les parolles du Cheva„ lier) pour dire maintenant d'où cela pro„ vient; & pour en donner les raisons se„ lon ma capacité, il faut savoir pre„ mierement les autres circonstances de „ cette maniere de guerir, & en second „ lieu, les proprietés naturelles du sang, de „ l'eau, du vitriol & du feu. Le reste du discours est trop long pour être inseré en cet endroit, mais il dit ensuite. „ Il „ n'y a pas de doute que l'on n'estime „ cette maniere de guerir, impossible, par„ ce que l'on n'en peut comprendre les „ raisons, pour lesquelles on ressent à „ la plaie, tout ce qui arrive au sang lors „ de la plaie, par le moien du vitriol. „ Neanmoins l'experience nous fait con„ noitre cette verité mieux que la rai„ son, puis qu'elle nous montre, &, „ qu'en consequence de cela, elle nous „ oblige aussi à confesser, quoique la rai„ son demeure muette, que l'aimant re„ mué ou tourné par dessous une table „ ou un banc, fait aussi remuer & tour„ ner la limaille du fer que l'on a posé

„ sur

„ sur la même table. Aiés dans vôtre „ main, ou dans vôtre bouche, une piece „ d'or, & touchés avec vôtre autre main, „ ou avec l'orteil de vôtre pied, à du „ vif argent, l'or en deviendra blanc. Le lecteur n'a qu'à lire sur ce sujet, le second chapitre de ce livre, dans lequel on decouvre par les remarques de Digby & des autres, la raison des mysteres de la Nature, & dans lequel aussi le même Digby est cité. Toutes ces operations sont donc des choses naturelles, qui se peuvent faire sans le secours de la Magie; encore qu'il y ait des hommes qui ont pour maxime, de diminuer les forces de la Nature, pour augmenter celles du Diable, & pour luy attribuer tout ce dont ils ne peuvent deviner la cause, & qui se couvrent de ce pretexte, que ce sont des effects de la Magie, dont ils accusent tacitement, des Seigneurs de consideration, des Princes, & même des Rois.

§. 12. J'ay parlé jusques icy des guerisons qui ont été effectives, ou qui, tout au moins, ne peuvent absolument se nier: il s'ensuit à cette heure un remede qui ne peut se faire naturellement, & qui pourtant ne peut être dû Diable, comme on l'a deja fait voir plusieurs fois. Ce remede est celuy dont on dit que les hommes qui l'ont, ne peuvent être blessés. „ L'opinion „ commune est qu'un homme se peut ga- „ rentir de toutes sortes de coups d'epées;

„ &

„ & d'autres telles armes, dit Sennertus,
„ comme aussi d'être blessé d'aucune ar-
„ me à feu, tellement qu'il n'y a aucune
„ de ces armes qui puisse seulement leur
„ effleurer la peau. Il est vray qu'ils peu-
„ vent être blessés, & même tués d'un
„ coup de canon, ou à coups de bas-
„ ton. Bien plus. Ils disent qu'il y a
„ des parties sur le corps, que l'on ne
„ peut rendre invulnerables, & sur
„ tout les yeux. Outre cela, l'on dit
„ qu'il y en a qui peuvent, non seulement,
„ s'endurcir soy même, & se garentir des
„ coups, mais aussi les autres, en sorte
„ qu'ils ne peuvent être blessés par au-
„ cune sorte d'armes; & qu'il y en a qui
„ peuvent faire en sorte qu'il n'y aura
„ ni couteau, ni epée, ni hache, qui
„ puisse couper le beurre. En troisieme
„ lieu, on dit encore, qu'une personne
„ peut être rendue invulnerable par un au-
„ tre, sans même qu'il le sache.

§. 13. Touchant leurs manieres d'agir, & les moyens qu'ils mettent en pratique,
„ tout le monde sait, poursuit Senner-
„ tus, que les Soldats armés portent sur
„ eux, des petites images pendues à leur
„ cou, où sont empreints plusieurs cha-
„ racteres & figures; qui, comme dit
„ Apulée, sont *ignorabiliter litterata*,
„ ecrits d'une maniere inconnue, pour
„ les rendre invulnerables. Il y en a qui
„ se contentent d'écrire ces characteres sur

„ du

„ du papier, qu'ils attachent sur leur „ corps. Un homme de ma connoissan- „ ce m'a dit, qu'aiant pendu un de ces „ billets au cou d'un chien, il tira un coup „ de fusil sur luy, chargé à bales, & de „ prés, & qu'il le toucha, mais qu'il ne „ luy fit aucun mal. Il y en a qui avalent „ de ces sortes de billets Il descrit ensuite plus particulierement, la maniere de les faire, qui est en cette sorte. „ A la mi- „ nuit du jour de Noel, l'on ecrit ces let- „ tres, INRI, c'est-à-dire, *Jesus de Na-* „ *zareth, Roy des Juifs*, sur du „ parchemin vierge. Lon envelope ces „ boules dans un levain de froment, „ & on les met ensuite secretement sur „ l'Autel, ce qui se peut faire en differens „ temps pendant les trois Messes, & „ quand on avale une de ces boules „ le matin, avec quelques prieres, on „ devient invulnerable dés ce même „ jour. Voicy un autre secret. Pren- „ dre de la mousse du crane d'un pen- „ du, ou d'un homme qui aura été „ rompu le Vendredy avant le lever du „ Soleil, & dire quelques prieres; la „ cacher ensuite dans son habit, & la „ porter sous son bras gauche, cela ren- dra l'homme dur. En voicy un troisie- „ me. Il y en a qui tailladent leur peau, „ & qui cachent dans la plaie, de ces pe- „ tits billets, & ensuite ils la referment; „ & sans doute que les Soldats n'ignorent

„ pas

„ pas quantité de ces secrets, mais je n'ay
„ pas envie de les aller tous examiner les
„ uns aprés les autres.

§. 14. Il dit que cet art tire son origine de l'Armée, qui s'étant assemblée à Passau, en l'an 1611. fit une irruption dans la Boheme, & s'empara de la ville de Prague; & que c'est de là qu'on l'appelle l'art de Passau: mais quand il descend à l'examen des raisons par lesquelles il a de la vertu. „ Ils supposent
„ l'experience, dit il, & produisent des
„ grands hommes, des Princes, & des
„ Heros même, qui ont experimenté en
„ leurs propres personnes, qu'il est con-
„ stant qu'un homme qui s'en sert de la
„ maniere susdite, peut se rendre invul-
„ nerable, & se garentir de toutes sortes
„ d'armes. Il y en a d'autres qui en font
„ descendre la vertu des Astres, c'est
„ pourquoy ils recommandent que l'on
„ observe leurs influences & leurs jonc-
„ tions, quand on veut faire de ces ca-
„ racteres. Mais certes, pour ce qui est
„ de nous, (il explique icy son sentiment)
„ nous ne voulons pas nier que ces cho-
„ ses ne se pratiquent, & qu'il n'y ait mê-
„ me des grands hommes qui s'en ser-
„ vent. Mais la question est, de savoir si
„ cela se peut faire naturellement; & si
„ c'est une chose de Dieu, & licite, qu'un
„ Chretien se rende dur par ce moyen;
„ ou si tout ce qui se fait en cette ren-

„ con-

„ contre, se fait par la vertu diabolique „ de la Magie, & en vertu du pact que „ l'on contracte avec le Diable ; ce qui se„ roit par consequent illicite.

§. 15. Je ne m'etonne pas qu'il fasse cette question, aprés que j'ay fait voir au chapitre vingt & deuzieme de mon I. liv. §. 14. & 16. de quelle maniere il se figure que cette invention ridicule ét un effet du Pact contracté avec le Diable: ce qu'il explique si clairement, que l'on diroit qu'il s'en seroit luy mesme meslé. Cecy se detruisant donc de soy même, & par la Raison & par l'Ecriture, comme nous l'avons remarqué au chapitre second, troisieme, onzieme, & douzieme, cette question est inutile, & absurde outre cela. Il a raison cependant de passer par dessus ce qui pourroit autrement passer pour question ; à savoir s'il y a une telle vertu dans les caracteres, & s'il est absolument necessaire que l'on observe toutes les autres circonstances, comme du jour, de l'heure, de l'influence des Astres, ou des autres choses semblables. Car ces sortes de choses ne sont que bagatelles, que les Chrétiens rejettoient universellement, de même que les Protestans nioient l'avanture du beurre, & les caracteres qui se faisoient pendant la Messe de minuit. Mais il passe par dessus ce qu'il devroit avoir proposé. Bien plus. Il admet positivement, ce que je nie absolument,

ment; ſavoir que ces choſes ſe font en effet, quoique l'on n'en ait cependant aucune preuve dans le monde, & qu'il n'en produiſe aucune sur laquelle il puiſſe ſe fonder: parce que l'homme qu'il dit avoir tiré ſur le chien ſans le bleſſer, n'a fait que le luy dire, mais qu'il ne l'a pas veu luy même.

§. 16. Je dis donc que je puis donner deux preuves differentes de la fauſſeté de cette opinion commune; ſavoir l'impoſſibilité & la contrarieté des choſes telles qu'elles ſont decrites, & les preuves certaines de la fauſſeté ou de l'impoſture. Je ne doute pas qu'un homme qui a le ſens commun, ne doive voir la premiere. Car il n'y a perſonne qui ne doive croire que les membres de l'homme étant ſouples & mols, & qu'etant naturellement pliables dans toutes leurs actions, ils puiſſent neanmoins devenir invulnerables. Il faudroit de neceſſité qu'ils fuſſent durs, & incapables d'être courbés, s'il étoit vray qu'ils ne puſſent être bleſſés; & par conſequent inhabiles aux evolutions militaires, au combat, à aller & venir, à manier les armes, & à les remuer en aucune façon. Il faudroit qu'il ſe fit un changement univerſel dans l'ordre de la Nature, dans la chair, dans les os, dans les nerfs, dans les arteres, dans les veines, dans le ſang, & dans les eſprits animaux, qui ſont tous neceſſaires au mouvement. Que

ſi

si toutes ces parties demeurent dans leur même situation ; il est impossible que chacune d'elles se reveste d'un autre corps qui soit d'une qualité tout opposée; Il n'y a que Dieu seul qui puisse renverser l'ordre de la Nature, ou l'empêcher d'agir comme elle devroit ; & c'est luy qui est le seul maitre du mouvement qui est dans tous les corps du monde.

§. 17. En second lieu, la difference des membres qui deviennent invulnerables, & de ceux qui demeurent capables d'être blessés, ne peut absolument consister dans l'instrument qui peut les blesser, ou ne les pas blesser. C'est une chose tout à fait impossible à l'egard du premier, à cause que chaque membre consiste en une ou plusieurs de ces parties, comme nous avons dit ; & par consequent, bien qu'il y ait une raison, pour laquelle un membre soit plus sujet à être blessé qu'un autre, il s'ensuit par cette mesme raison, qu'ils peuvent tous être blessés, parce qu'ils ont en eux indubitablement la cause de la *vulnerabilité*. Il est facile de remarquer le second, par la raison que le mouvement le plus violent doit faire la plus grande blessure, & que celuy d'une epée & d'un canon, est suffisamment reconnu pour estre le plus violent à cet egard, & que c'est pour cela que l'on s'en sert à l'Armée. C'est donc une si grande absurdité, de dire que le corps d'un homme

homme puisse étre rendu incapable d'étre blessé, soit d'une chute, d'un coup, du fer ou du feu, que je suis surpris de voir que des personnes savantes n'y aient point fait reflexion. Sennertus a pourtant raison de rejetter ce que l'on dit, qu'une personne qui se sert de ces remedes, peut rendre participant de leur vertu, une autre personne qui ne s'en sert pas. Mais ce n'est pas à cause qu'il seroit impossible que la nature transportast cette vertu d'un corps à un autre, mais parce que cette vertu que l'on croit étre en eux, n'est autre chose qu'une pure Chimere.

§. 18. Il dispute ensuite raisonnablement bien, mais cependant sans necessité, que cette vertu puisse subsister, ou dans les lettres & dans les caracteres, ou dans la jonction & l'influence des planetes, puis qu'il faudroit faire voir que ce que l'on attribue à cette vertu, est arrivé quelquefois. Car bien qu'il y ait plusieurs superstitieux qui ajoutent foy à cet art, comme à l'Evangile, celuy qui pourra en faire voir des preuves, est encore à naitre. Il ne manque pas, à la verité, de bruit commun, ni de personnes qui asseurent & qui se vantent de le pouvoir faire, ou, tout au moins, de connoitre des personnes qui le peuvent, & qui en ont effectivement le renom; mais il ne se presente personne qui en veuille faire l'epreuve, ou qui ait la hardiesse d'asseurer & de faire voir

clairement & d'une maniere inconteſtable, qu'il eſt dur, ou bien où l'on ne trouve qu'il y a de la ſupercherie. Car pour ce qui eſt de la maniere de ſe garentir d'un coup de mousquet, cela pourra arriver, ſi vous leur permettés de changer eux mêmes l'arme; Car il n'y a perſonne qui ne ſache que l'on peut charger un mousquet ou un piſtolet de deux balles, de telle maniere que la premiere n'eſt pas pouſſée fort, à cauſe du peu de poudre que l'on met entre deux, & que la derniere perd ſa force pour s'ecarter, & qu'ainſi l'autre ne l'aperçoit pas; Mais chargés vous même le mousquet ou le fiſil, & chargés le comme il faut, & voiés ſi l'homme qui ſe vante d'être dur, attendra le coup. Ou bien faites le mettre nud, ou du moins qu'il tienne à decouvert les parties de ſon corps que l'on dit être invulnerables, & qu'il vous permette de frapper d'un couteau deſſus, aux endroits ou vous voudrés, je ſuis aſſeuré qu'il en ſera de même que de ce qui arriva il n'y a pas long temps. C'eſt qu'un certain Officier Allemand aiant gagé qu'il étoit dur, & qu'il le prouveroit, mit ſa main ſur la table, toute etendue, pendant que l'autre qui tenoit un couteau, frappe juſtement entre les deux doigts, parce que celuy cy, qui étoit ſubtil, fit adroitement gliſſer le couteau; mais il ne put ſe garantir du ſecond coup, que l'autre luy aiant porté

ſur

ſur le derriere de la main, il la cloua d'un coup de marteau ſur la table, tellement qu'outre le mal qu'il endura, & la perte de l'argent de la gageure, qui avoit été mis d'avance en main tierce, il receut encore l'affront, quoique ſes Camarades l'euſſent aidé à jurer qu'il étoit *ferme*, ſans penſer qu'il falluſt expliquer leurs paroles en ce ſens. Car en effet lors que la main fut clouée avec ce couteau, on peut dire qu'elle étoit *ferme*.

CHAPITRE XIX.

Que l'on ne doit pas ajouter plus de foy à la ſortie des enfans de Hamelen, & à l'eſprit de Zacharie, jeune homme Polonois.

§. 1. JE paſſe à des hiſtoires particulieres, ou plûtôt à des contes ſubtilement inventés, qui ont autrefois fait beaucoup de bruit, & même depuis peu, & qui ont ſervy à ceux qui ont voulu par là, prouver la puiſſance du Diable, laquelle je veux faire mon poſſible pour aneantir. Les premieres parleront d'Eſprits & de viſions, dont deux feront la matiere de ce chapitre. La premiere a fait autrefois bien du bruit, mais on commence à n'y

plus ajouter tant de foy. Pour ce qui est de l'autre, elle n'est pas si connue, à la verité, mais elle est de plus fraiche datte, & elle est confirmée, non seulement par des historiens Papistes, mais mesme par des Protestans : ce qui est une preuve evidente du peu d'asseurance qu'il y a à faire fond sur le bruit commun, qui se dissipe avec le temps, & qui fait voir la grande foiblesse à quoy sont sujets nos plus grands Docteurs mesmes, puis qu'ils se laissent aller à croire facilement comme des verités incontestables, des choses qui sont absolument impossibles. Ces deux exemples sont tout a fait opposés. Ce sont deux Diables, dont l'un fait le maitre, & entraine en exil toute la jeunesse d'une ville ; & l'autre est un esclave qui se sauve, & qui est repris, ainsi que dit l'histoire. Je vais donc les raconter toutes deux, & reflechir sur l'une & sur l'autre.

§. 2. Je suivray Schokius, mon ancien Maitre, dans le reçit de la premiere histoire, si toutes fois elle merite ce nom. Il la raporte dans son petit livre Latin, intitulé *fabula Hamelensis*, premierement apres Wierus, & ensuite, & plus amplement, apres Erichius, à peu pres dans ces termes.
„ Il est arrivé une avanture etonnante au
„ de là du prodige, à Hamelen, sur le
„ Weser, dans la basse Saxe, dont voicy
„ l'histoire. Les habitans de cette ville
„ étant en l'année 1284, tourmentés
„ d'une

,, d'une quantité ſurprenante de rats & de
,, ſouris, juſques là qu'il ne leur reſtoit
,, pas un grain qui n'en fuſt endomma-
,, gé; & pluſieurs d'entre eux ſongeans
,, aux moyens de ſe delivrer de ce fleau,
,, il apparut tout d'un coup un homme
,, etranger, d'une grandeur extraordinaí-
,, re & effroiable, lequel entreprit,
,, moiennant une ſomme d'argent dont
,, on convint, de chaſſer ſur l'heure tou-
,, tes les ſouris hors du territoire de cette
,, ville. Ainſi fut dit ainſi fut fait.
,, L'homme dont il eſt queſtion, apres
,, avoir fait le marché, tira de la gibeciere
,, qu'il avoit à ſon coſté, une fluſte, dont
,, aiant commencé à jouer, tous les rats
,, qui ſe trouverent dans tous les coins
,, des maiſons, ſous les toits, ſur ſes
,, auvans, & dans les planchers, ſortirent
,, par bandes en plein jour, & ſuivirent ce
,, joueur de fluſte juſques au Weſer, où
,, aiant relevé ſes habits, il entra dans la
,, riviere, & les ſouris qui voulurent l'i-
,, miter, ſe noierent. Aiant donc exe-
,, cuté cette choſe de la maniere ſusdite,
,, il vint demander l'argent dont on étoit
,, convenu avec luy: mais il trouva que
,, les bourgeois n'étoient pas dans la diſ-
,, poſition de le luy conter; tellement
,, qu'il commença à les menacer, de ſe
,, faire payer d'autant plus cherement qu'il
,, n'avoit marchandé, s'ils ne luy don-
,, noient pas ſon argent. Ils ſe moque-

„ rent de luy, mais le lendemain leur
„ étant apparu sous la forme d'un Chas-
„ seur, avec une mine à faire peur, & un
„ chapeau de pourpre, d'une façon toute
„ particuliere, il joua d'une autre flute,
„ tout à fait differente de la premiere,
„ surquoy tous les enfans de la ville, de
„ puis quatre ans jusques à douze, le suivi-
„ rent sur le champ; & il les mena dans
„ une caverne qui est dans une montagne
„ hors de la ville, sans que depuis ce
„ temps là on en ait jamais reveu un
„ seul, ni entendu ce que ces enfans é-
„ toient devenus. Depuis cette surpre-
„ nante avanture, on a pris la coutume
„ dans la ville, de marquer les années par
„ ces mots, *depuis la sortie de nos enfans*, en
„ memoire de ceux qui furent perdus de
„ cette maniere. J'ay été moi-même dans
„ cette ville, vû la montagne, & consideré
„ avec etonnement, cette histoire represen-
„ tée en petit dans l'Eglise. On me deman-
„ da quelle sorte de fluste ç'a été qui avoit
„ tant de vertu? je repondis que ç'avoit,
„ sans doute, été le Diable, qui par un
„ secret jugement de Dieu, avoit enchan-
„ té ainsi ces enfans; & qui les avoit me-
„ nés dans un autre païs. Car les Anna-
„ les de Transylvanie disent, qu'environ
„ ce temps là il y arriva quelques enfans
„ dont on n'entendoit pas la langue; & que
„ ces enfans s'y étant établis, ils y ont aussi
„ perpetué leur langage, tellement qu'en-
„ core

„ core aujourd'huy on n'y parle pas d'au-
„ tre langue qu'en Allemand Saxon.

§. 3. Toute la preuve de cette verité consiste dans cette vitre de l'Eglise, sur laquelle cette histoire est peinte, avec ces lettres, que le temps n'a pas encore effacées.

AMDAGE JOHANNES VARIE UNDE
UND PALI DORCH
SINT BINNEN ALLDRLEI GE
HAMMELENGE DEN KOPPEN
BAREN THOK Anno 1571.

Koppen est le nom de la montagne où les enfans entrerent. La seconde preuve est sur la porte appellée la Neuve, quoiqu'il y ait plus de cent ans qu'elle soit sur pied, au raport du même Erich, où l'on voit encore ces vers.

Centum ter denos cum Magus ab urbe puellos
Duxerat ante annos CCLXXII, condita porta fuit

Quand cette porte fut bastie,
Il y avoit deux cens & septante deux ans,
Qu'un Magicien par tromperie,
Nous enleva cent trente enfans.

Les vers qu'on lit, à ce qu'il dit, dans le Convent de St. Boniface, servent de troisieme preuve.

Post duo CC. mille post octuaginta quaterque,
Annus hic est ille, quò languet sexus

xus uterque,
Orbantis pueros centum triginta, Johannis
Et Pauli caros Hamelenses, non sine damnis.
Fatur ut omnis, eos vivos Calvaria sorpsit.
Christe tuêre tuos, ne tam mala res quibus obsit.

Il y a douze cens & quatre vingt quatre ans
Qu'au jour St. Jean St. Paul, ainsi qu'on le raconte,
Les habitans d'Hamel perdirent leurs enfans,
Au nombre de cent trente en conte.
Dans le Mont Koppenberg ils furent engloutis;
Seigneur, garde les tiens d'un sembla-ble debris.

Voila quelles sont les preuves de cette histoire, que nous allons à cette heure examiner.

§. 4. Je laisse au Lecteur à juger des raisons que le dit Martin Schokius produit à l'en contre, estimant qu'il suffit icy de ne pas prendre une simple Relation pour une verité. Mais allons à la preuve. Ce n'est pas icy le pour expliquer quelle elle doit lieu être, mais bien pour montrer que ce que l'on à produit icy, ne peut servir de preuve. Car pour reprendre la chose d'un peu plus haut, & pour parler avec plus d'ordre,

s'il eſt vray qu'il ſe liſe dans un Convent ce que l'on dit, cela ne prouve rien, ſinon qu'au temps que cela y a été écrit, les Moines, qui étoient les plus grands inventeurs de fables (ſur tout avant la reformation) que la terre euſt jamais produit, le croioient comme cela, on ne voit pas qu'il ſoit marqué combien cet écrit peut être vieux. Le diſtique qui eſt au-deſſus de la porte, marque bien, à la verité, que la porte fut baſtie deux cens ſeptante & deux ans apres que cela eſt arrivé, mais il ne donne aucune preuve de la verité de cette avanture. Les vieux characteres qui ſe voient encore ſur la vitre de l'Egliſe, mis en l'an 1571, ne rendent auſſi d'autre temoignage, ſinon qu'il y avoit deja deux cens quatre vingt & huit ans que cela s'étoit fait. Ainſi toute la certitude que l'on en peut tirer, eſt, que c'étoit une choſe generalement crue, alors que l'on mit ces vers ſur cette porte, ſur cette vitre, & dans ce Convent: ne plus nemoins que les deux baſſins & l'ecriteau qui ſe voient dans l'Egliſe de Losduynen, pour prouver qu'en l'an 1276, huit ans avant cette hiſtoire de Hamelen, on y a bapriſé 365 enfans tout d'une meſme portée. Mais Simon van Leeuwen en a decouvert la fauſſeté, & l'a refutée ſuffiſamment dans ſon livre intitulé *l'Ancienne Batavie*. Le ſonneur dit qu'un des baſſins a été derobé, & qu'on en a mis un autre en la place.

§. 5. Mais, au contraire, n'est ce pas une chose qui merite que l'on y fasse reflexion, de dire qu'aucun Historien de ce temps-là n'en fait pas la moindre mention; bien qu'ils ne soient pas trop scrupuleux de grossir leurs ouvrages de fables, même pour des choses de nulle consequence; au lieu qu'une avanture de cette nature, meriteroit mieux qu'aucune autre, d'avoir place dans l'histoire. La Chronique de Colmar, qui va jusques à l'an 1301. & par consequent dix huit ans apres ce prodige pretendu de Hamelen, n'en dit pas un seul mot; & cependant elle raconte qu'il y avoit à Rosenberg, un Coq d'une si prodigieuse grandeur, qu'une poule pouvoit passer par dessous son ventre. Qu'en l'an 1277, quelques putains de la ville de Gultz furent chassées par d'autres putains, dans le bois. Qu'en 1283, justement un an avant la sortie des enfans de Hamelen, les fraises, les cerises, & les poids, se vendirent tous meurs, le premier de Juin, en Alsace. Qu'en l'an 1289 le Roy Rudolph fit faire à Basle une cage pour son perroquet; & que les poules pondirent des œufs dans d'autres endroits, où il y avoit deux jaunes. Que vous en semble, ne sont ce pas là de grands prodiges? Y a-t-il aparence apres cela, que des Historiens qui ecrivent de telles bagatelles, aient passé sous silence, une histoire aussi prodigieuse que celle dont il est question, qui étoit arrivée

arrivée presque dans le mesme temps ? Le livre appellé ***Fasciculus Temporum**, le Faisceau des temps*, qui va jusques à l'an 1464 dont l'Autheur est Werner Roelvinck, de Laar, qui est proche d'Hamelen ; la grande Chronique des Païs Bas, ecrite en Latin, qui finit à l'année 1474. Jean de Trittenheim, Abbé de Spanheim, dont une Chronique, savoir celle de Hirsgaw, finit à l'an 1370, & les autres 1502; Jean Nauclerus dans son histoire, jusques à l'an 1500 ; Albert Crants dans son histoire de la basse Saxe, où est compris Hamelen, poursuivie jusques en 1520; de toutes ces histoires, dis je, & de toutes ces chroniques, il n'y en a pas une, quoi qu'elles aient été compilées par des Historiens habiles & exacts, qui fasse la moindre mention de cette avanture de Hamelen. Ni Paul Langius, ni Jean Aventin, ni Munsterus, ni personne n'en parle, de sorte que ce Schokius fait voir par son recit, que l'on doit mettre avec justice cette histoire au rang des fables de ce tems-là dont la Legende est farcie.

§. 6. En effet y a t-il le moindre signe & apparence de verité ? il y en a si peu, qu'il est absolument impossible de le voir. Je ne veux pas dire que la chose me paroisse incroiable ; que toute une ville ait été affligée de la plaie des souris, ou de celle de quelques autres malins insectes, ni que les Bourgeois aient fait un tel accord, (sinon que la mine affreuse de cet homme

l'ait rendu suspect) non plus que le son de la flûte ait pu entrainer tous ces animaux, & ensuite les enfans, mais cela me semble un peu trop clocher. Car si les enfans depuis quatre ans jusques à douze, faisoient le nombre de cent trente dans une si petite ville, & si c'étoient tous des garçons, comme le mot latin *Pueri*, le donne à entendre, c'est une chose surprenante, comment ce drosle sçeut si bien ajuster sa fluste, que tous ces petits garçons pussent librement sortir de leurs maisons, pour courir dans la rue, sans que personne, au moins de ceux à qui ils appartenoient, se mit en devoir de retenir chacun les siens; que l'on ne fit aucune resistance, & qne les portes mesme ne fussent pas fermées. Que si l'aprehension a retenu les bourgeois, d'ou vient qu'ils ne se sont pas plutost mis en devoir de conter l'argent à cet homme? d'autant plus qu'il les avoit avertis, & que les menaces qu'il leur avoit faites, devoient les avoir rendu sages; du moins quand ils virent tous leurs enfans courir apres luy, & le suivre par tout où il voulut les mener. Mais aussi, si l'on vient à m'objecter qu'ils étoient tous ensorcelés, je n'ay plus le mot à dire; car si l'on veut toujours se servir de ce pretexte, il n'y aura jamais de fin.

§. 7. Je voudrois bien que l'on me dit comment cela se passa, & comment il se peut faire que ces enfans fissent deux cens lieues

lieués par dessous terre, pour s'aller rendre en Transylvanie; & d'ou vient que l'on n'a pu encore decouvrir un si long chemin couvert? D'où vient qu'aucun Historien n'en parle, ou ne dit qu'il aura sans doute été bouché par quelque tremblement de terre, puis qu'il est impossible de le retrouver? Et si le Magicien, ou le Diable par son ministere, a fait une ouverture à ce chemin à quelque distance de son embouchure, & qu'il les ait conduits par terre, ou qu'il les ait transportés par le milieu de l'air, comment se peut il faire que personne ne les ait veus? Car nous avons fait voir au chapitre second du livre troisieme §. 16. que le Diable ne peut pas rendre invisible un corps visible. Il est vray que les Saxons habitent sept villes ou bourgs, avec les villages de leur ressort, dans la Transylvanie, que les Allemands appellent *Sevenburg*; comme qui diroit *Septbourgs*; mais on ne sait pas quand ils y sont passés, bien qu'Erich dise que ç'a été dans le même temps de la sortie des enfans de Hamelen. S'il a leu dans la Chronique du Pais, il y a veu aussi, que la Transylvanie est habitée par trois nations differentes, par des Hongrois, par des Cicules, & par des Saxons, ce qui fait que l'on y parle presque Allemand par tout. Mais que l'on me dise aussi comment ces enfans ont fait, pour subvenir aux necessités de la vie,

& pour s'entretenir; & comment, étant si jeunes, ils ont peu conserver leur langue naturelle? Que l'on m'explique toutes les autres difficultés qui s'y rencontrent.

§. 8. C'est, de plus, un nouvel article de foy, que de faire le Diable Ministre de Dieu, pour transplanter des nations toutes entieres; & cela dans le temps du Christianisme; au lieu que sous le Paganisme, au temps de la distribution generale des peuples, exactement remarquée au dizieme de la Genese, Moise ne fait aucune mention d'une chose semblable. Dieu transporta, à la verité, le peuple Juif, mais ce fut par le ministere des hommes de la même nation. *Il les conduisit* dans leur païs, *comme un troupeau par les mains de Moïse & d'Aaron*, Pseaume 77: 21. Et seroit il possible qu'il voulust aujourdhuy les confier à la conduite du Diable? Seroit il possible que les Juifs eussent marché sur la terre, au travers des mers & des rivieres, & que les Chretiens fussent conduits par sous terre comme par un enfer? Le peuple d'Israel étoit composé d'hommes, de femmes, & d'enfans, & ces derniers avoient leurs parens pour les aider, & pour leur enseigner les loix qu'ils aprenoient en chemin; au lieu que ces pauvres enfans n'avoient d'autre conducteur ni d'autre appuy que le Diable. Que veut dire cela? Enfin voyez ce que Mai-

tre

tre Erick, qui est un Ministre & un Docteur des Protestans, enseigne & insinue aux Protestans de Transylvanie; car les Bas Saxons sont de cette confession, a savois qu'ils sont le peuple du Diable; s'il est vray qu'ils aient été menés en ce pais par le Diable; ce qui peut grandement servir aux Papistes.

§. 9. Il me souvient d'avoir ouy dire a mon pere, qu'il avoit veu entre les mains de son pere, une de ces lettres de Hamelen, dattée du temps de la sortie de leurs enfans. Mais cela ne me prouve pas que ce soit une coutume; parce qu'une personne qui ajoute foy à ces fables, peut fort bien l'avoir fait pour lui même. Et, selon le temoignage de mes amis qui y demeurent encore actuellement, on ne sait plus ce que c'est que cette coutume; & l'on ne parle de cette surprenante sortie des enfans, que comme d'une fable; tellement que tout ce qu'a fait Maitre Erich, ne sert qu'à nous confirmer dans l'opinion que nous avons, que toutes ces superstitions s'effaceroient avec le temps, si ceux du Clergé ne leur donnoient pas de credit: Bien qu'il paroisse que cela soit fort foible, puisque, depuis que ce livre a été mis au jour, expres pour authoriser cette verité, on a commencé à en douter plus qu'auparavant, &, si je ne me trompe, elle s'evanouira absolument avant qu'il soit peu.

§. 10. Ce-

§. 10. Cependant je ne puis m'empecher de deplorer l'abus de nos Docteurs, & même d'entre les plus celebres, qui s'amusent à debiter des contes de vieilles, dont les Papistes un peu éclairés, & les Payens mêmes, auroient honte: comme il paroit dans le livre d'Adrien Regenvolscius, intitulé *Systema Historico-chronologicum Ecclesiarum Sclavonicarum:* Systeme, ou constitution de l'histoire Chronologique des Eglises d'Esclavonie, imprimé a Utrecht 1652. pag. 95.

„ A ces obstacles des Eglises reformées de la petite Pologne, dont nous avons déja parlé, savoir, premiement, le Schisme des Antitrinitaires, & en second lieu, les differens des Lutheriens; il faut ajouter, qu'environ l'an 1597; Dieu permit qu'aux prieres des Fideles, il apparût un certain Esprit, (l'on ne pouvoit dire au commencement s'il etoit blanc ou noir) qui a fait apostasier plusieurs personnes. Il y avoit une certaine fille appellée Bietka, qui étoit recherchée par un jeune homme appellé Zacharie. Ils étoient l'un & l'autre natifs de Wielam, & y avoient été élevés. Ce jeune homme donc, nonobstant qu'il fust Ecclesiastique, & qu'il aspirast à la Prestrise, ne laissa pas de s'engager, & de donner une promesse de mariage; mais son Pere l'aiant detourné de ce dessein, par la consideration du

„ du rang qu'il tenoit dans l'Eglise, & vo-
„ yant ainsi, qu'il ne pouvoit venir à bout
„ de son entreprise, il s'abandonna à la
„ melancholie, de telle sorte qu'il atten-
„ ta à sa propre vië, & s'étrangla. Peu
„ de temps apres sa mort, il apparut un
„ Esprit à cette jeune fille, qui feignit
„ d'être l'ame de ce Zacharie, qui s'é-
„ toit pendu; & qui lui dit qu'il étoit
„ envoïé de Dieu pour montrer le de plai-
„ sir qu'il avoit de son crime, & que,
„ comme elle avoit été la principale cau-
„ se de sa mort, il étoit venu pour s'u-
„ nir à elle, & pour accomplir sa pro-
„ messe. Ce bel Esprit seut si bien ca-
„ joler cette pauvre creature, en lui pro-
„ mettant de l'enrichir, qu'il luy persua-
„ da qu'il étoit l'Esprit de son Amant def-
„ funt; tellement qu'elle se fiança avec
„ luy. Le bruit de ce nouveau mariage
„ de Bietka, avec l'Esprit de Zacharie, se
„ repandant tous les jours de plus en plus
„ dans toute la Pologne, tous les curieux
„ y accoururent de toutes parts.

„ Plusieurs des Nobles qui ajoutoient
„ foy aux parolles de cet Esprit, firent
„ connoissance avec luy, & il y en eut mê-
„ me qui le menerent chez eux. Par ce
„ moyen Bietka amassa beaucoup d'ar-
„ gent, d'autant plus que l'Esprit ne vou-
„ loit rendre aucune reponse, ni parler
„ à personne, ni predire la moindre cho-
„ se, que par son consentement. Il de-

meu-

„ meura un an entier dans la maison du
„ Sieur Trepka, Intendant de Cracovie ;
„ de là allant de maison en maison, il vint
„ à la fin demeurer chez une certaine Da-
„ me veuve, appellée Wlodkow, où pen-
„ dant les deux ans qu'ils y sejournerent,
„ l'Esprit mit en oeuvre toute son adresse, &
„ pratiqua tous les tours qu'il savoit faire.
„ Voicy les principaux. Il donnoit as-
„ seurance des choses passées & presen-
„ tes. Il élevoit adroitement la Religion
„ Romaine, & enfin il declamoit con-
„ tre les Evangeliques, & asseuroit qu'ils
„ étoient tous damnés. Il ne vouloit
„ pas même qu'aucun d'eux aprochast
„ de luy, car il estimoit qu'ils étoient
„ indignes de converser avec luy ; mais
„ il le permettoit à ceux dont il étoit as-
„ seuré, qu'ils ne se soucioient pas tant de
„ la Religion, que de la nouveauté ; &
„ par ce moyen il en attrapa plusieurs,
„ qu'il fit rentrer dans le Papisme. Jus-
„ ques icy personne n'avoit seu que cet
„ Esprit étoit le Diable, & on ne l'au-
„ roit pas encore apris, si dans l'année
„ du Jubilé 1600. certains Polonois étant
„ allés en Italie, n'eussent repandu le
„ bruit de l'Esprit de Zacharie parmy
„ le peuple. Ce qu'un certain Italien
„ qui exerçoit l'art magique, aiant apris,
„ comme il y avoit cinq ans que cet Es-
„ prit qu'il tenoit enfermé, luy étoit é-
„ chappé, il s'en alla en Pologne, trou-

„ ver

„ ver cette dame Wlodkow, & deman-
„ da, au grand étonnement de tous les
„ assistans, que ce Diable qui lui avoit
„ deserté, luy fust rendu : ce que la
„ Dame luy aiant accordé, il renferma
„ de nouveau cet Esprit malin dans une
„ bague, & le reporta en Italie ; lequel
„ Diable, au dire de cet Italien, auroit
„ causé de grands malheurs en Pologne,
„ s'il l'y eust laissé.

§. 11. Je suis bien aise d'avertir le Lecteur par avance, que cet Auteur est Protestant, & qu'il raconte cecy comme une chose qu'il croit fermement être arrivée de la sorte : &, qui plus est, que nôtre Voetius, qui a mis ce livre en lumiere, & qui l'a fait imprimer à Utrecht en 1652. donne à cet Autheur [illegible] dans sa preface, la louange d'avoir fidelement, & avec une grande prudence, moderation, & circonspection, écrit toute cette histoire. *Fidelissimè, non tamen sine magnâ prudentiâ, moderatione ac circumspectione, chartis mandaverit.* Et afin que vous ne vous alliés pas imaginer que Voetius parle à l'estourdie, & qu'il n'a leu ce livre qu'en passant, sans prendre garde à cette Relation, il est bon que vous sachiés qu'il dit encore sur la fin, *profiteor candidè nihil hic meum esse, ne unicam quidem periodum aut comma, sed solummodo opus fidei meæ commissum, Typographo traditum, ET AD PRÆLUM CORRECTUM FUISSE.* Je declare

en

en conscience qu'il n'y a rien ici du mien, pas même une periode, ni une virgule; mais que j'ay donné seulement l'ouvrage à l'Imprimeur, tel que je l'ay reçeu, & que je l'ay CORRIGE SOUS LA PRESSE. Il l'a donc leu tout entier & mot à mot, puis qu'il est impossible de corriger un ouvrage autrement, comme chacun sait. Par consequent il a leu l'histoire de Zacharie; & l'a crue; ou bien il n'auroit pas eu raison de dire que le livre avoit été écrit avec prudence & precaution. Nous savons que c'étoit sa coutume de polir les ouvrages d'autruy, & de les mettre en suite au jour, comme il a paru dans ceux de Thomas de Kempen, dans l'exercice de pieté de Baylis, & dans plusieurs autres: mais dans ce livre il n'a pas changé une seule *periode*, pas même une *virgule*, & n'y a rien ajousté pour le corriger. Je m'imagine donc que je parle icy à Voetius, puis qu'aussi bien nous le connoissons mieux que Regenvolscius, &, par consequent, bien plus en credit, lors qu'il s'agit des opinions de nôtre Eglise.

§. 12. Voions à cette heure ce que l'on doit croire de cette histoire, que l'un raconte d'une façon, & que l'autre croit de l'autre. Quelles belles doctrines n'en peut on pas tirer? En premier lieu, que le Diable ne peut faire de plus grand tort à l'Eglise reformée, que quand il s'echappe

pour

pour aller faire l'amour à une Papiste; car, dit Regenvolscius, ces amours de Zacharie aporterent un grand obstacle aux progrés de la reformation. On aprend en second lieu, que l'on peut enfermer le Diable dans une bague; ce que j'ay été bien aise de laisser sur le conte de ceux de l'Eglise Romaine, livre premier chap. 19. §. 8. Vous voiés cependant que cet Historien de la reformation d'Esclavonie, & Voetius, Cerrecteur de son livre, qui le loue tant, & qui n'a pas corrigé cet endroit, nous chargent aussi de cette erreur; contre laquelle neanmoins je proteste par toutes les voies de la Justice, que je n'y veux participer en aucune façon. En troisieme lieu, que quand on n'y prend pas bien garde, ces Diables s'echapent, & peuvent pendant quelque temps courir par le monde; & qu'il faut avoir bien de la peine à les retenir dans les fers, puisque ce Necromancien Italien, qui étoit si habile dans l'art magique, n'a pû si bien enfermer le Diable Zacharie, qu'il n'ait bien seu trouver le moien de s'enfuir. En quatrieme lieu, il faut sur tout bien remarquer, qu'il y a une certaine espece de sorciers qui sont fort utiles aux Eglises Protestantes: parce qu'enfermant de la sorte ces mechans Diables dans des bagues, ils les empêchent de faire le mal qu'ils auroient fait sans cela aux autres. Car en cinq ans que le Diable Zacharie fut laché, il attira quantité d'hom-

d'hommes au Papisme ; Et si son maitre ne l'eust pas repris, il n'auroit pas manqué, selon cet honnêste sorcier, de faire beaucoup de mal. J'ajoûte à cela en Apostille, qu'un Diable peut faire beaucoup plus de mal à l'Evangile, que plusieurs Ministres n'y peuvent faire de bien, d'autant que pendant les cinq années que l'Esprit eut affaire avec Bietka, les Ministres, avec toutes leurs peines, ne firent qu'aller à reculons, bien que pendant trois ans il ne changea que deux fois de demeure, tandis que les Ministres prechoient en tant d'endroits. Quel prejudice n'auroit pas apporté ce Diable, si pendant tout le temps de sa liberté & de ses amours, il n'eust fait que roder d'une place à l'autre ? Il y a aussi apparence que ces Esprits malins peuvent concevoir tant d'amour pour les femmes, qu'ils oublient leur naturel cruel, qui les doit porter à être sans cesse aux aguets pour attraper quelqu'un, afin de le devorer. Car celuy cy ne se vouloit pas separer de sa chere Bietka, tellement qu'il l'accompagnoit par tout, & qu'il s'arrestoit par tout où elle s'arrestoit.

§. 13. Mais tout cecy ne m'instruit pas suffisamment, & je serois bien aise de demander à cet Auteur, ou au Correcteur de son livre, si cet Amant infernal n'a ni beu ni mangé pendant tout ce temps, comme il y a apparence qu'il a fait, parce qu'il y avoit tant de monde qui ne savoit pas que

ce fust Satan ? Or si ce sont des Anges qui ont mangé avec Abraham, cê prodige n'est rien en comparaison de cêt Esprit, puis qu'ils ne mangérent qu'une seule fois, & que celuy-cy a mangé pendant cinq ans entiers. Où s'ils croioient que ce fust l'ame de Zacharie, & que ceux qui l'estimoient tel, fussent de l'Eglise reformée, (car autrement ils n'auroient pû être amenés au Papisme) il faudra dire que les Protestans ont cru aussi, que quelqu'un peut ressusciter des morts, & parler aux hommes à la place de Moyse & des Profetes. Je voudrois bien savoir comment ce maitre Magicien put savoir que c'étoit là son Diable ? Avoit il déja fait de ces tours en Italie ? Ou bien n'avoit il pas son pareil, & ne se pouvoit il pas faire qu'il y ûst quelqu'autre Diable qui fust sorty d'une bague pour aller faire l'amour, sans que ce fust le sien ? Mais aussi, de quelle maniere se comportoit il avec son Maitre quand il fut repris ? Ne fut il pas puny pour avoir deserté ? ou si le Maitre n'avoit pas cê pouvoir, ne pouvoit il pas obtenir de Beelsebul, qu'on en fist justice, afin de servir d'exemple à ceux qui violent les loix de l'alliance, en vertu de laquelle ils ne peuvent quitter leur Maitre sans permission, & beaucoup moins s'enfuir ? Car, disent ils, le Diable est fidelle & exact à accomplir toutes les conditions de son pact; afin de tenir d'autant mieux les hom-

hommes attachés à sa cordelle. Voila les choses qui manquent à cette histoire pour la rendre parfaite.

§. 14. Il ne nous en faut pas davantage pour nous faire juger de la verité de l'histoire. Savoir qu'un maraut de Papiste, & vraysemblablemeut un Ecclesiastique, s'est servy de ce pretexte pour abuser de cette fille, parce que, comme dit le proverbe, *il est aisé de glisser sur de la vieille glace*. Ce fripon qui en savoit plus d'une, épioit la commodité d'un chacun, & par ce moyen il leur disoit à chacun son secret, tout de même que font les diseurs de bonne avanture, & les Chyromanciens. Car il est bon de remarquer, que sur la deposition de l'Auteur, il ne parloit jamais de l'avenir, *mais du passé & du present*; parce qu'il en pouvoit savoir quelque chose par le moyen que je viens de dire. Mais enfin comme cette farce duroit trop long temps, & qu'elle commençoit à faire trop de bruit, il a fait semblant de se laisser prendre, afin de pouvoir echapper; Ou se peut être que s'étant enfuy d'un Convent en Italie, & qu'étant epié & regardé comme un pelerin, un de ses compagnons le ramena dans son Convent, par l'ordre du Superieur, de peur de souffrir, parce que tout le monde a peur du Diable, & qu'il se contente pourveu qu'il s'en aille en paix. Aussi ces noms de sorciers & de Diables ne peuvent nuire à aucuns d'eux, comme étant un nom inconnu dans leur païs. CHA-

CHAPITRE XX.

Ou l'on voit qu'il n'est pas plus difficile d'expliquer l'avanture du Maçon de Bolsward.

§. 1. DE Pologne je reviens dans ma Patrie, pour y examiner une histoire qui est arrivée a Bolsward il y a à cette heure douze ans ; & qui fit beaucoup de bruit en ce temps-là ; premierement à cause de la nouveauté de la chose, au moins telle qu'on la raconte ; & en second lieu, par tout ce que la curiosité des hommes y a ajouté à force de la raconter ; ce qui fait qu'elle ne paroit plus être veritable, & que même elle n'en a aucune aparence. Cependant je suis asseuré que de la maniere que je la vay raconter, il sera aisé de juger de la verité : parce que je ne le feray que sur les propres informations du Procureur general de Frise, que lui même m'a mises en main. Je ne pretends pas pourtant les vouloir toutes produire ici, car cela seroit trop long ; &, d'autre part, ce seroit une chose inutile, en ce qu'il y a encore plusieurs temoins qui disent la même chose, & dont, selon le stile de la justice, il auroit fallu mettre les propres termes à chaque nom. Mais nous nous contenterons de la lire, d'autant qu'outre cela, je donneray

à connoitre ce que chacun a temoigné en particulier; ou les endroits en quoi deux ou trois s'accordent.

Instructions preparatoires en l'affaire de Douwe Sytses, Bourgeois & Maçon de Bolsward.

§. 2. R*iuurd Ypes Wygersma*, Cabaretier de „ Bolsward, cité, pris à serment, & „ examiné, a declaré que Douwe Sytses, „ étoit venu chés lui fort yvre, vers les qua- „ tre ou cinq heures du soir, le Vendredy, „ vingt quatriéme Iuin 1681. Que non- „ obstant cela, il avoit donné trois pots „ de vin a N. N. (dont je ne dis pas le „ nom; or il faut savoir que la tonne tient „ 160 pots) & que lui deposant avoit „ aidé a les boire avec eux. Apres quoi „ ils se retirerent chacun chés soi, environ „ sur les dix heures & demie, avec la belle „ fille de Douw, qui l'étoit venu querir. „ Il a confirmé cette deposition apres „ qu'on lui en ut fait la lecture.

Voicy sa propre declaration.

„ §. 3. Douwe Sytses &c. a declaré, qu'e- „ stant revenu ce soir yvre à son logis, il „ s'étoit allé coucher dans sa cuisine sur „ des coussins, parce qu'il avoit eu quel- „ ques demeslés avec sa femme quelques „ jours auparavant. Que dans cet état il „ songea à une certaine histoire, qu'il avoit „ leue autrefois dans Simon de Vries, de quel-

„ quelques personnes qui voulant aller en
„ masque, se bruslerent les uns les autres
„ par le moyen de certains flambeaux
„ qu'ils portoient en leurs mains. Que sur
„ cela s'étant reveillé, il se leva, pour al-
„ ler faire son eau dans la cour; où il se
„ trouva tout d'un coup environné de tou-
„ tes parts d'une flamme legere, qui l'en-
„ dommagea en son corps & en ses habits,
„ de la maniere que l'on peut voir; sans
„ qu'il eut rien apperceu en se levant; mais
„ qu'il s'étoit veu tout en feu au milieu de
„ la cour, sans avoir veu, oui, ni apper-
„ ceu autre chose que la dite flamme.
„ Que pendant que ce feu dura, il cria
„ bien au secours, mais que personne n'y
„ étoit accouru; jusques a ce qu'en fin,
„ commençant a defaillir, il s'ecria, *O*
„ *Dieu, aie pitie de moi, pauvre pecheur.* Et
„ dans ce moment, non seulement la flam-
„ me, mais aussi le feu, disparurent de ses
„ habits. Mais comme il s'afloiblissoit de
„ plus en plus, il s'alla mettre la teste sur
„ un oreiller; ou aprés avoir demeuré un
„ petit espace de temps, sa femme le vint
„ trouver en ce pitoyable état.

Voyons les autres depositions.

„ §. 4. *Gosk Ankes*, femme de ce te-
„ moin, a declaré que son mary avoit été
„ autrefois fort adonné a l'eau de vie &
„ aux autres boissons fortes; & que quoi
„ qu'il eut eu souvent dessein de quitter
„ cette boisson, & qu'il en eut fait plusieurs

 fois

„ fois serment, en souhaitant que le Diable
„ lui arrachât les membres les uns apres les
„ autres, s'il en goutoit seulement, cela
„ n'avoit pourtant rien produit. Que par-
„ ticulierement la semaine passée, il avoit
„ recommencé de boire pendant quelques
„ jours, tellement que Vendredy au soir
„ étant revenu yvre au logis, pendant
„ qu'elle étoit couchée, il s'etoit fait met-
„ tre par sa fille sur des coussins dans la
„ cuisine. Qu'alors le feu étoit bien cou-
„ vert, & qu'il n'y avoit autour de là aucu-
„ ne matiere combustible. Que sur les deux
„ heures apres minuit, la deposante s'é-
„ tant eveillée, elle s'en étoit allée der-
„ riere, pour voir au travers des vitres com-
„ me il se portoit; mais que comme il
„ faisoit trop obscur pour pouvoir rien
„ voir, elle étoit entrée dans la cui-
„ sine, où elle sentit quelque chose sous
„ ses pieds au milieu du plancher, & qu'el-
„ le ne put voir alors ce que c'étoit; mais
„ qu'en suite elle reconnut que c'étoit les
„ cendres & les lambeaux bruslés des ha-
„ bits de son mary. Qu'en avançant, com-
„ me elle voulut prendre son mary par la
„ manche, le morceau lui demeura à la
„ main, ce qui lui fit connoitre que ses ha-
„ bits étoient bruslés. Que sur cela s'é-
„ tant ecriée, *O Seigneur! Douwe, com-*
„ *ment tu es tout bruslé!* il lui repondit;
„ *C'est le Diable qui l'a fait.* Qu'à ces
„ mots étant encore plus epouvantée, elle
s'en

„ s'en étoit enfuie pour appeller les voi-
„ fins, & qu'en rentrant, elle avoit ren-
„ contré son mary dans l'allée, qui lui dit,
„ *je me veux tuer*. Que là-dessus étant en-
„ trée avec lui dans la chambre de devant,
„ elle avoit envoyé un des voisins, appellé
„ Sjowk, qui étoit venu au bruit qu'elle
„ avoit fait, pour aller querir Mre.Salvius
„ le Chirurgien. &c.

Voicy la deposition du Chirurgien. qui se raporte tout-à fait avec celle de la femme.

„ §. 5. *Mrs.Salvius Rolwagen*, Chirur-
„ gien de Bolsward &c.a declaré, Que Sa-
„ medy passé à trois heures du matin,il a-
„ voit esté mandé chés Douwe Sydses,
„ qu'il trouva assis dans sa chambre de de-
„ vant, fort endommagé du feu, tant à
„ son visage (la femme avoit dit aussi que
„ ses cheveux etoient tout grillés) qu'à son
„ dos, au ventre, aux mains, aux jambes,
„ & en un mot par tout son corps, à la re-
„ serve du dessus des jambes & des pieds;
„ Qu'il avoit trouvé que sa chemise etoit
„ toute entiere dessus le dos,excepté un petit
„ trou qui etoit au costé, & que cependant
„ tout son dos etoit bruslé. Que, de plus,
„ le haut de l'os de la jambe droite etoit
„ bruslé, nonobstant que le bas fust tout
„ entier (hors mis un petit trou vers le gras
„ de la jambe, dit la femme) & qu'il fust
„ attaché par enhaut. Qu'il en etoit de
„ meme du bras & de la manche. Il a dé-

„ claré outre cela, qu'il avoit demandé au
„ patient qui n'avoit pas encore tout à
„ fait cuvé son vin, de quelle maniere cela
„ etoit arrivé? A quoy il avoit repondu &c.
„ Ceci se raporte à sa propre deposition.
„ Que sur cela le deposant lui ayant repli-
„ qué que ce ne devoit pas etre un feu
„ bon & naturel, le patient avoit ajousté ;
„ *non sans doute, ce n'en a pas eté un naturel.*
„ Qu'en suite le deposant etant entré dans
„ la cuisine où cela s'etoit fait, il avoit
„ trouvé que le feu etoit fort bien couvert
„ dans le chaudron, que les coussins etoient
„ dans un coin, & qu'il y en avoit un
„ qui avoit eté bruslé en un endoit. Qu'il
„ y avoit aussi de l'etain de ses boutons
„ qui avoient eté fondus, quelques mor-
„ ceaux de ses habits qui avoient eté
„ bruslés, & quelques cendres rouges,
celà ne s'accorde pas avec la cendre
que la femme dit qui etoit dans le chau-
dron, mais qu'on ne trouva rien du
„ justaucorps de dessus, ni des boutons
„ de cuivre. La femme dit qu'une partie
„ des boutons d'etain de sa chemise,
„ etoit fondue, & sur le plancher ; Qu'il
„ y avoit aussi au milieu du plancher, une
„ tache noire, comme si c'avoit eté du feu
„ ou de la poudre, que l'on y eust bruslée.
„ Qu'au reste le deposant n'avoit pu voir
„ qu'il y eut rien d'autre chose endom-
„ magé dans la cuisine.
„ Fait & passé a Bolsward le 28 & 29
de

„ de Iuin 1681. Par devant moy Procu-
„ reur General.

J. BEUKER.

„ §. 6 Aujourd'huy vingt neuvieme
„ Iuin 1681 DOUWE SYDSES
„ susnommé me declara a moy, Procureur
„ General, que depuis un an ou deux,
„ etant avec N. N sur le chemin de Hich-
„ tum à Bolsward, & aiant un peu beu,
„ ils furent l'un & l'autre bien battus,
„ poussés, & trainés au travers des ca-
„ naux, sans voir personne qui leur fist ce
„ traittement; qu'enfin ils se separerent
„ l'un de l'autre, & que le Comparant
„ pensant etre à Bolsward, se trouva
„ proche de l'Eglise de Burgwerd, d'où
„ il retourna à Bolsward.

La Ville de Bolsward, & les villages de Hichtum & de Burgwerd, forment un triangle, & sont eloignés l'un de l'autre d'une demie heure, plus ou moins, & le chemin qui conduit de Hichtum à Burgwerd, tourne le dos à Bolsward.

„ Sa femme declara aussi qu'en ce tems-
„ là son mary etoit revenu en ce meme
„ etat, tout mouillé, & tout sale, le vi-
„ sage tout ensanglanté & plein de boue,
„ tellement qu'à peine le pouvoit elle re-
„ connoitre, & que ce fut alors, qu'il eut
„ cette rencontre dont il vient de parler.
„ Fait comme dessus en presence de moi
„ Procureur General.

J. BEUKER.

§. 7. Maintenant pour examiner ce qu'il y a à dire sur cette avanture, il est evident que c'étoit un homme de mauvaise vie, d'autant qu'il est convaincu par sa propre confession, que non seulement il a souvent promis de s'amender, mais qu'il en a fait les sermens les plus execrables. Ce que n'aiant pas fait, il s'est imaginé, & plusieurs autres ont été du même sentiment, que ce feu n'étoit pas un feu naturel, mais un feu causé par le Diable; en ce qu'outre cela il y avoit apparence que ce qui lui étoit arrivé, & à son camarade, entre Hichtum & Burgwerd, il y avoit un an ou deux, étoit une marque que le Diable l'epioit, & que les coups qu'il avoit receus sur le chemin, étoient de lui; c'est au moins à quoi je voi que l'on en veut venir. Mais considerons à cette heure ce que ce peut etre proprement.

§. 8. Nous avons pour ce sujet à examiner les depositions des temoins, tant à l'égard des personnes, qu'a l'égard des choses qu'ils déposent. Il y a quatre temoins, savoir l'hoste, l'homme à qui l'avanture est arrivée, sa femme, & le Chirurgien. Le premier ne depose autre chose, sinon que cet homme étoit yvre; tellement qu'il n'en reste plus que trois, pour certifier l'affaire du feu. Mais on peut encore dire que ce temoignage est de deux sortes, comment ce feu est venu, & ce qui l'a causé. Il n'y a que l'homme qui rende te-

temoignage du premier, ainsi qu'il paroit par ce qu'il en a dit à sa femme, au Chirurgien, & en dernier lieu, au Procureur general. A l'égard de ce dernier, on peut dire que ce n'est qu'une declaration : ainsi le premier & le second sont fondés sur les depositions de la femme, & du Chirurgien Salvius, qui disent qu'il le leur a dit. Le second temoignage consiste dans les depositions des deux derniers, car ni l'hoste ni l'homme même n'en font aucune mention.

§. 9. Il appert par la deposition de l'hôte, que cet homme sortit du cabaret, comme l'on dit, soû comme une bête : car outre qu'il y étoit entré soû, il y avoit encor beaucoup beu. C'est ce qui paroit en ce qu'il s'alla coucher au milieu de sa cuisine, & en ce que le Chirurgien dit, que même aprés avoir dormi quelques heures, *il n'avoit pas encore cuvé son vin*, malgré l'emotion que le feu pouvoit lui avoir causée. Il ne reste donc que le temoignage d'un homme soû, & qui temoigne en sa propre cause ; lequel n'a pu, étant à jeun, rendre raison d'autre chose que de ce qu'il en avoit retenu quand il fut revenu de son yvresse, & qui ne put dire comment la chose étoit arrivée pendant qu'il dormoit. Ainsi il n'y a pas grand fond à faire sur son temoignage ; & encore moins parce qu'il montroit tant de changement & d'inconstance, & dans l'avanture, & dans la re-

lation. Car d'abord il s'étoit ecrié, *O Dieu, aye pitié de moi, pauvre pecheur.* Sur quoi le feu s'étoit eteint à l'instant. Et en cela il avoit aussi experimenté la misericorde de Dieu; mais un moment aprés il dit à sa femme, *je me veux tuer*; ce qui fait voir que son esprit n'étoit pas bien rassis, & que, par consequent, son temoignage n'avoit pas toute sa vigueur.

§. 10. Pour ce qui est de l'affaire même, il n'y a aucun sujet de douter de la probité du temoignage du Chirurgien, puisqu'il l'a trouvée de la maniere qu'il le dit. Mais il ne faut pas ajouter la même foi à sa femme, parce qu'on ne sait pas ce qu'elle peut avoir fait, premierement avant que le feu eust pris à cet homme, & en suite aprés qu'il fut brusle. Comme son cerveau étoit chargé des fumées du vin, & que d'autre part (comme il n'étoit encore, tout au plus, que trois heures) il ne pouvoit avoir suffisamment veu ce que sa femme faisoit. Cependant quoique je ne puisse pas bien vois si tout ce qu'elle dit, se raporte, je suis obligé, selon le droit, de m'en tenir à la bonne foy d'autruy, tandis que je n'auray pas de raison d'en douter; mais il y a ici à penser, car la femme étoit partie de son mary dans l'affaire dont nous parlons; & le bruit court fortement qu'elle a declaré à l'article de la mort (car elle est morte peu de temps apres luy) qu'elle l'avoit arrosé d'eau de vie un jour qu'il étoit yvre, afin

afin de tacher par ce moyen de le détourner de la boisson. Cependant je m'en suis enquis aux deux Ministres, qui m'ont declaré ne luy avoir jamais entendu tenir ce discours, mais bien que le bruit en couroit.

§. 11. Mais supposés que la chose soit arrivée de la même maniere que les temoins le disent, qu'y a-t-il en cela, qui ne soit naturel, quoi que ce soit une chose extraordinaire, comme on ne le peut nier? L'homme étant chargé de boissons fortes, & sur tout d'eau de vie, elle luy sort par la bouche & par le nés, en dormant, & une pipe allumée y peut fort bien mettre le feu. Pendant que le feu de cette pipe se couvoit, avant que d'avoir allumé le soufre, son cerveau étant pris de la fumée, son imagination se represente cette mascarade, dont il avoit leu l'histoire dans de Vries. Quand il vint en suite à se lever, la matiere sulphurée prit feu par l'agitation, & le mit tout en flammes. Ce n'étoit pas un miracle, quand le feu s'éteignit à ces paroles, *aie pitié de moy, pauvre pecheur*. Belle action de pieté pour un homme yvre, mais qui fut bien tost oubliée, lors qu'il dit, *je me veux tuer*, parce qu'il avoit consumé tout ce qu'il y avoit de combustible. Que si ses habits furent brulés en un endroit, & non sa chair, & si sa chair le fut en d'autres, & non ses habits: si ses boutons d'étein furent à demy fondus, & si ceux de cuivre le furent tout-à-fait, ce fut, parce

que la matiere sulphurée & aqueuse de l'eau de vie, ne s'etoit pas repandue egalement par tout; & aux endroits où le corps & les habits etoient mouillés, il n'y a pas de doute que le feu n'y a peu mordre; mais à ceux où l'humidité n'a pu passer au travers des habits, la matiere sulphurée y a mis le feu, & a endommagé le corps. Ceux qui ont quelque connoissance de la nature des eaux distillées, avoueront que cela est ainsi. Mais supposé, qu'il n'y ait point eu de tabac fumant, ni de feu dans l'atre, comme la femme, l'a asseuré, la nature & l'experience nous enseignent que le feu causé dans le corps par la quantité de vin, s'allume aussi de soy meme. Les Paysans memes ne savent ils pas que le feu se peut remettre de soy meme dans un monceau de foin trop echauffé, & brusler les granges & les maisons? L'eclair brusle aussi de la meme maniere que cecy est arrivé.

§. 12. Il faut que j'ajoute icy ce que l'Autheur du voyage de l'Ambassadeur du Roy de France à Siam, a remarqué comme une chose plaisante & remarquable (ainsi qu'elle l'est en verité.) On leur raconta, dit il, au Cap de Bonne Esperance, que le Gouverneur s'en etant allé avec une troupe de Soldats du costé du Nord, prit avec luy quelques habitans du Pays, que nous appellons *Hottentots*, pour luy servir de guides & d'interpretes. Apres avoir mar-

ché pendant quelque temps, il rencontra une trouppe, où il y avoit un Devin, qui etoit estimé le plus habile de tous les Devins des environs, c'est pourquoy les guides & interpretes luy conseillerent de s'en retourner, & qu'autrement c'etoit fait de luy. Mais le brave & genereux Gouverneur fit prier ce grand Magicien *Hottentot* de le venir trouver, & de prendre bien garde à ce qu'il alloit faire. Sur cela il commanda que l'on apportast de l'eau dans une ecuelle; ce qui se fit, au moins les *Hottentots* le crurent ainsi. Apres cela le Gouverneur y mit le feu, & cela etant fait, il l'avalla. A la veue de ce premier evenement, ces hommes furent dans une surprise extreme, mais au second ils furent presque tout hors d'eux memes. La dessus ce grand Devin se rendit, & se jetta à ses pieds, declarant que c'etoit une chose divine qui surpassoit toutes les forces de l'entendemain, que de faire brusler de l'eau, & de l'avaller toute flambante sans se faire mal. Voiés à cet echantillon combien petit est le pouvoir de la Magie. Voila le plus savant Magicien, qui confesse qu'il ne sauroit faire brusler de l'eau, ni boire du feu, & que c'est une chose qui est surnaturelle. Ainsi les *Hottentots*, c'est à dire les plus grands de tous les Payens, seront les juges de ceux qui attribuent au Diable & à ses Associés, des choses encore plus grandes, & qui disent que ce n'est là que son ordinaire.

§ 13.

§. 13. Pour revenir à l'afaire, qui sçait l'imposture qui peut avoir eté faite dans l'affaire du Maçon, puisqu'il avoue luy meme qu'il y avoit quelque temps qu'il etoit en querelle avec sa femme quand cela luy arriva. Quoique je ne me sois pas tantost recrié la dessus, & que je ne trouve pas encore qu'il soit necessaire de m'y recrier, toujours est il certain, qu'il n'y a pas en cela la moindre raison d'en faire l'ouvrage du Diable, bien que luy & le Chirurgien conferant ensemble de ce feu extraordinaire, crussent qu'il n'etoit ni bon ni naturel, c'est à dire qu'il etoit du Diable. Je dis encore une fois, que si cela n'etoit pas naturel, il est constant aussi qu'il n'etoit pas du Diable. Cependant c'est ce que luy & sa femme vouloient insinuer, par la rencontre qu'il avoit eue l'année precedente: comme s'ils eussent voulu dire l'un & l'autre, qu'il avoit eté sous la puissance du Diable dés ce temps-là; & que c'etoit en vertu de cela que cet accident luy etoit arrivé. Nous n'avons que faire de ce que pensoient ces gens, prevenus de ce prejugé, mais seulement de ce qu'ils ont temoigné avoir veu & entendu, & c'est tout ce qui est venu à notre connoissance.

§. 14. Pour ce qui regarde la deposition de ce qui arrive à l'homme & à son camerade sur le chemin de Hichtum a Bolswerd, on ne voit point qu'il y soit expliqué si ce

fut de jour ou de nuit. Si ce fut de nuit, il y a ſujet d'en douter, car ils etoient tous deux ſous, de l'aveu meme de la femme, qui dit en termes plus modeſtes, qu'ils avoient un peu beu. Peut etre auſſi qu'à force de tomber & de marcher dans ces canaux, la force du vin s'etoit paſſée. De plus, il faut remarquer qu'il n'y a que la femme qui diſe cela, ſur le raport que ſon mary luy en a fait, lequel avoit, peut etre, inventé cette belle tragedie, pour s'excuſer envers ſa femme de ce qu'il avoit tant tardé à revenir. Que s'ils n'ont pas veu qui les a pouſſés & battus de la ſorte, ce n'eſt pas une choſe etrange, car le vin, qui, à mon avis, faiſoit tout ce manege, etoit monté dans leur teſte; & comme il etoit derriere leurs yeux, il leur etoit impoſſible de le voir; mais s'il y avoit eu quelqu'un, comme ce n'etoit pas une choſe impoſſible, il euſt bien pû voir à leur démarche & à leurs geſtes, quel etoit cet Eſprit malin, qui les battoit & les pouſſoit; qui les ecartoit l'un de l'autre, & qui les faiſoit heurter l'un contre l'autre: & il auroit bien remarqué que tout cela etoit l'ouvrage d'un Demon, que les Juifs appellent *Cordicus*, par où ils entendent la vertu du vin; ainſi qu'il a eté montré au chapitre vingt ſeptiéme du ſecond livre §. 14 apres Lichtfoot.

§. 15. Cependant il faut remarquer en tout cecy la main de Dieu, qui a puny cet yvrogne de Maçon, pour ſervir d'exemple à

ses semblables ; ausquels on a raison de dire, *si vous ne vous convertissés, vous perirés semblablement*, Luc. 13: 3, 5. Mais Dieu n'avertit pas les hommes tous les jours de cette maniere ; & , soit les yvrognes, soit les paillards, soit enfin ceux qui vivent selon les appetits de la chair, *ils ont Moyse & les Prophetes ; qu'ils les écoutent*. Le Diable qui a été precipité dans les Enfers pour y brusler, ne vient pas sur la terre pour brusler les hommes. Le Createur & le Juge de tout le monde a assés de moiens sans lui. Ses jugemens sont trop saints pour les faire executer par la creature du monde la plus prophane. Quand il a voulu executer quelque chose de particulier & de considerable, il s'est servi du ministere des bons Anges, ou des Prophetes. C'est ce que j'ay suffisamment montré dans mon second livre. Ce fut sur cela qu'un certain habitant de Rijp, dont je ne sai pas le nom, se récrié, en reprenant dans une certaine lettre, qu'il m'apporta dans mon logis, l'imprudence d'un Ministre, (ce n'étoit pas le sien, il est trop sage pour cela ; mais celui d'un autre village) qui avoit proposé au peuple dans son sermon, cet exemple du Maçon de Bolswerd ; non seulement dans l'intention de reprendre les pechés qui pouvoient y avoir du raport, mais aussi pour refuter mon opinion par le même moien. Car il prouvoit par une avanture dont il ne savoit pas trop bien la cause, combien le Dia-

Diable avoit de pouvoir sur les hommes, afin que *sachant la frayeur* du Diable (il faudroit dire *du Seigneur*) ils fussent portés a se convertir.

CHAPITRE XXI.

Qu'il faut donner au Diable de Macor, & a celui de Tetworth, le premier rang entre les Fantomes.

§. 1. APres avoir parlé dans les deux chapitres precedens, de trois exemples, à qui lon ne peut pas donner de veritable nom, ni les mettre dans la cathegorie des Illusions ou de la Magie, je parleray de deux autres, qui sont proprement de l'ordre des Illusions Diaboliques; c'est ce que je traitteray dans ces deux chapitres. Je mettray ces deux cy ensemble dans ce chapitre, parce qu'ils ont beaucoup de raport l'un avec l'autre, quoi qu'ils soient bien differents l'un de l'autre, tant au regard du temps, qu'a celui du lieu; car l'un est arrivé à l'Est de France, il y a 70 ans, & l'autre au Sud d'Angleterre, il y en a justement trente. Cependant ces deux Diables de France & d'Angleterre, ont, comme j'ay dit, beaucoup de ressemblance; tant à cause de la probité des Autheurs, qui étoient dignes de foy, & des causes de ces fantomes, comme on se l'imaginoit, qu'à cause

cause des grimaces & de la nature des tours qu'ils ont fait. Mais comme ces histoires sont trop longues pour être inserées ici de mot a mot, le Lecteur se contentera de l'extrait des principales pieces, & de l'abbregé du tout, à moins qu'il n'aime mieux prendre la peine, & faire les frais, de voir l'un à la fin de la Demonologie de Fr. Perreau, le Ministre à qui cela est arrivé, lors qu'il parle de *l'Esprit folet de Macon*, & l'autre *dans le supplement du Diable de Tedword*, à la fin du livre de Koelman, intitulé *Refutation du Monde ensorcelé de Bekker*, premiere partie.

§. 2. L'Histoire du Diable de Macon, est, savoir que depuis le quatriéme de Septembre jusques au vingt deuziéme Decembre 1612. qui fait justement quatorze semaines, on a entendu, mais non vu, jour & nuit, cependant avec quelque intervalle, dans la maison dudit Ministre, un certain Esprit qui tenoit des discours intelligibles, tant des choses passées, que des presentes, à venir, & de plusieurs choses inconnues presque à tous ceux qui les oioient alors. Et il est à remarquer qu'il ne parloit pas seulement de lui même, mais qu'il s'entremeloit dans le discours, & disoit son opinion, d'où il s'ensuit, qu'il entendoit & savoit ce qui se disoit dans la maison. Qu'il faisoit beaucoup de choses que lon voyoit faire par divers mouvemens, en jettant & renversant tout sens dessus dessous dans la mai-

maison, tant de jour que de nuit; en telle sorte neantmoins, que ni homme ni beste n'en a été endommagé le moins du monde; pas même les meubles de la maison: mais qu'il se contentoit de faire des touts de souplesse, & de dire des mots pour rire, dont & le Ministre & le peuple infererent que c'étoit le Diable. Pour nous le faire croire, il faut faire autant attention à ce qui se rencontre dans la relation, qu'il en est besoin pour nous convaincre Voions donc maintenant ce que c'est. Mais afin de ne pas égarer mon Lecteur, je parcourray le livre de page en page, suivant la traduction de Gillis van Breen, imprimée à Amsterdam en 1665. chés Iaques Boursse.

§. 3. Pag. 165. & 166. le commencement fut dans le tems qu'il étoit lui même absent, ce qui dura cinq jours entiers, & que la servante couchoit auprés de sa maitresse dans un autre lit, & dans la même chambre, que l'on vint tirer les rideaux de son lit. La servante pouvoit bien le faire elle même, aussi bien qu'elle pouvoit jetter tous les meubles de la maison par terre, & fermer la porte, comme il est dit à la page 167. quoiqu'elle feignist avoir besoin pour cela, du valet qui couchoit dans la chambre de devant. Le Ministre avoue à la page 168 que quelque frepon pouvoit etre l'auteur de tout cela.

Page 168, 169. Quand il fut de retour

à son logis, il entendit un grand tintamarre, comme de pieces de bois que l'on ût fait rouler dans la cuisine. Il ouït aussi frapper entre un paravant de chene qui etoit dans la cheminée, jetter ses meubles par terre, & faire du bruit sur une platine. Dés ce moment là, est il dit a la page 169, l'homme commença à remarquer que cela ne pouvoit etre que l'effet d'un *Esprit malin*; mais au contraire il faut bien plutot considerer qu'il croioit trop à la legere, comme nous le verrons plus amplement sur la fin, & sans cela il n'auroit rien eu à craindre de la surprise qu'il en eut.

§. 4. Jusques icy il n'y a que luy seul qui depose, mais à cette heure, & dans la suite, il se munit de temoins, tant de la part de la Iustice, que du Consistoire. Ceux de Campen en firent autant; & neanmoins ils ne laisserent pas d'etre trompés par un jeune garçon, comme nous l'avons veu au chapitre dizieme. *Le premier soir*, dit il, page 170, *cet Esprit malin cessa de faire du bruit*; parceque, selon mon avis, il avoit besoin de temps pour faire un changement de theatre, lors que la compagnie luy paroissoit assés forte: *Mais enfin la nuit du vingt cinquieme de Novembre, à neuf heures*, il faisoit au moins assés obscur; *il se fit connoitre publiquement pour ce qu'il etoit*. Ainsi donc il fut dix semaines entieres, depuis le quatorsieme de Septembre, sans se faire connoitre. Mais par quel acte surpre-

prenant se manifeste-t-il ? Ce fut *en sifflant, en chantant, & en parlant distinctement & intelligiblement*. N'est ce pas l'action d'un homme? Ouy, mais il disoit en chantant *vingt & deux deniers, vint & deux deniers*. Le perroquet du Bresil, dont nous avons parlé au chapitre septiéme, n'auroit pû mieux faire. Cependant il dit luy même *que la voix étoit un peu enrouée*, & qu'elle *ressembloit à celle des oiseaux qui sont en cage*. Il repeta aussi souvant ce mot, (*Ministre, Ministre.*) A moins que ce ne fust un Diable, qui est ce qui auroit jamais pû savoir qu'il demeuroit un Ministre dans cette maison? Mais la voix étoit *si proche*, que l'on auroit dit qu'elle n'étoit *qu'à trois ou quatre pas de là*. Y a-t-il rien de plus aisé que cela, quand on a une trompette. Ou n'y avoit il personne dans la maison qui eust une voix fausse? Le bon Ministre qui temoignoit en cette rencontre, plus de devotion que de jugement, croioit que le Diable luy tenoit ce langage pour luy faire depit, c'est pourquoy aussi il se glorifioit d'être *serviteur du Dieu vivant*.

§. 5. Outre celá, la Comedie change une troisieme fois de theatre. Le Diable fait semblant *de se changer en Ange de lumiere*, pag. 171. Il recite *Nôtre Pere*, *Je croy en Dieu*, les dix Commandemens de la Loy, chante des Pseaumes, & dit quelques choses *qui pouvoient être vrayes*, & qu'un homme auroit aussi pû savoir. Ce Diable n'étoit il donc pas grand Theologien? Page

Page. 171, 172. Il luy fit les baiſemains de ſon frere aîné *du pays de Vaux*, & du Miniſtre *Dupan*: & ce dernier a dit depuis, qu'il avoit rencontré dans ce temps là, un homme monté *ſur un cheval fort maigre*, (je croy qu'il y en a pluſieurs de tels en ce pays là; auſſi bien qu'ici) *le viſage panché vers la terre*. Ce qui ſe peut faire, & plus facilement ſur un cheval maigre que ſur un gras; particulierement quand on n'a pas de ſelle; & qu'il luy avoit tenu un pareil diſcours. Quelle merveille y a-t-il là dedans?

Son frere avoit été tourmenté d'une tempeſte ſur le Lac de Geneve. Le Diable diſoit que c'étoit luy qui l'avoit fait; & parce que ce Miniſtre ne s'imagina pas que ce fuſt un autre qu'un Diable, qui le diſoit, il le crut. Car, dit il à la page 172, 173. il a fait la même choſe à Job. Je laiſſe à juger au Lecteur, par ce que j'ay écrit dans le chapitre vingt-cinquême de mon ſecond livre, de ce qu'il fit à Job.

§. 6. Tous les autres contes ſont de cette nature. Un jour quelqu'un avoit fait un tour à deux blanchiſſeurs, appellés *Repay & Guillermin*, à chacun le ſien, & avoit jetté & epandu le linge ſur le pré. Cet Eſprit dit auſſi que c'eſt luy, & par conſequent cela eſt vray. Page 173, 174.

Il ſavoit auſſi pourquoy le frere du dernier n'étoit pas venu voir le Miniſtre. N'étoit

toit ce pas là un etrange mistere, & un enfant ne l'auroit il pas pu savoir? De meme que la querelle qu'il y eut entre *Berard* & *Dumont*. Ce n'etoit pas un secret; non plus que *quantité d'autres choses qu'il dit, dont on n'avoit jamais entendu parler*. Car tout le monde sait bien des choses dont on ne parle pas. Mais à quoy connut on que ce pretendu Diable disoit la verité? *Chiquard* fut blessé inopinement d'un coup de mousquet, sans que l'on seust qui l'avoit fait. L'Esprit dit qui c'avoit eté; *ce qui pouvoit bien etre*, dit notre homme, page 175. mais si cela n'etoit pas, cela ne luy coutoit rien à dire.

A la page 175. il dit que *Guillemette Blanc avoit assassiné son mary Philibert Masson, ce que plusieurs croioient*, dit le Ministre, ainsi l'Esprit pouvoit bien aussi le dire.

Page 176. Il dit à quelqu'un de la compagnie *des choses fort particulieres, & fort secrettes, qu'il n'avoit jamais declarées à personne, à ce qu'il disoit*. Remarqués ce mot, *à ce qu'il disoit*. Mais le Ministre juge luy meme qu'il a eté trompé dans son attente, & qu'il falloit que ce Diable seust sa pensée.

§. 7. *Ensuite il commença à blasphemer, & à se mocquer de Dieu & de toutes les religions, disant, Gloria Patri &c.* avec plusieurs autres parolles profanes, & que je ne veux pas repeter à cause de cela. Il se voulut con-

confesser au Prêtre, & le pria de l'exorciser. Ce Diable etoit donc Papiste. Qu'y a-t-il en cela qu'un homme malicieux ne puisse dire?

Si le chien n'abbayoit pas, il ne s'ensuit pas que ce fust une chose surnaturelle: l'imposteur pouvoit par addresse l'en empecher. La raillerie qu'il fait de la croix, le sot discours de l'escalade de Geneve, & des chaines des Sorciers dans le Pays de Vaux, est de la meme espece, page 177.

Il en est de meme, lors qu'il se joue avec la servante *Bressane*; & qu'il contrefait sa voix. Quelle merveille? peut etre que c'etoit elle meme qui le faisoit, & que cette Engastronime pouvoit aussi contrefaire la voix des autres; & parler comme la mere de *Michel Repay*, page 178. Etoit ce un prodige si extraordinaire, qu'il en fallust attribuer la cause à un Esprit?

Il est vray que cette raillerie, de vouloir faire son testament, merite d'etre mise icy. Pag. 178, 179.

§. 8. Aprés que l'Esprit eust bien joué, il commença à faire un autre personnage, page 179. 181. & certes il avoit grande raison de se moquer de ce *Meissonnier*, qui cherchoit dans tous les coins de la maison, d'où il sembloit que la voix vint, & qui aporta une petite bouteille. Page 180.

La raillerie de l'orphevre & du blanchisseur, est aussi si peu que rien, page 181.

Ce que nôtre Ministre declare avoir de *bonne main*, touchant l'Esprit de *Chambery*, ne fait que prouver qu'il étoit fort credule, ce que fait encore plus, ce qu'il dit dans le reste de cette histoire.

Car voyés, je vous prie, n'est-ce pas là une belle preuve que c'étoit le Diable, en ce qu'il pouvoit crier comme les Chasseurs, *sa, sa, sa, sa, sa, sa.* page 182.

C'est une marque de grande simplicité en ce bon homme, de s'en raporter au temoignage de sa *conscience*, page 183. pour prouver qu'il ne se laissoit pas charmer par le Diable pour de l'argent.

Comme aussi lors qu'il dit qu'il ne desiroit pas de voir ce Diable sous quelque forme que ce fust; parce qu'il savoit bien en lui même qu'il pouvoit lui en offrir de differente sorte.

Je ne vois pas que ceci vaille mieux, à savoir que le Diable faisoit semblant d'être *faché* contre lui & contre les autres, ou qu'il parle de la même maniere qu'une *ame qui seroit en Purgatoire*, ou qu'il lui reproche ceci ou cela, & autres choses semblables, page 184. 185.

§. 8. Apres ceci l'Esprit commença à prophetiser, mais d'une telle façon, que *tout le* monde en peut faire autant, tant touchant les Huguenots, que touchant la femme du Ministre qui étoit enceinte. C'étoit l'effet d'une pieuse simplicité, de ce qu'il la vouloit envoyer ailleurs, &

celui d'une pareille generosité, de ce qu'elle eut la hardiesse de demeurer au logis, page 185. 186. Voyés combien il s'est trompé dans ses propheties, *car il lui avoit dit qu'il mourroit dans trois ans*, page 186. & cependant il a encore vecu quarante ans apres; comme il paroit par le temoignage du Synode de l'an 1651. qui se tint de son vivant, page 215.

Il se moquoit sans doute, quand il disoit à la page 187. qu'il ne gagneroit rien sur eux, *parce qu'ils invoquoient trop ardemment le nom du Seigneur.*

Que s'il ne parla plus depuis le vingt cinquiéme de Novembre, c'êt peut être parce qu'il étoit las, où qu'il n'avoit plus les mêmes commodités pour pratiquer son art.

§. 9 Le Ministre raconte ici les actions muettes de cet Esprit, *c'est qu'il transporta une piéce de toile* plusieurs fois; arracha souvant *le chandelier* des mains de la servante; lui prit ses *juppes*, dont il fit plusieurs tours; fit un *nœud* indissoluble, & le denoua, pag. 188. cacha les *housseaux*, & noua ensemble les *raves*, page 189. Tout cela sont des tours d'adresse, pareils à ceux de Nicolas Nicolassen, dont nous avons parlé au chapitre neuviéme.

Il semble que ce soit quelque chose, que ce qui est remarqué à la page 189. du lit, qui aprés avoir été fait par la servante, fut

de

défait en un moment, & même en presence de l'Auteur & de ses amis. Mais ce fut dans le moment qu'ils furent faire un tour de promenade, que la servante adroitte a pû renverser subtilement le lit, & plus viste qu'elle ne l'avoit fait, car il ne dit pas qu'elle soit sortie pendant ce temps-là de la chambre. Que si cela est, il se peut faire que quelque fripon, d'intelligence avec la servante, s'étoit caché dessous, ou à la ruelle du lit.

§ 10. Ce dernier echantillon me paroit plus vray semblable, lors que je lis dans la suite, à la page 190. l'avanture du valet d'écurie, qui s'entendoit, peut être bien, avec la servante, tellement que l'un des deux pouvoit trés bien renverser le sablier sans le casser, jetter les livres, & imiter le bruit d'un mousquet. Il auroit fallu que l'Auteur nous eust asseurés que ni lui ni l'autre n'étoit autour de là, pour faire ces tours de subtilités: mais en tout ceci il fait voir qu'il a autant de connoissance dans ces sortes de choses, qu'un certain Ministre qui est encore en vie, & que nous connoissons particulierement de nom. Un bourgeois éclairé de cette ville m'a raconté, que comme il étoit un jour dans une compagnie sans le connoitre, le discours étant tombé sur mes opinions, ce Ministre aporta une preuve à l'encontre, qui, à son avis, étoit incontestable. La

voici de mot a mot. *L'on veut dire qu'il n'y a point de Magie, & cependant nous en avons un exemple tout recent, qui est arrivé dans nôtre ville. Car un de mes Collegues a trouvé ses livres, & les tables sur lesquelles ils étoient arrangés, sen dessus dessous, dans son cabinet.* Mais qui ne sait que les femmes nous font ce menage-là, tout au moins une fois l'année?

Tout ce qui est contenu dans la même feuille, est de même nature, & n'a pas de besoin que je le refute, à moins que je ne veuille parler de cette merveilleuse addresse de la servante, qui cacha subtilement une pantoufle derriere le chevet de son lit, de peur que le Diable, qui s'amusoit à tracasser dans les souliers, ne la prist; comme s'il ne l'auroit pu trouver, aussi bien comme il avoit renversé le lit en un moment. De tout cecy je conclus donc, que cet Esprit & cette spirituelle Bressande entretenoient une bonne correspondance ensemble.

§. 11. Le carillon du Diable, s'il croit qu'il y en ait eu, paroit d'abord quelque chose de surprenant. Deux petites cloches qu'il avoit en son logis, furent ostées de dessus leur afut, & on les entendit en suite en differens endroits de la maison sans les voir: mais si elles fussent demeurées à leur place, & qu'on les eust pourtant ouïes en plusieurs autres, c'eust été une plus grande merveille.

veille. Quelle compagnie y avoit il dans le chemin, quand ils alloient à l'Eglise, & qu'ils entendirent sonner ces clochettes, comme il dit, afin que nous puissions savoir si personne ne les avoit pas secretement cachées sur soi ? Ou quelles maisons ou places fermées y avoit-il, dans lesquelles quelque inconnu se tenoit, & où il faisoit sonner ces clochettes, ou des autres pareilles, quand il passoit quelqu'un ?

Ou Maitre Gunther, l'Orphevre, étoit il aussi de cette partie, puis qu'il pouvoit faire tomber du plancher, une bague qui avoit été perdue ; ou étoit il aussi credule que le Ministre Perreau ? Quoi qu'il en soit, de perdre une bague, & de la retrouver lors que l'on ne la cherche pas, comme il est raporté a la page 192. est une chose si commune, que cette magie m'arrive encore tous les jours.

Il parle à la page 193. de quelque phantome que l'on a ouy, & de quelque autre que l'on a veu, dont il n'a fait aucune experience, qu'on luy a seulement raconté, & qui est aussi tres facile à resoudre, comme je l'ay fait voir par la propre experience que j'en ay faite, dont j'ay parlé au chapitre cinquiéme. §. 8. & 2.

§. 12. L'on vient à la fin au fait, à la page 193, 194. Car ce Diable étant sur le point de s'en aller, fit comme tous les autres, c'est à dire qu'il fit plus le me-

chant que jamais, *parce qu'il étoit au bout de son rolet, & qu'il ne pouvoit plus tenir long temps*; (voyés comme ce Ministre étoit bien aussi superstitieux que les autres,) *il jetta des pierres en quantité sans discontinuer, pendant douze jours, depuis le matin jusques au soir, dans tous les endroits de la maison; & il y en avoit qui pesoient plus de deux ou trois livres.* Il semble qu'il dise qu'il les a veues & oüies; mais il aura de la peine à me persuader qu'il ait demeuré dix ou douze jours de suite dans la maison; & outre cela il pouvoit avoir precisement marqué si ce fut pendant dix, ou pendant douze jours. Il faut aussi que ce n'ait pas été un de ces forts Diables, qui peuvent aussi facilement renverser des tours, & les transporter d'une place à l'autre, que je remue ma main, puis que les plus grosses pierres qu'il ait jettées, ne pesoient, au plus, que deux ou trois livres. Peut être les auroit il pu aussi facilement conter, & qu'il auroit trouvé qu'il n'y en avoit pas tant, que de jours que cela a duré. Je connois un Marchand icy à Amsterdam, qui à decouvert en son enfance un semblable Diable qui avoit fait le lutin pendant quelque temps dans la mais, on & de la même maniere que celuy là; si bien que la frayeur que cela causa dans la maison, fit que l'on envoya querir un Ministre, qui fut temoin oculaire des pierres que l'on jetttoit, & qui sembloient venir d'en-

d'enhaut, ſans que l'on viſt perſonne qui les jettaſt. Il ne ſoupçonnoit pourtant pas qu'il y euſt de la ſupercherie dans ce fait, juſques à ce qu'elle fut decouverte par l'enfant qui étoit vis à vis, au lieu que les perſonnes agées étant tournées de l'autre coſté, ne le pouvoient voir, & que l'Eſprit ne ſe cachoit pas de cet enfant, qui aiant veu l'Eſprit, s'écria, *C'eſt Marie qui le fait*; mais d'une telle maniere, que la ſervante n'en entendit rien, tellement que pendant qu'on luy envoya faire un meſſage, on interrogea l'enfant en ſon abſence, lequel declara qu'il luy avoit veu tirer ces pierres hors de ſon couſſin à coudre, & qu'elle les avoit jettées ſur le grenier. Quand elle fut revenue, on l'interrogea, & aprés l'avoir examinée, on trouva qu'elle avoit encore de ces petites pierres ſur elle; ſur quoy elle confeſſa que c'avoit été elle qui avoit fait l'Eſprit; & par ce moyen cela fut terminé. Je ſay cela auſſi des domeſtiques.

§. 13. La fin de l'hiſtoire me donnera occaſion de parler tout à l'heure, d'un autre Lutin, connu dans cette ville d'Amſterdam. Nonobſtant qu'il ſemble que ce ſoit une choſe d'une notorieté publique, confirmée par la propre experience du ſieur *Tornus*, *Notaire Royal*, & *Procureur* de la ville de Macon, aſavoir que le Diable pouvoit ſiffler comme luy, le pire

de tout, fut la derniere pierre qui fut mise à ce bastiment, & que je raporteray mot à mot, de même qu'il l'écrit. *Le Diable jetta*, dit il, *une pierre devant ses pieds, sans le blesser*. C'étoit agir en honneste homme. *Le dit Sieur Tornus la prit, la marqua avec un charbon qu'il prit dans l'atre, & la jetta au derriere de la maison qui étoit proche des murailles de la ville*, à laquelle il y avoit, peut être, plusieurs pierres qui tomboient d'elles mêmes, à cause de la vieillesse du bastiment, *& de la riviere de Sône que passoit au pied*. Qu'êt-ce que cela fait, sinon pour temoigner qu'il y avoit plus de pierres détachées, à cause de l'eau qui lavoit la muraille? *Et cette pierre étoit aisée à reconnoitre à la marque susdite*, & aussi aisée à rejetter, aussi bien que la premiere fois, par celuy qui étoit caché derriere la muraille, de même que la servante dont je vien de parler. Et peut être en avoit il marqué un autre de même, car ce pretendu Esprit, qui étoit dressé à tout, pouvoit aussi bien avoir fait provision de charbon, que Tornus. Mais *il prit cette pierre en sa main*, action hardie! *& dit qu'elle étois fort chaude*. Dit il cela? Les autres l'éprouverent ils? Ou n'y avoit il personne assés hardy pour y toucher? Peut être étoient ils effraiés de ce que le sieur Tornus *avoit dit, qu'il croioit qu'il l'avoit été querir dans l'Enfer*. Mais ce bel Esprit avoit il apris de ses Prêtres, que le

le feu de l'Enfer est un feu corporel ? Car il étoit Catholique Romain, & bien zelé. Page 167. Ou un Ministre reformé, dans la maison de qui cela se faisoit. ne l'avoit il pas mieux instruit ? Mais supposé que le feu de l'Enfer soit tel, n'y avoit il pas de feu, le vingt deuziéme de Decembre, dans toute la ville de Macon, pour faire chauffer une pierre. Il y en avoit, peut être, assés, pour rechauffer les pieds des malades ou des enfans. N'est ce pas là un pauvre raisonnement pour un Ministre.

§. 14. Il y a quelques années, qu'une autre servante demeuroit ici à Amsterdam sur la digue qu'on apelle de Harlem, chés des vieilles gens qui tenoient boutique. Une nuit, que l'homme, la femme, & la servante étoient couchés, & qu'ils avoient même fait un somme, un fantome apparut devant le lit, qui se promenoit dans la chambre en habit blanc, comme un Esprit, & qui ouvrit les rideaux du lit, & tira les couvertures en bas, & qui frappoit même quelquefois contre les vitres de la fenestre qui étoit dans la muraille, entre la chambre où ils étoient, & le vestibule. Toute la vaisselle de terre, ou de porcelaine, qui étoit dans l'allée, fut renversée par terre, & cassée tout à la fois. Le ratelier resta comme il étoit, & les lattes qui servoient d'appuy à la vaisselle tenoient bien ferme. Plusieurs hommes du voisinage & des amis de la maison, étant auprés du feu, voioient tomber des

res par la cheminée, & plusieurs autres choses semblables. Une cheville de fer qui fermoit les volets des fenêtres qui donnoient sur la ruë, disparut, aussi bien que l'autre qui étoit dans la cour, & que l'on trouva dans la cave sous la maison. La petite servante, (car elle n'avoit guere plus de dixsept ans) descendoit souvent du grenier où elle couchoit, avec une émotion & une frayeur extreme, disant qu'elle n'y pouvoit plus durer, tant il y avoit d'Esprits en haut, qui se promenoient en habits blancs. Les gens qui demeuroient dans la cave au dessous, se vinrent aussi plaindre, & voulurent sortir de la maison, parce qu'ils avoient aussi leur part de la peur; & que cette cheville de fer étoit tombée par deux fois dans leur appartement, & qu'elle étoit même chaude. Mais voicy comment le tout se decouvrit à la fin, comme je le tien de la bouche d'un homme qui demeuroit là aupres en ce temps là, & qui a été temoin de toute cette momerie, & même celuy qui l'a decouverte.

§. 15. Il vit, un soir qu'il faisoit assés obscur, comme il étoit sur le pas de la porte, que la petite fille s'acroupissoit devant une feneſtre de la cave, dont il y avoit un carreau d'osté, & dans le même moment il entendit tomber quelque chose. Sur celà les personnes qui demeuroient dans la cave, monterent en haut pour faire

du

du bruit, comme j'ay dit, & se plaignirent que cette cheville de fer venoit encor de tomber par la fenêtre. Ce bourgeois entendant ce tintamarre, y alla pour l'appaiser, & les asseura qu'il avoit decouvert qui étoit l'Esprit. En suite aiant fait venir la servante chés luy sans faire de bruit, il la confonduit, quoi qu'elle le voulût nier au commencement, & luy fit avouer que c'avoit été elle qui avoit fait l'Esprit. Aprés cela il luy fit confesser la même chose devant son maitre & sa maitresse, & devant d'autres temoins, en la maniere qui suit. C'étoit elle même qui faisoit l'Esprit, en descendant nuds pieds & en chemise, & se faisant voir dans la chambre. Elle frapoit contre les vitres, & jettoit les pierres qui étoient au coin de la porte, dans la cheminée, par dessus le monde, aprés quoy elle s'enfuyoit viste en haut. Aiant voulu faire tomber le ratellier qui étoit dans l'allée, elle leva bien, à la verité, un des bouts, mais comme il étoit trop bien attaché à l'autre, elle ne put en venir à bout, tellement que toute la vaisselle étant tombée par derriere contre la muraille, elle se contenta de remettre le costé qu'elle avoit dependu. Elle avoit mis dans sa poche, la cheville de fer des fenetres, en les ouvrant le matin, ainsi le propre sang de cette servante, avoit été le feu infernal qui l'avoit echauffée. Elle dit qu'il n'y avoit eu que la simple curio-

ſité qui l'avoit portée à ces extravagances ; auſſi ces bonnes vieilles gens ne voulurent ils pas permettre qu'elle fuſt punie en juſtice comme elle le meritoit.

§. 16. Voions à cette heure ſi ce Diable de Macon ne ſe decouvrira pas de luy même, & de la même maniere. *Le lendemain du vingt deuxieme Decembre l'on trouva un grand ſerpent qui ſortoit de nôtre maiſon, que des cloutiers, qui étoient nos voiſins, prirent avec leurs longues pinces, & porterent par toute la ville, en criant, voila le Diable qui eſt ſorty de la maiſon du Miniſtre. Apres cela ils le donnerent à un Apothiquaire; & l'on trouva que c'étoit un Serpent véritable & naturel; choſe rare à voir dans ce pays*, mais non inouie. *Or ſi c'étoit un veritable & naturel ſerpent*, ce n'étoit donc pas le Diable. Qu'étoit ce donc? Veut il dire par là, que le Diable avoit fait par ſon moyen tout ce qu'il avoit fait? Mais comment ſe peut il faire qu'un veritable & naturel Serpent ait demeuré quatorze ſemaines dans une maiſon ſans que perſonne l'ait veu? Que s'il dit que c'eſt une choſe rare que de voir un Serpent dans ce pays là, il ne s'enſuit pas qu'il ne s'y en voie jamais: ce qui arrive rarement, ne laiſſe pas d'arriver. Mais comment prouver que ce Serpent étoit le Diable qui avoit fait le lutin? Avoit il pendant tout ce temps, fait ce manege par le moyen de cet? Etoit ce-inſecte ce Serpent qu'ils enten-

tendoient ? Etoit ce ce Serpent qu'ils voioient si souvent & en tant de differentes manieres? Que cela étoit bien imaginé, de produire un serpent qui s'étoit tenu caché si longtems, aprés que les auteurs de la comedie virent qu'il n'y avoit plus moyen de continuer, ou qu'ils étoient las de la jouer. Cela fut cause que les clochettes furent remises à leur place. Mais l'auteur même nous dira incontinent qui étoit le veritable serpent qui causoit tout ce desordre.

§ 17. *Il luy semble*, à la page 198, *qu'en reflechissant sur les circonstances du tems, du lieu, & de la personne, avec qui il avoit alors à faire, il y a plusieurs causes qui y concourent.* En premier lieu, l'on parloit fort en ce temslà, & aux environs de cette ville, d'Esprits, & d'ensorcelemens, ce qui fit que lon ajouta plus aisement foi à ce qui se passoit dans la maison du Ministre; & que l'on prit pour Magie tout ce qui y avoit quelque raport Les tours de Necromancie dont il parle, sont si ridicules & si mal fondés, qu'il perd par là toute la croyance que l'on auroit pu avoir en luy; sur tout en ce qu'il raconte des choses qui le touchent; ou que, tout au moins, étant prevenu par une superstition grossiere, il s'est imaginé d'entendre, & de voir ce qui n'étoit pas, ou a pris une chose pour une autre. Je vous laisse à examiner cette niaiserie, de ces Diables charnels qui avoient communication avec les femmes, en qua-

li-

lité d'hommes, ou avec les hommes en qualité de femmes; & qui faisoient servir aux plaisirs sensuels, des charognes prises de dessous les gibets ou de la voirie; ce qu'il n'a pas de honte de produire comme une verité, aux pages 199, 200, 201. aussi bien que de plusieurs autres sottises, qu'il ne sait que par ouy dire. Page 202, 203. Cet homme n'a t-il pas bonne grace, de vouloir inferer de tous ces echantillons, page 203, *que le Diable etoit alors comme enchainé dans sa maison.*

§. 18. Je luy accorde cependant, ce qu'il pose comme la seconde cause de cet Esprit; que le zele qu'il avoit pour que l'on bastit une nouvelle Eglise, pourroit bien avoir porté les Prestres de Macon à faire l'Esprit chés luy, page 203, 204. Car ce ne sont là que les tours ordinaires de ces Messieurs. Mais il a raison, sur tout, de soupçonner Bressande, sa servante, d'être d'intelligence, & comme la troisieme cause de cette comedie, pages 205, 206. Il ne veut pas dire pour cela, qu'elle eust à faire avec le Diable, mais qu'elle abusoit du nom du Diable, selon l'opinion & le bruit commun, pour faire tomber sur luy, la faute de toute l'imposture. La quatriéme raison qu'il produit à la page 206. est une nouvelle preuve de superstition, tout à fait indecente à un Ministre de nôtre Eglise: àsavoir qu'il s'étoit autre fois commis un meurtre dans la maison où il

de-

demeuroit, comme si ces Esprits revenoient particulierement dans ces sortes de maisons. La cinquiéme & derniere raison qu'il donne aux pages 207, 208. a beaucoup plus d'apparence & de probabilité. La femme qui avoit demeuré devant luy dans ce logis, & qui avoit été obligée d'en sortir pour l'amour de luy, s'étoit vantée d'en avoir sa revange, & le même jour que la sentence fut prononcée en justice contre elle, sur les plaintes qu'il avoit portées de ses menaces; qui fut le vingt deuziéme Decembre, l'Esprit s'evanouit. Cette femme en furie, cette mechante servante; les Ecclesiastiques, chacun en particulier, où tous ensemble, ne sont ils pas plus que suffisans, sur tout si le valet de la maison est de la partie, pour faire l'Esprit, & causer tout ce desordre?

§. 19. En voila donc assés touchant ce fameux Diable de Macon, auquel il est aisé de reconoitre celuy de Tedworth, quand, aprés l'avoir consideré en soi même, on le compare avec celuy cy. En voici l'histoire. „ Un Gentilhomme de Ted-
„ worth, dans la Comté de Wilt, appellé
„ Jean Monpesson, avoit maltraité un Tam-
„ bour qui importunoit tout le voisinage;
„ sans avoir aucun d'ordre pour cela. C'é-
„ toit au milieu de Mars 1661. Le Maire
„ envoya un mois aprés, ce Tambour
„ dans la maison de Monpesson, où il
„ resta aussi. Pendant son absence, &

„ a-

„ prés son retour, le Tambour ne manque
„ pas toutes les nuits de heurter à la porte,
„ de battre de son tambour, & de tirer au-
„ tour de la maison, & en l'air. Un mois
„ aprés le bruit entre dans la maison, à
„ l'endroit où étoit le Tambour, pendant
„ deux mois; mais avec cette difference,
„ qu'il ne se faisoit entendre que deux
„ & trois nuits, de cinq. La Dame du lo-
„ gis vint en couche & le bruit cessa pendant
„ trois semaines, au bout desquelles il
„ recommença de plus belle; en tour-
„ mentant les enfans dans le lit, faisant
„ trambler le lit, & grattant dessous com-
„ me un chien. On fit changer aux enfans
„ de chambre, & on les mit dans une qui
„ n'avoit pas encor été visitée des Esprits.
„ Cela ne fit rien, car ils y furent tourmen-
„ tés tout de même. L'on vit dans la cham-
„ bre, deux planches qui se remuoient d'el-
„ les mêmes, & que le valet rejoignit
„ bien jusques à vingt fois, sans pouvoir
„ empecher qu'elles ne se rouvrissent; &
„ cela en plein jour, & en presence de plu-
„ sieurs personnes. Aprés cela l'on sentit
„ une puante odeur de soufre. Le Mi-
„ nistre vint faire la priere pendant tout
„ le tintamarre de l'Esprit. Aprés que la
„ priere fut faite, l'on vit les chaises mar-
„ cher dans la chambre, sans que personne
„ les touchast. L'on vit les souliers des en-
„ fans jettés à leur teste, & un baston à
„ faire le lit, jetté à la teste du Ministre,

„ mais

„ mais qui le toucha aussi doucement que
„ si c'avoit été une pelotte de laine. Le
„ pere porta les plus jeunes de ses enfans,
„ dans une maison voisine qui n'étoit pas
„ tourmentée, & retint l'aisné auprés de
„ luy, dans la chambre où se faisoit tout
„ le bruit, qui dura trois semaines. Le
„ Tambour invisible, batoit tout ce
„ qu'on vouloit. Les petits enfans que l'on
„ fut requerir de la maison voisine, par ce
„ qu'il n'y avoit pas de place, furent ti-
„ rés la nuit par les cheveux & par les har-
„ des, sans d'autre mal. On n'enten-
„ dit jamais aboyer les chiens, pendant
„ même le plus fort du bruit. Quelque-
„ fois les domestiques étoient enlevés a-
„ vec leurs lits, & quelquefois ils sen-
„ toient un poids sur leurs pieds.

„ §. 20. En suite l'on entendit sonner
„ de l'argent, sur quoy le grand bruit cessa
„ & l'Esprit commença à faire plusieurs ga-
„ lanteries. Le valet, qui étoit un hon-
„ neste garçon, fut une nuit tourmenté
„ par cet Esprit, qui luy tira la couverture
„ de dessus luy, & parce que le valet du
„ Sieur Bennet, au service de qui le
„ Tambour avoit été, s'y étoit fait voir,
„ celuy de Monpesson en souffrit davan-
„ tage. Sur la fin de l'an 1662. l'on en-
„ tendit quelquefois distinctement un
„ grand bruit comme de plusieurs person-
„ nes, à ce que disoient les domestiques,
„ mais Monpesson ne l'entendit qu'une
„ seule

„ ſeule fois. Un Seigneur dit en frappant, „ *ſi le tambour vous met en œuvre, frappés trois coups* : il frappa trois coups. „ Une autre fois n'aiant point de reponſe, „ & aiant été prié de frapper cinq coups, il „ les frappa, ſans plus. Le Tambour „ recommenca encore à coſté de la mai- „ ſon, & joua proche d'un lieu où il y a- „ voit de jeunes Gentilhommes etrangers „ qui étoient couchés. Le Marechal étoit „ couché avec le valet apellé Jean, & ce- „ pendant on entendit ferrer un cheval. „ Le Maitre de la maiſon s'étoit levé de „ grand matin, pour ſortir du logis. Il „ entendit du bruit, & s'ecria, *à with, à* „ *with*, au ſorcier, au ſorcier; mais com- „ me il avoit un piſtolet à la main, le bruit „ ceſſa. En ſuite il alla de lit en lit, & „ enleva en l'air une de ſes filles: mais il „ evita à toutes les fois, la pointe de l'epée. „ Un baſton que l'on avoit preparé pour „ le battre, fut arraché, & le monde étant „ entré la chambre, elle fut remplie de „ puanteur & d'infection, & l'on y ſen- „ tit une chaleur extreme, bien que ce fuſt „ en hyver, & qu'il fiſt bien froid. L'on „ entendit dans la chambre un bruit ſem- „ blable à celui que feroit une chaine que „ l'on y traineroit, pendant deux ou trois „ nuits de ſuite.

„ §. 21. Nous allons voir quelque choſe „ de plus ſurprenant & de plus étrange. „ L'on trouva la Bible de la Dame au milieu

des

,, des cendres, les feuilles en bas; & le mary ,, l'aiant ramassée, il vit qu'elle étoit ouver- ,, te en cet endroit de saint Marc 3. où il est ,, parlé de la chute des Esprits immondes, ,, par le Sauveur, & par la puissance qu'il a- ,, voit donnée aux douze, de chasser les ,, Diables, & du blaspheme des Scribes, qui ,, disoient qu'il faisoit ces choses par Beel- ,, sebul. Le soir comme l'on eut repandu ,, les cendres dans la chambre, on trouva ,, le lendemain, des Characteres non intel- ,, ligibles, & la marque d'une grande griffe.

§. 22. Nous avons veu jusques ici le contenu de la relation de Glanvil, de l'information de Monpesson. Voyons à cette heure ce qu'il en sait par experience. ,, S'étant rendu sur les lieux à cause du ,, bruit qui se repandoit par tout, il ouit ,, dés le premier soir, le même tintamarre ,, que l'on avoit oui auparavant, derriere ,, le chevet du lit des enfans, qui ne s'en ,, étonnoient plus, parce qu'ils y étoient ,, accoutumés. Il gratta cinq, sept, & ,, dix fois, & l'esprit gratta apres lui au- ,, tant de fois. Lui, & son amy qui étoit ,, venu avec lui, chercherent & fouillerent ,, par tout, mais ils ne trouverent rien. ,, Sur quoi (ce sont ses propres termes) ,, *il fut veritablement convaincu que ce bruit* ,, *là étoit causé par un Esprit, ou par un Dia-* ,, *ble.* Il sentit au milieu du lit, par ,, dessus, que quelque chose lui resistoit, ,, qui imitoit le grattement d'un chien;

&

„ & qui grattoit si fort, que la chambre en
„ trembloit; cependant il ne vit ni chien
„ ni chat. Il est vrai qu'il avoit cru voir
„ une souris ou un rat dans un sac, qui se
„ remuoit, mais il n'y trouva rien du
„ tout. Le sac étoit pendu à un autre lit,
„ autour duquel il n'y avoit personne.
„ Lui & son amy s'étant levés le lende-
„ main, ils aprirent du maitre de la mai-
„ son, que personne de ses gens n'avoit
„ été autour de là: mais Monpesson leur
„ dit que souvent il arrivoit que sur la
„ minuit, l'Esprit se retiroit, mais qu'il
„ avoit coustume de revenir au matin.

„ Le cheval de Glanvil fut une nuit si
„ mal traitté, qu'on le trouva tout en sueur
„ & hors d'haleine, quoi qu'il eust été
„ bien soigné; & apres qu'il eust mar-
„ ché environ une petite demie lieüe,
„ il devint perclus, & mourut deux ou
„ trois jours apres.

§. 23. Il nous parle encore de quelques particularités que Monpesson lui à racontées. „ Il parut un matin de la lumiere
„ dans la chambre des enfans, & l'on y
„ entendit une voix, qui repeta bien cent
„ fois, *une sorciere, une sorciere.* L'on
„ vit en plein jour, un morceau de bois se
„ remuer dans la cheminée. On y ouit
„ tirer un coup de pistolet; apres quoi
„ l'on trouva quelques goutes de sang
„ dans l'atre, & sur l'escalier. Deux ou
„ trois nuits apres cela, le fantome persecu-
ta

„ ta un enfant nouvellement ſevré. Il
„ prit la chandelle qui étoit allumée ſous
„ la cheminée, & la jetta ſous le lit. Il
„ ſauta ſur l'enfant (mais l'enfant ne ſau-
„ roit dire ſous quelle forme) tellement
„ que l'on fut obligé de le changer de
„ chambre comme les autres.

„ La nuit ſuivante l'on entendit quelque
„ choſe monter ſur le degré, qui ſe vint
„ preſenter aux pieds du lit du valet. *Il ne put pas bien remarquer ni ſa forme, ni ſa poſture; mais il dit qu'il vit un grand corps, avec deux yeux brillans comme des flambeaux, lesquels apres s'être tenus aſſes long temps fichés ſur lui, diſparurent.*

„ Il miaula une fois comme un chat, &
„ prit les enfans dans leurs lits, tantôt l'un,
„ tantôt l'autre, & d'une ſi grande force
„ que ſix hommes ne le purent empêcher.
„ Il frappa les jambes des enfans contre la
„ planche du pied du lit. Il leur jetta le pot
„ de chambre ſur eux, & y ſema enſuite
„ de la cendre; & tout cela en preſence d'é-
„ trangers qui étoient exprés pour garder.

„ L'on mit dans le lit de Monpeſſon, un
„ fer aigu fort long, la pointe enhaut, &
„ un couteau de même, dans celui de ſa
„ mere. Les plats furent ſouvent remplis
„ de cendres, & tout le menage renverſé
„ ſen-deſſus-deſſous: cependant toute la
„ journée ce fut un deſordre epouvantable.

„ L'argent qu'un Gentilhomme qui cou-
„ choit dans la maiſon, avoit dans ſa bour-

ſe,

„ ſe, devint tout noir.

„ L'on trouva au matin, le cheval de „ Monpeſſon, qui avoit une de ſes jambes „ de derriere ſi fortement priſe dans ſa „ bouche, qu'il fallut pluſieurs hommes „ avec des leviers pour la retirer.

„ Il écrivit encore outre cela à Glanvil, „ que depuis ce tems là été ſa maiſon avoit, „ remplie pluſieurs nuits, de ſept ou huit perſonnes, *faites comme des hommes, & qui, lors qu'ils entendirent que l'on tira un coup de mouſquet ſur eux, s'en fuirent tous ſur un arbre.* Voila la fin du fantome, mais ce n'eſt pas encore celle de l hiſtoire.

§. 24. Il prouve la verité de cette hiſtoire, par le procés verbal qui en fut fait à Sarum: où il fut *conjuré par le Miniſtre du lieu, en preſence de pluſieurs des plus éclairés & des plus honneſtes habitans, qui en furent témoins oculaires, & auriculaires.* Cependant nous n'avons pas veu ces declarations ſous ſerment, & nous n'avons connu, ni le Miniſtre, ni les autres témoins, pour pouvoir juger de la foy que lon doit ajouter à leur temoignage. Les Loix ne nous ont point auſſi apris, que pour avoir plus ou moins de bien, on en ſoit pour cela, plus digne de foi. Glanvil dit beaucoup de choſes, à la verité, à la loüange de Monpeſſon, & en parle comme d'un homme de bien & d'honneur, mais il n'a pas veu la diziéme partie de tout ce qui s'eſt fait. J'avoue que Glanvil, qui écrit cecy, a été temoin d'une bonne partie, mais

mais c'étoit un homme fort capable de se laisser tromper dans des affaires de cette nature, & qui étoit déja tout porté à le croire: comme il paroit par son propre raisonnement, que nous avons déja examiné au chapitre second du livre troisiéme, §. 2. & 15. & au troisiéme, §. 7. & 13. dont nous donnerons plusieurs exemples au chapitre vingt neuviéme. Un homme d'esprit, qui l'a tres-bien connu, m'asseura l'*Eté* passé, étant chés moi, que cet homme, & Henry Morus, étoient les deux personnes du monde les plus prests à croire tout ce qu'on leur disoit, encore que l'un & l'autre, mais Morus sur tout, fussent tres savans. Qu'ils abusoient de leur talent, pour soutenir & donner de la vrai-semblance à des contes faits à plaisir: & qu'il est arrivé à Glanvil, d'inserer des choses dans ses livres, qui se sont trouvées fausses, & que le même peuple tenoit déja pour telles avant qu'il les écrivit. Ce Seigneur me dit aussi, que les gens d'esprit se mocquoient de ce Fantome de Tedworth, & que l'on ne regardoit pas comme des personnes du grand genie, ceux qui ajoutoient foy à cette histoire.

§. 25. Il ne faut donc considerer toute cette momerie, que sur le pied que nous avons consideré celle de Macon. En effet, qu'y a t-il là dedans qui ne puisse tous les jours se pratiquer par des domestiques d'une maison; sur tout quand il y en a beaucoup; si une

une petite servante, telle que celle la ruë de Harlem, dont nous avons tantôt parlé, a seu jouer tant de personnages. Que si vous me demandés ce qui pourroit l'avoir poussé à cela? Je ne serois peut être pas trop empeché à vous repondre, pourveu que je les connusse, & que je seusse les autres circonstances qui sont necessaires pour l'intelligence de la chose. Mais je demanderay à mon tour, qu'est ce qui a poussé ces deux servantes dont nous avons tantôt parlé? Le libertinage & l'insolence, tous deux d'intelligence pour brasser une imposture, sans avoir jamais eu le moindre sujet de mecontentement ni desir de vangeance, comme l'Autheur dit que ce Tambour avoit.

§. 26. Car, selon lui, il y a apparence que ç'a été l'acte d'un Diable, parce que l'on a prouvé au Tambour, qu'il avoit dit, *Je l'ay tourmenté* (savoir, Monpesson, ou à peu prés ces paroles; *& jamais il n'aura de repos, avant qu'il m'ait donné satisfaction touchant le tambour qu'il m'a fait prendre.* Voyons la suite. *Ce drosle fut condamné à être transporté aux Isles, & en effet il y fut envoyé: mais il fit si bien en sorte qu'il revint, je ne say pas comment, (l'on dit que ce fut en excitent une tempeste, & en epouvantant l'équipage du vaisseau) & ce qui est de remarquable, c'est que pendant tout le temps qu'il fut enfermé, la maison fut paisible, & qu'à peine fut il remis en liberté, que l'E-*

sprit

prit recommença tout de nouveau. Il eſt impoſſible qu'un homme ecrive cecy ſans faire paroitre ſa ſuperſtition. *L'on dit que ce fut en excitant une tempete.* Glanvil, qui eſt un Philoſophe, un Chretien, & un Theologien, croit donc que le Diable peut exciter des tempeſtes ; & c'eſt aſſés pour luy, que ce mot, *l'on dit.* Cette credulité & la ſuperſtition de cet homme me rend ſuſpect tout ce qu'il a dit. Mais eſt il croiable que ce Tambour ait tenu un pareil diſcours, & qu'il l'ait dit tout de bon ? Pouvoit il faire tant de choſes par la vertu du Diable, que tout le bruit que l'on entendit dans la maiſon de Monpeſſon, ſe fiſt par ce qu'il le vouloit ? Eſt il poſſible qu'une perſonne qui ne pouvoit ſortir de priſon ſans la permiſſion du Lieutenant criminel, ait pu exciter des tempeſtès ſur la mer ? Et pouvoit on ſi facilement enfermer le Diable, que pendant que le Tambour etoit dans les fers, il n'euſt pas le pouvoir de faire l'Eſprit dans la maiſon ? Ou celuy qui pouvoit ſans tambour, ſi bien contrefaire le ſon du tambour, n'avoit il pas aſſés de credit pour luy en donner un autre ? Voiés donc comment cela cloche.

§. 27. Conſiderés auſſi quel Eſprit ou quel Diable ce devoit etre, puis qu'on le pouvoit chaſſer avec un piſtolet, un mouſquet, un baſton, ou une epée ; & qui, comme l'Autheur le dit plus bas, n'eut pas la hardieſſe de ſe montrer dans la maiſon

lorsque les gens du Roy y faisoient la perquisition. L'on peut voir à ce que j'ay remarqué apres Schot, au chapitre vingt & unieme du livre premier, article deux, que les Catholiques Romains se montrent en cela plus sages que Morus, Glanvil, & Coelman, qui sont des Docteurs Protestans. Ceux qui ont leu la relation de Coelman, n'ont pu s'empecher de temoigner leur surprise en se moquant, lorsqu'il ont veu combien ce Diable etoit discret, de ne pas vouloir incommoder cette femme en couche; veu que d'autre part il etoit si mechant aux enfans, qu'il les tourmentoit si miserablement. L'on voit donc, comme il a deja eté dit, que toute cette histoire de l'Esprit de Tedworth, n'est qu'une fadaise indigne d'etre leue, & qui ne merite pas que l'on en parle; ce que je n'aurois pas aussi entrepris, si ce n'avoit eté pour faire voir que ce n'est pas autre chose. Qu'a-t-on donc besoin d'autres preuves pour montrer que ce Tambour etoit le premier Acteur de cette comedie? Le propre aveu de l'Auteur ne suffit il pas, quand il dit que tandis que le Tambour fut en prison, l'on n'entendit pas d'Esprit?

§. 28. J'ajoute à tout cecy, la lettre que Morus ecrivit à Glanvil, dont pourtant je ne raporteray que les endroits qui font à notre sujet. *L'an 1632. un certain homme d'aupres de Chester, appellé Graham, la nuit dans son moulin, vit une femme dont les cheveux*

pen-

pendoient, qui etoit toute en sang, & qui avoit cinq grandes plaies à la teste. Cette vision l'aiant fort epouvanté, il se munit du signe de la croix, & luy demanda ce que c'etoit. Surquoy la femme repondit: Je suis l'Esprit d'une telle femme, qui ay demeuré chés Walker, *un riche laboureur des environs*, de qui aiant eté engrossée, il me promit de m'envoyer dans un lieu où je serois bien soignée, jusques à ce que j'eusse fait mes couches, & que je me portasse bien, & qu'aprés celà je retournerois pour tenir son menage. Ensuite il m'envoya un soir avec un nommé Marc Scharp, qui me tua d'un coup de pioche, (*c'est un instrument dont ceux qui tirent le charbon, se servent*) dans un tel marais, *elle dit un nom que le meunier connoissoit*, & me donna ces cinq coups que vous voiés; ensuite dequoy il jetta mon corps dans une charbonniere qui etoit proche de là, & cacha la pioche sous le sable. Et parce que ses souliers & ses bas etoient tout ensanglantés, il les voulut laver, mais voiant que le sang ne s'en vouloit pas aller, il les cacha aussi avec la pioche. *Depuis, l'Esprit luy dit que c'etoit luy qui devoit decouvrir ce meurtre, & qu'autrement il n'auroit pas de repos. Ce qui fut en effet. L'Esprit ne cessa pas de le tourmenter; ce qui fit qu'il declara la chose à la justice, & sur cette deposition, Walker & Scharp furent tous deux executés à mort par sentence de la Justice.* Mais, *dit l'Autheur*, je ne trouve pas que ni l'un ni l'autre ait avoué le fait. Neanmoins quand ledit Wal-

ker fut devant la justice, un des trente Jurés (pourquoi pas tous les autres, puis qu'ils y avoient le meme interest ?) *vit la ressemblance d'un petit enfant sur son epaule*; preuve qu'il etoit le pere de l'enfant, & l'autheur du meurtre.

§. 29. Il faut donc que je dise en cette rencontre, que voila trois docteurs Papistes dans l'Eglise Protestante, Coelman, Morus, & Glanvil, qui ajoutent foy à une illusion qui est proprement Papistique, Judaique, & Payenne, & qui pour etre de soy meme assés manifeste, n'a pas besoin d'un plus profond examen. Voiés, outre cela, l'equité des Juges, qui sur le raport d'un seul homme, & sur un mensonge de cette nature, ont fait mourir deux hommes, sans que les accusés aient rien confessé. C'est une chose qui se pratique en Angleterre, quand les temoins sont irreprochables. Mais qui est l'homme assés depourveu de jugement, pour ne pas voir que ce Juré, d'accord avec ce Graham, qui disoit que l'Esprit luy avoit apparu, a fort bien pû temoigner contre Walker, par une haine secrette, & inventer en meme temps toute cette belle histoire ? Ne se peut il pas aussi que Graham ait eu connoissance du meurtre, & que pour rendre sa deposition plus assurée, il ait inventé cette apparition ? ou peut etre meme qu'un tiers qui savoit comment cela s'etoit fait, & qui n'osoit le dire, ait porté cet homme à faire cette deposition par le moyen de ce faux Phantome.

CHAPITRE XXII.

Que l'on peut dire la même chose du Phantome d'Annenberg, appellé ein Hexengespenst, *c'ét à dire, Lutin de Sorciers, & d'un autre proche de* Lausanne.

§. 1. APrés avoir examiné ces deux Esprits de Tedworth & de Macon, depuis un bout jusques à l'autre, & de tous les costés, il nous faudra parler de deux autres qui sont de plus fraiche datte, & dont le premier a été mis au jour avec toutes ses circonstances, j'en ay parlé en passant au chapitre cinquiéme, article 5. & 7. mais icy je l'examineray à fond; non pour l'importance de la chose, qui n'est pas plus grande que celle des precedentes, mais seulement à cause que l'Auteur en fait tant de cas. Car il ne se contente pas de raconter simplement la chose de la maniere qu'elle est arrivée, mais il y fait plusieurs reflexions, ainsi qu'on le peut voir dans le tître: *A la louange de la bonté merveilleuse de Dieu; pour servir de meditation aux Chrétiens spirituels, de doctrine aux ames pieuses, & de consolation à ceux qui en sont tourmentés.* L'autheur est aussi Ministre, & proprietaire de la maison où cela est arrivé, & a duré deux mois entiers dans

la même ville où il demeuroit. La chose s'êt passée à l'égard de la veuve d'un Ministre, qui étoit sa belle-sœur, & qu'il épia beaucoup plus curieusement que l'on n'avoit fait les deux de Tedworth & de Macon. Il n'y a justement que deux ans que la chose s'est passée, & dés ce même moment elle fut écrite icy de Dresden, & mise dans la Gazette de Leide. Je feray un abbregé de l'histoire; je ramasseray en suite les reflexions, & enfin je produiray les miennes.

§. 2. Le Ministre Zobel avoit acheté une maison à Anneberg, dans la Misnie, sur les frontieres de Boheme, dans laquelle il avoit toujours demeuré des personnes craignans Dieu. La sœur de sa femme, qui étoit veuve de Frederic Kether, Ministre de Leipsic, à qui il l'avoit louée, y vint demeurer au mois de Juillet 1690. avec deux enfans, une servante, & deux autres personnes qui devoient loger dans la maison de derriere. Aprés y avoir demeuré un an entier paisiblement, cette veuve en sortit avec ses enfans le 18 de Juillet 1691. pour aller voir ses parens. L'homme qui demeuroit dans la maison de derriere, étant alors absent, on prit une femme pour tenir compagnie à la servante, & un bourgeois avec son garçon, pour y passer la nuit. Ce fut alors que l'on commença à entendre quelque murmure, mais cela se passa, & n'alla pas plus avant.

vant: mais apres que le proprietaire fut sorty de la maison, qui étoit le treisiéme d'Aout, cela commença à se faire entendre d'avantage. La dessus le Maitre étant de retour, il alla au logis, interrogea & instruisit ceux qui y demeuroient, & commenca dés lors à remarquer tout ce qu'il voioit.

„ §. 3. Voicy donc à quoy cela abou-
„ tit. Le premier d'Aout les poules furent
„ épouvantées. Le troisiéme la femme qui
„ tenoit compagnie à la servante, avoit veu
„ une femme qui regardoit par une fenetre
„ haute sur la ruë. Le huitieme ces deux
„ femmes entendirent un claquetis auprés
„ des portes. Le neuvieme ce bruit se fit plus
„ clairement apercevoir; & elles, ouïrent en
„ suite marcher en haut, & monter & des-
„ cendre dans l'escalier. La nuit du 12.
„ au 13. la femme qui demeuroit dans la
„ chambre de derriere, entendit la même
„ chose. A neuf heures du matin, l'on au-
„ roit dit que l'on rouloit une boule. A mi-
„ dy l'on jetta proche de la servante, une
„ pierre dans la cour, & la fenestre de la mai-
„ son de derriere fut entrouverte, quoique
„ les voisins l'ussent veu fermer à la fem-
„ me. Un livre de prieres fut pris en son ab-
„ sence, de dessus la table, & mis sur le four.
„ Aprés avoir raconté tout cecy, *une ame chretienne*, dit il, *peut penser en quel état nous etions.*

Tout cecy est pourtant sur le raport de la servante & de la femme; „ même il n'en-

„ tendit rien de toute la journée, jusques à „ six heures du soir, mais d'abord qu'il fut „ party, la comedie recommença. Le qua„ torzieme au matin, la servante fut appel„ lée par son nom; en suite on entendit „ rire, & l'on vit deux pierres, qui luy „ furent jettées à ses pieds.

„ §. 4. La veuve revint sur le midy, & u„ ne heure aprés on commença à luy jetter „ des pierres dans la maison, & le soir dans „ sa cour, mais tandis que l'homme y fut, „ & qu'il fit la priere, cela cessa.

„ Le quinzieme on recommença plus fort „ que jamais à jetter des pierres, à faire rou„ ler des boules, & à remuer les portes. „ L'aprés midy, la femme qui demeuroit sur „ sur le derriere, vit un bras nud jetter quel„ que chose en bas; & quoi que jusques a„ lors elle eust été toujours craintive, le „ courage luy vint, & elle voulut monter „ en haut pour en chasser l'Esprit, mais le „ monde la retint. La voisine vit, ou crut „ voir la servante d'enfant, qui tenoit un „ couteau à sa main, & qui sortoit imme„ diatement de la cuisine.

„ L'autheur interrogea cette femme, qui „ persista à soutenir ce qu'elle avoit dit, & „ ajouta qu'elle n'avoit plus peur de l'Es„ prit, & quelle y étoit accoutumée; & pour „ faire voir que ce qu'elle disoit, étoit vray, „ elle alloit souvent seule dans la maison. „ Pendant qu'il s'amusoit à parler devant la „ porte du logis, la servante qui étoit dans

la

,, la cuisine, commença à s'ecrier de tou-
,, te sa force: elle tomba de son haut, & on
,, la trouva toute epouvantée & tremblan-
,, te. Elle dit qu'elle avoit senty une main
,, froide qui luy avoit pris le visage, & qui
,, l'avoit tirée par derriere. On la fit met-
,, tre au lit pour suer; mais le lendemain,
,, comme si elle avoit été attaquée du haut
,, mal, elle se trouva de même. Depuis, le
,, maitre de la maison y faisoit toujours
,, veiller quelcun, & des le premier soir,
,, ils entendirent tomber deux pierres,
,, mais il ne se fit rien davantage cette
,, nuit-là.

,, Il n'y avoit que la servante & cette au-
,, tre femme de la maison à qui cet Esprit
,, en vouloit, & ces femmes le peignoient
,, comme une grande ombre d'un gris ob-
,, scur L'on ne pouvoit rien reconnoitre que
,, le visage ridé d'une vieille femme, qui res-
,, sembloit à une autre qui étoit morte,
,, dont la memoire n'étoit pas odieuse.

§. 5. Ce qui s'ensuit consiste en des actions journalieres, que cet Esprit faisoit. ,, Le seizieme se passa a jetter des pier-
,, res. La servante sentit quelque chose de
,, froid qui luy tomba sur les pieds, c'é-
,, toit un double de cuivre. L'on jetta les
,, clefs du jardin aux pieds de quelques
,, personnes qui s'y promenoient.

,, Le dixseptieme, la servante dit qu'un
,, garde-feu de fer blanc qui étoit devant la
,, cheminée, fut renversé d'un coup de

„ pierre,& que deux hommes le virent,mais
„ qu'ils ne purent dire d'où le coup ve-
„ noit.

„ Le dix huit & le dix neuviéme la ser-
„ vante vit une chandelle allumée au mi-
„ lieu de la nuit.

„ Le 20 les domestiques furent fort
„ epouvantés par la vision d un Esprit,mais
„ il n êt fait aucune mention de sa figure,
„ ni autres choses.

„ Le 21. au matin il tomba proche
„ d'un homme qui étoit avec la servante,
„ (car on ne laissoit plus aller ni venir per-
„ sonne seul) une piece de cuivre, de la
„ grandeur d'un ecu, marquée seulement
„ d'un costé, laquelle aiant été donnée à
„ la maitresse, elle la mit sur la table par
„ dessous le tapi, mais une demi heure
„ apres on ne la trouva & le tapi plus, étoit
„ osté.

„ La nuit du vingt deux au vingt troisié-
„ me, les gardes de la maison entendirent
„ que l'on appelloit Michel, qui étoit le nom
„ d'un de leur bande: que la voix ressem-
„ bloit à celle d'une femme, & qu'elle ve-
„ noit de par dessus la maison,ou de devant.

„ Le vingt cinquiéme l'on entendit mar-
„ cher dans la chambre haute; l'on jetta
„ une pierre du haut en bas de l'escalier,
„ & l'on frappa si fort contre une caisse de
„ fer qui étoit dans le jardin, que le ver-
„ rouil en sauta. L'apres diné, la mai-
„ tresse du logis aiant compagnie, on en-

„ ten-

„ tendit heutter à la porte; elle l'ouvrit „ vistement, mais elle ne vit personne aux „ environs, ce qui épouvanta toute la „ compagnie.

„ Le vingt siziéme apres avoir jetté quel- „ ques pierres contre la porte, l'on frappa „ un grand coup.

„ Le vingt septiéme on jetta des ardoises „ dans la maison, ensuite on les emporta, „ apres que la femme de la maison les eust „ marquées de trois croix. Quand tout étoit „ paisible, les plus durespierres à paver tom- „ boient souvent en morceaux. Le matin on „ entendit racler sur une ardoise à écrire, „ qui étoit sur la table, & l'on cessa de jet- „ ter des pierres.

„ Le vingt huitiéme, la branche de bois „ verd qui avoit été dans l'écurie, se trou- „ va fichée au dessus de la porte de la mai- „ son.

„ Le vingt neuviéme au matin, aussi tost „ que les bourgeois qui faisoient la garde, „ furent partis, l'on vint frapper aux deux „ portes des chambres, où la femme & la „ servante étoient couchées, en sorte que „ l'homme de la maison de derriere, qui „ étoit de retour, l'entendit avec sa fem- „ me. L'on poussa l'apres midy par deux „ fois, la porte de la chambre de devant, „ où il y avoit du monde. La servante qui „ écuroit, vit l'Esprit dans le miroir (elle ne „ dit pas en quelle forme) & remarqua qu'il „ faisoit passer, tantost par dessus la porte,

„ tantost par dessous, une baguette de bois „ verd, que l'on avoit ostée & bruslée, „ avant que le maitre du logis vinst.

„ Une personne bien connuë, montant „ & descendant par la maison, avec cette „ femme qui y demeuroit, ils entendirent „ bourdonner autour d'elles, & enfin elles ouirent tomber quelque chose qui fit „ un grand bruit. L'homme, qui étoit „ d'ailleurs assés hardy, eut bien peur; il „ chercha dans tous les coins, mais il ne „ trouva rien.

„ Le trentiéme l'on entendit travailler „ dans le jardin, comme si c'ût été des „ mineurs, mais rien davantage.

„ Le trente & uniéme, la servante fut „ ornée en plusieurs endroits sur ses „ habits, d'une petite branche; & enfin ceux qui étoient dans la maison, virent remuer de soy même, un „ chandelier de cuivre qui étoit pendu „ dans la chambre, mais ils ne virent pas „ la petite branche. Une boule qui étoit „ dans le jardin, fut jettée du haut en bas „ de l'escalier dans la maison. Deux pierres dures furent cassées en morceaux dans „ le jardin, & la juppe de dessous de la servante, qui étoit roulée dans la cuisine, fut „ trouvée attachée au dessus de la porte du „ jardin.

„ Le deuziéme de Septembre l'on jetta „ encore une pierre dans le jardin, & il „ tomba par deux fois quelque chose dans

„ la

„ le grenier, qui fit trembler toute la mai-
„ son. Il y avoit alors quelques hommes
„ dans la maison, qui en rechercherent la
„ cause, mais ils ne la purent trouver:
„ & cependant ils ne laisserent pas encore
„ d'entendre le bruit de plusieurs petites
„ pierres, sans pouvoir rien voir.

„ Le trois, le quatre, & le cinquiéme,
„ l'Esprit fit les mêmes tours qu'il avoit
„ déja faits avec la vieille pelisse de la ser-
„ vante: il jetta des pierres, il en fit tom-
„ ber, & heurta comme auparavant.

„ §. 6. Tout cecy faisoit que l'on com-
„ mençoit à douter de la realité de l'Esprit:
„ car le cinquiéme de Septembre, comme
„ l'on vouloit donner congé à la servante,
„ celle qui devoit venir à sa place, se sen-
„ tit piquer au travers de son bonnet avec
„ une petite branche, & fraper d'une pe-
„ tite pierre qu'on lui jetta doucement sur
„ la joue, c'est pourquoi elle voulut aussi
„ avoir son congé

„ §. 6. Là dessus le Fantome commença à
„ faire le lutin plus que jamais. Car le cin-
„ quiéme de Septembre, à huit heures du
„ matin, il voulut arracher le lit à la fem-
„ me, laquelle eveilla d'abord son mary,
„ qui le tira à soy par force. Apres qu'ils
„ furent levés & sortis de la chambre,
„ quand la femme vint pour y rentrer, elle
„ trouva la couverture du lit devant la
„ porte.

„ Le septiéme, deux bourgeois passerent
„ la

„ la nuit dans le poesle, où ils entendirent
„ remuer l'eau qui étoit dans la chaudiere ;
„ cependant quand ils y furent, ils la trou-
„ verent seiche. Sur les trois heures du
„ matin, un de ces bourgeois s'étant allé
„ coucher sur un lit de repos, aiant les
„ jambes à terre, il tomba quelque chose
„ entre ses jambes, comme un sac qui êt
„ plein, mais qui sembloit à voir un ours
„ brun non poly ; & comme il en parloit
„ à l'autre qui étoit assis sur une chaise au-
„ pres de là, cela disparut.

„ Le huitiéme à six heures du matin ; ces
„ bourgeois s'en allant dans le jardin, pour
„ se laver, un des deux apperçeut un visa-
„ ge long & égratigné, qui regardoit par
„ la fenetre de l'ecurie, mais pendant qu'il
„ le disoit à l'autre, la tête se retira. Et
„ en même temps la femme de la maison
„ le vit de la chambre du milieu, qui re-
„ gardoit dans le jardin, & reconnut que
„ c'étoit le visage d'une vieille, avec une
„ coeffure noire sur la tête.

§. 7. Tout ce qui a été raporté jusques ici par l'Auteur, n'a été que sur des ouï dire : maintenant nous allons voir ce qui s'est passé en sa presence. Je ne dirai rien que ce qu'il a dit, & me serviray de ses propres termes. *A quatre heures apres midy un de mes bons amis vint chês moy, comme je le reconduisois. Lui étant déja dehors, & moy dedans, un pavé tombe par derriere dans la maison, dont quelques morceaux sauterent, les-*

quels, étant rentrés l'un & l'autre, nous ramassames, apres quoi nous montaimes en haut, mais nous ne vismes rien; sinon pourtant qu'ayant été appellé en bas, je laissay ma femme avec cet amy en haut, & cette pierre tomba encore deux fois auprés d'eux. Ce coup fut l'unique que j'aye entendu, dont Dieu soit loué. Remarqués bien cecy, je vous prie.

§. 8. Le neuviéme le Fantome cassa un „ pot neuf, & comme la servante en ra- „ massoit les pieces, il luy jetta quelque „ chose par derriere. Son chat luy avoit „ déja passé deux fois autour des jambes, „ c'est pourquoi en luy donnant un coup „ de pied elle luy dit, *fors d'ici bougre de l'idie.* Mais aussi tost on lui jetta un mor- „ ceau de bois au travers des jambes, & „ elle entendit rire derriere la cheminée, „ comme la veille. Le feu fut remué si „ fort dans le fourneau, que ceux de dedans „ l'entendirent.

„ Le diziéme le chien abbaya furieuse- „ ment, & la femme de la maison vit plu- „ sieurs fois passer quelque chose par de- „ vant la fenestre. Etant sortie avec son „ mary, elle trouva à son retour toute sa „ maison sens dessus dessous; elle trouva „ une chandelle allumée avec un coussin, „ sous l'escalier du grenier, quelques fa- „ gots sur les degrés de la salle, une chan- „ delle eteinte, portée de la cuisine dans la „ maison; des pots neufs ostés de l'autre „ chambre; une boule qui étoit dedans, „ pous-

„ pouſſée devant la porte de la chambre,
„ & des branches attachées à la porte. La
„ même chandelle avoit été allumée dans
„ la chambre de la femme qui demeuroit
„ dans la maiſon, mais elle avoit été é-
„ teinte. On remarqua dans la cuiſine
„ baſſe, que quelqu'un avoit fouillé dans le
„ feu, autrement le feu des deux fourneaux
„ etoit eteint.

L'Auteur alla bien voir luy même ce bouleverſement qui étoit dans la chambre de cette femme, & apres avoir conſideré tout ce jeu de feu & de chandelle, & d'autre part craignant que le feu ne ſe prit dans ſa maiſon, il donna avis de tout au Magiſtrat.

§. 9. Le Fantome n'en demeura pas là. La
„ nuit du dix à l'onziéme, on entendit des
„ cris & des lamentations dans la maiſon
„ de derriere, & que l'on dechargeoit de
„ grands coups dans la chambre qui étoit
„ proche d'eux.

„ L'onziéme la femme de la maiſon de
„ derriere vit encore le Fantome ſur l'eſca-
„ lier, en la même forme qu'auparavant,
„ mais il s'evanouit à l'aproche du mary.
„ Apres cela il luy donna un ſi rude ſouf-
„ flet, qu'elle en porta encore les marques
„ le lendemain.

„ Le douziéme, il bourdonna autour
„ d'un bourgeois, qui s'eſcrima vigou-
„ reuſement, en frappant tout autour
„ de luy ; & la femme vit qu'il ſe tenoit

» proche de ses jambes, mais quant à lui, il
» ne le vit pas. Une fourche, des vieux bas,
» des vieux baudriers, des bonnets & autres
» choses, furent emportées, pendues, &
» rechangées, plusieurs fois de suite. Le
» frere de la servante, qui demeura aussi
» quelque temps à la maison, l'avoit veu
» courir une fois comme un petit chien
» dessus la maison, & se fourrer une autre
» fois sous le lit.

» Le treiziéme il se mit à transporter
» des meubles d'un lieu en l'autre, &
» l'on en trouva ensuite dans les endroits
» où on les avoit déja cherchés aupara-
» vant, sans qu'ils y fussent. Il tacha d'ar-
» racher le lit des mains de la servante; il
» alluma une chandelle qui étoit pendue
» à la muraille, & la souffla ensuite fort
» proprement. La chandelle que le monde
» avoit emportée, fut rallumée, & remi-
» se dans le chandelier. Il pendoit à la
» chandelle plusieurs bagatelles ridicules,
» que l'on y laissa jusques à ce que l'auteur
» fust revenu, afin qu'il les vist. Un pot
» fut cassé, & deux portes furent ornées
» de branchages verds.

» §. 10. Nous voici venus enfin à ce
» feu que l'on avoit tant aprehendé. Le
» premier étoit arrivé le Dimanche au ma-
» tin, avant que la predication fust finie.
» Ensuite le feu commença dabord par le
» fourneau, les charbons ayant été allu-
» més pour cet effet dans la cheminée. La
fem-

„ femme de la maison crut voir l'apres diné „ & sur le soir, la lueur comme d'un tison „ allumé, & ensuite comme la figure d'un „ ours qui se rouloit dans la chambre. Ce „ fut cela qui causa la plus grande peur que „ le feu ne prit à la maison & à la ville

„ Le treiziéme de Septembre l'on fit des „ prieres publiques, où ce Fantome fut „ proposé, comme étant un ouvrage du „ Diable, & l'on pria Dieu de le chasser, „ & de proteger & garder la maison & „ la ville, avec tous ceux qui y demeuroient.

„ §. 11. Cela ne fit pourtant pas cesser le „ Fantome; & le quatorziéme de Septem- „ bre il porta encore, comme il avoit déja „ fait, tous les meubles d'un lieu en un „ autre. Il rioit à chaque fois qu'il a- „ voit fait quelque chose, ce qui faisoit „ que l'on s'en appercevoit; & quand on „ disoit, *il fera cecy ou cela*, il le faisoit „ aussi fort souvent. La servante entendit „ encore une fois rire, & elle s'apperçeut „ que l on avoit attaché à la ceinture de son „ tablier, une racine avec l'herbe. L'autheur „ la vit un jour revenir avec une botte de „ persil sur son dos, & peu de temps apres, „ une petite branche à son mouchoir de „ col, & deux brides qui sembloient y avoir „ eté enchassées avec peine. Il cacha encore „ plusieurs choses, que l'on trouva ensui- „ te dans des endroits où l'on avoit cherché „ auparavant sans les trouver. Il emporta „ la viande, la cacha, & se mit à rire.

„ Le quinziéme il falut chercher tout ce „ qui étoit dans la maison. Les clefs de la „ porte de la cuisine ; qui avoient été long „ temps perdues, se trouverent attachées „ sur le dos de la servante. Comme elle „ étoit un jour dans la cuisine avec quel- „ qu'un de ses amis, elle entendit du „ bruit au tour d'elle, sur quoy s'étant ras- „ seurée, quoique ce fust contre la leçon „ que l'autheur luy avoit donnée, & s'étant „ baissée, *impertinent que tu es*, dit elle, *que* „ *veux tu, vien ici pour voir si je te puis tirer de peine.* Mais que pensés vous que cette servante prit ? une poignée de mouches? Non, mais *une grosse mouche bourdonnante parut*, qui les fit fuir tous deux, aussi bien le maitre que la servante.

„ Le seiziéme il fit encore bien du tintamarre dans le menage. La femme qui „ demeuroit dans la maison, vit quelque „ chose se lever, se tourner, & se cacher. „ Le poesle & la cuisine furent fermés, & „ les clefs ne se purent trouver. L'on „ frappa rudement avec un marteau de fer „ qui étoit à la porte de l'allée de la maison, „ ce qui fit que la servante cria au secours „ par la fenestre. Quand on eut ouvert la „ porte avec une autre clef, on trouva „ que tout étoit renversé dans la chambre. „ On trouva en presence du maitre du „ logis, les clés qu'on avoit jetté dans „ le blé, par la fenêtre du toit de „ la maison, & eux étant allés pour voir

„ ce que c'étoit, ils entendirent siffler en
„ haut,& la servante dit aussi qu'elle enten-
„ dit soupirer ce même jour. Cette même
„ femme de la maison de derriere, l'avoit
„ veu aussi dans la même posture qu'elle
„ avoit fait autre fois.

„ Le dix septiéme il se fit un grand bruit
„ dans l'ecurie où étoit le bois; l'Esprit
„ joua avec le planissoir & la planche, &
„ cacha encore les clefs;il jetta aussi un gand
„ dans la chaudiere du fourneau. La fem-
„ me vit prendre son lit sans voir person-
„ ne pres de là. Elle courut alors en criant à
„ pleine tete, en telle sorte que tout le mon-
„ de l'entendit,comme aussi le maître de la
„ maison. Le soir il se faisoit voir en plu-
„ sieurs endroits il tasta la servante par des-
„ sous ses juppes,tellement qu'elle s'ecria,
„ & appella tout le monde de la maison de
„ derriere à son secours.

§. 12. Voici comment l'Esprit commença à être connu. Le dixhuitiéme un honneste bourgeois de la ville de Boekhoft le vint voir, & lui raconta qu'il y avoit cinq semaines que sa femme passant dans la rue un apres midy, elle avoit veu une
„ femme avec une juppe brune, un petit
„ manteau, & une coeffe noire, qui cou-
„ roit le long des maisons, & qui étant
„ devant la porte de cette maison, y jetta
„ une pierre que l'on pouvoit avoir enten-
„ du de la maison de derriere. Qu'apres
„ cela cette femme s'en étoit allée, mais

qu'il

„ qu'il ne sortit personne de la maison pour
„ voir qui avoit fait cela.

„ Le même jour un Maçon qui y ve-
„ noit travailler, vit quelque chose passer
„ par devant la maison, comme si ç'avoit
„ été une ombre. Cela lui avoit déja jetté
„ plusieurs fois des petites pierres, assés
„ doucement, mais il y en eut une qui l'at-
„ teignit bien serré. Il avoit aussi fait du
„ bruit dans le jardin, avoit oté plusieurs
„ choses de leur place, & en avoit jetté
„ quantité pesle mesle dans la maison.

„ Un amy de Sneewberg ayant entendu
„ parler de ce Fantome, y vint le soir, &
„ alla avec la femme de l'auteur, & une
„ autre amie, dans la petite chambre où
„ cet Esprit se tenoit le plus souvent. Il y
„ vint faire quatre grands sauts, mais il ne
„ dit pas si le Fantome étoit visible ou invi-
„ sible.

„ Le dixneuviéme de Septembre il ca-
„ cha beaucoup de choses dans la maison.
„ Il sauta sur le corps d'un amy qui étoit
„ venu de Leipsic, dans la même forme,
„ mais plus claire qu'auparavant, & il luy
„ tint les yeux fermés par derriere, avec
„ des mains froides.

„ Le vintiéme la servante le vit, & le
„ vingt & un, l'amy de Leipsic: il jetta des
„ pierres, & sauta sur les personnes qui en-
„ troient & sortoient.

„ §. 13. Mais le vint, vingt & un, &
„ vingt deuziéme, lon vit des choses tout-
a-

„ à fait surprenantes. Le valet d'un confiturier de Spier, qui avoit travaillé à Anneberg „ il n'y avoit que six mois, & depuis à Marienberg, vint au bruit de cet Esprit, & „ offrit son service premierement à la „ servante, qui le rebuta, & ensuite au „ maitre du logis, qui y consentit avec „ beaucoup de peine. Il disoit qu'il avoit „ long tems été tourmenté des Esprits, & „ qu'il les pouvoit toûjours voir. Que depuis quelque temps il avoit été tellement „ fortifié comme en vision, qu'il n'avoit „ plus rien à aprehender de la part des Fantomes; qu'il étoit venu voir cet Esprit, afin de l'examiner, & pour rendre „ service au Ministre selon sa capacité. Le „ Ministre en grande perplexité, en donna „ avis à ses Collegues, & eux aux Magistrats Ce garçon ayant été interrogé „ par les uns & par les autres, soutint toûjours la même chose: & pour preuve de „ ce qu'il disoit, il raconta quantité d'avantures qui sentoient fort le Papisme: „ comme sont les apparitions des ames des „ trepassés, encore qu'il fist profession ouverte d'être Protestant. On luy permit „ donc enfin d'entrer dans cette maison „ avec quatre autres hommes, ce qu'il fit. „ A la premiere fois il y demeura deux „ heures, & à la seconde une heure seulement, mais il ne vit rien du tout. Cependant on entendit une seule fois comme le batement d'une main sur un

chau-

„ chaudron qui étoit derriere eux ; & u-
„ ne autrefois on jetta une pierre auprès
„ d'eux. De tout cela cet homme conclud
„ que ce ne pouvoit être un Esprit, mais
„ un tour de magie, puis qu'il ne le pou-
„ voit voir.

„ § 14. Mais quand cet homme fut par-
„ ty, le Fantome recommença comme au-
„ paravant, de sorte qu'il ne demeura pres-
„ que rien dans la cour. Il jetta des petites
„ pierres, des petits morceaux de bois, du fer
„ blanc, & enfin une latte de trois aunes de
„ long dans la maison ; & comme la ser-
„ vante sortoit, il la prit par la jambe.

„ Le vingt troisiéme ce fut à peu pres la
„ même chose ; mais pendant que quelques
„ bouchers fouillerent & visiterent la mai-
„ son avec leurs chiens, il ne fit rien, ni
„ aussi pendant toute la nuit.

„ Le vingt quatriéme il jetta sur le soir,
„ quelques pierres dans le jardin, & marcha
„ dans la salle, mais la nuit on ne l'enten-
„ dit pas.

„ Le vingt cinquiéme, la femme de la
„ maison l'entendit distinctement se pro-
„ mener, se lever, & faire du bruit. En-
„ suite on trouva encore bien des meubles
„ hors de leur place ; entr'autres on s'a-
„ perçeut que le linge que l'on avoit ra-
„ porté du blanchissage n'y étoit plus,
„ mais il ne se trouva pas comme les au-
„ tres choses qui avoient été égarées aupa-
„ ravant. On l'avoit emporté, & il y de-
meu-

» meura, à la reſerve d'une paire de man-
» ches, & d'une coeffe, que l'on trouva ſur
» la muraille du jardin. Il s'égara encore
» beaucoup d'autres choſes. L'on voyoit
» quelque fois prendre une choſe d'un lieu,
» & la mettre en un autre, ſans apercevoir
» qui le faiſoit. Il n'y avoit preſque rien
» qui demeuraſt à ſa place. Tantoſt il jet-
» toit des pierres aprés la femme de la
» maiſon de derriere, & tantoſt aprés la
» ſervante. Elle entendoit rire & frapper
» des mains dans l'ecurie, & enſuite, com-
» me de bruit de pluſieurs oies dans la cui-
» ſine.

» Tout cela ſe paſſa avant midy, &
» juſques au ſoir l'on n'entendit rien; mais
» alors il recommença à faire quelque
» mouvement. Il appella auſſi pluſieurs
» fois la ſervante par ſon nom; & pendant
» toute la nuit il demeura en repos.

» §. 15. Le vingt ſiziéme de Septembre
» l'epouvante fut au ſouverain degré, &
» en même tems auſſi elle ceſſa. On l'a-
» voit entendu le matin, ſe gliſſer dans la
» chambre de la femme de la maiſon de
» derriere. Enſuite la porte du poeſle où
» toute la compagnie étoit, fut ouverte en-
» tierement. On entendit enſuite rouler
» dans le bucher, & une paire de pigeon-
» neaux fut pris ſe dans le colombier, &
» jettée dans le poeſle proche du fourneau;
» apres quoy il ceſſa pour quelques heu-
» res.

Apres

„ Apres midy, comme la veuve Ketner „ etoit à table avec ses enfans, il vint „ un certain bourgeois pour visiter la „ maison, comme plusieurs autres avo„ ient deja fait. Comme il etoit dans „ cette occupation, il sentit du feu. Il „ entra dans le bucher, & n'y vit que „ de la fumée. La femme qui demeu„ roit derriere, vint devant, & la servan„ te sortit du poesle, pour voir qui c'étoit „ qui marchoit dans la maison. Elles „ sentirent toutes deux le feu, & virent „ la fumée; & ensuite etant entrées dans „ le bucher, elles virent que le bois „ flamboit. Le bourgeois & les autres, „ coururent à l'eau pour l'eteindre, ce „ qui leur reüssit. L'Auteur y ajoute plusieurs autres circonstances, qui ne font voir que la peine où luy & tous les autres etoient; mais il n'en dit pas davantage touchant le fait. Il s'imagine, aprés toutes les choses qui luy sont arrivées dans cette maison, qu'il peut avec raison dire comme David: *Je suis un Monstre à plusieurs*, Pseaume 71-7. Et qu'il peut dire à l'occasion de ce phantome, qu'il croyoit etre du Diable: *Loué soit DIEU qui fait luy seul des choses merveilleuses*, Pseaume 72: 18

§. 16. Quoique cette histoire soit fort abregée, à cause des particularités qui arrivent souvent, & de plusieurs

 cir-

circonstances, qui ne faisant rien pour la certitude & pour l'eclaircissement de cette relation, ont été obmises, elle n'a pas laissé de s'etendre plus loin que je ne voulois, afin de garder assés de place pour faire mes reflections tant sur ce que l'Auteur a ecrit, que sur ce que j'ay raporté, c'est pourquoy aussi j'abbregeray autant qu'il me sera possible. Il a d'abord fait douze remarques, qu'il a expliquées par plusieurs Autheurs. Il traite ensuite des moyens dont on peut se servir, tant corporellement que spirituellement, contre ces phantomes : mais nous trouverons tant de remarques à faire sur ses propres remarques, que nous n'aurons pas besoin de reflechir sur ses moyens. Il est vray qu'il fait paroitre un grand fond de pieté & de zele, mais c'est avec un esprit que l'on voit etre accablé de prejugés. En premier lieu, il croit trop à la legere ; & en second lieu, il est trop prest à attribuer au Diable, ce qui est croiable. Il ne veut pas se donner la peine d'examiner ce que c'est qu'un phantome en general. Cependant il fait quatorze questions, & cite les Auteurs où l'on en poura trouver la solution ; mais il s'en tient toujours à ce qui est arrivé dans sa propre maison. Commençons donc à examiner ses remarques.

§. 17.

§. 17. Il conjecture en premier lieu, qu'il faut être adonné à la debauche, en ce qu'il folastroit avec la servante, mais pour moi, je croi que la servante savoit mieux que luy, qui étoit cet Esprit.

,, Il croit particulierement que ç'a été
,, une Sorcelerie, c'est à dire, que cela n'est
,, pas arrivé de son propre mouvement,
,, mais par la volonté de quelque Sorcier
,, ou Magicien, en vertu de ce pact qu'ils
,, contractent si solemnellement avec le
,, Diable: en sorte que ce sont ces gens
,, abandonnés de Dieu, qui ont voulu le
,, tourmenter luy & sa famille, & qui l'ont
,, volé. Ce qui luy fait faire cette conjectu-
,, re, c'est que ce Fantome ne faisoit ses
,, tours que de jour, au lieu que le Diable
,, choisit ordinairement la nuit: car ces per-
,, sonnes n'avoient pas été si fontems sans
être obligés de dormir la nuit. Voila ce qu'il dit. Remarqués dir s'il vous plait, qu'il cependant expressement, que ce Fantome ne faisoit rien pendant la nuit, mais qu'il attendoit que le jour fut venu pour epouvanter le monde dés le matin, & pour les tourmenter. Il forme encore ses conjectures *de ce bras nud*, & de *cette main froide*; du linge qui luy fut volé, des mechans tours qu'on luy joua, & de plusieurs autres. Luy même croit que c'ont été des hommes, mais il faudra qu'il nous montre tout à l'heure, comment le Diable peut y être compris. Il dit bien que les personnes qui avoient de-

meuré dans cette maison avant luy, avoient été tourmentés des Esprits pendant les deux dernieres années, mais il ne l'asseure pas; & moi encore moins.

§. 18. II. *Le Fantome paroissoit être comme l'ombre d'un homme*: parce qu'il commença, lors que la femme, les enfans, & l'homme qui demeuroit dans la maison de derriere, étoient sortis. Et la plus grande preuve qu'il en aporte, est tirée de ce que depuis le commencement jusques à la fin, il avoit été tous les jours, à differentes heures du jour à la maison, & qu'il l'avoit visitée par tout du haut en bas, sans avoir pourtant jamais, ni veu ni ouy la moindre chose, à la reserve d'une fois, qu'il entendit tomber une pierre dans la maison par derriere luy, pendant qu'il regardoit dans la rue; quoi que pendant qu'il faisoit la priere, les autres eussent avoir encore entendu la même chose, & qu'il n'étoit pas plûtôt sorti du logis, que l'Esprit recommençoit son train. L'Esprit crut en effet qu'il n'y étoit plus, quand il jetta la dite pierre par derriere luy, pendant qu'il étoit devant la porte, la teste tournée du costé de la rue. Et parce qu'il croioit encore, que l'Esprit malin s'en mesloit, il ne voulut pas s'imaginer qu'il y ût en luy quelque chose d'assés grand pour le vouvoir épouvanter, mais il aima mieux l'imputer à l'ordre de la divine Providence. Voyés comment un homme peut être devot en imagination. Il croit qu'un Esprit

ne l'auroit pas aprehendé, mais qu'à cause de sa presence, il auroit encore fait plus de bruit. Car si le dessein de l'Esprit avoit été de le tourmenter, ou de l'étonner (ce n'étoit pas pour autre chose) il falloit que le mouvement fust d'autant plus grand, que l'homme étoit grand luy même.

§. 19. III. *L'Esprit pouvoit quelque fois*, dit il, *se rendre invisible, même à ceux qui en étoient les plus proches, non seulement quand il faisoit le lutin, mais aussi lors qu'il ne faisoit rien.* C'est, à son avis, ce qui paroissoit fort clairement, lors que quelqu'un disoit seulement, *que l'Esprit malin faisoit cecy ou cela*, aussi tost on concluoit que la même chose venoit d'être faite, & autres choses semblables. Je croi que cecy a été bien remarqué, au Diable prés; car cette fameuse servante qui en voioit & en entendoit plus elle seule que dix autres ensemble, &, apres elle, la femme qui demeuroit dās la maison, étoient presents par tout, & ce furent aussi celles qui entendirent & virent les premieres, les choses que l'on a dit de ce Malin. La chute des pierres étoit souvent beaucoup plus pesante que la hauteur du lieu ne pouvoit porter, selon qu'il avoit oui dire, car pour ce qui est de lui, il ne l'avoit pas veu. Il croioit que la spiritualité du Diable le pouvoit faire; c'est à dire, au moins si je conçois bien la chose, il pouvoir agir plus corporellement par le moyen de sa spiritualité, que ce qui est corporel. Il pour-

roit donc dite à aussi bonnes enseignes, qu'un corps peut agir plus spirituellement qu'un Esprit même.

§. 20. IV. *Il se peut faire que le Fantome ait pris la forme d'une personne qui aura été devote pendant sa vie.* Car on avoit déja veu une autre fois la forme d'une femme pieuse, & reputée pour telle pensant sa vie, & qui avoit été maitresse de cette maison. C'est ce qui convient fort bien, à son avis, à ce que dit Saint Paul, que *Satan se peut changer en Ange de lumiere.* 2 Cor. 11: 14. Il luy donne encore plus d'etendue, qu'il ne pense que Saint Paul luy en accorde; & il tire avantage des fables & des contes que cet Apôtre deffend: en nous racontant ce que dit Sulpice Severe, que le Diable apparut à Saint Martin sous la forme de Jesus Christ. Ainsi il soutient que le Diable prit la forme de Samuel 1 Sam. 28. & il joint à cela, toutes les experiences qu'il tire de ce fameux inventeur de fable dont nous avons si souvent parlé, appellé Erasme François. Ainsi il cite deux differents passages de l'Ecriture mal interpretés, & les joint à deux fables differentes qui y sont encore plus mal appropriées. Car, enfin, quelle certitude peut on tirer de ce que disent ces deux autheurs, plus que de l'apparition de la forme de cette femme? Il ne l'a qu'entendu dire, & encore a ce été d'une femme. Appelle-t-on cela une experience, par laquelle on puisse confirmer l'ex-

plication des faintes Ecritures? Tout cecy n'eſt donc guere aſſeuré.

§. 21. V. *Ce n'eſt pas être Chrêtien, que d'avoir envie de voir & d'entendre de ces ſortes d'illuſions.* Cette propoſition eſt fondée ſur un prejugé, que cette illuſion étoit du Diable. Mais n'eſt ce pas une choſe plaiſante, de l'entendre dire, que pluſieurs perſonnes venoient en ſon logis, dans le deſſein de voir cet eſprit, & d'en pouvoir parler. Il en étoit donc comme de ceux qui vont au marché pour acheter, & qui ne trouvant pas ce qu'ils cherchoient, prennent ce qu'ils trouvent, afin de ne pas retourner à vuide. Il falloit que ces gens apriſſent quelque choſe du Lutin, quoique ce fuſt, puis qu'ils venoient avec ce prejugé, & dans cette intention, de pouvoir entendre & dire quelque merveille & quelque nouveauté.

§. 22. VI. *Il eſt auſſi très dangereux d'entrer en converſation avec ces ſortes d'Eſprits.* Cecy roule auſſi ſur le même prejugé du Diable, que je viens de refuter. Mais l'Auteur s'expoſe un peu trop, lors qu'il veut dire qu'il en prit mal à la ſervante, de parler à ce Fantome, parce que dans le même moment il lui apparut une mouche, comme il a été dit. Car en même tems il rejette cette preuve, quand il dit, qu'il *ne veut pas croire que cette mouche fuſt pour cela quelque choſe de mauvais qui procedaſt de ce Fantome, ou que ce fuſt le Fantome même.*

Car dans une cuisine, dit il, *ou dans un autre endrois où l'on aprete de la viande, ce n'est pas une chose impossible en cette saison, qu'il se trouve une ou plusieurs mouches naturelles, & qu'elles bourdonnent quand on vient à toucher ou à remuer l'endroit où elles étoient.* Je ne pourrois pas mieux expliquer cet endroit, que le Sieur Zobel fait en trois mots, à sa confusion. Car à quoi bon de se recrier par deux fois sur cette preuve, & soustenir que cet Esprit pourroit bien être venu par l'ordre de Beelzebul, le Dieu des mouches?

§. 23. VII. *C'étoit une merveille fort rare, que la bouffonnerie & la subtilité du Fantome.* Il à grande raison, puisque de cent ou de mille maisons, cela n'est pas arrivé à une seule. Cependant il n'aime pas beaucoup cette singerie, croiant que c'est effectivement le Diable qui fait cela, pour nous seduire ou pour nous epouvanter. C'est pourquoi aussi il est d'avis qu'il ne faut pas se jouer avec le Diable, c'est à dire avec les Fantomes. En verité, des personnes qui font tant de bruit de ces bouffonneries, bagatelles, & tours de subtilités des hommes, qui y remarquent les traces du Diable, qui en tirent tant de consequences de leçons, qui font tant de questions à cette occasion, qui feuilletent tant de livres à cause de cela, & qui introduisent toutes ces niaiseries dans le monde, comme s'il n'y avoit déja pas assés de fables de vieilles, sont dignes de compassion. Ie conclud donc

cet

article par les propres paroles de l'Autheur: *c'étoit une chose assés extraordinaire*, mais non pas trop, *que cette bouffonnerie.*

§. 24. VIII. *Il se pourroit faire que ce Fantome auroit quelquefois pris la nature d'un Cauchemare.* Il raporte cecy à ce qui a été dit cy-dessus à l'occasion de ces deux bourgeois du 7 Septembre; & il l'explique par la force de son imagination, confirmant par plusieurs exemples, ce que j'ay écrit à l'article III. & IV. Je luy accorde donc cecy, mais je nie ce qu'il veut qui s'en ensuive, §. 9. à savoir *que Satan a taché, entr'autres choses, de seduire les hommes par le moyen de ces sortes d'illusions.* Car outre que Satan est ici ajouté inutilement, il n'est pas aussi fort à propos, qu'une personne qui écrit cette histoire pour l'envoyer à son amy, neglige de l'écrire selon la verité, mais selon le bruit commun; comme nous l'avons veu en ce temps-là dans la gazette de Leyde, de la même maniere qu'elle est écrite dans cette lettre, qui est trop longue pour être raportée tout au long, & qu'il n'est pas aussi necessaire de repeter, parce qu'elle n'est pas veritable. Celuy qui ne veut pas que l'on dise des menteries de luy, ne doit rien faire ni rien dire, & encore y aura-t-il assés de mal. Si quelqu'un donc peut avoir menty du Diable, qui est ce qui dira que le Diable l'a fait, parce qu'il veut que l'on l'acuse à faux? Ainsi comme il y a dans cette lettre, il auroit plutost semblé que

c'eust esté un acte du Diable, qu'une verité, de la maniere que l'Auteur nous le raporte.

§. 25. On peut seulement raporter les trois dernieres remarques, sans qu'il soit besoin de dire beaucoup de choses à leur occasion. X. *Les Ministres de l'Eglise peuvent bien aussi aller prier dans une telle maison, où leurs Brebis sont tourmentées des Esprits, & ils peuvent les conforter, les instruire, & les consoler.* La priere & l'instruction ne sont que ce que Dieu ordonne: car au reste on se pourroit bien consoler soi même; on pourroit bien decouvrir qui est ce Fantome, & l'on n'auroit pas beaucoup de peine à le dissiper, sans avoir recours à l'assistance du Diable. X I. *Il paroit en plusieurs points, que Dieu a donné cette permission à ce Fantome, mais qu'il a néanmoins borné sa puissance par sa grace.* Ouy certes, cela paroit, & en tous les points, que Dieu a permis que la malice des hommes se manifestât, & qu'elle fist cette fourberie, mais aussi qu'il l'a bornée de telle sorte, qu'elle ne peut rien au de là des forces de la nature. X I I. *Le Diable a autrefois, & en plusieurs endroits, fait paroitre de telles illusions.* J'y consens à l'égard de *telles illusions*: il n'êt pas besoin que je les cite ici, quoi qu'il en fasse un amas, que je veux encore moins croire que les siennes, parce qu'elles ne sont pas si nettement ni si autentiquement specifiées. Mais de dire que le Diable s'en soit jamais

meslé, c'est ce que je ne crois pas; parce que je ne veux pas ajouter de foy à ce qu'il dit, bien qu'il écrive avec plus d'apparence de verité.

§. 26. Il n'est pas necessaire, non plus, que je m'amuse à refuter les moyens que cet homme s'efforce de montrer dans deux chapitres. Car ils ne sont forgés & imaginés que sur ce faux fondement, savoir que c'est le Diable qui fait ce que les hommes font, ou ce qu'ils croient se faire par son ministere; ce qui ne se fait, tout au plus, qu'en apparence, ou en imagination. Je fais le même jugement de cette pretendue sorcelerie d'Anneberg, & la chose se decouvre d'elle même: & quand cela ne seroit pas suffisant, l'Autheur l'explique assés par son propre aveu, dans les remarques qu'il a faites. S'il n'avoit pas été imbu de prejugés, comment se-roit il sorty de la barriere qu'il avoit ouverte lui même, & comment auroit il passé les bornes des causes naturelles, & des tromperies des hommes, pour attribuer au Diable, ce qui n'a aucune communication avec luy? Mais, outre tous les moyens qu'il a remonttés fort amplement, je luy aurois conseillé de faire sortir cette servante dés le commencement; & ensuite, les personnes qui demeuroient derriere, avec toute leur sequelle: en apres d'aller luy même à son logis, & d'y demeurer; car quand il n'y étoit pas, l'on

 n'en-

n'entendoit pas d'Esprit. S'il eûst fait cela, il se seroit épargné beaucoup de chagrin & de peine à luy même, à ses collegues, & à toute la ville; & il auroit employé son talent, & la connoissance qu'il avoit dans les écritures saintes & prophanes, aussi bien que son zele & sa pieté, à des choses plus utiles.

§. 27. Quelque bref que j'aye voulu être dans l'examen de cette histoire, je m'aperçois que j'ay encore été trop long, pour parler comme il faut d'un Fantome qui s'est fait voir cette année proche de Lausanne, dans la maison d'un Ministre de village, dont j'ay veu la relation écrite de sa propre main, par le moyen d'un homme qui en avoit été témoin oculaire. Il passa par ici un Ecolier venant de Franeker, qui se disoit être de Berne, & qui aiant raconté au Professeur vander Wayen, cette avanture, à laquelle il avoit presque toûjours assisté, ce Professeur l'avoit prié de luy faire avoir une relation par écrit de ce Ministre, dans la maison duquel la chose étoit arrivée. Cet Ecolier s'étoit aquité de sa commission, & avoit donné au Professeur, une copie de la lettre du Ministre, en retenant l'original, qu'il m'a fait voir, & que j'ay leu depuis un bout jusques à l'autre. Il étoit écrit en Allemand, qui est la langue des Suisses. Le Ministre s'appelloit *Jaques Liogea*, & celuy qui me fit voir

cette lettre, *Walter.* Je n'ay pas bien entendu le nom du village, mais il me dit qu'il n'étoit pas fort éloigné de Lausanne, & qu'il étoit du ressort de Berne. La lettre étoit d une feuille de papier, écrite fort serré de tous les quatre costés; tellement qu'il me fut impossible d'en comprendre tout le contenu en l'entendant lire seulement une seule fois, encore moins de le retenir. Mais j'auray bien retenu la plus-part de ce qui fait à mon sujet, soit de cette lecture, soit de la propre bouche de ce *Walter.* Le voici à peu prés.

§. 28. Un valet s'étant presenté à ce Ministre pour servir à la grange, il le prit, & le garda pendant tout le tems qu'il en eut besoin; apres quoy il luy donna son congé, ne voulant pas nourrir un homme plus qu'il n'avoit besoin; parce qu'il avoit une famille nombreuse, & que ses revenus n'étoient pas grands. Le valet qui auroit été bien aise d'y demeurer, en sortit fort malcontent. Depuis ce temslà on commença à entendre un Esprit dans la maison du Ministre, tous les jours de plus en plus. Les enfans en étoient sur tout fort tourmentés, & la maison souvent en danger d'être bruslée, comme elle le fut enfin avec tout ce qui étoit dedans. Le Ministre étant là dessus entré en soupçon que ce valet pouvoit bien être sorcier, & qu'il avoit voulu se vanger par ce moyen, de ce qu'il l'avoit si tost mis de-

hors, il alla le chercher; mais comme il étoit sur le chemin de Berne, pour s'en plaindre, il se sentit tout d'un coup frappé d'une obstruction par tout son corps, sans savoir comment cela étoit venu; ce qui le persuada encore d'avantage, que ce valet l'avoit ensorcelé, pour empêcher qu'il ne fit ses poursuittes; mais il ne gagna rien, car il n'avoit aucune bonne preuve. Cependant cela ne luy nuisit pas, puis que par ce moyen il fut dedommagé de la perte qu'il avoit faite; car Dieu permit qu'il fut appellé a une autre Eglise, dont les revenus étoient plus considerables.

§. 29. Pour ce qui est du Ministre, en verité c'étoit mal pensé à luy, de croire que des accidens qui ne sont pas extraordinaires, luy eussent été causés par ce valet. He quoy! n'avoit il jamais fait plus de tort à personne qu'à ce valet? Il a donc été plus parfait que tous les hommes, & par consequent aussi plus heureux, puis que pendant sa vie il n'a pas eu d'autres ennemis. Quelle merveille de dire qu'il fut troublé sur le chemin; luy qui pouvoit tomber malade, sans cela, en tout autre temps, & en tous lieux, & même mourir; luy qui avoit l'Esprit inquiet, en pensant qu'il alloit accuser un valet sur des fondemens si peu solides? Si celà a été un œuvre du Diable, pourquoy le valet n'en pouvoit il être exempt? Mais nous savons que tout le bien & tout le mal vient de la bou-

che du Tres haut, & du Toutpuissant. On ne voit donc point de certitude dans les hommes, mais tout en Dieu.

§. 30. Le même Walter me dit qu'il partit de Lausanne, où il etudioit, & s'en vint sur les lieux avec d'autres, & qu'il y demeura quelque tems, pendant que ce Phantome faisoit ses singeries. De quantité de prodiges qu'il me dit avoir veus, je me souvient de celuy cy, que les bas des enfans, qui étoient tous neufs, furent dechirés depuis le haut jusques au bas; sans que l'on vit personne, & qu'il sembloit qu'on les eust coupés avec un couteau. Qu'il avoit aussi veu transporter des choses d'un lieu à un autre, sans apercevoir de mains, & qu'en voiant cela, ils ne doutérent pas que ce ne fust un Esprit, comme il paroitra encore par ce qui suit. Qui ne sait quels tours de subtilité l'on peut faire en cachette; & qu'il y en a qui savent si bien decoudre des habits & des bas, depuis un bout jusques à l'autre, sans que l'on apercoive la fente, que lors que celuy qui l'a fait, le veut? Pour ce qui est des autres mouvemens, nous en avons déja tant parlé, qu'il n'est plus besoin d'en rien dire.

§. 31. Aprés ce Walter, il vint encore un Maitre aux arts, d'Allemagne, qui aprés plusieurs discours sur les Phantomes, & sur les autres actes Diaboliques, se recria sur les experiences propres, recentes & incontestables, dont il y avoit plusieurs

per-

perſonnages conſiderables & ſavants qui étoient temoins, & qu'il avoit veu luy même. Je luy temoignay que je ſerois bien aiſe de l'entendre parler ſur ce ſujet, tellement qu'il commença donc à me parler de la maiſon d'un Miniſtre de Pomeranie, où il revenoit force Eſprits, & où le Diable ſe montroit en pluſieurs formes, & ſe faiſoit entendre en differentes manieres. La deſſus il commença à m'en faire le détail; mais quand je luy demanday s'il l'avoit veu de ſes propres yeux, & ouy de ſes oreilles, il me repondit à chaque queſtion, que non. Cela fit que je le priay de me dire ſeulement les choſes dont il avoit fait luy même l'experience; mais il ne me dit que cecy ſeul: ſavoir que comme un garçon montoit à l'echelle, le Diable aracha le garde-fou, en ſorte qu'il tomba par terre. Je luy demanday s'il y avoit eu auparavant un bâton (c'eſt ſon propre mot *baculus*) qui ſervoit de garde fou, il me dit que non, mais que le Diable l'y avoit mis. Je luy demanday en ſuite, s'il avoit veu l'eſcalier avec un baſton ou, ſans baton. Il me dit qu'il l'avoit vu avec un baton; mais qu'il avoit ouï dire qu'il avoit été ſans baton. Comment donc il ſavoit que celuy qu'il y avoit veu avant que ce garçon montaſt, avoit été fait par le Diable? Il dit qu'il ne l'avoit pas veu; mais auſſi qui ſeroit ce qui l'auroit peu faire? Je luy demanday ſi ce garçon étoit le fils du Miniſtre? Il me repondit que non, mais qu'il étoit

à son service. Que comme il n'avoit pas veu mettre ce baston, par quel moyen s'arracha-t-il? Comme le garçon voulut mettre la main dessus, le baston luy fut arraché, & l'on ne vit pas qui l'avoit fait. Mais ce garçon n'étoit il pas assés hardy pour oser mettre la main à ce baston, que chacun savoit que le Diable avoit mis pour attraper quelqu'un? Le Ministre ne devoit il pas le luy avoir deffendu? Quelle sorte de gens sont cela?

§. 32. L'on peut voir icy, combien de fonds l'on peut faire sur ces experiences de personnages de consideration, que l'on donne pour temoins. La merveille est icy aussi grande, que quand la montagne devoit enfanter. Il s'agit de raconter l'histoire, mais quand on vient au fait, on ne voit autre chose, sinon qu'un garçon qui voulant monter à l'echelle, tombe en bas, & voila tout ce qu'il peut dire de precis à son avis. Ie dis à son avis: car, comme vous le venés d'entendre, il n'en savoit pas grand chose. Ie luy demanday, pour être plus certain, combien il y avoit que cela etoit arrivé? Huit ans, me dit le Maitre aux arts. Je luy demanday encore, quel age il avoit à cette heure? Vingt cinq ans, dit il: par consequent il n'en avoit alors que dix sept. Il étoit jeune; il n'étoit pas exempt de prejugez; il étoit prevenu du bruit commun, & de plus il étoit cerieux de voir & de dire quelque chose d'étran-

trange. Faites comparaiſon de cecy à ce que j'ay raporte au commencement du chap. I. art. 4, 5. 6. & voiés ſi je n'ay pas eu raiſon, en parlant d'Harmen Everts, au chap 6. art. 8: 12. Un homme du voiſinage me dit, qu'il luy avoit véu fourrer ſa teſte dans un trou où l'on n'auroit pu faire paſſer la main Il ne penſoit pas, quand il me diſoit cela, que j'y avois été; c'eſt pourquoy auſſi luy demandant où étoit ce trou, puis qu'il couchoit alors dans un banc ouvert: il eſt vray, me dit il, que vous y etiés auſſi; tellement qu'il n'avoit rien veu.

CHAPITRE XXIII.

Que ce qui a le plus de reſſemblance, & qui tient cependant le moins de la Magie, eſt le ſecret de trouver les ſources d'eau, les mines d'or & d'argent, & de decouvrir les Meurtriers & les voleurs, par le moyen d'une petite baguette que l'on tient à la main, & ſur tout la decouverte de ce Payſan qui eſt encore en vie, proche de Lion.

§. 1. IL y a long tems que l'on croit par experience, que les Mines & les ſources d'eaux n'ont été decouvertes que par des hommes qui tenoient en leurs

mains

mains, une branche fourchue de coudrier, ou d'autres arbres d'uue certaine maniere, & en passant par dessus. Il y en a qui se servent de conjurations, avec de certaines circonstances qu'ils estiment tout à fait necessaires. Ce qui a fait croire à plusieurs, & aussi à cause de la rareté du fait, que cela ne se faisoit que par le moien du Diable. Sur tout quand ils voient, que non seulement le coudrier, qui est pourtant le meilleur, mais aussi toute sorte d'arbres, sont propres pour decouvrir les meurtriers ou les voleurs. Ce qui paroit être l'effet de la plus grande Necromantie qui ait jamais été. Et comme apres avoir parlé des Esprits, nous passons à cet art, cet exemple nous servira pour tous, d'autant plus qu'il n'y a qu'un an qu'il est public, & qu'il exerce plusieurs beaux Esprits. Mais premierement je representerai la chose en general; & ensuite j'exposerai le cas particulier, qui sera tout le contenu de ce Chapitre: pour lequel effet je me servirai du livre du Sr. Vallemont, Prêtre & Docteur en Theologie, qui a été imprimé an France, il n'y a pas lontems, & à Amsterdam, par Adrian Braakman.

§. 2. Je mettrai ici ses propres mots, qui sont tirés du Chap. 1. de son livre. Voila donc comme il parle au commencement. ,, Quoi qu'il y ait plus de deux ,, censans que les Minéralistes se servent ,, d'une Baguette de coudrier, pour trou-

„ ver les minières d'or & d'argent; &
„ qu'il y ait un siécle que les Fonteniers
„ l'employent à chercher des sources
„ d'eau, on n'avoit point remarqué qu'el-
„ le eût été mise à d'autres usages. Ce-
„ pendant nous venons d'apprendre qu'un
„ Paysan de Dauphiné s'en sert, pour
„ suivre à la piste, des voleurs & des meur-
„ triers.

„ Or avant que de donner les differentes
„ manieres de se servir de la Baguette di-
„ vinatoire, il faut observer qu'on peut
„ employer indifferement, toute sorte de
„ bois, quoique le poreux & le plus leger
„ y soit beaucoup plus propre. Jâques
„ Aymar, Paisan de S. Verran, prés de
„ saint Marcellin en Dauphiné, qui est de-
„ venu si fameux, depuis qu'il a découvert
„ par le moyen de cette Baguette, un insigne
„ Meurtrier, qu'il a suivi durant plus de 45
„ lieuës, guidé par ce simple instrument,
„ se sert du premier bois trouvé, pour les
„ eaux, pour les métaux, pour les choses
„ vollées, & pour les larrons & les assas-
„ sins.

„ §. 3. Quant à la maniere de se servir
„ de la Baguette divinatoire. I. La plus
„ commune, est de prendre une branche
„ fourchue de Coudrier, autrement, Noi-
„ setier, d'un pied & demy de long, gros-
„ se comme le doigt, & qui ne soit pas de
„ plus d'une année, autant que cela se peut.
„ On tient les deux branches, dans les deux
mains,


Fig. I
Livre quatrieme
pag. 476




BIBLIOTECA NAZIONALE - V. EMANUELE III - NA


Fig. II
Livre quatrieme
pag. 477

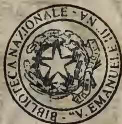

BIBLIOTECA NAZIONALE - V. EMANUELE III - NA

Fig. III *Livre quatrieme* *pag. 477*



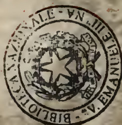
„ mains, ſans beaucoup ſerrer; de ma-
„ niere que le deſſus de la main ſoit tourné
„ vers la terre; que la pointe de la Baguette
„ aille devant; & que la Baguette ſoit pa-
„ rallele à l'horiſon. Alors on marche
„ doucement dans les lieux où l'on ſoup-
„ çonne qu'il y a de l'eau, des minieres,
„ ou de l'argent caché. Il ne faut pas aller
„ bruſquement, parce que l'on romproit
„ le volume de vapeurs & d'exhalaiſons
„ qui s'élevent du lieu où ſont ces choſes,
„ & qui impregnant la Baguette, la font
„ incliner.

„ II. Il y en a qui tiennent la Baguette
„ autrement. La méthode du Sieur Royer,
„ eſt de la porter ſur le dos de la main en
„ équilibre Voicy comme il répreſenté
„ ſa maniere: *Pour trouver donc de l'eau; il*
„ *faut prendre une branche fourchuë, ſoit de*
„ *coudre, d'aulne, de chêne, ou de pommier,*
„ *d'environ un pied de longueur, & groſſe*
„ *comme un des doigts, afin que le vent ne*
„ *la faſſe pas facilement remuer . . . . . Il*
„ *la faut mettre ſur une des mains en équili-*
„ *bre, & le plus en balance que faire ſe pour-*
„ *ra; puis marcher doucement; & quand*
„ *on paſſera par deſſus un cours d'eau, elle ſe*
„ *tournera.*

„ III. Le Pere Kirker, Jeſuite, dit qu'il
„ a vû pratiquer en Allemagne cette divi-
„ nation, d'une maniere toute différente.
„ On prend un rejetton de coudrier bien
„ droit, & ſans nœuds: on le coupe en
deux

» deux moitiez, à peu prés de la même lon-
» gueur: on creuse le bout de l'un en for-
» me de petit bassin, & on coupe le bout
» de l'autre en pointe; en sorte que l'extre-
» mité d'un baton puisse entrer dans l'ex-
» tremité de l'autre. On porte ainsi ce re-
» jetton devant soy, que l'on tient entre les
» deux doigts *Index*; comme la figure le
» montre. Quand on passe par dessus des ra-
» meaux d'eau, ou des veines métalliques,
» ces deux bâtons se meuvent & s'inclinent.
» IV. Il y a encore une autre façon,
» que je n'ay vû suivre qu'à peu de gens
» qui font métier de chercher des eaux.
» Ils prennent un long rejetton de coudrier,
» ou de tout autre bois, bien uny & bien
» droit, comme une canne ordinaire. Ils
» en tiennent les deux bouts dans leurs
» mains & les courbent un peu en arc. Ils
» les portent paralleles à l'horison; & du
» moment qu'ils passent par dessus une
» source d'eau, le bâton se tourne, & l'arc
» se porte vers la terre.
» §. 4. Non seulement il est certain, que
» chacun n'a pas ce don de faire incliner la
» Baguette divinatoire sur les eaux, sur les
» métaux, sur les choses vollées, & sur
» les criminels, mais même il arrive à ce
» don, pour ainsi dire, des syncopes; de
» sorte que j'ay vû par expérience, que la
» même personne à qui elle avoit tourné
» plusieurs fois, n'avoit plus du tout cette
» vertu. On s'en est déja aperçû plusieurs
 fois:


Fig. IV
Livre quatrieme
Pag. 478.



„ fois: comme on le peut voir dans le P. „ Schot, Jesuite: *Non omnes cum virgula „ loqui possunt; nec eidem personæ semper „ percutit. Schott. Magia Sympath. l. 4. „ part. IV. Syntag. 4. cap. 10. pag 426.*

„ Il est encore certain, que cet effet vient „ absolument de la personne: car enfin si „ cela étoit dû à la Baguette, rien n'est plus „ asseuré, que si on la suspendoit sur un „ pivot, comme une aiguille de Boussole, „ elle ne manqueroit pas de s'incliner sur „ les eaux ou sur les métaux; c'est pour- „ tant ce qui n'arrive point du tout, com- „ me je l'ay expérimenté aprés le P. Schot, „ Jesuite; *pag. 425. de Mag Sympath.* Je „ conclus de-là, que cet effet ne résulte „ donc pas d'une vertu qui soit dans la Ba- „ guette.

§. 5. Je viens à la preuve que l'on en a fait par un pays de France, & ensuite par plusieurs autres Je raporterai cette relation comme elle a été premierement dressée par l'Abbé de la Garde, & par le Medecin Garnier, dans l'écrit qu'il en fait, & de la maniere qu'elle a ensuite été redigée par le susdit Vallemont, qui l'a examinée: sur quoi il sera facile de former un jugement. Voicy comme l'on raporte l'histoire. „ Un Marchand de vin fut assassiné à Lion, dans sa cave avec sa femme, „ le cinquiéme Juillet 1692. L'on mande „ un riche paysan, appellé Jaques Aimar, „ connu par le secret qu'il avoit, de decou-

vrir

„ vrir les voleurs & les aſſaſſins, en les ſui-
„ vant, comme l'on dit, à la piſte. On le
„ produiſit devant le Procureur du Roy de
„ la ville, & il entreprit de pourſuivre les
„ auteurs du meurtre, & de les trouver;
„ pourveu qu'il commençaſt au lieu où le
„ meurtre avoit été commis, afin de ſe
„ pouvoir mieux conduire. Les Meſſieurs
„ de la Juſtice le lui permirent. Il s'y tranſ-
„ porta donc avec une baguette en ſa
„ main, comme il avoit coutume d'en
„ prendre pour un pareil uſage, ſans s'en-
„ queter de quel bois c'étoit, ni en quelle
„ ſaiſon elle avoit eſté coupée. Quand il
„ fut entré dans la cave, il ſe ſentit trou-
„ blé, ſon poulx s'éleva, comme s'il euſt
„ eu une forte fievre; & la baguette tour-
„ na de coſté & d'autre; c'eſt à dire du
„ coſté de l'endroit où l'homme avoit été
„ aſſaſſiné, & du coſté de celui où la
„ femme l'avoit été. Etant donc agité
„ comme j'ay dit, & conduit par cette
„ petite verge, il alla le long des rues par
„ où les meurtriers avoient paſſé; & ſor-
„ tit de la ville le long du Rhoſne, ac-
„ compagné de trois hommes de la part
„ de la Juſtice. Il arriva ainſi dans la mai-
„ ſon d'un jardinier, & il trouva par ce
„ qu'il ſentoit, que les Aſſaſſins s'étoient
„ aſſis à une table, qu'il montra, & qu'ils
„ avoient gouſté d'une bouteille, de trois
„ qu'il y avoit dans la chambre; ce qui
„ fut confirmé par deux enfans qui a-

voient

„ voient été seuls au logis, quand ces
„ meurtriers y étoient venus. De là aiant
„ continué son chemin le long du Rhosne,
„ il aperceut à leurs traces, qu'il remarqua
„ dans le sable, qu'ils s'étoient mis dans
„ un batteau. Il laissa pas de les suivre
„ sur l'eau, toujours avec sa baguette,
„ qui luy montroit les endroits où ils a-
„ voient mis pied à terre, marchant tou-
„ jours droit vers le lieu où ils s'étoient
„ arrestés, & marquant les lits où ils a-
„ avoient couché, les tables où ils avoient
„ mangé, & tous les vaisseaux qu'ils a-
„ voient maniés. Quand il fut arrivé
„ lieu appellé *Camp de Sablon*, il se sentit
„ encore plus troublé, & crut, a cause de
„ cela, qu'il voioit les meurtriers, bien
„ qu'il n'osast l'asseurer sur les temoigna-
„ ges que luy en donnoit sa baguette,
„ craignant que les gens de guerre qui é-
„ toient là, ne se jettassent sur luy: mais
„ il s'en retourna a Lion, d'ou étant re-
„ venu avec des lettres de creance, il
„ trouva que les Criminels en étoient par-
„ tis. Cela fut cause qu'il les poursuivit
„ jusques à Beaucaire, qui est quaran-
„ te cinq lieues de Lion, tout au moins;
„ toujours en faisant la même chose qu'au-
„ paravant. Etant arrivé à Beaucaire,
„ il s'arresta devant la porte d'une prison,
„ & asseura qu'il falloit de necessité qu'il
„ y en eust un dedans. On luy ouvrit la
„ porte, & entre douze ou quinze mise-

„ vrir les voleurs & les assassins, en les suivant, comme l'on dit, à la piste. On le „ produisit devant le Procureur du Roy de „ la ville, & il entreprit de poursuivre les „ auteurs du meurtre, & de les trouver; „ pourveu qu'il commençast au lieu où le „ meurtre avoit été commis, afin de se „ pouvoir mieux conduire. Les Messieurs „ de la Justice le lui permirent. Il s'y transporta donc avec une baguette en sa „ main, comme il avoit coutume d'en „ prendre pour un pareil usage, sans s'enqueter de quel bois c'étoit, ni en quelle „ saison elle avoit esté coupée. Quand il „ fut entré dans la cave, il se sentit troublé, son poulx s'éleva, comme s'il eust „ eu une forte fievre; & la baguette tourna de costé & d'autre; c'est à dire du „ costé de l'endroit où l'homme avoit été „ assassiné, & du costé de celui où la „ femme l'avoit été. Etant donc agité „ comme j'ay dit, & conduit par cette „ petite verge, il alla le long des rues par „ où les meurtriers avoient passé; & sortit de la ville le long du Rhosne, accompagné de trois hommes de la part „ de la Justice. Il arriva ainsi dans la maison d'un jardinier, & il trouva par ce „ qu'il sentoit, que les Assassins s'étoient „ assis à une table, qu'il montra, & qu'ils „ avoient gousté d'une bouteille, de trois „ qu'il y avoit dans la chambre; ce qui „ fut confirmé par deux enfans qui a-

» voient été seuls au logis, quand ces
» meurtriers y étoient venus. De là aiant
» continué son chemin le long du Rhosne,
» il aperceut à leurs traces, qu'il remarqua
» dans le sable, qu'ils s'étoient mis dans
» un batteau. Il laissa pas de les suivre
» sur l'eau, toujours avec sa baguette,
» qui luy montroit les endroits où ils a-
» voient mis pied à terre, marchant tou-
» jours droit vers le lieu où ils s'étoient
» arrestés, & marquant les lits où ils a-
» avoient couché, les tables où ils avoient
» mangé, & tous les vaisseaux qu'ils a-
» voient maniés. Quand il fut arrivé
» lieu appellé *Camp de Sablon*, il se sentit
» encore plus troublé, & crut, à cause de
» cela, qu'il voioit les meurtriers, bien
» qu'il n'osast l'asseurer sur les témoigna-
» ges que luy en donnoit sa baguette,
» craignant que les gens de guerre qui é-
» toient là, ne se jettassent sur luy: mais
» il s'en retourna à Lion, d'où étant re-
» venu avec des lettres de creance, il
» trouva que les Criminels en étoient par-
» tis. Cela fut cause qu'il les poursuivit
» jusques à Beaucaire, qui est quaran-
» te cinq lieues de Lion, tout au moins;
» toujours en faisant la même chose qu'au-
» paravant. Etant arrivé à Beaucaire,
» il s'arresta devant la porte d'une prison,
» & asseura qu'il falloit de necessité qu'il
» y en eust un dedans. On luy ouvrit la
» porte, & entre douze ou quinze mise-

„ rables qui étoient dans les fers, il de-
„ couvrit un certain Boſſu, qui venoit d'ê-
„ tre arreſté il n'y avoit pas une heure,
„ pour un petit vol. L'on chercha les au-
„ tres, mais l'on vit qu'ils avoient pris
„ le chemin de Niſmes. Boſſu nia d'a-
„ bord tout, & même d'avoir jamais été
„ à Lion. Mais d'abord qu'il y fut tranſ-
„ feré, on le reconnut dans les lieux où
„ il avoit été auparavant; tellement qu'a-
„ iant à la fin confeſſé le meurtre, & aiant
„ éclaircy toutes les circonſtances, ſur les-
„ quelles Aimar avoit dreſſé les conjectu-
„ res, il fut executé à mort pour ce cri-
„ me. L'on envoya encore Aimar à la
„ pourſuite des autres, que celuy cy avoit
„ confeſſé être deux, & il les pourſuivit
„ juſques à Toulon; où aiant apris qu'ils
„ s'étoient embarqués, il les ſuivit auſſi
„ ſur la mer. Il trouva que de temps en
„ temps ils avoient debarqué ſur les
„ coſtes de France, & il les pourſuivit de
„ giſte en giſte, juſques ſur les frontieres
„ du Royaume, où enfin il fut obligé de
„ ſe deſiſter.

„ §. 5. L'Ecrivain de cette relation a-
joute à ce qu'il a veu faire à Aymar en
preſence des Juges & de pluſieurs perſon-
nes dignes de foy, qu'il coupa d'un
„ ballai, le premier qui luy tomba ſous
„ la main, une petite branche fourchue,
„ laquelle aiant priſe avec ſes deux mains
„ par les deux bouts, il fit mettre trois

„ ecus

„ ecus blancs ſous ſon pied droit. Incon-
„ tinent la petite baguette ſe tourna de ce
„ coſté la, & quand on y en euſt mis d'a-
„ vantage, elle plia davantage. L'on mit
„ ſur la table pluſieurs chapeaux, & de l'ar-
„ gent ſous quelques uns. La petite verge
„ tourna pour ceux cy, & point pour les
„ autres. Mais pour la faire tourner, il
„ falloit qu'Aymar euſt un pied ſur la ta-
„ ble, autrement elle ne l'auroit pas fait.
„ L'on envelopa de l'argent dans un linge,
„ pour voir ſi la baguette tourneroit, parce
„ qu'Aymar avoit dit que le petit baſton
„ n'avoit pas voulu tourner ſur la hache
„ qui avoit ſervy à faire le meurtre, lors
„ qu'elle avoit été enveloppée de même;
„ cependant elle ne laiſſa pas de tourner,
„ comme ſi de rien n'ût été. Un valet avoit
„ derobé vingt cinq ecus à ſon maitre il y
„ avoit huit mois. Aymar decouvrit la
„ chambre & le tiroir où il les avoit
„ pris. Il parcourut tous les lieux où ce
„ valet avoit été depuis ce vol, avec le lit &
„ la place du lit où il avoit couché. Quand
„ il fut venu à l'endroit où ce voleur s'é-
„ toit arreſté, la baguette aiant tourné,
„ on fit aſſembler tous les domeſtiques de
„ la maiſon. Il mit ſon pied ſur un des
„ leurs, & la baguette qui avoit tourné
„ quand il étoit ſur le pas de la porte,
„ s'arreſta, parce qu'il n'y avoit aucun
„ d'eux qui fuſt coupable. On voulut ſa-
„ voir ſi Aymar decouvriroit bien un lar-
 „ cin,

„ cin que la femme du Juge Roial avoit „ commis. Elle prit la bourse d'une per- „ sonne qui étoit prés d'elle, mais la ba- „ guette s'arresta. On luy dit qu'il y avoit „ pourtant un larron dans la compagnie; „ sur quoy il repondit froidement, qu'il „ falloit donc que ce ne fust pas un verita- „ ble voleur, & que c'étoit sans doute „ pour rire; comme il étoit vray.

„ §. 6. Il expliqua de quelle maniere „ il se servoit de cette baguette, & dit „ qu'elle tournoit aussi bien sur l'eau que „ sur la terre. Que quand il poursuivoit des „ voleurs, & qu'il cherchoit de l'argent „ ou de l'or, il ne sentoit aucune emo- „ tion, ni aucune douleur; mais que quand „ il cherchoit des meurtriers, il se sentoit „ grandement emeu & troublé. Qu'il ne „ pouvoit remarquer aucune difference „ entre l'or ou l'argent; parce que sa ba- „ guette tournoit aussi bien pour l'un que „ pour l'autre. Que quand il avoit un vo- „ leur à chercher, il falloit qu'il fust sur le „ lieu où le vol avoit été fait, parce qu'au- „ trement il ne pouvoit le suivre à la piste. „ Que la même chose luy arrivoit, quand „ en poursuivant un meurtrier, il venoit „ à passer par dessus les traces d'un au- „ tre, parce que n'aiant pas été sur le lieu „ où l'autre meurtre avoit été commis, „ il ne pouvoit sentir aucune emotion, „ pour suivre les pas de l'autre meurtrier. „ Qui plus est, il dit qu'il pouvoit faire

„ distinction d'un meurtre à un autre, „ par les differens mouvemens qu'il sen- „ toit. Qu'il arrivoit souvent, mais non „ pas toujours, que sa baguette ne plioit „ pas, quand le meurtrier avoit confessé „ son crime. Qu'il n'étoit pas aussi assu- „ ré jusques à combien de temps il pour- „ roit decouvrir un assassin, mais que la „ premiere fois qu'il decouvrit un meur- „ tre, il y avoit plus de vingt ans qu'il a- „ voit été commis. Que sa baguette ne „ tournoit pas sur un corps qui étoit en- „ terré, & qui étoit mort de sa propre „ mort. Que l'Evêque de St. Jean de „ Morienne a le même secret que luy. „ Et en dernier lieu, il dit qu'il pouvoit „ decouvrir le nombre des meurtriers, „ pourveu qu'ils n'ussent pas marché à la „ file les uns aprés les autres, ce qui n'ar- „ rive presque jamais.

§. 7. La relation de pareilles épreuves, faites par un homme d'autour de Paris, ne se raporte pas à celle cy. Car il y en a qui confirment ce qui a été dit cy dessus, & d'autres qui le detruisent. Celuy cy decouvrit plusieurs pieces d'or que l'on avoit mises exprés sous la terre: deux chandeliers d'argent qui avoient été derobés il y avoit trois ans: la table sur laquelle ils avoient été pris; l'orphevre qui les avoit achep-tés, & une assiete d'argent qui avoit été long temps cachée sous du fumier; & me les bornes qui avoient été mises depuis

vingt ans dans le jardin de Luxembourg, quand on le partagea entre Mademoiselle d'Orleans & Mad. de Guise, & qui étoient enfoncées dans le terre.

§. 8. Cependant je lis tout le contraire ailleurs. Une lettre ecrite de cette Cour, dont on peut voir l'extrait dans le Mercure Historique du mois de May de cette année, dit que sa baguette manqua la premiere fois dans une chambre où il y avoit de l'argent, à plusieurs endroits, mais c'étoit, disoit il, par ce que la chambre étoit dorée de tous les costés. L'on fit donc cinq fosses dans le jardin, dans lesquelles on mit de l'or, de l'argent, du cuivre, des pierres, & toutes bien couvertes Sa baguette tourna une fois sur les pierres, & une autre sur la fosse où il n'y avoit rien. Il est vray qu'à l'Hotel de Guise elle tourna sur de l'argent qui étoit sur un buffet, mais non sur une corbeille qui en étoit pleine, mais ouverte. Elle tourna sur des chaises où il y avoit quelque chose de doré, & non dans une chambre où tous les sieges étoient dorés, mais couverts. Elle ne tourna pas non plus, lors qu'elle fut sur un chandelier d'argent qu'il ne savoit pas. Sa baguette accusa un jeune garçon, qu'il n'y avoit qu'un an qu'il demeuroit à Chantilly, d'un vol qui y avoit été fait il y avoit cinq ans.

§. 9. Une autre lettre du Procureur Ro-

Robert, au Pere Chevigny son Oncle, dit, qu'elle a manqué, de même, à la decouverte des meurtriers. Il avoit été luy même avec le Prince, sur le lieu où un de ses gardes avoit été percé de quinze coups; mais sa baguette ne se remua pas du tout. Il dit qu'elle ne tournoit que sur des meurtres de guet a pend, & non sur ceux qui n'avoient été commis que dans la chaleur de la colere, ou par malheur, non plus que quand les criminels avoient confessé le fait. Mais c'en fut de même quand on le mena sur la place où le voleur avoit été pris sur le fait, & avoit été conduit en prison, car sa baguette ne tourna pas.

§. 10. Or si nous ne sommes pas assurés de l'affaire, c'est en vain que nous cherchons à en expliquer la cause. Car dans de pareilles rencontres, plusieurs grands genies n'y ont aquis que de la honte, en experimentant la fausseté de quelques relations, dont les uns avoient cru trouver la cause d'une maniere, & les autres d'une autre. Le petit poisson que les Anciens appelloient *Remora*, & qui, au raport de Pline, arretoit les vaisseaux, & l'herbe appellée *Lunaria*, qui, selon le même Autheur, arrestoit les chevaux, sont de la même nature. Que n'a-t-on pas écrit, & quelles disputes n'a-t-on pas faites depuis cent ans, à l'occasion d'une dent d'or qui étoit venue dans la bouche d'un enfant de sept ans, à la place d une autre, à Wiel-

dorft en Boheme, & qui. à la fin, se trouva être une imposture? Horstius & Rulandus donnoient, à leur avis, des raisons & des preuves d'un si grand prodige dans la nature. Ingolstetter n'avoit pas le mot à dire. Libavius mit la dispute par écrit; & tous ces habiles écrivains étoient entêtés, jusques à ce que Christophle Rhumbaumius, qui ne croioit que ce qu'il voioit, découvrit la fourbe, & en même tems l'on vit disparoitre, & le pere & l'enfant, & le gain que leur aportoit cette dent d'or. Voila comme il faudroit faire, quoi que l'Autheur du *Mercure Historique*, qui ajoute, au reste, un peu trop de foi à ce que dit l'Abbé Nicaise, semble tenir cette relation comme une supercherie, où s'il y a quelque verité, comme un acte de Magie.

§. 11. Mais en même tems il accuse des personnes considerables; comme entr'autres, Galat, Evêque de Saint Jean de Morienne, qui est un grand Astrologue; Grimaut, directeur de la Douane; un jeune Procureur de Lion, qu'il ne nomme pas; & le garçon d'un Apotiquaire de Paris, appellé Tonnelier. Je lis dans une lettre écrite à l'Abbé Bignon, citée dans le livre de Vallemont, à la page vingt quatriéme de l'impression Françoise d'Amsterdam, à l'égard des deux premiers, & dans le *Mercure Historique*, à l'égard du troisiéme, qu'il en fit l'epreuve à la Cour. Cela posé, il faut tout au moins tenir pour vrai-semblable,

ble, ce que plusieurs centaines d'hommes ont experimenté depuis prés de deux cens ans, aux mines & aux fontaines; & que les Anciens n'ont pas aussi tout à fait ignoré, par le moyen dequoy l'on a decouvert en France, plus de cent & cinquante mines, tant devant qu'apres, que Vallemont cite dans un Registre qu'il en a fait; & enfin, puis qu'il y a tant de monde en vie, & même dans cette ville, qui asseurent qu'ils en ont fait l'experience sur eux mêmes. J'ay moi-même un bon ami, qui est un homme d'experience, & d'un jugement rassis & sincere, qui ne demeure pas en Hollande, & qui pendant le sejour que j'ay fait chés luy cet Esté, m'a declaré, & à un autre fidele amy, qu'il avoit le secret de trouver l'or & l'argent par le moyen de cette petite baguette. Le Jesuite de Chales dit au tome, 2. de son Cursus Math. fol. 190. 191, aprés avoir parlé de la maniere dont on trouve les fontaines, par le moyen d'une baguette de coudrier, „ qu'elle ne sert pas seulement pour decouvrir les eaux, mais aussi les metaux; parce „ qu'ayant caché un jour lui-même quelque argent tout exprés, il y ut un Gentilhomme qui le découvrit en sa presence: & „ qu'il etoit si assuré au sujet de la découverte des fontaines, qu'il marquoit sur le dessus de la terre, tout le cours des eaux qui se „ faisoit au dessous. Outre celà, il avoit la „ vue si bonne, qu'ayant montré la source „ par le moyen de sa baguette, il pouvoit „ distinguer la vapeur qui sortoit de la terre,

 „ &

,, & faire remarquer d'abord par ce moyen,
,, la source de l'eau. J'aurai occasion ci-aprés d'alleguer ses paroles suivantes. Voyés la fig pag. 492.

§ 12. Il n'y a pas lieu ici de soupçonner qu'il y ait de l'imposture. La chose a été trop bien examinée, selon qu'il paroit par les circonstances de la relation, pour dire qu'il y ait de la fourberie. Que si l'affaire n'a pas toûjours reüssi à Paris & aux environs, il peut y avoir quelque cause que l'on ne connoit, peut être, pas bien encore. L'on ne peut pas nier qu'il ne s'en fasse quelque operation, encore que ce ne soit pas toûjours; & l'on ne peut aussi nier la verité de ce qui à paru ailleurs, parce que la même chose ne se fait pas ici en même temps. L'aimant ne fait pas toujours le même effet. L'homme même n'est pas toujours dans la même disposition. Le garçon qui n'avoit encore demeuré qu'un an à Chantilly, ne laissoit pas de pouvoir être le larron que l'on cherchoit, autrement il faudroit asseurer que ce sont toûjours nos voisins qui nous volent. La raison qu'il donne pour laquelle cette baguette ne se remuoit pas sur l'or & sur l'argent, parce que la chambre étoit dorée de toutes parts, ne sera peut être pas rebutée d'un Naturaliste. Que si l'homme s'est trompé en quelque chose, c'est qu'il n'étoit pas Philosophe, & que le raisonnement luy manquoit dans la conjecture. S'il arrive donc que son jugement lui faille à l'égard de ce qui se fait, il ne s'en-

s'ensuit pas que la Nature manque à celuy qui sait bien ce qui lui avient, bien qu'il n'en sache pas la raison.

§. 13. Pour ce qui est de l'affaire en general, il y a plusieurs doctes personnages, & même connus d'entre les nôtres, comme Melanchton dans son livre *de Simpathia*, Peucerus *de Divinatione*, *lib.* 3. *cap.* 10. Kekkermannus *in Systemate Physico, lib.* 1. *cap.* 8. Camerarius *Hor. sub. lib.* 1. *cap* 73. Neuhusius *Fatid. sacr. lib.* 2. *cap.* 21. & plusieurs autres, qui confirment tous la chose, & asseurent unanimement, que c'est un effet purement naturel, & où le Diable n'a aucune part: quoi qu'ils soient, aussi bien que les autres, dans la même opinion, que le Diable peut beaucoup, & que Peucerus en fasse son affaire particuliere. La chose est donc claire & nette. Ceux qui n'aprofondissoient pas si avant dans l'examen des matieres les plus subtiles, & qui n'en pouvoient concevoir les petites parties, comme nous l'avons fait voir au chapitre second, reconnoissoient neantmoins la force de la sympathie, & la prouvoient par cet exemple. Je n'ay donc pas besoin de rien davantage, soit que la chose soit prouvée ou non; puis qu'il paroit suffisamment, qu'ils trouvent assés dequoi s'exercer dans la nature, & qu'ils ne sont pas encore au bout, pour aller au delà, ou sortir de cette même nature, comme ils s'imaginent que l'on fait, quand on vient au Diable. Je m'en vais

faire voir, supolé que la chose soit veritable, comment elle peut être naturelle, sans participer en aucune façon du Diable.

§. 14. Pour bien concevoir la premiere chose, je proposerai le contenu du jugement de cet homme savant, de l'écrit duquel j'ay extrait cette relation. ,, Il suppose ,, les regles du mouvement, sur le même ,, pied que Descartes, avec quelques autres ,, de ses principes, mais sur tout celles des ,, Atomes: & en consequence de cecy, voi- ,, cy quel est son sentiment.

,, Il explique la simpatie de la baguette ,, de coudrier, avec les métaux, & les au- ,, tres choses surquoi elle s'incline, par l'é- ,, coulement & le flux de la matiere sub- ,, tile qui se transpire de tous les corps, ,, & qui se répand dans l'air; & le Pere ,, Schot, Jesuite, declare que c'est la bon- ,, ne maniere de déveloper les effets qu'on ,, a jusques ici attribuez à des qualitez oc- ,, cultes: *causam sympathiæ . . . . . . orıri* ,, *plerumque . . . . . ex emissione tenuiorum* ,, *quarundam exhalationum, quas diffundi à* ,, *multis corporibus certum est.* Que la cause ,, de la simpatie provient la plupart du ,, tems, de l'emission de certaines exhalai- ,, sons plus subtiles, lesquelles certaine- ,, ment, se repandent de plusieurs corps. C'êt ce qu'il veut montrer par la figure suivante, afin de donner une plus claire intelligence de la chose à ceux qui ne sont pas acoutumés aux speculations Filosofiques, & qui ne conçoivent les verités quelors qu'on les decouvre à leurs sens.


Livre quatrieme
pag. 492



§. 15. Venons premierement à cet exemple particulier du dit Païsan: c'êt ainsi qu'il l'explique.

„ I. Il pose en fait, que par tous les en-„ droits où ces meurtriers ont passé, il est „ resté des esprits emanés de leur corps.

„ II. En second lieu, que ces esprits „ sont differens en forme & en disposition „ de ce qu'ils étoient, avant que d'avoir „ commis le meurtre; parce qu'un meur-„ tre ne se commet pas de sang froid; & „ que ce mouvement change l'état du sang, „ les esprits, & tout le corps.

„ III. Que ces esprits evaporés de ce „ corps, sont capables d'emouvoir la „ superficie de la peau de ce païsan, & pro-„ duire une intemperie dans son sang; ce „ qui n'arrive pourtant pas à un autre, „ dont le corps n'est pas disposé comme le „ sien, à l'égard de ces esprits emanés. Il „ veut, outre cela, qu'ils soient d'une telle „ forme, qu'ils laissent un libre passage „ à ces esprits, dans les pores de la baguet-„ te, dans lesquels venant à entrer, cette „ matiere bouche la sortie, & les borne à „ un mouvement en forme de croix, par „ quelque petite partie.

„ IV. Que par le tremblement de la „ superficie de la peau, & par l'intempe-„ rie du sang, les filamens des nerfs sont „ retirés, ce qui dissipe quelques uns des „ esprits vitaux, & cause cette foiblesse & „ ces convulsions que ce païsan sentoit.

„ V. Que cette intemperie des humeurs
„ cause une plus grande dissipation qu'à
„ l'ordinaire, tellement qu'il faut tirer ce
„ tournoyement circulaire de la baguette,
„ des esprits qui sortent en foule du corps
„ d'Aimar, & qui donnent une entrée li-
„ bre aux atomes, mais qui cependant
„ en bouchent en quelque façon la sortie.

§. 16. C'est sur ce fondement que l'Autheur fait resoudre toutes les particularités qui se rencontrent dans cette surprenante avanture. „ Asavoir, si vous demandés
„ comment il se peut faire que ce Païsan
„ puisse trouver les traces du meurtrier
„ apres tant d'années, puis qu'en si peu de
„ tems un chien peut perdre la piste d'un
„ lievre; il vous dira que toute la diffe-
„ rence consiste seulement dans le corps du
„ chien, & dans l'homme qui fait l'opera-
„ tion, & non pas dans les atomes qui se
„ dissipent en un moment. Le chien n'a
„ cette faculté que dans le nés, mais Aimar
„ en sent l'effet dans tout son corps; telle-
„ ment qu'il faut qu'il s'y fasse un bien
„ plus grand changement, avant que tout
„ puisse être dissipé.

„ II. Aimar ne peut poursuivre les
„ meurtriers ni les voleurs à leur piste, s'il
„ ne commence dés l'endroit où le crime
„ a été commis; parce qu'il en est de luy,
„ comme du couteau, qui n'attirera pas le
„ fer, à moins qu'il n'ait été froté de la
„ pierre d'Aimant.

III.

„ III. L'on peut aussi montrer par la „ même raison, pourquoi la baguette ne „ tourne plus, quand il met son pied sur „ celuy d'un homme qui n'est pas coupa- „ ble : parceque c'est par la même raison „ qu'un couteau qui a été frotté à la pierre „ d'Aimant, perd la vertu attractive, quand „ on le touche de l'autre costé de la „ pierre.

IV. Que s'il arrive que la baguette ne „ se remue plus, ou qu'elle se remue plus „ lentement, aprés que le meurtrier a „ confessé son crime, c'est parce que son „ cœur & la penetration des esprits ne „ sont plus tels qu'ils étoient auparavant.

„ V. Que si elle ne tourne point sur la „ hache qui a assommé un homme, quand „ elle est envelopée dans un linge, quoi „ qu'elle le fasse sur l'argent, ce sera par- „ ce que les pores du linge sont d'une tel- „ le forme, que les esprits de l'or & de „ l'argent trouvent un passage au travers ; „ au lieu que ceux de la hache n'en trou- „ vent pas ; parce que la matiere est autre- „ ment disposée.

§. 17. Je ne donne pas ces explications comme venant de moi ; car je ne le pourrois faire, & je ne crois pas qu'il soit ne- cessaire. Je ne le pourrois faire, parce que je ne l'ay pas de moi même, mais que je l'ay seulement extrait des Auteurs susnom- mées ; & aussi parce que je m'imagine que ces prodiges de la nature peuvent avoir

plus

plus d'une cause ; comme on le peut voir dans la lettre de M. Chauvin, Medecin de Lion, écrite à la Marquise de Senozan, & qui y est jointe. Quoi qu'en general il suive les mêmes principes, il ne laisse pas de croire.

„ I. Que ce mouvement n'est pas causé „ par les esprits qui exhalent du corps du „ meurtier, ou de celuy du païsan ; car il „ n'y a pas d'apparence que ces atomes „ soient d'une telle matiere qu'ils puissent „ passer au travers des pores de toute sorte „ de bois ; bien que l'Aimant puisse pro- „ duire cet effet au travers de quelques ta- „ bles que ce soit, comme nous le voyons „ tous les jours par experience : parce, „ sans doute, que les pores les plus sub- „ tils du bois le plus epais sont toujours „ beaucoup plus grossiers que ces atomes, „ qui ne s'accordent pas toujours quant à „ la forme. Il croit cependant que la cause „ de ce mouvement consiste dans les mus- „ cles qui font plier les doigts de celuy „ qui tient la baguette, joint à la façon „ de la baguette & à la maniere de la te- „ nir, qui est propre pour causer un tel „ mouvement croisé, & qu'une personne „ qui se veut tant soit peu aider, la fera „ tourner de même. Je ne croi pas qu'il ait jamais experimenté que cela reussisse de la maniere qu'il dit.

§. 18. Mais ce qu'il y a encore de particulier, est touchant la raison qu'il donne, pour

pour laquelle ces atomes qui voltigent en l'air & sur l'eau, ne sont pas emportés ou dissipés, ni par la force du vent, ni par la rapidité de l'eau: car l'exemple du chien nous prouve suffisamment pourquoi cela ne se feroit pas. Cela soit dit en passant. En effet il ne manquera pas de retrouver la piste qu'il a déja suivi quelque tems, toujours au flairer des mêmes esprits; (car on ne sauroit imaginer d'autre cause.) encore que le vent, & les rivieres qu'il lui aura fallu passer, ayent deu les interrompre. Chauvin en donne cette raison, sur laquelle aussi Garnier se conforme; c'est, dit il, parce que le vuide de l'air, c'est à dire l'espace qu'il y a entre les petits corps qui le composent, est si grand à l'égard des petits atomes dont nous parlons, qu'ils le tirent aisément au travers sans le toucher; & qu'aussi ils sont si souples, & ces atomes si petits & si fermes, qu'ils ne les touchent en aucune maniere, mais qu'ils demeurent où ils sont.

§. 19. Or puis que l'on peut tant donner de causes naturelles de cette chose, quoi qu'il puisse encore y en avoir plusieurs autres, quel sujet-a-t-on de dire qu'il y a de la magie cachée dessous? C'est ici que je suis obligé de citer ce que le dit Jesuite de Chales dit en outre à l'endroit mentionné ci-dessus: savoir „ que ce qui a „ été raporté au §. 11. de ce Gentilhom„ me, l'avoit tellement etonné plus d'u-

ne

„ ne fois, qu'il s'imagina d'abord qu'il
„ avoit fait quelque contract avec le Dia-
„ ble; quoi que pourtant il ne s'aperçut
„ pas qu'il dît aucunes paroles, ou qu'il
„ fit quelque autre chose de semblable
„ qui en donnât quelque connoissance;
„ mais qu'il n'y avoit que la baguette
„ qui marchoit toujours, & qui faisoit
„ tout l'effet qu'il voyoit; & que c'étoit
„ cela qui lui faisoit suspendre son juge-
„ ment, parce qu'il y a plusieurs choses
„ dans la Nature, dont nous ne savons pas
„ la cause; de sorte qu'à peine oserions
„ nous mettre un pié devant l'autre, si
„ nous voulions tenir pour suspect, tout ce
„ qui surpasse nôtre entendement. C'est
ce que j'ai fait voir au liv III. §. 5, 9, &
expliqué plus amplement toute l'affaire
en ce IV, dans tout le chap. II. Cepen-
dant je suis obligé de dire ici, que la re-
marque judicieuse d'un si grand homme,
lequel ne laisse pas de croire avec tout ce-
la, que le Diable a un grand pouvoir,
merite d'être bien considerée. En effet un
homme qui ne sera pas si fort ataché à cet-
te croyance, mais qui au contraire sera
porte à une exacte recherche de cette ma-
tiere, sera obligé de croire que c'est une
chose naturelle, quoi qu'il ne l'entende pas.

§. 20. Mais au contraire il n'y a per-
sonne qui parle plus desavantageusement
de ce prodige, que Malebranche, ce grand
Philosophe, & ce fameux suppost de Des-

cartes, lequel écrit, comme je l'ay leu dans les remarques de Vallemont, *que ce païsan ne pouvoit faire cette operation, sans le secours d'une cause majeure, & que cette cause majeure ne peut être que le Diable.* Je dis, avec la permission de cet homme, qu'il n'y a personne qui puisse moins être la cause de cet effet que le Diable; & que supposé qu'il le pust être, il ne seroit pas le premier hors de la nature. Ce ne peut pas être le Diable, pour agir en cette rencontre, avec un corps, ou sans corps. Qu'il ne le puisse faire sans corps, c'est ce qui a déja été suffisamment montré; sinon, il ne le peut pas mieux sans ce moyen, qui est celuy du mouvement. Si donc avec l'être corporel, il est requis un être spirituel, c'est l'ame de l'homme même, qui connoit & dirige bien mieux la moderation & le mouvement du corps qui lui appartient, que cet Esprit qui n'a pas de corps. Cependant s'il faut que ce soit un Esprit, pourquoi ne peut ce pas être un Ange, à qui le droit de decouvrir les malfaiteurs, appartient, & convient bien mieux, puis que Dieu, qui est leur maitre, est toujours present devant eux: car *Dieu est dans la Justice.* 2 Chron. 19: 6. Ps. 82: 1. au lieu que c'est proprement le fait du Diable, de receler ces sortes de gens, afin de les entretenir plus lontems dans leur mechanceté.

CHA-

CHAPITRE XXIV.

Que les informations des Juges de ceux qui sont accusés de Magie, ne prouvent point du tout la Magie.

§. 1. CE dont nous avons traité dans le chapitre precedent, ne regarde proprement que la Divination, c'est à dire la decouverte des choses occultes; mais ici nous passons à ce que l'on appelle proprement Magie, par où l'on entend cet acte pernicieux des hommes que l'on croit avoir à faire avec le Diable, & faire par son moyen, ce que l'on appelle sortilege & ensorcelement. Les exemples qui, selon l'opinion commune, la prouvent le plus clairement, sont, pour la pluspart, ceux que l'on tire de la Iustice, savoir les informations, la punition, & la confession de ces miserables; parce que sans cela, on ne les condamneroit pas si facilement à la mort. Car si par ce moyen un homme ne se laisse pas convaincre de la verité de la chose, & qu'il ne veuille pas croire qu'ils ayent été punis par la justice pour ce crime, & que par consequent ils l'ont avoué, il faut dire qu'il ne veut pas être convaincu. Supposés que je n'aie jamais veu de voleurs voler actuellement, ou que je n'aye jamais veu commettre, ni un meurtre, ni un adultere,

ne

ne me doit il pas suffire, de voir ces malfaiteurs sur l'echafaut, entendre lire leur sentence, & les voir executer, pour croire qu'ils ont volé ou assassiné, ou commis adultere ? Sur ce principe il ne sera pas besoin de sortir des Pays-bas, mais sur tout d'Allemagne, & des endroits où la Religion Romaine domine, & l'on verra qu'à ce conte, le nombee des voleurs, des adulteres, & des homicides joints ensemble, ne sera pas si grand que celui des Sorciers & des Magiciens seuls.

§. 2. Je consens volontiers à ce que l'on a dit des autres crimes ; & chacun sait quels ils sont ; mais je ne tombe pas d'accord de la Magie, que personne ne connoit ; le juge, le témoin, ni l'accusé, & que ceux qui ont été presens à l'execution, qui declarent les avoir veu brusler pour crime de Magie ; & certifient qu'ils étoient asseurement Sorciers, ne savent pas. L'on verra par les exemples suivans, que les Juges & les temoins accusent ces hommes d'un crime, & qu'eux-mêmes le confessent, malgré l'impossibilité qui s'y rencontre, ou, au moins, malgré toute apparence de raison ; ou qui se trouve dans la suite être faux. *Impossible* ; comme est la copulation charnelle avec le Malin, la metamorphose des hommes en loups, ou en chats ; le vol ou le transport au travers de l'air, sur un veau ou sur un bouc, & autres choses semblables. *Ridicule* ; comme

me ſont cette aſſemblée qui ſe tient, à leur conte, aux Sabbats du Diable; l'eſclavage dans lequel ils ſe ployent volontiers; la vaine recompenſe qu'ils recoivent d'un ſi honteux commerce, & le plaiſir inhumain qu'ils y ont, ſi frequent, mais ſi penible & ſi ennuyeux; comme nous le verrons cy deſſous, dans des confeſſions particulieres. Enfin l'on a veu pluſieurs fois, que ce que des hommes confeſſoient ſouvent avoir fait, s'eſt trouvé *faux*; comme quand ils ſe ſont accuſés eux mêmes d'avoir tué des hommes qui étoient encore pleins de vie, & d'avoir ruiné & abbatu des maiſons & des heritages qui étoient encore ſur pied.

§. 3. Il y a deux choſes à quoy je prie ſur tout le lecteur de prendre garde: de quelle maniere l'on a dreſſé les procés de ces malheureux, & qu'on les a obligés à s'accuſer eux mêmes; & ce que l'on peut juger de leur confeſſion hors des procedures. Au premier egard, ils y ont été contraints, & au ſecond, ils ont agi librement: & c'eſt ſur quoy l'on devroit ſe fonder, s'il en étoit de ce crime comme des autres; mais c'eſt ce qui n'eſt pas. Car il arrive ſouvent, que l'imagination, bleſſée, ou par une longue & forte maladie, ou par les prejugés, leur fait confeſſer des choſes à quoy ils n'ont aucune part; & leur fait faire ce que le plus debauché auroit horreur de penſer. Il s'agit donc de ſavoir de quel-
le

le maniere les Juges se sont comportés, & en quelle disposition étoient ces hommes, qui confessent de pareils crimes. Ce que je diray à l'occasion du premier chef, est tiré d'un certain petit livre, intitulé *Caution pour ne pas prononcer de mauvaises sentences*; dont j'ay déja fait mention dans mon premiet livre Chap. XXI. §. 9. & à l'occasion du second, selon le contenu de l'explication des savans Ecrivains, qui croient aussi, que la Magie que l'on entend ordinairement, n'est pas tout a fait à rejetter; comme la *Cantion* même a été faite en Latin par un Ecrivain Catholique Romain, traduite en Hollandois par *N. B. A.* & imprimée chés Jean Henry, & Jean Riewertz. l'an 1657. Petit livré a la verité, mais qui merite d'être leu d'un chacun.

§. 4. Entre cent cinquante & une questions qui composent tout son ouvrage, voicy la derniere. *Lequel abregé, maniere, & ordre de proceder contre les sorciers, qui est aujourd'huy en usage chés plusieurs nations, merite que sa Majesté Imperiale l'entende, & que l'Allemagne y fasse reflexion.* La reponse est comprise en quarante six propositions, que je reduiray à quinze; en les abregeant autant qu'il me sera possible, & en passant par dessus ce qui sent le Papisme, quant aux procedures, & qui sont proprement du fait de l'*Inquisition.*

1. Voicy donc comme il commence. *Une superstition incroyable chés la popula*
ce

ce d'Allemagne, que je puis assurer être fortement nourrie & fomentée par les Ecclesiastiques, non seulement Papistes, mais aussi Protestans. „ Tous les chatimens „ dont Dieu nous menace dans la sainte „ Ecriture, viennent, selon le bruit com- „ mun, des sorciers.

„ 2. C'est ainsi que les Iuges des Cours „ des Princes souverains, font solliciter „ coup sur coup par la voix publique, d'en „ faire enqueste.

„ 3. Pour decouvrir la premiere sor- „ ciere, ce sera celle qui n'étant pas des „ mieux dans ses affaires, sera suspecte „ à tout le monde, (soit qu'elle soit cri- „ minelle, ou non) ou qui n'aura pas „ bonne reputation.

„ 4. Car on tire cette consequence par „ deux raisons principales. Premierement „ si c'est une personne de mauvaise vie, „ le soupçon est bien fondé, sinon, ce „ sont de ces gens, qui sous la peau d'un „ Agneau, ont un cœur de loup.

„ 5. Autrement, si la personne est ac- „ cusée, & qu'elle ne fasse paroitre aucune „ emotion, c'est une preuve d'un endur- „ cissement Diabolique, mais si c'est au „ contraire, elle est criminelle; que si „ elle sort du voisinage, ou pour avoir la „ paix, ou de peur d'être tourmentée, „ l'on ne manque pas de dire, celuy qui „ s'enfuit, est coupable.

„ 6. Celuy qui ne luy veut pas beau-

„ coup de bien, trouve bientost quelque
„ pretexte, ou dans sa vie, ou dans ses
„ paroles, ou dans ses actions, à quoy il
„ y aura à redire; (car qui est celuy qui ne
„ peche point) & cela sert pour fomenter
„ le soupçon qu'elle est sorciere.

„ 7. L'on depeche même les informa-
„ tions, & quelquefois dés le même jour
„ que la personne est accusée; & c'est une
„ chose rare, que de luy permettre d'avoir
„ un Avocat; aussi n'y en a-t-il pas qui
„ voulut entreprendre volontiers sa cause.

„ 8. A la premiere interrogation, soit
„ qu'elle confesse ou non, elle est enfer-
„ mée; & bien qu'elle persiste à se dire
„ innocente, plus elle en donne de preu-
„ ves, & plus se confirme-t-on dans la
„ pensée, que le Diable luy inspire cette
„ leçon; sinon, il n'y a pas de marque
„ plus certaine que l'on est criminel, que
„ quand on ne peut pas faire voir son inno-
„ cence.

„ §. 5. L'on ne laisse donc pas de passer
„ outre, car l'on veut qu'elle se confesse
„ coupable.

„ 9. On menace la personne de luy
„ donner la question; On la deshabille
„ toute nue, & on la rase par tout le
„ corps, pour empecher que la marque du
„ sortilege, quelque petite qu'elle soit,
„ ne se cache; & cette recherche se fait
„ même par des hommes, sur les corps des
„ femmes, avec toute la lasciveté imagina-
„ ble.

Y „ 10.

„ 10. Si les douleurs de la queſtion l'o-
„ bligent à avouer, c'eſt une choſe fai-
„ te; elle à avoué qu'elle étoit ſorciere,
„ & il faut qu'elle aille au feu.

„ 11. Mais ſi elle ne confeſſe pas, c'eſt
„ opiniatreté; il la luy faut donner plus
„ forte, afin qu'elle confeſſe; que ſi elle
„ revoque ce qu'elle a confeſſé, apres que
„ la douleur eſt paſſée, c'eſt une autre o-
„ piniatreté. Lon croit ce qu'elle confeſ-
„ ſe, mais non ce qu'elle nie.

„ 12. Si la perſonne regarde autour de
„ ſoi, c'eſt apres le Diable: ſi elle baiſſe
„ la veue, ou que la douleur la faſſe tom-
„ ber en pamoiſon, c'eſt une ſorciere qui
„ s'endort, parce que le Diable la rend in-
„ ſenſible.

„ 13. Si une femme foible meurt dans
„ les tourmens, le Diable luy a tordu le
„ col; & l'on ne manque pas d'enterrer
„ le corps ſous le gibet, car il ne merite
„ pas une ſepulture plus honneſte.

„ 14. Si elle reſiſte aux douleurs de la
„ torture, & qu'elle n'avoue rien, on l'y
„ obligera par une longue priſon.

„ 15. Alors les Eccleſiaſtiques les met-
„ tront à la geſne de la conſcience, les con-
„ traignant de confeſſer leur crime, par
„ la crainte de ne pouvoir autrement être
„ ſauvés.

§. 6. Voicy en abbregé ce qui concerne ceux que l'on expoſe à la torture ſur un ſimple ſoupçon, ou ſur un faux

bruit:

bruit : mais il faut voir de quelle maniere on s'y prend, pour les obliger à en accuser encore d'autres, qui sont complices du même crime. Que si dans les plus grandes douleurs, ils declarent qu'ils n'en connoissent point, on leur nomme tel ou tel, pour savoir s'ils ne sont pas de leurs gens, & s'ils ne les ont pas veus au Sabbat? La douleur les oblige de dire à la fin, *Ouy*. En suite on leur en nomme un autre, & on leur demande tout de même, s'il n'en est pas? Que s'ils disent que non, on redouble la question, & on leur arrache encore, malgré eux, cette confession. Quand une fois ils ont declaré une chose, ils ne peuvent plus en revenir; & celuy qui a été denoncé dans ces tourmens, est arresté comme sorcier, & exposé à la gesne comme le premier, jusques à ce que par la douleur de ce tourment insupportable, il confesse la même chose à son prejudice, bien qu'il soit le plus innocent du monde. Voila ce que cet Auteur dit à la page 152, & 153. & qu'un des Juges luy a raconté, lequel aiant la conscience plus delicate que les autres, avoit quitté cet employ.

§. 7. Au reste, il est certain que les tourmens sont plus violens, que les hommes les plus robustes, (je ne veux pas dire le femmes) ne les peuvent souffrir. On n'aura pas de peine à le croire, quand on pensera

à ce qu'ils appellent, hors de tourment; car les Juges mêmes y sont si accoustumés, qu'ils n'estiment pour rien, ce qui ne va pas à l'extremité. Et l'Auteur remarque à la page 147, 148. que quand ils disent qu'un *homme a confessé sans tourment*, il a veu *qu'il n'avoit pas laissé d'avoir la question, mais une question telle, qu'une vis de fer, dont la premiere feuille etant creuse & pleine de noeuds, venant à être pressée aux endroits les plus sensibles des jambes, pendant que le sang coule de qui toutes parts, on applatit la chair, aussi mince, comme l'on dit, que la langue d'un chat, ce qui cause necessairement une telle douleur, que les hommes les plus vigoureux assurent qu'elle leur paroit insupportable*: cependant on appelle cela hors des tourmens, que peut ce donc être, que cette torture? Il est impossible de dire, combien d'excuses & de subterfuges les Juges de ces pretendus sorciers ne pretextent pas. On le peut pourtant voir, dans tant de questions que l'Auteur de ce même petit livre a expliquées, & ausquelles il a répondu; c'est pourquoy je dis encore une fois, que cet *Avertissement pour ne pas prononcer une mauvaise sentence*, devroit être imprimé dans toutes les langues de l'Europe, & être medité de toute sorte de personnes.

§. 8. Il n'y a donc aucun fond à faire sur ces confessions, & aussi peu à celles que font ordinairement, ceux qui sont attaqués, ou de

de phrenesie, ou de melancholie: car outre l'experience que j'ay faite, comme je l'ay remarqué au livre second, chap. 29. §. 7, 8, 11, 18. & au liv. 4. chap. 6. §. 12, & chap. 8. § 9. mais sur tout en la personne de Nicolas Claasz. au chap. 9. §. 10, 16. j'ay encore veu beaucoup d'exemples cités par de bons Auteurs, de ces sortes de personnes, qui parloient ainsi mal d'eux mêmes. Le Medecin Borel raconte precisement à la cent 1. observat 51, qu'une servante, qui pour n'être pas bien reglée, étant remplie de bile, ut une fievre, où elle ne parloit que du Diable, qu'elle disoit voir, & qui parloit à elle: mais cette fille aiant été guerie de cette obstruction, par les voies naturelles de la Medecine, elle ne savoit plus ce que c'étoit que le Diable. La maladie de Barbe Vorrenbers étoit, sans doute, de la même nature; de la quelle Sennertus parle au chapitre sisieme de ses maladies en sorcelées, & dit, qu'en l'an 1684. elle onfessa devant la Justice de Koswigh, qu'elle avoit été engrossée d'un Diable, & qu'au bout d'un mois elle étoit accouchée de deux petites bestes comme des souris, pas plus grosses qu'un ver, qui avoient des petites testes noires; qu'elle les avoit envoyé parmi le Peuple pour accuser, ou en terrées sous un sureau, en l'an 1630. BedwgLabekin confessa devant les Juges, que la premiere fois qu'elle coucha avec le Diable, elle n'avoit pas conceu, mais qu'en suite aiant porté

4, 5, 6, 7, & 8. ſemaines, elle avoit enfin acouché ſans douleur, tantoſt d'une beſte, tantoſt de deux comme des mouches non polies, & qu'elle les avoit auſſi enterrées ſous un ſureau. Quoique je voie que l'Auteur étoit cela, le Lecteur ne laiſſera pas de remarquer de ce qui a déja été dit, que tout cecy n'eſt que chimeres.

§. 9. Il arrive même aſſés ſouvent, que l'art vient à bout de ce que la mauvaiſe diſpoſition du ſang & des eſprits animaux ne peut faire. Tel eſt l'onguant dont s'oignent ceux que l'on eſtime être ſorciers, & dont on fait tant de bruit, encore que l'on n'en liſe rien dans aucun livre, que je ſache. Il eſt vray que je me ſouviens d'avoir veu dans pluſieurs Auteurs, (peut être qu'ils ont ecrit les uns apres les autres,) ce qui ſe lit fort amplement à la page cinquante trois & ſoixantieme de l'*Arcadie de Batavie* du Conſeiller Heemskerck, quoi qu'il ne denote ni le temps ni le lieu, non plus que le nom des perſonnes, afin que l'on puiſſe être convaincu de la verité de l'hiſtoire. Il eſt vray auſſi que Bodin raconte la même choſe au chapitre ſecond de ſon cinquiéme livre, qu'il dit être arrivée à Bordeaux l'an 1571. & tenir d'un certain Chevalier qui y étoit; mais en même temps il y inſera beaucoup de choſes, tirées d'Olaus Magnus, & autres, & qui ne ſont pas poſſibles, ſelon les principes que nous avons déja poſés.

C'eſt

C'est pour cette raison que je ne veux pas m'être en obstacle à moy même, en raportant des choses qui sont tout-à-fait incertaines, & dont on a raison de douter. Car enfin, où est ce que ce peuple grossier trouve le moyen de preparer cet onguent pour les sorciers? Qui est ce qui le leur a enseigné? C'est le Diable qui le leur donne, dit on; & cela est confirmé par ceux la même, qui nient qu'il emporte les hommes au travers de l'air, & qu'il les traite comme l'on a déja dit; mais ils disent que pendant qu'ils dorment par la force de l'ouguent, & qu'ils songent qu'ils font quelque tort, ou aux hommes ou aux bestiaux, il fait ce qu'ils songent.

§. 10. Je ne say pas pourquoy ceux qui attribuent tant de choses au Diable, ne luy donnent pas aussi tout le reste. Car s'il peut converser de cette maniere avec les hommes, qu'il leur donne de l'onguent, ou qu'il leur enseigne à le faire, & si pendant qu'ils sont ensevelis dans un profond sommeil par la vertu de l'onguent, il peut ruïner les hommes, faire mourir les bestiaux, gaster l'herbe & le bled, & faire perir les vaisseaux qui sont sur la mer, selon son bon plaisir; & qu'en même temps il ait le pouvoir de faire songer à ces personnes endormies, qu'elles font effectivement, ce qu'il fait alors; je dis que si le Diable peut faire cela, il peut tout faire; & pour cette raison je mets ce Chevalier qui

à raconté cela à Bodin, dans la même cathegorie du Maitre aux arts, & de l'Ecolier du chapitre vingt deuxième, §. 30, 31, qui ont raconté cecy, non à un autre qui l'a écrit, mais à moy même, & qui m'ont assûré de l'avoir veu. Mais, en bonne foy, qu'avoient ils veu ? Je croy donc avoir donné des preuves suffisantes à toutes personnes d'esprit, du peu de fonds qu'il y a à faire sur la confession des sorciers. Que si ce que j'ay dit ne suffit pas, on sera pleinement persuadé, par les exemples que je raporteray cy dessus, mais sur tout dans les chapitres 27, 28, & 29. que tous ces hommes, qui sont élevés dans ce prejugé qu'il y a des sorciers & de la magie, qu'eux mêmes ne connoissent pas, & qui étant interrogés de la maniere que j'ay dite cy dessus, viennent enfin à s'imaginer qu'ils ensorcelent, lors que la douleur des tourmens dont nous avous parlé, ne les oblige pas à tenir ce langage. Outre cela on trouve qu'ils disent des choses qui sont autant impossibles, que repugnantes & contradictoires ; ce qui paroit ordinairement le plus, lorsque l'on prend garde à ce que ces pauvres miserables confessent d'eux mêmes, comme si quelqu'autre le leur avoit dicté.

§. 11. Je ne dis rien des épreuves que l'on fait par le moyen de l'eau, chaude ou froide ; de celle qui se fait par le feu, non plus que des balances ; d'autant que ce-

la eſt aſſés evident par tout ce que j'ay dit jusques icy ; & le ſera encore davantage par plusieurs exemples, qui nous dévroient faire rougir d'une telle vanité. Mais si j'en veux dire quelque choſe, ce ſera ſeulement de ce qui s'obſerve encore aujourd'huy au milieu de nous; àſavoir cette epreuve ordinaire d'eau, & celle des balances: car toutes les autres qui étoient autrefois en uſage dans ce pays, & dont il a été parlé au livre premier chapitre 21. § 6, 7, 8. ont ceſſé d'être en vogue depuis la perſecution des Albigeois, dont nous avons auſſi parlé. L'on peut voir au jugement de Profeſſeurs de Leiden, imprimés à la fin du livre de Rien. Schot, ce que l'on doit croire de l'épreuve de l'eau. La ſorcelerie, la vertu, ou le vice ne rendent pas le corps de ces hommes, plus ou moins peſant, puis que ni l'un ni l'autre, comme étant proprement appartenants à l'ame, ne peuvent pas être la cauſe du poids du corps. Et il ſe trouve auſſi que le corps d'un homme, eſt, ou plus leger que celuy d'un autre, à proportion de ſa graiſſe ou de ſa maigreur, de ſa grandeur ou de ſa petiteſſe; & que ſouvent les femmes ſont plus legeres que les hommes. De plus il n'y a pas de doute qu'une même perſonne ne peſe en un temps plus ou moins qu'une autre, ſelon ſa conſtitution, & que par conſequent, elle pourra nager ſur l'eau en un certain temps, au lieu qu'en un autre, elle

ira au fonds; sans que l'on puisse dire que la difference ait la méme cause; tellement que si les Iuges vouloient l'éprouver, ils trouveroient qu'entre les Denonciateurs, aussi bien qu'entre les Accusés, les uns iroient sur l'eau, & les autres à fonds; & en faisant cela, ils quitteroient bientost cette belle maniere d'eprouver.

§. 12. Pour preuve de l'incertitude de cette epreuve, je produis ces trois histoires, de la verité desquelles, un habile homme m'a asseuré de bouche.

Le fils d'un bon Laboureur de Twell, proche de Deventer, ne pouvoit obtenir en mariage, la fille qu'il recherchoit, parce que les pere & mere étoient soupçonnés d'être sorciers. Cela fit qu'ils allerent, l'un & l'autre, *acheter l'eau* du Seigneur d'Almelo, c'est à dire, obtenir à force d'argent, la permission de se faire eprouver par l'eau La femme enfonça, & le mary demeura sur l'eau, ce qui fut cause que le soupçonnant de magie, elle s'abstint long temps de sa compagnie.

Un autre qui étoit Catholique Romain, acheta l'eau, pour la même raison, à Borkelo. Il nagea par dessus, & fût estimé sorcier; à cause de quoy il se laissa persuader d'aller à Oudewater, pour se faire peser, d'ou il raporta des témoignages en certificat, de la validité de sa pesanteur; mais on ne l'en voulut pas croire, & on l'accusa d'avoir trompé le Magistrat, & d'a-

d'avoir fait peser un autre homme à sa place: c'est pourquoy il y retourna avec des temoins, & par ce seul moyen il obtint des preuves incontestables de son integrité & de sa pesanteur. Mais tout cela ne servit de rien, & il fallut, malgré qu'il en eut, passer pour sorcier; même apres avoir obtenu une deffense du Grand Bailli de Twent, de luy imputer davantage ce crime; quoi que pourtant cela ne fit pas beaucoup d'effet, parce qu'on ne laissa pas pour cela de le lui reprocher toujours en secret. Car, disoit on, (admirés ici la force de la superstition; que l'on ne peut arrêter par aucun frein, ni par aucunes defenses, quelques severes qu'elles soient) qui est-ce qui nous peut empêcher de dire qu'il a trouvé le secret de flotter sur l'eau?

Un troisieme voulant luy même eprouver sa femme, il la mena toute seule dans un petit batteau, & la jetta inopinement dans l'eau. Elle enfonça. Apres quoy il luy dit franchement ce qui l'avoit porté à lui jouer ce tour; & cette femme encouragée par cet essay, se fit publiquement jetter dans l'eau; mais le malheur voulut pour elle, qu'elle nagea par dessus.

CHAPITRE XXV.

Que ce que l'on dit être arrivé à Amsterdam & à Hoorn, dans la maison des Orphelins, & à Lille, dans la maison des pauvres enfans, ne prouve pas la Magie.

§. 1. L'On peut juger par ce que je viens de dire, de ce que l'on pourra inferer des preuves suivantes, sur lesquelles ont été fondées tant de sentences de toutes sortes de Tribunaux, tant dedans que dehors du pays, qui ont causé la mort à une infinité de personnes que l'on estimoit être Sorciers & Magiciens, & qui même ont confessé qu'ils l'étoient. Cependant nous ne devons pas ainsi passer par dessus ce que des personnes de consideration ont estimé juste & veritable, sans donner la moindre ouverture des raisons que l'on doit examiner en particulier, sur differentes preuves: & sur les interrogatoires des Juges, & les confessions des Accusés, que l'on estime meilleures que tout le reste, & qui sont tenues pour incontestables. Car pour oster tout sujet de subterfuge, j'ay choisi les principales, dont l'invalidité ayant été absolument montrée, fait voir en même tems, qu'il n'y a rien en tout cela que l'on

doive croire. Cette affaire, qui n'a pas été, à la verité, ni plaidée ni jugée, mais qui n'a pas laissé d'occuper le Magistrat ; & de donner matiere aux savans, de l'incorporer dans leurs écrits, nous en ouvrira le chemin. Ce sont trois relations, qui ne disent, toutes trois, qu'une même chose ; mais une chose qui est arrivée en differens lieux & en differens tems : à la réserve que la condition des personnes, & l'état des lieux, sont presque tout un ; savoir de deux maisons d'Orphelins, celle d'Amsterdam & celle de Hoorn, & une autre maison de pauvres enfans, qui est fondée à Lille.

§. 2. P. C. Hooft, le Tacite des Pays bas, écrit la premiere dans son troisiéme livre, qui se raporte à l'an 1566. en ces termes. „ Comme je ferois tort à la dignité „ de mon sujet, si je m'amusois à remplir mon livre de toutes les fadaises qui „ ne sont bonnes qu'à contenter l'oreille „ de ceux qui sont amateurs des nouveautés. aussi ne me puis je empecher de dire „ ce que plusieurs témoins oculaires & „ dignes de foi, Romains, & non Romains, m'ont raconté comme un prodige surprenant, & inconcevable à l'esprit „ humain. Asavoir, comment les pauvres „ Orphelins de cette ville, furent si epouvantablement tourmentés en ce tems ici, „ que les cheveux dressent à la tête quand „ on y pense. Car une grande partie de „ ces enfans, aiant été possedée des Esprits

„ ma-

„ malins, fut non seulement tourmentée en „ plusieurs manieres, mais même aprés „ qu'ils en eurent été delivrés, ils s'en „ sentirent toute leur vie; & même ils „ grimpoient comme des chats, sur les mu- „ railles & sur les toits, & avoient un re- „ gard si affreux & si hideux, que les plus „ hardis sembloient en avoir peur. Ils par- „ loient les langues étrangeres, & savoient „ ce qui se passoit ailleurs, même dans le „ grand Conseil de la Ville. Ils fai- „ soient des grimaces & des postures épou- „ vantables aux portes de certaines fem- „ mes, ce qui les fit passer pour Sor- „ cieres, mais dont je tairai le nom, pour „ sauver l'honneur de leur posterité. „ Mais sur tout ils en vouloient au Bailli, „ qu'ils appelloient Pain d'epice de Deven- „ ter, parce qu'il étoit d'une hauteur ex- „ traordinaire, comme ce pain, & croiant „ leur fermer la bouche par ce moyen, ce „ qui reüssit tout au rebours.

Le Medecin Dapper parle de cette affaire avec plus de circonstances, dans sa description de la ville d'Amsterdam: neanmoins il dit fort bien sur la fin, *qu'il arrive bien d'autres choses aussi étranges dans la nature*; par où il donne à connoitre, que quoique la chose luy paroisse étrange, il ne laisse pas de la croire naturelle. Je trouve au sixiéme livre de l'Histoire de la Reformation, écrite par Brant, cette même relation, tirée des memoires de Laurent Real.

Real. Voyons maintenant ce qu'il peut y avoir, qui étoit du Diable.

§ 3. Je mettray ici mes remarques, afin de montrer plus distinctement, les endroits qui me semblent clocher.

Plusieurs temoins oculaires. Je les veux croire, en ce qu'ils ont veu de leurs propres yeux, & qui a été raporté ici: mais cela n'empeche pas que tout ceci n'ait pû arriver naturellement, par la mauvaise constitution du cerveau, selon ce que j'ai remarqué cy devant au chap. 3. §. 10.

Romains & non Romains. Toute la maison des Orphelins étoit remplie de Catholiques Romains, aussi bien que toute la Regence de la ville; veu que, ni ces maisons, ni la Regence, n'ont abandonné la Religion Romaine que douze ans apres: ainsi qu'on le voit dans le Chœur de la Vieille Eglise, en vers Hollandois, qui veulent dire en François,

L'abus qui parmy nous se glissa peu à peu,
En l'an septante & huit fut chassé de ce lieu.

Ainsi les Catholiques Romains en ont veu une bonne partie, & les Non-Romains n'y ont rien pû apercevoir que par les yeux de ces premiers. Nous avons eu jusques ici de plusieurs sortes de visions, dont il n'y a pas grand chose à dire.

Une grande partie de ces enfans, garçons & filles, au nombre de septante, dit Real. Voici comme je l'entends: à savoir, que quelques uns étoient veritablement malades,

des, & que les autres faisoient semblant de l'estre en contrefaisant ceux qui l'étoient; & qu'ils étoient de la sorte dans un pitoyable état à voir, mais que tous n'étoient pas reduits au même point: peutêtre n'y en avoit il que six ou sept. Mais supposés qu'il y en eut davantage, comme les plus petits couchoient & mangeoient ensemble, il se peut qu'ils conractoient le même mal les uns des autres; soit de cette maniére; soit en mangeant, soit en joüant ensemble; comme les Medecins me l'accorderent; & que les Naturalistes le confirment par les principes que nous avons déja posés au chap. second, §. 3. 9. 10.

Les Esprits malins. J'accorde aussi ce point, mais dans le même sens que je l'ay expliqué & confirmé au chapitre 27. du second livre. Cependant voyons ce que faisoient *les Esprits malins*, c'est à dire, ces passions dereglées, & ces maladies de l'esprit & du sang.

§. 4. La licence de parler *les langues étrangeres*, gaste tout le mystere, parce que l'on a fait voir d'une maniere si incontestable, l'impossibilité du fait, par la vertu du Diable, que ceci seul suffit pour faire douter de tout. Voulés vous savoir quelles langues ils parloient? Cela n'y est pas. Qui sont ceux qui les ont entendu parler de la sorte? Ce sera, sans doute, le Maitre ou la Maitresse de la maison: peut être aussi les autres enfans; ou peut être que ceux qui savoient ces langues étrangeres, les ont en-

tendues. Mais encore, de quelle maniere parloient ils? en *beguayant*, dit Real. Voila où je les attend. C'est que la maladie leur avoit empeché la prononciation; de sorte qu'on ne les auroit pû entendre, quand même ils auroient parlé leur langue maternelle: tellement donc que l'opinion que l'on avoit qu'ils étoient possedés, faisoit qu'on croioit les entendre aussi parler un langage étranger. Et ainsi le moindre obstacle que l'on remarquoit dans la prononciation, passoit d'abord pour une langue étrangere. Je remarque la même chose chés François Kuyper, dans son livre des Diables, où il dit, qu'un certain Jaques Symons, qui passoit en cette ville pour être possedé, parloit aussi des langues étrangeres. Mais je connois deux Medecins, qui y ont été tous deux dans le même tems, & aussi separement dont l'un dit, qu'il l'a oui parler Latin & Grec, sans que pourtant il en pût raporter un seul mot; & l'autre qui nie que cela soit, n'a jamais pû distinguer une seule parole de lui, qui aprochast du Grec ou du Latin. Voyons à cette heure, comment ces Orphelins savoient ce qui se passoit hors de leur maison.

§. 5. *Dans le même moment, & même dans la Magistrature.* A cette occasion Real raconte une avanture assés particuliere, touchant *Jean Klaasz.*, Membre de la même Magistrature, & fils de *Catharine Gerrits*, la Directrice même de sa maison.

Un

Un des enfans (il falloit qu'il fust encore petit, puis que la Directrice le tenoit pendant son mal) lui dit pendant que les Messieurs étoient assemblés, que son fils Iean Klaasz. devoit aller à la Haye. L'on trouva en effet que cela avoit été resolu. Le Conseil troublé de cette avanture, aprés d'autres deliberations, ordonna que Iean Klaasz restât en la ville. Par ce moyen le Diable fut trompé, & il ne prophetisa pas bien: car ce qu'il avoit predit, manqua par le changement de resolution. Mais étoit ce une merveille, si Ieau Klaasz avoit dit à sa mere, ce que l'on devoit deliberer; & qu'il pouvoit faire état d'aller à la Haye, suivant l'ordre des Messieurs; & que l'enfant l'eust entendu, soit quand le fils le dit à sa mere, soit quand elle le repeta. Ce qui arrive assés souvent, même quand on est seul, bien qu'il y ait des enfans presents, car on ne s'imagine pas que ces petites creatures ayent des oreilles. Et n'est ce pas le propre des febricitans & des phrenetiques, de dire dans la chaleur de leur mal, ce qu'ils taisent en un autre tems. S'ils faisoient des postures épouvantables aux portes de certaines femmes innocentes, & qu'ils injuriassent le Bailli, c'est un deffaut qui est connu de longue main, pour être naturel aux enfans qui ne sont pas bien élevés, ou que la frequentation des autres a corrompus. Ceux de Bethel, qui poursuivoient le Prophete Elisée, etoient de cette

trem-

trempe. 2 Chron. 2: 23. cependant je n'ai jamais leu que ces enfans fussent ensorcelés.

§. 6. Voila quel est ce fameux enchantement de la maison des Orphelins d'Amsterdam, dont on a tant parlé depuis cent vingt six ans. *Les Athées*, dit François Kuiper, (il entend par ce mot d'Athées, les hommes qui croient fermement qu'il y a un Dieu, lequel peut exister sans le Diable) *devroient bien être convaincus à cette heure, puis qu'en ceci toutes les choses, ou supposées ou prouvées, s'y rencontrerent* (supposées à la verité, mais non prouvées) *& doivent se rencontrer dans l'acte du Diable.* Nous venons de le voir, & en même tems quelles sont les choses que ces gens estiment être les preuves des operations du Diable. Que s'il n'y en a pas d'autres, il n'y en a pas du tout. Voyons maintenant si l'Obsedement de Hoorn est plus veritable. Il produit ici des Notaires & des Témoins, qui disent, *qu'en l'an 1673. ou environ, un fort grand nombre de ces Orphelins, tant garçons que filles, jeunes que vieux, mais pas un au dessous de douze ans, & la pluspart libertins, furent pendant quelques mois, saisis d'un mal fort pesant, à cause dequoy l'on appella plusieurs Medecins, qui parurent tous être au bout de leur sience, ne sachant quel remede leur aporter. Ce mal consistoit, en ce que ces enfans tom-*

boient

boient subitement en pamoison, & au même moment ils étoient comme hors d'eux mêmes. Ils se tirailloient, & se dechiroient, frappoient de leurs jambes, de leurs bras, & de leur teste contre la terre, crians, heurlans, & aboyans comme des chiens, en sorte que c'étoit une chose effroyable à voir. Aux uns le ventre battoit si epouvantablement, que l'on eut dit qu'il y avoit dedans, une creature vivante qui s'y remuoit: & même qu'on tournoit un tonneau dans leur corps; en telle sorte que l'on étoit obligé quelque fois, de les tenir à trois, quatre, cinq & six personnes, & même davantage, dont l'un tenoit la teste, & deux autres les mains. Un autre se mettoit sur les jambes, & quelque fois il en falloit un aussi, pour s'asseoir sur le ventre, afin de le tenir en son état; & quand ils ne se remuoient plus, ils étoient aussi roides qu'une barre, tellement qu'en les prenant seulement par la teste & par les pieds, on pouvoit les porter où l'on vouloit, sans qu'ils se remuassent: ce qui duroit plusieurs heures de suite, & même la nuit, jusques à onze heures, minuit, une, deux, & trois heures; comme il arriva une fois à une fille appellée Catherine, fille de Lucas, qui étoit une des plus grandes de la maison, laquelle fut attaquée de ce

mal

mal à huit heures du matin, justement comme la cloche sonnoit pour appeller les enfans à dejeuner, & fut dans cet accés jusqu'à quatre heures apres midy sans interruption, lorsque la cloche commença à sonner pour appeller les enfans à la collation: & cette patiente, qui revint à elle dans ce même temps, crut qu'elle n'y avoit esté qu'un petit moment, parce qu'elle entendoit encore la cloche; & elle declara qu'elle croyoit que la priere de la collation, étoit celle du dejeuner, lors qu'elle étoit tombée.

Les enfans étoient ordinairement plutost surpris de ce mal, quand ils voioient leurs camarades en cet état, & quand ils les entendoient crier, heurler & aboyer. C'est pourquoi ils se mettoient souvent en devoir de s'enfuir, mais la plus part du tems inutilement, à moins qu'ils n'eussent assés de tems pour gagner la porte de la maison, & en sortir: car alors il sembloit qu'il n'y avoit pas tant de danger pour eux; tellement qu'à force d'en voir tomber & d'en entendre, il en tomboit une si grande quantité, qu'à peine y en avoit il assés de sains, pour secourir les malades. En second lieu, ce mal leur prenoit souvent, & presque toujours, pendant les exercices de pieté, comme dans l'Eglise, pendant la predication,

(*dont*

(dont on étoit obligé de les dispenser) & pendant le Catechisme, qu'un Ministre, ou le Directeur même, faisoit dans la maison, & en differens temps, mais le plus souvent pendant la priere, parce que les Maitres de cette maison avoient assigné des heures pour faire les prieres à haute voix au milieu de tous ces Orphelins. Mais plus les prieres étoient ardentes, & plus on demandoit à Dieu qu'il lui plût de refrener cette puissance de Satan, plus les enfans souffroient de mal, & étoient plus long tems dans l'accés; neanmoins pendant le carnaval, qui duroit presque une semaine, les enfans qui étoient tourmentés de cette maladie, étoient les plus libertins & les plus debauchés; même il sembloit qu'ils fussent tout de feu, & l'on ne pouvoit en venir à bout, sans que pendant tout ce temps l'on en vist un seul fort incommodé de cette maladie. Et ils declarerent ensuite, que l'on n'a pas trouvé de meilleur expedient pour remedier au mal de ces enfans, que de faire en public, & dans toutes les assemblées, à la reserve des Papistes, les prieres que les Directeurs & Directrices de la dite maison avoient ordonné, & de mettre en suite ces enfans chés les bourgeois, où, d'abord qu'ils y furent, ils commencerent à se mieux porter, le mal

mença peu à peu à diminuer; & par ce moyen ils en furent tous quittes, les uns plutost, les autres plus tard, excepté deux filles, qui s'en ressentent encore quelque fois.

§.7. Ie ne veux pas revoquer ici en doute la verité de cette histoire, mais je ne veux pas aussi être obligé de decider quelle fut la cause d'une avanture si surprenante, puis que cela est à faire aux Medecins & aux Naturalistes. Toute la question est de savoir, si l'on peut tirer d'ici quelque preuve de l'operation du Diable, ou d'ensorcelement. Tant s'en faut, à mon avis; & si l'on étoit obligé d'en decider, il y a plus de circonstances qui prouvent la negative, qu'il n'y en a pour l'affirmative. Car l'on dit en premier lieu, que ces enfans étoient *les plus débauchés*: ce qui fait voir que leur insolence & leur mechanceté augmentoient leur mal, & les effets de cette étrange maladie. En second lieu; de dire que ce mal leur prenoit ordinairement quand ils étoient ensemble, cela fait voir que c'étoit une maladie contagieuse: ce qui se confirma d'autant plus; parce que quand ils étoient à l'air, ils sentoient du soulagement, & que quand *ils étoient hors de la maison des Orphelins, il sembloit qu'il n'y avoit pas tant de danger pour eux.* Il se peut bien aussi, que l'un fist ce qu'il voioit faire à l'autre, pourveu que celui cy eust assés de hardiesse pour commencer.

§. 8.

§. 8. Or en ce qu'ils se portoient mieux quand ils étoient à l'air, il ne se faut pas étonner qu'ils fussent malades dans l'Eglise, où l'air étoit encor plus etouffé que dans leur maison; joint a celà, qu'estant, comme l'on dit, des plus debauchés, & par consequent, aimant mieux courir dans les rues, que rester dans l'Eglise, ils pouvoient faire semblant d'être encore plus mal qu'ils n'étoient, afin de *pouvoir sortir de l'Eglise*, comme il est dit aussi dans la relation; que cela se faisoit. Cecy se confirme encore davantage par ce qui est dit, que pendant le Carnaval, quoi qu'ils ne sentissent aucune atteinte de ce mal, ils ne laissoient pas d'être tout à fait debauchés & libertins: ce qui pourroit donner occasion de douter si ces enfans étoient plutost tourmentés d'une maladie, qu'adonnés au libertinage.

§. 9. C'est une chose assés extraordinaire, que ce qui se lit plus bas, savoir, *que plus les prieres étoient ardentes, & plus on demandoit à Dieu, qu'il luy plust reprimer cette puissance de Satan*, plus les enfans souffroient de mal, &c. car cecy est une preuve bien plus evidente, que ce n'étoit pas l'euvre de Satan, qu'autrement. Car si vous priés, & que vous ne receviés pas, c'est une marque que vous ne priés pas bien, Jacques 4: 3. Cependant il semble que ce qui suit, contredise à cecy, savoir que *la priere a servy a la guerison de ces enfans*;

fans : ce qui ne feroit pas veritable, fi pendant la priere, leur mal étoit plus violent : à moins que l'on ne dife que l'on changea le formulaire des prieres, & que l'on ne pria plus, comme auparavant, contre l'œuvre du Diable. Mais la difference qu'il y a, fe manifefte d'elle même, en ce que les *enfans fe trouverent mal au commencement, dans l'Eglife, mais que maintenant on les fait fortir de l'Eglife & de leur maifon, pour les mettre chés des Bourgeois, & les feparer dans des maifons differentes.* L'air fut donc auffi feparé, & eux par même moyen n'aiant plus de compagnons à imiter comme auparavant, cette maladie s'en alla peu à peu, & ces deux filles peuvent encore en avoir retenu ce qui étoit de plus effentiel. Peut être ont elles été les feules qui ont été affligées, & que les autres qui étoient des debauchés & des libertins, ont été affés mechans, pour contrefaire ce qu'ils leur voyoient faire. Car il n'eft fait mention en aucune part, d'agitations fi violentes qui foient arrivées fans autre maladie, à des enfans de douze ans feulement ; &, de plus, il eft certain que trois hommes auroient été plus capables de les tenir, que fix, puis qu'ils ne pouvoient tous avoir affés de place, pour employer chacun autant de force qu'auroit fait un des trois.

§. 10. Il faut que je dife encore un mot de ce que raconte Antoinette Bourignon,

non pas que la chose, ni ce qu'elle ecrit, en vaille la peine: mais parce que je connois des personnes d'esprit & de lettres, qui font grand cas de cette femme; quoyqu'elle ait fait paroitre à ses manieres, & à ses ecrits, qu'elle n'etoit qu'une mechante sotte. Je dis *mechante sotte*, à cause des sottes imaginations qu'elle témoigne avoir d'elle même; & qui passent par dessus toutes les bornes de la sottise la plus manifeste. Je dis aussi *mechante*, parce qu'elle parle mal de tout le monde: qu'elle estime & publie pour possedés ou pour ensorcelés, tous ceux qui n'estiment pas ses reveries, ou qui lui contredisent dans ses fantaisies, & dans ses entreprises dangereuses. Tels sont aussi ceux qui suivent les écrits & les passions de cette femme, qui s'érige en personne spirituelle pour juger les autres, sans vouloir être jugée de personne. Remarqués, je vous prie, le témoignage d'un homme qui passe pour savant, & qui rend tous les jours service au public par ses écrits, lequel dit au chapitre trente quatriéme de l'histoire de sa vie, qu'elle étoit *la plus divinisée & la plus pure ame qui ait été sur la terre depuis Jesus Christ.* Que vous semble, Saints Apôtres, qui avés été inspirés de l'Esprit de Dieu, de cette Prophetesse Papiste? Vous n'étiés pas ni si divinisés, ni si purs, qu'elle. Pensés vous que ce Flateur vous croie, si j'entreprens de lui montrer, que

 l'art

l'art magique dont elle a fait mention, ne s'accorde pas à vôtre doctrine ? Car cette ame si pure & si divinisée par dessus vous, lui asseure le contraire. Faudra-t-il donc que sa parole vaille, par ce qu'il y a des hommes si portés à mettre par tout le Diable en jeu, afin de pouvoir aquerir le surnom de Heros, pour avoir resisté à tant d'assauts qu'il lui a livrés, plus qu'aux autres, qui n'étoient ni si purs, ni si divinisés qu'elle, & pour avoir remporté tant de victoires sur lui ? Voyons à cette heure, ce que dit cette ame pure & divinisée. C'est ce que je vois dans un de ses écrits, qu'elle a intitulé *la parole de Dieu*. Mais afin que vous ne doutiés point de la verité, les §. 100. 131. & le contenu se raportent à peu pres à ceci.

§. 11. Elle avoit fondé à Lille, avec l'assistance des personnes riches & charitables, une maison pour les pauvres enfans. Elle en eut, avec le tems, jusques à cinquante, qu'elle éleva à sa volonté, & qu'elle accoutuma à tous les exercices exterieurs de pieté, que sa Religion demandoit. A la fin elle s'apperçeut que d'abord, un de ces enfans, apres deux, & puis trois, avoient communication avec le Diable ; qu'ensuite il y en avoit peu de toute la trouppe qui en fussent exempts ; & enfin, elle sceut qu'ils étoient en alliance avec lui : que leurs parens les y avoient engagés, même dés le commencement de leur vie, & qu'on les avoit amenés en cet état, dans cette Maison religieuse

nouvellement fondée, afin d'apprendre mieux à feindre, & d'introduire plus aisément la corruption dans le monde. Le Curé de Saint Sauveur, dit elle §. 119, 120. écrivit leur confession, & ils declarerent expressément. „ Qu'ils avoient tous les „ jours communication charnelle avec le „ Diable. Qu'ils alloient au Sabat, où l'on „ mangeoit, beuuoit, dansoit, & où l'on „ commettoit toute sorte de lascivetés. „ Que chaque femme avoit son Diable „ sous la forme d'un homme, & chaque „ homme aussi son Diable sous la forme „ d'une femme. Que le nombre de ceux „ qui se trouvoient à ces Sabbats, & que „ chaque Diable y amenoit, ou comme son „ Serviteur, ou comme sa maitresse, étoit „ si grand, que l'on ne voyoit jamais d'as„ semblées si nombreuses dans la ville. „ Qu'il y avoit à ces Sabbats, de toutes sor„ tes de personnes, des jeunes & des vieux, „ des riches & des pauvres, des nobles „ & des roturiers; &, outre cela, de toutes „ sortes d'Ecclesiastiques, de Prêtres & de „ Prelats. Que chacun y étoit placé selon „ le rang qu'il tenoit au monde. Que l'on „ y adoroit une beste, & que l'on commet„ toit avec elle des actions honteuses. „ Qu'on la brusloit ensuite, & que chacun „ prenoit de ces cendres, avec lesquelles „ on faisoit languir & mourir les hommes „ & les bestiaux. Mais le plus plaisant de tout, à mon avis, est, ce qu'elle raconte

dans

dans *sa vie exterieure*. §. 2. touchant ce qu'une de ces filles lui avoit confessé. „ Qu'elle avoit eu un Diable dés son enfance, qui croissoit à mesure qu'elle „ croissoit, & qui paillardoit jour & nuit „ avec elle, quand elle fut devenue grande. Voila asseurément un nouveau genre de Diables, dont le monde n'avoit pas encore entendu parler.

§. 12. Que pense-t-on de si belles histoires? A-t-on jamais veu de sottises plus fades dans aucune fable? Quoi! prendrois je la peine de refuter de telles bagatelles, qui se trahissent elles mêmes, & que l on peut facilement resoudre, apres ce que nous avons dit cy devant? Cette femme a élevé ces enfans aussi sottement, qu'elle étoit sotte elle même, en s'imaginant que tous les Diables s'étoient dechainés à la fois, pour aporter de l'obstacle à sa sainteté. Car il ne lui en falloit pas davantage, que la relation toute nuë d'un de ces enfans, (*des plus agées* neanmoins, à ce qu'elle dit, mais elle ne dit pas l'age) *que le Diable avoit tenu le Sabbat trois nuits de suite, avec au moins vingt cinq personnes de sa connoissance, pour trouver un moyen de la faire mourir*: & que pour cela, *ils avoient resolu de composer un certain onguent de plusieurs matieres differentes meslées ensemble, dont elle ne pourroit jamais échaper, &c.* §. 128. C'étoit sans doute une sainte personne, puis que le Diable étoit si empeché à cher-

cher des moyens pour lui nuire ; parce qu'autrement, quand il n'a que des gens du commun, à faire mourir, ce n'est pas une affaire pour lui. Il faut aussi, asseurement, qu'il soit tombé en delire, puis qu'il consulte avec les enfans, pour ne faire mourir qu'une femme. Car il y a apparence que cette fille étoit une des vingt cinq conseilleres. Mais il y a assés long temps que je me tourmente dans cette fange ; c'est pourquoi je vais passer à une autre matiere.

§. 13. Si je veux rappeller le tems où le Papisme dominoit, je trouverai dans nôtre ville d'Amsterdam, matiere de parler, quand ce ne seroit qu'à l'occasion d'un certain mechant bruit qui s'y repandit en l'an 1515. d'une fameuse Magicienne, appellée *Meins Cornelis de Purmerend* ; laquelle, selon le témoignage des procedures tenues à cette occasion, debita les plus degoutantes fables que l'on puisse jamais imaginer ; dont l'une detruisoit l'autre, & en faisoit voir la fausseté. Elle avoit, disoit elle, un Amant infernal, qui s'appelloit *Roeltje*, qui lui avoit dit, qu'il étoit celui qui avoit trahi Iesus Christ. Elle ensorceloit l'herbe & les vaches, par ces paroles, *schurius, inturius, tierius, fugita.* Le Medecin Dapper a tres bien connu la nature de cette sorcellerie, dans l'histoire particuliere qu'il en a faite, à la page 150, & 151. de sa description d'Amsterdam, en disant,

que

que ce pouvoit être des *humeurs epaisses & des fantaisies melancoliques*, qui faisoient dire à cette Meints, tant de sottises d'elle même. C'est ainsi qu'il appelle ses depositions : en quoi certes il a grande raison, & à quoi pourtant *les Magistrats d'Amsterdam de ce tems là ajoutoient foy*; puis qu'elle fut bruslée pour ce crime; & trois autres dans la même année furent condamnées au même supplice; savoir, *Anne Jans, Bourgeoise de la même ville, avec ses deux filles, Elisabeth & Jeanne Pieters.* Il joint encore à ceci, dans le même endroit, une surprenante force d'une certaine fille, qui passoit pour être ensorcelée; laquelle neanmoins (apres avoir reconnu toutes les extravagances qu'elle faisoit, & auxquelles elle se laissoit emporter) ne faisoit autre chose, que de surpasser en adresse le petit Ensorcelé de Campen. Le Lecteur qui est curieux d'en savoir toute l'histoire, peut consulter le livre; pour moy, il n'est pas besoin que j'en grossisse mon volume.

CHAPITRE XXVI.

Que l'acouchement surprenant de la femme d'Abbekerk, ne resultoit aucunement de la Magie.

§. 1. PEndant que j'étois occupé à écrire ces choses, je me suis resouvenu d'une certaine avanture surprenante, arrivée depuis peu en ce pays, sur laquelle il y a eu beaucoup de choses à dire. La femme qui fait le sujet, & qui est l'inventrice de cette histoire, a donné de la tablature, & aux Ecclesiastiques & aux Seculiers. Elle a causé du trouble dans son village & aux environs & donné occasion à tout le monde d'en discourir comme il l'entendoit. Il n'y a eu, ni Juges, ni Jurisconsultes, ni Ministres, qui ayent été interrogés, mais seulement le commun peuple: &, entr'autres, un Ministre que je ne vois pas que l'on ait consulté, a cru que le Diable s'en étoit meslé: mais cela se disoit si differemment, que le peuple accusoit la femme d'être Sorciere, & ce Ministre C. D. l'en excusoit. Cependant il n'a pas laissé de regarder cette chose d'une maniere, qui fait voir qu'il croioit que le Diable avoit ainsi maltraitté cette femme, & que tout ce qui lui étoit arrivé, s'étoit fait par son artifice. Les personnes d'esprit craignoient seulement

ment, que cette femme dont il eſt ici queſtion, n'euſt elle-même fait mourir ſon fruit. Mais permettés que je raconte l'hiſtoire, de la maniere que Iaques Lantman, qui étoit alors Secretaire de la Juſtice, & qui a eſté preſent aux interrogatoires, & à toutes les procedures, l'a fait imprimer. Je me ſervirai de ſes propres termes, en les abregeant pourtant, autant qu'il me ſera poſſible. Voici donc comment il la raconte.

§. 2. *Au bout de Weeren qui regarde le midy, hameau du reſſort d'Abbekerk, à une bonne lieue de la ville de Medenblik, demeuroient deux perſonnes mariées, agés chacun d'environ quarante ans. L'homme s'appelloit* Nicolas Nyszoon, *de Nieudorp, & la femme,* Agathe, fille de Germond, *de Zybekerſpel; tous deux fort honneſtes gens, & qui vivoient comme de bons bourgeois, autant que j'ay pû les connoitre juſques icy, car je les ay connus pendant quelques années. Ils n'étoient pas des plus aiſés, à la verité, mais ils vivoient raiſonnablement bien, ſelon leur condition, & le negoce qu'ils faiſoient, & comme peuvent faire des payſans. Ils étoient Catholiques Romains, & n'avoient point d'enfans en vie. Il y a environ quatre ans, que cette femme fut enceinte pour la premiere fois, apres une fauſſe couche qu'elle avoit faite; & apres deux mois de*

 groſ-

grossesse, elle se sentit preste d'accoucher; à cause de quoi le mary fut d'abord appeller les voisines, & aprés s'en alla à Lambertschagen, qui est à une demie lieüe de là, querir la sage femme. Cependant deux voisines vinrent chés elle, & trouverent bien la femme couchée par terre, &, en apparence, sur le point d'accoucher; mais, comme aussi peu de temps aprés, elle dit aux femmes, que la douleur de l'enfantement aprochoit, & qu'elles luy aidassent, en même tems elle s'écria, & viste, viste, la voila qui vient. *A ces mots, les deux femmes, aussi épouvantées qu'un Pilote sur mer, assailly de la tempeste, qui cherche les moyens de se sauver, firent tout leur possible pour secourir cette femme dans cette extreme necessité. Et l'une des deux s'étant aprochée d'elle, ramassa, sans perdre de tems, ce qu'elle appelloit le fruit, de dessous ses juppes, & le montra à l'autre.* Ces *femmes crurent que c'étoit un Ambrion mort, quoi qu'il n'eust, selon ce qu'elles ont dit depuis, aucune ressemblance d'un enfant; d'autant que ce n'étoit qu'une masse informe, sans teste, sans jambes, & sans aucun membre exterieur, & qui étoit enveloppée dans une petite membrane, &, au raport d'une femme qui croit l'avoir veu, comme si elle y avoit été cousüe ou attachée.* Neanmoins

ces

ces deux femmes ne peuvent dire si cette masse étoit chaude ou froide ; & elles ne designent pas, non plus, si elle étoit gastée, ou salie de sang ; mais qu'elles n'ont veu sur le plancher, aucune des marques que l'on a coutume de voir en de pareilles occasions, sinon seulement un peu d'eau. Cependant une des deux femmes qui tenoit la place de la sage femme, étoit aupres de cette femme, pour attendre là, l'arriere-faix ; & peu apres le mary arriva avec la sage femme de Lambertschagen. La voisine se leva pour faire place à la sage femme, mais ce fut en vain. Car quoique cette sage femme sçeust, selon la connoissance qu'elle en avoit, & selon le cours de la nature, qu'il falloit necessairement qu'il vinst encore quelque chose aprés l'enfantement, l'on fut bien surpris de voir qu'il ne venoit rien : il n'y avoit que l'accouchée qui ne s'en étonnoit pas, puis qu'elle dit à ces femmes, qu'elle croioit qu'il ne viendroit rien. *Les femmes la mirent donc au lit comme une veritable accouchée ; & cette masse, que tous ceux qui vinrent dans la maison, purent voir, fut enterrée le lendemain sous le nom d'un averton, avec les ceremonies accoutumées. C'est ce qui ayant été deterré, fut reconnu pour être de la graisse de pourceau; mais aucune des femmes, qui avoient connoissance*

de cet accouchement, ne savoient autre chose, au moins à ce qu'il a paru, sinon qu'elles croioient que c'étoit un monstre qu'elle avoit mis au monde; ce qui fut cause qu'elles n'en parlerent pas.

§. 3. *Deux ans apres, cette même femme devint encore enceinte; & de son aveu, (car je ne parlerai ici qu'apres elle, & apres celles des voisines qui l'ont raconté) elle fut grosse treize mois entiers. Pendant que son mary étoit à la campagne, où il travailloit, & qu'elle étoit seule dans sa maison, avec une de ses sœurs qui étoit une vieille fille, & incommodée, il vint une femme inconnue, qui lui dit qu'elle venoit de la part de son Maitre* Wibrant Jansz. Maris, *qui demeuroit à Hoogkarspel, à environ quatre lieües de là, & qu'elle venoit exprés pour la delivrer de son fardeau; qu'elle étoit sage femme, & qu'elle demeuroit à l'Oosler Swaagdyk, qui en étoit à-peu-pres aussi éloigné. A peine cette femme eut elle été un petit moment, que le mal d'enfant prit à l'autre, d'une si grande vitesse, que sans que les voisines pussent y être, elle fut delivrée de ce fruit, que la sage femme dit être mort. Cette femme n'eut pas plûtôt receu ce fruit, qu'elle tourna le dos à l'accouchée; & en un moment elle l'envelopa depuis les pieds jusqu'à la teste, dans un linge*

qu'elle

qu'elle tira d'une boeſte de bois, qui étoit ſur un banc; tellement que, ni la mere, ni les autres femmes ne le purent voir autrement qu'enveloppé; & elle mit enſuite cette poupée, dans une petite laiette à terre: apres quoi elle dit à l'accouchée, qu'elle étoit preſſée, & qu'il falloit qu'elle s'en allaſt au plus viſte, mais que ſa belle ſœur, qui étoit derriere, pouvoit appeller les voiſines à ſon ſecours. Dans le même moment, cette femme partit ſans avoir été veue de perſonne. La belle ſœur appella donc les voiſines, & auſſi toſt il en entra une par la porte de derriere, à qui l'accouchée cria du milieu de la chambre, (je ſay ceci de ſa propre bouche) qu'elle allaſt querir les voiſines au plus viſte; ce qu'elle fit, & rentra incontinent aprés. Cependant l'homme étant revenu des champs, trouva, auſſi bien que les voiſines, dont il en alla auſſi querir quelques unes à la haſte, ſa femme fort froide, ſur le plancher, toute ſeule, ſans beaucoup de feu dans la cheminée, & qui étoit accouchée. Tout le monde fut ſurpris, comme l'on ſe le peut imaginer. Cependant chacun ſe mit en devoir de la ſecourir. L'enfant étoit comme mort, couvert d'une petite couverture blanche, à quoi on ne ſavoit que faire: c'eſt pourquoi apres que l'on euſt allumé du feu, l'on mit

la

la femme au lit bien chaudement, & on la traitta comme une veritable accouchée. Les marques ordinaires de l'enfantement, consistoient, la plus grande partie, en eau meslée de sang, qui étoit sur le plancher. On nettoya la chambre, & l'on fit tout ce qu'il y avoit à faire: mais personne de la compagnie ne vit & ne demaillotta cette masse qui étoit ainsi enveloppée; parce que, selon que dit l'accouchée, qui n'en avoit pas encore parlé, la sagefemme lui avoit deffendu d'y toucher; tellement donc que l'on enterra, comme la premiere fois, cette masse, qui paroissoit exterieurement être un enfant, mais qui, selon l'opinion d'une des femmes, étoit plus legere qu'un enfant ne doit être; & quand cette petite chasse fut deterrée, l'on trouva que l'enfant qui avoit été dedans, étoit fait de plusieurs guenilles. Je laisse à juger aux autres, si cette femme mit quelque enfant au monde à cette fois, ou non. Mais la voisine qui y fut la premiere, dit, que selon toutes les apparences, & tout ce qu'elle avoit veu de ce que l'on a coutume de voir à un accouchement, elle étoit persuadée que cette femme avoit enfanté. En ce temps-là la nouveauté de cette histoire commença à se repandre parmy le peuple; mais tout demeura ensevely avec l'enfant, jusques à cette heure, que l'on

l'on a decouvert l'un & l'autre.

§. 4. *A la troisieme fois qu'elle fut enceinte, elle devint comme les autres femmes, grosse de corps en apparence, & son terme étant accomply vers le milieu de l'Eté, elle demeura grosse comme la premiere & la seconde fois, sans accoucher; & elle passa dans cet état tous l'Eté. Cependant en Autonne (je suis la confession de la femme) cette même sage-femme de Swagdyk, la vint trouver, pendant que l'homme n'étoit pas au logis, pour voir comment elle se portoit. Et ayant appris qu'il y avoit si long temps qu'elle étoit enceinte, elle la visita par tout le corps, & lui dit qu'elle voyoit bien qu'elle étoit grosse; mais que quoi qu'elle portast plus long temps que les femmes n'ont accoutumé, elle ne laissoit pas d'esperer que tout iroit bien, & la dessus elle s'en alla. Le* 19. *de* Novembre 1658. *cette femme revint de la part de* Wybrant Jansz. Maris *pour l'accoucher du fruit dont elle pretendoit être grosse. Elle s'alla asseoir auprès d'elle, proche du feu. Le mari étoit alors à Abbekerk, pour acheter du bois, & elles mangerent ensemble un morceau: il faut que ç'ait été avant midy. Apres, cette sage femme luy donna quelque chose de sec pour prendre le soir dans quelques gouttes de bouillon, ou d'autre chose: ce qu'el-*

le

le fit aussi, selon sa confession ; & la sage femme lui dit en partant, qu'elle esperoit que cela la soulageroit ; qu'elle alloit de ce pas à Eersiwoud, qui est à une petite lieüe de là, & qu'elle reviendroit le lendemain au matin. Elle commanda aussi à cette femme, d'envoyer en ce même tems, son mary querir sa mere, qui demeuroit à Zybekerspel, apres quoi elle s'en alla avant que le mary fut de retour, tellement que le mary, qui étoit allé le lendemain à Zybekerspel, ne vit pas encore cette femme. Bien plus, *comme il appert plus au long par sa propre confession, son mary partit dans un batteau dés la pointe du jour (c'étoit le* Mercredy 20. *de* Novembre*) pour aller querir sa belle mere : mais avant qu'il fut de retour, la sage femme vint ; & apres avoir été un moment proche de cette femme, les douleurs lui prirent si vivement, qu'avec l'aide de cette sage femme, elle accoucha prontement & heureusement de l'enfant, & de tout ce qui accompagne l'enfantement. Aussi tost la sage femme qui avoit receu le fruit, tourna le dos à l'accouchée ; en sorte qu'elle ne put voir ce qu'elle avoit mis au monde, & ne l'a jamais veu. Il est vrai qu'elle fit deux ou trois efforts pour le voir, mais la sage femme qui lui dit qu'il y avoit du danger pour elle, de le voir, ne le lui voulut*

pas

pas permettre, & lui deffendit même de le voir, quand les autres le regarderoient. Cependant elle etoit empechée à emmailloter l'enfant; & pour cet effet elle avoit mis aupres d'elle, cette cassette de bois, dans laquelle l'accouchée avoit serré ses hardes d'enfant. Elle en prit ce qui lui étoit necessaire. Elle en enveloppa le fruit, depuis le haut jusqu'au bas; & aprés l'avoir mis en état qu'il ne peuvoit être veu, elle le mit dans une laiette proche d'elle. Agathe Germont *étoit cependant sans secours, (car il n'y avoit qu'elle) & en pitoyable état. A peine la sage femme eut elle fait au fruit tout ce qu'il falloit, qu'elle s'en voulut aller, sous pretexte qu'elle étoit pressée. La femme la pria de demeurer jusqu'à ce que son mary & sa mere fussent venus. Elle n'en voulut rien faire, disant qu'elle ne pouvoit pas rester davantage; & elle ajouta qu'a l'égard de son payement, Wybrand Janszoon la contenteroit. La dessus elle partit, sans que l'accouchée s'apperceust qu'elle emportast aucun pacquet, ni qu'elle eust rien apporté. Un peu apres son mary & sa mere arriverent, qui la trouverent en cet état. Le mary retourne & appelle les voisines, lesquelles trouverent la femme delivrée, assise aupres du feu, froide & tremblante. Les voisines virent par terre tout ce qui se*

voit

voit en de pareilles rencontres; & le fruit qui n'étoit pas loin de là, enveloppé & mis dans une layette; & elles dirent encore, que c'étoit un enfant mort né, c'est pourquoi les femmes se rangerent aupres de l'accouchée, pour lui faire tout ce qu'il falloit. Une des femmes s'étant cependant aprochée de l'enfant, pour voir s'il n'y avoit rien à faire, la mere l'en empecha, disant: Qu'y voulés vous faire? il est accommodé. *Ainsi la plus part des femmes s'en retournerent chés elles. Mais quelques heures apres, trois de ces femmes, incitées peut être à cela, par quelqu'un de leur maison, venant à penser que l'on diroit peut être quelque chose, de ce qu'elles n'avoient pas veu ce qu'elle avoit mis au monde, retournerent à la maison de l'accouchée; demanderent au mari de voir l'enfant, qui le leur permit, mais aprés qu'il l'auroit demandé à sa femme. Ce qu'il fit; & là dessus il revint dire aux femmes, qu'elle ne le vouloit pas, mais qu'elles le lui demandassent elles mêmes. Elles le firent, mais elles n'en purent obtenir la permission, & elle leur dit une & deux fois, qu'elle ne le vouloit pas, ni que personne le vist. Ainsi ces femmes s'en retournerent, sans avoir pû voir ce que c'étoit. Le lendemain on pria les enfans du voisinage (comme c'est la coutume) de*

de venir à l'enterrement de cet enfant. Les femmes étant entrées dans la maison, & trouvant encore l'enfant au même endroit où ils l'avoient laissé la veille, deux d'entre elles resolurent de voir ce que c'étoit que cet enfant, avant que de le mettre dans le cercueil, sans le dire à la mere, de peur de refus; mais à peine eurent elles commencé à oster les epingles du costé de la teste, que l'accouchée leur deffendit d'y toucher. Bien plus. Ayant veu qu'elles le tenoient dans cette intention, (c'est le temoignage des femmes) elle sauta en bas de son lit, les traitta si rudement, en leur disant qu'elle ne vouloit point qu'on le vist, qu'elles furent contraintes de se desister de leur entreprise, & de mettre cette poupée sans l'avois veüe, dans la bierre.

§. 5. A peine cette troisiéme poupée fut elle enterrée, que la rareté de ces evenemens, & de ces couches surprenantes, commença à faire grand bruit parmi le peuple. Chacun vouloit qu'il y eut là-dessous quelque chose de caché, que l'on ne savoit pas. D'autres disoient qu'il y avoit, sans doute, de la Magie. Que, pour cacher ce mystere, Nicolas Nyszoon viendroit de nuit secretement, & deterreroit cet enfant, & qu'il falloit y prendre garde. Ce bruit augmenta comme une pelotte de neige, bien que ce ne fussent que des dis-

cours.

cours en l'air, sans aucun fondement, & seulement sur des soupçons. C'est pourquoi ils obtindrent de la Justice de Zybekerspel la permission de voir ce que c'étoit, & de deterrer la petite bierre. Ce qui se fit en presence de toute la populace; le Dimanche d'apres 24. de Novembre, (car il avoit été enterré le Jeudi.) On apporta la bierre dans l'Eglise, parce que c'étoit au soir & à la chandelle. On l'ouvrit; & apres avoir detaché toutes les épingles, qui étoient si pressées les unes sur les autres, qu'il y a de quoi s'étonner, l'on trouva que le corps étoit fait de merluche, dont la queüe estoit fendue; ce qui servoit pour faire les pieds crochus. Les bras étoient des boudins d'avoine, & un charbon en faisoit la teste. Cecy fut un nouveau sujet d'étonnement aux yeux d'un chacun.

Apres cecy on se saisit de la personne: on la mit à la gene, & enfin sur l'echafaut, en vertu des sentences rendues le 9 & le 17. d'Avril 1659.

§. 6. La femme aiant donc été à cause de cela tirée en justice, apres de longues procedures, fut menacée d'etre mise à la question: mais le susdit Ministre E. D. qui en eut compassion, parla pour elle, croiant *qu'elle pouvoit bien avoir esté un sujet dont le Diable se seroit servy pour jouer son personnage. Qu'il pouvoit l'avoir enflée de la*

sorte, qu'elle auroit paru etre grosse, & qu'il auroit agy avec elle comme si elle avoit eté effectivement une femme en couche, & qu'elle eust enfanté. *Car*, ajoutoit il ensuite, *ce pouvoit bien etre une illusion; à quoy elle-meme & les autres pouvoient etre trompées. De plus, Satan est capable de faire cela.* Il prouvoit cecy par le neuvieme verset du quatrieme de Saint Matthieu; par le neuvieme du huitieme des Actes, & par le premier du troisieme de l'Epistre aux Galates; apres quoy il fit voir *l'explication de la nouvelle Traduction de ce passage* Pour cela il produisit les temoignages d'Hyperius *Meth. Theol. l.* 1 *p.*304, 305. de Voetius *Part.* 1. *Disput. pag.* 559. & de Timplerus *Metaph. lib.* 4 *cap.* 4. *Problem.* 34; lesquels disent que le Diable peut ensorceler de la sorte les sens des hommes Mais nous ne pouvons plus ajouter foy à des choses qu'ils raportent, sans les avoir jamais veues; c'est assés de nous en raporter à ce qu'en dit l'Ecriture, ou ce que nous en dicte la raison, ou au moins, à ce qui a paru par experience; mais, ni le Ministre, ni ces autres Autheurs, n'ont jamais rien veu de tout cecy.

§. 7. Voiés donc, je vous prie, combien l'homme est porté pour l'interest du Diable. Ce meme Ministre a peu savoir depuis, par le moien d'une histoire qui a esté assés connue dans cette ville, comment le desir ardent qu'une femme a d'avoir un enfant,

fant, quand elle n'en peut avoir, s'augmente, & combien il luy peut faire achepter cherement le bruit d'en avoir eu. La femme d'un riche bourgeois feignit d'etre grosse. Elle achepta un enfant qui n'etoit pas encore né, d'une femme qui etoit veritablement grosse. Elle se mit au lit, dans le temps que l'autre femme devoit accoucher. Elle se fit apporter cet enfant si adroitement, que le Mary ne soupçonna rien, & crut que c'estoit chair de sa chair, & os de ses os. Mais soit que la vendeuse, ou la porteuse de l'enfant, n'eussent pas eté satisfaites du salaire qu'elles s'etoient promises, elles découvrirent l'imposture. Or cette Paysanne qui avoit envie aussi d'avoir un enfant, mais qui n'avoit pas tant d'argent que la bourgeoise, pour en achepter un, en fit un elle meme, avec du vieux oing, un autre, avec des guenilles, & un troisieme avec une merluche & des boudins: toutes, choses que l'on a ordinairement dans la maison, sans qu'il fust besoin d'employer personne pour cela. Pour ce qui est de la sage femme de Swaagdyk, c'est une de ses inventions, & qu'elle ne put aussi soutenir devant les Juges. Elle n'avoit pas beaucoup de peine, non plus, à preparer dans sa maison, tout ce qui etoit necessaire, pour faire croire qu'il y avoit une accouchée; & si elle disoit qu'elle aprochoit de son terme, c'etoit pour donner plus de vraysemblance à sa fausse couche. Mais si l'on veut sa-

ſavoir comment cette femme vouloit bien s'expoſer à tant d'affronts, c'eſt qu'elle avoit commencé, & qu'elle ne penſoit pas qu'il luy en duſt arriver d'autre inconvenient : ainſi il fallut qu'elle demeuraſt le reſte de ſes jours la riſée de tout le monde, ce qui dura encore aſſés de temps.

CHAPITRE XXVII.

Que les procedures que l'on a tenues au commencement de la Reformation au ſujet de la Magie, n'ont été, ni judicieuſes, ni raiſonnables.

§. I. QUoi que depuis que les Pays-bas ont ſecoué le joug du Pape, l'on ne puiſſe pas dire qu'ils ayent été abſolument purgés des erreurs de cette religion touchant la Magie, cependant l'on s'eſt aperceu que depuis que ces pretendues Sorcieres ont été bruſlées, on n'en a plus entendu parler. Il ſemble même que ceux qui ont retenu la Religion Romaine, ont oublié ce que c'eſt, depuis ce maſſacre des Confeſſeurs de la verité, que l'on appelle Vaudois, ſous pretexte qu'ils étoient Sorciers, & qui ſe fit à Arras, aux années 1459, 1460, & 1461. dont on peut lire l'Hiſtoire à la fin du livre de Renaud Schot. Car les Sentences des Juges & Inquiſiteurs furent caſſées & annullées trente ans apres, au Parlement

ment de Paris, & les Juges qui étoient encore en vie, furent punis. Cependant lon trouve qu'il y étoit encore resté quelque chose de cette prevention des Papistes, en l'an 1595. puis qu'il paroit que, non seulement les Justices subalternes, mais aussi les Couts de Justice de Hollande & du Diocese d'Utrecht, étoient entachées de ce levain : encore qu'il paroisse par Sentence du Grand Conseil, rendue en 1593, que l'on commençoit à y aller un peu plus bride en main. Je rapporterai, pour servir de preuve de l'un & de l'autre, une certaine Sentence rendue à Schoonhoven, à l'occasion de la Magie, le 18 Decembre 1591. ensuite le contenu des procedures d'Utrecht, de l'an 1595. & enfin la Sentence de la Cour, annullée par le Grand Conseil de Hollande 1593. Neanmoins je n'en tirerai que le plus necessaire, de peur d'être trop long, mais aussi assés pour pouvoir servir de preuves vivantes de l'extreme erreur de ce tems-là.

§. 2. Je trouve dans la sentence de la Iustice de Schoonhoven, ces chefs d'accusation: qu'une certaine „ *Marie Adriaans, „ agée de soixante & dix ans, avoit confessé* „ volontairement, que le Diable lui avoit fait „ renier Dieu, & qu'apres lui avoir donné „ pour erres du mariage qu'il pretendoit „ contracter avec elle, une piece d'or, en „ apparence, laquelle se changea en suite „ en excremens d'enfant, il l'avoit connue

„ char-

„ charnellement;& qu'il lui avoit donné un
„ petit pot plein d'onguent,avec lequel elle
„ avoit ensorcelé depuis plusieurs person-
„ nes

„ Qu'une nuit l'Ennemi l'ayant eveillée
„ à Utrecht, il la porta à Vianen, pour en-
„ sorceler un certain Adrian Leenerts, a-
„ pres quoi il la raporta à Utrecht.

Qu'elle en avoit encore ensorcelé trois autres, tant avec cet onguent, qu'avec autre chose. Qu'il y en eut deux à qui cela ne fit rien, mais qu'elle crut seulement, que le Diable le fit à sa sollicitation. Sur cette confession, cette femme fut condamnée à être étranglée, & ensuite bruslée, le 18 Decembre 1591. Quoi que ces pieces soient rapportées tout simplement, elles ne laissent pas de nous devoir suffire, pour nous faire concevoir, que cette vieille femme avoit plutôt songé & inventé ce qu'elle confesse, que de nous obliger à croire ces contes de vieilles, si puerils, & si ridicules, qu'un homme sage devroit avoir honte de les lire.

§ 3. Considerés un peu quelle apparence de verité il peut y avoir dans cette confession, qu'une femme qui n'a jamais été mariée, ainsi qu'elle l'a declaré entr'autres choses, se soit engagée au Diable à l'age de soixante & dix ans, & qu'elle ait receu de lui des excremens pour de l'or? Le prix & la valeur d'une telle promesse, pouvoit avoir lieu avec des hommes, au moins avec

Michel le Tonnelier, avec lequel elle confessa avoir vecu en concubinage pendant un mois. Mais ce qu'il y a ici de remarquable, c'êt ce qu'on dit d'elle entr'autres choses; savoir que pendant qu'on la menoit prisoniere, ne faisant simplement que toucher un jeune homme qui étoit aupres d'elle, elle lui dit. *Quoi! t'en vas tu comme celà. Qu'êt-ce que tu t'amuses là à ecouter?* & que la dessus elle CRUT *que l'Ennemi avoit ensorcele ce jeune homme par son moyen.* Ce n'a donc été qu'une simple croyance. Ainsi peut elle aussi avoir songé, (car elle dormoit) que ce même ennemi l'étoit venue querir à Utrecht, pour la porter à Vianen, & qu'il l'y avoit raportée: tellement que sa propre pensée, & la prevention des Juges, lui à causé la mort.

§. 4. Ceux d'Utrecht ne sont pas plus excusables dans la sentence de mort qu'ils rendirent contre quatre personnes, quatre ans apres ce temps-là; dont on peut lire les informations & les Sentences judicielles, dans la *Batavia Illustrata* de Simon de Leeuwen, aux pag. 295, 306. qui en revienuent à ceci; savoir qu'un certain *Volkert Dirxen* fut mis à la question par deux fois, sur le seul témoignage de ses propres enfans, agés de 13, 14, & 16 ans, & que n'aiant rien avoué, il fut jette dans l'eau, (o Juges aveugles!) sur laquelle, tantôt il flota, & tantôt alla à fonds, sans neanmoins rien confesser; sinon qu'à la fin il avoua quelques sottises, qui ne valloient

de

guere mieux que celles de la vieille femme de Schoonhoven, & entr'autres, qu'il avoit été changé en loup, & que sous cette forme, il avoit mordu les bestiaux des autres, dont ils étoient morts. Tout le reste de sa confession est de même trempe; mais sur tout il faut remarquer, que ces hommes ont tous mordu le bétail sous la forme d'un loup, dont on ne manque pas autour d'Amersfort & du Veluwe; & que cependant aucun d'eux n'est accusé d'en avoir mordu en deçà les lieux que je vien de nommer, où il n'y à point de loups. Peut on jamais rien concevoir de plus absurde, que de dire que dans un pays plein de loups, si un cheval, où une vache vient à être mordue d'un loup, on dise que c'est d'un homme metamorphosé en loup, & non d'un veritable loup.

§. 5. On ne s'est pas contenté de punir seulement des personnes agées pour crime de Magie, l'on à puni aussi des enfans. Voici les remarques qu'en à faites cet Autheur, page 360.

„ *Folkert Dirxen*, bruslé le 1 Août 1595.
„ Le fils de *Hessel Folkers*, agé d'environ
„ quatorze ans, fut condamné à cause de sa
„ jeunesse, à être mené au lieu où devoient
„ être bruslées *Henriette Folkers*, sa sœur,
„ & *Marie Barten*: à y être fouetté jus-
„ qu'au sang, & ensuite être mené prison-
„ nier dans la maison de Hasenberg, où
„ il devoit rester jusqu'à ce qu'il plut à

 la

„ la Cour d'en ordonner autrement.

„ *Henriette Folkers*, jeune fille, agée de „ dix ſept ans, bruſlée.

„ *Dirk Folkerts*, agé de huit ans, page „ 303. eut la même ſentence que ſon frere „ Heſſel.

„ Le vingt ſiziéme Juillet 1595. *Antoine Bulk*, agé de vingt huit ans, bruſlé.

„ Le premier Août 1595. *Gysbert Folkerts* (on ne dit pas quel age il avoit) „ receut la même ſentence que ſes freres „ Heſſel & Dirk.

„ *Marie Barten*, femme d'Antoine Bulk, „ bruſlée.

Voici deux couples bruſlées pour crime de Magie, un homme & une femme, & un pere & ſa fille, & trois petits innocens, (entre leſquels il s'en trouve un de huit ans) condamnés à être fouettés juſques au ſang, & à demeurer en priſon, apres avoir été contraints de voir bruſler leur ſœur, une jeune fille de dix ſept ans. Encore étoit ce une grace que la ſuperſtition fit à ces innocens.

§. 6. Je dis donc, apres van Leewen, que „ la Sentence du Grand Conſeil de Hollan- „ de, rendue le huitiéme Juillet 1593. „ étoit bien plus juſte & plus équita- „ ble, par laquelle une femme de Schie- „ dam, qui avoit été condamnée à la „ queſtion par la Cour de Hollande, par ce „ qu'elle étoit accuſée d'être Sorciere, fut „ miſe en liberté; la Sentence de la Cour „ de

„ de Hollande, cassée & annullée, & le „ Bailli condamné aux depens. Le principal chef de son accusation, est, qu'on „ avoit pris garde, qu'un jour étant proche „ du vaisseau d'un certain Corneille Corneillisz. elle s'étoit amusée à jouer dans „ l'eau avec une baguette; apres quoi ce „ vaisseau ayant fait voile, il perit. Ne voila-t-il pas une consequence bien tirée? Cette bonne femme fut assés malheureuse à cause de cela, d'être reputée Sorciere. Elle avoit joué autour de ce vaisseau avec une baguette étant à terre, & par consequent elle fut cause que ce vaisseau fit naufrage en mer. En voici une autre plus belle. „ Cette femme étant avec trois compagnes, „ & chacune leur Serviteur (*c'etoit des* „ *Diables sous une forme humaine*) avoit „ dansé, en tenant les autres par la main, „ chacune se voyant, mais n'étant vues de „ personne, par la vertu d'une certaine „ herbe que le Diable leur avoit donnée; „ (*mais c'est une herbe qui n'a pas sa pareille* „ *dans le monde.*) Hé bien, que vous en semble? Le Grand Conseil n'avoit il pas raison d'empecher que l'on ne mist cette femme à la question, puis que ses accusations n'étoient pas mieux fondées, & qu'elles étoient impossibles & contre nature? Neanmoins qui sait si la douleur de la question ne l'eust pas obligée à confesser qu'il étoit vrai qu'elle étoit Sorciere, & à travailler ellemême à sa mort, mais une mort si hon-

teuse & si effroyable, par le manque de courage ou de force. Car je trouve qu'il est remarqué dans le corps de la Sentence, qu'elle étoit un peu melancholique, & que quelque fois elle disoit qu'elle souffroit de grands combats. Or il n'y a point de doute que pour peu que l'on eut forcé ses sens déja foibles, elle se seroit facilement persuadée qu'elle auroit fait des choses à quoi de sa vie elle n'auroit pensé.

CHAPITRE XXVIII.

Qu'il y a quatre vingts ans que l'on punit en Danemarc une espece de Magie toute extraordinaire, dont les preuves bien examinées, ne valent rien.

§. 1. Bien que la lumiere de la Reformation ait dissipé dans les Pays bas, le brouillard de l'ancienne erreur qui regnoit dans les Tribunaux, à l'égard de la Magie, il ne s'ensuit pas qu'elle ne regne encore en Danemarc, en Suede, en Allemagne, & en Angleterre, encore que l'on y fasse profession de la Religion Protestante, dans un pays plus, dans un autre moins, à proportion qu'il y en a qui s'emploient à mal faire, & à nuire à leurs voisins. Et combien que je parle ici des pro-

cedures qui ont été tenues devant & aprés, je ne me puis empecher de dire ce que des personnes de considération m'ont fait savoir plus d'une fois de differens pays; en se plaignant que les Ecclesiastiques entretiennent le peuple dans ces reveries, sans quoi il n'y a pas de doute que les procedures pour fait de Magie, cesseroient aisément. C'est aussi ce qui paroitra dans ce que je raporterai dans ce chapitre, & dans les deux suivans, de pareilles avantures arrivées dans les pays susdits, où les Pasteurs ont été ceux qui se sont le plus meslés dans ces affaires, & qui ont le plus contribué à faire brusler les hommes. C'est ce que je ferai voir dans ce chapitre, à l'égard de Danemarc, dans le suivant, à l'égard de la Suede & de la Pomeranie, & enfin à l'égard de l'Angleterre.

§. 2. Un Seigneur Danois, qui m'avoit raconté le contenu de l'histoire de son pays, l'a fait traduire de sa propre langue en Latin, ainsi qu'elle a été imprimée chés van Dalen, avec ce titre: *Energumeni Coagienses, sive admirabilis Historia de horrenda Cacodæmonis tentatione*; c'est à dire, *les Possedés de Koge, ou l'Histoire surprenante d'une épouvantable tentation du Diable.* Cette Histoire a d'abord été écrite par *Jean Brunsman, Recteur du College de Herlow*, avec approbation de *Jean Birkerode, premier Professeur en Theologie à Koppenhague* 1674. lequel dit, „ qu'il n'y trouve rien

„ qui soit contraire à l'Ecriture Sainte;
„ mais qu'au contraire, tout ce que l'on
„ enseigne du Diable & de ses méchantes
„ œuvres, y est confirmé par cet exemple,
„ & par plusieurs autres. Ce qui sert, *dit*
„ *il*, à exhorter les incredules à faire une
„ serieuse reflexion sur toutes les tres cer-
„ taines circonstances de cette Histoire, &
„ à remarquer qu'ils sont induits à croire
„ cette verité, par des experiences sensi-
„ bles, qui nous sont proposées dans l'E-
„ criture Sainte. Nous verrons bien tost si cela est comme il le dit. Cette *tres certaine verité*, dont parle ce Professeur, est fondée sur le raport d'une femme, dans la maison de laquelle l'affaire est arrivée; & ensuite sur une declaration plus ample, extraite par ledit Brunsman, des pieces qui restent à la Maison de ville, à la teste de laquelle il y a un Certificat du Magistrat, de l'an 1674 qui affirme que ces pieces ont été tirees de leur Protocol. La relation est de beaucoup trop longue, pour être ici inserée tout au long. Nous nous contenterons donc de voir l'extrait de ce que la maitresse de la maison a raporté, & dont elle a fait elle même l'experience, & aprés, nous verrons celui du Recteur, tiré du Protocol.

§. 3. Il y eüt deux ou trois femmes de bruslées, pour crime de Magie, à Koge, petite Ville de Zelande, sur la mer, à environ quatre heures de chemin de Coppenhague, en l'an 1601. & 1602. & quelques

ques autres pour le même sujet, lesquelles en l'an 1607 & 1608. exerçoient cet art dans la maison d'un nommé Iean Barscher, Marchand: ptemierement sur ses enfans, ensuite sur lui même, & enfin sur les mêmes enfans, de la maniere que je le vai reduire, pour abbreger, en chapitres particuliers.

,, Premierement, on vit d'abord quel-
,, ques Esprits autour des enfans, de la
,, servante, & de la femme; apres quoi
,, elle vit un crapaud épouvantable, qui
,, disparut à l'aproche de ceux de sa mai-
,, son.

,, Une petite fille, agée de huit ans ou
,, environ, fut épouvantée par une vision
,, nocturne, dont elle tomba en langueur,
,, mais elle fut bien tost remise. Sur ces
,, entrefaites Barscher alla faire un tour
,, en Allemagne, où ses affaires l'appello-
,, ient.

,, Pendant son absence, le fils de sa sœur,
,, qui demeuroit chés lui, agé de seize ans,
,, fut fortement ensorcelé; tellement
,, qu'outre les contorsions étranges &
,, horribles, qu'il faisoit de tout son corps
,, & de tous ses membres, il fut élevé de ter-
,, re, bien de la hauteur de deux toises, en
,, sorte qu'étant en cet état comme collé
,, au plancher, il fut impossible de le reti-
,, rer en bas.

,, On entendoit le Diable parler avec lui,
,, à ce qu'il disoit: il dit que le Diable lui a

„ tiré subtilement de la gorge, un feu al-
„ lumé en un instant.

„ Il disoit qu'il falloit qu'il souffrit cela,
„ parce que le Diable n'avoit pas le pou-
„ voir de tourmenter Barscher.

„ Lequel étant de retour, l'on fit des
„ prieres dans toutes les Eglises de Koge,
„ & des environs, & dans le logis; l'on
„ observa même un jûne, que les hommes
„ & les bestes garderent.

„ Le Diable faisoit le lutin sous plusieurs
„ formes, tantost sous la forme d'un cor-
„ beau, tantost sous celle d'une oie, tan-
„ tost sous une forme humaine, de deux
„ Ministres, qui vivoient encore. Il se fit
„ voir aussi à plusieurs personnes, à quel-
„ ques uns comme si c'eust été un mar-
„ chand, & aux autres, comme un chien
„ ou un cochon.

„ Il fut soulagé. Il predit sa delivrance
„ future, & cependant il contrefit le mi-
„ serable. Enfin il dit qu'il étoit abso-
„ lument delivré; querella le Diable,
„ & lui donna son congé. Il tendit la main
„ par deux fois à un Ange, & le remercia,
„ bien qu'il n'y eust personne qui vist ni
„ Diable ni Ange.

„ §. 4. Ce fut alors le tour de Barscher.
„ Depuis onze heures jusques à deux,
„ soit de jour soit de nuit, il sentit de
„ grandes oppressions; & il declara que
„ c'étoit le Diable qui les lui causoit, &
„ qu'il s'appuyoit sur lui comme si c'eut été
„ un sac de bled.

„ La

„ La servante vit un monstre fait com-
„ me un singe; & la plus jeune fille y ac-
„ courut, toute épouvantée de la vision
„ qu'elle avoit eüe, disoit elle, d'un hom-
„ me effroyable, qui étoit assis auprés
„ d'elle.

„ La femme fit faire des prieres, & pour
„ cet effet elle écrivit des lettres à plusieurs
„ Pasteurs des environs. Elle alla elle-
„ même à ce dessein à Norderup, dans
„ un chariot qui ne pouvoit point aller,
„ quand il fut question de revenir au logis;
„ elle fut onze heures en chemin; elle en-
„ tendit faire du bruit dans les arbres; elle
„ vit quelque chose s'élever devant elle
„ comme une tour, & faire en même
„ tems un grand tintamarre, & elle arrive
„ à une heure de nuit au logis.

„ Pendant cette nuit, un rat la mordit
„ au doigt, à ce qu'elle crut, sans qu'il y
„ parust, mais elle fut bien un mois sans
„ le pouvoir remuer. La nuit suivante l'en-
„ sentit sur le lit une chaleur excessive, &
„ la couverture de dessous se trouva pleine
„ de crottes de rats.

„ Le jour suivant, l'homme s'étant allé
„ coucher, disparut pendant quelque
„ tems, mais enfin il fut trouvé dans
„ une autre petite chambre, où il se
„ plaignoit.

„ La quatriéme nuit ensuivant, un é-
„ pouvantable rat (c'étoit le Diable, dit
„ la femme) sauta sur leur lit, & man-

„ gea un morceau du traversin, en sorte „ que les plumes volerent par la chambre, „ *Arriere d'ici Esprit maudit*; dit Barscher, „ & depuis le Diable ne vint plus.

„ §. 5. Apres que l'on en eut rendu gra- „ ces à Dieu dans les Eglises, il commen- „ ça un autre mal bien plus grand que celui „ ci. Un petit garçon de neuf ans fut at- „ teint d'une langueur extraordinaire, sur „ quoi une certaine maitresse ayant été „ consultée, dit que l'enfant étoit possédé, „ & que rien que des prieres ardentes ne le „ pouvoit soulager.

„ Il fut enlevé avec son lit à la hauteur „ de deux toises, ensuite il fut redescendu, „ & mis le chevet en bas; puis porté au „ grenier, apres sur le bucher, & ensuite „ jetté sur l'auvent qui étoit à la maison „ du voisin.

„ Le Diable couroit sur l'enfant, en „ forme d'un petit cochon, il tiroit ses „ membres d'une maniere étrange, il „ grondoit comme un pourceau, chantoit „ comme un coq, & abboyoit comme un „ chien.

„ Un jour que la mere étoit à l'Eglise, „ ayant pris la forme de la mere, il battit „ cruellement cet enfant à coups de sou- „ liers, & ensuite il parloit par lui même, „ & disoit qu'il l'avoit fait.

„ Il hannit comme un cheval, pendant „ que l'on chantoit le Pseaume quarante „ siziéme; cracha au visage de son pere;

„ &

„ & presenta un couteau sur le sein de sa
„ mere, lequel tomba du seul nom de
„ Jesus.

„ Il dit plusieurs choses, faisant semblant d'avoir eté envoyé, malgré lui, dans cet enfant par les sorciers; & qu'il falloit qu'ils fussent punis avant qu'il en pust sortir; mais qu'il ne savoit pourtant pas quand ce seroit.

„ La dessus Barcher mourut; la femme ne dit pas de quelle maladie, ni si elle fut longue ou courte.

„ §. 6. Etant veuve, elle se fit mener en chariot par un certain brasseur, appellé Erik, a Haarlof, pour demander de l'argent, que le Prestre du lieu luy devoit. Elle fut si rudement tourmentée sur ce chariot, qu'elle fut obligée de descendre. A un demy quart de lieue elle voulut remonter sur le chariot, mais elle ne le vit plus. Elle vint à un petit ruisseau, & voulut passer au travers. Elle recommanda ses enfans à Dieu; & dans ce moment elle aperceut deux corneilles, qui sembloient voler à elle; mais quand elle en fut plus prés, elle reconnut que c'étoit deux chevaux & le chariot. Le charetier l'avoit aussi cherchée, tellement qu'ils crurent, l'un & l'autre, que Satan les avoit abusés. Ils sonderent l'eau avec un baston, & ne trouverent pas de fond. Ainsi Jesus les avoit conservés, a ce qu'elle disoit.

„ L'E-

„ L'Esprit malin avoit dit, avant qu'elle
„ fut revenue au logis, par la bouche de
„ l'enfant, qu'il avoit fait grand peur à
„ la mere, & qu'il n'y avoit eu que *ce*
„ *grand homme*, (c'est ainsi qu'il appelloit
„ Dieu) qui l'avoit empeché de la faire
„ noyer dans cette eau.

„ Une autre fois étant allée à Coppen-
„ hague, avec le même brasseur, elle fit
„ une rude chute, apres que le Diable l'en-
„ eut menacée auparavant: les chevaux e-
„ cumerent; le chariot fut versé sens des-
„ sus dessous, & tout ce qui étoit dedans,
„ fut jetté par terre, & les poules s'envo-
„ lerent à la campagne. Le chartetier per-
„ dit son bissac; & apres l'avoir retrouvé,
„ il lui parut si pesant à porter, qu'il crut
„ que le Diable y étoit. (Il falloit que ce
ne fust pas un Diable leger, ou que l'a-
voine de ce pays la fust plus legere que le
Diable.) „ L'ayant ramassé, il le porta;
„ tout pesant qu'il étoit. Ils furent bien
„ dix heures en chemin, quoi qu'il n'y
„ ait que quatre miles.

„ §. 7. Ainsi cette femme fut tourmen-
„ tée deux ans apres la mort de son mary;
„ & pendant ce tems-là, un des Mini-
„ stres lui rendit de frequentes visites, à la
„ place du mary. Le Diable qui parloit
„ par la bouche de l'enfant, lui en fit des
„ reproches, & se plaignit des prieres qu'il
„ faisoit. *J'étois aujourdhui* (disoit il) *dans*
„ *la cousture de vôtre manteau; mais lors*

„ que

„ *que vous commençates à faire la priere*
„ *pour cet enfant, je me laissai tomber aussi*
„ *honteux qu'un pauvre Diable, comme je*
„ *suis.* Le bon Prêtre encouragé par ces
„ paroles, lui dit qu'il vouloit qu'il s'en
„ allast. *Je le ferai*, dit il, *quand il plaira*
„ *ra à ce grand homme.* Mais comme le
„ Prêtre vint à lui parler Latin, ce Diable
„ Danois lui dit, *qu'il ne se vouloit pas*
„ *rompre la teste, & s'embarasser l'esprit*
„ *à aprendre le Latin.* Il voulut aller man-
„ ger chés le Prêtre, & savoit que le sou-
„ per étoit à la broche, & plusieurs autres
„ choses semblables.

„ Mais ce repas n'ut point de suite, & on
„ n'ut point de peine à les separer. Et enfin
„ le Diable quitta l'enfant, & toute la mai-
„ son fut depuis, aussi exempte d'Esprits,
„ qu'elle l'avoit été auparavant.

§. 8. La femme appella d'abord Dieu à temoin, & ensuite sept ou huit Ministres, comme la chose étoit vraye. Dieu le sait, mais ces Ministres ne peuvent deposer autre chose, sinon qu'ils ont prié pour l'enfant, & pour toute la maison, apres en avoir été sollicités auparavant; parce qu'elle leur disoit que la chose etoit telle. Tout ce qu'il y a, c'est que le Prêtre dont nous avons parlé, prit l'enfant, & le garda six mois durant chés lui, dit elle, & que sans doute il aura bien pû voir pendant ce tems, qu'il étoit malade; mais elle ne dit pas qu'il ait lui même veu quelque chose de ces Fantomes.

Tout

Tout ce qu'elle raconte, lui est arrivé de cette maniere, à son avis : mais comme elle n'étoit pas des mieux timbrées; qu'elle étoit penetrée de prejugés, & qu'elle croyoit être ensorcelée, comme on le peut remarquer dés le commencement, elle se figuroit les choses, toujours pires qu'elles n'étoient, sans savoir si elles étoient comme elle croyoit qu'elles fussent, ou non. Lisés pour cet effet, le chapitre premier de ce livre §.3.7.10. Ce qu'elle écrit à l'article siziéme des deux voyages qu'elle fit en chariot, donne suffisamment à connoitre, que cette bonne femme, n'avoit pas l'usage naturel de ses sens; puis qu'elle vouloit passer au travers d'une eau, quoi que le chemin fust à costé; & qu'elle avoit déja retroussé ses juppes, au hasard de se noyer, & que hors d'esperance de revoir jamais ses enfans, elle s'étoit contentée de les recommander à Dieu; puis qu'elle prenoit pour des corneilles, qu'elle ne voyoit pas, les chevaux qu'elle voyoit. Et si le brasseur crut que le Diable étoit dans son bissac, c'étoit parce qu'il l'avoit déja dans sa teste.

§. 9. Ajoutés à ceci, que le neveu de cette maison savoit l'art de celui de Campen, ou des Religieuses de Loudun, dont nous avons veu la preuve au chapitre X. & XI. Mais encore, dites moi, qu'a-t-il souffert d'extraordinaire, qu'il ne put bien faire lui même? Si c'étoit le Diable qui parloit par son organe, (j'avoue qu'il le di-

disoit) où sont ceux qui voyoient d'autre Diable que lui même? Mais, me dira-t-on, un enfant de neuf ans n'est pas capable de faire cela. Il est vrai; mais aussi les autres pouvoient, de prés ou de loin, faire entendre ce bruit: ce qui est, comme nous avons montré, l'art des Engastrimes. Nous eumes l'année passée dans la maison des vieilles femmes de cette ville, une vieille qui parloit dans son lit avec un certain Joachim (à ce qu'elle disoit) sans qu'il fust possible de discerner que ce fust elle, qui contrefaisoit cette seconde voix. Cela se fait par l'exercice, à quoi sert beaucoup la disposition de la poitrine & de la gorge. J'ai connu un Ministre, qui dans les convulsions qu'il eut, étant jeune, devint non seulement boiteux, mais aussi Engastrilogue, en sorte qu'il pouvoit du plus haut ton de la musique, descendre tout d'un coup au plus bas, sans changer de mesure; ce qui m'a fait peur plus d'une fois, quand j'étois jeune; car je m'imaginois qu'il y avoit quelqu'un entre deux qui parloit sans qu'on le vist. Il faut aussi remarquer que ce drosle se moquoit du bon Prêtre, en contrefaisant le malade, afin de le faire prier plus ardemment.

§. 10. L'on ne dit même rien de particulier qui soit arrivé à Barscher, d'où l'on puisse inferer que ç'ait été un acte du Diable. Tout ce que l'on dit, c'est qu'il le croyoit ainsi, & qu'au lieu d'avoir seule-

ment

ment son recours à Dieu, il ne cherchoit qu'à se vanger de son mal sur les personnes, & à faire mourir ces femmes innocentes. Il est evident, par tout ce que le Recteur a extrait du Protocol, qu'elles étoient innocentes. Les crimes que les Iuges & les temoins leur imposent, publient leur innocence, & leur propre confession la met tout à fait dans son jour. Car de quel costé qu'on les examine, il est evident qu'elles ne savoient, non plus, ce que c'étoit que Magie, que les Iuges, les temoins, ou les accusateurs. C'est ce que je prouverai par quelques extraits que je ferai, des choses que l'Auteur raporte des Regiſtres de la ville, pour prouver la verité de la Magie.

§. 11. Remarqués donc, qu'une certaine *Helene étant allée dans un bois avec une autre femme, pour ramasser des noix, le vingt quatriéme du mois d'Août, de l'an* 1601. *elle fit cesser une tempeste, qui les empechoit d'en amasser.* Voyés pour combien peu de chose, Dieu permet au Diable cette puissance divine de commander aux vents & à la tempeste, seulement afin que ces deux femmes puissent ramasser des noix; au lieu que si le Fils unique de Dieu fait quelque chose de semblable, il faut qu'il y ait auparavant risque de perdre la vie; car ses Apostres s'ecrierent, *Seigneur, sauve nous, nous perissons.* Matt. 8: 25.

§. 12. Ecoutés maintenant la force du temoignage de Iean Schytte, pour prouver

que *Catherine, la faiseuse de boetes*, pouvoit veritablement ensorceler. Lors qu'il étoit prisonnier dans une chambre haute, & elle dessous lui, il ouit de nuit plusieurs hommes parler à elle, dont les voix étoient differentes, mais il ne les put bien entendre, à cause de l'épaisseur de la muraille, & de la voute du plancher.

Elle confessa aussi, *qu'elle avoit renié Dieu, & paillardé avec le Diable Hassé* (c'étoit son nom) „ Et pour montrer qu'il é-
„ toit fort amoureux, c'est qu'il la ve-
„ noit quelque fois trouver sous la forme
„ d'un jeune homme; quelque fois sous
„ celle d'un chat; & quelquefois aussi,
„ sous une forme hideuse & épouvantable.
„ Dans le coït il étoit au commencement
„ tres froid, mais ensuite il devenoit chaud
comme du feu. Et il possible que cette femme sache ce qu'elle dit ?

§. 13. *Jutsche Mary* confessa elle même
„ qu'une autre Sorciere, appellée Marie
„ Rinsberg, lui avoit tenu la bouche fer-
„ mée, afin qu'elle ne confessast rien.
Ainsi une Sorciere est maitresse d'une autre.

„ Elle dit de plus, qu'elle avoit envoyé
„ un Diable pour mettre de la division en-
„ tre Iaques Kuiper & sa femme. Voyés comme le Diable opere sur le cœur des hommes, & comme il a toutes choses en main, pour les diriger auprés des Sorciers. Si l'on faisoit reflexion au peu de verité qui se rencontre dans ces narrations, je suis

per-

persuadé que l'on seroit long tems à se determiner, avant que de l attribuer au Diable.

§. 14. C'est à cette heure le tour de la Sorciere de Jean Barscher, appellée *Jeanne Thomas*, dont voicy la confession *Aussi que Jeanne avoit mené le Diable auprés de Jean Marchand* (c'étoit ainsi qu'on appelloit Jean Barscher dans le commerce) *& cela, parce que ce Jean Marchand avoit été preferé à l'achapt d'une maison à laquelle elle avoit envie.*

Bien plus : il y avoit dans un certain écrit de la deposition de la femme de Barscher : ,, que Satan avoit dit par la bouche de l'en- ,, fant malade, *fais en sorte que ma femme* ,, (*ou ma maitresse*) *Jeanne Thomas*, soit bruslée. Est il croyable que le Diable ait en vie de se deffaire sitost de son monde, veu qu'il a tant de peine à les gagner ?

Deplus. Qu'Anne Simons etant à la porte de la prison pour ecouter, elle entendit parler cette Jeanne, & dire : *Tu m'as reduite à cette extremité, tu m'as frustré de mon bien & du gain que je devois faire, & tu m'as jettée dans cette afreuse prison. Retire toy arriere de moy, je ne veux plus avoir à faire à toy : Maitre Laurent* (c'etoit le Ministre de Köge) *me deffendra bien.* Elle ne pouvoit dire cela à d'autre qu'au Diable, selon l'opinion d'Anne Symons: mais peut etre bien aussi, parce qu'elle voioit quelqu'un a la porte ; quoiqu'il en soit, ce n'est qu'un temoin, dont le temoignage ne doit pas valoir en justice.

§ 15.

„ §. 15. Elle n'avoit ni beu ni mangé „ pendant tout le temps de sa detention, „ dit elle; car il s'agit icy de ce qu'elle dit „ elle meme, parce qu'on luy portoit tous „ les jours à boire & à manger: mais c'e- „ toit un conseil que le Diable luy avoit „ donné, afin qu'on la crust innocente. Remarqués icy, 1. l'inconstance du Diable, qui avoit fait dire à l'enfant malade; *fais en sorte que Jeanne Thomas soit bruslée*; & qui, maintenant qu'elle est arrestée pour etre bruslée effectivement, la veut faire passer pour innocente. En second lieu, il faut qu'il s'imagine que les gens ne savent pas, qu'il peut entretenir les sorciers sans boire & sans manger; de la meme maniere que Dieu fit à Moyse & Elie, & que croyant que si Ieanne ne mangeoit ni ne beuvoit, elle auroit eté reputée pour une Sainte. Car si le Diable peut faire ce miracle, il faut que ce soit plustot pour noircir davantage le crime de l'accusée, que pour le pallier; parce qu'elle a communication avec luy, & qu'il a soin que son jeûne ne luy fasse point de mal.

§. 16. Toutes les principales pieces des accusations portées contre cette pauvre Ieanne, sont aussi foibles & aussi ridicules. Ce que nous allons voir, le sera encore plus; car nous tirerons des preuves de son innocence, de ses propres accusations. Voiés à la page 61 & 65. Son mary demanda jusques à quatre fois, le temoignage de son in-

innocence aux bourgeois; *mais perſonne* (il ne dit pas ne *voulut*, mais) *n'oſa parler en ſa faveur*; ſeulement par ce que ç'auroit eté *contre la ſentence du Juge*. La ſentence avoit donc eté prononcée avant que le procés fuſt inſtruit, & qu'elle euſt pu ſe deffendre: à moins que l'on ne veuille dire, que l'on voioit bien à quoy cela devoit aboutir. C'eſt que ceux qui avoient quelque choſe à produire contre cette femme, le pouvoient faire; mais que ceux qui auroient pu dire quelque choſe en ſa faveur, ne le pouvoient. Cecy paroit encore davantage, en ce que l'homme aiant fait ajourner les ſeize Juges devant la grande Chambre, ils ne laiſſerent pas de declarer, que ſa femme etant la cauſe des miſeres de Iean Barſcher, elle etoit, par conſequent, ſorciere. Ce qu'il y a encore de plus, c'eſt que *Medea Banghors*, qui fut bruſlée pour crime de Magie, la declara innocente; lequel temoignage devoit autant ſervir à cette femme, que celuy des autres luy devoit nuire; bien qu'elles fuſſent toutes deux regardées comme ſorcieres. Car ſi l'on doit les croire quand elles accuſent quelcun, pourquoy ne les croira-t-on pas quand elles le declarent innocent? Mais ce qui montre encore plus l'injuſtice de la ſentence, c'eſt que l'Avocat de Barſcher qui ne voulut plus le ſervir, abondonna ſa cauſe.

§. 17. Ainſi l'on pourra juger, par ce que je vais dire du crime des autres femmes,

mes, que les Magiſtrats firent accuſer. Jean le Potier, accuſa un certain Walburg, d'etre la cauſe que les pots s'étoient caſſés dans le four, & de ce que ſa femme étoit malade. Voiés comment des ſimples accuſations ſervent ici de preuves. Ce Walburg & ſa ſervante avoient enlevé en l'air par deſſus le ſommet des arbres, le compagnon d'un orphevre. Il l'avoit raconté à d'autres, dont lui ſervoit de temon. Ne voil-a-t-il pas une belle preuve? Mais il a avoué lui même, qu'avec trois parolles, il pouvoit domter la force du feu; & celà, parce qu'il étoit né un Dimanche; & que ce n'étoit pas là un artifice du Diable. Où en ſera, à cette heure, l'Apoſtre, avec ſa foy, de laquelle il témoigne, comme une choſe toute particuliere, *qu'elle à eteint la force du feu?* Heb. 11. 34 A quel propos dit-il, *qu'un jour eſt comme l'autre* Rom. 14. 5. ſi le Dimanche a de ſi belles prerogatives?

§. 18. Voila Lecteur, un recit, & une preuve en même temps, de choſes qui ſe contre diſent en toutes leurs parties. J'en aurois autant fait voir d'une autre, qui eſt arrivée cetre année en Danemarq, où il y en a eu quatre condamnés au feu, ſi j'avois pu avoir les pieces qui m'étoient neceſſaires pour cela, mais quelque peine qu'un certain Seigneur ait pris, il n'a peu en venir à bout: non plus que d'une certaine petite fille, qui à troublé tout le Roiaume, par les accuſations de Magie, dont elle s'eſt retrac-

tée

tée à la fin, & à cause dequoi elle a été fustigée. La mechanceté de cet enfant, qui avoit taché d'empoisonner sa mere, & qui voyant que cela avoit manqué, en rejetta toute la faute sur une vieille femme: ajoutant quantité de circonstances & d'inventions diaboliques, comme des actes de sortilege, & d'apparitions de fantomes, a bien pû trouver accés dans la croyance du Peuple. Les Ecclesiastiques faisoient tout leur possible pour entretenir la superstition; jusques la même que le Roy, qui étoit assés porté à pardonner à ces personnes accusées de sortilege, ne le pût faire; par ce que l'on avoit tellement persuadé ces gens, qu'ils confesserent qu'ils l'étoient. Mais l'on peut voir au Chapitre vingt quatriéme, & dans d'autres exemples que nous avons raportés jusqu'ici, quelles sont les sortes de confession de ces gens-là; sinon, nous passerons en Suede.

CHAPITRE XXIX.

Que la preuve de ce celebre ensorcelement, de l'année 1670. & environ, extraite des Relations de Suede, se contredit de soy même.

§. 1. L'On a fait grand bruit depuis vingt deux ou vingt trois ans, d'un ensorcellement inouy, qui fut en Suede, au village de Mohra, dans la Province d'Elfdalen, où les Sorcieres transportoient plu-

plusieurs enfans, dans un lieu inconnu, qu'ils appelloient *Blocula*. Le bruit, & les plaintes que l'on en fit, allerent si loin, que le Roi fut obligé d'y envoyer des Commissaires, pour, avec les Juges & les Prêtres du lieu, établir un Tribunal, lesquels condamnerent plus de septante personnes comme Sorcieres, & quinze enfans qui s'y trouverent enveloppés, sans conter cinquante six autres, que l'on punit plus doucement, & quarante sept, que l'on laissa jusques à un nouvel examen. Le fameux Anglois, Joseph Glanvill, fait bien du bruit de cette affaire, jusques là, qu'il en a fait un extrait du Protocole du Roi, qu'il a mis à la fin de son *Sadducismus triumphatus*; comme une preuve incontestable, à son avis, de la veritable Magie Diabolique. Mais je m'en vais en faire voir la vanité, & la fausseté notoire des confessions sur lesquelles ces pauvres malheureux ont été brulés. L'on imprima dans la même année à la Haye, une pareille relation en Flamand, sur laquelle je m'arresterai. Mais comme je serois trop long, si je voulois la mettre ici toute entiere, & y ajouter mes remarques, je n'en tirerai que le principal; & je ferai voir par les mêmes termes de la relation, tirés de differens endroits, que toute cette affaire n'étoit que pure imposture, & que les Denonciateurs, les Sorciers, & les Juges mêmes, étoient ensorcelés.

§. 2. L'abbregé de cette relation est donc,

„ qu'il y a un certain lieu appellé *Blo-*
„ *kula*, qui n'est connu que des Sorciers,
„ & qui est le lieu où le Diable les emporte ;
„ lequel apres qu'ils l'ont invoqué par trois
„ fois à l'entrée d'un antre, en disant,
„ *Antesser, viens, & nous porte à Blocula* ;
„ leur apparoit sous differentes formes ;
„ *mais la pluspart du tems en justeau corps*
„ *gris, en chausses rouges, & en bas bleus, a-*
„ *vec une barbe rousse, un chapeau pointu, des*
„ *rubans bigarrés tout autour, & de longs*
„ *rubans à ses chausses.* Il les porte donc au
„ travers de l'air, mais il faut qu'ils aient
„ quelques enfans, soit des leurs, ou de
„ quelqu'autre, qu'ils aient derobés ; & à
„ cette heure beaucoup plus qu'autrefois,
„ car il en faut jusques à quinze ou seize,
„ & cela toutes les nuits qu'ils vont au Sab-
„ bat. Ils montent sur toutes sortes de be-
„ stiaux, mais particulierement sur des che-
„ vres. Ils se servent même pour cet usage,
„ d'hommes, de bastons, & de piques, se-
„ lon que cela leur échet. Quand ils sont
„ arrivés à *Blocula*, l'on fait un festin. Les
„ Sorciers se mettent à table, mais les en-
„ fans se tiennent debout contre la mu-
„ raille.

§. 3. Voicy les propres termes de la relation. *La premiere chose qu'il faut qu'ils fassent à Blocula, c'est, qu'ils renient tout ce qu'ils ont de plus saint, qu'ils se donnent au Diable en corps & en ame, & qu'ils ratifient ce don par serment*, (je ne sçay par quel Dieu ils jurent)

rent) *& ils sont obligés de promettre au Diable, qu'ils appellent Loeita* (c'étoit tantost *Antesser*) *de le servir. Apres quoi ils se coupent eux mêmes au doigt, & écrivent leur nom dans son livre avec leur propre sang. Ensuite de quoi il les fait baptiser par un Prestre, que les Sorciers ont ordonné à cet effet.* Il n'est pas trop aisé de deviner quelle sorte de Prestres du Diable ce sont, qui se font ordonner par des Sorciers, mais tres facile de voir comment toute cette affaire est mal imaginée. *Le Diable confirme leur bapteme par une quantité de sermens & de conjurations execrables. Ensuite il leur donne à chacun une petite bourse, dans laquelle il y a de la raclure de cloches, avec une pierre qui y est attachée, laquelle ils jettent dans l'eau, en disant ces paroles abominables. De même que cette raclure ne retournera jamais aux cloches dont elle est venue, ainsi que mon ame ne puisse jamais entrer dans le ciel; & ils ajoutent encore une infinité d'autres blasphemes contre Dieu, accompagnés de sermens & de maledictions horribles.*

§. 4. Et pour savoir quel est ce grand plaisir qui peut les obliger à renoncer si solemnellement à Dieu & au Ciel, c'est qu'ils font ici bien meilleure chere. Mais entr'autres, considerés comment le Diable les traite splendidement. *Les viandes que l'on y mange, sont du potage aux choux & au lard, de la bouillie d'avoine, du beurre, du lait, & du fromage.* N'y a-t-il que cela? Non, mais

la difference qu'il y a, c'est que tous ces mets sont bien mieux apprestés, sans doute, que dans leurs maisons. Ecoutés ce qu'ils disent. *Que cela leur semble quelque fois bon, & quelque fois mauvais.* Oui; mais le plaisir qui s'en ensuivra, sera peut être bien plus grand à proportion. Sans doute; car *apres le repas, l'on y danse, en jurant & maudissant. Apres quoi ils se battent d'importance.* Mais le Diable, à quoi se divertit-il? *Quand il veut se divertir, il les fait tous aller à cheval sur des piques. Apres cela, il prend les piques, & les rend tous bleus à force de coups; ensuite de quoi il se met à rire à ventre deboutonné.* Que vous en semble? ce traitement ne merite-t-il pas bien, que ceux qui l'ont receu, crienr tous les jours à l'entrée de l'antre; *Autesser, viens, & nous porte à Blocula?*

§. 5. Que si vous voulés savoir d'où le Diable tire toutes ces differentes sortes de viandes, *il leur donne un animal, qu'ils appellent Emporteur, lequel ressemble assés à un jeune chat. Il leur donne aussi un oiseau blanc, de la grosseur d'un corbeau. Ils peuvent envoyer ces animaux par tout où il leur plaist, & ils les envoyent prendre & leur raporter toutes les denrées qu'ils trouvent. Ils peuvent garder pour eux, ce que l'oiseau prend, mais il faut qu'ils gardent pour le Diable, ce que l'Emporteur a porté, lequel leur donne ensuite ce qu'il veut.* Ne voila-t-il pas un beau festin, où il faut que les conviés aportent à manger, & qu'ils laissent le meilleur à celui qui les traite?

§. 6.

„ §. 6 Songés un peu quels services ils rendent au Diable, pour tout ce divertissement infernal. *Ils sont obligés de luy promettre de faire tout ce qui est mauvais. Le Diable leur enseigne à traire le lait.* Voyés pour quelle sience ces gens là vont aux enfers; *en telle sorte qu'en enfonçant un couteau dans une muraille, & y attachant une aiguillette, ils la tirent: & tandis que dure ce beau manege, les personnes à qui ils veulent faire du mal, souffrent de grandes douleurs, & les bestiaux sont traits, même jusques à la mort, s'ils veulent.* „ Ils tuent plusieurs person-
„ nes avec un couteau de bois, sans jamais
„ nommer aucun de ceux qu'ils ont tué.
„ Les enfans qu'ils enlevent, sont aussi bien
„ battus, tellement qu'ils tombent en lan-
„ gueur, comme l'on croioit le pouvoir
„ remarquer en plusieurs.

§. 7 Que si ces échantillons ne suffisent pas, pour faire voir que toute cette affaire de Blocula n'est qu'une méchante sottise, considerés, je vous prie, ce qui s'ensuit.

Ceux d'Elfdalen ont avoué, (mais ces gens-là savent ils ce qu'ils avouent?) *que le Diable joue luy même de la harpe devant eux. Apres cela il entre dans la chambre avec celuy où celle qu'il luy plait* (marque qu'il y a encore quelque espece de civilité chés le Diable) *& que là il a communication charnelle avec cette personne, qu'ils confessent aussi TOUS d'avoir eu avec luy.* Cela ne manque jamais, c'est

 l'or-

l'ordinaire. Il faut que le Diable soit bien entesté des vieilles; car ce ne sont qu'elles ordinairement, qui se trouvent en ces assemblées. Elles nous vont mener maintenant au plus haut degré de la sience Magique, & nous feront connoitre par leur propre experience, & de la maniere la plus subtile, la nature des Esprits. *Car le Diable* (disent elles) *a aussi des fils & des filles, qu'il faut marier, & coucher ensemble; mais au lieu d'enfans, ils ne produisent que des crapaux & des serpens. Il est aussi quelque fois malade, & se fait appliquer des vantouzes par les Sorcieres.* De la vient, peut être, la coutume, de dire que les femmes qui vantouzent, savent toujours quelque chose au de la du cōmun. Que si cela ne vous paroit pas assés grossier, poursuivés. *Il mourut aussi un certain jour, ce qui causa une affliction extreme à Blocula.* Il ne s'en faut point étonner; car qui est ce qui leur auroit donné, desormais de la souppe aux choux & au lard, du beurre, du fromage, & de la bouillie d'avoine? *mais il resuscita bientot.* S'il n'attendit pas au troisiéme jour, il surpassa Christ: quel blaspheme! Mais, ô pauvre Esprit mortel! qui est ce qui m'asseurera à cette heure, qu'il n'est pas mort une seconde fois, & qu'il n'est plus ressuscité? Le Diable est donc mort, & il reste toujours en cet état. Prouvés moi donc à cette heure, Juges Royaux de Suede, & vous savans Ecclesiastiques, qu'il y'a encore aujourdhui un Diable.

§. 8. Voulés vous voir encore d'autres

preuves de l'invalidité de cette relation ? Ecoutés encore d'autres sottises. *Quand les Sorcieres alloient à Blocula, montées sur des chevres, & qu'elles avoient plusieurs enfans avec elles, elles enfonçoient une pique dans le fondement de la chevre, sur laquelle ils pouvoient tous être assis. Les susdits Emporteurs se remplissoient quelque fois si fort le ventre, qu'ils étoient obligés en chemin de rendre gorge; & cet excrement se trouve dans les jardins potagers, ayant une couleur aurore, & s'appelle ordinairement le beurre des Sorcieres.* Comment se peut il faire que des Juges Royaux, & des habiles Ecclesiastiques, ajoutent foi à de telles reveries ?

§ 9. Quand on fait reflexion sur les preuves qu'ils ont tirées des depositions de deux vieillards, qui savoient tres peu ce que c'étoit que le Diable & que la Magie, & sur la propre confession de ces hommes, l'on voit que ce prodige est peu de chose. Car hors de la torture, *ils nioient presque tout avec une grande opiniatreté*, (c'est le nom qu'ils donnent à la fermeté & à la constance) *& celà nonobstant qu'on les y contraignist*: remarqués bien cet endroit. C'est à dire que l'on vouloit qu'ils avouassent le fait, & qu'à faute de cela on ne cessoit de les tourmenter. C'est ce que j'ai déja remarqué cy dessus, au chapitre vingt quatriéme §. 4, 5. sur le petit livre intitulé *Avertissement. Il y en avoit aussi peu, qui voulussent avouer qu'ils eussent fait tort à quelqu'un:*

& s'ils'en rencontroit qui le fissent, ce n'étoit, comme vous le venés de voir, que par la force des tourmens. Les enfans confessoient bien, & d'un commun accord, *à la reserve des plus petits, qui ne savoient pas toutes les circonstances*; c'est à dire, qui n'étoient pas assés capables pour reciter la leçon qu'on leur avoit apprise. Car il faut savoir que ces enfans enlevés, etoient *depuis quatre ans jusques à seize*, dans un pais aussi superstitieux que l'étoit celui-là, & parmy la nation du monde la plus grossiere, en un temps où tout le Roiaume n'étoit remply que du bruit des sorciers & des ensorcelemens.

§. 10. Car, encore une fois, voiés s'ils savoient ce qu'ils disoient. Ceux du village de Mohra furent interrogés, *s'ils etoient certains qu'ils eussent eté enlevés en personne, & s'ils etoient eveillés? A quoy ils repondirent tous, qu'ouy; mais aussi que le Diable mettoit quelque chose en leur place, qui leur ressembloit en perfection.* Voiés vous quel habile peinrre c'est que le Diable, puis qu'il peut contrefaire toute sorte de ressemblance. Il y en eut une qui confessa, que *le Diable ne leur ôtoit quelquefois que leurs forces, & que le corps demeuroit.* Il faut donc dire que ces forces seules ont mangé tous ces mets delicieux de choux, d'avoine, de beurre, & de fromage; & ainsi du reste. Cecy est encore pire. *Sur ce qu'on leur demanda, comment ils pouvoient passer*

par la cheminée , & par la fenestre , avec leur corps ? Ils repondirent, *que le Diable ôtoit auparavant, tout ce qui leur pouvoit nuire en chemin*. Quoy ! le Diable otoit les cheminées par ou ils devoient passer ? Et ne lui auroit il pas été plus facile d'ouvrir, ou la porte, ou la fenestre, que de tout oster ? De plus : quand le Diable otoit ainsi tout ce qui leur auroit pu aporter quelque obstacles, que devenoient les carreaux des fenestres par ou ils s'envoloient ? Si cecy n'est pas un paradoxe, j'avoüe que je n'y entends rien.

§. 11. De tout ceci, je conclus que ces pauvres miserables ont été accusés faussement ; qu'ils ont été contraints d'avoüer, & qu'ils ont été seduits dans leur propre jugement. Que l'on a chargé les sorcieres de la maladie extraordinaire des enfans, & que l'on en a accusé les personnes de qui on vouloit se vanger. Ceci commença par le menu peuple ; mais dabord que l'on s'attaqua aux Grands, cela s'évanouit bien viste, & les feux furent eteints, aussi bien qu'en l'an 1675. dont il m'a été mis en main de tres fortes preuves, avec des avis tout à fait circonstantiés, pendant que je travaillois à cet ouvrage. Le temps & le lieu ne me permetrent pas de les produire ici ; mais nous aurons dans un autre endroit, occasion de le faire.

§. 12. Cependant je trouverai encore place ici pour une preuve tres-forte, qu'un

qu'un témoin oculaire m'a écrit en ces termes.

„ Une vieille femme, mais pauvre, & qui, „ comme je l'ai pû savoir, étoit aussi vertueuse, eut querelle avec une de ses voisines; laquelle pour s'en vanger, trouva le „ moyen de gagner sa fille, qui étoit agée „ de dix huit à dix neuf ans, & de la disposer „ (on m'a asseuré cecy comme une verité) „ pour trois plaques de cuivre de six daelders, qui se raportent à environ neuf „ florins monnoie de Hollande:, à faire „ semblant qu'elle étoit hors d'elle même, „ & à accuser sa mere d'être sorciere. Ainsi „ qu'il fut acccordé, ainsi fut fait. Abomination étrange! La vieille femme fut „ prise, & exposée à la question, où elle „ confessa ce que je croy qu'elle ne savoit „ pas elle même; aprés quoy elle fut misérablement bruslée. Etant sur le bucher, „ pendant qu'on lui lisoit sa sentence, sa fille y étoit presente; laquelle étant interrogée, si ce dont elle avoit accusé sa „ mere, étoit vray, repondit qu'ouy. La „ mere la regardant d'un air triste, luy jetta sa pantouffle, ou son soulier à la teste, „ en lui disant, *Gud no dy dien, fluga,* „ *Dieu te le pardonne, fille denaturée.* Aprés quoy elle s'abandonna pour être „ une victime. Quelque tems aprés, la „ fille aiant été arrestée pour ce sujet, & „ pour quelqu'autre faute legere, confessa „ son crime, & declara comment la voisi-

„ ne susdite l'avoit gagnée ; laquelle se sau-
„ va : mais j'ay veu de mes propres yeux,
„ couper la teste à cette fille, & à deux au-
„ tres femmes pour un semblable crime,
„ au marché au foin de Stokholm, depuis
„ que le bruit des ensorcellemens & des
„ enlevemens fut appaisé.

§. 13 La même personne revenant de Pologne avec ses compagnons de voyage, a veu executer à Golnaw, en Pomeranie, la sentence suivante.

Confession d'Anne Steins, surnommée de Stavenhague.

„ CEtte Stavenhague a confessé & a-
„ voüé savoir ensorceler : (mais savoit
„ elle bien ce que vouloit dire ensorceler ?)
„ ce qu'elle avoit appris par occasion, d'An-
„ ne Bartholz, à Maisendersk, comme elle y
„ faisoit de la toile, laquelle lui donna deux
„ fleurs.

„ Elle a avoüé en second lieu, que ces deux
„ fleurs avoient été changées en deux rats.
„ *Etrange metamorphose! car jamais on ne leut,*
„ *ni n'entendit dire, que Dieu ait changé des*
„ *fleurs en des rats.*

„ En troisieme lieu elle a appellé ces rats,
„ Dieux, & leur a donné le nom de *Paus* &
„ de *Klaus* ; & elle ne pouvoit fournir à
„ leur donner à manger ; c'est pourquoi
„ elle fut obligée d'aller mendier, *Dieux*

„ *formidables !* mais point du tout pour des „ rats.

Cette femme ne fait pas du Pape un Dieu, mais d'un Dieu elle en fait un Pape. Que le Lecteur fasse ici attention à ce que j'ay dit au second livre, chap. trente cinquieme. §. 21. Ceci a beaucoup de raport à une sottise que Mabius nous raconte [1], de Cluvier ; que certains pêcheurs de *Stubben-kamer* aiant attaché leur batteau à une pointe de l'Isle de Rugie, à dessein d'aller pêcher le lendemain, & ne l'y trouvant point, un des deux le vit sur le sommet d'un arbre ; tellement qu'en étant étonné, il appela son camarade, & lui dit, *Quel million de Diables peut avoir mis ce bateau sur cet arbre.* Là-dessus on entendit une voix du haut de l'arbre, qui dit, *ce n'est point un million de Diables qui à fait cela, mais moy & mon frere Klaus.* Comment s'appelloit donc ce Diable qui tenoit ce discours? Je dis qu'il s'appelloit *Paus*, par conjecture, & par rapport à ces deux noms que nous avons tout à l'heure veus, de *Paus* & de *Klaus*. Car, en effet, cette Isle de Rugie êt située sur les costes de la Pomeranie, où est Golnow, & où cette innocente vieille fut bruslée.

Elle n'auroit pû faire d'offrande plus profitable à ces sortes de Dieux gloutons, tels qu'étoient ces deux Rats, que d'immoler deux chats de la même humeur, qui l'auroient bien-tost tirée hors de la necessité d'al-

d'aller mandier, & qui auroient gueri ces Dieux Rats de cette faim canine.

„ De plus, & en quatrieme lieu, cette Sta-
„ venhague a confessé qu'elle avoit été bap-
„ tisée du Diable, & nommée Ange; que
„ de plus elle avoit renié Dieu, & s'étoit
„ donnée au Diable; qu'elle avoit paillar-
„ dé, & commis toute sorte de lasciveté
„ inhumaine avec lui.

Comment se faisoit ce bapteme du Diable? Mais à propos du nom qu'il lui avoit donné, l'on peut dire que l'un est la recompense de l'autre; car si elle a fait le Diable Pape, le Diable l'a faite Ange en reconnoissance. Quand donc le Diable apparoitra avec ses Anges, cette Stavenhague sera un de ceux là.

§. 14. Il passe ici aux sortileges qu'elle a commis, qui sont ces trois.

En cinquieme lieu, cette lasciveté étoit, sans doute, *inhumaine*, puis qu'elle étoit diabolique. „ 1. Elle avoit rendu malade
„ la femme de Martin Muller & ses en-
„ fans, par le moien de ce Diable; par ce
„ qu'elle n'avoit pu obtenir une bon-
„ ne etreine. 2. Elle avoit rendu boi-
„ teux le Fils de Pierre Hardrahts, apellé
„ Godefroid, parce qu'il lui avoit gasté
„ son lin: &. 3. Elle avoit fait venir des poux
„ à Martin Kast, & à Michel Jans, par ce que
„ l'on n'avoit pas voulu lui donner l'aumo-
„ ne, & que l'autre ne lui avoit pas voulu
don-

„ donner le couvert. Son art magique n'a donc pas fait grand mal, puisque personne n'en est mort; & qu'elle s'est seulement contentée de prendre quelque petite vangeance des torts qu'elle a pretendu lui avoir été faits. *Sa lascivité inhumaine* avec le Diable, & ce nouvel honneur & nom de bateme, aussi beau que celui *d'Ange*, étoit suffisant pour l obliger à aller mandier, non pour elle même, mais pour deux aussi pauvres Diables, qui ne pouvoient lui rien donner. On ne brusle pas de si miserables sorcieres, par ce qu'une vie aussi penible, leur est une punition plus grieve que la mort.

„ En sizieme lieu, elle a confessé qu'elle „ avoit été avec plusieurs autres, au bapteme „ de Regina Grumbergue, & qu'elle „ avoit veu qu'elle lui avoit donné „ une lettre écrite de son sang. Elle s'é- „ toit donc aussi meslée de la magie des „ autres.

§. 15. Ecoutés maintenant la belle sentence qui fut prononcée là-dessus. „ Nous Bourguemaîtres, Juges & Conseil- „ lers de la ville de Golnouw, reconnois- „ sons & declarons, apres avoir consulté les „ Jurisconsultes, qu'Anne Steins, sur nom- „ mée la Stavenhague, a encouru la peine du „ feu, pour avoir eu accointance avec le „ Diable: pour avoir commis des lascive- „ tés inhumaines, & pour avoir exercé „ l'art magique; c'est pourquoi aussi nous

l'y

„ l'y condamnons, R. S. Pub. le 18. de
„ Juillet 1678.

Je croi qu'il est absolument inutile de faire d'autres remarques là-dessus, d'autant que la chose, comme étant assés grossiere, parle d'elle même. Car se peut il voir un plus grand égarement d'esprit, que de croire que des fleurs puissent se changer en rats, non seulement en apparence, mais en rats qui mangent plus que plusieurs autres? Que de croire qu'une personne qui n'aura pas perdu l'esprit, les considerera comme des Dieux, eux qui ne font que manger, & pour qui elle est obligée d'aller demander l'aumone? Qu'etant reduite en cet état, elle puisse faire un nouveau pact avec le Diable; renier son Dieu qui l'avoit nourrie jusques à un age si avancé, afin d'aller mandier pour le Diable? Qu'étant parvenue à cette vieillesse, elle devint amoureuse du Diable, jusques à commettre toutes sortes de salletés avec lui? Que pour une telle condition, & qui devoit, apparamment, durer si peu, elle renonçast à son salut éternel? Qui ne voit que tout cela n'est que pure reverie, qui merite beaucoup plus qu'on en ait pitié, & qu'on l'excuse, que d'être punie le moins du monde?

§. 16. Cependant la personne qui a veu bruler cette femme, m'a raconté que c'étoit une pauvre vieille, laquelle étant interrogée publiquement par le Bailli ou le Juge, sur chaque article, disoit oui, d'une

voix

voix tremblante & foible, à tout ce qu'on lui demandoit ; à la reserve d'un point, qu'elle nia. Surquoi l'autre prenant la paparolle, *Tu as encore avoüé ce matin ce fait* (lui dit il d'une voix terrible,) *étant à la question* : ce qui fait voir qu'ils lui avoient encore donné la gesne le même jour qu'ils l'envoierent au feu.

CHAPITRE XXX.

Que si l'on examine comme il faut, la pretendue Magie decouverte depuis peu, à l'Ouest de l'Angleterre, l'on verra qu'elle se decouvre d'elle même.

§. 1. APres avoir refuté plus d'une fois en public, au mois de Novembre de l'an 1689. l'opinion commune touchant la Magie, dans le temps que j'etois occupé à faire imprimer l'abbregé de la matiere qui est à cette heure si amplifiée, la relation suivante me tomba entre les mains, étant venue d'Angleterre cette même semaine, avec les dernieres lettres, de la même maniere qu'elle y avoit été rendue publique, comme quelque chose de particulier ; & aiant trouvé que le contenu étoit d'une telle importance, que si elle venoit à être r'imprimée en nôtre langue, (parce que la curiosité des hommes est toûjours si gran-

grande) comme elle étoit absolument contraire à mon opinion, & à la matiere que je traitte, je jugeay qu'elle pourroit causer quelques facheux prejugés contraires à ce que je venois tout recemment de precher si librement, & qu'il seroit impossible de resister à la force des preuves qui semblent s'y faire voir, cette consideration me fit resoudre à la traduitte en nôtre langue, avant que quelqu'autre l'eust fait; & à y joindre quelques remarques, propres pour faire ouvrir les yeux au Lecteur, au moyen dequoi, reflechissant comme il faut, sur toutes ces relations, il ne courust aucun risque de se confirmer dans l'erreur universel. Cet avertissement que je donnai alors, trouve ici sa place; comme aussi il fut reçeu en ce tems-là fort favorablement de tout le monde.

§. 2. Voici le titre de la Relation.

Grande nouvelle venue de l'Ouest d'Angleterre, contenant une relation veritable de l'ensorcellement de deux jeunes personnes, arrivé depuis peu à Bekington, dans la Duché de Somersetb; lequel a paru par le pitoiable état où ils étoient reduits, en vomissant quantité d'epingles, de clous, de leton, de cuivre, de plom, de fer, & d'etein, au grand étonnement de tous les spectateurs: & comment la vieille Sorciere a été en differens temps menée à une

une grande riviere, où on l'a jetté par trois fois les jambes liées; mais à toutes les fois elle à surnagé comme un liege. Apres quoy aiant eté examinée & visitée par des femmes jurées, par ordre d'un Juge de paix, on luy a trouvé des marques qui deposoient positivement contre elle, sur quoy elle a été conduite en prison à la premiere Seance des plaids.

Examinons à cette heure ce que l'on nous dit ici.

Grande nouvelle) Il y a long temps que ces sortes de discours sont en usage, & que les personnes eclairées n'en font pas d'état, tant s'en faut que l'on s'imagine que ce soit quelque chose de grand.

Un relation veritable.) J'entends ceci en ce qu'elle a été faite suivant la connoissance qu'en à eu l'Ecrivain, & selon les apparences, autrement, non; pour les raisons que je diray tantost.

L'ensorcellement de deux hommes arrivé depuis peu) mettés à la place, *ensorceles depuis peu, & ensorcelant encore*, & cela sera veritable.

Ce qui a paru en vomissant.) Mais êt on, au moins, bien assuré de ce pretendu vomissement? car c'êt ce qui doit preceder avant toutes choses: mais je crois que l'on en doute fort, & avec raison. Cependant quand je serois obligé de le croire, je ne voy pas encore qu'il y ait de sorcellerie;

puis

puis que, ſans cela, il eſt arrivé que l'on a vomi quelque fois quelque choſe d'exrraordinaire, & même un couteau tout entier, comme celuy que le Payſan de Pruſſe avoit avallé.

La vieill• Sorciere.) Pauvre vieille femme! qui étoit peut être plus craignant-Dieu, que la plus part des ſpectateurs, bien que nous n'en connoiſſions aucun. Age deplorable! qui eſt ſi mepriſé, & ſur tout dans une femme, qui eſt un vaiſſeau fragile, d'où eſt venu cet infame Proverbe, *vieil.e Sorciere.*

Une grande Riviere). Ie croy que c'eſt le Froom qui paſſe par devant ce lieu, & qui ſe jette dans l'Avon, aupres de Bradfort, lequel ſe va perdte par Briſtol, dans la Severne. Cette Riviere peut être aſſés large & aſſés profonde en cet endroit, pour faire nager, ou pour faire boire une vieille femme. Au reſte ce n'eſt qu'un ruiſſeau, qui, outre celà, n'eſt à Bekkington, qu'à trois lieues de ſa ſource; ainſi elle ne peut pas être bien grande en cet endroit. Mais il y a apparence que l'on a mis cela ici pour aggraver le crime, & pour charger davantage la pauvre vieille; comme pour inſinuer qu'elle pourroit nager même au milieu de la mer, à cauſe de ſa magie

Par ordre d'un Juge de Paix.) Qui eſt une eſpece de Bailli en ce païs-là. Mais ce nom lui auroit mieux convenu, s'il avoit fait la paix entre cette vieille & ces deux jeu-

nes

nes personnes ; au lieu de recevoir les depositions malignes, (comme je le feray voir cy-dessous) d'une jeunesse libertine, contre une vieille innocente.

Par des femmes jurées,) Suivant le stile des procedures d'Angleterre, il semble que le temoignage d'une troupe de femmes sur leur serment, soit quelque chose. Mais en conscience, saveut elles bien ce qu'elles jurent? Voions en quoi consistent les decouvertes qu'elles ont faites.

Des signes & des marques de Magie.) Il faut, à mon avis, que des femmes qui peuvent dire ce que c'est que Magie, soient fort habiles. Ie ne demande pas qu'elles m'en montrent les signes . Voiés la Philosophie de ces Femmes jurées, & de ces Iuges, qui veulent que des personnes habiles & inhabiles, savantes & ignorantes, vertueuses & vitieuses, puissent faire quelque distinction dans la taille d'un corps humain. Car nous verrons cy-apres, par les circonstances, en quoy consistoient les marques de la sorcellerie de cette femme.

§. 3. La Relation commence par une Preface conceue en ces termes.

JE say qu'il se trouve des hommes dans le monde, qui ne veulent pas croire qu'il y ait des sorciers ; c'est à dire des personnes, qui en vertu d'un pact contracté avec le Diable, luy font prendre, obseder, & tourmenter les corps des enfans, & des au-

autres personnes. Mais quiconque lira la Relation suivante, pourveu qu'il ne soit pas Athée dans le cœur, sera facilement persuadé de la verité, & s'attachera fermement à Dieu, en faisant constamment son devoir; afin que Dieu soit aussi avec lui, & qu'il le deffende & le protége tous les jours.

Ceci sert pour exciter l'attention du Lecteur; il dit donc.

Qu'il se trouve des hommes dans le monde) tels que je confesse que je suis. Non que je nie toute sorte de Magie, mais bien cette espece, dont il est parlé dans cette Relation, & telle que l'Ecrivain la raconte. Que l'on lise sur ce sujet, ma propre explication, au liv. 3. Chap. 1. §. 7.

En vertu d'un pact contracté avec le Diable.) C'est ce que je nie absolument; & que je fai voir au livre 3. Chap. 3. 11. 13. ne se pouvoir non seulement prouver, mais aussi être impossible; encore qu'une personne m'ait confessé un jour, (c'êt à dire comme il parut ensuite, menty) qu'il en avoit fait un avec le Diable. On en peut lire l'histoire toute entiere au chapître neuvieme de ce livre. Mais, si je ne me trompe, cette femme ne l'a pas avoüé; ce qui rend, par consequent, cette preuve nulle.

Amoins qu'il ne soit Athée) Ie trouve fort étrange que l'on prenne pour Athée, un homme qui ne veut point attribuer au Dia-

Diable de plus grandes merveilles que celles que Dieu a jamais faites : comme je feray voir dans la suite, que c'est proprement ce qui se fait ici

§. 4. Mais passons à l'histoire, qui commence ainsi.

,, UN certain jeune homme agé d'environ dix huit ans, appellé *Guillaume Spicer*, demeurant dans la ville de Bekington, à environ deux milles de Froom, & sept de Bath, dans la Province de Somerset, passant ordinairement par devant l'Hôpital de l'Aumonier, où il demeuroit une vieille femme de quatre vingt ans, il l'appelle Sorciere, & fit en même temps un detail de toutes ses mechantes actions: ce qui la mit si fort en colere, qu'elle le menaca de ce que l'on appelle un Warrant, c'est à dire un ordre, ou pouvoir : & ensuite elle envoia querir un Iuge de païs de la ville prochaine. Cette menace lui fit si peur, qu'il se mit à genoux devant elle, & lui promit de ne la plus appeller de ce nom. Quelques jours apres, ce jeune homme tomba dans des convulsions si étranges, qu'oeil mortel n'en avoit jamais veu de semblables, & qui lui duroient quelquefois quinze jours de suite. Quand il étoit tourmenté de ce mal, il disoit souvent qu'il voyoit la vieille femme contre la muraille de la maison où il étoit, & que de fois à autre elle

„ elle le menaçoit de son poing. Quelque-
„ fois elle lui grinçoit les dens, & d'autres
„ fois se moquoit de lui dans ses douleurs.
„ Il étoit si fort, que trois au quatre hom-
„ mes avoient de la peine à le tenir: &
„ quand il demandoit de la petite biere à
„ boire, il étoit asseuré de rendre quelques
„ epingles crochues, dont le nombre étoit
„ de tems en tems, de plus de trente

Voila le premier de deux, qui furent ensorcelés par une vieille femme. Pourquoy ne l'appelle t-on pas ici par son nom & son surnom, comme l'on a fait le jeune homme & la fille? Est ce que la sorciere n'en valoit pas la peine? ou bien est ce pour excuser sa vieillesse Mais le stile de cette relation ne semble pas du tout tendre à cette fin.

Guillaume Spicer, & ensuite *Marie Hill*) Ce n'est pas assés d'avoir dit le nom & l'age de ces deux personnes: car il auroit été bon de savoir, de quel naturel ils étoient, & quelle étoit leur education, leur conversation, & leur maniere de vivre, tant de la vieille, que des jeunes gens. Comme aussi s'ils avoient été en amitié, ou en inimitié: comment & combien de temps ils avoient été ensemble; & plusienrs autres circonstances de même nature, qui devoient nous donner une parfaite connoissance de tout, à fin d'en pouvoir juger comme il faut. Il y a apparence que la vieille étoit

pau-

pauvre? mais qui sait aussi si ces deux vomisseurs d'epingles, ne vomissoient pas ce fer, ce cuivre, cet etein, & ce plom, pour absorber l'or & l'argent des assistans. Il y a long-temps que le monde en a fait de si belles experiences, qu'il y a lieu de s'étonner de ce qu'il n'est pas encore plus sage. Mais examinons ces trois personnes plus curieusement, selon qu'elles se presenteront.

Un jeune homme agé d'environ dixhuitans) Voiés maintenant quelle étoit la seconde, par raport à ce premier, & premierement où elle demeuroit.

Dans l'Hôpital) Ce n'est pas un palais pour les riches, mais une maison fondée d'aumones pour les pauvres. Celle qui y demeuroit, & que l'on accusoit d'être sorciere étoit

Une vieille Femme de quatre vingts ans) Ajoûtés à ceci, les insultes d'un *jeune garçon* qui *passoit parlà.*

Il l'appella Sorciere) Mais il n'étoit, ni assés agé, ni assés experimenté, pour savoir ce que c'étoit qu'une Sorciere, & ce qu'il en savoit, n'étoit que par ouï dire. Mais pourquoi l'appelloit il Sorciere? L'avoit elle ensorcelé? pas encore. En avoit elle ensorcelé d'autres? Il semble qu'ouy, car *il fit le detail de toutes ses mechantes actions.* Les avoit il veues? Je croi bien que non: ou s'il les avoit veues, comment ne

ne craignoit il pas d'irriter cette vieille, qui pouvoit aussi luy jouer le même tour; comme aussi il dit depuis qu'elle avoit fait? Car le Diable n'entend point raillerie. Il fait voir par toutes les circonstances, quoique sa jeunesse ne le montre pas, qu'il parloit en etourdy, outre qu'il n'agissoit point du tout en Chretien. Car, comme la Loy a dit il y a long temps aux Juifs, Levit. 19: 32. *Tu honoreras la personne de l'ancien*, & quand même ce jeune homme auroit été un Docteur, & qu'outre cela, il eust eu raison de reprendre cette femme; il n'eust pas dû selon la leçon de l'Apostre le faire *si rudement*, (cela soit icy dit en la maniere la moins offensante) mais *comme à une mere*, 1 Timoth. 5: 1, 2.

§. 5. Considerez, je vous prie, quelle sorte d'Hôpital il y a à Bekkington, où l'on entretient des Sorcieres. Donnera-t'on quelque chose au peuple du Diable pour l'amour de Dieu? Et ces Directeurs des pauvres, signent ils un ecrit, qui doit mettre au jour l'infidelité de leur administration, puis qu'ils confessent eux-mêmes, qu'ils entretenoient une Sorciere dans leur Hôtel-Dieu. Mais ils n'en savoient encore rien. N'en savoient ils rien? Comment ce jeune homme pouvoit il donc luy faire le detail de toutes ces actions de sorcellerie? Car il faut de deux choses l'une, ou que ce qu'il luy reproche, soit vray, ou qu'il ne le soit pas. S'il est vray; j'ay raison de dire

ce que je dis. Sinon ; quelle raison a t'on de se recrier sur le temoignage d'un Vaurien, qui dit à cette heure, que la vieille l'a ensorcelé, aprés qu'il l'a eu agacée si grossierement ; puisque, sans qu'il y eust cette raison, il l'avoit appellée publiquement Sorciere, sans aucune raison ?

§. 6. Considerez encore la vieille femme, qui sait ensorceler, & qui, à l'age de quatre vingt ans, n'a pu encore gagner autre chose, que d'étre entretenue dans un Hôpital. Or si sa magie ne consiste que dans un tel pact contracté avec le Diable, il faut donc que ce soit un pauvre Diable, qui ne peut luy rien donner d'avantage ; ou tres mechant, (mais c'est le naturel du Diable) s'il ne le veut pas. Car quoique tout le monde se figure cet Esprit malin, comme extremement mechant, il faut pourtant qu'ils s'imaginent qu'il recompense ceux qui le servent, d'autant de bien qu'il est puissant d'en faire. Que si ce n'est pas par inclination, (que les mechans ne laissent pourtant pas d'avoir pour ceux qui leur font du bien) ce sera au moins pour l'amour de luy même, afin qu'ils puissent deffendre ses interests dans toutes les rencontres où il les veut employer. C'est pourquoy aussi je ne puis m'imaginer, que si cette pauvre vieille a été assez mechante pour faire un accord avec le Diable ; (j'ay horreur de le dire !) elle ait neantmoins été assez simple pour ne marchander avec luy,

luy, que de pouvoir demeurer toute sa vie dans un Hôpital. Que si elle a fait un meilleur marché, & que le Diable ne luy ait pas tenu sa parolle, il a rompu l'accord, & par consequent elle est libre & afranchie du service qu'il avoit exigé d'elle. D'où il faut que j'infere, selon l'opinion de ceux qui croient ce pact, que l'on a eu tort de croire, & d'accuser cette vieille femme d'être Sorciere. Au moins cela n'a jamais paru *à ses mauvaises actions*, que ce jeune homme luy a reprochées. Car elles étoient connues, ou non. Si elles étoient connues, & telles que l'on y aperceust de la magie, l'on n'avoit que faire d'en rechercher des preuves des vomissemens d'epingles & de cloux, ni du raport des Ensorcelés, (comme il les appelle) ni du nagement par dessus l'eau; car les choses que ce jeune garçon luy avoit reprochées, étoient plus que suffisantes. Mais s'il ne savoit toutes ces mechantes actions que par ouï dire, (comme je le croy fermement) il appert que c'a été avec le plus grand tort du monde qu'il luy a fait ce reproche, c'est pourquoy voiez si cette vieille se comporte mal.

§. 7. *Elle se mit si fort en colere)* Y a t'il lieu de s'en étonner? Une vieille femme de quatre vingts ans, que l'on ne laisse pas en paix dans sa propre maison, & qui est, non seulement insultée par un jeune homme bien au dessous d'elle, qui ne fait que passer par devant sa porte, & apparemment

ſans qu'il y ait eu de parolles ni de repliques, mais auſſi accuſée d'être Sorciere, ce qui eſt une choſe la plus inſuportable de tout, ſe met en colere. Moyſe, qui étoit l'homme du monde le plus doux, s'en ſeroit bien faché: car un affront de cette nature eſt une eſpece d'oppreſſion, qui pouroit *faire perdre le ſens au Sage*, Eccleſ. 7: 7.

Qu'elle le menaça d'un Warrant) C'eſt ce qu'il falloit qu'elle fiſt, ſi elle vouloit avoir la paix, & qu'il y euſt de la juſtice dans le pays. Ce jeune homme bouillant fit paroitre par ce ſanglant afront, ſa mechanceté ou ſa colere, & toutes deux injuſtes: mais la vieille femme montra qu'elle avoit un eſprit & une conſcience libre, en ce que non ſeulement, elle le menaça de la juſtice, mais auſſi qu'elle y eut recours, ce qui ne fut pas en vain.

Cette menace luy fit ſi peur) Ce jeune homme qui avoit mis bas tout le reſpect qui eſt deu à la vieilleſſe, juſques à outrager ſi ſenſiblement cette femme, n'avoit pas voulu preſter l'oreille aux bonnes remontrances; mais s'il avoit eu raiſon de faire tous ces reproches, ou qu'il euſt pu prouver ce qu'il diſoit, pourquoy avoit il ſi peur du Juge? *La puiſſance eſt pour la punition, non des bons, mais des mauvais. Veux tu donc ne pas craindre la Puiſſance, fais bien*, Rom. 13. & ne t'amuſe pas à inſulter ainſi à une vieille femme, & à la traiter de Sorciere.

Qu'il

Qu'il se mit à genoux devant elle) Devant une vieille Sorciere ? fy ! cela est honteux pour toy, si tu es fils d'un honneste homme. Mais qu'auroit il fait, en cas qu'il n'eust pu le prouver ? Rien autre chose que ce qu'il a fait. Mais qu'auroit il pu faire de mieux auparavant ? de se taire.

Et luy promit de ne la plus appeller jamais de ce nom) c'est à dire *Sorciere*. Mais j'ay bien peur que cette promesse ne procede pas du fond du cœur, qui étoit animé du desir de vangeance, avant qu'elle l'eust obligé par la force de la Justice à confesser sa faute, & à luy promettre un silence perpetuel. Il cherchoit à ne la plus appeller *de ce nom*, mais d'un autre, qui auroit eu la même signification, comme il paroitra dans la suite.

§. 8. Il faut que cette vieille femme ait été irreconciliable, d'avoir fait à ce jeune homme, le mal dont elle l'avoit menacé, aprés qu'il luy en avoit demandé pardon, & qu'il luy avoit promis de s'amender : ou peut être qu'il n'a pas tenu sa parolle ; car voiés quel tour ce fripon luy joue.

Quelques jours aprés). Son sang, jeune & echauffé, ne pouvoit long temps demeurer dans la même assiette, aiant ainsi été emeu. C'est une espece de mechanceté, qui, aiant crû contre l'equité, s'opiniastre d'autant plus furieusement, qu'elle est attaquée avec justice. C'est ce qui parut en *Guillaume Spicer.*

Il tombe dans des convulsions si étranges) En apparence : comme se recrie aussi l'Ecrivain là dessus. Car comme personne ne ressent le mal d'autruy, aussi ne peut il pas juger à la veue, si celuy qui dit qu'il souffre des douleurs, en sent veritablement ; parce que l'on donne souvent le nom de maladie, à ce qui n'en a que l'apparence. Mais on devoit avoir dit icy, en quoy consistoit la rareté de son mal. Etoit ce dans le vomissement de toutes ces bagatelles, dont il sera parlé cy aprés ? Ce mal invisible s'est veu plus de mille fois, & dans plus de mille places, que Bekkington.

§. 9. *Environ quinze jours)* S'il a fait cela, (je ne dis pas, souffert) avant que *Marie* fust aussi enforcelée à sa maniere, il n'a fait qu'un prelude. L'autre eut d'autant plus de facilité, car le chemin étoit tout frayé, pour tromper plus facilement le monde, qui étoit deja atteint de ce prejugé. Mais si cela ne se fit qu'aprés, pourquoy le raconte-t'on auparavant ? ou si ce fut en même temps, on devoit avoir bien precisement sçeu le commencement & la fin de l'un & de l'autre ; afin que l'on pust juger si c'étoit une affaire premeditée, ou seulement une leçon, que le jeune homme avoit enseignée à la fille. Cela étant, il paroit cy dessous, que la disciple a surpassé son maitre.

Il disoit qu'il voioit la vieille femme) Je n'ose accuser icy ce jeune Vaurien de folie,

folie, quoi qu'elle me paroisse evidente, puis que tant de personnes sages concoivent une opinion si erronée de ces parolles. Celle qui ne pouvoit suporter même le nom de Sorciere, montre à cette heure par les effects, qu'elle l'est. Celle qui oblige à se taire par devant la justice, celuy qui l'affronte, le fait maintenant parler en presence de plusieurs temoins. Est-il possible qu'*il* y ait des gens capables de croire de pareilles choses? Le prejugé le peut faire. Si les assistans avoient veu eux-mêmes, ce qu'*il* se vantoit de voir, on n'auroit plus eu besoin de temoins; & si c'eust été la vieille femme elle-même, ils eussent deu la voir. Un veritable corps n'est pas moins visible à un bon œil, qu'à un autre. Mais si c'étoit elle-même, comment venoit elle dans cette maison? Qui l'y a fait entrer? Comment étoit elle debout, ou assise contre la muraille? Son corps avoit il passé au travers de la muraille? Nôtre Seigneur Jesus-Christ, qui chassoit les Demons, n'a jamais fait un tel miracle. Mais non, c'étoit sa ressemblance. L'ouvrage de qui est-ce donc? Il me semble que j'entends dire à ces spectateurs, d'une commune voix, que cette ressemblance étoit du Diable. Il faut donc que ce traître, qui appelle cette vieille son associée, soit bien etourdy, (on pouroit dire perfide) puis qu'il la represente icy de telle sorte, qu'il faut qu'elle soit reconnue pour Sorciere. Si Satan est contre

Satan, ou le Diable contre son propre peuple, *comment son regne peut il subsister?* Matt. 12: 26.

§. 10. *Il etoit si fort)* Si tous ceux qui sont plus forts que trois ou quatre hommes, dans une violente indisposition du corps, sont Sorciers, il faut dire que le monde est plein de Sorciers, quelque part que l'on aille. Cela seroit bon, si la Medecine ou l'experience ne nous avoit jamais appris, qu'il y a des maladies naturelles qui causent des convulsions si fortes, que deux & trois hommes, & davantage, ont assez de peine à retenir les efforts d'un corps tout abbatu de maladie. Mais je veux bien assurer le Lecteur, que si un de ces trois ou quatre hommes se fust seulement mis en deffense avec un bon baston à la main, il auroit bien fait retirer cette Sorciere d'auprés de la muraille, & auroit obligé l'Ensorcelé à dire une seconde fois, *peccavi*; avec promesse, non seulement de ne plus appeller la bonne vieille femme de ce nom, mais aussi à ne plus penser de pareille chose d'elle: & par-ce moien l'on auroit pû voir, qu'il y a une espece d'Esprits malins que l'on peut chasser sans jeunes & sans prieres. Tel est l'Esprit de ce fripon.

§. 11. *Quand il demandoit de la petite biere)* C'est à dire, qu'il paroissoit alors qu'il étoit veritablement ensorcelé. Mais pour parler juste, il paroissoit qu'il avoit ensorcelé tous les spectateurs. Car il avoit

 apris.

apris l'art magique, ancien & moderne; c'eſt à dire, l'art de *vomir des epingles:* & pour plus grande ſeureté, & de peur de ſe bleſſer, en faiſant les premiers eſſais de ſa ſience, il les avoit courbées. Perſonne ne l'avoit veu, mais bien luy, qui les vomiſſoit; c'eſt pourquoy on le devoit bien pluſtôt accuſer, que la vieille; parce que perſonne ne la voioit. Ainſi ce premier enſorcelement, aprés tant de grimaces, aboutit enfin à quelques *trentaines d'epingles crochues.* Chacun voioit bien qu'elles ſortoient de ſa bouche, mais perſonne ne les voioit ſortir de ſa gorge, & encore moins de ſon eſtomach; ce qui n'auroit pourtant pas été impoſſible, s'il les avoit avalées auparavant. Cela auroit pû arriver une fois, en avalant quelques viandes ou quelques boiſſons, où par hazard il y auroit eu une epingle; mais de dire que cela ſoit arrivé pluſieurs fois de ſuite, & cela juſques à trente, & plus, cela s'eſt fait ſans doute de propos deliberé. Je dis de propos deliberé; car on ne veut pas dire que cela ſoit naturel: comme auſſi cela ne peut être, veu que jamais une choſe qui ſe fait par l'art, ne peut s'engendrer dans le corps d'un homme, mais bien la matiere dont on fait cette choſe. Il s'y peut engendrer des pierres, mais point des inſtrumens de pierre: peut être (quoique je n'en aie jamais veu d'exemple) du cuivre, ou du laitton, ou quelque choſe d'aprochant, mais point d'epingles.

Il faut donc que l'un des deux soit veritable; ou que ce jeune homme ait pris les epingles dans sa bouche, pour les vomir, ou que la Sorciere les luy ait mises dans le corps par le moyen du Diable, & qu'elle luy ait causé ainsi un si grand mal. Luy a-t'elle donc jamais donné quelque chose? c'est ce que je ne lis pas dans la relation. Si ce qu'il rend par la bouche n'est pas entré par cet organe, par où y est-il entré? Permettez moy de dire cecy, si l'on les luy avoit mises dans le bas ventre, comment pouvoient elles passer au travers des boyaux pour remonter en haut, (c'est à dire, contre l'ordre de nature) dans l'estomach? Y a t'il jamais des pores assés ouverts, pour que les epingles puissent passer au travers: & supposés qu'elles passassent au travers de la peau; comment auroient elles pû passer au travers des autres parties, pour se rendre dans l'estomach? Mais, dira-t'on, le Diable peut faire des epingles, & autre chose dans le corps de l'homme; quand Dieu le luy permet, s'entend. On y ajoute cecy, comme pour montrer que l'on veut bien que Dieu soit par dessus tout. Mais qui est ce qui a enseigné aux hommes, que Dieu permet au Diable de dresser une boutique d'epinglier dans le corps d'un homme? Quelles opinions ont ils des Esprits qui n'ont point de corps, pour leur attribuer des metiers corporels? Quelles opinions ont-ils de Dieu même, qui n'a jamais fait

de

de ces merveilles par ses Apostres, ni par ses Prophetes? Nôtre Seigneur Jesus a delivré en son temps, plusieurs personnes sur la terre, de l'Esprit malin, mais jamais il ne s'est presenté devant luy de malades qui vomissent des epingles; & encore bien moins des personnes que l'on pust comparer à cette fille dont nous allons parler. L'on peut hardiment mettre ce vomisseur d'epingles, en paralelle avec ce pisseur d'epingles de Campen, dont nous avons amplement parlé au Chapitre dizieme. Ecoutez maintenant la seconde partie de cette histoire.

§. 12. „ Dans la même ville il demeu-
„ re une certaine fille appellée *Marie Hill*,
„ à peu pres de même âge que le garçon;
„ laquelle rencontrant cette vieille fem-
„ me, elle luy redemanda la bague
„ qu'elle avoit empruntée d'elle, & elle
„ l'ut apres quelques importunités, avec
„ cette menace, *qu'il auroit bien mieux*
„ *valu qu'elle la luy ût laissée en garde*
„ *plus long temps*. Environ une semaine
„ avant que la dite Marie fust ensorcelée,
„ elle rencontra cette vieille dans la rue;
„ laquelle la prenant par la main, la
„ pria d'aller avec elle à Froom,
„ pour voir si elle trouveroit à filer, par-
„ ce que personne du village ne vouloit
„ souffrir qu'elle eust rien. La dite Ma-
„ rie étant epouvantée, refusa d'y aller.
„ Environ quatre jours aprés, elle ren-
„ contra encore cette vieille, qui luy de-

 „ manda

„ manda une pomme, parce qu'elle en
„ avoit acheté depuis peu, ce qu'elle re-
„ fusa.

Marie Hill) C'est son nom. Son âge étoit pareil à celuy de Guillaume Spicer, ou l'Epicier, & elle demeuroit dans *le même village*; tellement qu'il semble que ce soit justement une digne paire qui s'est rencontrée ensemble. Spicer pouvoit bien plus aisement se vanger de la vieille, aiant gagné un si bon support, qui faisoit que les credules ajoutoient plus volontiers foy à ses inventions. Mais encore de quelle maniere fut elle ensorcelée?

Elle luy redemanda la bague) Elles étoient donc bonnes amies jusques là, puis que l'une preste une bague à l'autre, ou qu'elle la luy donne à garder. Cette derniere circonstance me donne lieu de douter de quelque chose, parce qu'autrement, il faudroit qu'il semblast que la vieille eust emprunté cette bague de l'autre, pour faire du mal avec; & que la fille l'eust redemandée, parce qu'elle en avoit peur. Mais en ce cas, il y auroit du mal entendu dans la repetition de la bague, & dans le refus. Car tandis que la vieille l'avoit, elle ne pouvoit point faire de tort à l'autre; parce que si la bague étoit l'instrument du sortilege, il falloit qu'elle fust donnée à celuy à qui l'on vouloit faire du mal. Ainsi ce qui suit, est fort mal à propos.

Avec

Avec cette menace) Quelle menace? Voiés comment l'on interprete toujours au pire, tout ce qui vient de cette vieille femme, & que les jeunes gens ne peuvent s'abuser. Pourquoy cela étoit il si mal dit, que cette bague seroit plus soigneusement gardée par la vieille, que par la jeune fille, qui s'en voulant parer, couroit risque de la perdre?

§. 13. *Environ une semaine*) Ainsi l'ensorcelement n'est fait que plus de huit jours apres que la bague fut rendue: car, selon l'ordre de la relation, cela s'étoit passé avant que le voyage de Froom eust été proposé; lequel, selon qu'il est dit plus bas, se fit huit jours avant que la fille fust ensorcelée. Mais pourquoy ne pouvons nous pas savoir aussi, combien il y avoit que l'affaire de la bague s'étoit passée, quand la vieille l'avoit receue; combien elle l'avoit gardée, & quand elle la rendit? Car si c'est avec la bague que l'ensorcelement s'est fait, il étoit necessaire que l'on seust cela.

Elle la prit par la main) Il faut que la menace susdite n'ait pas été fort violente, puisque l'amitié demeura encore en cet estat, depuis que la vieille prit la main à la jeune, pour aller avec elle. Mais il pouvoit y avoir de la supercherie; pour tromper cette jeune creature sous pretexte d'amitié. Ce n'étoit pourtant pas un enfant, puis qu'elle avoit dix huit ans,

pour se laisser emmener & abuser si simplement, a moins qu'il n'y eust eu une grande familiarité entre elles deux. D'où vient donc maintenant leur inimitié ?

Pour voir si elle trouveroit à filer) La pauvre vieille, disje encore une fois, agée de quatre vingts ans, &, bien qu'elle eust le logement pour rien, n'étoit elle pas encore asses riche, pour se pouvoir passer de filer pour gagner sa vie, au moins en apparence? Car si c'eust été pour passer son temps, elle auroit eu de l'argent pour achepter de la filace, & n'auroit pas été obligée d'en aller chercher par les maisons. Outre cela, elle avoit le malheur que personne ne luy en vouloit donner : de sorte que si elle ne vouloit pas demeurer à rien faire, il falloit qu'elle allast à une autre ville ou village, pour voir si elle en pourroit trouver.

La dite Marie étant epouvantée) Dequoy? Qu'est ce que la vieille femme luy avoit fait? Elle avoit gardé sa bague, & la luy avoit rendue. Mais elle craignoit qu'elle ne l'ensorcelast; parce que, comme on le peut croite, elle avoit un mauvais renom.

Environ quatre jours apres cecy) Et ainsi trois ou quatre avant le pretendu ensorcellement. Qu'arriva t-il icy de remarquable? Rien autre chose, sinon que la fille fit paroitre son incivilité à cette vieille, en luy refusant une pomme qu'elle luy avoit de-

demandée, comme un enfant fait à un autre. *Senes enim bis pueri.* Car les vieilles gens rentrent en enfance. Peut être étoit ce icy la même chose. C'est, au moins, ce que je remarque bien mieux que le moindre sortilege.

§. 14. „ Le Dimanche ensuivant elle
„ se plaignit qu'elle sentoit quelque
„ chose dans son estomach qui la piquoit:
„ mais le Lundi à midi, étant a table, il
„ luy monta quelque chose dans la gorge,
„ qui sembla la vouloir etouffer; & dans
„ le même moment elle tomba dans des
„ convulsions violentes, qui durerent
„ jusques à neuf ou dix heures du soir.
„ Ces retiremens de nerfs étoient si forts
„ & si violens, que quatre ou cinq hom-
„ mes avoient de la peine à la tenir: &
„ au milieu de ses douleurs, elle racon-
„ ta comme elle voioit la vieille femme
„ contre la muraille, qui luy faisoit la
„ grimace, & qui frappoit de son costé;
„ c'est pourquoy aussi elle se rangeoit
„ pour eviter les coups. Le lendemain ce
„ même mal la reprit, & elle dit encore
„ qu'elle la voioit comme auparavant, &
„ que c'étoit elle qui l'avoit ensorcelée.

Le Dimanche ensuivant) Elle pouvoit bien sentir, sans ensorcelement, quelque chose qui la piquoit dans l'estomach. Peut être avoit elle trop mangé de pommes, puis qu'elle ne voulut pas s'en dessaisir d'une seule pour cette vieille femme. Les

maladies

maladies des jeunes gens viennent ordinairement de ce qu'ils surchargent trop leur estomach vigoureux.

Mais le Lundi midi étant à table) Peut être que l'estomach n'étoit pas encore purgé de cette matiere piquante; de sorte qu'une bouchée avallée un peu trop gloutonnement, luy serroit trop la gorge, & luy bouchoit par ce moien, le chemin de l'estomach, qui avoit été suffisamment obsedé la veille. *La grande douleur, ou le retirement de nerfs* qu'elle eut ensuite de cela, peut bien aussi proceder de là, mais sur tout, à une jeune fille de cet âge. Sa Virginité même pouvoit être seule capable, sans aucun autre accident, de luy resserrer la gorge, & de luy causer ensuite ces convulsions. Tous les Medecins en tomberont d'accord, & j'en say moy même assés d'exemples; tellement que tout ce qui a esté dit jusques icy, ne prouve point du tout qu'il y ait eu du sortilege. Cependant il falloit bien qu'il y en eust dans la suite, & il ne falloit faire ce prelude, que pour jouer mieux cette farce.

Dans le même moment: &c. jusques à neuf ou dix heures du soir) L'affaire de Guillaume Spicer avoit deja prevenu tout le monde, &, & les disposé les esprits yeux pour voir comme des effects d'un ensorcelement, toutes ses grimaces; c'est pourquoy cette Marie pouvoit plus facilement, & plus long temps, amuser les yeux des

des assistans, & les retenir jusques a la nuit, parce que l'obscurité est propre pour faire paroitre plus surprenante qu'en plein jour, la representation la plus defectueuse.

§. 15. *Et au milieu de ses douleurs elle racenta &c.*) Ecoutés icy le second temoignage, qui prouve que la vieille pouvoit ensorceler: car Marie la voit aussi distinctement à la muraille, que Guillaume Spicer avoit fait auparavant. L'un est aussi veritable que l'autre. Mais d'où vient que cette vieille n'est pas plus sage, & qu'apres avoir été trahie, elle se laisse encore dupper par le Diable, & s'expose aux yeux de tout le monde? Que disje, aux yeux de tout le monde? Je me trompe: ce fut d'abord à Guillaume, & maintenant à Marie: car il n'y a qu'un d'eux qui l'aye veu, & nul autre, à ce qu'ils disent. Comment auroit on pu savoir autrement, qui les auroit ensorcelés? Ainsi l'on peut voir clairement, que cette farce est dressée sur l'opinion commune: parce que c'est la coutume de joindre toujours quelques visions à ces sortes d'ensorcelemens; ce qui fait connoitre le Criminel. Car les Exorcistes, comme l'on dit, & les Devins, donnent aussi ordinairement quelque conseil au monde, & leur disent ce qu'ils ont à faire pour decouvrir celuy ou celle qui les a ensorcelés. Cette peine est icy epargnée, peut-être, faute

de

de ces Prophetes ou Propheteſſes du Diable: parce que les deux Enſorcelés ont le bonheur, que la Sorciere elle même ſe preſente à leurs yeux. Mais ſi elle euſt voulu ſe faire voir auſſi aux aſſiſtans, elle luy eût epargné la peine de vomir de toutes ſortes de choſes etranges, & aux autres, de faire l'epreuve de l'eau, afin de faire voir à tout le monde, que c'étoit un ſortilege.

§. 16. „ Le Mercredi ſuivant, elle com-
„ mença à vomir des epingles crochues,
„ ce qui dura l'eſpace de quinze jours.
„ Enſuite elle rendit des cloux & des
„ epingles, apres quoy elle ceſſa pendant
„ huit jours: au bout deſquels elle re-
„ commença à vomir des cloux & des
„ manches de cuilleres, tant de laiton
„ que de cuivre; des differens morceaux
„ de fer, de plomb & d'etain, avec plu-
„ ſieurs paquets d'epingles tortues, quel-
„ ques unes entortillées avec du fil, &
„ d'autres comme enfilées; & même par
„ fois du ſang en abondance. Elle de-
„ meura en cet état un aſſés long temps,
„ aiant vomy en tout, plus de deux cens
„ epingles crochües, ſans conter plu-
„ ſieurs pelotons d'epingles de même,
„ dans quelques uns deſquels il y en
„ avoit ſeize ou dix ſept; ſix morceaux
„ de laiton, quatre morceaux de cuivre,
„ qui étoient des manches de cueilleres;
„ ſix autres morceaux dons les uns é-
„ toient

„ toient des manches de cueilleres, &
„ les autres étoient du plomb d'une vi-
„ tre ; outre un autre morceau de plomb
„ fort epais, du poids de deux onces ; six
„ longs morceaux de fer blanc, avec le
„ fil d'Archal qui en dependoit ; cinq
„ morceaux de fer, dont l'un étoit rond,
„ mais creux & epais : de plus, vingt deux
„ cloux, dont quelques uns étoient de
„ gros cloux, de la longueur de trois
„ pouces & demy.

Le Mercredy suivant). Voicy la premiere representation, qui dura quinze jours ; justement aussi long temps que Guillaume avoit été à faire des epingles : mais elle l'a surpassé en artifice. Car au bout de ce premier apprentissage, elle fit son essay de metier de cloutier. Alors elle se reposa la moitié d'autant : ensuite de quoy aiant repris le frein aux dens, plus fort que jamais, elle fut plus long temps pour arriver aux trente epingles crochues. Sa bouche étoit, pendant un long temps, comme une mine ouverte de toutes sortes de metaux, à la reserve de l'or & de l'argent ; ce qui fait voir que l'art magique ne comprend pas le plus raffiné de la Chimie. C'est pourquoy il ne faut pas être si prét à dire, que tout ce qui nous paroit etrange, est magie, puis qu'un Alchimiste surpasse de beaucoup un Magicien en sience. Car si ce Diable avoit eu le maniement de l'or & de l'argent, aussi

bien

bien que celuy du fer, du cuivre, de l'etain: & du plomb, il n'y a pas de doute qu'il n'en eust fait voir quelque echantillon pendant tout ce temps. Alors c'auroit été un agreable ensorcelement, par le moien duquel l'Ensorcelé se seroit enrichy en peu de temps, ou du moins ceux qui le voyoient faire. Je ne doute pas que quiconque m'entendra tenir un tel discours, ne die que je me moque de cela: & il aura raison, car c'est ce que je fais aussi. Celuy qui s'en formalise, montre qu'il est prevenu mal à propos en faveur du Diable, ou des plus mechans hommes, que je veux abbaisser autant que je pourray, en me moquant d'eux. Il n'y a personne qui refuse de m'accorder ce point, pourveu qu'avec attention, & sans prejugé, il veuille faire reflexion sur l'inventaire suivant, des vomissemens du Diable.

§. 17. *Aiant vomy en tout, plus de deux cens epingles crochues, plusieurs pelotons d'epingles de même, dans quelques uns desquels il y en avoit seize ou dix sept: sept morceaux de laiton; quatre morceaux de cuivre, qui étoient des manches de cueilleres: six morceaux de plomb, dont quelques uns étoient des manches de cueilleres, & les autres le plomb d'une vitre. Outre cela, un morceau de plomb épais, pesant deux onces: six morceaux de fer blanc, avec du fil d'archal, qui y étoit attaché; cinq morceaux de fer, l'un rond, creux & epais: vingt*

vingt deux cloux, *entre lesquels il y en avoit de gros*; *de la longueur de trois pouces & un quart.* Voilà les differentes matieres, avec leur forme & leur nombre. Débrouillons les un peu, pour voir de quelles marchandises cette boutique est fournie. Il y en a qui sont sans forme; les *sept pieces de laiton*, celle de *plomb* de deux onces, quatre autres, & *les cinq morceaux de fer*. Les autres sont travaillées, tant dans le tout, que dans les parties, pour ainsi dire: par exemple, les deux cens *epingles* sont parfaites; ce morceau de *fer* rond & creusé, & les vingt deux cloux. Outre cela, il y en a de composées, comme sont les seize ou dix sept *epingles*, liées ensemble avec un brin de fil, & meslées de sang. Il y a encore trois parties de matiere mise en œuvre, mais qui sont rompues; comme sont les *manches de cuilleres de cuivre & de plomb*, *le plomb de la vitre*, & *les morceaux de fer blanc*, *avec le fil d'archal*, qui sont toutes choses faites pour un autre usage, & qui ont esté rompues. Y a-t-il quelqu'un qui pense m'aveugler de telle sorte, que je n'y puisse decouvrir une imposture manifeste? Car je demande encore une fois: le Diable a-t-il composé toutes ces drogues dans le corps de cette fille, ou les y a-t-il apportées de dehors? L'on ne peut concevoir le premier, sans blasphemer contre le Tout puissant: qui

seul

ſeul peut créer le fer, le cuivre, l'etain, le plomb, ou autre choſe de cette nature, mais qui n'a pourtant jamais creé, ni cueillere, ni epingle, ni cloux. Et même il n'a jamais emploié les Anges dans ſon propre ouvrage deſtiné au ſervice ſacré; (leſquels en tout cas auroient été incomparablement bien plus propres pour ces choſes, que le Diable) & il n'a emploié que les hommes, comme, Bezaléel, Aboliab, Hiram, & quelques autres. L'on voit, au contraire, que la ſorcellerie s'attache quelquefois aux choſes qui ſont deja faites, comme à des cloux & à des epingles, comme il a deja été dit cy-deſſus. L'on a auſſi reflechi ſur le ſecond, & il y a encore icy de bien plus grandes raiſons, parce que les epingles ne ſont que des petits corps, en comparaiſon des gros cloux & des manches de cueillere, de ces peſans morceaux de plomb, de ce fer blanc, & de ce fer. Mais je vous prie de remarquer pourquoy cette fille n'a pas vomy auſſi bien des cueilleres tout entieres, que des manches. Etoit ce parce que le Diable ne pouvoit pas forger de cueillerons dans ſon corps? Mais pourquoy n'en pouvoit il pas auſſi bien forger, que des manches? Ou eſt ce parce que le cueilleron eſt trop large pour paſſer au travers du goſier? Il devoit y ſavoir du remede, s'il en fait pour l'autre. Non: car pour faire paſſer un corps maſſif au travers d'un

autre corps, sans faire un espace aussi grand qu'est ce corps, c'est une chose contre nature, & que la Toute puissance de Dieu n'a pas encore faite; c'est pourquoy c'est un blaspheme contre Dieu, que d'attribuer cela au Diable. Mais c'est que cette fille n'avoit pas le secret de cacher aussi bien le cueilleron dans sa bouche, qu'elle en avoit pour cacher le manche, & les autres utencils; jusques à ce qu'aiant pris l'un apres l'autre, elle les recrachoit l'un apres l'autre de sa bouche, pour faire un miracle devant ces Spectateurs aveugles.

§. 18. Mais peut être en dis-je icy trop; parce qu'il ne paroit pas que l'un ou l'autre des assistans, (je ne dis pas tous) aient veu distinctement, que toutes ces pieces sortoient de la bouche de la fille. Mais de plus, les femmes ont plus de commodité que les hommes, pour cacher quelque chose dans leurs habits; en quoy les convulsions contribuent beaucoup à l'un & à l'autre; sans lesquelles (remarqués bien cecy) ces vomissemens de toutes sortes d'instrumens, n'arrivent jamais. Pendant que trois, quatre, ou cinq hommes sont occupés à tenir la pretendue Ensorcelée, ceux qui sont derriere, ne peuvent pas voir ce qu'elle fait; & ceux qui la tiennent, ont assés à faire à luy ôter les poulces de dedans les mains, à luy abbaisser les genoux, (quand ce ne seroit que pour l'hon-

l'honneteté, quand c'est une fille ou femme) & à tenir la teste levée, sans s'amuser à regarder justement, dans la surprise simple où ils sont, ce que l'Ensorcelée cache, & ce qu'elle porte à sa bouche, ou qu'elle en retire. Voilà pour ce qui est de la premiere preuve, que les assistans peuvent nous donner, comme temoins oculaires, de ce feint ensorcelement; outre ce qu'ils ont entendu de leurs oreilles, de ce que Marie disoit qu'elle voioit.

§. 19. „ Les gens du village voiant le
„ triste & deplorable état de ladite Ma-
„ rie, & emeus de compassion à son
„ egard, ils firent en sorte que l'on me-
„ na cette vieille femme dans la maison
„ où demeuroit cette Marie, sans qu'elle
„ le seust. Et en présence de plus de
„ cent persounes, l'on amena cette Ma-
„ rie au grand air, où elle tomba d'abord
„ dans de si violentes convulsions, que
„ deux ou trois hommes avoient assés de
„ peine à la tenir. Et aiant été portée
„ sur la montagne, proche de l'Eglise, &
„ la vieille femme étant amenée aupres
„ d'elle: (non obstant que quatre hom-
„ mes tinssent cette Marie sur une chaise)
„ elle ne laissa pas de s'elever en l'air par
„ dessus leur teste. Et les hommes, au
„ contraire, & les autres qui étoient au-
„ pres, la retinrent par les jambes, & la
„ retirerent en bas.

Les gens du village.... emeus de compassion

passion à son egard.) Aveugle compassion! Car qu'est ce qui les obligeoit à cette compassion? C'est qu'ils voioient *le deplorable état où elle étoit.* Mais ils ne voioient pas bien. Le corps n'étoit pas dans un état si deplorable qu'il sembloit être, mais bien l'ame, qui étoit dans un état aussi triste que jamais homme fut sur la terre. Ce cœur ne paroit pas être droit, ni devant les hommes qu'il trompe, ni devant Dieu, qui ne se laisse pas tromper. Malheur à elle, si elle ne se convertit pas de cette bile noire, & de cet amas d'injustice. Celle qui fait errer les autres, erre grandement elle même. Dieu ne veut pas que l'on se moque de luy: Car *ce que l'homme seme, il le moissonnera* Gal. 6: 7.

En presence de plus de cent personnes.) Voilà assés de temoins: mais qu'ont ils veu? Aussi tost que la vieille femme fut amenée dans la maison de Marie, *sans qu'elle le sût* (c'est-à-dire, Marie ne savoit pas que la vieille femme fust dans sa maison; c'est ainsi qu'il le faut entendre, pour donner plus de poids à la preuve) & elle aiant été amenée *au grand air*, elle fut surprise dans le moment, de si violentes convulsions, que l'on eut assés à faire à la tenir. C'étoit l'effet de la presence de la Sorciere dans la maison de l'Ensorcelée, quoiqu'elle ne sceust pas que la Vieille fust si prés d'elle. Car il faut croire que le monde étoit bien asseuré, que Marie n'en

ſavoit rien. Mais comment luy vinrent donc ces convulſions encore une fois? car l'on voit bien que ce n'eſt pas une choſe faite expres. Non, certes! L'aſemblée de plus de cent hommes, n'étoit elle pas aſſés belle, pour repreſenter la comedie, quand même la Vieille n'y auroit pas eſté.

§. 20. *Sur la montagne proche de l'Egliſe)* L'on peut donc bien dire que ces Proteſtans baſtiſſoient une chapelle au Diable, proche de l'Egliſe, baſtie autrefois par les Papiſtes pour le ſervice Divin, ſi ce n'en eſt pas une neuve.

Et la vieille femme aiant été amenée auprés d'elle) J'ay pitié de cette pauvre Vieille, que l'on traine ſi indignement par-cy-par-là, pour ſervir de ſpectacle au monde. Que Marie faſſe tant de grimaces, & qu'elle donne tant de beſogne à quatre ou cinq forts hommes, pour retenir ſon Eſprit de l'Abime, de peur qu'il ne s'éleve trop haut en l'air, c'eſt ce qui ne me ſurprend en aucune maniere. Car ſi, quand elle ne voioit que ſa reſſemblance à la muraille, elle paroiſſoit être ſi fort troublée comme on l'a veue, il étoit de ſon devoir de faire de bien plus grands efforts, quand elle vit ſon propre corps; mais je ne m'apperçois pas que pendant que la vieille étoit veue d'un chacun, & que le mal de l'Enſorcelée étoit au plus fort, elle fiſt la moindre menace du poin,

ni la moindre grimace, comme Marie avoit dit auparavant qu'elle luy avoit vu faire. C'est donc une chose merveilleuse, de dire, que l'ombre ait plus d'efficace que le corps; ou que la pretenduë Sorciere causast, sans se remuer, des convulsions bien plus fortes & plus epouvantables, que lors qu'elle la poussoit & la battoit; de telle sorte qu'il falloit que l'Ensorcelée, pour eviter les coups, se rangeast sans cesse de costé. Voicy la troisiéme preuve.

§. 21. „ Cette femme fut visitée par „ des femmes jurées, par l'ordre d'un „ Juge de paix: lesquelles trouverent sur „ son corps, plusieurs marques pourprées; dans lesquelles ayant enfoncé „ une aiguille afilée, elles ne luy firent „ sentir aucun mal. Elle avoit encore „ d'autres marques & signes de Sorciere, „ dont les femmes firent leur raport sous „ serment à la Justice; & il y en eut quelques unes qui jurerent positivement „ contre elle. Ainsi elle fut envoiée dans „ la prison de la Comté, où elle demeura, pour être examinée à la premiere „ seance.

Cette femme fut visitée) Le Juge fait icy son devoir, & la Vieille est *visitée* par des femmes jurées. Je pense que ce n'est pas le fait des femmes, d'examiner ce que c'est que la Magie, mais bien de faire des sortileges pareils à celuy de Marie: & il ne se faut pas imaginer que le serment ren-

de sage, celuy qui le fait; sur tout dans de pareilles rencontres, où tout le monde est sot. Cecy nous fait aussi voir, que le Juge n'est pas plus sage, de s'imaginer qu'une femme peut voir si une autre femme est sorciere. Savés-vous à quoy?

§. 22. *Plusieurs taches pourprées)* Si des taches de couleur de pourpre, ou de quelque autre couleur, sur la peau d'une personne, quand elle est si vieille, sont des marques de sorcelerie, à quelles taches, ou à quels signes connoit on celuy ou celle qui est ensorcelé? Car je trouve fort etrange, qu'une personne qui est frappée ou battue, n'en ait ni marques ni contusion, mais bien celle qui le fait. Sur ce principe, je voi bien qu'il sera impossible de remarquer sur le corps d'un homme, s'il a été empoisonné, mais au contraire que l'on verra si c'est luy qui a empoisonné l'autre. Qui a jamais ouï un raisonnement si absurde? Mais ce qui me paroit encore plus etrange, c'est que les taches de l'ame se manifestent sur le corps: tellement donc que l'on pourra reconnoitre au corps d'un homme, s'il est larron, avaricieux, ou idolatre, si l'on peut voir à cela, qu'il est sorcier. La Magie est un des pechés qui sont *hors du corps*; comme dit saint Paul 1 Cor. 6: 18. *Celuy qui paillarde, peche contre son propre corps.* Ajoutés y l'yvrogne, selon l'explication de Salomon, au 23 des Prov. 29, 30. Ces

30. Ces deux sortes de personnes font quelque chose à leur propre corps, quand ils commettent ces sortes de pechés : Mais qu'est ce qu'une sorciere se fait à elle même ? Or comme la Magie est un art, bien que mauvais, il faut pourtant se mettre dans l'esprit, que jamais l'art ou la sience n'a rendu le corps d'un homme, autre que celuy qu'il est : & , par conséquent, l'art magique ne peut faire aucune tache au corps.

§. 23. L'on dira, peut être, que cela ne se fait pas naturellement, mais en vertu du pact contracté avec le Diable ; lequel marque les siens d'une telle tache. Cela est il vray ? A quelle fin fait il cela ? Est-ce pour les connoitre ? Mais il les connoit, certes, avant qu'il leur fasse cette marque ; car autrement comment sauroit il ceux qu'il doit marquer ? Est-ce pour être connu des autres ? Je ne le croy pas. Cet Esprit malin seroit il si étourdy & si imprudent, que de ne pas tenir les siens secrets ; où si infidelle, (je le repete) que de trahir son propre peuple ? Quel mal peut il faire par le moien des Sorciers, puisque les hommes peuvent savoir qu'ils le sont ? Il n'y a rien à craindre d'un ennemi declaré. De plus : Supposés qu'il y eust de telles marques, qui est ce qui nous enseigne à les connoitre ? Ces femmes jurées, ont elles été a l'Ecole chés le Diable, ou chés ceux de son party, où elles auront

pû apprendre à connoitre ces ſignes ; & leur a-t-il montré une cedule, par laquelle elles ſont aſſeurées d'être Maitreſſes ?

§. 24. Il ſemble que l'inſenſibilité de ces taches, *où l'on a enfoncé une aiguille afilée*, eſt une preuve certaine qu'une perſonne peut enſorceler, & que cela eſt de l'art. Je croy qu'une ſage Vieille peut avoir pluſieurs taches pareilles ſur ſon corps, auſſi bien que tous les autres hommes, & que ces taches peuvent être inſenſibles. Qu'y a-t-il là dedans de mal, ou de ſurnaturel, puiſque c'eſt une choſe ſi commune. Il y a pluſieurs hommes & femmes fort honneſtes, qui ſe portent bien, qui ont quelque partie, ou quelque membre ſur leur corps, privé de ſentiment, & cela pour quelque temps. C'eſt ce que nous ont appris les Docteurs de l'Univerſité de Montpellier, au Chap. 11. §. 10, à la 10. queſtion. Il faudroit donc expliquer plus nettement la nature de ces taches, pour nous faire concevoir de quelles cauſes elles peuvent proceder. Toujours ſais-je bien que ce n'eſt pas de Magie.

§. 25. *Elle avoit encore d'autres marques)* J'en dis la même choſe ; & c'eſt ce qui m'inquiette le plus, pour l'amour de ces femmes *qui declarerent ſous ſerment devant la Juſtice, que c'étoit des ſignes d'une Sorciere. Même elles jurerent poſitivement contre elle.* Voilà certes un *poſitif* qui

qui a un trés-mauvais son. Voiés avec quelle facilité une personne jure ce qu'elle pense savoir, & qu'elle ne sait pas. Car je veux croire en faveur de ces femmes, qu'elles n'ont pas juré par mechanceté, mais selon qu'elles ont cru savoir. Mais quel jugement positif est cela? Je conçois de là, que ces femmes supposent que la Vieille est sorciere, non seulement à cause qu'elle en a les marques, mais qu'elle l'est en effet. Cela s'en va sans dire: Maintenant donc que l'on est persuadé qu'elle est sorciere, on la meine à l'eau; voions si elle nagera.

A la prison) Il faudroit y avoir mené Guillaume & Marie, & avoir laissé en paix la vieille femme dans l'Hôpital, jusques à ce que la mort, dont elle étoit si proche, l'eust detachée des liens de ce mechant homme. Mais si l'on eust examiné ces deux creatures sur le fait de faux temoignage, ils auroient bien tost eté quittes de cet ensorcelement.

§. 26. „ Cette vieille femme fut me-
„ née à une grande riviere proche de la
„ ville, pour voir si elle enfonceroit dans
„ l'eau. Aprés qu'on luy eust lié les jam-
„ bes, on l'y plongea; & quoique de ses
„ mains elle fist tout son possible pour al-
„ ler au fond, elle n'en peut venir à bout,
„ mais elle se tourna sur le dos, & nagea
„ comme un morceau de liege. Il y avoit
„ plus de vingt personnes qui y étoient

„ presens, pour en rendre temoignage,
„ mais ils ne purent se faire croire du
„ peuple ; c'est pourquoy on la reme-
„ na à l'eau une seconde fois, & y aiant
„ été plongée, elle nagea comme aupa-
„ ravant. Il y avoit alors plus de deux
„ cens personnes pour voir ce spectacle :
„ cependant il ne laissa pas d'y en avoir
„ plusieurs qui ne le crurent pas. L'on
„ jetta aussi en même temps une jeune
„ fille vigoureuse dans l'eau, qui enfonça
„ incontinent, & elle se seroit noiée, si
„ elle n'eut couru à ce qui la pouvoit ai-
„ der. Afin de satisfaire le monde, &
„ pour ne plus laisser occasion de douter,
„ l'on jetta la Vieille dans l'eau pour la
„ troisieme fois, & on l'y laissa comme
„ auparavant, mais elle nagea encore de
„ même. Et la foule du monde qui y
„ étoit accouru du village & des envi-
„ rons, étoit si grande, & il y avoit tant
„ de personnes de consideration, qu'il
„ étoit impossible de les conter : de sorte
„ qu'a peine y en a-t-il un, qui ne soit
„ eclaircy de cette verité.

Pour voir si elle enfonceroit dans l'eau.) Nous avons eu jusques icy trois preuves de Magie, ce que les Ensorcelés ont veu, & dit ce que les assistans ont veu ; & la declaration *positive* des femmes jurées. Voicy la quatrieme, qui toute seule en vaut trois. C'étoit dans *cette grande riviere* dont nous avons parlé au commen-

cement.

cement. La mer est bien plus grande ; & si elle y avoit été jettée de la même maniere, l'eau sallée l'auroit encore bien plus facilement fait nager.

Aprés qu'on luy eust lié les jambes) Si la vieille femme savoit nager, elle avoit besoin de ses bras & de ses jambes ; mais autrement elle pouvoit mieux aller sur l'eau, aiant ainsi les jambes liées en peloton, que si elles eussent été lachées ; à quoy il faut aussi ajouter que ses juppes y contribuoient.

Et quoi qu'elle fist tout son possible) Je ne fai pas scrupule d'inserer icy, que quoiqu'elle ne fust pas sorciere, elle n'étoit pas bien aise de passer pour telle : c'est pourquoy, comme elle savoit qu'on la reputeroit telle si elle alloit sur l'eau, elle fit son possible pour enfoncer. Car, humainement parlant, elle devoit plûtot se noyer ainsi, en cas qu'on ne l'eust pas sauvée ; elle, qui avoit achevé sa course, que de mourir comme Sorciere, à l'age qu'elle avoit, & en reputation d'aussi honneste femme qu'elle étoit.

Mais elle se tourna sur le dos, & flota) La Nature & l'Experience nous enseignent qu'il est plus aisé de floter sur le dos que sur le ventre. *Comme un morceau de liege* ; cecy est ajouté pour exagerer l'affaire, comme *la grande riviere*. Cependant les Naturalistes nous diront que les femmes tiennent plus du liége que les hommes ; &

peut être que cette Vieille en tenoit encore plus que les autres femmes, parce que tout le monde n'est pas d'une même complexion.

(*Mais ils ne purent se faire croire du peuple*) J'estime ceux de Bekkington, de ce qu'ils ne crurent pas trop à la legere. Mais qu'est ce qu'ils ne pouvoient croire? Que la Vieille allast sur l'eau? Il y avoit *plus de vingt personnes* qui l'avoient veue. Peut être que les autres ne croioient pas que ceux cy eussent bien veu. J'en fais de même. Dans une affaire de cette nature je ne me contenterois pas de voir par les yeux de vingt autres; il faudroit que je visse des miens propres. Ou est ce qu'ils ne pouvoient croire à cause de cela, qu'elle pust ensorceler? Je suis bien de leur avis.

§. 27. *C'est pourquoy on la remena à l'eau une seconde fois*). Afin de pouvoir mieux juger de l'affaire, il auroit fallu dire combien de temps ce fut aprés la premiere fois. Mais *elle flota comme auparavant*. Et il y eut *plus de deux cens hommes* qui le virent; c'est-à-dire dix contre un auparavant. Je voudrois bien avoir été à Bekkington, & avoir veu le lieu où cela s'est fait: pour savoir si deux cens hommes peuvent s'y amasser, pour voir distinctement de quelle maniere la Vieille alloit sur l'eau. Si j'en connoissois un seul de ces deux cens, je luy demanderois à quelle place il avoit été, pour

pouvoir si bien voir, ce à quoy tant de choses sont requises pour le bien voir. L'on ne me doit point faire un crime de ce que je suis si incredule sur ce point, puisqu'il y en avoit même plusieurs aux environs, *qui ne le croioient pas.* Si ceux qui étoient de ces deux cens, ont été des Spectateurs incredules, puisque c'est un proverbe veritable, que la veue marche devant la parole, il me sera bien permis, tout au moins, d'être Auditeur incredule.

Une jeune fille vigoureuse) N'étoit ce pas Marie Hill elle même? Je croy bien que non. Il auroit pourtant été bon d'en savoir le nom, pour être bien asseuré qu'il n'y avoit pas d'imposture. Car autrement une jeune fille peut plus facilement aller sur l'eau, qu'une vieille femme, pour les raisons connues aux Naturalistes, dont j'ay parlé plus amplement au chapitre vingt quatrieme. Mais d'autre coté, ces deux corps pouvoient être tellement disposés, que le plus vieux fust le plus leger; ou ajustés d'une telle maniere, que le plus jeune enfonçast le premier. Mais aussi il falloit que celle cy y prist plaisir, si elle étoit si preste à se jetter à l'eau, au cas qu'elle ne fût point subornée à cet effet; car on ne l'y pouvoit pas contraindre avec justice.

§. 28. *Afin de satisfaire le monde*). Il est rarement besoin de beaucoup de mystere pour cela, lors qu'il s'agit d'un abus aussi superstitieux que celuy cy; parce que

le monde n'est que trop enclin de soi même à croire ces choses. C'est pourquoy cette derniere preuve me donne encore plus à penser, que l'innocence de la vieille femme, ou la ruse de la jeune fille, ont paru trop à decouvert, pour approuver cet essay. C'étoit donc là *la troisieme fois*. *Une corde de trois cordons ne se rompt pas sitost.* Ecclesf. 4: 12. Le troisieme tient ferme. Entre une foule inombrable qui étoit acourue cette fois là pour voir ce spectacle, il y avoit *plusieurs personnes de qualité*. Je le croy bien; mais peu de beaucoup d'esprit, pour ainsi dire, à savoir de penetrans.

Mais toutes les qualités d'une personne, quelque grandes & quelque extraordinaires qu'elles soient, ne sont pas toutes de même: c'est pourquoy il ne paroit pas encore, que ces personnes de *qualité* eussent la qualité de juger comme il faut, d'une chose pareille à celle cy. Ainsi la question subsiste toujours, s'ils étoient tous dans une place commode, pour pouvoir voir distinctement ce qui se passoit.

§. 29. *De sorte qu'à peine y en a-t-il un*) S'il y en a encore plusieurs qui ajoutent foy à cette relation, j'espere que ceux qui liront ces remarques, se retracteront, ou, tout au moins, qu'ils en douteront fort; fussent ils même de ce nombre innombrable de spectateurs; sur tout si ce sont des personnes de qualité, dont on peut aussi bien dire

dire icy, que *pour y être habituez, ils ont les sens exercez à discerner le bien & le mal.* Hebr. 5: 14. J'ay fait les reflexions necessaires sur ce sujet, au Chapitre premier. Je concluray ce discours par les paroles d'un excellent Docteur Protestant. „ C'est une „ grande erreur, de croire que les Devins „ & les Sorcieres nagent sur l'eau; puis „ qu'ils ne sont pas d'une nature qui ne „ puisse pas aller au fonds, & que l'eau „ n'est pas plus contraire au Diable que le „ feu. Qu'une Sorciere se mette sur la „ mer, & que le vaisseau fasse naufrage, „ elle se noyera aussi bien qu'un autre. „ Outre cela, on tente Dieu par cette e- „ preuve de l'eau, & l'on met sa propre „ puissance à l'epreuve; sans necessité, „ sans que Dieu l'ait commandé, ou qu'il „ ait promis d'exaucer en cette rencontre. C'est ainsi que parle du Moulin dans son livre *De Vate*, lib. 3, cap. 23.

„ §. 30. Il y a dix semaines entieres „ (avant la signature) que cette jeune fille „ a été attaquée de ce mal épouvantable; „ & en presence d'un Ministre du lieu, qui „ la visitoit, & qui faisoit quelque fois „ deux fois la priere par jour, & d'un Mi- „ nistre Non-conformiste, qui demeuroit „ dans le même bourg, qui faisoit aussi „ deux fois le même office, elle ne laissoit „ pas de sentir souvent de terribles dou- „ leurs, & de vomir des cloux & des „ manches de cueilleres; étant ainsi un

„ objet de compassion, qui demandoit
„ qu'on la recommandast sans cesse au trô-
„ ne de grace.

Il y dix semaines entieres) Cela ne va pas mal jusques icy, & il est bon que nous puissions savoir quelque chose du temps & de la durée. Mais il étoit de l'essence de l'affaire, que l'on eust remarqué le commencement & la fin des deux Ensorcelés, avec le jour & l'heure, (comme on le fait par cy & par là) & que l'on eust mis les noms des principaux temoins oculaires, & par ouy dire, pour oster tout soupçon d'imposture.

Un Ministre du lieu, & un Nonconformiste) Je vois où l'on en veut venir. Il en est des Ministres de Bekkington, comme de nous à Franiker, non depuis quelques semaines, mais depuis quelques années: où un jeune homme de seize ans, & une fille de vingt, nous emploierent de même, afin de prier pour eux dans leurs maisons & dans l'Eglise; & qui declarerent depuis, que jamais ils n'avoient seeu ce que c'étoit que le Diable ni que la Magie; comme on l'a pû voir dans le recit que j'en ay fait au Chapitre 6: §.6,7. & au neuvieme. Je pense qu'il en sera de même de cette fille, pour laquelle on fait la priere deux fois par jour, & que cela ne durera pas toujours, comme il paroit que Guillaume Spicer s'en lasse deja, puis qu'on ne lit plus rien de luy dans la relation. Ainsi ces deux Ministres, Con-
fer-

formiſte & Nonconformiſte, s'accorderont avec nous ; c'eſt à dire, qu'ils ſeront de nôtre opinion, pour aſſeurer comme une choſe inconteſtable, que cette ſorte de Magie que l'on attribue au Diable, n'eſt autre choſe que ſupercherie & impoſture de la part des hommes.

Cependant il y a icy une choſe qui me chagrine doublement ; c'eſt de voir que des Miniſtres diviſez pour le point de la *Non-conformité*, ſoient d'accord dans une erreur inexcuſable comme celle-cy : de voir que l'on ſe ſepare les uns des autres pour une diſcipline exterieure, qui n'eſt ni commandée ni deffendue dans la parolle de Dieu : que l'on s'accorde dans des epreuves ſuperſtitieuſes de Magie ; &, qui plus eſt, de voir que l'on s'accuſe l'un l'autre d'hereſie, ſur des points de doctrine incertains & inutiles : & que l'on ſe ſupporte dans des opinions qui ſont plus qu'idolatres, puis qu'elles mettent le Diable au deſſus de Dieu ; & qui, par conſequent, renverſent de fond en comble les principes de la Religion Chrétienne.

„ Nous ſouſignés certifions la verité de cecy.

„ *May Hill*, Recteur (c'eſt à dire, Paſteur ou Miniſtre) de Bekkington.

François Jeſſe, } Marguillers ou
Polydore Mos ; } Anciens.

Chri-

Christophe Brouwer, *François Franck*,	Directeurs des Pauvres.
Guillaume Mintern, *Guillaume Cowberd*,	Connetables.

Je n'ay rien à dire sur le temoignage des soussignés, parce que je ne les connois pas, & que je ne say pas si ces Directeurs de l'Eglise, ou du College de Bekkington, sont parens de cette *Marie Hill*, à cause qu'ils portent un même nom: Et le nom de *Pricer* me fait resouvenir de ce Pricer du même lieu, qui se voulut faire passer pour le Messie, du temps de Cromwel; & qui pour cela fut relegué pour toute sa vie dans la maison où l'on enferme les Selerats, que l'on appelle *de correction*. Je n'ay pas encore apris la fin de l'histoire de ces deux personnes, quoique j'en aie ecrit plusieurs fois. C'est ainsi que j'avois fait mes remarques sur cette matiere, il y a quatre ans, & je les finis alors par les paroles qui suivent.

Neanmoins j'ay pitié de cette bonne femme, qui, outre sa pauvreté & sa vieillesse, est encore en danger de perdre la vie d'une maniere ignominieuse. Ainsi, pendant que les Ministres prieront pour les jeunes gens, je prieray pour la Vieille, afin que si elle est encore en vie, elle puisse mourir de la mort des justes; & pour les jeunes, afin qu'ils se convertissent.

CHA-

CHAPITRE XXXI.

Que les informations judicielles que l'on a faites à Harlingen & ailleurs, au sujet des ensorcelemens, ne prouvent point la pretenduë Magie.

§. 1. A cette heure que nous sommes arrivez aux procedures de Justice, l'ordre veut que nous nous y arrestions, jusques à ce que nous aions quelque sujet plus considerable sur cette même matiere: parce que le changement d'exemples nous donne occasion de passer de l'un à l'autre. Ainsi nous passerons d'Angleterre en Frise; où il y a vingt cinq ans que l'un & l'autre est arrivé à Harlingen, & que l'on en a fait des informations, premierement par devant la Justice de la ville, & ensuite par devant la Cour de Frise: dont le Procureur general m'a donné les informations par ecrit, avec celles de Bolsweerd, dont j'ay deja traitté au Chapitre vingtieme. En voicy la substance. Une certaine *Catherine Henry* de Dokkum, allant gueuser par le pays, & s'amusant en même temps à dire la bonne avanture, & à predire, en quoy pourtant elle fut trouvée menteuse, com-

me-

me l'ont declaré deux temoins, avoit ensorcelé un certain Soldat, en sorte que les parties naturelles luy avoient été entierement retirées, & ensuite remises en leur premier etat, aprés luy avoir donné plusieurs bons coups. Je ne copieray pas les informations tout au long, à cause de la quantité de temoins, & qu'ils n'ont tous deposé que la même chose; mais je raporteray le principal, & je remarqueray à chaque article, quel fond l'on doit faire sur la qualité des temoins qui ont deposé.

§. 2. *Catherine Henry* donc, qui passe icy pour Sorciere, avoit exercé la Magie, selon le raport des temoins, par deux fois en la même maniere, & dans la même maison: la premiere fois sur un Soldat, appellé *Christian Wolters*, le 26, Decembre 1667. & la seconde, sur un certain nommé *Nicolas Reide*, surnommé *Kromme Nickel*, c'est-à-dire, *Nicolas Tortu*, agé de soixante & trois ans, habitant avec *Nicole Gerrits*, agée de vingt six ans, sa fiancée, mais non encore sa femme. C'est dans sa maison, que le premier ensorcelement est arrivé. Voicy donc la confession que la pretendue Sorciere fit devant la Justice de Harlingen.

Infor-

Informations ex officio, *faites par le Magistrat de la ville de Harlingen, contre une nommée* Catherine Henry, *detenue prisonniere dans la même ville.*

» Catherine Henry susnommée, native de Dokkum, (ainsi qu'elle l'a declaré) aiant été ouie, & examinée, a dit & confessé, qu'il y eut Dimanche passé huit jours, qu'étant assise auprés du feu, & s'étant endormie, étant yvre, dans la maison de *Colas Tortu*, où elle se retiroit pour coucher dans cette ville, il y étoit venu un certain Soldat, appellé *Christian*, lequel luy aiant levé ses juppes par devant, & frapant tout autour avec une paesle à feu, aprés avoir fait un melange de biere & de cendre, il l'en avoit barbouillée. Que pour se vanger de cet affront, elle avoit juré en ces termes : *Aussi veritablement que je suis icy, je me donne au Diable en corps & en ame, qu'il me dechire les membres l'un aprés l'autre, si je ne me revange de cet affront.* Que là-dessus la dite prisonniere avoit cherché l'occasion de faire perdre au Soldat (sauf le respect) le membre viril; ce qu'elle executa aussi en la maniere suivante. Elle acheta chez l'Apotiquaire de la Rose blanche, pour huit deniers de poudre de femme, & l'ayant

„ de-

„ delaiée dans une mesure de trois liards „ d'eau de genevre, elle la luy donna à „ boire, en prononçant ces tres-saintes pa- „ roles, *au nom du Pere, du Fils, & du* „ *Saint Esprit, Amen. Je te salue, Marie,* „ *pleine de grace, Amen, Seigneur Jesus!* „ au moien dequoy le Soldat avoit perdu „ l'usage de ses parties naturelles. Elle a „ dit avoir apris ce secret d'une certaine „ *Anne Marguerite*, sa compagne, qui „ demeuroit pendant sa vie à Leewarden, „ mais qu'icelle Prisonniere n'en avoit ja- „ mais fait l'epreuve sur personne. Elle „ declare outre cela, que le dit Soldat s'a- „ percevant qu'elle luy avoit joué ce „ tour, l'avoit cruellement battue avec „ l'aide de quelque autre, en sorte qu'el- „ le ne pouvoit plus ni marcher, ni se te- „ nir debout. Et aiant été interrogée de „ quelle maniere elle avoit guery le Sol- „ dat, elle a repondu que cela s'en étoit „ allé de soy-même, &, qu'aprés quelque „ temps, si cela revenoit, c'étoit *un don* „ *de Dieu*. Mais aprés quelques detours, „ elle a confessé, que pour rendre la san- „ té au Soldat, elle avoit repeté les paro- „ les susdites, *Ave Maria &c.* mais qu'el- „ le y avoit été contrainte à force de coups, „ comme elle a dit cy-dessus. Cet inter- „ rogatoire luy aiant été leu, elle declare „ que c'est la verité, & icelle *Catherine* a fait „ cette marque † pour sa signature.

Mais

Mais à l'occasion de cette confession, il est bon de reflechir sur ce que le Procureur general m'a ecrit, en m'envoiant ces informations, savoir que cette *Catherine Henry* s'est retractée devant la Cour, de tout ce qu'elle avoit avoué auparavant.

§. 3. L'on verra dans la declaration suivante du Patient, le temoignage que les autres en rendent mot pour mot, le plus clairement du monde, & avec toutes les circonstances requises; & cela mot pour mot, à la reserve de ce qui est ecrit entre deux crochets.

Information ordinaire, prise par moy Commissaire soussigné, à la requeste du Procureur General de cette Province, Demandeur, à la charge de CATHERINE HENRY *de Dokkum, Deffenderesse, & Prisonniere à Harlingen, le* 11. *Mars* 1668.

„ CHRISTIAN WOLTERS, natif
„ de Lennigh, mais aiant depuis de-
„ meuré à Sittart, tous deux dans le Païs
„ de Juliers, presentement Soldat dans la
„ compagnie du Sergent Major Carry, en
„ garnison à Harlingen, agé de trente
„ deux ans, aiant été cité, preté serment,
„ & interrogé, sur les articles du Seigneur
„ Demandeur, en consequence d'un bil-
„ let, & sur les interrogatoires proposés
„ à l'encontre, par l'Avocat de la Prison-
„ niere, a declaré sur le quatorze & le

„ quin-

„ quinzieme article. Que le jour de Saint „ Etienne, 26 Decembre dernier, la Pri- „ sonniere luy donna une mesure d'eau „ de genevre de trois liards, comme il „ revenoit le soir de la garde, à neuf heu- „ res, dans la maison de Nicolas Reide, „ où iceluy Deposant couchoit alors, aussi „ bien que la Prisonniere, & qu'elle luy „ avoit dit, *J'ay beu toute la journée, beu-* „ *vez cela au nom de Dieu.* Ce que luy De- „ posant aiant beu, & aprés cela s'en étant „ retourné à la garde, il avoit commencé „ dés la même nuit, entre minuit & une „ heure, à ressentir de grandes douleurs „ à ses parties naturelles, [comme s'il eust „ eu une chaude pisse.] Laquelle douleur „ augmentant toujours de plus en plus, „ luy Deposant avoit senty le lendemain „ Vendredy au soir, que cette partie com- „ mençoit à se retirer, & le Samedy au „ matin, il s'apperceut [qu'elle étoit presque „ tout à fait retirée.] Sur le seize, dixsept, „ & dixhuitiéme article, le dit Deposant „ dit que ce retirement l'avoit tellement „ incommodé, que depuis le Vendredy „ au soir, il n'avoit pû lâcher son eau; ce „ qui avoit duré jusques au Dimanche au „ soir, mais que ce fut avec des douleurs „ insuportables; ce qui avoit tellement „ enflé le dit Deposant, qu'il s'en falloit „ un bon empan, que son pourpoint de „ cuir ne se fermast par en bas, jusques „ au dessus du ventre. Et il dit sur les in- „ ter-

terrogatoires, que ce que dessus a été vu aussi par trois autres temoins, savoir Barent Gerrits, Jean Kerkhof, & Jean Hasman, lesquels l'ont veu & senti au temps du retirement susdit. Il dit aussi sur l'article 19. & sur l'interrogatoire qui en resulte, que la Prisonniere avoit couché dans la maison du dit Nicolas, avec un Matelot appellé Jacob, qui étoit un homme marié, mais qui se faisoit passer pour garçon: & que lui Deposant aiant decouvert ce commerce, il luy en avoit fait la guerre: ce qui aiant mis la Prisonniere en colere, elle avoit juré *qu'elle lui joueroit un tour dont il se souviendroit toute sa vie, & que si elle y manquoit, elle souhaitoit que le Diable lui déchirât les membres l'un après l'autre.* A cause dequoy, & de l'etrange accident qui lui étoit arrivé, il avoit soupçonné que la Prisonniere avoit fait ce que dessus: tellement que dès le Dimanche au soir il l'avoit menacée de luy couper le visage, si elle ne le guerissoit pas. Et le Dimanche aiant pris conseil de l'Enseigne de la Compagnie, qui le confirma dans ce soupçon, il avoit obligé la Prisonniere à force de coups, dont il ne sortit pourtant point de sang que du nés, à luy rendre sa santé. Il dit sur le dixhuitieme article, que la Prisonniere aiant été contrainte par ces coups, promit de luy rendre sa santé au bout de deux heures. Et il dit sur l'interroga-

,, toire, que cela se fit en presence de tou-
,, te une chambre pleine de monde : entre
,, lesquels luy Deposant nomma les te-
,, moins sous mentionnez, Jean Huisman,
,, Pierre Juriens, Corneille Riemans, Lau-
,, rent Leser, tous soldats, & plusieurs
,, bourgeois & voisines, dont luy Depo-
,, sant ne savoit pas les noms. Mais il dit
,, que Nicole Gerrits, aussi temoin, les
,, connoitroit bien. Sur l'article vingt &
,, unieme il dit, qu'apres que la Prison-
,, niere eust entrepris de le guerir, luy
,, Deposant étant entré dans une autre
,, chambre, il avoit commencé à [ressentir
,, sa guerison] au bout d'une heure & de-
,, mie ; & que cependant la Prisonniere
,, s'étoit tenue assise, les deux mains par
,, dessous ses juppes, en presence de tous
,, les assistans, sans que luy Deposant
,, seust ce qu'elle y avoit fait. Il dit outre
,, cela, qu'aussi-tost que luy Deposant eust
,, recouvré sa santé, les dits soldats & les
,, autres, le vinrent trouver, & luy de-
,, manderent s'il étoit guery ? disant que
,, la Prisonniere, qui étoit dans l'autre
,, chambre, l'avoit dit en presence de tout
,, le monde. Enfin il dit que la Prison-
,, niere avoit dit le Lundy à quatre fem-
,, mes, de celles qui y avoient été presen-
,, tes ; que si luy Deposant n'avoit pas été
,, guery la veille, il n'auroit jamais recou-
,, vré sa santé, & que non seulement elle
,, Prisonniere avoit receu les coups, mais

„ aussi le Diable : ce qu'elle Deposante
„ (*il faudra que ce soit la Prisonniere*) a
„ aussi declaré le soir & le Lundy au ma-
„ tin, en presence du Deposant : ce
„ qui luy fit croire que le recouvrement
„ de sa santé luy avoit été rendu par la
„ Prisonniere sans aucun medicament.

Signé, H. KNYF, J. BEUKER.

§. 4. Les autres temoins qui confirment cecy, aussi bien que l'art de Catherine Henry pour ensorceler & desensorceler, sont trois Soldats, appellés *Barent Gerrits*, agé de vingt cinq ans, de Nederelten, *Jean Huisman*, du même age, de Cranenbourg, deux villes Papistes dans le Pays de Cleves, & *Jean Kerkhof*, agé seulement de vingt & un an, de Reklinghuise, dans le Diocese de Cologne. Cette *Nicole Gerrits*, qui étoit fiancée avec *Colas Tortu*, appellé proprement *Nicolas Reide*, agé de soissante & trois ans, & qui gouvernoit son menage, n'étoit pas plus agée. Ces temoins ont fait leur declaration premierement devant le Magistrat, & ensuite devant la Cour, au bout d'environ neuf semaines ; mais il y a raison de douter, de ce que ces trois Soldats étoient Papistes ou tout au moins en ce qu'ils avoient été elevés au pays de leur naissance dans l'erreur generale de la Magie ; comme cela paroit aux coups & aux raisons qu'ils disent les avoir portés à les

Ee don-

donner. Outre qu'en conversant avec leurs semblables, avec lesquels il y a plus à apprendre qu'à oublier de ces sortes de choses; & qu'étant encore si jeunes & si peu experimentez, ils se pouvoient plus facilement imaginer quelque chose, qu'ils ne la voioient effectivement, ou que l'Ensorcelé ne sentoit sur luy-même: lequel étant aussi du Pays de Juliers, n'avoit pas eu d'autre education dans sa jeunesse, que ses camarades, qui étoient d'un même pays & d'une même nation. Car c'est de ceux-cy dont il est fait mention au livre premier Chap. 21. §. 9, 10. en parlant de la balance d'Oudewater, où l'on faisoit l'epreuve des Sorciers, qu'ils se servoient le plus; ce que l'on regarde pourtant icy comme une fable.

§. 5. L'on peut encore remarquer cecy en quelque façon, à ce que le vieux *Colas Tortu* a dit luy avoir été fait par la même femme, le même Lundy que Christian susdit fut guery: dans laquelle declaration ledit Nicolas Reide & sa Fiancée & Menagere, Nicole Gerrits, s'accordent mot à mot; à savoir que se trouvant aussi incommodé du mesme mal, & au mesme endroit, il sentit aussi de grandes douleurs en urinant. Et comme il croioit que Catherine Henry en étoit cause, sa fiancée luy en parla, en luy donnant deux soufflets sur la joue, si forts, que le sang luy sortit du nés. Catherine Henry se sen-

tant ainsi frappée, *ne me battés plus*, luy dit elle, *on le lui rendra : remettés moy mon bonnet* ; & dans le moment l'homme fut guery. Elle l'avoit fait, étant assise sur une brouette, dans laquelle on avoit porté du fumier, & sur laquelle aiant été jettée par les garçons, dans le tems qu'elle alloit mandier, elle avoit été portée devant la porte de Nicolas Reide : & il falloit, disoient ils, qu'elle fust battue ; parce qu'elle même avoit declaré, que sans cela il ne pouvoit recouvrer sa santé ; mais qu'ils n'avoient pourtant point trouvé sur elle de grimoire, ni de livres de Magie. Ce ne sont là que les depositions des personnes qui ont été offensées, savoir du vieillard en sa propre personne, & de sa fiancée à l'égard de l'homme. Outre cela ce sont les depositions de deux personnes qui font menage ensemble de la maniere que nous avons dite, d'une vacation fort abjecte, comme il paroit, & qui n'avoient guere d'habitude avec des personnes d'esprit, & qui seussent le monde ; & par consequent qui ne doivent pas être de grand poids, pour en inferer quelque chose de certain sur des avantures de cette espece.

§. 6. Cependant voila la propre declaration de la femme, *in propriâ turpitudine*, à sa propre confusion ; c'est pourquoy aussi elle ne doit point etre crue en Justice ; car c'est de même que les vagues de la mer, qui ecument à leur propre honte.

Il faut auſſi, ſelon elle, que ce Chriſtian Wolters ſoit un inſolent coquin, pour l'avoir traittée de la maniere qu'elle dit, pendant qu'elle cuvoit ſon vin: de ſorte qu'il n'y a pas grand fond à faire ſur un temoignage de cette nature. En effet, quel état pouroit on faire ſur ce que dit une gueuſe, une diſeuſe de bonne avanture, une femme debauchée? Ce qu'elle dit auſſi, que Chriſtian la maltraita pendant qu'elle étoit yvre, ne s'accorde pas bien avec cet endroit, qu'elle ſe fache du reproche qu'il luy fit d'avoir couché avec le Matelot. Que quiconque a du jugement, faſſe un peu reflexion ſur ce que depoſe Chriſtian, que Catherine a dit, *qu'il n'auroit jamais pu recouvrer ſa ſanté, ſi cela ne fût pas arrivé ce ſoir-là.* Quelle raiſon y a-t'il en celà? mais ſur tout, *que le Diable avoit ſa part des coups qu'elle ſentoit.* Preuve evidente que cette gueuſe ne ſavoit, ni ce que c'étoit que le Diable, ni ce qu'elle diſoit.

§. 7. Que devons nous donc enfin croire de tout cecy? Je dis qu'il n'en faut pas croire plus qu'il n'eſt poſſible, & vrayſemblablement arrivé. Savoir que 1. cette femme ne ſachant pas même ce que c'étoit que Magie, ou qu'un acte du Diable, (comme il paroit en ce qu'elle a dit, ſelon le temoignage de Nicole Gerrits, *qu'elle ne ſavoit pas enſorceler, mais qu'elle ſavoit bien quelques tours du Diable*) mais qu'aiant

ouy

ouy parler, ou même fait l'epreuve de la vertu de cette *poudre de femme*, ainsi appellée, & que la colere l'aiant echauffée, elle a sans doute donné quelque chose au Soldat, dont il a été incommodé. C'a été la force de cette boisson melangée qui a produit cet effet, mais non ces parolles magiques qu'elle proferoit; ce que le plus austere Catholique Romain avouera. Car enfin il est aisé de concevoir, que si cette vertu eust consisté dans ces paroles, ces mêmes paroles n'auroient pu servir à la guerison, comme l'on voit pourtant qu'elles y furent emploiées. Mais outre cela, c'est une chose abominable, de croire que l'on puisse maudire quelqu'un au nom de Dieu, & que l'on puisse ainsi, avec l'aide du Diable, faire mal à un homme, au moien dequoy il faudroit croire que le Diable fait ce qu'il fait, au nom de Dieu.

§. 8. De dire, *qu'il falloit qu'elle fust battue*, si l'on vouloit que l'homme qui étoit incommodé, guerit, c'est une sottise & un discours d'yvrogne. Les coups ne servoient qu'à luy faire dire que c'étoit elle qui avoit causé le mal à Christian, pendant qu'on la battoit, & à se dedire quand on avoit cessé, ainsi que le deposent les temoins; & à promettre de luy rendre sa santé. Ce qu'elle s'est assise les deux mains sous ses juppes, au milieu d'une chambre pleine de monde, tant bourgeois que soldats, pendant que l'Ensorcelé étoit dans

une autre chambre, où il recouvra sa santé au bout d'une heure & demie, & ce qu'elle dit pendant ce temps-là, qu'il étoit guery, étoit plûtôt des marques de son incivilité, que des preuves qu'elle y eust contribué le moins du monde. Mais il est bien plus croiable que c'étoit purement, comme elle confessoit avec une bouche impure, *un don de Dieu*. Car si elle à demandé deux heures pour le recouvrement de la santé de l'homme, ce n'étoit qu'un pretexte pour gagner du temps, & pour se garantir des coups : comme elle confesse aussi, qu'elle a dit cette derniere benediction dans la douleur, & par la force des coups.

§. 9. Ce qu'un Seigneur de marque m'à écrit touchant la punition, & la sentence que la Cour prononça contre cette femme, peut servir de conclusion à tout ce qui a été raporté cy-dessus. Voicy ce qu'il dit.

„ Mais outre que je ne faisois qu'en ri-
„ re (savoir de ce qui a été dit cy dessus
„ X. §. 9. & ce qui precede cette lettre)
„ je ne m'imaginay pas que Messieurs
„ de la Cour fissent beaucoup de cas de ces
„ sortes de contes. Et ce qui me confirma
„ davantage dans cette pensée, fut, que
„ je vis que la Cour se contenta de con-
„ damner au fouët ladite Catherine
„ Henry, dont j'ay eu l'honneur de vous
„ parler. Ce que cette Putain avoit bien
„ merité à cause des sermens qu'elle avoit
faits,

„ faits, & du mal qu'elle avoit causé à
„ cet homme, bien que ce fust sans art
„ magique. Mais de traiter une Sorciere
„ de la maniere, ce seroit agir trop mo-
„ derement pour un Juge. Il faut pour-
„ tant que j'avoue, que le retablissement
„ de la santé de cet homme, dans un
„ temps precis, dans une chambre apart;
„ & sans remede ni attouchement, est
„ quelque chose que je ne saurois conce-
„ voir; à moins que l'on ne veuille dire
„ que cela se fit justement au temps que
„ le medicament avoit fait son effet: ce
„ qui me semblant se contredire avec les
„ circonstances, je voudrois bien que
„ dans le recolement des informations,
„ on demandast à celuy qui a été incom-
„ modé, si dans ce temps là il n'avoit pas
„ pris quelques remedes que quelqu'au-
„ tre luy eust enseignés. Comme il arri-
„ va à un Ecolier de Groningue (à ce que
„ m'a dit un temoin oculaire) lequel aiant
„ été atteint d'une même maladie, avec
„ les mêmes suites, par la faute d'une
„ fille de mauvaise vie, fut bien-tost gue-
„ ry par le moien d'un Medecin.

Je me suis aquité de la promesse que j'a-
vois faite à la fin du Chapitre sizieme, de
donner ces pieces.

§. 10. De plus j'ay encore à parler de ce
qui m'est arrivé depuis peu à moy-même
dans cette ville d'Amsterdam, un peu
avant l'affaire dont je viens de parler. Un

certain Artisan, agé de quarante ans, & qui n'avoit jamais été marié, me vint trouver il y a quelque temps en ma maison, quoiqu'il me fust inconnu jusqu'alors. Il étoit fort honneste, modeste, retenu dans son discours, & Lutherien de religion, à ce qu'il me dit. Il se vint plaindre à moy, & me demander conseil en même temps, touchant une grande incommodité qu'il me disoit avoir. Car comme il travailloit chez un certain Maitre, & qu'il y avoit été quelques années, sans demeurer chez luy, il avoit remarqué que ce maitre avoit envie de luy donner sa fille en mariage, laquelle n'avoit que vingt deux ans, & par conséquent etoit trop jeune pour luy. Elle avoit un Amant de même age, qui la recherchoit aussi; mais le pere ne vouloit pas la luy donner, parce, peut-être, que l'état que portoit le garçon étoit plus haut que le gain qu'il pouvoit faire. La fille, dit-il, ne demeure pas chés son Pere, mais chés sa tante, parce que sa mere est morte, & que son pere est remarié, c'est pourquoy il ue la voit pas tous les jours. Mais l'Eté passé, comme elle luy donnoit à boire un jour qu'il étoit tout en eau, n'en ayant beu qu'un peu; elle le pria d'en boire davantage; mais il n'en voulut rien faire, de peur de gagner la fievre, comme il avoit fait une fois, & qu'il avoit gardée quinze mois. En disant cela, il mit le verre à bas. C'étoit dans le

vestibule. Le pere sortant de la chambre, passa par derriere luy, & s'étant mis entre deux, il dit quelque chose à sa fille à l'oreille: & en même temps le pere & la fille tournerent les yeux sur le verre. Là dessus ils rentrerent tous deux dans la maison, & le valet qu'ils avoient laissé là, s'en alla où il voulut. Il n'y fit aucune reflexion, car il ne croyoit pas que ce verre de biere eust été tiré exprés pour luy, aussi ne luy fit il pas de mal. Mais depuis ce temps-là il se sentit tout à fait amoureux de cette fille, tellement qu'il chercha souvent l'occasion de la voir, & comme cela manquoit quelque fois, parce que, comme il travailloit dehors, il n'alloit pas souvent dans la maison du maitre, il la voioit dans l'Eglise.

§. 11. Mais la chose n'en demeura pas à cette premiere boisson. Le dixseptieme Decembre au soir, son maitre l'aiant prié de faire quelque chose pour luy à son logis, quand la besogne fut faite, il le voulut regaler d'un verre de biere nouvelle de Rotterdam, dont il luy avoit deja parlé, qu'il vouloit mettre en cave, & en gouster avec luy. Celuy-cy qui n'avoit pas soif alors, le refusa au commencement; mais le maitre faisant semblant que c'étoit pour luy même, descendit à la cave, apparemment, pour en aller tirer; & comme s'il ût beu au tonneau, il revint avec le verre à biere à la main, dans

lequel il y en avoit bien environ un demi septier, qu'il luy donna à boire : ce qu'il fit, pour ne pas facher son maitre ; mais elle ne luy sembla pas comme l'autre biere de Rotterdam, mais doucereuse & fade, tellement qu'il n'avoit jamais beu de biere qui eust un tel goust. Aprés cela le maitre le pria d'aller avec luy chercher, sa femme, qui étoit assez loin delà chez un de ses amis; ce qu'il ne voulut pas luy refuser par civilité. En allant, il commença à ressentir de grandes emotions par tout le corps, & il eut plusieurs fois envie de dire au maitre, que sa biere luy avoit semblé fort mauvaise, & qu'il s'en trouvoit mal ; mais il se retint pour l'heure, & souffrit ce mal sans rien dire. Comme il revenoit au logis, il sentit comme un glaçon, qui luy coula le long du dos, jusques aux entrailles, accompagné de grands elancemens, qui luy causoient de grandes oppressions. Depuis ce temps-là il n'étoit pas plûtôt auprés de la fille, qu'il ressentoit les mêmes emotions, mais plus fortes ; de sorte que de fois à autre, il sembloit qu'il auroit voulu être auprés d'elle, mais en mesme temps il en avoit une plus grande aversion. Qui plus est, le maitre ne s'aprochoit jamais de luy dans sa boutique, que son corps ne fust tout emeu, non son esprit ; ce qui fait qu'il asseure que ce n'est pas par imagination. Quand il est le jour à son ouvrage, il ressent moins ces sortes d'agitations ;

mais

mais la nuit il eſt quelquefois etrangement oppreſſé. Son mal le prend toujours du haut en bas, avec des retiremens tres-ſenſibles; ſur quoy la nature (qui, hors de la, n'eſt pas trop vigoureuſe) eſt preſſée & pouſſée, plus que l'honneſteté ne permet de dire. Cela avoit duré juſques à la fin du mois de Juin. Enſuite, cela avoit ceſſé pendant l'eſpace d'un mois, mais depuis ce tempslà avoit continué juſqu'à la derniere ſemaine d'Aouſt, qui eſt le temps où j'ecris cecy.

§. 12. Il me dit outre celà, qu'il avoit conſulté deux Medecins, l'un aprés l'autre, ſur cette maladie. Qu'ils avoient rejetté l'opinion qu'il avoit, qu'il étoit enſorcelé; & qu'il avoit ſenty du ſoulagement par les remedes qu'il avoit pris, mais que le mal n'avoit pas changé de nature. Que ce qui l'avoit ſouſtenu juſques alors, avoit été quelque choſe qu'il avoit pris, qui luy fortifioit l'eſtomach, & qui luy entretenoit l'appetit; qu'autrement, la douleur le luy auroit fait perdre, auſſi bien que ſes forces. Il me dit auſſi, que la priere l'avoit ſoulagé dans ſes plus grandes oppreſſions; que jamais il n'avoit ſi bien experimenté l'effet d'une priere ardente qu'à cette heure. C'etoit donc contre les efforts de Satan, qu'il croioit cauſer luy ce mal, parce qu'il ne pouvoit concevoir qu'il fuſt naturel. Mais il arrivoit

aussi quelquefois que son oppression étoit plus grande pendant la priere ; desorte qu'il sentoit toujours du pire ou du mieux, en priant, & quelque fois l'un & l'autre, premierement avec plus d'emotion, & ensuite du soulagement. Qant à ce qu'il croit que le Diable s'y oppose, mais qu'il est enfin obligé de ceder, c'est peut-être aussi la raison pour laquelle il n'a pas encore suivy le conseil de ses meilleurs amis : qui étoient d'avis, à ce qu'il disoit, qu'il sortist de cette ville, & qu'il allast demeurer loin de ces gens-là ; puisque, plus il étoit prés d'eux, & plus il étoit tourmenté. Car, comme je le puis remarquer, il croit au contraire, que le Diable le peut aussi bien trouver ailleurs qu'icy, en ce qu'il est le plus tourmenté la nuit, pendant qu'il est éloigné du pere & de la fille.

§. 13. J'ay interrogé curieusement cet homme par deux fois ; la premiere lors qu'il me vint trouver de son propre mouvement, & la seconde, quand je le fus trouver pour savoir comment il se portoit. J'ay parlé aussi aux deux Medecins en particulier, & je les ay trouvés de contraire opinion. Car quoique l'un & l'autre fussent d'accord en ce point, qu'il avoit l'imagination blessée, ils étoient neanmoins si discordans l'un de l'autre, que l'un ne croyoit autre chose que ce qui en êt dit, & l'autre disoit, qu'il se pouvoit que l'on eust fait quelque melange dans sa boisson,

son, & que son imagination, ou sa passion, l'eust borné a cette fille, comme au principal objet de ses pensées. Je le veux croire; mais comme j'ay été mieux eclaircy de l'affaire, que les deux Medecins, il me semble, apres les questions que je luy ay faites, & ausquelles il m'a repondu uniformement, & avec les mêmes circonstances qu'auparavant, que tout cela s'est effectivement passé de la maniere qu'il a été dit cy-dessus. Que s'il demeure encore dans le même état, ce n'est pas une chose surprenante, puis que le mal étoit deja profondement enraciné, avant qu'il allast consulter les Medecins; & que le conseil de ces deux Docteurs n'a servy, comme ils me l'ont declaré, que pour soulager cette vertu imaginative, mais sans rien faire qui pust remedier à aucun deffaut essentiel, & le retablir effectivement. Que si apres sa priere il a senty quelquefois du soulagement, il a jugé en cela, comme un bon Chrêtien, parce que nous savons que Dieu fait toutes choses. Et comme le secours de Dieu coöpere avec la nature, dans la guerison d'un mal, ce zele de la priere, enflammé & excité par la douleur qu'il sentoit, peut avoir davantage troublé son esprit, l'avoir ensuite soulagé; avoir, par même moien, augmenté pour ce temps, le sentiment de sa douleur, & l'avoir ensuite appaisé, & le faire encore tous les jours.

§. 14. Pour ce qui est de l'opinion qu'il a, que le Diable agit encore en luy, elle est particulierement fondée sur le peu d'experience de son esprit, obsedé d'autre part, du prejugé universel: & il faut que celuy à qui l'on veut faire entendre qu'une telle chose peut être naturellement, soit un peu meilleur Philosophe qu'un Artisan. Ce n'est pas une merveille, puis que la plus grande partie des hommes doctes, sont plus prets à se recrier sur la vertu & sur la puissance du Diable, qu'ils ne connoissent pas dans des choses extraordinaires, qu'à tirer de là occasion de rechercher les secrets de la nature, dont ils ont au moins quelque connoissance. Si le Lecteur fait attention, premierement sur les leçons ou remarques generales du Chapitre second, & ensuite sur l'operation particuliere de la baguette, expliquée au chapitre vingt troisieme; il n'aura pas de peine à croire, qu'il peut icy y avoir quelque chose de semblable. Savoir, qu'il ne s'agit pas icy, qu'on luy ait donné quelque chose qui le trouble, de la maniere qu'il l'affirme, mais qu'il devint amoureux de la fille, par ce qu'elle luy donna; & qu'ensuite, il fut troublé à l'aspect de l'un & de l'autre, par ce que le pere luy donna. Il se peut faire que quelques esprits emanés du corps de la fille, s'étant meslés dans cette boisson, & étant entrés dans le corps de cet homme, aient causé cette

passion,

passion, & que le pere voiant d'un autre costé, que cela ne reüssissoit pas comme il souhaittoit, aiant redoublé la dose, l'ait ainsi troublé. La presence du pere n'étant qu'un même sang avec la fille, & agissant outre cela sur l'imagination, pouvoit aussi en partie produire cet effet par aversion. Que s'il souffroit plus la nuit que le jour, c'est parce que le jour, le sang & les esprits étant dans l'agitation à cause de son travail penible, il n'étoit pas si exposé à cette passion extraordinaire, procedante de la cause susdite, & étant dans le sang & dans les esprits, lesquels n'étant pas emeus d'ailleurs, recommençoient à agir sur luy. Tout cecy n'est que par conjecture, supposant que l'homme m'a fait une confession naïve & sincere: ce qu'il faut toujours supposer dans des rencontres de cette nature, lors que l'on s'en veut raporter à ce que disent ceux qui en ont fait eux mêmes l'experience.

CHAPITRE XXXII.

Qu'il faut ajouter à tout ce qui a été dit jusqu'icy, l'histoire d'un enfant de Frise, que l'on disoit être ensorcelé.

§. 1. LEs exemples que nous avons examinés jusques à cette heure, & dans

& dans lesquels je croy avoir suffisamment fait voir qu'il n'y a aucune magie diabolique, sont beaucoup plus considerables que celuy qui suit; & cependant ils ne sont pas si profitables pour le simple peuple, qui s'entretient ordinarement dans l'opinion commune par ces sortes de choses. Cependant les deux derniers, dont je parleray dans le chapitre suivant, ne vaudroient guere mieux, si les Justices, tant de la Cour que de la Ville, ne les eussent fait valloir par les informations qu'elles en ont faites, & ne nous eussent obligés à nous arrester sur cette matiere plus que nous n'aurions fait autrement. L'histoire dont il sera parlé dans ce chapitre, a été examiné par lettres entre les pere & mere de l'enfant, les parens & moi, quoi qu'il en ut été déja parlé de bouche entre les dites parties. Je ne nommeray personne, pas même le lieu où la chose est arrivée; parce que je ne say pas si ceux à qui cela touche, en seront contens. Je doute même fort, que la solution que j'en vais faire, les satisfasse; à cause de la forte impression que les parens temoignoient avoir, qu'il y avoit du sortilege. Il ne s'en faut pas etonner: Car si des Docteurs, comme Morus & Glanvill, qui ont penetré jusques au fond de la natnre, & qui ont exercé leurs sens par quantité d'experiences, ont encore fait

paroitre tant de penchant à croire les choſes les plus ridicules, & ont oſé produire comme des preuves de la verité, des choſes qu'ils ne ſavoient ſi elles étoient, ou ſi c'étoit des impoſtures des hommes, comme je l'ay fait voir au chapitre vingt unieme, §. 21. pourquoy accuſera t'on des eſprits du commun, puis qu'il leur eſt bien plus aiſé de concevoir une choſe que le prejugé general entraine aprés ſoy, dont ils ont été bercés, & dont on les entretient encore tous les jours?

§. 2. Je mets donc en premier lieu, le recit que la mere de l'enfant m'a fait, de la même maniere qu'elle me l'a fait à ma priere: aprés que l'on m'euſt dit que cet enſorcelement avoit commencé par une poire qu'une certaine femme avoit donnée à cet enfant; afin que l'on puiſſe ſavoir que cet enſorcelement a la même origine que celuy de Campen, Chap. 10. §. 1. & celuy de Bekkington, Chap 30. §. 12, 13. J'en ay dreſſé un examen par demandes, à quoy les parens m'ont repondu. J'ay mis en ſuite les ſecondes queſtions je leur ay faites; & enfin mon propre jugement, pour reſoudre cette difficulté autant qu'il étoit poſſible ſelon cette enqueſte. Que le Lecteur ne s'ennuie pas de voir cette bagatelle conduite depuis un bout juſques à l'autre: je croy que cela pourra encore ſervir dans de pareilles avantures qui arrivent tous les jours dans

le commerce du monde. Car si l'on examinoit à chaque fois toutes choses sur ce pied, je me persuade que l'on n'entendroit bien tost plus parler de sortileges. Il y a pourtant cette difference entre cet ensorcelement & ceux de Campen & de Bekkington, que ces Ensorcelés étoient des Imposteurs, & qu'icy c'est un enfant innocent, & par consequent incapable de faire une pareille fausseté. Ainsi l'affaire de celuy cy étoit une maladie, & celle des autres étoit une imposture.

§. 3. „ La lettre de la mere étoit conceue en ces termes. (1) Premierement „ ce fut (2) au mois de Septembre 1688. „ qu'il commença à être tout a fait malade; mais il mangeoit furieusement, „ de sorte que cela nous fachoit : & avec „ cela il amaigrissoit si fort, que c'étoit „ pitié de le voir, tellement qu'outre cela, „ il devenoit tout contre fait, & que tous „ ceux qui le voyoient, disoient qu'il „ seroit bossu. De plus il étoit si melancholique, qu'il ne pouvoit marcher, „ & quand il vouloit en faire l'epreuve, il „ ne le pouvoit faire que tout courbé, & en „ appuiant ses mains sur les genoux; de „ sorte que ceux qui le voioient, disoient, est ce là vôtre enfant? Quelle „ affliction! Nous etions fort en peine, „ ne sachant que faire, tellement que „ (3) nous fimes tous les remedes imaginables, & priames Dieu pour sa gue-

„ rison.

„ rison. Mais ce n'étoit pas encore le „ bon plaisir de Dieu: ainsi ses douleurs „ augmenterent toujours davantage. L'en- „ fant aiant été quelque temps en cet „ état, le monde fit courir le bruit, que „ nous ne luy faisions pas ce que nous „ devions; ce qui nous facha beaucoup, & „ nous allames chés quelques uns de ceux „ qui avoient tenu ce discours, ausquels „ nous dimes que nous faisions tout ce „ que nous pouvions, & que nous n'y „ epargnions rien. Ils nous dirent donc „ qu'il falloit luy faire d'autres remedes; „ & qu'ils croyoient que c'étoit des „ mechantes gens qui faisoient cela à „ l'enfant. Il y en eut une qui dit, qu'el- „ le (4) avoit bien veu qu'on en avoit „ bruslé de semblables. Elles nous con- „ seillerent donc de prendre trois grains „ de corail, enfilés dans de la soie „ rouge, & de les pendre au col de „ l'enfant. Mais il falloit qu'ils fussent „ noués en treffle, & qu'il y eust trois „ nœuds faits au nom de Dieu. Que „ s'il n'en sortoit pas un grain, cela n'étoit „ pas, mais s'il en sortoit, cela étoit „ ainsi. Nous les luy avons fait (5) met- „ tre au cou par un autre. On les luy mit „ *(6)* le Jeudy, & ils y ont été jusques „ au Mardy au matin. Alors ils étoient „ tous trois *(7)* sortis, ce qui nous „ etonna. Nous allames chercher plusieurs „ personnes qui en avoient fait l'expe-

„ rience,

„ rience, qui furent aussi surpris; & ils „ nous dirent qu'il en sortoit bien deux „ des leurs. Il y en eut une qui dit „ qu'il en étoit sorty un du sien; c'est pour- „ quoy il nous fallut encore prendre con- „ seil. Pour cet effet nous envoyames de „ son urine (8) à un certain lieu, d'où „ l'on nous fit savoir que l'enfant étoit „ incommodé de cela, mais qu'avec l'ai- „ de de Dieu il gueriroit: & que c'étoit „ (9) des mechantes gens qui le fai- „ soient: qu'ils étoient (10) plus de „ deux, & qu'ils ne demeuroient pas „ aussi dans le même lieu. Nous (11) eu- „ mes quelque chose, que nous trouva- „ mes qui luy fit du bien: car le Seig- „ neur Dieu le benit de telle maniere, „ qu'au bout (12) de deux ou trois se- „ maines, ou environ, il fut guery: à la „ reserve qu'il ne pouvoit encore reposer „ la nuit, (13) à cause de la grande toux „ qu'il avoit. Nous ouvrimes (14) l'o- „ reiller où reposoit sa teste, & nous en „ tirames (15) trois couronnes de toute „ sorte de fil; rouge, blanc, noir, & „ même de la ficelle; tellement que „ nous en fumes fort etonnés. Elles „ étoient proprement faites avec toute „ sorte de plumes, & il y en avoit deux „ de la grandeur de la main, & une „ aussi grande que le fond d'une assiette. „ Toutes les queues étoient ensemble, & „ les plumes étoient si polies, qu'il n'y

„ en avoit pas une dans tout l'oreiller
„ qui fust de même. (16) Environ une
„ semaine aprés, nous en tirames deux
„ entieres, & trois demies : ainsi il plut
„ à Dieu qu'il se portast mieux ; (17)
„ au grand etonnement de tout le mon-
„ de, qui avoit veu ce pauvre enfant.
„ Nous ne savons rien davantage de l'af-
„ faire, tellement qu'il se porta mieux
„ autour de la St. Jaques 1689.

§. 4. Voicy à cette heure mes deman-
des & mes remarques, avec les reponses
des parens.

(1) D. Quel âge a l'enfant?

R. *Pres de six ans.*

(2) D. Quelle femme étoit ce qui avoit
donné auparavant une poire à l'enfant?
(car c'est ce qu'on m'avoit dit au commen-
cement) & combien y avoit il, quand il
tomba malade?

R. *Elle ne pourra nommer qui c'a été,
pour de certaines raisons que nous ne savons
pas. C'a été environ une semaine aprés que
la poire eust été donnée; dont le pere &
l'enfant ont mangé.* Pourquoy donc le Pere
n'a t'il pas esté aussi lui-méme ensorcelé?

(3) *Tous moiens*) D. Quels medecins
a t'on emploié, & de quels remedes s'est
on servy?

R. *Les Medecins & les Chirurgiens de la
ville, & les remedes, sont des potions, des
emplastres, & des huiles.* Ce sont de bons
remedes, mais qui ne sont d'aucune effi-
cace

cace contre la Magie; veu que le Diable aneantit toute la force & la vertu des potions & des huiles, quand il veut, ainsi qu'on le croit de luy.

(4) *On avoit veu que quelques uns avoient été bruslés*) D. Je le croy bien. Mais avoit elle veu aussi la preuve du mal pour lequel ils avoient été bruslés?

R. *Il y avoit donc quelques prisonniers qui étoient accusés de Magie, & qui l'ont avoué dans les douleurs de la question. Mais ils furent auparavant jettés dans l'eau, de dessus un haut pont; & ils nagerent sur l'eau, comme s'ils n'eussent pas esté dedans: & quand ils en sortirent, ils étoient tout secs, c'est ce qu'elle a veu de ses yeux.* Mais il y en avoit 200 à Bekkington qui le virent. Voiés sur cela le chap. 30. §. 26, 27. &c.

(5) *D'un autre*) D. Pourquoy d'un autre? Ou en avoit elle fait davantage, pour savoir comment il falloit que ces nœuds fussent faits? Et comment étoient ils faits? Comme des nœuds de tisserands, ou de batteliers? N'y avés vous pas pris garde?

R. *Une autre le luy avoit dit, & elle l'avoit fait aussi à d'autres, & à sa propre fille. Ce n'etoit pas un nœud de tisserand, mais un nœud comme l'on fait ordinairement.*

(6) *Jeudy, Mardy*) D. Estes vous asseuré que pendant ce temps là il n'y a eu

personne aupres de l'enfant?

R. *Ouy certes, car il étoit couché.* Ce n'est pas là une raison.

(7) *Tous trois*) Faites en autant à un autre enfant qui se portera bien; ou faites le encore une fois à vôtre propre enfant, maintenant qu'il se porte bien. C'est-à-dire, faites les mêmes nœuds avec les mêmes grains de corail, & un brin de soie rouge, & la lés la pendre à son col aussi long temps. Faites le plusieurs fois, & prenés garde à ce qui en arrivera; mais faites le vous même; & vous saurés comment il est fait.

R. *La même femme l'a fait, après que l'enfant se porta bien, encore une fois, & de la même façon. Mais ils y sont demeurés, & y ont bien resté trois semaines.* Il ne falloit pas que ce fust la même femme, mais la mere elle même; car cette femme pouvoit faire les nœuds à sa fantaisie.

(8) *En un lieu*) D. Quel lieu étoit ce? Bergum? Il y a 50 ans que l'on alloit consulter cé Baal Ekron. Voiés le 2. des Chroniq 1. & ce que nous avons dit au chap. 6. §. 2.

R. *C'étoit l'Ower, près de Jouwer, chés un homme appellé Nicolas de Oude, qui guerit plusieurs personnes de ce mal, & qui vit à l'urine que c'étoit un enfant. Il vit aussi ce qu'il luy manquoit; à savoir que la ratte & le poumon croissoient ensemble: (Cecy se raporte; à ce que m'ont dit les Medecins) & qu'il*

qu'il avoit gagné cela par ce qu'on luy avoit donné, & il dit qu'avec l'aide de Dieu, il le gueriroit bien. Il voioit peut être bien que la mal n'étoit pas incurable : c'est pourquoy aussi il ne se servit pas d'autres remedes que des remedes naturels, à savoir, comme il paroit cy-dessus ; *ce fut avec de l'huile de Therebentine, & de l'onguent qui penetre, dont on le frotta. Une des potions étoit moitié eau, & moitié eau de vie, dans lesquelles on avoit fait infuser de deux sortes de racines vertes, dont il prenoit tous les matins, à midy, & au soir, une cuillerée. L'autre étoit de la biere, avec des herbes vertes nouvellement cueillies & à demy cuites, dont il prenoit aussi une cuillerée avant la precedente.* Mais je ne vois à tout cela aucun remede, pour empêcher que le Diable n'en aneantisse point la vertu, en cas que ce soit l'acte de quelques mauvaises personnes : ce qui luy étoit aussi facile de faire, que de gaster le corps de cet enfant, quand il se portoit bien.

(9) *De mechantes personnes*) D. A quoy voioit il que c'étoit des mechantes personnes qui le faisoient ? Etoit ce à l'urine ? ou si on luy avoit parlé auparavant des nœuds & de la poire ? Car ces sortes de gens sçavent s'enquester de tout ; & alors il leur est facile de dire ce qu'ils croient capable de satisfaire le monde selon qu'ils remarquent leur penchant.

R. *Il voioit cela à l'urine : les nœuds*

étoient

étoient encore à la soie. O credules gens? Le Diable même ne pourra pas voir dans l'eau, ce qui n'y est pas: & ce vieux Nicolas y voioit ces nœuds, avec ces grains de corail, enfilés dans de la soie. Il y voioit de plus, avec qui il avoit à faire, & ce qu'il falloit qu'il leur dit, pour les contenter.

(10) *Plus de deux D.* Hé bien, à quoy ce vieillard a-t'il pu savoir cela? est-ce encore aux trois nœuds? Mais les autres qui n'ont eu que deux nœuds, ou seulement un de deffait, ont ils eu la même reponse; c'est-à dire que l'un avoit été ensorcelé par deux personnes, & l'autre par une seule? C'est ce qu'il faut que vous sachiés; car c'est une chose de consequence.

R. *Il faut qu'il ait connu cela à l'urine. Car il n'a jamais veu l'enfant, & les grains étoient encore pendus à son cou. Mais le lendemain, d'abord qu'il eut pris cette drogue, & qu'il eut été frotté la premiere fois, les trois grains étoient sortis des nœuds.* Soit qu'il ait connu cela à l'urine, ou aux grains de corail, il y avoit autant de sortilege à l'un qu'à l'autre. Il en a, peut être, été de mesme que du Medecin, qui, au raport de Beverwyk, pouvoit dire, en voiant l'urine d'un homme qui avoit fait une chute, de combien de degrés il étoit tombé. Que fera t-on de ces gens, qui ne se servent pas de leur jugement? Or parce

que les grains n'ont esté denoués que le lendemain, il s'ensuit qu'ils ont consulté ce Medecin de Magie, avant qu'ils sussent par le denouement des nœuds, que c'étoit un sortilege. Preuve evidente qu'ils vouloient que c'en fust un. Ils l'ont cru avant que d'en voir des preuves, s'il est ainsi qu'ils en deussent voir par ces grains.

L'Amy ajouste. *Dans une certaine autre avanture, ce Nicolas le Vieil a dit que c'étoit deux mechantes personnes qui avoient fait ce mal dans une autre maison. Et, a ce qu'il dit, il y avoit aussi deux grains de sortis de la soie. La femme qui les avoit attachés au col de l'enfant, a dit n'avoir jamais veu qu'ils fussent tous trois sortis des nœuds, nonobstant qu'elle en ait attaché a plus de cinquante; mais seulement, un ou deux.* A ce que je vois, ce vieux Nicolas avance ces sortes de gens. Peut être que cette noueuse de grains (car il semble que ce soit aussi un mestier) n'a pas bien pris garde, ou n'est pas bien asseurée, que tous ces trois nœuds ont esté denoués, lors quelle dit que cela ne luy étoit pas arrivé en cinquante fois. Elle croioit, apparemment, avoir fait un tour de plus, à un ou deux de ces grains, & les avoir ainsi bien arrestés; mais elle s'est trompée cette fois. Or comme cela est, il s'ensuit asseurement que le prodige doit être plus grand, d'autant qu'il est sorty trois grains

hors des nœuds. N'eſt-ce pas là une Magie etrange & inouie ?

Ce vieillard a donc dit cela par ſubtilité, ou, peut être, qu'il heſitoit dans la penſée que l'origine ou la ſuite du mal ne pût s'accorder avec le temps qu'on luy donneroit la drogue, comme les poires. Il l'avoit fait a plus d'un, à l'un une choſe, á l'autre une autre ; & il pouvoit auſſi mieux empécher par ce moyen, que l'on ne ſoupçonnaſt quelqu'un, & qu'enſuite on ne vinſt à l'accuſer, & que l'affaire de l'accuſé ne retombaſt ſur luy, au lieu que laiſſant la choſe en ſuſpens, il étoit tout à l'abry.

(11) *Pris une drogue)* D. De qui avés vous eu cette drogue ? De l'homme qui demeuroit au lieu que vous avés dit ? Ne ſavés vous pas ce que c'eſt ? Ne l'avés vous pas fait voir à quelque Medecin ou Apothiquaire ? Ou n'étoit ce pas une drogue de Medecin ou d'Apothiquaire ? Le pere de l'enfant, qui étoit Apothiquaite luy meſme, à ce que je croy, le pourra bien ſavoir.

R. *Cela a deja eté dit*. Où cela a-t'il eſté dit ?

(12) *Dans deux ou trois ſemaines)* D. L'enfant ne commençoit il pas à ſe mieux porter ?

R. *Non*. Il faut donc dire que ſon mal étoit alors ἐν κρίσει c'eſt-à-dire au plus fort : mais j'aime mieux laiſſer aux Mede-

cins à juger de la vertu de ces huiles & de ces potions, pour guerir cet enfant. Un homme tel que ce Nicolas, peut avoir quelque remede pour ces maux, meilleurs que ceux que les Medecins ou les Chirurgiens ne connoissent. J'aurois aussi été bien aise de savoir si l'enfant n'avoit point eu de fievre auparavant: laquelle venant à cesser en ce temps-là, n'empêchoit plus l'operation des remedes; tellement que le vieux Nicolas peut avoir trouvé la bonne heure. Quand un Chirurgien a le bonheur, il a aussi l'honneur; & un autre qui ne sera pas si heureux, bien qu'il fasse son devoir, on ne luy en saura pas de gré.

(13) *A cause d'une grande toux*) D. Aprés ces deux ou trois semaines, ne luy resta t-il plus que cette toux?

R. *Non*. Cela va bien; mais ce n'est pas là une marque d'ensorcelement.

(14) *Son oreiller*) D. Avoit-il toujours été couché sur cet oreiller pendant sa maladie?

R. *Ouy*. Ecoutons donc.

(15) *Trois guirlandes*) D. Ces trois guirlandes y ont elles été pendant toute sa maladie? Vous n'en pouvés rien savoir: car vous n'y avés pas regardé auparavant. Cependant il seroit bon que vous le seussiés. Car si ces petites guirlandes y sont venues depuis que l'enfant est tombé malade, elles n'ont pas esté la cause de sa maladie. Mais avés vous aussi ouvert d'autres oreil-

lers ; pour voir s'il n'y avoit pas aussi de ces petites guirlandes ? Il faut le faire. Decousés tous vos oreillers, & que les autres en decousent aussi quelques uns des leurs, pour voir ce que vous y trouverés.

R. *La seconde fois que l'on a ouvert l'oreiller de l'enfant, l'on a aussi ouvert tous les autres ; mais on n'a rien trouvé, que dans celuy de l'enfant.* Si je suis obligé de croire cela, les oreillers de cette maison sont bien plus exemts que ceux des autres, dans plusieurs desquels on trouve de pareilles guirlandes, puis qu'on les veut ainsi appeller ; sans que ceux qui couchent sur ces oreillers, soient ensorcelés le moins du monde. Ou bien êt-ce que le hazard a voulu qu'il y ût de ces guirlandes dans l'oreiller de l'enfant ; & justement trois comme trois nœuds. Car selon le proverbe si usité par tout le monde, *toutes les bonnes choses se font par trois* ; C'est qu'il falloit que l'un, aussi bien que l'autre, consistast au nombre de trois. Mais c'étoit trois mechantes choses, faites par des mechantes gens, ou pour savoir en même temps qui étoient les mechans qui l'avoient fait. D. Je demande n'avés vous pas gardé ces guirlandes ? je voudrois bien en voir seulement une, & être asseuré que ce fust une de celles dont vous parlés ?

R. *Les guirlandes ont été brusleés.* Pourquoy les avoir brusleés ? Car ne falloit il pas conserver des choses si etranges ? Ou si

c'eſt qu'il y a à craindre qu'elles n'en enſorcelent quelqu' autre ? La vertu enſorcelante n'a donc pas eſté dans la poire, ou dans ce que l'on a donné ? ou bien elle eſt entrée premierement dans les plumes, & des plumes dans l'enfant ? C'eſt à dire, que de l'enfant qui avoit mangé ce qu'on luy avoit donné, cette vertu auroit paſſé dans les plumes, & des plumes, elle ſeroit retournée dans l'enfant. Cela tourne en rond comme un moulin à vent. Mais ſi c'eſt par ſortilege que ces plumes ſont entrelacées, & faites en guirlandes, le mal eſt encore dans les plumes ; autrement il auroit fallu que les guirlandes en fuſſent ſorties, lors que cette vertu entra dans le corps de l'enfant. Et ſi l'enfant ſe porta mieux apres que l'on eut oſté les dernieres guirlandes, comme il eſt dit plus bas, ce ne fut pas les huiles, ni les potions que le vieux Nicolas luy avoit données, qui le guerirent. Il a pourtant été dit auparavant, que Dieu benit ſi bien ce remede, que dans deux ou trois ſemaines l'enfant fut guery.

§. 5. Voicy la reponſe à cette demande. *Surquoy deux femmes parurent dans la maiſon, avant qu'elles fuſſent encore bruſlées, dont on avoit mauvaiſe opinion, & depuis ce temps là l'une n'a jamais mis le pied dans la maiſon, & l'autre n'y eſt entrée qu'une fois ; au lieu qu'elles y venoient ſouvent auparavant, & pendant que l'en-*

fant

sant étoit si miserablement tourmenté.

Deux femmes) Pourquoy n'en venoit il pas trois, puis que le vieillard leur avoit dit, suivant le nombre des grains, qu'il y en avoit *plus de deux* qui avoient fait ce mal? Mais encore à quel propos venoient elles là? Toujours n'étoit ce pas pour benir l'enfant, & pour se faire meurtrir à force de coups pour le faire, puisque cet enfant à été guery par les huiles & les potions? Quel sujet avoient elles donné, pour que l'on eut si mauvaise opinion d'elles? N'en avoient elles que le renom? A qui avoient elles fait tort, ou qui avoient elles ensorcelé, pour qu'on les tinst pour suspectes en cette rencontre, sans charité. Car *la charité ne pense point à mal.* 1 Cor. 13: 5. Mais de vôtre propre cœur, mauvais & superstitieux, procedent des pensées mauvaises, des choses où il n'y a point de mal. Marc. 7: 21.

Elles paroissoient souvent auparavant. Pendant que l'enfant étoit si miserablement tourmenté, & point du tout, ou une seule fois quand il se porta mieux, elles faisoient leur devoir, & comme tout le monde fait. C'est la marque d'un bon Chrétien & charitable, que de visiter souvent ses amis & ses voisins dans le temps de leur afliction, ce qu'ils n'ont pas besoin qu'on leur fasse, quand leur mal est passé. Hé quoy, cela vous doit il prouver au contraire, qu'il y ait tant de mal? Ab-

ſtenés vous, Chrétiens, d'aller chés ces ſortes de gens quand ils ſont malades, car ils penſeroient que vous les avés enſorcelés. Il en prit autant à un honneſte Miniſtre de Friſe, que j'ay connu dans ma jeuneſſe, lors qu'il alla, ſelon ſa coutume, dans une maiſon où il étoit queſtion d'une affaire pareille à celle de ce vieux Nicolas. Car cependant la Sorciere, ou le Magicien, ne devoit pas manquer de venir, & on devoit le connoitre par ce moyen. Le bon Miniſtre qui y alloit à ſon ordinaire comme bon amy, ſans ſe douter de rien, fut regardé de ceux de la maiſon, comme un ennemy, contre l'ordinaire, ſur quoi on prit enſuite d'autres meſures, dont je ne ſay pas l'iſſue.

Quand l'une ne voioit pas l'enfant, elle demandoit toujours où il étoit; (n'étoit ce pas en agir Chrétiennement?) *& elle devoit encore aller chercher la marchandiſe de l'une*, (étoit ce la même?) *qu'elle venoit querir elle même: parce que la mere étoit occupée autour de l'enfant, elle dit qu'elle reviendroit.* S'eſt elle raviſée depuis; ou ſi elle a eu cette marchandiſe d'ailleurs? Quel mal a-t'elle fait à l'enfant, ſi elle n'eſt pas revenue? Eſt ce que de venir, & de ne pas venir, ſont des marques de magie? Comment faut il que j'entende cela?

§. 6. Je demanday encore outre cela touchant les guirlandes, & dis, que puis

que

que je ne pouvois les voir, je serois bien aise de savoir de quelle espece d'oiseau les plumes étoient?

R. *Les plumes étoient environ de cette longueur, la couleur en étoit a demy blanche; le bout d'en haut étoit tacheté de noir & de gris brun, elles étoient epaisses de la grosseur de la teste d'une epingle. La plume de l'oreiller étoit, comme nous le croyons, de plumes de cigne.* Doubles plumes de Cigne, & dont les Cignes mesmes pouroient raisonner aussi justement que les hommes, s'il faut croire qu'il y a de la Sorcelerie. La description circonstantielle de ces guirlandes, comme elle est faite dans la lettre, me fait juger que c'est la mesme chose, que celles dont on m'a parlé autrefois, qui avoient été ainsi artistement travaillées dans cette ville. Je demanday aussi en ce temps-là, si l'on n'en avoit pas gardé quelqu'une. A quoy on me repondit aussi que non: mais que l'on on en auroit peut être bien encore trouvé une chés le Maitre de la maison, car il en avoit aussi pris. J'y allay, & en trouvay une, mais j'eus dequoy m'etonner, en considerant avec quel artifice elle étoit faite; car elle ressembloit bien plutost à une pelotte qu'a une guirlandes. Il est vray qu'elle étoit un peu chifonnée, mais le Maitre du logis me dit pourtant, qu'elle n'avoit guere été autrement. Ceux qui trafiquent en plumes, disent que c'est

une chose ordinaire, & les femmes de menage en font souvent l'experience. Il y a de certaines plumes qui se frisent naturellement, & ce n'est pas une chose impossible, qu'en faisant un oreiller, on y laisse tomber une aiguille, une epingle, ou un brin de fil, qui s'entortillent ensuite ensemble.

§. 7. (16) *Environ une semaine aprés*) D. Ces deux guirlandes entieres, & ces trois demies, étoient elles venues dans cet oreiller dans l'espace d'environ une semaine, ou les aviés vous veues auparavant sur la teste? Etoient elles de mesmes plumes, & de mesme façon que les autres?

R. *Non. On avoit bien tout veu, de sorte qu'elles y sont venues en ce temps là. Les plumes étoient semblables aux premieres.* Mais il est icy question principalement de la façon, & je n'en entends pas parler. Si Dieu permit alors, comme il y a dans la lettre, *que cela amandast*, quand on eut ôté les dernieres guirlandes, il faut donc que la force du sortilege ait été dans ces guirlandes, & non dans les poires, ou dans ce que l'on avoit donné à l'enfant.

(17) *Au grand etonnement*) D. Le monde étoit il donc si etonné, de voir que la toux de l'enfant s'appaisoit au bout de huit jours? Car vous avés dit cy-devant, qu'avant que l'on eut ouvert l'oreiller, & que l'on en eut tiré les trois petites guirlandes,

landes, il n'y avoit plus que la toux qui empêchât l'enfant de dormir.

R. *Le monde fut etonné de voir un si prompt changement en cet enfant, dans son marcher, comme il a deja été dit, & dans sa promptitude à se remuer. Non pas à cause de la toux, qui commença à se passer apres la seconde ouverture de l'oreiller, parce qu'il pouvoit mieux dormir.* D'où l'on peut, par consequent, inferer, que la toux peut être l'effet de l'ensorcelement, puis qu'elle ne commença à se passer, que quand les guirlandes, qui étoient le sortilege, furent ostées de l'oreiller. C'est pourquoy quand une personne a une maladie à quoy les Medecins ni les Chirurgiens ne savent pas de remede, quoique ce ne soit pas une maladie tout-a-fait extraordinaire, ne fust ce qu'une toux, l'on peut bien croire qu'elle êt ensorcelée. Qui est ce qui sait combien de fois nous avons été ensorcelés, sans le savoir? Ainsi donc quand il nous manquera desormais quelque chose, soit même que nous soions tourmentés simplement de la toux, nous n'avons qu'à ouvrir nos oreillers, en tirer le sortilege, qui sera une petite guirlande, & si nous nous portons mieux, fust ce huit jours aprés, cela n'empéchera pas que le mal ne soit venu de là.

§. 8. (18) *Autour de la Saint Jaques)* D. L'enfant étoit il parfaitement guery autour de la Saint Jaques? ou s'il ne fai-

soit que commencer à se mieux porter? Et s'il ne faisoit que commencer, combien de temps fut il avant que d'avoir sa parfaite santé? Ou bien dites moy quel jour ce fut, ou combien ce fut devant ou apres la saint Jaques? 1. Que vous attachates les grains, avec les nœuds, au col de l'enfant. 2. Que vous portastes de son urine en cet autre lieu? 3. Que vous cousistes le coussin la premiere fois, car cela est du sujet, 4. Et enfin combien de temps vous vous estes servi des drogues que vous avés apportées de ce lieu?

R. *Il fut guery devant la Saint Jaques: à la reserve d'une petite toux qui luy étoit restée, & qui l'incommoda encore apres avoir mangé quelques pommes, autrement il ne sentit plus rien. Nous luy mimes les grains au col, si nous nous en souvenons bien, environ cinq semaines devant la Saint Jaques, & il fut guery quinze jours devant. Nous ouvrimes l'oreiller la premiere fois, environ huit jours devant la feste de St. Jaques, & la seconde fois autour de la St. Jaques. Mais tout se fit devant le jour de St. Jaques. Il a usé de la drogue environ deux semaines & demie, à savoir des deux potions, car pour ce qui est des huiles, il s'en sert encore, & c'est son grand pere qui les apreste, tellement qu'on n'en a eu qu'une fois, de celle de Nicolas le vieux.* Je fais maintenant le calcul. Depuis le mois de Septembre 1688, jusques à la my-Juin

1689. qui eſt le temps ou commencent les cinq ſemaines devant la St. Jaques, l'enfant fut malade, avant que l'on emploiaſt ces remedes contre les ſortileges. Le premier de ces remedes, fut l'eſſay que l'on fit de trois grains de corail, noués dans un brin de ſoie, qui furent pendus au col de l'enfant *un Jeudy*: Apres quoy l'on alla au Ouwer, conſulter Nicolas le vieux, *le Lundy* apparemment, puisque les grains ſortirent *le Mardy* hors des nœuds; & ce fut le lendemain aprés que l'on eut été chés luy, le meſme jour que l'on avoit eu la drogue, & que l'on avoit frotté l'enfant pour la premiere fois. Ce fut alors que l'on connut, à ce qu'ils crurent, que c'étoit un ſortilege, car tous les trois nœuds étoient denoués, au lieu, qu'au raport de la femme, de cinquante qu'elle avoit fait, cela n'étoit pas arrivé une ſeule fois, & les grains en étoient ſortis. Oui bien: mais ce denouement de nœuds, n'étoit pas un deſenſorcelement. Mais ce n'étoit pas un deſenſorcelement, que ces nœuds fuſſent deffaits; car autrement il auroit fallu que l'enfant euſt été enſorcelé, lors qu'on luy pendit ces grains au col; & ce n'étoit pas ce que l'on vouloit faire. Il ne pouvoit auſſi y avoir de Magie, dans les guirlandes que l'on trouva par deux fois dans l'oreiller. Non dans les premieres, car l'enfant fut guery quinze jours devant la St.

Jaques, & l'on n'ouvrit l'oreiller que huit jours devant. Ainſi ces premieres guirlandes ont demeuré huit jours dans l'oreiller apres la gueriſon, ſans faire aucun tort à l'enfant. Et quel tort ont elles fait auparavant? Ce ne pouvoit être auſſi les dernieres, car elles n'y étoient pas encore quand l'enfant fut guery. Ils en étoient bien certains, car: comme nous venons d'entendre, on avoit *bien tout viſité*; tellement que ce fut *en ce temps* (il faut que ce ſoit la ſeconde ſemaine apres la gueriſon) *qu'elles y entrerent.* Ne voila t il pas une belle preuve d'un enſorcelement?

§. 9. Voila, Lecteur, l'hiſtoire de la maladie de l'enfant, comme la mere même l'a faite, & les queſtions que j'ay fait faire aux parens, par un de mes amis: la reponſe qu'ils y ont faite, & qui me fut envoïée en ce temps-là, avec les remarques que j'ay faites ſur chaque reponſe. Jugés maintenant de ce qui en eſt, & comment le peuple eſt prét à croire la Magie. La maladie de l'enfant étoit trop longue pour ne pas être un enſorcelement. Les remedes n'y font pas grande choſe; l'enfant demeure toujours malade, & languit. Que faut il à cet enfant? Il faut ſans doute qu'il ſoit enſorcelé; *L'on accuſe les parens de ne pas faire leur devoir*, parce que le monde ignorant en fait de maladie, ne

fait

sait pas *que la rate & le foye peuvent croistre ensemble* sans sortilege. Nicolas le vieux dit luy mesme, que c'est là le mal de l'enfant; & ce qu'il dit, se rapporte à ce que les autres Docteurs en disent. Mais ces autres Medecins ne disoient pas, comme Nicolas, que cela venoit *de mechantes gens*. C'est Dieu qui envoie les maladies, & qui les guerit par les moyens qu'il luy plaist. Mais si les parens devoient faire leur possible, ils devoient, comme disoient ces *personnes*, *se servir d'autres remedes*. Ces beaux remedes étoient, de pendre des grains au col de l'enfant, de tirer des guirlandes hors des oreillers, & d'aller consulter *Nicolas le vieux*, dont il faut que je die encore quelque chose avant que de finir.

§. 10. L'effet de ses huiles & de ses potions, fait voir que ces remedes étoient bons & naturels. Mais en ce qu'il persuadoit à ces gens que l'enfant étoit ensorcelé, il faisoit voir ce qu'il étoit: c'est-à-dire un *Magicien*, ou Sorcier, tel que j'ay montré qu'a produit l'abus que l'on a fait de cet art, au liv. 3. Chap. 22. §. 16. Ces hommes n'exercent cette sience que comme un metier; parce qu'ils savent que la pluspart du monde est prevenu & atteint de la vanité de la Magie, & que d'habiles & experts Medecins & Chirurgiens, ne s'amusent pas à ces bagatelles. Par ce moyen ils font que les Chalans leur viennent

nent de toutes parts ; & comme la pluſpart du temps, ce ſont des etrangers, on à toujours dequoy les payer ſur le champ, tant en conſeil qu'en Medecine, qu'ils leur donnent pour un ſalaire fort mediocre, & qu'ils peuvent faire encor à meilleur marché. Voiés comment ce même *Nicolas le vieux* peut faire paſſer une hydropiſie pour un enſorcelement, ce qui paroit dans une lettre que l'oncle de l'enfant m'a envoyée, & que le Miniſtre qui avoit découvert ſon artifice, luy avoit ecrite.

„ Pour repondre à la vôtre, je vous di-
„ ray que j'ay viſité pluſieurs fois la
„ femme de *Wizle Nannes* pendant ſon
„ hydropiſie, & qu'aïant fait autour d'el-
„ le ce que je dévois, je n'ay jamais pû
„ remarquer qu'elle fuſt atteinte de ce
„ mal dont vous m'avés ecrit, (*c'eſt-à-*
„ *dire d'enſorcelement, comme il paroitra*
„ *par la ſuite*) ſinon que j'y ay trouvé
„ une fois ce fameux Chirurgien de Dia-
„ ble & de Sorcier: mais lors que je le
„ menaçay de le deferer en Juſtice, il n'a
„ plus paru ; tellement, que (comme
„ Wigle Nannes m'a dit) il luy avoit
„ promis qu'elle en ſeroit delivrée cette nuit, c'eſt-à-dire, qu'elle rendroit des epingles, des aiguiles, des manches de cuilleres, des cheveux, de la filâce, & pluſieurs choſes pareilles, comme l'on peut penſer ; car ce ſont là les preuves ordinaires de l'enſorcelement. „ C'eſt

„ ce que je sai tres bien, & on n'a trou-
„ vé autour d'elle aucun Sortilege, quoique le bruit en courust fort & ferme. Voiés combien il est facile de remedier à cette sorte de Magie, & même de la prevenir, puis qu'il ne faut qu'une parole. Plust à Dieu que le monde fust plus sage!

CHAPITRE XXXIII.

Qu'il est évident, par tout ce qui a eté dit jusques icy, qu'il n'est rien du tout, ni des illusions, où apparition des Esprits, ni des Divinations, ni de la Magie, de la maniere qu'on en parle.

§. 1. SI j'avois eté obligé de ramasser tous les exemples, non ceux qui sont dans le monde, mais ceux seulement que j'ai eus entre les mains, je n'aurois jamais fait, tant il y en a en quantité partout: mais aiant fait choix de ceux qui sont les plus connus ou les plus renommés, aussi bien que de ceux qui se sont faits proche

de

de nous depuis peu, & dont par conſequent on pouvoit ſe mieux enquerir, il me ſemble que celà doit auſſi ſuffire, pour convanicre une perſonne deſintereſſée & qui aime la verité. A ſavoir qu'il n'y a point du tout d'experience de cette Magie, quelque nom qu'on lui puiſſe donner, laquelle ſe fait par le moien & par l'operation du Diable, ou en vertu d'un pact contracté avec lui; non plus que du moindre acte des Eſprits malins ſur l'homme, ou ſur quelque choſe dont il ait connoiſſance. Il n'y a pas un exemple de tous ceux que j'ai cités, où il ne manque quelque choſe des principales circonſtances qu'il étoit neceſſaire de ſavoir, ſi l'on en vouloit inferer quelque choſe; il n'y en a pas un dont la certitude ne ſoit douteuſe, & qui ne manque de bonnes preuves: il n'y en a pas un où l'on n'ait raiſon de ſoupçonner qu'il y a de l'imposture. Il en eſt arrivé pluſieurs, mais ſimplement par imagination, & pluſieurs à qui l'on a donné une bien plus grande étendue qu'ils n'avoient, ſeulement par prejugé. Et hors de cela, tout ce qui s'y rencontre de naturel, eſt ſeulement extraordinaire, & la cauſe en eſt ignorée de la plus part. Il n'y a donc point d'autre Magie que celle qui eſt dans l'imagination des hommes: Il n'y a point de Phantomes, point de Divination, ni point d'obſedement qui ſoit du Diable.

§: 2. En

§. 2. En disant cecy, je borne mon explication à l'exclusion du Diable, sans pretendre pour cela nier toute sorte de Magie, si on la veut appeller ainsi. Car comme tout ce que l'on en dit, n'a pas eté inventé, ou forgé seulement dans l'imagination, mais que la plus grande partie est arrivée en effet, il faut dire que l'experience nous enseigne qu'il y a veritablement de la Magie, & qu'il y a eu plus de monde ensorcelé que l'on ne pense: savoir du monde qui a eté trompé par l'adresse des autres, ou à qui les autres ont fait secretement du tort, ou l'un & l'autre. Ceux de Macon, de Tedworth, de Sainte Anneberg, de Campen & de Bekkington, ont eté asseurement ensorcelés, c'est à dire, qu'ils ont eté pitoiablement trompés. Dans les deux dernieres places, c'étoit les Sorciers, & les Sorcieres mêmes, que l'on pensoit qui étoient ensorcelés. Dans les autres endroits, l'on n'a pas fait les remarques que l'on devoit faire, parce que l'on pensoit, (ou qu'il se disoit même) que c'étoit le Diable. Les Prestres & les Religieuses de Loudun, avoient fait eux mêmes la Magie, pour laquelle Grandier fut brusle, quoiqu'innocent. Et ailleurs les Juges, en fait de Magie, étoient eux mêmes les Magigicieus. Les Diables qui se faisoient voir & entendre, étoient dans la cervelle des hommes, si non, ils étoient faits de chair

&

& d'os. Ce Zacharie, ce Diable qui s'enfermoit dans une bague, étoit un grand Magicien, puisqu'il a duppé si long tems tant de monde. Et si nous passons au fait, cette Catherine de Harlingen, dont on a parlé au chapitre trente unieme, étoit une Magicienne; & cet Artisan dont il est parlé sur la afin, a eté ensorcelé dans ce même sens. Pour cette faiseuse de poupée d'Abbekerke, c'étoit une pauvre sorciere, qui n'étoit bonne à rien.

§. 3. Mais ceux qui conservent le sens commun, se servent de cet expedient, c'est qu'ils ne nient pas qu'il ne se fasse plusieurs choses que l'on attribue au Diable, suivant le cours propre, mais occulte de la nature, où par la supercherie des hommes, mais qu'il ne s'ensuit pas de là, que toutes soient de même nature. Car supposés, disent ils, (afin qu'on les prenne pour des personnes qui supposent) que de cent avantures que l'on estime etre Magie, il y en ait quatre vingt dix neuf qui n'en soient pas, il ne faut pas inferer de là, que le centieme n'en puisse etre. Mais je ne veux pas paroitre moins chiche qu'eux, & je dirai aussi, que supposé que de cent histoires que l'on appelle sorcellerie, si l'on prouve qu'il y en a une qui n'en soit pas, il faudra montrer pourquoi les quatre vint dix neuf le seront, puisqu'il pourra y en avoir une que l'on resoudra avec moins de pei-

ne naturellement, que cette une de cent? Si je suis à une pres, de la fin de cent, j'en viendrai facilement à bout, ou il faudra qu'il y ait bien de la difficulté. Or que ces personnes m'en montrent une de cent, qui soit si entierement au dessus des forces ordinaires de la Nature, qu'il ne puisse y avoir autre chose, que de ces Esprits.

§. 4. Et quand on me le prouveroit, il y a autant d'Anges que de Diables, qui peuvent faire quelque chose, & qui peuvent meme faire davantage, qui ne sont pas dechus, & dont, par consequent, la vertu n'est pas amoindrie : qui ne sont pas prisonniers, c'est à dire retenus, qui savent bien quelque chose par la revelation de Dieu, dont jamais le Diable n'est averty; qui font bien des choses par la force que Dieu leur donne, dans une rencontre, où dans une autre, qui n'est point proprement de leur employ, & qui n'arrive jamais au Diable. Nous avons prouvé suffisamment cecy dans toutes les occasions où il a eté necessaire. Et quoy donc, si c'est l'acte des Esprits, quand il nous arrive quelque chose, que la nature ne nous peut donner de son propre mouvement, faut il que ce soit le Diable qui nous indique les sources d'eau qui sont de si grande utilité au genre humain, qui nous fasse decouvrir les Malfaiteurs en les suivant à la piste,

piſte, pour le maintien de la Juſtice, où Dieu eſt aſſis comme Juge? comme il eſt parlé de cette merveille ſuprenante au chapitre 23. Cela ne pouroit il pas mieux convenir aux Saints Anges, qui font la parole de Dieu; & qui ſont pour ſecourir & protéger les hommes? Mais diſons plutoſt que le Createur a fait toute la Nature pour le bien de l'homme; qu'il a donné à tous les corps qui compoſent cette Nature, la force & le mouvement, par le moien dequoi on les peut trouver en eux memes ſans l'aſſiſtance des Eſprits.

§. 5. Il n'y a point d'argument ſi abſurde, que d'attribuer un effet extraordinaire à une cauſe occulte ou inconnue, mais ſur tout à ces ſortes d'intelligences, comme l'on veut: pour tirer de là une conſequence, qu'elles ont le pouvoir & la capacité de faire de telles choſes. Pourquoi ne pas aprofondir plutoſt dans la connoiſſance de la Nature, afin de pouvoir unir les choſes corporelles aux corporelles? Car ſi j'y rencontre quelque choſe qui n'ait pas encore eté a prouvée, & qui ſoit pourtant de même nature, quelle raiſon ay je d'en chercher d'autre cauſe, que celle que j'ay deja trouvée à l'autre? Suppoſés que je voie une nouvelle *façon* de ſouliers qui ſoit belle, & telle que je n'en aie jamais veu de ſemblable dans la boutique d'aucun cordonnier,

ni aux

ni aux pieds de personne, dois je inferer de là, que ce n'est ni le cordonuier, ni le valet qui les a faits, mais bien un boulanger, ou un meusnier? Cependant ce ne seroit pas une chose si étrange, qu'un Meusnier ou un boulanger ût fait une paire de souliers, puisqu'ils ont des mains & des pieds aussi bien que les autres, que de dire qu'un Esprit auroit fait une chose corporelle, ou, ce qui est de même, qu'un corps fist des choses spirituelles. C'est seulement que je n'ay pas encore eté dans toutes les boutiques; ou bien que l'on aura peut être renouvellé une vieille mode, qui ne paroit pas si étrange aux vieilles gens qu'a moi. Aussi n'ay je pas tellement fouillé dans les secrets de la nature, que je puisse savoir ce quelle peut encore refaire de plus; & je n'ay pas tellement feuilleté les livres, qu'il ne s'y pust encore trouver quelque chose qui ait eté anciennement connue pour une chose naturelle, & qui passe aujourd'huy pour sorcellerie.

§. 6. Je ne parle icy que de ce qui arrive veritablement; mais quelle plus grande vanité ne sera ce pas, si je veux chercher hors de la nature, la cause des choses qui ne sont pas? Car si une chose que l'on dit avoir eté faite, ne l'a jamais eté, il n'y en a point de cause. Or nous avons veu dans tous les exemples allegués cy des-

dessus, que la plus part des choses n'arrive que par fourberie, ou faute de connoissance, ou par megarde, ou qu'elles ont eté veues par imagination, pour d'autres choses quelles n'étoient. Quelle sagesse peut il y avoir, de se rompre la teste à questionner ce que le Diable fait, ou ce qu'il ne fait pas, ce qu'il peut faire, & ce qu'il ne peut pas faire? La Theologie imaginaire va encore plus loin, lors que l'on manque de questions en quelque rencontre, qui n'a pas sa semblable dans les anciennes histoires, comme est celle de la femme d'Abbekerk. On l'attribue d'abord au Diable, & l'on feuillete les livres des Theologiens & des Philosophes. Si on ne l'y trouve pas, on invente quelque chose, pour l'attribuer encore au Diable; & l'on infere qu'il peut bien l'avoir fait. Et quand on voit combien l'on a d'affaire à accorder ces choses avec les loix de la Divine Providence, autant quelles nous sont connues, l'on en avoue quelque chose, ou l'on a recours à quelque Auteur qui l'a cru ainsi: ou bien l'on tourne quelques passages de l'Ecriture pour le favoriser: mais en sousentendant toujours que c'a été par la permission de Dieu, ou par ses jugemens secrets.

§. 7. Comment seroit il possible autrement, que l'on eust jamais fait de telles questions, que celles qu'a faites notre

tre Voetius *part. 1. disp. pag.* 944--971.

J'en produirai donc icy quelques unes, qui serviront d'épreuves pour les autres.

Si le Diable peut apparoitre sous la forme d'un fidele, où d'un saint, soit mort, soit vivant? pag. 944.

S'il ne peut pas apparoitre sous la forme d'un Agneau, ou d'un Pigeon, ou même d'un homme, sans quelque defaut ou difformité reconnoissable? pag. 946.

Si le Diable peut agir immediatement sur la memoire raisonnante? &c. pag. 965.

Si ses actions s'étendent jusques aux sens interieur (ad mentem) *non seulement des veillans, mais aussi des dormans?* pag. 965, 966.

S'il n'y a point de mauvaises pensées sans une inspiration prochaine & presente du Diable? pag. 966.

S'il peut agir sur une chose qui est elaignée de lui, par quelque vertu qui sorte de luy? Et plusieurs autres questions de même nature, qui en dependent, & s'en ensuivent. pag. 967.

S'il peut faire couler les Elemens plus viste qu'ils ne coulent, les faire prendre plus viste qu'ils ne se prennent, & les rendre plus mols ou plus durs?

S'il peut produire essentiellement les Elemens, ou les aneantir; par exemple, s'il peut changer l'air en eau, & au contraire? pag. 968.

S'il peut veritablement manger, ou s'il ne le fait qu'en apparence, & comme les charlatans? pag. 970.

§. 8. Il y en a bien d'autres, mais je me borne à celles cy. Il demande *comment le Diable peut entrer dans une place fermé, quand il a un corps?* pag. 971. J'ay cru qu'il ne valoit pas la peine de mettre sa reponse aux autres questions, parce que ce seroit une chose trop longue, mais ici il faut que je le fasse. *Est ce,* dit il, *parce que ces corps sont quelquefois si subtils, qu'ils penetrent aussi facilement que la lumiere, au travers des pores* (per poros?) *Ou parce qu'il forme tout sur le champ, ces corps de la lumiere, ou de quelqu'autre matiere qui puisse être dans la chambre? Ou enfin, parce que ces corps étans trop gros & trop massifs, il ouvre & ferme les portes & les fenetres, sans que l'on s'en aperçoive; ou qu'il oste des pierres ou des chevrons de la muraille, ou de la closture, & qu'il les remette en suite?* Que vous semble, Lecteur, d'une telle reponse, qui consiste en plus de trois ou quatre questions? Ne rend elle pas la difficulté plus obscure, au lieu de la resoudre? Mais pour dire la chose comme elle est, il n'en demande pas encore assez. Car je luy demanderai, comment se voit le corps, quand il apparoit, puis qu'il est plus subtil que l'air, qui ne se peut voir à cause de sa subtilité? En second lieu; qui

est

est-ce qui a fait voir plus de puissance & plus de sagesse ; où Dieu quand il a formé le corps d'Adam d'une matiere visible & palpable, ou sa maudite creature, s'il est vray qu'il ait jamais formé un corps visible, de toutes sortes de matieres qu'il trouve? Enfin considerés cette architecture infernale, qui en un clin d'oeil, & sans que personne s'en apperçoive, peut rompre, oster, defaire, remettre, & refaire comme il luy plait, les portes, les fenestres, les tuiles, les lattes, & les pierres d'une maison.

§. 9. Voila comme l'on s'égare, quand on sort des bornes de la nature, & que l'on veut aller au delà de la revelation. Car en quel endroit la Raison nous aprend elle quelque chose de tout cela ? Ou bien où est l'Ecriture qui impute de tes lactes au Diable? Que sert il à l'homme donc, de croire ce que l'on en dit? Le prejugé dont il est si souvent rebattu, le rend ainsi si facile à croire, & la superstition fortifie cette legereté. Cela est causé parce que l'on entend incessamment crier, & par cette coutume si ordinaire de precher & d'écrire, où l'on ne cesse de publier par tout, que le Diable se mesle dans toutes sortes de choses ; par l'ignorance & le deffaut d'experience, dans les secrets de la Nature, & par le desir que l'on a de faire paroitre que l'on est savant, plus dans les choses occultes que dans celles qui sont

connues. Mais sur tout, l'homme est forcé, aussi tost qu'il se rencontre quelque chose qui arreste son jugement, de le rejetter sur le Diable. Il peut le faire en toute seureté, & sans craindre de passer pour sot, stupide, mechant, ou impie: mais s'il arrive qu'il revoque en doute, &, bien plus, s'il nie que le Diable en puisse être l'autheur, c'est un *Athée*, parce qu'il retranche un Dieu, & qu'il s'arreste à un seul, qui à creé, qui gouverne, & qui maintient toutes choses. Quelle raison peut on avoir autrement, pour convaincre les Athées, de produire ces exemples de visions, de phantomes, de Magie, & d'obsedement? Comme s'il falloit qu'il n'y eust point de Dieu, en cas qu'il ne fust pas vray que le Diable agist sur les hommes en toutes sortes de rencontres? Dieu ne peut il rien faire que par le Diable? Si l'on dit qu'ouï, pourquoy ne fait il donc pas par ses Anges, les choses qui ne peuvent se faire naturellement, ou plustot par la force de la nature, dont l'homme ne connoit pas encore la millieme partie?

§. 10. Il y a donc des gens, qui, bien qu'ils connoissent trop parfaitement la Nature, pour ne pas avoüer de bouche qu'elle peut agir dans les choses extraordinaires, ne laissent pas d'y messer le Diable, ou de le vouloir partager avec la Nature, afin qu'il ait tout au moins de la besogne,

&

& que nous aions sujet de parler de luy: Car autrement l'on pourroit avec le temps oublier le Diable, mais quel malheur y auroit-il? Ils n'ont point de tort en cela, parce qu'on ne songe guere á luy, & qu'on ne le nomme guere, dans les choses que tout le monde connoit étre l'effet de la Nature. Cecy paroit à ce qui a été dit cy-devant, dans les endroits ou l'on a pesé & examiné ces sortes d'actes; comme entr'autres, dans les chapitres 2, 3, 5, 6, 7, 9. §. 10. Chap. 13. §. 7, 12, 15, 19. Chap. 14. §. 5, 8, 9. 10, 13. Chap. 15. §. 9, 11, 12, 13, 14; & plusieurs autres. Je voudrois bien qu'ainsi faisant, l'on oubliast absolument le Diable avec le temps, & que l'on examinast comme il faut, ce que c'est que la Magie, dont ceux qui ont quelque connoissance de la Nature & des Ecritures, ne sont plus si prests à parler.

§. 11. Or comme j'ay produit dans ce livre, les principaux exemples des choses qui me sont jamais arrivées, autant anciennes que nouvelles, mais pour la pluspart nouvelles; autant des choses eloignées, comme de celles qui sont arrivées prés de nous, mais plus de celles qui sont proches, affin que nous puissions egalement voir, & que je puisse montrer que je veux tenir pied à boule, qu'y aura-t'il autre chose à faire, sinon de prouver ces actes du Diable par l'experience? Sur

ce principe, je propose deux questions. Que l'on me montre que la solution que j'ay faite, n'est pas bonne, ou que l'on me produise de meilleures preuves que celles que j'ay examinées dans ce livre. Que si l'on fait le premier, il faut se resoudre à ecouter ce que j'ay encore à dire pour ce qui est du second. Je ne m'y attens point, parce que les pieces dont j'ay traitté dans ce livre, sont d'elles mêmes comme les principales, & qu'elles sont la matiere de plusieurs livres que d'autres ont ecrit sur ce sujet en particulier. L'histoire du Diable de Macon, celle de Tetworth, d'Anneberg, & de Kõge, paroissent sous l'habit de Religion, & sous l'aprobation de bons Theologiens. Les procedures judicielles, les sentences, les propres confessions faites par devant les Tribunaux & les Cours Souveraines, & même par devant des Rois, nous ont fait voir qu'il n'y a rien en tout cela qui soit du Diable. Que reste t-il donc à faire, s'il n'y a plus rien à demesler avec luy?

C H A-

CHAPITRE XXXIV.

Que c'est le devoir de ceux qui ont la direction des Eglises, des Colleges, & des Cours de Justice, de s'opposer à cette opinion aveugle, & à cet abus du Christianisme.

§. 1. IL est donc facile de voir qu'il y a beaucoup à faire dans une chose où tout est encore en si grande confusion, pour purger la Religion Chrétienne Protestante, & la reduire à la regle de la parolle de Dieu, & selon les premiers principes de la Reformation. Je diray les raisons pourquoy l'on devroit faire cela, & ceux qui y sont le plus obligés, & qui en ont le plus de pouvoir. Pour le faire, il devroit suffire, que nous n'ussions pas besoin de cet acte du Diable, ou plustost d'y ajouter foy: car dequoy nous sert il de croire une chose, & d'y insister si fort, puis que la foy à salut, n'en tire aucun avantage, & que la pieté n'y trouve aucun profit? Mais ce qui nous y doit encore engager d'autant plus, c'est de voir que nôtre foy & nôtre pieté en patissent, & qu'elles en recoivent, l'une & l'autre, un grand prejudice. La raison ne me servira

de rien pour cela, puis que nous avons l'experience de l'Antiquité, & celle d'aujourd'huy, celle de loin, aussi bien que celle de prés, comme nous l'avons fait voir aux chapitres 35 & 36. du second livre, & au 20, & 21 du livre troisieme.

§. 2. Il est evident par nôtre propre experience, que nous pouvons tres-bien nous passer de l'opinion de la Magie, & de ce qui en depend, puis qu'on ne la trouve plus que dans les endroits où elle est crue. Ne la croiés donc plus, & il n'y en aura plus. Dans le Papisme l'on a tous les jours besoin d'exorcismes, mais parmy nous, jamais. Il y a donc d'autant plus d'Energumenes chés eux, que chés nous. Et en effet ils en ont besoin, pour donner aux Ecclesiastiques, occasion de faire des miracles, & pour faire voir combien leur *Ocus Bocus* a de pouvoir sur le Diable. C'est ce qui fait bouillir leur marmite. Nous autres nous ne croions pas aisement qu'un homme soit possedé, pourveu qu'il ne s'y trouve pas de Diseuses de bonne avanture, ou de Devineresses, non plus que de ces Enchantoirs, tels que Nicolas le vieux, & ceux de sa Caballe. Tous ceux qui s'addressent à ces gens là, sont ensorcelés, comme nous l'avons veu à ce Juif dans le *Modder-meulensteeg*, & à cette vieille boiteuse si connue à Kattenburg. Mais quand ces mêmes malades s'addressent aux Medecins, l'on ne sait plus ce que c'est

que

que sorcellerie; comme Harmen Evertz l'eprouva, duquel, comme aussi de plusieurs autres, nous avons fait voir toutes les circonstances au chapitre 6. §. 3, 4, 11.

§. 3. L'on voit aussi que parmy nous, les Juges n'ont plus d'enquestes à faire sur le fait de Magie, & que l'on accuse rarement personne d'être Sorcier. L'on ne voit jamais icy, qu'un cheval, une vache, un veau, ou un mouton, soit mordu par un Lougarou, ou dans l'etable, ou dans les prés. Si l'herbe ou le bled ne vient pas bien, on n'en accuse plus les Sorciers. J'amais l'on ne parle icy d'aucun vaisseau qui ait fait naufrage par art magique, ni qu'une maison ou une grange ait été bruslée par Enchantement, ou autre chose de semblable; mais dans les Païs ou l'on brusle pour crime de Necromacie, il n'arrive pas le moindre malheur, qu'on n'en rejette la faute sur la Magie. Aussi voit on que dans ces lieux là, on ne manque jamais de matiere pour brusler. Que si l'un accuse l'autre, c'est, ou par haine, ou par envie, ou pour son profit, bien qu'il soit innocent: & cela ne finit, que quand le feu ne brusle plus, que la Justice cesse, & que les Juges sont plus eclairés, comme on l'a veu depuis vingt ans en Suede.

§. 4. L'on voit donc clairement, qu'il n'y auroit point du tout de Sorcellerie, si l'on ne croioit pas qu'il y en eust. Ce n'est donc pas être Athée, que de la nier: puis

que ce n'est pas s'ecarter de Dieu, que de refuser quelque chose au Diable. Si ceux qui ne croient pas de telles choses du Diable, sont Athées, l'on ne peut pas dire que les Payens le soient, &, apres eux, les Papistes, mais au contraire ceux qui sont les plus reformés, & qui ignorent le plus de la Magie. Que si de ne pas croire aux Phantômes, cela est prejudiciable à la foy & à la Religion, & que ce soit une pieté, que de les croire, pourquoy demeurons nous plus long temps icy ? que ne rentrons nous au plus viste dans le Papisme ? L'on y voit tous les jours des apparitions de l'Enfer & du Purgatoire. Bien plus : les ames celestes y apparoissent. L'on y voit Jesus Christ, la Vierge Marie, les Apostres, & les Martyrs : mais quand il se fait icy quelque chose d'extraordinaire, c'est le Diable qui fait tout ; comme j'ay fait voir au livre premier, chap. 15, & 16. que dans ce temps il y avoit de tels Docteurs, qui ne parloient que de Sortileges, d'Obsedements, d'Apparitions, & de conjurations d'Esprits, & que tout cela étoit un reste de la superstition Payenne. Aussi voit on aujourd'huy, que dans les lieux ou l'on a conservé le plus des coutumes des Papistes, l'on y parle le plus de la Magie.

§. 5. Ainsi la verité de la Foy Chrétienne peut subsister, sans pourtant rien croire de la Magie. Ainsi moins l'on pense savoir

voir ce que c'est que le Diable, à la reserve de ce que l'Ecriture nous en enseigne, & plus l'on peut connoitre Dieu & Jesus Christ. Quand on ne connoit que Dieu, on en connoit assés, & toutes les connoissances qui sont hors de cet Estre divin, ne sont que vanités & sottises. Les principaux Docteurs mêmes, disent que nous pourrions absolument nous passer du Diable, & être neanmoins suffisamment instruits à salut, si l'Ecriture ne nous enseignoit pas qu'il y a un Diable avec ses Anges. Plusieurs de ceux qui combattent mon opinion avec zele, & de toutes leurs forces, m'ont souvent prevenu pendant que j'ecrivois ce livre, & la fin de toutes leurs disputes se terminoit toujours à ce point.

§. *6.* Si l'on tombe d'accord de cecy, que restera t-il pour ceux qui se recrient continuellement sur les œuvres du Diable, & qui pretendent qu'il se trouve par tout? Si la foy Chrétienne subsiste sans la Magie, si elle subsiste sans les Illusions & Apparitions, si elle subsiste sans les Divinations, si elle subsiste sans les Obsedements, qu'avons nous à faire de messer le Diable dans tous nos livres, dans nos predications, & dans nos prieres & Liturgies publiques? Si nous pouvons nous passer de luy en une chose, pourquoy pas aussi en une autre? Lit on dans les livres, ou entend on tant de choses dans les Predications, de ce qu'il a fait par le moyen des

Sorciers & des Magiciens, que de ce qu'il fait tous les jours immediatement dans les cœurs des hommes? Pourquoy rejetter le moindre, & soutenir le plus grand? Si le premier est une erreur, à plus forte raison le second. Que dis-je donc? Que nos Docteurs sont si sages que de ne pas croire, si l'on vient à leur dire qu'une maison a esté brusiée, ou qu'un vaisseau a fait naufrage, ou s'est echoué, ou qu'un homme ou une beste est tourmenté, que ce soit par la vertu du Diable, & par le ministere des Sorciers; & cependant ils ne laissent pas d'ecrire, de precher, & de disputer touchant des païs tous entiers, qui ont été desolés par la force du Diable: des Montagnes & des Isles qu'il a transportées d'un lieu en un autre, & de tout un Peuple qu'il a emmené avec lui, pour allümer le feu de la guerre? Je n'ay jamais entendu parler, & n'ay pas beaucoup leu des Ecoles de Magie que le Diable entretient, pour exercer son peuple dans cet art; mais je ne vois tous les jours autre chose, sinon que l'on dit que le Diable emplit tout le monde des erreurs & des heresies qui s'elevent continuellement.

§. 7. Combien n'est il donc pas aisé de voir, que tout ce que l'on dit des actes du Diable, ne sont que des discours vains, & qui ne sont d'aucune utilité? Quoy! s'ensuit il que si un homme ne croit pas

que

que le Diable suscite les erreurs & les heresies, il ne croie pas que les erreurs soient des erreurs, & les heresies des heresies? Le Laboureur, ou le Jardinier, ne pourra-t-il pas distinguer la bonne herbe d'avec l'yvroie, sans qu'il soit obligé de savoir auparavant qui est celui qui la seme dans son champ? Les serviteurs la connoissoient bien d'eux mêmes, dans l'Evangile, ce qui les obligea de demander au Seigneur d'où elle venoit? Matt. 13: 27. Et pour savoir qu'il y a de la guerre, que la guerre est mauvaise, & que les ravages & les dégasts que Dieu permet quelle fasse, sont un grand peché contre Dieu, ne le pourray je pas concevoir, à moins que l'on ne me prouve que le Diable en est la cause?

§. 8. Et ne croirai je pas davantage les histoires, en ce quelles écrivent des heresies & des erreurs, des guerres & des troubles du temps passé, que quand elles me prouveront que c'est le Diable qui a tout suscité? Sur ce pied il faut donc laisser là tout à cette heure, tous les Historiens Payens, tant Grecs que Latins, puis qu'ils ne font aucune mention du Diable, parce qu'ils ne le connoissoient pas, quoi qu'ils asseurent que ce qu'ils disent, est arrivé. Et nous pourrons seulement ajouter un peu de foy aux Poetes, parce qu'ils inventent ce que quelques uns d'entre nous croient être vray. Ce sera donc des Le-

gendes des Papistes, des Romans d'Amadis de Gaule, du Chevalier Malegis, de Valentin & d'Ourson, de Fortunatus, & de plusieurs autres de cette espece, qui parlent amplement du Diable, qu'il nous faudra tirer la plus part de nos raisons, pour asseurer les hommes de la verité, & pour les detourner du mal ? A quoi aboutira enfin tout cela ?

§. 9. Que dirai-je de la censure des deffauts particuliers & des péchés les plus criants : ainsi que celà se fait en plusieurs manieres, au moyen desquelles on pretend faire voir aux hommes, tous les artifices de Satan, dont il se sert encore tous les jours pour nous seduire : premierement, afin de nous en donner de garde, & aprés celà, si nous n'avons pas bien fait nôtre devoir à cet egard, nous y oposer de toutes nos forces. Car, outre que toutes ces sortes de choses ne sont que des effets de l'esprit humain, & que lon invente de soi-même, sans aucunes preuves de la parole de Dieu, quoi que pourtant on pretende bien le contraire, les hommes, avec tout celà, sont détournés de chercher en eux-mêmes, la cause de tous ces maux, ainsi que je l'ai déja dit au Chap. XXXVI. de mon II. Liv. §. 11. & 16. J'ajoute à cela, que si une telle enquête ne nous sert de rien, l'autre operera encore beaucoup moins. Car si je ne trouve rien en moi, qui vienne de moi-même,

il

il êt certain qu'en ce cas-là, le Diable n'aura aucune prise sur mon ame. Mais s'il arrive que je treuve ce deffaut-là en moi-même, alors ce sera inutilement, que je considererai le Diable comme la cause qui m'y pousse, & que je tacherai d'oter de mon cœur les mauvais commencements. N'y aura-t-il pas moyen, en ce cas-là, de faire voir à l'homme, qu'il pêche, sans lui prouver que c'êt le Diable qui cause son peché : ou que le peché merite punition, sans lui faire comprendre la maniere en laquelle le Diable le lui inspire, & le seduit pour cet effet. Cependant j'estime qu'il faut considerer tout ce discours comme s'il n'étoit pas possible de convaincre devant le Juge, un Criminel, du mal qu'il auroit fait, à moins qu'on ne lui pût prouver qu'un autre l'y auroit porté, & en quelle maniere il l'auroit fait.

§. 10. Qui ne voit donc apres tout ceci, que l'on ne se sert plus du Diable dans les chaires, ni dans les livres des savans, que pour gagner du temps, & remplir des places vuides ? En effet, comme si ce n'étoit pour autre chose, il nous occupe tant de temps & tant de place, où le nom de Dieu, & celui des Anges, & des Bienheureux, seront mieux emploiés; ou, aumoins, dans lequel on pourroit enseigner les mechans avec qui nous conversons tous les jours; ou enfin corriger notre depravation, qui nous fait toujours pancher vers le mal. Mais plutost quel

quel danger y auroit il, si nous ne parlions que de l'Ecriture, & qu'en l'expliquant, nous ne lui donnassions pas d'autre signification, que la sienne propre? L'on prend le mot de *Diable*, *de Satan*, *de Sorcier* & *de Magie*, dans tout un autre sens qu'on ne le trouve dans l'Ecriture, quelque exacte recherche que nous en aions fait. L'on crie: l'Ecriture parle du Diable en tels & tels termes; & persuade les hommes, ou leur fait entendre, que tout cela ne veut signifier autre chose qu'un Esprit malin, encore que l'on sache le contraire. Il en est de même de la Magie. L'Ecriture, dit on, fait même mention des Sorciers: & quoi il n'y auroit il point de Sorcellerie? Mais ce n'est pas là la question; oui bien de savoir ce que l'Ecriture entend par Sorcellerie? C'est ce que j'ay fait voir dans le troisieme livre.

§. 11. Mais combien ne seroit il pas facile, & même profitable, de faire en sorte que tous ces malentendus fussent rejettés & bannis des endroits où ils se sont impatronisés? Voulés vous que je vous dise comment? Il m'est arrivé cet Eté, dans une ville étrangere, qu'un certain vieux Docteur me vint trouver, & me dit, entre plusieurs autres choses, qu'il avoit depuis quelque tems, accoutumé ses disciples, & même des enfans, de telle sorte, que toutes les fois qu'ils trouvoient

dans

dans la Bible le mot de *Satan*, ils li-soient *Adversaire*, & à la place de celuy de *Diable*, ils lisoient *Calomniateur*. Par ce moyen ils se defaisoient d'abord par l'usage, du prejugé que cause la prononciation des deux autres noms; & ils étoient quittes de chercher dans le texte, si ce qui est dit *Satan* ou *Diabolos*, peut être un Esprit ou un homme. Car à ceux qui ne savent pas ces deux langues, il étoit facile de leur expliquer, que tous ceux qui les savent, soit qu'ils soient de l'opinion generale, ou non, sont tous d'un commun accord, que le mot de *Satan* veut dire *Adversaire*, & celuy de Diable, *Calomniateur*. Si l'on expliquoit aussi la Magie de même, & que l'on fist voir qu'elle ne veut dire autre chose dans l'Ecriture, qu'une Divination Payenne & superstieuse, comment les hommes & les enfans iroient ils s'imaginer qu'il y a des hommes qui contractent un pact avec le Diable; qui vont la nuit au Sabbat, & qui suscitent des tempestes & des orages? Et, ce qui plus est, nonobstant que l'Ecriture n'en dise pas un mot, pour ne pas dire qu'elle y contredit.

§. 12. En instruisant le monde de la sorte, mais sur tout la jeunesse, je me servirois des remedes Ecclesiastiques, non contre ceux que l'on accuse d'être Sorciers, mais contre les Accusateurs. Non à proportion du crime, tel qu'il est, ou qu'il

qu'il peut être effectivement; comme ſeroit un empoiſonnement, ou autre; mais ſelon la mechanceté que le Delateur entend par là; car *celuy qui eſtime une choſe être impure, eſt impur luy même*, Rom. 14:14. La diſcipline Eccleſiaſtique a égard à la conſcience de l'homme; non pour dominer ſur elle, ou pour la contraindre, mais pour l'inſtruire & la conduire ſelon les loix de Jeſus Chriſt. Il faudroit donc premierement leur repreſenter comment ils ſe trompent lourdement, ſuivant leurs propres principes, en accuſant leur prochain de commettre des pechés ſi noirs & ſi affreux, ſans qu'ils en aient la moindre preuve; & leur ouvrir en ſuite les yeux, afin qu'ils viſſent que ces pechés ne peuvent ſe commettre, & qu'il ſeroit auſſi poſſible de tuer les Anges, ou de faire Dieu deſcendre de deſſus ſon throne; ce que le Diable même, quelque mechant & ruſé qu'il ſoit, ne peut faire, & qu'il n'a pas fait auſſi à cauſe de cela. J'ay toujours ſuivy ce ſtile dans toutes les occaſions où j'ay eu à traitter de quelque matiere de cette nature; même dans le temps que je n'étois pas encore ſi éclairé que je le ſuis, dont je rends graces à Dieu, & tant de Saints avec moy.

§. 13. Si les Souverains & les Magiſtrats puniſſoient auſſi exactement ceux qui accuſent les autres de Magie, qu'il

y en

y en a qui sont prests à punir ceux qui sont accusés, lesquels ils jettent à la primiere delation, dans les fers, & qu'ils donnassent la question seulement la moitié aussi forte aux Delateurs, pour donner des preuves de leurs accusations, qu'ils la donnent à ceux là pour confesser, je suis certain qu'ils n'auroient pas beaucoup besoin de bois pour les brusler. Car quoique dans le commencement ils eussent beaucoup à faire, avant que cette nouvelle maniere de plaider fust venue à leur connoissance, cela ne laisseroit pas de se passer bientost, lors qu'ils verroient, qu'en accusant, ils se mettroient dans l'obligation de prouver ce qu'ils avanceroient, ou de subir la peine de la faute, en cas qu'ils ne peussent la prouver. Car en effet, l'on pourra encore dire long temps, de ceux qui suivent cette maniere de plaider contre les Sorciers, *siquidem accusasse hîc sufficit, quis insons habebitur?* S'il suffit icy d'accuser, qui est ce qui passera pour innocent? Cela est evident, & a été suffisamment montré dans l'affaire de *Blocula*, & à Stokholm, au chapitre vingt neuvieme.

CHA-

CHAPITRE XXXV.

Qu'apres tout ce qui a été enseigné jusqu'icy ; il faut conclure par ces paroles de l'Apostre, Rejette les fables profanes, & semblables a celles des Vieilles ; & t'exerce à la Pieté. 1 *Tim* 4: 7.

§. 1. POur conclusion de tout ce que nous avons ouï, il faut dire ce qui est écrit au 12, 13. de l'Ecclesiaste: *Crains Dieu, & garde ses commandemens; car c'est le tout de l'homme.* Dans la Bible Flamende il y a, *car cela est bien seant à tout homme.* Car qui est ce qui peut nier que la crainte de Dieu, & l'observation de ses commandemens, ne soit bien seante à l'homme ; & que cette periode ne soit plus energique que celle cy, *c'est le tout de l'homme?* Car puisque, comme dit St. Paul, au 11: 36. des Rom. *Toutes choses sont de Dieu, par Dieu, & pour Dieu:* l'homme n'est pas davantage qu'il est en Dieu. Aussi est ce assez pour luy: *Car nous sommes accomplis en luy*, Coll. 2: 10. Celuy qui est en Dieu, ne manque jamais de rien, & a en luy cette tranquillité, que *ses oeuvres sont faites se-*

son Dieu. Jean. 3; 21. *Je proteste donc devant Dieu, qui doit juger les vivans & les morts, en son apparition & en son regne,* (2 Tim. 4: 1.) que je n'ai point eu d'autre but dans tout cet ouvrage, que de dire la verité, & que de magnifier son honneur. Si je n'y ay pas bien reüssy, jamais de ma vie je n'ai été plus trompé qu'à cette heure; mon esprit me manque, & je ne say plus, ni où je suis, ni ce que je fais. Je ne lis pas aussi ce que je lis dans les leçons de l'Apostre: *Rejette les fables profanes, & semblables à celles des vieilles, & t'exerce a la pieté,* 1 Tim. 4: 7. C'est pourtant par cette sentence, que je pretens finir cet ouvrage, & montrer à quoy cela doit servir.

§. 2. Je vois qu'en cet endroit, l'Apostre rejette l'un, & admet l'autre. Le premier, ce sont *les fables profanes, & semblables à celles des vieilles;* & le second, c'est *la pratique de la pieté.* Cecy fait clairement voir que les *fables* ne peuvent s'accorder avec la *pieté.* Ce que dit Saint Pierre, au chapitre premier de sa seconde Epistre, §. 16 & 19, se rapporte tout à cecy, à savoir, que nous n'avons pas *suivy des fables composées avec artifice, mais que nous avons suivy la parole des Prophetes, qui est plus ferme.* La Religion étoit dans le Paganisme, telle qu'elle est aujourd'huy, c'est à dire fondée sur des fables: comme nous l'avons montré dans

le

le livre 1. chap. 2---11. par toutes sortes d'échantillons. Toutes leurs Divinations, leur Magie, & leurs conjurations, étoient basties sur ce fondement. Autant en étoit il à Ephese, où Saint Paul écrivoit son Epistre à Timothée, qui étoit Eveque de l'Eglise Chretienne qui y étoit en ce temps-là. Mais cette fameuse ville étoit alors comme la Metropolitaine de toutes les Religions Payennes de l'Asie; à cause de son Temple, d'une magnificence inestimable, dedié à Diane, & de son image, que l'on estimoit être descendue du ciel, sur la quelle ils se recrioient si fort: Act. 12: 27, 24, 25. Cette Diane, aussi bien que son image, n'étoit autre chose que pure fable. Les Juifs mêmes n'en étoient pas tout à fait exempts, comme on le peut voir dans Joseph, & plusieurs autres Ecrivains Juifs de ce temps-là. Timothée étoit luy même Juif du côte de sa mere; & aussi à cause qu'il avoit receu la circoncision, & d'un pere Grec; comme il est dit au 16. des Actes 1, 2, 3. Il avoit donc d'autant plus besoin de cette leçon, afin d'avoir l'œil, & de prendre garde, non seulement aux autres, mais aussi à luy même, afin qu'aucune fable ne pust l'empêcher de s'exercer à la pieté.

§. 3. Cela se peut voir aussi à la liaison, d'autant que cette leçon suit icy immediatement, comme un moyen qu'il aproprie à ce qui precede, qui luy enseignoit à exposer

poser librement aux freres, la difference des viandes, vs 6, ce qui étoit pourtant compris dans *la Doctrine des Diables*, *Διδασκαλίαι Δαιμονίων*, *Doctrine des Demons*, au premier v. c'est-à-dire de ces Esprits inventés, de ces Dieux & de ces Deesses forgés, dont Diane étoit du nombre: de même que *βαπτισμῶν διδαχὴ*, *la Doctrine des Baptemes*. Heb. 6: 2. Car comme le bapteme n'est pas le maitre, non plus que les Dæmons, ceux qui enseignent ainsi, & le *bapteme* & les *Demons*, ne sont que l'object de la doctrine; mais comme icy, la doctrine du bapteme est de Dieu, aussi la doctrine des Demons a été inventée par les hommes, à cause de quoy aussi ils ont été appellés aux vs. 1 & 2. *Esprits abuseurs*, & *enseignans mensonge par hypocrisie.*

§. 4. Ces doctrines étoient donc appellées à bon droit, *μῦθοι*, c'est-à-dire *fables*, comme qui diroit *proverbes* ou *sentences*: parce que les Prestres de ces fausses Divinités avoient coutume d'envelopper le service de leurs Dieux, d'histoires inventées, de leur extraction, de leur education, de leurs actions & de leurs Loix; & d'en retenir l'explication pour eux, dont ils ne faisoient part au Peuple, qu'autant qu'il leur plaisoit, comme il se fait encore aujourd'huy dans le Paganisme. C'étoit aussi pour confirmer le peuple dans le zele aveugle pour le service de ces Dieux,

qu'ils

qu'ils inventoient les apparitions & les sentences de leurs Dieux ; & qu'ils supposoient leurs miracles. Le Talmud des Juifs, & l'Alcoran des Turcs, est pour un même usage. Cela paroit plus distinctement dans le Papisme ; où les Legendes & les Miracles des Saints, ne servent que pour seduire le Peuple, & lui boucher les yeux ; de peur que venant à voir la verité à decouvert, ils ne concoivent de l'aversion pour ce trafiq, qui engraisse si fort leur Clergé. Saint Pierre a donc raison de les appeller *des fables composées avec artifice σεσοφισμένοις μύθοις*, comme qui diroit, *inventions malicieusement controuvées*, à l'egard de leur origine, de leur but, & de leur conduite. Mais Saint Paul ne leur fait pas icy tant d'honneur, puisqu'il les appelle *fables profanes, & contes de vieilles* ; des quelles parolles, chaçune a un sens particulier.

§. 5. Profanes, βεβηλὸς, comme qui diroit *seuil libre*. C'est proprement un endroit dont la porte est ouverte à un chacun, au lieu qu'au contraire le Sanctuaire des Dieux étoit toujours fermé ; en telle sorte aussi, que le lieu tres-saint du Temple de Jerusalem, n'étoit ouvert pour personne que pour le Souverain Sacrificateur une fois l'an ; (Heb. 9: 7.) mais le parvis des Payens étoit toujours ouvert pour toutes sortes de nations. Ainsi βεβηλὸς veut dire prophane & commun, n'étant point se-

ſeparé, ni conſacré à la Divinité. Voila l'eſtime que l'Apoſtre fait des fables des Païens, encore que les Miniſtres des Demons les eſtimaſſent veritables & ſaintes. Mais cela doit être banny de la maiſon de Dieu, & ne pas aprocher du ſeuil de ſa porte, *qui eſt l'Egliſe du Dieu vivant, la colomne & l'appuy de la verité*, où le menſonge ne doit pas avoir de place. 1 Tim. 3: 15. Si cette *Demonologie*, ou doctrine des Diables, étoit eſtimée ſi ſainte par les Payens, à combien plus forte raiſon un Chrétien ne pourra-t'il pas dire,

—— Procul hinc, procul eſte, Profani.
Eloigne toy d'icy, Profane abominable,
Et ne viens pas ſouiller un lieu ſi venerable.

§. 6. *Contes de vieilles* appelle t'il ceux qui ſont ridiculement inventés, qui n'ont pas la moindre apparence de probabilité, & qui ſont forgés par des vieilles radoteuſes; qui, comme ſi elles étoient rentrées en enfance, ſe perſuadent aiſement, & s'imaginent par la foibleſſe de leur cerveau, que les choſes ſont telles, & les racontent comme des verités aux petits enfans. Les choſes dont l'Alcoran, & même le Talmud, ſont remplies, ſont de cette nature, mais, bien particulierement, ce qui ſe lit dans les menſonges ou Legendes des Pa-

Hh piſtes.

pistes. Mais quelqu'un y a t'il bien trouvé des sottises plus ridicules, que celles pour lesquelles on tourmente les vieilles femmes, quand on les tient prisonnieres pour cause de Magie, & qu'on les veut envoyer au feu ? Si le Diable de Macon, de Tedworth, de Sainte Anneberg : si la femme blanche ; si Zacharie de Pologne ; si tous les contes semblables, sont encore trop jeunes, que sont ceux des Vieilles, sinon des reveries d'Antoinette, ou l'affaire de Klaus & de Paus, ou ce jeu de Sorciers de *Blocula*, & plusieurs autres fadaïses ? Quay je à faire de les nommer, puis que le Lecteur les a deja veues dans les pieces predentes ?

§. 7. Voila le fruit de cette doctrine des Demons, que l'on veut par force pallier, deffendre, & confirmer, au grand prejudice de la verité & de la pieté. L'Apostre n'a-t'il donc pas raison de dire à Timothée, *παραιτῦ*, *rejette* de telles fables? ce qui signifie faire de si grands efforts envers ceux qui voudroient nous persuader ces sortes de choses, afin de nous laisser en repos, qu'on l'obtienne enfin, aprés beaucoup de peine, comme ayant la derniere aversion pour elles, par ce qu'elles sont si contraires à la pieté, laquelle doit être tellement à cœur au fidelle, qu'il *evite* tout ce qui y repugne. 2 Tim. 2: 20. 2 Pier. 1: 4. & 2: 20. Que si neanmoins il n'ét pas

en

en paix pour celà, il n'a qu'à se retourner, & se mettre en état de deffense, contre ces cris profanes, ausquels quelques uns se laissent emporter. 2 Tim. 2: 19.

§. 8. C'est à la *Pieté* que Saint Paul veut qu'un veritable annontiateur de l'Evangile s'etudie; Εὐσέβεια, qui signifie dans son etymologie, autant que *Reverence*, & θεοσέβεια, qui veut dire *honneur Divin*. Saint Paul appelloit les pretendus Sanctuaires des Païens, σεβάσματα, *Devotions*. Actes 17: 23. mais c'étoit eu egard à leur opinion & à leur coutume. C'est *Reverence*, quand on rend à Dieu l'honneur qui n'est deu à nul autre. Ce respect ne consiste pas, tant dans l'exterieur, que dans l'interieur, parce que Dieu n'est autre chose qu'esprit, & qu'il veut être adoré en esprit. St. Jean. 4: 24. C'est aussi ce que l'Apostre insinue, quand il dit, au vs 8. que *l'exercice corporel est profitable à peu de choses, mais que la pieté est bonne à tout*. C'est donc cette pieté qui ne consiste pas dans l'exercice corporel: tellement qu'il ne s'agit icy, que de ce que l'homme a dans le cœur; dans quels sentimens il s'aproche de Dieu, & qu'il luy rend les honneurs divins. C'est ce que le Seigneur donnoit à connoitre quand il chastioit Israël: non parce qu'ils ne luy sacrifioient pas, ou qu'ils ne le prioient pas, ou qu'ils ne le tenoient pas pour le Dieu veritable

& adorable; mais parce qu'ils n'avoient pas les sentimens qu'ils devoient avoir de sa Divinité; qu'ils ne l'estimoient pas assés, & que par consequent ils ne luy rendoient pas tous les honneurs qui luy étoient deus. *Vous pensés que je suis en tout semblable à vous*, Pseau. 50:21.

§. 9. Jamais ceux qui se figurent un Dieu qui permet de telles choses au Diable, ne se purgeront de cette faute, quand ils se laveroient avec du savon, qui attribüent au Diable un regne si puissant, aussi durable, & infiniment au dessus de celuy du fils unique de Dieu; Heb. 2. Cap. 34. qui luy donnent une si grande puissance d'hommes, de Sorciers, & de Sorcieres; qui veulent qu'ils contractent de si etroittes alliances avec luy; qui donnent une si grande etendue à ses œuvres, tant par luy, que par ses suppôts, sans rien excepter des choses dont Dieu se sert pour manifester sa toute puissance infinie, & la verité de la Parolle interieure & exterieure, qui est la baze & le principal pilier du bastiment du Temple, hors duquel il n'y a point de salut. Que c'est pieté de craindre le Diable, comme le bourreau de Dieu, (qualité qui ne luy est donnée en aucun passage de l'Ecriture) & que par consequent il faut appeller *Crainte de Dieu*, cette *crainte du Diable*, comme soutient un de nos Docteurs assés connu. Pour moy je ne reconnois point de pieté dans ce-

luy qui craint celuy qui a renié Dieu, puis que nous croyons que Dieu est tellement suffisant à soy même, qu'il n'a pas besoin du Diable.

§. 10. Quel *Exercice* est ce donc, quelle *γυμνασία*, qui signifie proprement *Exercice de la lutte toute nue* (dont on celebroit des jeux publics en Grece) où l'on prend de telles armes pour se deffendre, par le moyen desquelles la verité toute nue est estimée sans deffense. La verité est nue, & nous fait *rejetter les cachettes de honte.* (2 Cor. 4: 2.) telles que sont *ces fables profanes*, & *ces contes de vieilles.* Dans *la Lutte*, le peuple de Dieu s'exerce à la pieté, non avec le Diable, car le péche est estimé être son œuvre, & *la grande corruption qui est dans le monde en convoitise.* 2 Pier. 1: 4. De le fuir en *luttant*, de reduire sa chair en servitude, de chasser le vieil homme, de le crucifier & de le mortifier, voila ce qui s'appelle *l'exercice de la Pieté*, que le veritable Christianisme demande. D'être ainsi sans crainte, libre, sans inquietude, & de n'avoir point d'autres armes que celles que Dieu & l'Ecriture sainte nous donnent, c'est nôtre exercice, de combattre dans la carriere de la pieté.

§. 11. *Exerce toy toy même*, est il dit icy, quelque pretexte de superstition & de contes de vieilles que l'on te propose; Ne t'amuse pas à l'apparence ou à l'ombre, aux Phantomes, & aux visions nocturnes,

aux Magiciens, & aux Sorciers, aux Devins, ou aux Enchanteurs; Lis toy même la Bible. Voi si par tout où tu trouveras le nom de Satan ou du Diable, il y a une preuve que cela veut dire que c'est un Esprit, & non un homme. Considere, quand il est parlé des *Sorciers*, si l'Ecriture dit aussi, qu'ils font par le moyen du Diable, le mal qu'ils commettent, ou qu'ils contractent alliance avec le Diable, & tout ce que l'on en dit, sans le prouver. Demande à tes Docteurs, qui entendent l'Hebreu & le Grec, lors que tu lis *de ceux qui s'exercent en l'art du Diable*, s'il y a un mot en Hebreu qui s'appelle *Diable*. Lis toy même toute la Bible, & voi si tu y trouveras de cette espece de Magiciens & de Sorciers, qui fassent ce que l'on dit aujourd'huy d'eux. Sinon, *rejette*, comme si tu ne l'entendois pas, ce profane & vain cry, d'un tas *de fables profanes*, & *de contes de vieilles*, qui ne se trouvent pas dans la parole des Prophetes & des Apostres. Chrétiens, si vous vous laissés conduire à ce bruit, en verité ce n'êt pas là le chemin pour parvenir à la vraye connoissance des misteres de Dieu; mais *exercés vous vous mêmes à la pieté*.

§. 12. Où cet exercice est en usage, tout ce que l'on dit du Diable, est inutile. Mais donnés vous de garde du Diable qui rode auteur de vous comme un Lion; du blasphemateur, du medisant, de peur

que

que le Malin ne vous prenne, soit en parolles, soit en œuvres. *Soiés sobres & veillés.* 1 Pier. 5: 8. *Ils cherchent à vous cribler comme le froment. Priés donc Dieu que vôtre foy ne defaille pas.* Luc. 22: 31, 32. Dieu n'a pas besoin des Diables pour ses bourreaux. Si vous craignés le bourreau, craignés les remords de vôtre conscience. Ils ne laissent jamais l'impie en repos; mais ils le tourmentent & le rongent incessamment. Esaie. 48: 22. & 57: 21. Aprehendés vous l'Enfer? il ne faut pas pour cela aprehender le Diable. Ce n'est pas luy, c'est Dieu qui jette le corps & l'ame dans l'Enfer. Mat. 10: 28. C'est pourquoy *si nôtre cœur nous condamne, Dieu, certes, est plus grand que nôtre cœur; & il connoit toutes choses.* Que fera le Diable icy? *Mais si nôtre cœur ne nous condamne point, nous avons asseurance envers Dieu.* 1. Jean. 3: 20, 21. Celuy donc qui a la conscience aussi nette que nous l'avons dans cette affaire, doit être persuadé qu'il *retient le mystere de la foy* & de la pieté, *dans une conscience pure.* 1 Tim. 3: 9, 16. Nous donc étant ainsi parvenus à la connoissance de la verité à salut, en telle sorte qu'aiant la vue debarassée du reste des vapeurs de l'abysme, nous voyons de nos yeux, nous attendons constamment l'apparition du Seigneur Jesus en immortalité. *Ouy, Seigneur Jesus, vien!* Amen.

Fin du Quatriéme & dernier Livre.

TABLE

des Arguments

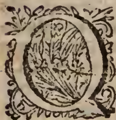
DES

CHAPITRES

DU

LIVRE QUATRIEME.

CHAPITRE I.



IV. Qu'i

F I N.

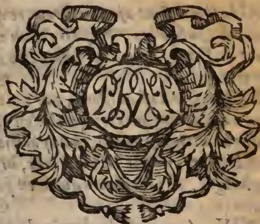








image
not
available